



THÈSE

**En vue de l'obtention du
DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE**
Délivré par l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès
et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse

**Présentée et soutenue par
MARION HOWA**

Le 29 septembre 2022

**LA TRANSFORMATION COMME CONCEPTION OUVERTE EN
ARCHITECTURE. Expérience de la cité de Beutre, un projet de
transformation des logements avec les habitants dans un
quartier populaire.**

Ecole doctorale : **TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures**

Spécialité : **Architecture**

Unité de recherche :
LRA - Laboratoire de Recherche en Architecture

Thèse dirigée par
Daniel ESTEVEZ

Jury

Mme Antonella Tufano, Rapporteur
M. Yankel Fijalkow, Rapporteur
Mme Joëlle Zask, Examinatrice
M. Éric Chauvier, Examinateur
M. Christopher Dell, Invité
M. Daniel Estevez, Directeur de thèse

CHRISTOPHE IUTIN

ARCHITECTURE



**LA TRANSFORMATION
COMME *CONCEPTION OUVERTE*
EN ARCHITECTURE**

**EXPÉRIENCE DE LA CITÉ DE BEUTRE,
UN PROJET DE TRANSFORMATION DES LOGEMENTS
AVEC LES HABITANTS DANS UN QUARTIER POPULAIRE**

Marion HOWA

**Directeur de recherche : Daniel ESTEVEZ, Professeur HDR
École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse**

RÉSUMÉ

La thèse questionne la binarité des modes d'intervention architecturale sur les logements existants dans les quartiers populaires en France, entre la démolition et la réhabilitation technique. Elle montre en quoi le projet de transformation architecturale constitue une piste d'action contemporaine et réaliste pouvant renouveler les pratiques et théories architecturales sur le logement, à la croisée d'enjeux démocratiques et écologiques. Prenant pour terrain l'expérience du projet architectural de transformation de la cité de Beutre mené en qualité d'architecte au sein de l'agence Christophe Hutin Architecture (Cifre), la thèse présente une théorie de la *conception ouverte* en architecture pour identifier une méthode de transformation et penser sa transposabilité à d'autres situations. Cette recherche par le projet est menée dans une ancienne cité de transit auto-transformée par ses habitants depuis un demi-siècle. Elle appréhende le métier d'architecte, non plus comme la production d'objets finis ou sculpturaux, mais comme une contribution possible aux multiples processus performatifs des habitats. Pour travailler en conversation avec la complexité du réel, la conception architecturale est articulée à l'enquête. La méthode se fonde sur des structures pouvant générer chez les concepteurs un savoir d'improvisation dans un projet : démarche *in situ* sur la durée, outils de documentation sociotechnique projectuelle (inventaires, relevés habités, diagrammes, image-documents, photographies, films) ; dispositifs institutionnels organisant des interrelations possibles entre les habitants et le commun ; réseau de réflexion scientifique transdisciplinaire sur les expérimentations au fil du projet. Ces outils de la *conception ouverte*, à disposition des concepteurs, s'avèrent opérants en situations urbaines complexes. Expliquant les techniques de projet avec les communautés habitantes, la thèse contribue ainsi à la construction de savoirs de transformation architecturale en relation avec les milieux.

ABSTRACT

This thesis focuses on the theory and practice of architectural design for housing transformation with residents of working-class neighborhoods. The research approach originated with an architecture project carried out within the Christophe Hutin Architecture agency. Action research was applied to the project of the transformation of the Beutre housing estate. Beutre is a former *cit  de transit* (literally, "transition estate", a form of short-term housing estate) that has been continuously transformed by its inhabitants for half a century. The architecture's informal reality is in fact the result of the daily struggles of the housing projects' inhabitants. A careful study of these facts can lead architects to develop a new approach to their profession: beyond producing finished or sculptural objects, an architect's role is to take part in the evolution of inhabited environments. Contributing to the transformational process of architecture, and barring demolitions and evictions, could be a realistic and ecological course of action for architects, and a way for them to be more closely aligned with the reality of different situations. Given the contemporary aspirations of our societies, the objectives of the architectural project of housing transformation can exceed those of technical rehabilitations, and thus aim to satisfy the requirements of the contemporaneity of living spaces. How can architects participate in such a way to the process of habitat transformation? To examine this confrontation with reality, this thesis proposes a theory of *open design* in architecture. Architectural *open design* is structured by the methods of an investigative project: an *in situ* approach (architect and landscapist residency), documentation project tools (inventories, housing surveys, diagrams, image-based documents, photographs, films); resident interactivity systems, scalable from the individual to the collective; a network for transdisciplinary scientific study of the experiments carried out over the course of the project. Because they are precise and indeterminate, these method frameworks are effective in managing the procedural and interactive evolution of an architectural project within its environment. They can allow designers to master improvisation within an architectural project. Transformation as *open design* becomes instrumental in shaping architecture to fit, and align with, its processes. It deals with both the singularity of details and the whole, immediate action and the long term, the multiple relationships between individuals and the collective. This study about the renewal of architectural practices reveals an interpretation of architectural pragmatism rooted at the crossroads of democratic and ecological issues.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	4
REMERCIEMENTS.....	7
INTRODUCTION « BEUTRE. ILS HABITAIENT AVANT L'ARRIVÉE DES ARCHITECTES ».....	9
PARTIE 1 LA CITE INFORMELLE : UNE ARCHITECTURE PERFORMATIVE.....	36
CHAPITRE 1 HABITER L'INFORMEL	37
1.1 Habiter aux marges du logement social	39
1.1.1 <i>Resignification</i> et situations critiques.....	39
1.1.2 Cités de transit : architecture du non-accueil	49
1.1.3 Résister par l'informel	60
1.1.4 Les deux paradoxes de l'architecte en cité informelle	71
1.2 Les logiques de l'habitat informel	78
1.2.1 Force dérégulatrice – injonction à l'adaptation des habitants	78
1.2.2 Force contrariée – tactiques de négociation des habitants.....	83
1.2.3 Force communautaire – possibilités d'émancipation par l'action collective..	86
1.3 Avenir de l'habitat informel, dans un monde incertain	91
1.3.1 Bilan en forme de désastre des démolitions-reconstructions.....	91
1.3.2 Les quatre options des réhabilitations	94
1.3.3 Contemporanéisation des logements par transformation	102
CHAPITRE 2 UNE ARCHITECTURE PERFORMATIVE	108
2.1 Les trois registres de l'architecture performative.....	111
2.1.1 Le registre écologique	111
2.1.2 Le registre des agencements	122

2.1.3	Le registre de l'improvisation.....	143
2.2	Un énoncé des savoirs de transformations en architecture	146
2.2.1	Les savoirs tactiques des habitants.....	150
2.2.2	Les savoirs stratégiques de transformation des architectes.....	165
	<i>Conclusion.....</i>	<i>178</i>
PARTIE 2	L'ARCHITECTURE DE LA TRANSFORMATION : UNE ÉCOLOGIE DE LA CONCEPTION OUVERTE	180
CHAPITRE 1	IMAGINAIRES DU PRINCIPE DE TRANSFORMATION : FONDEMENTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES D'UNE ATTITUDE.....	181
1.1	L'architecture avec le pouvoir des habitants : l'hypothèse démocratique.	183
1.1.1	Hétérogénéité – Expérience : l'apport de John Dewey dans l'imaginaire de la transformation	184
1.1.2	Dissensus – Libre usage : l'apport de Jacques Rancière dans l'imaginaire de la transformation	198
1.1.3	Égalité – Reconnaissance : l'apport de Nancy Fraser dans l'imaginaire de la transformation	216
1.2	Expérience du temps et des liens en architecture	225
1.2.1	Une architecture de l'attention	225
1.2.2	Le temps pour l'altérité	233
1.2.3	Expériences de déplacement.....	241
1.3	Une écologie de la transformation architecturale	246
1.3.1	Une architecture des milieux	246
1.3.2	L'intensité du non-agir, du paysage à l'architecture.....	249
1.3.3	Augmenter l'architecture, « augmenter le monde ».....	253
1.4	La conception par l'enquête : une méthode fondée sur le réel.....	256
1.4.1	Praxéologie d'un mode de conception ouvert	257
1.4.2	Les trois qualités de l'enquête de métier en architecture	268
1.4.3	Un savoir de l'action propre à l'enquête de conception	281

CHAPITRE 2 LANGAGES, TEMPS ET OUTILS DE LA CONCEPTION : RENDRE LA TRANSFORMATION OPÉRANTE.....	290
2.1 L'espace expérimental de la transformation.....	290
2.1.1 Outils du multiple, outils du commun	291
2.1.2 L'usage du dissensus.....	297
2.1.3 L'espace expérimental de la transformation.....	306
2.2 Documents performatifs : une expertise du réel.....	308
2.2.1 Les outils pour la confrontation au réel	312
2.2.2 Documents agentifs dans l'expérience de transformation de Beutre.....	326
CHAPITRE 3 CARNET DOCUMENTAIRE : OUTILS, DISPOSITIFS, PRODUCTIONS, EXPÉRIMENTATIONS	378
<i>Conclusion.....</i>	<i>431</i>
CONCLUSION LA TRANSFORMATION DE LA CITE DE BEUTRE, UNE EXPÉRIENCE DE LA CONCEPTION OUVERTE	433
C.1 DISPOSITIFS SPATIAUX : L'EXPÉRIENCE DE LA RENCONTRE.....	434
Les outils institutionnels de l'expérience interhumaine	434
Expériences de dispositifs spatiaux de la <i>conception ouverte</i> dans le projet de Beutre.....	439
C.2 STRUCTURES ET PERFORMANCES DE LA CONCEPTION OUVERTE : LE PROJET IMPROVISATIONNEL.....	472
Les espaces diagrammatiques de conception dans le projet de Beutre	473
Restructurations des situations dans l'expérience de Beutre.....	480
Conversation avec la règle en contexte informel.....	483
<i>Afin de « laisser la voie de l'enquête ouverte »</i>	<i>494</i>
BIBLIOGRAPHIE	497
INDEX.....	535
TABLE DES FIGURES	538
TABLE DES MATIÈRES	543

REMERCIEMENTS

Cette thèse a été possible grâce à la mise en place d'une convention CIFRE gérée par l'Association Nationale de la Recherche Technique (ANRT), établie entre l'agence Christophe Hutin Architecture et le Laboratoire de Recherche en Architecture de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse. Je remercie ces institutions pour ces conditions favorables au bon déroulement de ma recherche.

Je voudrais remercier mon directeur de thèse Daniel Estevez, qui m'inspire toujours davantage pour ses engagements, la précision de ses critiques et sa joie de vivre. J'ai une profonde reconnaissance pour cette précieuse relation de travail, à laquelle cette thèse doit beaucoup.

Je tiens à exprimer en particulier ma gratitude à Christophe Hutin. Sur les plans humain, intellectuel et éthique, il est un collaborateur de travail exceptionnel. Je le remercie sincèrement pour la chance qu'il offre à son équipe de pouvoir réfléchir en action, pour tous ces doutes qui nous activent et cet espoir qui nous fait tenir debout. Cette thèse a pu être réalisée grâce à la confiance et au temps qu'il m'accorde pour mener cette démarche d'écriture dans le cadre de mon activité d'architecte praticienne dans son agence. Le projet de Beutre nous a conduit sur les chemins de l'expérience : merci de m'avoir donnée l'opportunité d'apprendre tous les jours sur notre métier inscrit dans le monde.

Un merci chaleureux à l'équipe du projet de Beutre pour cette aventure partagée au quotidien : Antoine Mounier, Léo Grandhomme, Jean-Baptiste Poinot, Amandine Saget, et ainsi qu'à toute l'équipe de l'agence Christophe Hutin Architecture, Fabian Pic, Stéphanie Gasparini et Alain Chiaradia. Merci aussi aux artistes du Parti Collectif présents à Beutre : Louis Lubat, Jaime Ciao, Nelly Pons, Clément Bossut. Je voudrais remercier les habitants de Beutre pour la confiance accordée et pour tout ce qu'ils m'ont appris, en particulier : Fatima Tokli, Djilali Defali, Johanna Fusiller, Pepito Sanchez, Joséphine Gomez, Prescillia Alonzo. J'ai passé du temps à écouter les histoires des familles, dans chaque recoin des 93 maisons, dans chaque jardin. J'ai été impressionnée du courage, de l'inventivité, de la dignité des habitants dans l'adversité du quotidien. Je leur dois beaucoup dans mon apprentissage. J'adresse mes remerciements aux équipes d'Aquitais pour nous suivre dans ce projet expérimental, Jean-Luc Gorce, Irène Sabarot, Manuela Bueno, Fatiha Bouatba,

Aurélie Hervouet. Merci aussi à tous nos invités qui viennent à Beutre pour nourrir la réflexion, Éric Chauvier, Claire Mestre, Agathe Le Taillandier, Jacques Rancière, Jean-Marie Lespinasse, Joëlle Zask. Je souhaite en particulier remercier Christopher Dell pour l'attention accordée à ce travail et pour sa présence au jury de soutenance de thèse.

Je remercie mes amis qui m'ont aidée dans cette traversée, en particulier ceux qui m'ont relue. Pour le temps qu'ils y ont consacré, pour leur bienveillance et leurs critiques, merci à mes amis Aurélien Ramos, Marion Arnaud, Jean-Baptiste Poinot, Antoine Mounier et aussi à ma belle-sœur Lara Kornel. Je voudrais également remercier Tiphaine Abenia, ma binôme d'enseignement et amie, pour son soutien continu, pour nos échanges qui m'inspirent toujours plus, pour tous ces projets qui sont devant nous.

Un grand merci à ma famille pour le soutien inconditionnel, matériel et moral, de Biarritz à Angers, en passant par Paris-11^{ème}. Je remercie Ilyes Falami d'être à mes côtés. Et merci à ma chère grand-mère, Nunziata Mannino.

INTRODUCTION

« BEUTRE. ILS HABITAIENT AVANT L'ARRIVÉE DES ARCHITECTES »

« Beutre. Ils habitaient avant l'arrivée des architectes.

Certains architectes obéissent à des traditions de démiurges. Ils font jaillir de terre des barres de béton, des tours, des monuments, le plus en porte-à-faux possible. Si l'architecture n'est pas un défi à la géométrie et à l'apesanteur, elle ne les intéresse pas. Plus ou moins consciemment, ils aiment laisser leur empreinte dans la vie des mortels – dont ils font partie, à ce qu'il paraît. Ils pressentent qu'il faut que les images de leurs barres, de leurs tours et de leurs monuments en porte-à-faux se figent dans les consciences comme les tonnes de béton qu'ils engloutissent dans la terre nourricière. En public, ils ne concèdent pas qu'ils ont des visions, comme les chamanes ou les prophètes, mais ils le pressentent ; tout au plus le confessent-ils en privé : produire une architecture digne de ce nom ne peut se faire sans être habité par des utopies de béton, de gigantisme et d'équilibrisme. Même si l'histoire s'est accélérée sous les secousses du capitalocène, il s'agit toujours de faire vivre l'idéal d'ordre, de pureté et de recommencement du courant moderne. Le crédo de ces héritiers tient en deux mots – autrefois justifiés par la Charte d'Athènes, ce pacte de ciment de la modernité en architecture : « tabula rasa » ; le bonheur des humains s'incarnerait dans la sidération de la renaissance radicale ; il faudrait impressionner, laisser les spectateurs de ces ouvrages essorés par tant de beauté.

Bien, mais les habitants ? Qu'en pensent les habitants ? »

Éric CHAUVIER. Extrait de récit d'enquête anthropologique sur la cité de Beutre, publié dans l'exposition « Communs » à arc-en-rêve centre d'architecture, été 2022.

INTRODUCTION

Notre recherche s'intéresse aux nouvelles pratiques de transformation architecturale des logements avec les habitants des quartiers populaires. Dépassant les objectifs de réhabilitation technique, de conservation ou d'apparat, la transformation englobe les interventions architecturales visant des objectifs de contemporanéisation des logements existants. Sur la durée du projet de transformation, les architectes peuvent travailler sur le terrain au contact de la réalité quotidienne des communautés habitantes. La démarche de recherche vise une théorisation des pratiques architecturales de transformation en situation. Elle est issue d'un travail réflexif sur une expérience de terrain : le projet de transformation de la cité de Beutre à Mérignac au sein de l'agence Christophe Hutin Architecture. Pour ce projet, j'ai travaillé en tant qu'architecte praticienne chargée d'opération, *in situ*, dans la cité. La thèse vise à partager un bilan critique de nos expérimentations issues de méthodes de conception architecturale, engagées pour la transformation avec les habitants.

La transformation architecturale, dans les théories et pratiques de conception

Notre étude s'inscrit d'abord dans le sillage de l'approche contextualiste en architecture. Celle-ci valorise ce qu'elle désigne comme les « existants », c'est-à-dire tout ce qui préexiste à une éventuelle intervention architecturale dans une situation donnée. Les existants se présentent sous des formes multiples et sont pensés en système, sans hiérarchie a priori : communautés humaines, infrastructures, milieux vivants, édifices construits. Les pratiques et les théories qui s'inscrivent dans cette approche s'opposent à deux logiques culturelles en architecture qui apparaissent comme majoritaires. La première est la logique dite de la « tabula rasa »¹. Cette expression désigne en architecture la destruction des existants avant la construction d'un édifice neuf. La seconde est la logique productiviste, qui consiste en des formes de surenchère du développement de la construction architecturale. L'approche contextualiste considère les existants comme les ressources des milieux habités et

¹ Philippe PROST, « L'architecture ou l'art de transformer le réel. Tabula rasa versus transformation », *D'architectures*, no 298, 2022, Url : <https://www.darchitectures.com/larchitecture-ou-lart-de-transformer-le-reel-6-9-tabula-rasa-versus-transformation-a5862.html>.

INTRODUCTION

à ce titre, ils constituent les fondements du projet architectural. Sur un plan stratégique, elle peut chercher non seulement à les préserver mais aussi à les favoriser. Les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal¹ défendent en particulier le principe de la suspension de jugement sur les architectures existantes : leur parti pris est d'appréhender avec autant d'attention les éléments que la culture architecturale majoritaire considère comme valables et ceux qu'elle dévalue. Avec le concept d'« architecture mineure »², l'architecte théoricienne Jill Stoner vise également à déconstruire les aprioris normatifs disqualifiant les espaces perçus comme minorés – édifices abandonnés, habitats informels, constructions obsolètes, espaces populaires, espaces urbains déshérités. Voyant stratégiquement dans tous les existants des ressources³ pour des nouveaux modes d'action, les architectes contextualistes allient l'écologie du projet à l'économie de la non-dépense. Cette attitude les conduit à chercher la spécificité de l'intervention architecturale pour chaque situation rencontrée.

Ensuite, notre recherche se situe dans l'approche processuelle de l'architecture. Celle-ci considère que les environnements construits ne sont pas statiques mais dynamiques. Cette perspective intègre dans la compréhension de l'architecture des habitats une dimension temporelle de long terme. Les tenants de l'architecture des processus s'opposent à une vision prégnante de la culture architecturale selon laquelle l'architecture serait une œuvre finie⁴. L'approche processuelle se différencie aussi de l'idée des architectures d'auteur : elle considère que les architectures évoluent avec ou sans architectes. Selon l'architecte Herman Hertzberger⁵, habiter est une action. Cette observation amène les architectes à envisager l'architecture, non plus comme un objet inerte et achevé, mais comme une œuvre partagée et continue. Considérant que « tout est paysage », les architectes Simone et Lucien Kroll⁶ valorisent la complexité des processus d'évolution architecturale. En particulier, leur concept d'« architecture incrémentale » désigne

¹ Frédéric DRUOT, Anne LACATON et Jean-Philippe VASSAL, *Plus : les grands ensembles de logements*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, 2004.

² Jill STONER, *Toward a minor architecture*, Cambridge, MIT Press, 2012.

³ Florence BOUILLON, « Les ressources de l'habitat informel », dans *Les mondes du squat*, Paris, PUF, 2009, p. 59-94.

⁴ Livio VACCHINI, *Capolavori ; Chefs-d'oeuvres*, Paris, Éditions du Linteau, 2006.

⁵ Herman HERTZBERGER, *Leçons d'architecture*, Gollion, Infolio, 2010.

⁶ Lucien KROLL, *Tout est paysage*, Paris, Sens & Tonka, 2012.

INTRODUCTION

les logiques organiques d'évolution par ajouts de l'architecture. Dès lors, les architectes peuvent travailler à s'inscrire dans les processus à l'œuvre qui les précèdent. Conscients d'intervenir sur un temps limité d'une évolution architecturale en cours, ils tâchent éventuellement de mettre en place des dispositifs d'action encourageant, après leur départ, la continuité des transformations des habitats.

Notre travail s'inscrit également dans la démarche de conception capacitaire en architecture. Dans cette perspective, le motif de conception n'est pas guidé par une logique formelle¹ visant à produire un objet pour son aspect sculptural. L'objectif est de concevoir un édifice pour ses capacités pouvant générer les multiplicités d'appropriations des communautés vivantes qui l'habitent. La démarche capacitaire est rattachée au courant structuraliste en architecture, selon lequel la conception architecturale consiste en l'organisation de structures communes pouvant générer des singularités multiples à venir. Dès lors, les architectures peuvent être, selon l'architecte et ingénieure Tiphaine Abenia, construites pour le « potentiel »² de leurs structures à faire advenir les appropriations possibles. Pour l'architecte et théoricienne Agathe Mignon, l'objectif serait de concevoir des « structures supports »³ pouvant générer les multiplicités habitantes. Afin de favoriser au maximum la diversité et l'ampleur des appropriations, les architectes Lacaton et Vassal conçoivent des espaces capacitaires surdimensionnés et indéterminés dans leurs fonctions. Ainsi, les logiques de transformation capacitaire des édifices existants se différencient des logiques de transformation qui cherchent une esthétique hybride entre l'architecture ancienne et l'architecture contemporaine. L'objectif est d'intervenir sur les existants pour potentiellement démultiplier les appropriations des habitants.

Ce travail de recherche s'inscrit enfin en référence aux pratiques du métier d'architecte en situation qui ont été qualifiées par le politologue Renaud Epstein de

¹ Daniel ESTEVEZ, *Conception non formelle en architecture*, Paris, L'Harmattan, 2015.

² Tiphaine ABENIA, *Architecture potentielle de la Grande Structure Abandonnée (G.S.A) : catégorisation et projection*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2, 2019.

³ Agathe MIGNON, *Protostructure, archéologie et hypothèse d'une architecture-support*, Thèse de doctorat, EPFL, 2019.

INTRODUCTION

« communautariennes »¹. Cette approche qu'il qualifie de non-misérabiliste conduit les architectes à travailler avec les communautés habitantes dans des milieux populaires en y voyant des ressources endogènes de développement. En questionnant le présupposé d'une hiérarchisation des savoirs entre profane et expert, ces pratiques valorisent les compétences des habitants généralement invisibilisées par les représentations majoritaires². Dans la suite de Simone et Lucien Kroll, l'architecte Patrick Bouchain a en particulier développé une méthode de projet en immersion qu'il a appelée la « permanence architecturale ». Selon cette méthode, les architectes ne travaillent plus dans des bureaux éloignés du terrain, mais viennent travailler au quotidien et sur la durée avec les habitants. Il arrive dans cette approche que les architectes interviennent en marge des cadres des commandes instituées. C'est le cas en particulier pour ceux qui s'impliquent dans des contextes d'informalité urbaine directement avec les habitants. La notion théorique d'« architecture de survie »³ créée par l'architecte Yona Friedman décrit les inventivités de subsistances que recèle la ville informelle. Elle prescrit aussi un mode de faire des architectes pouvant éventuellement s'en inspirer dans des optiques de décroissance, d'écologie, d'économie de la construction et d'action collective.

L'intersection de ces quatre approches – contextuelle, processuelle, capacitaire, communautaire – se retrouve dans ce que les architectes théoriciens Tiphaine Abenia et Daniel Estevez appellent « l'architecture performative »⁴. Inspirée des théories de l'improvisation de l'espace développées par le philosophe et urbaniste Christopher Dell⁵, cette théorisation appréhende les actions des communautés habitantes comme autant de « performances ». Dès lors, le travail de conception architecturale consiste à concevoir des structures collectives efficaces pour générer l'hétérogénéité et l'imprévu des performances habitantes. Ce but de conception peut concerner le design des édifices en lui-même. Il peut également

¹ Renaud EPSTEIN, « Le " problème des banlieues " après la désillusion de la rénovation », *Métropolitiques*, 2016, Url : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01261293>.

² Agnès DEBOULET et al., *Connaissance et reconnaissance des quartiers populaires au Caire. Approches scientifiques et nouveaux outils collaboratifs au Caire*, LAVUE-Takween ICD, 2016.

³ Yona FRIEDMAN, *L'architecture de survie : une philosophie de la pauvreté*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2016.

⁴ Tiphaine ABENIA et al., « Une architecture performative », *Perspective*, no 2, 30 décembre 2021, p. 67-86.

⁵ Christopher DELL, *The Improvisation of Space*, Berlin, Jovis Verlag, 2019, 256 p.

INTRODUCTION

renvoyer à l'organisation de méthodes de travail collaboratives engagées sur le terrain. C'est par ce prisme analytique qu'ont été théorisées les pratiques de l'architecte Christophe Hutin, dont le travail a été exposé à la Biennale d'architecture de Venise en 2021 avec le projet « Les communautés à l'œuvre »¹. Selon Daniel Estevez, les communautés habitantes pourraient être appréhendées « comme des forces de transformation »² des environnements construits.

Situer notre démarche dans ces approches des théories et pratiques de conception nous permet de traiter notre objet de recherche de la manière suivante :

— Il est question de considérer l'habitat des quartiers populaires³ comme des environnements continuellement agencés et transformés par les communautés vivantes qui les habitent. Les ressources existantes des habitats sont observées avec attention dans leur complexité. En effet, cette attention ne se limite pas seulement aux capacités potentielles⁴ des édifices construits. Elle concerne aussi les ressources constructives immatérielles⁵ qui produisent et improvisent l'espace du quotidien. Ce sont en particulier les liens de proximité⁶, les savoirs habitants, les arts de faire⁷, le temps des mémoires reconstruites⁸, les interactions⁹ entre les habitants et leurs milieux¹⁰. L'observation des espaces des quartiers populaires pourra identifier et caractériser l'ensemble des actes habitants visant à produire de la centralité¹¹, de l'économie, de la culture et de la politique¹². Généralement invisibilisées¹³ et

¹ Christophe HUTIN et al., *Les communautés à l'œuvre*, Paris, Carré, 2021.

² Daniel ESTEVEZ, « Les communautés, une force de transformation », dans *Les communautés à l'œuvre*, Paris, Carré, 2021, p. 166-169.

³ Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUÉ et France GUÉRIN-PACE, *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 2006. ; COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La ville vue d'en bas : travail et production de l'espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam, 2019. ; Marie-Hélène BACQUÉ et Yves SINTOMER, « Peut-on encore parler de quartiers populaires ? », *Espaces et Sociétés*, n° 108, 2002, p. 29-45.

⁴ Tiphaine ABENIA, *Architecture potentielle de la Grande Structure Abandonnée (G.S.A) : catégorisation et projection*, op. cit.

⁵ Jana REVEDIN, *Construire avec l'immatériel*, Paris, Gallimard, 2018.

⁶ Geneviève PRUVOST, *Quotidien politique*, France, La Découverte, 2021.

⁷ Michel de CERTEAU, Pierre MAYOL et Luce GIARD, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

⁸ Jean-François LAÉ, Numa MURARD et Michel MARIÉ, *Mémoire des lieux : une histoire des taudis*, Paris, Délégation à la recherche et à l'innovation, 1988. Gaston BACHELARD, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1972.

⁹ Erving GOFFMAN, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit, 2021.

¹⁰ Augustin BERQUE, *Médiance : de milieux en paysages*, Montpellier, Reclus, 2000.

¹¹ COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La ville vue d'en bas : travail et production de l'espace populaire*, op. cit.

¹² Héloïse NEZ et Agnès DEBOULET, *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

¹³ Stéphane BEAUD, Joseph CONFAVREUX et Jade LINDGAARD, *La France invisible*, Paris, La Découverte, 2008.

discréditées, les expériences minoritaires dans les quartiers populaires élaborent des savoirs caractéristiques de démarches de subsistance et de résistance¹. La connaissance de ces ressources, pour éventuellement agir avec elles, est une démarche centrale et continue du projet architectural.

— Une intervention architecturale peut être envisagée comme s’insérant dans les processus existants d’évolution des milieux habités. Elle cherche éventuellement à concevoir les supports capacitaires visant à encourager les multiplicités des appropriations habitantes sur la durée. Ces supports peuvent concerner les espaces conçus mais aussi les dispositifs d’actions interpersonnelles et collaboratives mis en place dans le projet. Les architectes se confrontent dans leur métier à la réalité de la vie des personnes à qui sont destinés les espaces qu’ils conçoivent. L’architecture se caractérise par des transformations, des opérations d’altération et des processus de prolongement².

Notre démarche de recherche concerne les pratiques de projet architectural qui tentent de s’inscrire en enquête avec les choses, les êtres et les milieux. Peu démonstratives, non-extractives, inclusives, contradictoires, immersives, ces pratiques marginales pourraient présenter une dimension expérimentale construisant des savoirs émergents.

La transformation architecturale, dans les débats contemporains concernant l’intervention architecturale sur les logements sociaux

Les travaux de sociologie sur l’habitat social, notamment de Yankel Fijalkow³, Agnès Deboulet⁴ et Lucie Bonnet⁵ révèlent que les vulnérabilités résidentielles

¹ Marie-Hélène BAQUÉ et Carole BIEWENER, *L’empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, 2013.

² Stewart BRAND, *How Buildings Learn*, New York, Penguin, 1995. Rodrigo PÉREZ DE ARCE, *Urban transformations and the architecture of additions*, London, Routledge, 2015.

³ Yankel FIJALKOW, « La « crise du logement » n’est pas (seulement) celle qu’on croit », *Métropolitiques*, 2013, Url : <https://metropolitiques.eu/La-crise-du-logement-n-est-pas.html>. Yankel FIJALKOW, « Le logement indigne : une nouvelle norme de l’action publique ? », *Informations sociales*, vol. 184, no 4, 2014, p. 18-30. Yankel FIJALKOW, *Sociologie du logement*, Paris, La Découverte, 2016, 128 p. (Coll. « Repères »).

⁴ Florence BOUILLON et al., *Vulnérabilités résidentielles*, La Tour d’Aigues, Éditions de l’Aube, 2019.

⁵ Lucie BONNET, *La métamorphose du logement social : faire de l’habitat le support de capacité*, Thèse de doctorat, EHESS, 2013.

INTRODUCTION

s'aggravent, la vétusté des logements existants s'accroît, le mal-logement est en progression, le recours à l'hébergement remplace de plus en plus l'accès au logement. Face à un patrimoine existant en voie de dégradation dans un grand nombre de cités d'habitat social existantes construites dans les décennies 1960 et 1970, la norme des modalités d'intervention architecturale sur les logements existants apparaît, à l'heure actuelle, de deux natures. En premier lieu, les démolitions-reconstructions¹ sont, depuis plus de deux décennies, envisagées comme un traitement inéluctable des édifices d'habitat social dégradés. Mais des contre-expertises en architecture², en sociologie³ et en sciences politiques⁴ voient dans ce traitement normatif des formes d'absurdité. Les argumentaires que ces savoirs d'opposition déploient – techniques, sociaux, écologiques, économiques, patrimoniaux et institutionnels – avancent que les effets des démolitions-reconstructions sont inverses à ceux qui sont escomptés. Notamment, conduisant aux expulsions des habitants⁵, ces interventions sont reconnues comme dévastatrices par un grand nombre de travaux de sociologie sur l'habitat⁶. En second lieu, les réhabilitations concernent les édifices dégradés qui ne sont pas éligibles à la démolition-reconstruction. Selon l'appréciation des propriétaires, ces interventions consistent en la réalisation de travaux techniques comprenant éventuellement : isolation, peinture, menuiseries extérieures, électricité, systèmes de chauffage et eau chaude sanitaire. Ces interventions techniques ne contribuent pas à renouveler les habitats sociaux vers les aspirations contemporaines, que Yankel Fijalkow appelle le « bonheur d'habiter »⁷. Cette notion désigne la liberté de pouvoir s'approprier son logement, de le faire évoluer, d'y prendre place, de pouvoir y développer des relations de proximité avec un voisinage, d'y construire des récits. Sur le plan architectural, les surfaces des logements existants ayant connu une

¹ Renaud EPSTEIN, *La rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'État*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

² Frédéric DRUOT, Anne LACATON et Jean-Philippe VASSAL, *Plus : les grands ensembles de logements*, op. cit.

³ Agnès DEBOULET, « Le résident vulnérable : Questions autour de la démolition », *Mouvements*, no 47, 2006, p. 174-181.

⁴ Renaud EPSTEIN, *La rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'État*, op. cit.

⁵ Saskia SASSEN et Pierre GUGLIELMINA, *Expulsions : brutalité et complexité dans l'économie globale*, Paris, Gallimard, 2016.

⁶ Agnès DEBOULET, « Le résident vulnérable : Questions autour de la démolition », *loc. cit.*

⁷ Yankel FIJALKOW, « Du confort au bonheur d'habiter », dans *Sciences et Bonheur*, 18 septembre 2017, Url : <https://sciences-et-bonheur.org/2017/09/18/yankel-fijalkow-du-confort-au-bonheur-dhabiter/>.

INTRODUCTION

réhabilitation technique – surfaces minimales au sol, en balcons ou en vitrages – sont dès lors identifiées comme limitantes pour la vie qui s’y déploie.

Ainsi, le choix du projet architectural entre la démolition et la réhabilitation technique semble se poser aux commanditaires de façon binaire. Des doutes sur les conséquences de ces interventions standards sur les habitants, ont conduit les architectes Lacaton & Vassal, Frédéric Druot¹ et Christophe Hutin à pratiquer le projet de « transformation architecturale » des logements comme une nouvelle piste opératoire d’intervention contemporaine et économique sur les habitats existants. Cette mode d’action pourrait ainsi se définir autour des deux points suivant que nous détaillons dans la suite du texte.

— La transformation architecturale des logements désigne un type d’intervention architecturale partant des ressources matérielles et immatérielles de l’environnement existant habité. Parce qu’elle procède d’une attention à ce qui existe, la transformation n’occasionne pas de démolition², même partielle, des habitats. Attentive à l’hétérogénéité et à l’inventivité des habitants, la transformation ne consiste pas non plus en une normalisation des espaces qui passerait par un effacement ou un contrôle des actes d’appropriation du quotidien réalisés par les habitants dans leur environnement. Cette attitude s’oppose aux discours de résignation et invite au contraire à redoubler d’efforts par une conversion du regard³ en considérant la valeur des ressources des habitats parfois appelés « critiques »⁴ ou « mineurs »⁵ et non leur distance à la norme.

— Le scénario d’une transformation dépasse les attendus normatifs techniques d’une réhabilitation : elle propose d’intervenir sur les habitats existants en visant les objectifs d’une architecture contemporaine. La transformation architecturale explore comment élever le niveau d’exigence qu’un logement peut offrir⁶. Il est

¹ Frédéric DRUOT, Anne LACATON et Jean-Philippe VASSAL, *Plus : les grands ensembles de logements*, op. cit.

² Frédéric DRUOT, « Ne pas démolir est une stratégie », *L’Architecture d’aujourd’hui*, no 374, 2009, p. 66-74.

³ Éric CHAUVIER, *Anthropologie de l’ordinaire*, Toulouse, Anacharsis, 2015.

⁴ Bruno LATOUR et Peter WEIBEL, *Critical Zones : The Science and Politics of Landing on Earth*, Cambridge, MIT Press, 2020.; Matthieu DUPERREX, « Atterrir en zone critique », *Plan Libre*, no 177, 2020, Url : https://www.academia.edu/44610879/Atterrir_en_zone_critique.

⁵ Jill STONER, *Toward a minor architecture*, op. cit.

⁶ Jean-Louis VIOLEAU, « Lacaton et Vassal, Saint-Nazaire, des logements hors normes », *AMC*, no 213, 2012, p. 14-17.

INTRODUCTION

question de chercher à construire les conditions spatiales du droit d'habiter¹ en dignité dans les espaces les plus contemporains de manière indifférenciée pour chaque personne – quels que soient sa situation, son parcours de vie, son statut ou les représentations dominantes à l'encontre de son quartier. La transformation vise à concevoir le prolongement capacitaire contemporain des espaces pouvant générer les processus d'appropriation des habitants. Dans ce but d'élever les critères de « ce qui est dû »² dans le logement, elle implique des techniques constructives à la hauteur des objectifs contemporains tout en concevant des systèmes présentant un niveau de technicité tel qu'un habitant puisse en faire un usage émancipé³. Le projet de transformation architecturale cherche à dépasser significativement les objectifs des normes de la production du logement standard actuel de la construction neuve : il s'engage à construire des surfaces plus grandes que les attendus standards, prévoir plus de lumière, agencer les intérieurs avec plus de fluidité. Le surdimensionnement et l'indétermination des espaces sont des préoccupations centrales car elles peuvent être garantes de la liberté d'appropriation des habitants. La transformation architecturale s'attache à concevoir la compétence des structures à générer la performance des habitants. Elle opère par ajouts, adjonctions, enjambements, extensions, prolongements, procédant ainsi d'une logique d'incrémentation architecturale⁴. L'architecture de transformation est envisagée sous un angle sociotechnique⁵, pour l'ensemble des relations que ces techniques donnent à articuler avec le milieu vivant : mode de chantier, usages possibles, action des habitants sur leur cadre de vie. La notion de transformation articule la dimension sociale à la dimension architecturale. Ainsi l'architecture de la transformation *fait avec*⁶ les expériences singulières et communes dans un milieu.

Les pratiques de transformation des logements sociaux existants, telles qu'elles sont ainsi définies, demeurent minoritaires en France et elles sont peu abordées

¹ Henri LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1968.

² Lucie BONNET, *La métamorphose du logement social : faire de l'habitat le support de capacité*, op. cit.

³ Gilbert SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 2012.

⁴ Caroline DIONNE, « L'architecture incrémentaliste au service du savoir-vivre », *Tracés*, 2013, p. 4-7.

⁵ Madeleine AKRICH, « L'approche sociotechnique », France, 2013.

⁶ Tim INGOLD, *Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture*, Bellevaux, Éditions Dehors, 2017. ; Jean-Marc BESSE, *La nécessité du paysage*, Marseille, Parenthèses, 2018.

INTRODUCTION

sous l'angle de la théorie de la conception¹. Les opérations exemplaires réalisées par Lacaton & Vassal, Frédéric Druot et Christophe Hutin ont pourtant montré les avantages économiques, architecturaux, écologiques, sociaux et politiques de la transformation sur les programmes de démolitions-reconstructions et sur ceux qui se limitent à la réhabilitation technique des édifices. Alors qu'elles sont reconnues pour leur intérêt social, économique, écologique, patrimonial et que les architectes qui les pratiquent sont reconnus et célébrés à l'international par leurs pairs², ces opérations demeurent au rang des exceptions. La pratique de transformation semble se heurter à une culture des modes d'intervention architecturale sur les logements existants qui exclut le scénario qu'elle propose. La transformation par la contemporanéisation du logement, que cette recherche souhaite partager comme une méthode opérationnelle, apparaît comme un impensé dans les cadres institutionnels du montage des projets. Le problème que tente de soulever notre recherche est que la société attend des architectes une maîtrise des coûts d'opération sur des patrimoines historiquement laissés à l'abandon, alors que la transformation architecturale, qui est une piste d'action possible, ne semble pas encore inscrite sur les agendas des politiques du logement. La transformation architecturale pourrait-elle constituer une troisième voie non seulement réaliste, mais constituant un progrès d'intervention sur les habitats existants face à l'évolution contemporaine de nos sociétés ? L'objectif de notre recherche est de tenter de démontrer scientifiquement l'intérêt et les méthodes de transformation en architecture, dans le but de contribuer à l'élaboration de démarches de conception fondées sur une culture de l'architecture des processus.

¹ Yankel FIJALKOW, Anne-Laure JOURDHEUIL et Alexandre NEAGU, « Le relevé habité face à la vulnérabilité résidentielle », SociologieS, 2021, Url : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03327809>.

² Les architectes Lacaton & Vassal ont été lauréats du Pritzker Price en 2021 ; le projet de la transformation de la Tour Bois-le-Prêtre a été lauréat de l'Équerre d'Argent en 2011 (équipe Lacaton & Vassal et Frédéric Druot) ; le projet G, H et I du Grand Parc a été lauréat du prix Mies-van-der-Rohe en 2019 (équipe Lacaton & Vassal, Frédéric Druot et Christophe Hutin) ; le projet de Christophe Hutin Architecture « *Les communautés à l'œuvre* » est lauréat du pavillon français lors de la 17^{ème} biennale d'architecture de Venise.

Réflexion critique sur la pratique de transformation à partir d'un terrain de recherche-action : l'expérience du projet de transformation architecturale de la cité de Beutre

Dans le cadre de ces débats contemporains sur la transformation architecturale, je suis entrée dans une démarche de recherche à partir de mon activité d'architecte praticienne. Cette recherche est le fruit d'années de pratiques de transformation architecturale au sein de l'agence Christophe Hutin Architecture à Bordeaux, plusieurs fois en collaboration avec les architectes Lacaton & Vassal et Frédéric Druot. Ma démarche de recherche correspond à une posture de praticienne et à la fois constitue un moyen de produire du savoir situé sur les théories et pratiques architecturales de transformation. Cette posture de praticien-réflexif¹ me permet d'étudier une possibilité de renouvellement des pratiques du métier. En particulier, la thèse s'est élaborée à partir d'un terrain expérimental de recherche-action : le projet de transformation de la cité de Beutre à Mérignac. Depuis son démarrage en 2019, j'en ai été l'architecte chargée d'opération au sein de l'agence Christophe Hutin Architecture. En reprenant le cadre analytique du « projet comme outil de recherche »² de l'architecte et théoricienne Antonella Tufano, la thèse tente de produire un savoir réflexif issu d'une pratique en situation d'expérimentation. Ma posture de recherche a fait partie de ma démarche de praticienne, en tant qu'architecte sur le projet, *in situ*, depuis son démarrage dans la cité. Nous avons mis au point une convention CIFRE au sein de l'agence, me permettant d'élaborer la possibilité d'un retour réflexif sur cette démarche expérimentale³ de projet transformationnel.

La cité de Beutre, construite en deux phases en 1967 et 1969, est une ancienne cité de transit de 93 logements située à proximité de la base aérienne 106 de Bordeaux-Mérignac. Les cités de transit⁴ correspondent à des programmes de logements différenciés, relevant des dispositifs d'urgence⁵ construits dans les

¹ Donald A. SCHON, *The Reflective Practitioner : How Professionals Think In Action*, London, Basic Books, 2008.

² Antonella TUFANO, *Faire des projets, fabriquer des projets*, Nancy, Éditions Universitaires de Lorraine, 2015.

³ Pascal NICOLAS-LE STRAT, *Quand la sociologie entre dans l'action*, Rennes, Editions du Commun, 2018.

⁴ Colette PÉTONNET, *Ces gens-là*, Paris, Maspéro, 1968.

⁵ Maxime FELDER et al., « Between Hospitality and Inhospitality: The Janus-Faced "Arrival Infrastructure" », *Urban Planning*, n° 5, 28 juillet 2020, p.

INTRODUCTION

années 1960, destinés à loger temporairement des personnes issues de l'immigration postcoloniale. Conçus comme des édifices temporaires¹, les bâtiments ont été livrés selon des standards situés en deçà des normes de droit commun du logement social de l'époque. La cité de Beutre n'a pas échappé à l'histoire des cités de transit : elle n'a pas été transitoire, les habitants sont restés et les familles y vivent encore aujourd'hui après quatre générations². Ils ont du faire face à la réalité de l'absence d'entretien du bailleur social sur une durée de cinquante ans, dont il a annoncé assumer la responsabilité en 2019 au lancement du projet. Ainsi, les habitants continuent de réaliser spontanément dans leurs maisons dont ils sont locataires des travaux importants d'autoconstruction³ : travaux d'agencement, d'extension, d'aménagements, d'embellissements, de jardinage. L'architecture de la cité initialement répétitive et standardisée recouvre, cinquante années après, une réalité organique, complexe et incrémentale⁴, composée de logements devenus progressivement différents. Le caractère hétérogène des architectures rend perceptibles des trajectoires singulières et communes de reconstruction⁵. Cette réalité conduit à redéfinir la démarcation architecturale entre formel et informel⁶. Ces multiples transactions révèlent comment l'espace architectural est processuellement construit sur la durée⁷ par les actes d'organisation productive issus d'un travail de subsistance⁸ ordinaire contribuant à la vie commune, œuvre quotidienne⁹ des réseaux de survie¹⁰, de résistance et des savoirs habitants.

En 2019, s'inscrivant contre la fatalité des démolitions des cités de transit¹¹, le bailleur social Aquitanis, ancien OPHLM de la Communauté Urbaine de Bordeaux, lance un projet de rénovation de la cité. Le contexte est marqué par une pression

¹ Jean-Paul TRICART, « Genèse d'un dispositif d'assistance : les "cités de transit" », *Revue française de sociologie*, vol. 18, n° 4, 1977, p. 601-624.

² Colette PÉTONNET, *Ces gens-là*, *op. cit.*

³ John F. C. TURNER, *Housing by People : Towards Autonomy in Building Environments*, *op. cit.*

⁴ Lucien KROLL, *Tout est paysage*, *op. cit.*

⁵ Jean-François LAÉ, Numa MURARD et Michel MARIÉ, *Mémoire des lieux : une histoire des taudis*, *op. cit.*

⁶ Colin MCFARLANE, « Repenser l'informalité : la politique, les crises et la ville », *Lien social et Politiques*, n° 76, 2016, p. 44-76.

⁷ EQUIPOARQUITECTURA, *¡El tiempo construye! / Time Builds!*, Mexico, Editorial GG, 2013.

⁸ COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La ville vue d'en bas : travail et production de l'espace populaire*, *op. cit.*

⁹ Geneviève PRUVOST, *Quotidien politique*, *op. cit.*

¹⁰ Jean-François LAÉ, Numa MURARD et Fabien DESHAYES, *Les réseaux économiques souterrains en cité de transit (1981-2010)*, 2022, Url : <https://data.sciencespo.fr/dataset.xhtml?persistentId=doi:10.21410/7E4/RWVJOR>.

¹¹ Agnès BERLAND-BERTHON, « La démolition de logements sociaux : retour sur l'histoire d'une non-décision », *Urbanisme*, n° 349, 2006, p. 9-14.

INTRODUCTION

foncière liée à l'inscription de Beutre dans le secteur de l'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) appelée Aeroparc¹. Le commanditaire se distingue pour cette opération comme un bailleur social se positionnant contre la démolition des logements sociaux et avec à son actif des expérimentations exemplaires dont le projet de transformation des bâtiments G, H et I de la cité du Grand Parc² à Bordeaux et le projet de réhabilitation inclusive de la cité Claveau³. Dans cette continuité d'un volontarisme expérientiel porté par le bailleur, le projet de Beutre représente une commande rare où les architectes sont attendus sur une mission classique de réhabilitation mais aussi sur une mission de médiation. L'agence Christophe Hutin Architecture⁴ a été retenue pour ce projet de la réhabilitation qui s'est contractualisé sous forme d'un premier marché subséquent d'un accord cadre. Le projet de réhabilitation est ainsi présenté par le bailleur comme une première étape contractuelle d'un travail au long cours devant donner suite à une étude urbaine sur un périmètre élargi à 30 hectares.

Pour ce projet, l'équipe des architectes choisit de réaliser les études de conception *in situ* dans l'une des maisons de la cité, suivant la méthode de la « permanence architecturale »⁵, selon laquelle les architectes, en travaillant sur le terrain, peuvent créer des relations de familiarité et la possibilité d'une écoute des habitants. L'agence est associée au paysagiste Cyrille Marlin⁶ qui met au point une méthode d'action paysagère avec le paysagiste et jardinier Jean-Baptiste Poinot en immersion dans la cité sur la durée. Avec son équipe de bureaux d'études techniques⁷, l'agence a expérimenté des méthodes, outils et dispositifs de projet en enquête *in situ* de divers ordres que cette recherche propose d'analyser : développements d'outils sociotechniques d'enquête de conception (documents

¹ <https://www.a234.fr/projets/operation-d-interet-metropolitain-bordeaux-aeroparc/>

² Projet réalisé par les architectes Lacaton & Vassal, Frédéric Druot et Christophe Hutin.

³ Projet réalisé par l'architecte Nicole Concordet.

⁴ Christophe HUTIN et al., *Les communautés à l'œuvre*, op. cit.

⁵ Edith HALLAUER, « La permanence architecturale », dans *Les Éditions Hyperville*, 16 octobre 2015, Url : <https://editions.hyperville.fr/la-permanence-architecturale/>.

⁶ Cyrille Marlin est paysagiste, enseignant-chercheur à l'ENSAP Bordeaux. Pour le projet de Beutre, il a sous-traité les missions de relevés de jardins de Beutre à des jeunes paysagistes, Amandine Saget et Jean-Baptiste Poinot.

⁷ Concernant les études techniques, l'agence s'entoure d'une équipe technique de bureaux d'études avec un ingénieur structure bois (C.E.S.M.A.), un ingénieur structure béton (Fournier Ingénierie), un ingénieur fluide (S.O.I.T.), un ingénieur thermique (180° Ingénierie), un ingénieur amiante (Atlantic Ingénierie), et un économiste de la construction (V.P.E.A.S).

INTRODUCTION

graphiques diagrammatiques, films, photographies), micro-chantiers *in situ*, dispositifs divers d'occupation de la place centrale et de jardinage dans la cité. Sur la durée des études de conception, le travail a articulé l'action de terrain avec une démarche réflexive sur les expérimentations en constituant une communauté scientifique et intellectuelle en invitant, via des dispositifs de rencontres, des chercheurs, artistes, philosophe, anthropologues, biologistes, jardiniers. Le projet architectural a aussi initié un projet de résidence d'artistes au long cours dans la cité avec le Parti Collectif¹, qui s'est déroulé parallèlement aux études de conception. Diverses productions documentaires issues d'outils spécifiques de documentation de l'expérience ont été exposées à la 17^{ème} Biennale d'architecture de Venise pour l'exposition *Les communautés à l'œuvre*², dont Christophe Hutin a été commissaire en 2021.

La cité de Beutre est un cas typique d'habitat où la commande d'un projet de réhabilitation technique apparaît aux architectes comme insuffisante pour traiter la question du logement contemporain³. Une réhabilitation budgétée comme un *minima* techniquement nécessaire, ne saurait aborder la question architecturale contemporaine du logement – à savoir maximiser les surfaces utiles, le bénéfice de la lumière et la fluidité des circulations. L'enquête du projet architectural a révélé que les conséquences de l'absence d'intervention du bailleur social sur cinquante années dans la cité sont quantifiables et qualifiables d'un point de vue sociotechnique : aggravation sur la durée de la dégradation d'éléments constructifs et techniques, prise en main par les habitants des travaux donnant lieu à des architectures informelles avec leurs forces et leurs limites, progression de situations de vulnérabilité résidentielle avec des cas de surpeuplement et d'insalubrité réparable. Sur la durée des études déroulées en immersion dans la cité, la conception s'est attachée à concevoir un projet de transformation processuelle et capacitaire dans une maîtrise des coûts, cherchant à renouveler les méthodes de conception avec les habitants. Or, à mesure que les études architecturales se sont précisées et ont chiffré les conséquences de cinquante années d'absence

¹ <https://www.particollectif.fr/spectacles/pli-projet-de-longue-implantation/>

² Christophe HUTIN et al., *Les communautés à l'œuvre*, op. cit.

³ Henri LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, op. cit.

INTRODUCTION

d'intervention, l'avenir de la cité s'est avéré, à plusieurs reprises, menacé : sur la durée des trois années d'études de conception, le spectre de la démolition a semblé revenir selon les périodes, peser sur la balance des choix financiers du bailleur. Cette situation d'incertitude sur la continuité du projet et sur le devenir de la cité, constitue peut-être pour cette recherche ce que l'anthropologue Éric Chauvier appelle un « trouble fondateur »¹. Cette précarité chronique, alors que les études projet transformationnel sont en cours d'exécution, pourrait être interprétée comme révélatrice de la difficulté à construire et partager une culture institutionnelle de la transformation. En proposant en effet un déplacement des exigences au-delà des normes vers l'objectif du *maximum*², le projet transformationnel des logements déplace les attendus d'une commande que le cadre institutionnel, financier, opérationnel et culturel³ a des difficultés à mettre en place.

La recherche-action sur le projet de Beutre s'inscrit dans le cadre d'une pragmatique de l'expérience⁴. D'abord, elle rejoint les pratiques de la « théorie ancrée » (*grounded theory*)⁵ en sciences sociales, qui correspond à des méthodes de recherche qualitative reposant sur une interprétation de données empiriques produites sur le terrain. Elle fait ensuite référence aux situations d'apprentissage⁶ par l'enquête anthropologique⁷ en situation d'interaction ordinaire⁸. Enfin, elle s'insère dans la théorie du « praticien-réflexif »⁹ de Donald A. Schön concernant la production du savoir dans l'action. Avoir été au quotidien une architecte dans la cité de Beutre¹⁰ au contact des habitants, a contribué à construire une trajectoire scientifique située¹¹ entre expertise et expérience vécue. Cette recherche en cours

¹ Éric CHAUVIER, *Anthropologie de l'ordinaire*, op. cit. p108

² Frédéric DRUOT, Anne LACATON et Jean-Philippe VASSAL, *Plus : les grands ensembles de logements*, op. cit.

³ François JULLIEN, *Les transformations silencieuses*, Paris, Grasset, 2010.

⁴ Joelle ZASK, « Anthropologie de l'expérience », dans *Vie et expérimentations. Peirce, James, Dewey*, Paris, Vrin, 2007, p. 129-146.

⁵ Barney G. GLASER et Anselm Leonard STRAUSS, *La découverte de la théorie ancrée*, Malakoff, Armand Colin, 2017.

⁶ Tim INGOLD, *L'anthropologie comme éducation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018.

⁷ Tim INGOLD, *Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture*, op. cit.

⁸ Éric CHAUVIER, *Anthropologie de l'ordinaire*, op. cit.

⁹ Donald A. SCHÖN, *The Reflective Practitioner : How Professionals Think In Action*, op. cit.

¹⁰ Laura CENTEMERI, « Entre expertises et émotions : les conflits relatifs à l'extension de l'aéroport de Milan Malpensa », dans *Emotions et expertises*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 127-146.

¹¹ Donna HARAWAY, « Savoirs situés : question de la science dans le féminisme et privilège de la perspective partielle », dans *Manifeste cyborg et autres essais: sciences, fictions, féminismes*, Paris, Exils, 1991, Url : <https://ecole-lacanienne.net/wp-content/uploads/2019/03/4-Savoirs-situ%C3%A9s-8.pdf>.

d'action m'a conduite à élaborer des analyses portant sur la production architecturale processuelle des habitats, sur un positionnement face aux impératifs démocratiques et écologiques, sur des enseignements théoriques et pragmatiques concernant les savoirs *de l'action*, *en action* et *sur l'action*, sur la formulation d'un répertoire d'outils de l'action-réflexive à partir d'expérimentations concrètes ainsi que sur des mises en perspective critiques de la possibilité de la transposition de la méthode sur de nouveaux terrains. À partir de l'expérimentation du projet de Beutre, cette thèse présente une prise de recul critique sur la confrontation des architectes au réel, et cherche à élaborer certains outils théoriques issus de mises en situation.

La recherche de la *conception ouverte*, comme pratique opérationnelle de transformation

La thèse interroge les conditions opérationnelles des pratiques de conception architecturale du projet de transformation des milieux habités existants. A partir d'un retour réflexif sur le projet expérimental de Beutre, elle propose d'élaborer une théorie de la *conception ouverte*, pour définir et caractériser une méthode contextuelle, processuelle et capacitaire de transformation architecturale avec les habitants. Le terme reprend au concept de « machine ouverte » du philosophe des techniques Gilbert Simondon¹, l'idée d'un type de technique qui ouvre la possibilité aux utilisateurs d'en faire un usage émancipé. Ensuite, elle emprunte à la notion de « forme ouverte »² de l'architecte polonais Oskar Hansen, le principe d'intégrer dans les projets d'architecture les multiplicités d'actions avec les habitants dans un milieu donné. Enfin, elle reprend à la notion de « partition ouverte »³, telle qu'employée par le philosophe, urbaniste et jazzman allemand Christopher Dell, la perspective d'une possibilité de maîtrise de l'improvisation du concepteur en situation d'exercice.

¹ Gilbert SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, op. cit.

² James HUTCHINSON, *Open Form : Space, Interaction, and the Tradition of Oskar Hansen*, Berlin, Sternberg Press, 2014.

³ Christopher DELL, *La Ville Comme Partition Ouverte*, Zürich, Lars Müller Publishers, 2016.

INTRODUCTION

La mobilisation de la notion de *conception ouverte*, nous permet de traiter notre objet de recherche selon trois registres de questionnement de la conception en architecture :

— Le premier questionnement concerne le rapport du projet architectural à la complexité des habitats, que les représentations majoritaires invisibilisent, disqualifient et caractérisent par leur distance à la norme. La mobilisation de la *conception ouverte* permettrait de réfléchir aux pratiques du projet architectural qui, face à la complexité des situations habitées, œuvrent à enrichir la formulation des problèmes plutôt qu'à tenter de formuler des solutions comptables à des programmes. Comment les architectes peuvent-ils avoir accès à la complexité de ces habitats et mettre en valeur leurs ressources ? Comment éventuellement concevoir des interventions contemporaines sans simplifier la complexité des habitats existants, sans en réduire l'hétérogénéité, et sans en menacer les dynamiques d'actions collectives informelles qui produisent l'espace populaire ? Comment faire pour que des interventions puissent contribuer à favoriser les multiplicités des appropriations des habitants et enrichir les relations qu'ils déploient avec leur milieu ? En quoi un projet architectural peut concevoir la possibilité d'une expérience commune à partir des singularités individuelles ? Dans l'optique d'agir avec la complexité des environnements, la démarche de *conception ouverte* emprunte aux architectes Anne Lacaton, Jean-Philippe Vassal et Frédéric Druot, un parti pris de départ : l'observation de chaque logement d'un ensemble pourrait constituer une stratégie de conception avec la complexité des existants. L'observation des habitats depuis les intérieurs donnerait éventuellement accès à la diversité, à l'inventivité¹ et aux caractères processuels et partagés des manières d'habiter dans des environnements construits. Observer² les logements pourrait inviter les concepteurs à mesurer et interpréter en détails les habitats comme autant de situations construites³ singulières et irréductibles, ainsi qu'à comprendre les systèmes, réseaux et organisations constitutives des expériences multiples de

¹ Pénélope de BOZZI et Ernesto OROZA, *Objets réinventés*, Paris, Alternatives, 2002.

² Cyrille MARLIN, « Ce qu'observer veut dire : Place de l'observation des paysages dans une pratique professionnelle de paysagiste », *Projets de paysage*, n° 15, 2016, Url : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/ce_qu_observer_veut_dire.

³ Jean-Louis VIOLEAU, *Situations construites*, Paris, Sens & Tonka, 1998.

INTRODUCTION

l'habiter¹. Cette activité attentive renseignerait en précision la complexité de la vie qui transforme l'architecture au-delà de ce qui est initialement prévu par les constructions d'origine : la quotidienneté² des pratiques informelles, les tactiques et combines³, les illégalismes⁴ et les ruses⁵ ainsi que les liens d'interdépendances qui permettent et renforcent ces pratiques. Partir de l'observation de chaque logement pourrait rendre possible la compréhension du travail du commun⁶ sans réduire la singularité des expériences ordinaires⁷ ni soustraire les actions quotidiennes des « contre-publics »⁸. Un tel parti pris conduirait à appréhender les différentes relations de réciprocité entre l'expérience du commun⁹ et la singularité des expériences individuelles¹⁰ pour mieux interagir dans un projet avec ces relations. Aborder ainsi la question du logement ne semble pas être le choix le plus répandu pour construire autrement¹¹, car les projets de logements s'insèrent dans le cadre de la commande publique connu pour être des plus normatifs¹². Pour être opérants, de tels projets nécessitent pour les concepteurs de se doter de techniques, outils et méthodes, dont cette thèse propose d'énoncer les principes et de déplier les dispositifs. La *conception ouverte* permettrait de conduire un projet de transformation architecturale en abordant à la fois le système des milieux habités et l'irréductibilité de ses détails.

— Le deuxième questionnement de la conception architecturale abordé concerne le rapport d'horizontalité des architectes avec les habitants. Alors que la

¹ Thierry PAQUOT, Michel LUSSAULT et Chris YOUNÈS, *Habiter, le propre de l'humain*, Paris, La Découverte, 2007.

² Bruce BÉGOUT, *La découverte du quotidien*, Paris, Pluriel, 2018.

³ Michel de CERTEAU, Pierre MAYOL et Luce GIARD, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire, op. cit.*

⁴ Thomas AGUILERA, *Gouverner les illégalismes urbains : les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et de Madrid*, Paris, Dalloz, 2017.

⁵ Marcel DETIENNE et Jean-Pierre VERNANT, *Les ruses de l'intelligence : la mètis des Grecs*, Paris, Flammarion, 2008. ; Eleonora DIAMANTI, « Ruse et triche dans l'espace urbain », dans *La ruse : Entre la règle et la triche*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, p. 169-188. ;

⁶ Pascal NICOLAS-LE STRAT, *Le travail du commun*, Saint-Germain-sur Ile, Editions du Commun, 2016.

⁷ Cyrille MARLIN, *L'expérience ordinaire : fabrication d'un énoncé de jardin*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2008.

⁸ Nancy FRASER, « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », dans *Jurgen Habermas : Democracy and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 109-142.

⁹ Philippe SIMAY, Claire BROSSAUD et Sandra FIORI, « Les communs urbains : nouveau droit de cité ? », *Métropolitiques*, 2019, Url : <https://metropolitiques.eu/Les-communs-urbains-nouveau-droit-de-cite.html>.

¹⁰ Joëlle ZASK, *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2011.

¹¹ Patrick BOUCHAIN, *Construire autrement*, Arles, Actes Sud, 2006.

¹² Annie ZIMMERMANN, Thierry PAQUOT et Patrick BOUCHAIN, « Dé-normer le logement social, pour une ville solidaire : entretien avec Patrick Bouchain », *Urbanisme*, n° 360, 2008, p. 21-24.

INTRODUCTION

participation est devenue une injonction aussi floue qu'incontournable¹ dans les projets d'architecture, la mise en action des habitants dans un projet architectural est-elle gage d'émancipation ? Comment concevoir un projet avec le pouvoir des habitants dans son intensité ? A quelles conditions l'organisation institutionnelle d'un projet architectural peut-elle stimuler des actions singulières et collectives émancipées ? Quelles sont les structures organisationnelles qui, non seulement n'empêchent pas la spontanéité des initiatives habitantes, mais valorisent les savoirs habitants pour agir avec ? Comment faire en sorte que la rencontre entre les expertises des habitants et des architectes ne réduise pas le savoir de l'autre ? Dans une époque où la conception du logement valorise les « capacités des locataires »², dans quelle mesure un projet architectural peut-il laisser du pouvoir aux habitants sans défausser un bailleur de ses responsabilités de service social du logement ? La *conception ouverte* est une méthode de confrontation à la réalité des habitats qui est fondée sur une pratique de l'enquête³. Cette technique s'appuie en particulier sur des outils de documentation et des dispositifs d'interaction⁴ cherchant à aller au plus proche des situations habitées. Elle vise également à articuler le processus du temps long dans lequel elle s'insère avec l'immédiateté des actes quotidiens auxquels elle participe⁵. Elle croise enfin différentes modalités d'actions avec les habitants entre l'échelle des expériences singulières et celle des expériences du commun. D'une manière pragmatique, la *conception ouverte* invite l'architecture en démocratie à partir d'une pratique partagée de l'enquête⁶.

— La troisième question posée sur la conception renvoie à la caractérisation des pratiques du projet architectural, non pas convergentes et déterminées, mais processuelles et indéterminées. Dans un contexte d'habitat processuel autoconstruit, dans quelles mesures faut-il normaliser ou informaliser les méthodes d'intervention architecturale ? Comment organiser et favoriser la diversité des expériences performatives de l'habiter ? Quelles sont les structures stratégiques du

¹ Loïc BLONDIAUX et Yves SINTOMER, « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n° 57, 2002, p. 17-35.

² Lucie BONNET, La métamorphose du logement social : faire de l'habitat le support de capacité, op. cit.

³ Joëlle ZASK, *Introduction à John Dewey*, Paris, La Découverte, 2015.

⁴ Erving GOFFMAN, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.

⁵ Joëlle ZASK, *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, op. cit. Patrick BOUCHAIN, *Construire autrement*, op. cit.

⁶ Joëlle ZASK, *Introduction à John Dewey*, Paris, La Découverte, 2015.

projet qui peuvent générer les contingences, les imprévus, les possibilités du dissensus ? Quelles sont les méthodes opérationnelles pour maîtriser une part d'improvisation du projet architectural ? La *conception ouverte* propose des techniques pour préciser les études de conception architecturale au fil du projet en gardant une souplesse d'action sur le terrain. Elle peut constituer une méthode pour concevoir des interventions sur mesure auprès de chaque logement, dans un ensemble d'habitat existant multiple, hétérogène et processuel. Inspirée des méthodes de la pédagogie institutionnelle, elle permet de coordonner des groupes et des activités en laissant une place aux singularités. La *conception ouverte* propose des outils et dispositifs permettant au concepteur d'opérer en « conversation avec la situation »¹.

Organisation de la thèse

La thèse s'organise en deux parties, la première met en perspective le contexte de l'expérience du projet de transformation de la cité Beutre et la seconde est une réflexion critique sur les enseignements de cette expérience conduisant à dégager les principes de la *conception ouverte*.

La première partie intitulée « La cité informelle : une architecture performative » développera en deux chapitres une analyse contextuelle, historique et culturelle de la manière dont le renouvellement des pratiques de transformation architecturale en quartier populaire peut s'élaborer.

— Le premier chapitre « Habiter l'informel », proposera une interprétation de ce que représente l'architecture de la cité de Beutre dans le champ du logement social. Dans un premier temps, le paragraphe « 1.1 Habiter aux marges du logement social » déploiera une analyse à partir de ce cas singulier, de l'architecture de l'habitat des marges comme un prisme, pouvant activer une lecture *en creux* de l'histoire de la production architecturale normalisée du logement. Cette réflexion mettra en évidence comment l'architecture historique des cités de transit, dispositif de

¹ Donald A. SCHON, *The Reflective Practitioner : How Professionals Think In Action*, op. cit. Le titre est traduit dans la publication française par « Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel »

INTRODUCTION

logement différencié échappant au droit commun réservé aux étrangers, peut interroger la question contemporaine du logement en général, à l'aune des métamorphoses du logement social¹. Dans une perspective critique du désengagement de l'action publique, la réflexion soulignera les forces des résistances quotidiennes des habitants en situation de vulnérabilité. Habiter l'informel recouvre des logiques de survie, de ruses, d'inventivité et d'organisation structurée. L'invisibilisation systématique de ces logiques, issue des représentations dominantes sur les quartiers populaires, peut conduire les projets d'architecture à les négliger voire à les détruire. Dans un deuxième temps, le paragraphe « 1.2 Les logiques de l'habitat informel » identifiera trois lectures de la production informelle de l'architecture. D'abord, l'analyse pointera une critique des interprétations des informalités urbaines qui valorisent trop souvent la capacité de résilience des individus mais qui masquent en réalité des inégalités structurelles et des dysfonctionnements du politique, dont l'architecture des espaces populaires est la résultante directe. Ensuite, dans une tentative de « resignification »² des habitats informels à partir de leurs ressources et de leurs diversités, l'analyse montrera comment les communautés habitantes peuvent constituer des forces de transformation³. Enfin, elle explorera dans quelle mesure le cadre analytique critique de l'« agency »⁴ peut être mobilisée par des concepteurs pour comprendre et agir avec les habitants. Dans un troisième temps, le paragraphe « 1.3 Analyse de l'habitat informel, dans un monde incertain » ouvrira d'une réflexion sur l'impératif contemporain écologique et social de ne pas laisser dépérir les architectures d'habitat social en voie de dégradation. Il interrogera l'avenir des pratiques des architectes avec les informalités architecturales dans un monde incertain⁵. L'observation des limites des logiques des réhabilitations conduira notre texte à constater la nécessité d'un dépassement. L'étude suggérera de partir de

¹ Lucie BONNET, *La métamorphose du logement social : faire de l'habitat le support de capacité*, op. cit.

² Judith Pamela BUTLER, *Le pouvoir des mots : politique du performatif* traduit par Charlotte Nordmann, Paris, Éditions Amsterdam, 2004.

³ Daniel ESTEVEZ, « Les communautés, une force de transformation », *loc. cit.*

⁴ Marie-Hélène BAQUÉ et Carole BIEWENER, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, op. cit.

⁵ Michel CALLON, Pierre LASCOUMES et Yannick BARTHE, *Agir dans un monde incertain*, Paris, Éditions Points, 2014.

l'observation de l'intérieur de chaque logement pour aborder la contemporanéisation des édifices par la transformation architecturale.

— Le second chapitre « une architecture performative » propose une interprétation de l'architecture des processus à partir du concept de la performativité¹, d'abord sous l'angle de la théorie architecturale et ensuite sous l'angle des savoir-faire de la transformation. Sur le plan théorique dans un premier temps, le paragraphe « 2.1 Les trois registres de l'architecture performative » présentera une interprétation des théories de l'architecture des processus dans leur complexité en organisant trois registres graduels de la performativité. D'abord, le registre écologique exposera comment l'incrémentalisme² et le non-extractivisme³ éclairent l'architecture des processus. Ensuite, le registre des agencements analysera les apports de la notion d'*agency* à l'architecture processuelle des habitats complexes en situations critiques. Enfin, le registre de l'improvisation prolongera l'analyse des processus performatifs en activant une lecture du projet comme une technologie de l'improvisation. Sur le plan des savoir-faire dans un second temps, le paragraphe « 2.2 Un énoncé des savoirs de transformation en architecture » développera une réflexion en reprenant la dialectique entre tactique et stratégie⁴. Elle analysera d'un côté les savoirs tactiques des habitants dans leur hétérogénéité en soulignant la dimension partagée et commune de ces savoirs. Elle explicitera de l'autre, les savoirs stratégiques de transformation que déploient les architectes dans leurs pratiques, pouvant agir sur deux modalités, soit sur les capacités des édifices, soit sur les relations de transaction entre les habitants et leur environnement.

Après avoir observé la transformation comme un fait architectural performatif dont il est possible de caractériser les savoirs, nous souhaitons réfléchir à la manière dont les concepteurs peuvent développer des outils de connaissance et d'action pouvant œuvrer à une architecture des processus. La seconde partie du manuscrit intitulée « L'architecture de la transformation : une écologie de la *conception*

¹ Tiphaine ABENIA et al., « Une architecture performative », *loc. cit.*

² Lucien KROLL, *Tout est paysage*, *op. cit.*

³ Space CAVIAR, *Non-extractive architecture : on designing without depletion*, Berlin, Sternberg Press, 2021.

⁴ Michel de CERTEAU, Pierre MAYOL et Luce GIARD, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, *op. cit.*

ouverte » tentera de théoriser en trois chapitres les pratiques des architectes avec les habitants des quartiers populaires en formulant des pistes de méthode.

— Le premier chapitre « Imaginaires du principe de transformation : fondements théoriques et méthodologiques d'une attitude » proposera de penser la transformation par une interprétation du courant du pragmatisme en architecture. La lecture pragmatique pourrait permettre à des concepteurs d'interroger, dans leur confrontation au réel, les conséquences pratiques des transformations qu'ils engagent sur la vie des habitants. Dans un premier temps, notre analyse mettra en lumière, dans le paragraphe « 1.1 l'architecture avec le pouvoir des habitants, l'hypothèse démocratique », un raisonnement à partir de trois dialogiques. D'abord, elle montrera les apports de John Dewey¹ pour penser l'architecture de la transformation avec les notions d'expérience et d'hétérogénéité. Ensuite, elle expliquera les apports de Jacques Rancière² pour penser le projet d'architecture avec les notions de dissensus et de libre usage. Enfin, elle soulignera les apports de Nancy Fraser³ pour aborder les questions d'égalité et de reconnaissance dans un projet avec les habitants. Dans un deuxième temps, le paragraphe « 1.2 expérience du temps et des liens en architecture » développe une réflexion sur l'inscription du projet dans un rapport au temps long. Il montrera comment l'expérience de la confrontation au réel sur la durée amène les concepteurs à travailler avec le quotidien des communautés habitantes. Inspirée des pratiques anthropologiques de l'enquête ordinaire⁴, l'observation en action peut autoriser à développer l'architecture de l'attention⁵, à élaborer des liens de résonance avec les habitants et leur milieu, et à favoriser les jeux de déplacements des rôles des architectes par rapport à leur statut⁶. Dans un troisième temps, nous tenterons de montrer dans le paragraphe « 1.3 Une écologie de la transformation architecturale » en quoi la transformation peut constituer une écologie de la conception. L'analyse proposera

¹ Joëlle ZASK, *Introduction à John Dewey, op. cit.*

² Jacques RANCIÈRE, *Le spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique, 2015.

³ Nancy FRASER, « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, vol. 23, n° 1, 2004, p. 152-164, <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-1-page-152.htm> (Page consultée le 23 février 2022).

⁴ Éric CHAUVIER, *Anthropologie de l'ordinaire, op. cit.*

⁵ Joan C. TRONTO, *Un monde vulnérable*, Paris, La Découverte, 2009.

⁶ Patrick GEFFARD, « Une évocation de la pédagogie institutionnelle », dans *Une éducation européenne. De Célestin Freinet aux pédagogies institutionnelles*, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes, 2016, p. 45-51.

INTRODUCTION

d'abord de développer l'idée d'une architecture des milieux, ensuite d'expliciter le raisonnement de l'intensité du non-agir et enfin d'exposer le principe d'augmentation de l'architecture. Démocratie, temps et écologie sont ainsi les trois jalons théoriques qui nous conduisent à formuler dans le dernier paragraphe « 1.4 la conception par l'enquête : une méthode fondée sur le réel » la proposition de la méthode de l'enquête architecturale pour le projet de transformation des habitats. L'enquête architecturale sera analysée comme une méthode opérationnelle de *conception ouverte*. En effet, nous verrons qu'elle réunit trois qualités favorables pour accéder à la complexité des milieux habités et pour en expérimenter les supports. La première est une qualité interprétative : l'enquête architecturale part de l'interprétation de situations réelles. La seconde est une qualité structuraliste : l'enquête vise à ce que la conception des espaces stimule les multiplicités des situations sans les prédéterminer. La troisième est une qualité expérientielle : l'enquête amène les architectes à participer aux situations sur lesquelles ils interviennent.

— Le deuxième chapitre « Langages, temps et outils de la conception : rendre la transformation opérante » tentera de présenter des clés opérationnelles pour les pratiques architecturales. Le paragraphe « 2.1 L'espace expérimental de la transformation » étudiera dans un premier temps les principes des outils de la *conception ouverte*. Il montrera que ces outils constituent les structures fondamentales de l'espace expérimental de la conception. Les outils de la *conception ouverte* sont des outils capables de générer chez les concepteurs un regard opératoire sur les situations habitées complexes. Notre texte montera comment ces outils peuvent produire des activations singulières et partageables. D'abord, la réflexion soulignera que les outils du multiple peuvent être travaillés dans des dimensions critique, dialectique et dynamique. Ensuite, elle analysera comment l'usage du dissensus en conception peut servir à développer une attention complexe mettant en tension le détail et la globalité, à activer la performance d'une différenciation des modes de documentation, et à provoquer les expériences de rencontre. Dans un deuxième temps, notre étude présentera un répertoire de documents performatifs pour la *conception ouverte* : inventaires, relevés habités,

relevés de jardin, images-documents, diagrammes, scripts, séries, brèves, récits d'enquêtes.

— Le troisième chapitre « Carnet documentaire : outils, dispositifs, productions, expérimentations » prendra la forme d'un inventaire pour présenter, sur un mode d'échantillonnage¹, les différentes productions de la recherche-action menée à Beutre. Il explicitera ainsi l'hétérogénéité des expérimentations de ce projet-en-recherche, en permettant au lecteur de naviguer entre les détails et le tout et d'appréhender le processus de projet avec les habitants sur la durée. Grâce à une diversité de documents graphiques et écrits, il montra des restitutions d'expériences et des descriptions d'objets construits.

Pour « laisser la voie de l'enquête ouverte »², la thèse propose un chapitre conclusif en présentant un retour critique sur les différentes expérimentations du projet de Beutre, considéré comme une expérience de la *conception ouverte*. Le premier paragraphe intitulé « Dispositifs spatiaux : les expériences de la rencontre » exposera une mise en perspective critique de dispositifs spatiaux d'interaction éprouvés. Inspirés notamment du courant de la pédagogie institutionnelle, les dispositifs expérimentés par le projet ont cherché à agir sur différents types de relations que les habitants élaborent avec le commun. Chacun de ces dispositifs a travaillé les relations des habitants avec le projet à différents curseurs, entre l'échelle interindividuelle et l'échelle du commun³ : dispositifs d'occupation de la place centrale, dispositifs de partage de l'enquête en cours, dispositifs de réflexivité-partagée, dispositifs de regroupement, dispositifs rencontre interindividuelle. Le deuxième paragraphe intitulé « Structures et performances de la *conception ouverte* : le *projet improvisationnel* » reprendra le cadre d'analyse théorique du structuralisme en architecture pour comprendre la nature performative du projet. Il permettra d'activer une lecture de la *conception ouverte* sous l'angle de ses structures et de ses performances. Les structures seront caractérisées comme précises et indéterminées : elles sont constituées d'outils de documentation et

¹ Alvaro PIRES, « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », dans *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, G. Morin, 1997, p. 113-172.

² Joelle ZASK et al., *Vie et expérimentation : Peirce, James, Dewey*, Paris, Vrin, 2007.

³ Luca PATTARONI, « La trame sociologique de l'espace : éléments pour une pragmatique de l'espace et du commun », *SociologieS*, 2016, Url : <https://journals.openedition.org/sociologies/5435>.

INTRODUCTION

d'interaction, rendant possible une expertise de conception divergente, horizontale et ascendante. Ces structures permettent au concepteur d'ouvrir à toutes les parties prenantes – habitants, commanditaires, partenaires, artisans – la lecture d'un espace expérimental de conception. Dans cet espace ainsi structuré, peuvent advenir les performances du *projet improvisationnel* : à savoir un projet qui travaille à la fois en système et au cas par cas, sur le temps long et dans l'immédiat du quotidien, à l'échelle du commun et dans l'intime. Appliqué au cas du projet de Beutre, le projet improvisationnel pourra se décliner en trois modes. Nous verrons d'abord comment la conception a été organisée comme un espace diagrammatique dans lequel il est devenu possible, à Beutre, d'orchestrer 93 projets singuliers dans chacune des maisons avec les familles. En articulant une vision globale sur le système de la conception et certains cas singuliers de projets de maisons, la réflexion montrera comment le projet a exploré les technologies d'improvisation. Nous exposerons ensuite en quoi le projet a traversé des expériences de restructurations successives au fil de l'arrivée de nouvelles données. Enfin, nous révélerons comment le projet est entré en conversation avec la règle dans le contexte d'informalité, en particulier dans le fait de savoir interpréter les règles, de ne pas formaliser l'informel pour laisser du pouvoir aux habitants et de s'autoriser les bricolages institutionnels.

PARTIE 1

LA CITE INFORMELLE :

UNE ARCHITECTURE

PERFORMATIVE

CHAPITRE 1

HABITER L'INFORMEL

En tant qu'ancienne cité de transit épargnée des programmes de démolitions, la cité de Beutre ouvre directement le sujet d'un héritage singulier de l'histoire du logement social. Elle fait partie des dispositifs de logements spécialisés, massivement construits dans les années 1960 pour gérer la crise du logement par l'urgence. Le dispositif des cités de transit a consisté en un traitement différentiel réservant aux populations immigrées un régime d'exception échappant au droit commun. Il a été critiqué depuis les années 1960 par un certain nombre de travaux de sciences humaines, de l'anthropologie à la sociologie urbaine en passant par les sciences politiques. L'histoire de l'existence de ces programmes de logement discrétionnaire interroge le retour considéré comme inéluctable du logement d'urgence à l'aune des débats idéologiques contemporains sur les migrations. Permettant d'administrer l'insertion des étrangers¹, l'architecture du logement social, objet politique depuis le XIXe siècle, est restée une affaire d'État depuis le début des révolutions décoloniales². En particulier, comme le souligne le sociologue Michel Marié, l'histoire de l'architecture du logement spécialisé pourrait raconter en creux, celle du logement social :

¹ Yankel FIJALKOW, *Sociologie du logement*, Paris, La Découverte, 2016.

² Marie-Claude BLANC-CHALÉARD, « Les immigrés et le logement en France depuis le XIXe siècle. Une histoire paradoxale », *Hommes & Migrations*, vol. 1264. n°1 (2006), Persée – Portail des revues scientifiques en SHS, p. 20-34.

« L'histoire du logement spécialisé est intimement liée à celle de la grande histoire du logement social. Elle n'est pas seulement un épisode particulier, un moment indissociable, elle en est aussi le double, l'« autre », sa fonction-miroir. Ce qui n'était alors qu'un objet particulier pour techniciens du social ou spécialistes des sciences sociales prend alors une autre dimension par les questions qu'il ouvre sur la véritable nature du logement social. Celui-ci n'est plus seulement un bien d'usage à traiter comme objet de consommation collective ou comme lieu de confort. Il faut l'appréhender comme dispositif de pouvoir et de savoir sur les hommes, dispositif d'apprentissage et d'inculcation de normes et de règles de vie, de désignation et de tri, de regroupement ou de dispersion, de domestication de la différence. »¹

Ainsi située en périphérie et en miroir de la grande histoire, l'histoire de la cité transit de Beutre pourrait éclairer spécifiquement la généalogie de ce que la sociologue Lucie Bonnet a appelé « métamorphose du logement social »², c'est-à-dire l'évolution des valeurs des discours sur ce qu'un logement doit à la personne qui l'habite. Parce que les marges sont connues depuis une perspective foucauldienne³ pour leur capacité à instruire et questionner la norme, l'architecture des cités de transit pourra être qualifiée dans cette recherche d'*architecture des marges*. Cet objet de recherche, en tant qu'il pourrait cristalliser ce que Foucault appelle un « contre-emplacement »⁴ en architecture, pourrait instruire et questionner l'architecture du logement social autant qu'il pourrait renvoyer aux architectes, la nécessité de se construire un positionnement.

¹ Jean-François LAÉ, Numa MURARD et Michel MARIÉ, *Mémoire des lieux : une histoire des taudis*, Paris, Délégation à la recherche et à l'innovation, 1988. p.7

² Lucie BONNET, *La métamorphose du logement social : faire de l'habitat le support de capacité*, Thèse de doctorat, EHESS, 2013.

³ Adam SZANYI, *Foucault, le souci des marges*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 2017.

⁴ Michel FOUCAULT, *Le corps utopique. Les hétérotopies.*, Paris, Lignes, 2009.

1.1 Habiter aux marges du logement social

1.1.1 *Resignification* et situations critiques

Performativité des énoncés en architecture

Désignant la manière de nommer une situation, le terme « énoncé » exprime le positionnement de celui qui le formule à l'intérieur d'un contexte normatif de langage et de représentations culturellement situées. La manière dont les architectes énoncent des situations architecturales sur lesquelles ils peuvent éventuellement intervenir est déterminante parce que la reconnaissance sociale de leur position dans l'échiquier de l'expertise sur l'environnement construit, produit une validation sur leurs énoncés. L'énoncé d'un architecte à propos d'une situation construite, concerne la production d'un discours sur cette situation qui est socialement validé. Il construit, à l'intérieur d'un environnement normatif, une représentation sociale de référence. Cet acte de langage est d'autant plus conséquent qu'il déclenche déjà des préconceptions socialement acceptées sur une technologie d'intervention que cette situation peut recevoir. En particulier, quand un architecte produit des énoncés sur des situations urbaines habituellement déconsidérées par un univers normatif, soit il peut renforcer les perceptions négatives soit il peut au contraire tenter de la requalifier positivement. Ces situations construites déconsidérées, que nous pouvons appeler *situations critiques*, concernent des environnements habités qui échappent, parce qu'ils en sont exclus du fait d'une intersection de facteurs, à ce qui est perçu comme les aménités urbaines¹. Au croisement des marginalités sociales, économiques, culturelles, territoriales, les situations critiques sont le plus souvent perçues pour le cumul de leurs désagréments et par l'importance de l'écart qui les éloigne de la norme.

¹ Le terme aménités urbaines englobe des dimensions hétérogènes caractérisant la qualité de vie des environnements induisant à l'attractivité des territoires (climat, offre de commerce et de services, offre culturelle) Sophie LE FLOCH, « Aménité : qualité des relations sociales, qualités d'un lieu », *Ingénieries*, 2002, p. 25-33.

L'énoncé des architectes produit des représentations sur ces situations qui engagent des techniques coordonnées d'action qu'il a lui-même élaborée. Ces techniques peuvent suivre soit des logiques de dévaluation pouvant amener à la destruction de ces situations, soit des logiques de mise en valeur (*valuation*¹) pouvant amener à leur amélioration. L'énoncé des architectes sur les situations critiques est crucial pour leur devenir.

Le sujet de la performance du langage est depuis longtemps central pour les champs de recherche déconstructivistes issus de la *French theory*², tels que les études de genre³ et les études postcoloniales⁴. Selon ces perspectives, les mots constituent des instruments de pouvoir qui s'exercent en particulier dans des contextes où se jouent des logiques de domination et d'exclusion des minorités. Les mots du pouvoir ne construisent pas simplement la visibilité ou l'invisibilité de certains groupes, lieux, ou faits considérés minoritaires. Bien plus, ils construisent un discours sur la déviance de ces situations en rapport à l'imposition d'une norme. Nous devons en particulier à la philosophe étatsunienne Judith Butler d'avoir théorisé la performativité des discours. Selon cette auteure, les discours dominants sur les minorités culturelles ne sont pas seulement de simples reflets des dominations mais constituent des dispositifs techniques organisant les dominations par des assignations dépréciatives. Grâce au concept de « requalification », traduit de l'anglais dans son ouvrage *Le pouvoir des mots : politique du performatif*⁵, par « resignification subversive » des discours, Butler désigne l'acte de langage qui consiste pour une minorité à se réappropriier le discours à son propre compte. Ce procédé de retournement des discours, permettant l'inversion des valeurs d'un mot, est utilisé par des groupes minoritaires dans une logique de déplacement de pouvoir et de reconstruction du sujet dans une visée que la philosophe perçoit comme

¹ Juan MARTINEZ-ALIER, *The environmentalism of the poor: a study of ecological conflicts and valuation*, Cheltenham, Northampton, 2002.

² François CUSSET, *French Theory: Foucault, Derrida, Deleuze et Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, La Découverte, 2013, 962 p.

³ Donna HARAWAY, « Savoirs situés : question de la science dans le féminisme et privilège de la perspective partielle », dans *Manifeste cyborg et autres essais : sciences, fictions, féminismes*, Paris, Exils, 1991, Url : <https://ecole-lacanienne.net/wp-content/uploads/2019/03/4-Savoirs-situ%C3%A9s-8.pdf>.

⁴ Sara AHMED, *Strange encounters : embodied others in post-coloniality*, London, Routledge, 2000.

⁵ Judith Pamela BUTLER, *Le pouvoir des mots : politique du performatif* traduit par Charlotte Nordmann, Paris, Éditions Amsterdam, 2004.

insurrectionnelle. Suivant les invitations de la traductrice de cet ouvrage, Charlotte Nordmann, il semblerait possible de « déterritorialiser Butler »¹ vers les terrains de l'architecture. En particulier, en lui empruntant la notion de *resignification*, nous proposons de définir le processus de production d'un énoncé minoritaire cherchant à resignifier positivement un environnement construit systématiquement déqualifié par les représentations dominantes.

C'est à partir de ce cadre d'analyse que nous pourrions aborder le projet de Beutre dans la suite de cette étude et développer par extension des réflexions sur les pratiques des architectes dans les situations critiques. Les apports de la notion de *resignification* permettraient d'envisager l'effort de certains architectes à recharger positivement de sens les architectures habituellement déconsidérées. Ce travail a depuis longtemps été entrepris pour l'architecture vernaculaire². En effet, il a donné lieu à des recherches théoriques sur des méthodes d'action qui réinsèrent les architectes sur le terrain du réel en ouvrant des reconfigurations d'actions en collaboration avec les habitants³. Il est plus récemment élargi sur le plan théorique notamment grâce aux contributions de l'architecte et théoricienne états-unienne Jill Stoner dans son ouvrage *Toward a minor architecture*⁴. S'appuyant sur le concept de « littérature mineure »⁵ des philosophes Deleuze et Guattari, Stoner projette de resignifier, dans le paysage américain post-récession, les environnements construits considérés comme obsolètes – les ratés, les interdits, les abandonnés – présentant un potentiel inexploité. La pratique architecturale en mode mineur qu'elle défend, ne prétend pas reprendre le mode majeur puisque selon sa définition « *a minor architect is a minor destructive character, a tinkerer and hacker, journalist and editor, alter ego and subaltern* »⁶. En continuité de cette démarche de mise en

¹ *Ibid.* p. 21

² Pierre Alain FREY et Patrick Préfacier BOUCHAIN, *Learning from vernacular: [pour une nouvelle architecture vernaculaire]*, Arles, Actes sud, 2010. Edith HALLAUER, *Du vernaculaire à la déprise d'oeuvre : Urbanisme, architecture, design*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est, 2017.

³ Edith HALLAUER, *Du vernaculaire à la déprise d'oeuvre : Urbanisme, architecture, design*, *op. cit.*

⁴ Jill STONER, *Toward a minor architecture*, Cambridge, MIT Press, 2012.

⁵ Gilles DELEUZE et Félix GUATTARI, *Kafka : pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit, 1975.

⁶ Lindsay BREMNER et Jeremy TILL, « A Cracking Read : Toward a Minor Architecture by Jill Stoner », dans *Architectural Review*, 18 juin 2012, Url : <https://www.architectural-review.com/essays/books/a-cracking-read-toward-a-minor-architecture-by-jill-stoner>.

valeur (*valuation*)¹, le travail théorique de resignification reste à faire sur l'architecture des logements des quartiers populaires, banlieues, cités, grands ensembles. Certains architectes ont déjà commencé à déconstruire les représentations négatives des architectures des quartiers populaires en invitant à reconsidérer, à resignifier selon Butler, les architectures des quartiers populaires. En se référant à la notion de suspension du jugement, *withholding judgment*², popularisée par Rem Koolhaas, les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal et Frédéric Druot, proposent une reconsidération des architectures du mouvement moderne dont sont issus les grands édifices appelés les grands ensembles d'habitat social. Cette conversion du regard sur des situations critiques considérées négativement ouvre des possibilités d'interventions à partir de ce qui est considéré comme des ressources architecturales à savoir les infrastructures techniques, les ressources écologiques, les communautés habitantes. Le changement de regard opéré par la resignification des architectures dépréciées pourrait même impliquer une nouvelle science, si l'on se réfère au travail sociologue et économiste Boaventura de Sousa Santos. Sociologue critique et économiste s'inscrivant dans le champ des études postcoloniales, il s'attache à déconstruire l'ethnocentrisme des sciences sociales occidentales qui forment l'épistémologie dominante et propose ce qu'il appelle une épistémologie du Sud³. Il propose deux concepts, la *sociologie des absences* d'un côté et la *sociologie des émergences* de l'autre. La première issue d'une construction occidentale, décrypte les situations à partir de leurs manquements, de leurs défauts, de leurs non-existence, insistant sur les parties de la réalité qui ont été invisibilisées. Cette sociologie des absences consiste en «*une recherche qui vise à montrer que ce qui n'existe pas est en fait activement produit comme non existant, c'est-à-dire comme une alternative non crédible à ce qui est supposé exister*»⁴. La

¹ Juan MARTINEZ-ALIER, *The environmentalism of the poor : a study of ecological conflicts and valuation*, op. cit. Colin MCFARLANE, « Repenser l'informalité : la politique, les crises et la ville », *Lien social et Politiques*, n° 76, 2016, p. 44-76.

² A propos du principe de *withholding judgment*, les critiques d'architecture Ilka et Andreas Ruby précisent : « Comprise comme une éthique de la perception, la stratégie du *suspending judgment* permet à l'architecture de traiter la réalité au lieu de la refouler. Elle élargit d'autant plus le domaine d'action des architectes lorsque les réalités auxquelles ils doivent faire face semblent être sans issues ». Frédéric DRUOT, Anne LACATON et Jean-Philippe VASSAL, *Plus : les grands ensembles de logements*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 2004. p.14

³ Boaventura de Sousa SANTOS, *Épistémologies du Sud*, Paris, Desclée De Brouwer, 2016.

⁴ Boaventura de Sousa SANTOS, « Épistémologies du Sud », *Études rurales*, n° 187, 2011, p. 21-50.

seconde, sociologie des émergences – qu’il défend – est attentive à décrire des situations à partir de l’existence de ses ressources et de leurs diversités, identifiant l’accroissement des connaissances et la diversité des pratiques alternatives. Elle consiste à « *accroître symboliquement l’importance des connaissances, des pratiques et des acteurs en vue d’identifier les tendances futures (...), sur lesquelles il est possible d’augmenter la probabilité d’espérance contre la probabilité de frustration* »¹. Le basculement des absences aux émergences correspond à un changement de paradigme. La resignification ne signifie pas ici la réappropriation d’un élément de langage déprécié mais la constitution d’un nouveau schéma analytique qui ouvre des champs possibles pour repenser les transformations sociales. Selon l’auteur, les disciplines scientifiques de l’occident sont construites sur ces focales binaires, correspondant à une approche dualiste. Elles fondent la compréhension du monde sur des divisions « abysalles »² selon ses termes. Ces divisions sont : l’avant ou l’après, le vivant ou le mort, le déviant ou le normal, la théorie ou la pratique. De façon non contradictoire mais complémentaire, les nouvelles disciplines des Suds s’intéressent aux processus holistiques. Envisager les architectures de ce point de vue, implique une critique des approches binaires des environnements construits et des simplifications conceptuelles qui en découlent. Cela permettrait d’appréhender l’existence de l’architecture des marges en tant que processus complexe et par conséquent d’envisager à adapter nos rôles d’architectes avec ces processus.

Le prisme analytique de la performativité du langage de Butler pourrait notamment conduire à revisiter, sous l’angle d’une *resignification*, le terme « cité » qui, conjugué au pluriel, désigne dans le langage courant les ensembles de quartiers populaires construits dans les années 1960 et 1970. Comme le rappelle la philosophe française Joëlle Zask³, lorsque le terme est employé au singulier, il véhicule historiquement l’idée d’une organisation de droits fondée sur l’indépendance et le bien commun de ceux qui l’habitent⁴. Les quartiers populaires, appelés cités, sont systématiquement dévalorisés par les représentations

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ Joëlle ZASK, « La cité contre la ville », *Revue du MAUSS*, vol. 54, n° 2, 2019, p. 81-94.

⁴ Luc BOLTANSKI et Laurent THÉVENOT, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

dominantes alors que de nombreux travaux académiques¹ et investigations journalistiques² montrent au contraire l'ampleur des dynamiques à l'œuvre de citoyenneté, solidarité et de centralité. S'inscrivant en référence à Henri Lefevre sur le droit à la ville³, la resignification des énoncés architecturaux sur les quartiers populaires pourrait participer à la consolidation de ces contre-discours dans une perspective non misérabiliste révélant les cités comme des territoires de ressources positifs et divers.

La conscience de la performance du discours et des répercussions directes sur les modes d'action serait une qualité du chercheur praticien en particulier dans le cas d'une recherche action dans la cité, si l'on en croit les analyses du sociologue Pascal Nicolas-Le-Strat⁴. Sollicité en tant que sociologue pour contribuer à la réflexion de projets architecturaux à dimension expérimentale, il affirme que la performativité des discours est une donnée constitutive de l'activité de recherche-action. La conscientisation que « dire c'est faire » serait selon lui au fondement d'un travail de construction d'un discours scientifique issue des pratiques considérées minoritaires. Le langage en recherche-action engagerait ainsi par lui-même la technique d'action. La performativité de la resignification rejoint le principe de re-description en conception, explicité dans cet extrait par l'architecte et théoricien français Daniel Estevez :

« Le principe dissensuel en conception repose sur la disjonction des descriptions de la réalité. Il se manifeste d'ailleurs souvent par l'usage de l'image paradoxale, ou de la métaphore. En matière d'enseignement de la conception, c'est aussi la compétence d'un professionnel expérimenté que de savoir produire les images critiques susceptibles de restructurer temporairement la situation de conception par des ruptures signifiantes pour l'étudiant. Comme l'écrit Seymour Papert lui-même, la capacité de re-description de l'action est le propre du bon formateur qui sait capturer la

¹ COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La ville vue d'en bas : travail et production de l'espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam, 2019. Agnès DEBOULET et Irène SALENSON, *Repenser les quartiers précaires*, Paris, Agence française de développement, 2016. Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUÉ et France GUÉRIN-PACE, *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 2006.

² Edwy PLENEL et BONDY BLOG, *Jusqu'à quand ?*, Paris, Fayard, 2020.

³ Henri LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1968.

⁴ Pascal NICOLAS-LE STRAT, *Quand la sociologie entre dans l'action*, Rennes, Editions du Commun, 2018.

complexité d'une action dans des métaphores (par exemple 'affrontez la pente !') qui aident à transmettre la sensation d'une performance à réaliser. »¹

Dans cette perspective, l'activité de resignification pour un concepteur – qu'il soit architecte ou pédagogue – ouvre la possibilité d'une relation émancipée à la transformation qu'il engage sur une situation donnée.

Repenser l'informalité en architecture²

Si dans les travaux de recherches sur les informalités urbaines³, l'opposition traditionnelle informalité-formalité est de plus en plus interrogée⁴, en architecture elle demeure une opposition structurante⁵. Est dite « formelle », l'architecture des architectes, inscrite dans les normes de la construction et des règles de l'art, validée par l'intervention d'une profession au statut réglementée. Est dite « informelle » habituellement l'architecture réalisée sans architecte⁶ conçue et réalisée hors des systèmes de validation et de contrôle. Elle est plus ou moins permanente, considérée généralement comme une pratique irrégulière, voire comme de la non-architecture. Elle peut être autrement nommée spontanée, sauvage⁷ ou hors normes. En urbanisme, l'informel correspond au non-planifié ou à l'auto-planifié⁸. En architecture, l'informel est concrétisé par l'autoconstruction, c'est-à-dire toute construction – ou type de travaux – réalisée par et pour la personne qui y habite. Alors que l'architecture vernaculaire renvoie à une esthétique aujourd'hui légitime et même répandue dans le monde du design⁹, l'architecture informelle fait davantage référence à l'économie de la survie, à des contre-systèmes et aux

¹ Daniel ESTEVEZ, *Conception non formelle en architecture*, Paris, L'Harmattan, 2015. p.54

² Colin MCFARLANE, « Repenser l'informalité : la politique, les crises et la ville », *loc. cit.*

³ Michel LUSSAULT, « Urbanités informelles », *Tous urbains*, vol. 15, n° 15, 2016, p. 28-60.

⁴ Ann VARLEY, « Postcolonialising Informality? », *Environment and Planning : Society and Space*, vol. 31, n° 1, 2013, p. 4-22.

⁵ Lindsay ASQUITH et Marcel VELLINGA, *Vernacular architecture in the twenty-first century*, London, Taylor & Francis, 2006.

⁶ Bernard RUDOLFSKY, *Architecture without architects: a short introduction to non-pedigreed architecture*, New York, Museum of Modern Art, 1965.

⁷ Jean-Paul LOUBES, *Traité d'architecture sauvage : manifeste pour une architecture située*, Paris, France, Éditions du Sextant, 2010.

⁸ Rahul MEHROTRA, Felipe VERA et José MAYORAL, *Ephemeral urbanism : does permanence matter ?*, Trento, List Lab, 2017.

⁹ Edith HALLAUER, *Du vernaculaire à la déprise d'œuvre : Urbanisme, architecture, design, op. cit.* p.37

illégalismes urbains¹, dont le bidonville². Certains chercheurs y voient l'expression du droit à la ville en actes³. Dans une démarche d'évaluation et de valorisation (ou *valuation*⁴), un certain nombre d'architectes s'attache à repenser les habitats des marges comme des ressources plutôt que comme des problèmes. Ayant passé huit ans à étudier les *barricadas* autoconstruites au Pérou, l'architecte John C. Turner fut l'un des premiers à apporter un regard nouveau sur l'architecture informelle et à défendre un rôle nouveau des architectes dans l'autoconstruction aidée⁵. Cette démarche consacrée par l'exposition supervisée par Bernard Rudofsky, *Architecture without Architects : a short Introduction to Non Pedigreed*, en 1964 au MomA à New York. Même si Turner a subi d'importantes critiques sur ce qui a été perçu comme une idéalisation du bidonville pouvant justifier le désengagement du politique⁶, il a le mérite d'avoir renouvelé, dès les années 1960, les possibilités d'engagement des architectes sur le terrain des situations critiques, inspirant ainsi des générations de concepteurs qui suivront sa démarche. Dans sa suite, l'architecte français Yona Friedman s'attachera dans son ouvrage *L'architecture de la survie, une philosophie de la pauvreté*⁷ à défendre que les inventivités de survie que recèlent la ville informelle peuvent inspirer les concepteurs. Ils peuvent y trouver comment travailler avec les milieux habités dans une économie de la construction face aux impératifs de décroissance et d'écologie. Dans son projet de recherche *Harvard Project on the city* à Lagos⁸, l'architecte néerlandais Rem Koolhaas propose d'analyser sur le plan théorique la ville informelle comme un paradigme, avec ses propres structures, ses propres systèmes et ses propres régularisations. Travaillant sur le terrain, l'architecte et chercheur Sud-africain, Iain Low revisite les scénarios occidentaux

¹ Thomas AGUILERA, *Gouverner les illégalismes urbains : les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et de Madrid*, Paris, Dalloz, 2017.

² Thierry PAQUOT, *Les bidonvilles*, Paris, La Découverte, 2022.

³ Henri LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, op. cit. Rafael SOARES GONÇALVES, « Les favelas de Rio de Janeiro : informalité urbaine et droit à la ville », *Tous urbains*, vol. 15, n° 3, 2016, p. 45-48. Thomas AGUILERA et Florence BOUILLON, « Le squat, un droit à la ville en actes », *Mouvements*, vol. 74, n° 2, 2013, p. 132-142.

⁴ Juan MARTINEZ-ALIER, *The environmentalism of the poor : a study of ecological conflicts and valuation*, op. cit.

⁵ John F. C. TURNER, *Housing by People : Towards Autonomy in Building Environments*, New York, Pantheon Books, 1977. ; John F C TURNER, « The Squatter Settlement : An Architecture that Works », *Architecture of Democracy, Architectural Design*, 1968, p. 355-360. Peter Cutt LLOYD, *Slums of Hope : Shanty Towns of the Third World*, New York, Palgrave Macmillan, 1982.

⁶ Jan VAN BALLEGOIJEN et Roberto ROCCO, « The Ideologies of Informality: informal urbanisation in the architectural and planning discourses », *Third World Quarterly*, vol. 34, n° 10, 2013, p. 1794-1810.

⁷ Yona FRIEDMAN, *L'architecture de survie : une philosophie de la pauvreté*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2016.

⁸ Rem KOOLHAAS, *Mutations*, Barcelona, Actar, 2000. pp. 651-699

projetés sur les villes africaines. Dans le but de former les jeunes architectes à développer des compétences d'action en contexte informel, il propose une réflexion sur les caractéristiques des habitats informels de Johannesburg¹. Selon lui, l'informalité se caractérise par un certain nombre de critères : des systèmes de planification spontanée et de court terme ; une déconnection avec les infrastructures urbaines ; des formes d'autorégulation non-hiérarchique ; des liens forts de communauté créant des opportunités ; des autoconstructions comme relevant à la fois de la nécessité et de l'ingéniosité ; des configurations spatiales rhizomiques et itératives ; des formes de cultures communautaires avec des institutions traditionnelles. Selon lui, les architectes devraient se construire des compétences adaptées et des outils de compréhension de la complexité des contextes dans lesquels ils interviennent. Cherchant selon ses termes à « formaliser l'informel »², il rattache son activité d'architecte dans les *townships* à une pratique architecturale de *upgrading*, situ développée depuis la fin de l'apartheid. En Afrique du Sud, une diversité de programmes de régularisation des habitats informels a été mise en œuvre et ces implémentations ont révélé le fait que les forces de négociations habitantes – réappropriations, détournement, transformations – déborderaient les architectures.

Il semblerait que l'opposition fondamentale formel-informel des discours sur l'architecture soit ancrée dans la culture moderne construite elle-même sur la pensée dualiste³. Selon certains théoriciens critiques d'architecture⁴, cette culture connaîtrait aujourd'hui une crise structurelle. Revoir alors cette opposition fondamentale pourrait permettre aux architectes de travailler au plus proche des besoins et de façon appropriée aux situations critiques. L'opposition entre formalité et informalité est plus largement remise en cause par un grand nombre de chercheurs en sciences politiques. Partant de la considération positive selon

¹ « Formalising the informal !? Housing infrastructure in the context of the "African City" in the global South", Lecture at IFAS 2012, Url : <https://www.dailymotion.com/video/xsc66z>

² *Ibid.*

³ Sur une critique de la pensée dualiste, voir les travaux de l'économiste Geneviève Azam : Geneviève AZAM, *Osons rester humain : les impasses de la toute-puissance*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2015.

⁴ Alberto PÉREZ-GÓMEZ et Jean-Pierre CHUPIN, *L'architecture et la crise de la science moderne*, Bruxelles, Mardaga, 1987.

laquelle l'informel est un « *type de négociation et de mise en valeur (valuation)* »¹, le politologue américain Colin Mcfarlane, invite à reconsidérer l'opposition épistémologique fondamentale. Selon ce prisme analytique, l'opposition formel-informel serait un instrument à la fois conceptuel et normatif, produisant des cadres d'analyse en même temps qu'il déterminerait des manières de les gouverner. L'auteur affirme que « *la distinction "formel-informel" est un instrument conceptuel à multiples facettes servant à nommer, gérer, gouverner, produire et même analyser de manière critique les villes contemporaines.* ». La construction de l'informalité en architecture permettrait non seulement de qualifier en négatif une non-architecture, mais aussi de déployer des types d'interventions architecturales : démolition, expulsion, ou politique du non-agir. Mcfarlane s'intéresse aux diverses articulations entre formalité et informalité, autant sur le plan des territoires, que dans les organisations et les modes de gestion gouvernementale. Il démontre l'amplitude des configurations de négociations entre formel et informel : « *la relation entre l'informel et le formel peut évoluer à travers le temps, de manière complexe, multiple et contingente. Mais cela ne signifie pas qu'il faille remplacer une perspective binaire de l'informalité par une conceptualisation de leur relation sous forme d'un continuum. Le formel et l'informel devraient plutôt être considérés comme des pratiques inextricablement reliées, mais distinctes.* » Il ajoute : « *l'informalité est performative et performée : elle nomme une manière de faire les choses* »². Selon les contextes étudiés, formalité et informalité peuvent soit se renforcer, soit s'affaiblir mutuellement. Il en propose trois combinaisons : la spéculation, la composition et le bricolage. Le mode de la spéculation renvoie à des pratiques d'urbanisme spéculatif opérées par des alliances entre puissance publique et groupes privés. La combinaison fait référence aux réseaux de collaborations contingentes qui se constituent dans la société civile pour y résister. Le bricolage concerne les pratiques institutionnelles d'adaptation quotidienne des agents sur les terrains dans lesquelles elles sont insérées. Mcfarlane poursuit ainsi la perspective de la complexité de ce que le géographe israélien membre de l'équipe scientifique

¹ Colin MCFARLANE, « Repenser l'informalité : la politique, les crises et la ville », *loc. cit.*

² *Ibid.*

de Forensic Architecture, Oren Yiftachel, théorise sous le concept de *urban gray spaces*¹. À partir d'une étude des villages des Bédouins en Palestine, Yiftachel apporte des éléments de compréhension de la complexité des habitats nomades en situation de guerre. Il apporte la notion de *permanent temporariness* des marges, notion qui désignerait un caractère temporaire permanent des marges. Les espaces gris sont des *grey spaces* complexes dans lesquels se jouent rationalités conflictuelles, des assemblages fluctuants et une intrication complexe de négociations.

Cet appareil conceptuel sur la resignification en architecture des situations critiques nous permet une lecture de la cité de Beutre que nous allons décrire dans le prochain développement.

1.1.2 Cités de transit : architecture du non-accueil

Dispositifs de l'inhospitalité

La cité de Beutre à Mérignac, dans laquelle a été menée notre recherche-action consistant au sein de l'agence Christophe Hutin Architecture, est une ancienne cité de de transit. L'investigation sur la cité de Beutre est l'occasion de rappeler l'histoire des cités de transit, l'un des multiples dispositifs d'architecture des camps² en France, à l'heure où de plus en plus d'architectes militants lancent des alertes sur l'hospitalité³ face à l'aggravation de la crise du logement. Le recours aux cités de transit comme dispositif⁴ de contrôle social a été dénoncé depuis les années 1960 par un grand nombre de chercheurs en sciences humaines. Si l'historiographie des cités de transit traverse une diversité de champs de recherche relatifs aux sciences

¹ Oren YIFTACHEL, « Theoretical Notes On 'Gray Cities' : the Coming of Urban Apartheid ? », *Planning Theory*, n° 8, 2009, p. 88-100. P. 89-90

² Michel Auteur AGIER, *Un monde de camps*, Paris, La Découverte, 2014.

³ Architectures de l'hospitalité, conversation entre Camille de Toledo et Sébastien Thiéry, revue Klaxon n°13, Agir avec le vivant, automne 2020 ; Cyrille HANAPPE, « Comment fabriquer de l'hospitalité urbaine ? », *Hommes & migrations*, no 1323, 2018, p. 69-80.

⁴ « Dispositif » au sens donné par Michel Foucault et Agamben. Nous verrons que la PI donne un autre sens au terme, non plus envisagé sous l'angle des rapports de pouvoir mais comme les conditions institutionnelles de l'émancipation des individus dans un groupe, par exemple dans une classe Freinet.

sociales, les chercheurs s'accordent sur l'ambivalence d'une politique située entre coercition et délaissement. D'un côté, la critique sur la coercition concerne les procédés d'enfermement et de surveillance des personnes rapatriés en France lors des révolutions coloniales au sein des camps de transit. De l'autre, le délaissement renvoie à des situations de relégation géographique et politique dépossédant les habitants des cités de transit de l'accès aux services publics et aménités urbaines. Même si le sujet semble être oublié du grand public, il a pourtant été traité par l'anthropologie critique, les recherches sur le travail social, mais également par l'histoire des migrations¹, la sociologie urbaine² et les sciences politiques. Aussi appelées : « cité de rééducation sociale », « d'apprentissage du logement », « asociaux ou les inadaptés ». Les sociologues Claude Liscia et Françoise Orlic³, défendent l'hypothèse d'une « stratégie de grand renfermement ». Avec le concept de continuité coloniale, le politiste Hmed Choukri⁴ démontre l'institutionnalisation de méthodes autoritaires et paternalistes héritées de l'ère coloniale. Les enquêtes ethnographiques de Colette Pétonnet révèlent la réalité du désengagement des institutions publiques dans les cités en dépit de l'affirmation de discours d'assimilation. Elle fut la première anthropologue à investiguer sur les cités de transit en France, alors que les grands ensembles avaient déjà été très étudiés en sociologie urbaine⁵ et que les anthropologues de sa génération partaient enquêter sous les tropiques. Elle écrit en 1968 dans son ouvrage devenu célèbre *Ces gens-là* :

*« Nous n'en dirons ici que l'essentiel qui en détermine l'originalité : le passage des habitants dans la cité doit être transitoire. Ceux-ci après un essai concluant d'un à trois ans doivent pouvoir en principe accéder aux H.L.M. ».*⁶

¹ Gérard NOIRIEL, *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècle*, Paris, Éditions Points, 2016.

² Jean-François LAÉ et Numa MURARD, « L'argent des pauvres, La vie quotidienne en cité de transit », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 80, 1986, p. 187-188. ; Jérémie VANDENBUNDER, Émilie GROSHENS et Guillaume GARCIA, *Enquête sur l'enquête « Les réseaux économiques souterrains en cité de transit (1981-2010) » de Jean-François Laé et Numa Murard*, beQuali, 2019.

³ Claude LISCIA et Françoise ORLIC, « Les cités de transit : un grand renfermement », *Les Temps Modernes*, n° 341, 1974, p. 586-613.

⁴ Choukri HMED, *Loger les étrangers « isolés » en France : socio-histoire d'une institution d'État : la Sonacotra (1956-2006)*, Thèse de doctorat, Université Paris 1, 2006.

⁵ Paul-Henry CHOMBART DE LAUWE et Marie-José CHOMBART DE LAUWE, *Famille et habitation*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1975.

⁶ Colette PÉTONNET, *Ces gens-là*, Paris, Maspero, 1968. p.11-12

L'histoire a montré que le séjour des habitants dans les cités de transit fut illimité. De l'ensemble des travaux sur les cités de transit, il faudra retenir en premier lieu, l'ambiguïté et les incohérences d'un dispositif architectural de ségrégation d'État. Pour recontextualiser, ces cités ont pour origine la question migratoire de la décolonisation¹ en particulier de l'Algérie et de l'Indochine. Jusqu'à la fin des années soixante, l'État français a encouragé les flux migratoires pour disposer de travailleurs permettant la croissance de son économie, en provenance notamment de la péninsule ibérique et de l'Afrique du Nord. Aucune politique de logement n'a suivi l'arrivée de ces populations. Des bidonvilles, des baraquements, des « taudis » se sont alors développés dans les villes et en périphérie. Sur fond de guerre d'indépendance de l'Algérie, les bidonvilles sont devenus des lieux stratégiques de contestation révolutionnaire². Parallèlement, « l'insurrection de la bonté » de l'abbé Pierre en 1954 a appelé à en finir avec « scandale des bidonvilles ». Le contrôle policier des populations associées à des motifs de salubrité urbaine a enclenché le processus de résorption des bidonvilles par l'État. L'inscription de l'éradication des bidonvilles dans les agendas publics a été officialisé en 1964 avec la loi Debré de résorption des bidonvilles, puis étendu en 1966 avec la loi Nungesser. En 1970, la loi de Résorption de l'Habitat Insalubre dite loi « Vivien » permet le recours systématique aux « cités de transit » comme instrument de résorption des bidonvilles. Les « cités de transit », ont été construites pour loger temporairement les personnes immigrées dont l'habitat désigné insalubre avait été résorbé. Ces cités ont d'abord été livrées sous un mode dispersé. Puis le processus s'est clarifié et institutionnalisé à partir d'une circulaire ministérielle de 1972, les définissant comme suit : « *un ensemble d'habitations affectées au logement provisoire des familles, occupantes à titre précaire, dont l'accès en habitat définitif ne peut être envisagé sans une action socio-éducative destinée à favoriser leur insertion sociale et leur promotion.* »³. Rappelons que la construction des cités de transit comme

¹ Muriel DAVID et Cédric COHEN, « Les cités de transit : le traitement urbain de la pauvreté à l'heure de la décolonisation », *Métropolitiques*, 2012, Url : <https://metropolitiques.eu/Les-cites-de-transit-le-traitement.html>.

² Renaud EPSTEIN, « Du bidonville algérien de Nanterre à la jungle de Calais », *Mouvements*, vol. 92, n° 4, 2017, p. 48-59.

³ Extrait de la circulaire du 19 avril 1972 relative aux cités de transit, publiée au J.O. du 20 juillet 1972.

dispositif transitoire n'est pas une nouveauté à la fin des années 1960. Avant 1945, il existait des dispositifs d'urgence comme les ensembles de type « Balao », dès 1912, réservés aux personnes vivant dans une extrême pauvreté. Après 1945, les produits se diversifient : les « Petits Loyers » en 1951, la « Lopofa » (Logements populaires familiaux), les « Logécos » (Logements économiques et familiaux), les LPN (Logements de Première Nécessité) en 1954, les logements refuges en 1956. Les PSR « Programme Sociaux de Relogements » créés en 1962, servaient à reloger les familles disséminées par les opérations de rénovation urbaine en périphérie des villes. La circulaire de 1972 prévoyait que le séjour des familles ne devait pas y dépasser 2 ans. Le PLR, Programme à Loyer Réduit, étend le dispositif jusque-là réservé aux étrangers à toute personne dont les revenus sont inférieurs de 25% à ceux des occupants des HLM ordinaires, offrant des prestations bas de gamme, mais déjà au-dessus des PSR. Après 1970, on a pu compter 200 cités de transit sur le territoire français¹, avec des municipalités plus ou moins forcées les accueillir². Le déploiement des cités de transit a ainsi constitué la banalisation du sous-logement de masse.

Les travaux de recherche s'accordent sur l'idée que la cité de transit a représenté l'un des dispositifs servant à gouverner les étrangers par le logement³. Dès 1945, animée de préoccupations policières et sanitaires, la politique d'intégration des immigrés se dit « assimilatrice »⁴. Les dispositifs d'assistance à prétention éducative,

¹ Parmi les plus connues : le Camp du château à Noisy-le-Grand, Cité Chiffogne à Montbéliard, la Cité 51 à Gennevilliers, la Cité d'urgence à l'Aude (habitat audois), la Cité de Bècheville à Mureaux, la Cité de Pignerolle à Angers, les Cité des pâquerettes, Cité des Potagers, Cités du Pons, Cité des Canibouts, Cité André Doucet et Cité Gutenberg de Bezons à Nanterre, Cité Grands Près à Nanterre, Cité du Biez à Outreau, Cité Magonty à Pessac (demol 1994), Cité Cleunay à Rennes, Cité du Bassin du Roy au Havre, Cité Groupe Polygone² à Strasbourg, Wagons isofrigos à La Sablière, Cité des acacias à Besançon, Cité Vignal à Limoges, Camp Joffre à Rivesaltes, Cité du Cafè à Sainte-Livrade-sur-Lot, Camp de Bias à Villeneuve-sur-Lot, Cité Balzac Marronniers à Vitry, Cité Le Roy des Barres et Francs-Moisins à Saint-Denis, Cité de la Joie au Pressis-Tréville, la Cité de Bassens et Cité de la Paternelle à Marseille, Cité de transit à Hautmont, Cité de transit de la Saulaie à Lyon, Le camp de Saint-Maurice l'Ardoise dans le Gard, le camp de Bourg-Lastic, le camp de Mourmelon-Vadenay, le camp du Larzac, le camp de Thol à Pont-d'Ain, Cité Prod'homme à Dreux, la Cité Blanchard à Saint-Herblain.

² Anne STEINER, « Figures de l'immigré à Nanterre : d'un habitat stigmatisé à l'autre », dans *Villes et hospitalité : Les municipalités et leurs « étrangers »*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2013, p. 331-353.

³ Muriel DAVID et Cédric COHEN, « Les cités de transit : le traitement urbain de la pauvreté à l'heure de la décolonisation », *loc. cit.* ; Claude LISCIA et Françoise ORLIC, « Les cités de transit : un grand renfermement », *loc. cit.* ; Choukri HMED, *Loger les étrangers « isolés » en France : socio-histoire d'une institution d'État : la Sonacotra (1956-2006)*, *op. cit.*

⁴ Jean-Paul TRICART, « Genèse d'un dispositif d'assistance : les "cités de transit" », *Revue française de sociologie*, vol. 18, n° 4, 1977, p. 601-624.

mis en place par l'État à partir des années 1960, sont depuis longtemps un objet de critique en sociologie. A l'époque, le cantonnement des étrangers par le logement est appuyé par deux justifications conservatrices. Le premier motif de l'architecture non pérenne a été d'avoir considéré que les personnes ne devaient pas rester en France. Ensemble de logements de passage, la cité de transit est une cité d'urgence spécifiquement destinée aux étrangers dont le séjour a été déclaré par les autorités comme devant rester temporaire. Le deuxième motif a été de d'envisager le logement comme instrument d'*assimilation* des personnes. Considérant que les familles les plus modestes et d'origine étrangère n'auraient pas été capables d'occuper des logements modernes aux normes HLM, les autorités ont conçu les cités de transit comme passage probatoire du bidonville au HLM, avec toujours le risque d'en être expulsé pour « mauvais comportement »¹. La circulaire de 1972 décrit ainsi la prétention éducative du dispositif : « *La mission de la cité est avant tout de contribuer à la promotion de ses habitants et à leur insertion dans la vie sociale. Toute la gestion d'une cité de transit sera donc orientée en ce sens et présentera en conséquence des caractères spécifiques [...] et sera le lieu d'une action socio-éducative particulière [...] pour faciliter l'adaptation au logement (éducation ménagère, travail en liaison avec le gérant). Cette action socio-éducative devra en outre s'appliquer dans tous les domaines où une amélioration des conditions de vie est possible : santé, vie culturelle, emploi, etc.* »². Par ailleurs, les études du sociologue Jean-Paul Tricard³, démontrent l'importance des incitations publiques à construire ce qu'il appelle des « sous-produits logements », c'est-à-dire les logements construits en deçà des normes applicables au logement social. Parallèlement à la construction des HLM, les promoteurs et opérateurs de logements sociaux ont déployé à partir des années 1960 un patrimoine de qualité moindre destiné à loger les étrangers. La construction de ces logements était économiquement très avantageuse par l'État, grâce à l'accord de prêts sans intérêt remboursables sur 53 ans. Les bailleurs ont été fiscalement encouragés à produire des logements non soumis aux normes et dont les coûts des travaux étaient considérablement réduits. Face au peu de frais engagés

¹ Colette PÉTONNET, *Ces gens-là, op. cit.*

² Extrait de la circulaire du 19 avril 1972 relative aux cités de transit, publiée au J.O. du 20 juillet 1972.

³ Jean-Paul TRICART, « Genèse d'un dispositif d'assistance : les "cités de transit" », *loc. cit.*

pour la construction de logement à prestations limitées, les opérateurs du logement social se sont lancés dans cette filière sans encourir de risques financiers. Alors, le patrimoine immobilier des bailleurs sociaux est devenu dual avec d'un côté l'offre « ordinaire » des grands ensembles et de l'autre l'offre « assistancielle » des cités de transit. Cette dualité du patrimoine opposait des situations socio-économique fortement différenciées entre ceux qui avaient droit aux HLM et ceux qui étaient destinés au logement spécialisé¹.

Face à cet état de l'art sur les cités de transit, la cité de Beutre apparaît à la fois comme un cas particulier et comme un cas exemplaire. Dans la banlieue de Bordeaux extra-rocade, la commune de Mérignac, regroupe dans les années 1960, le bidonville des Marronnier au lieu-dit Beaudésert, le bidonville de l'avenue du Chut, et le bidonville situé sous la trouée d'envol de la base aérienne 106. Au total, une centaine de familles occupaient ces espaces. En 1966, le député maire J.M. Brettes, avec l'accord du préfet et l'appui du PACT² local, a ordonné par arrêté la résorption de ces bidonvilles. Pour le site des Marronniers, une prise de possession des terrains pour rétrocession à l'Habitation Économique a été décidé. Malgré le désaccord en 1968 de G. Meunier, directeur de la Base Aérienne, la décision est prise de construire à proximité du hameau de Beutre, au milieu des pins, une cité de transit avec deux opérateurs HLM différents. D'un côté, l'opérateur HLM de la Communauté Urbaine de Bordeaux lance un programme PSR de 45 maisons, appelée « cité de transit pour travailleurs migrants » grâce au financement du ministère de l'Émigration. Les habitants se sont installés en février 1970. Cette cité deviendra pour les habitants « le vieux Beutre » ou « la Cité des étrangers ». De l'autre, la société HLM Habitation Économique, créée en 1961 pour réaliser des logements sociaux d'urgence sous la direction de M. Olive, société renommée Logévie, lance un deuxième dispositif d'urgence, un PLR, de 48 maisons. La deuxième cité de Beutre, dans laquelle les premiers habitants s'installent en décembre 1968, sera appelée dans le quartier la « Cité des français ». L'histoire de Beutre ne semble pas entrer dans la logique

¹ Jean-François LAÉ, Numa MURARD et Michel MARIÉ, *Mémoire des lieux : une histoire des taudis*, op. cit.

² Propagande et action contre les taudis, association d'accompagnement des personnes précaires pour l'accès au logement

historique de l'enfermement, telles que d'autres cités de transit comme celle de Rivesaltes l'ont été. En revanche, elle correspond à un dispositif assistantiel qui a connu l'histoire de la relégation institutionnelle, comme nous le montrerons dans la suite de cette étude.

Le provisoire pérennisé : hébergement versus logement

Certains travaux de recherche considèrent que la cité de transit est à mi-chemin entre le bidonville et le HLM¹, au moins pour trois raisons principales. Sur le plan architectural, la qualité des prestations concernant la matérialité du cadre bâti de ces logements (surface, finitions, équipements) est inférieure à celle des prestations minimales des logements sociaux des années 1960 et 1970. Les premiers habitants se sont installés dans des maisons aux conditions rudimentaires. Les logements de la cité de Beutre ont été livrés sans eau chaude sanitaire, ni isolation, ni finition de sol et de mur. Pour y vivre, les habitants ont dû réaliser des travaux à leurs frais personnels. La diversité des autoconstructions prises en charge par les habitants concerne des travaux d'agencement, de finition, d'équipements et des travaux d'extensions multiples – construction de auvents, vérandas, pergolas, abris de jardin. L'ensemble de ces travaux informels, dont le statut illégal, a permis aux habitants leur survie et l'amélioration de leur cadre de vie. Sur le plan juridique ensuite, le statut des occupants de ces logements n'est pas un statut de locataire de droit commun, ils ont un statut d'occupant à titre précaire. L'absence de droit au maintien dans les lieux entraîne la possibilité d'expulsion par simple ordonnance de référé. Sur le plan administratif enfin, l'attribution locative des logements des cités de transit a pu enchevêtrer deux types de logique de peuplement. D'un côté la logique de peuplement des HLM est celle du recrutement des personnes sur la base de critères de solvabilité économique des résidents. Cette logique assure, sur un plan rationnel, le recrutement des locataires, évitant la cooptation et empêchant le regroupement familial. De l'autre, la logique du peuplement du bidonville est celle de l'accueil familial et de communauté. Cette logique est généalogique, elle a une

¹ Jean-Paul TRICART, « Genèse d'un dispositif d'assistance : les "cités de transit" », *loc. cit.*

fonction de tremplin d'accueil des arrivants. Ils reconstituent dans le bidonville ce qui est appelé dans le langage usuel *petit pays*, nom donné aux communautés reconstituées en France entre compagnons d'exil. Entre la logique rationnelle du HLM et la logique généalogique du bidonville, les peuplements des cités de transit se sont enracinés selon la contingence des arrangements possibles entre les familles et les gestionnaires locaux.

La spécificité du caractère temporaire de ces dispositifs de logements s'est avéré constituer un motif de construction de masse d'habitat précaire. Le caractère transitoire a permis de garantir aux autorités publiques locales d'accepter la construction de cités à durée limitée sur leur territoire. Mais l'histoire révèle que les cités n'ont pas rempli leur objectif de passage, les habitants sont le plus souvent restés, générations après générations, habiter dans leurs logements. Les cités de transit ont peu à peu constitué des marginalités durables. La durée d'existence présumée transitoire de ces cités s'est en réalité poursuivie jusqu'à la fin des années 1990. Après leur construction, l'absence d'entretien par les bailleurs sociaux a généralement causé des dégâts durables sur les édifices et a aggravé les dégradations des bâtiments et des extérieurs. C'est ainsi qu'après des décennies d'inaction liée au déni de dégradation de leur patrimoine, phénomène illustrant ce que le politologue français Thomas Aguilera a appelé « la politique de l'ignorance »¹, les bailleurs sociaux ont procédé à la démolition quasi systématique des cités de transit à partir des années 2000, avec l'arrivée des programmes de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU).

Opposé à cette démarche, le bailleur social à Beutre s'est engagé en 2019, sur un projet de rénovation de la cité dont l'état architectural révèle une série de dommages avancés après cinquante années de non intervention. Les dommages sont liés à l'usure des composants de toiture (infiltrations), au non remplacement des équipements sanitaires, à l'absence d'isolation des combles et des façades, au non aménagement des extérieurs, à la vétusté des menuiseries extérieures, à

¹ Thomas AGUILERA, *Gouverner les illégalismes urbains: les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et de Madrid*, op. cit. p. 293

l'absence d'entretien des évacuations de l'assainissement. Le diagnostic identifie d'importants problèmes d'insalubrité remédiable pour 16 maisons sur 45. Le bailleur a réalisé des travaux minimaux en 1989 : le remplacement des plaques de toitures amiantés par de nouvelles toitures amiantées juste avant l'interdiction en 1997, la pose d'une isolation par l'extérieur de 6cm uniquement pour 45 maisons sur 93, le remplacement au cas par cas, selon l'insistance des habitants, de certaines fenêtres ou équipements sanitaires. Le phénomène de dégradation des conditions de vie des habitants au fil des années évoque à la fois des processus de vulnérabilisation¹ et de bidonvilisation². Dans l'enquête qu'il réalise dans la cité, l'anthropologue français Éric Chauvier raconte dans un chapitre intitulé « Beutre : origine de la nuit », le processus de construction mémorielle autour de l'oubli vécu par les habitants dont peut témoigner cet extrait :

« (...) Se convaincre que la lumière viendra d'une tabula rasa, aussi esthétique soit-elle, revient à dénier la longue nuit qui s'est écoulée. Or, du point de vue des habitants, lorsque l'architecte arrive à Beutre, la nuit n'a pas encore fini de s'écouler. (...) La voix de Madame R en atteste : "C'était une cité oubliée. On nous appelait comme ça, la cité des oubliés". Monsieur J tente une explication, mais ce n'en est pas vraiment une, juste une description, un état de faits : "En 1988 c'est X (le bailleur) qui a repris, mais ils ne sont pas occupés de nous..." Le ton s'est apaisé sans doute, mais il ne peut contenir cette sidération continue, depuis le début. Ce début sans origine. Pourquoi cet état de faits ? Personne ne parlait de Beutre, hormis ceux qui y vivaient bien sûr. Ce dont on ne parle pas n'existe pas. Si bien que Beutre n'existait pas. Comment l'expliquer ? Rien ne peut s'expliquer, rien ne saurait justifier ce déni d'origine, cette énorme négligence des institutions, ces entités abstraites, qui se sont avérées plus abstraites ici qu'ailleurs. À beutre, il a fallu improviser pour tenter de donner une origine à la nuit. »³

¹ Agnès DEBOULET, « Le résident vulnérable », *Mouvements*, vol. 4748, no 5, 2006, p. 174-181, <https://www.cairn.info/journal-mouvements-2006-5-page-174.htm>.

² Julien DAMON, « Urbanisation et bidonvilisation du monde », dans *Un monde de bidonvilles: migrations et urbanisme informel*, Paris, Seuil, 2017, p. 13-35.

³ Extrait de l'enquête anthropologique réalisée par Éric Chauvier, intitulée « Beutre. Ils habitaient avant l'arrivée des architectes », *Communs*, arc-en-rêve, 2022.

Pour avoir échappé à la démolition, la cité de Beutre fait figure d'exception parmi les cités de transit en France. Actuellement, 70% des familles habitent dans la cité depuis l'origine et certaines maisons abritent la 4ème génération d'habitants. Les « passagers du provisoire », selon l'expression des sociologues Laé et Murard¹, habitent toujours dans la cité. Au regard des contributions historiques des habitants de Beutre dans l'entretien de leur habitat et l'importance des liens de solidarité dans le voisinage², les habitants se disent très attachés à leur maison. Les enquêtes sur la cité révèlent qu'aucun d'entre eux n'exprime le souhait de quitter le quartier. Malgré l'ampleur des programmes de construction de ces cités sur le territoire français dans les années 1960 et la portée des travaux universitaires, il semblerait que l'existence du dispositif architectural des cités de transit demeure méconnu comparée à celui des grands ensembles en dehors du monde académique et des mémoires communautaires³. Lors que la mission architecturale du projet de rénovation de la cité de Beutre à démarré en 2019 avec l'agence Christophe Hutin Architecture, dont notre recherche est une production, ni le bailleur social, ni les architectes n'ont identifié que la cité de transit s'inscrit dans la continuité de l'histoire des dispositifs de cantonnement, tels que l'architecture des camps. Cet extrait du journal de terrain, révèle les questionnements des équipes du projet face à l'acronyme PSR (Programme Social de Relogement) figurant dans les documents d'archives de la cité de transit :

« En ouvrant les archives des dossiers aux étiquettes jaunies PSR, impossible pour les architectes et pour le bailleur de dire ce que signifie cet acronyme. PSR, sonne comme l'acronyme de Personne ne Sait Répondre. Seule F. [habitante de la cité] peut dire ce qu'est une cité de transit. Parce que pour elle, sortir du silence a été une question de survie. »⁴

Les travaux de Laé et Murard insistent en particulier sur l'articulation spécifique entre l'oubli historique et les dispositifs de logement provisoires. Selon ces auteurs,

¹ Jean-François LAÉ, Numa MURARD et Michel MARIÉ, *Mémoire des lieux : une histoire des taudis*, op. cit. p.16

² Jean-François LAÉ, Numa MURARD et Fabien DESHAYES, *Les réseaux économiques souterrains en cité de transit (1981-2010)*, 2022, Url : <https://data.sciencespo.fr/dataset.xhtml?persistentId=doi:10.21410/7E4/RWVJOR>.

³ Jean-François LAÉ, Numa MURARD et Michel MARIÉ, *Mémoire des lieux : une histoire des taudis*, op. cit.

⁴ Extrait du journal de terrain, source Marion HOWA.

l'absence de matériau historique provient du fait de stratégies clandestines institutionnelles de traitement quantitatif de la gestion d'urgence des populations. L'opacité des opérations comptables de manipulation des quantités rendraient « l'histoire impossible » des dispositifs de logement provisoire :

« On peut chercher à tout jamais l'impossible origine des camps de transit de Marseille, par exemple ; on peut même décider de la fin de l'histoire, en faisant exploser une tour à La Courneuve »¹

C'est pour cette raison qu'en ayant choisi de ne pas démolir la cité de Beutre, le bailleur a ainsi permis d'ouvrir et prolonger l'histoire de ce type dispositif de logement méconnu, dont il est possible de résumer deux caractéristiques fondamentales. D'abord, en tant qu'architecture sous-standardisée échappant aux normes de l'époque, l'architecture de Beutre a été matériellement construite avec des critères constructifs d'une qualité en deçà de « ce qui est dû »² dans le logement social des années 1960. Sur le plan architectural, l'ensemble construit se rattache davantage à ce qui est dû pour de l'hébergement que pour du logement. Ensuite, la pérennisation de ces ensembles architecturaux provisoires a pu avoir lieu grâce à des travaux informels réalisés par les habitants eux-mêmes, échappant aussi à toutes les normes de la construction. Ces travaux de modification et ces constructions d'agrandissements entrent dans le domaine des illégalismes architecturaux brouillant ainsi les statuts et les responsabilités qui en découlent. En activant une lecture foucauldienne de cette architecture qui croise à la fois le sous-standard et l'informalité, nous pourrions y voir un cas typique de sous-système architectural³ échappant aux normes, un espace possible d'inventions et de transgressions.

¹ Jean-François LAÉ, Numa MURARD et Michel MARIÉ, *Mémoire des lieux : une histoire des taudis*, op. cit. p.14

² Lucie BONNET, *La métamorphose du logement social : faire de l'habitat le support de capacité*, op. cit.

³ Michel FOUCAULT, *Le corps utopique. Les hétérotopies*, op. cit.

1.1.3 Résister par l'informel

Architectures de résistances ordinaires : autoconstruction de la mémoire

Selon le sociologue Maurice Halbwachs, la mémoire commune est un processus de construction qui a une fonction sociale positive, elle est la condition fondamentale de la cohésion sociale d'un groupe et de l'identification des individus. En particulier, les mémoires minoritaires et populaires¹ sont ancrées dans les multiples expériences² d'une condition minoritaire et associées à l'histoire des luttes pour l'égalité et la justice. Dans le contexte spécifique des cités d'urgence, la mémoire est structurée autour de la question de l'oubli et de la reconstruction intime et commune. Le sociologue Michel Marié, révèle la particularité de la question mémorielle pour l'histoire des dispositifs d'urgence :

« L'urgence comme méthode d'action, réponse technique à des besoins massifs de crise du logement, ne peut que faire table rase du passé. On peut facilement le comprendre. Le bulldozer n'est pas seulement sur le terrain ; il est aussi dans les esprits. »³

Inspirés l'éthnographie de Colette Pétonnet et de l'interactionnisme d'Erving Goffman⁴, les sociologues Laé et Murard ont mené des travaux sur la vie quotidienne dans les cités de transit notamment auprès des habitants de la cité des Ecameaux à Elbeuf en Seine-Maritime. Ils ont produit deux enquêtes à trente ans d'intervalle : une première en 1985⁵ et une seconde en 2012⁶ en retrouvant les mêmes habitants relogés à la suite de la démolition de la cité. Leurs enquêtes, issue d'une immersion sur la durée, ont pris la forme singulière d'un récit, bouleversant ainsi les codes d'écritures de la sociologie. Initiateurs de la sociologie narrative, ils ont au mis leur

¹ Renaud EPSTEIN, Thomas KIRSZBAUM et Patrick SIMON, « Minoritaire & populaire », *Vacarme*, vol. 36, n° 3, 2006, p. 93-95.

² Karim HAMMOU, *La mémoire d'une multitude. Techniques musicales d'un universalisme minoritaire*, 2020, Url : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03179743>.

³ Jean-François LAÉ, Numa MURARD et Michel MARIÉ, *Mémoire des lieux : une histoire des taudis*, op. cit. p.8

⁴ Erving GOFFMAN, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit, 2021.

⁵ Jean-François LAÉ et Numa MURARD, « L'argent des pauvres, La vie quotidienne en cité de transit », *loc. cit.*

⁶ Jean-François LAÉ et Numa MURARD, *Deux générations dans la débîne: enquête dans la pauvreté ouvrière*, Montrouge, Bayard, 2012.

écriture au service d'une démarche qu'ils appellent une « ethnographie de la mémoire »¹. Dans leur première enquête, ils ont insisté en particulier sur les processus de la reconstitution mémorielle autour de l'importance des réseaux d'entraides et d'échanges et des stratégies économiques de subsistances. Dans la seconde, ils ont analysé les processus de fragmentation et de recomposition mémorielle des anciens habitants autour du récit de la disparition de leur cité.

Dans le cas de la cité de Beutre, la mémoire intime et commune est à la fois structurée autour des l'expériences de l'exil, de la relégation et de la résistance quotidienne autour des réseaux de solidarité. L'usage de la méthode narrative appliquée au cas de Beutre permet d'identifier comment l'architecture de la citée est chargée d'un récit fondateur. Celui-ci contient l'histoire de la reconstruction des habitants, en dépit d'un dispositif d'urgence inhospitalier, par les actes de transformation de leur quotidien : extensions, singularisations et appropriations. Résister par l'informel semble être l'activité à laquelle s'attèlent les habitants de Beutre depuis un demi-siècle. Au sens large, le terme « autoconstruction » désigne la réalisation d'une architecture informelle par l'habitant lui-même et pour lui-même. Quand il s'agit de l'habitat, le terme d'autoconstruction peut désigner l'ensemble des travaux de réalisation d'une maison. Les travaux d'autoconstruction peuvent inclure des travaux lourds qui sont appelés dans le domaine du bâtiment le « gros-œuvre » comme les fondations, le terrassement, la maçonnerie, mais aussi des travaux de charpente et de couverture. Ils peuvent aussi comprendre des travaux plus légers dits de « second-œuvre », pouvant concerner à la fois des travaux d'isolation, de plaquage, d'électricité, de plomberie, de finitions de murs et de sols. Les motifs d'une démarche d'autoconstruction peuvent aller de l'économie des travaux, à la personnalisation, en passant par la recherche d'autonomie et d'écologie², comme nous le verrons dans la suite de notre étude. Plus spécifiquement en contexte d'informalité urbaine, la plupart des auteurs s'accordent à dire que l'autoconstruction de l'architecture en contexte critique concerne des constructions réalisées pour la survie des habitants. Rappeler que la

¹ *Ibid.*

² Juan MARTINEZ-ALIER, *The environmentalism of the poor : a study of ecological conflicts and valuation, op. cit.*

survie est au départ de l'autoconstruction en situation de marges urbaines semble un préalable, à l'heure de plus en plus d'architectes d'inspirer de l'esthétique de l'informalité en conception¹. Yona Friedman, dans son livre *L'architecture de la survie*², – ouvrage fondateur notamment pour beaucoup d'architectes se rattachant au courant de la déprise d'œuvre³ – rappelle que l'habitat auto-planifié démarre dans des situations de pauvreté, découlant d'organisations nécessaires sur la gestion de stocks limités. L'autoconstruction dans des situations de marginalités ne peut être correctement abordée sans spécifier la vulnérabilité⁴ des situations. En sociologie du logement, la vulnérabilité résidentielle⁵ désigne en particulier l'ensemble des processus et de fragilisations des personnes exposées au contexte du mal logement. Elle correspond à des situations diverses et le plus souvent intriquées : surpeuplement des logements, absence de mobilité, absence de choix de son logement, difficulté à faire valoir ses droits, relégation. La vulnérabilisation est un processus de fragilisation potentielle ou réelle qui opère sur les personnes en situation de fragilité. Notre époque est particulièrement marquée par des phénomènes d'extension des vulnérabilités résidentielles⁶. Par extension, l'autoconstruction de survie serait à considérer comme le symptôme d'une forme de vulnérabilité résidentielle. L'anthropologue Éric Chauvier, dans la restitution de son enquête sur les récits de vie des habitants de Beutre prend la précaution de rappeler

¹ Parmi les nombreux travaux qui ont analysé l'engouement pour l'autoconstruction et son esthétisation chez les professionnels, voir notamment : Edith HALLAUER, *Du vernaculaire à la déprise d'œuvre : Urbanisme, architecture, design*, op. cit. ; Marcos L. ROSA et Ute E. WEILAND, *Handmade urbanism*, Berlin, Jovis Verlag, 2013. ; Nicolas DOUAY et Maryvonne PRÉVOT, « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? », *EchoGéo*, n° 36, 30 juin 2016, <https://doi.org/10.4000/echogeo.14617>. ; Emily TALEN, « Do-it-Yourself Urbanism: A History », *Journal of Planning History*, vol. 14, n° 2, 1 mai 2015, p. 135-148. ; Donovan FINN, « DIY urbanism: implications for cities », *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, vol. 7, n° 4, 2014, p. 381-398. ; Luc GWIAZDZINSKI, « Nouvelles utopies du faire et du commun dans l'espace public », *URBIA. Les Cahiers du développement urbain durable*, n° 19, mai 2016, p. 123-144. De nombreux collectifs de concepteurs se sont appropriés et ont esthétisé l'informalité et l'autoconstruit tels que Coloco, fondé en 1999 (URL : <https://www.coloco.org/manifeste/>) ; les Saprophytes, collectif interdisciplinaire fondé en 2007 (URL : <https://www.les-saprophytes.org/>) ; le collectif ETC, fondé en 2009 (URL : <http://www.collectifetc.com/>) ; ou encore Bellastock, fondé en 2012, (URL : <https://www.bellastock.com/>).

² Yona FRIEDMAN, *L'architecture de survie : une philosophie de la pauvreté*, op. cit.

³ Edith HALLAUER, *Du vernaculaire à la déprise d'œuvre : Urbanisme, architecture, design*, op. cit.

⁴ Claire LÉVY-VROELANT, Marie-Flore MATTEI et Virginie BATHÉLLIER, *Ville et vulnérabilités*, Paris, PUCA, 2015.

⁵ Florence BOUILLON et al., *Vulnérabilités résidentielles*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2019.

⁶ Yankel FIJALKOW, *Sociologie du logement*, op. cit.

que les autoconstructions sont fondamentalement liées à des situations de vulnérabilités économiques :

« Pour les habitants, si l'autoconstruction mène à une relative estime de soi, elle demeure une solution par défaut (faute de mieux) ; Beutre n'est pas perçu par ses habitants comme un lieu " d'empowerment", mais avant tout comme un lieu de stigmatisation et de déprise socio-économique (représentations dominantes). »¹

L'enquête anthropologique explicite également le rôle existentiel et complexe des autoconstructions des habitants dans l'histoire de la cité. Éric Chauvier révèle dans l'extrait suivant le lien entre l'autoconstruction architecturale et le processus d'autoconstruction de soi, entre la réparation de la mémoire et la possibilité de se projeter dans l'avenir :

« Mr P. ne parle pas beaucoup. Il y a longtemps, il a quitté son village des montagnes du nord du Portugal. Il passe beaucoup de temps dans son jardin. Il y a planté de la vigne du Médoc et un palmier qu'il a rapporté de sa maison au Portugal. Il a construit un abri de jardin avec son frère. Comme il est maçon, il a fait la chape. Il a édifié un poulailler et un coin pour son chien. Il a travaillé la terre pour y faire son potager, où sont plantés des choux, portugais bien sûr, mais aussi du laurier, des haricots, des pommes de terre, portugaises aussi – les semences ont été rapportées du village. L'été, il mange tous les jours des tomates énormes et gouteuses, d'énormes poivrons, des piments doux, des concombres et des pastèques. L'hiver, pendant que la terre se repose, il se contente d'entretenir son jardin. Mr P. est avare de mots mais à quoi bon parler puisqu'il a, dans son jardin, une reconstitution de ses origines ? »²

Cette enquête partant des récits de vie des habitants permet d'informer les fonctions multiples et imbriquées des autoconstructions. Les appropriations et les autoconstructions se révèlent au fil de l'enquête constituer les lieux ordinaires de la mémoire. Elles reconstitueraient des trajectoires de vie, entre l'exil, l'installation au départ entre des murs rudimentaires et la pérennisation informelle du chez-soi par

¹ Restitution d'étape de l'enquête sur les récits de vie des habitants de Beutre, chez Aquitanis, le 10/07/2021

² *Ibid*

une diversité d'actes de transformation. Elles auraient aussi une fonction syncrétique permettant à la fois de croiser des références culturelles et des identifications personnelles. La maintenance de la maison rejoindrait la maintenance de l'estime de soi. Cette considération, qui renvoie aux théories du *care*¹, se retrouve aussi dans la littérature sur les jardins ouvriers qui souligne que prendre soin de son jardin c'est prendre soin de soi². Éric Chauvier, restitue telle qu'elle la parole des habitants en identifiant des récits fondateurs de la mémoire à partir des mots des habitants. Reprenant les mots d'une habitante, cet extrait raconte, dit-il, le récit d'un conflit résolu³, entre elle et une gestionnaire de site :

« Un jour, il y a une dame de X (bailleur) qui est venue. Elle a dit vous avez pas le droit de faire des extensions. J'ai dit : "j'ai pas le droit mais j'ai le gauche". Elle a dit 'bon, on fait quoi ?' Et y'a jamais eu de suite." (Mme X-ton du défi). »⁴

L'enquête révèle que les autoconstructions ne concernent pas seulement des éléments constitutifs des récits individuels autour de la maison, mais éléments du récit collectif de solidarité et d'entraide entre les habitants. Les autoconstructions pourraient ainsi constituer des lieux de mémoire vive non seulement personnelle mais aussi commune. Cette observation de la dimension collective des autoconstructions rejoint la réflexion des architectes Daniel Estevez et Tiphaine Abenia :

« En architecture, l'observation des processus d'autoconstruction dans l'habitat informel en donne un éclairage plus large car elle montre que la gestion collective locale des milieux de vie habités est un trait anthropologique fondamental des groupes humains. Habiter est toujours et partout une action collective. »

Ainsi une tentative d'interprétation des autoconstructions inspirée de l'individualisme méthodologiques serait erronée. La possibilité d'autoconstruire

¹ Joan C. TRONTO, *Un monde vulnérable*, Paris, La Découverte, 2009. ; Carol GILLIGAN, *Une voix différente : pour une éthique du « care »*, Paris, Flammarion, 2008.

² Florence WEBER, *L'honneur des jardiniers*, Paris, Belin, 1998. ; Françoise DUBOST, *Les jardins ordinaires*, Paris, L'Harmattan, 1997.

³ Emilia SCHIJMAN, *À qui appartient le droit ? Ethnographier une économie de pauvreté*, Issy-les-Moulineaux, Lextenso, 2019.

⁴ Source : enquête Éric Chauvier

dépendrait des liens forts qui structurent des habitants entre eux. Prêtant une attention particulière aux pratiques du langage ordinaire, Éric Chauvier apporte aussi un éclairage spécifique sur le sens de la parole des habitants concernant les autoconstructions. Il souligne la performativité des récits singuliers et pluriels autour des autoconstructions :

« Mr G en est fier : "La dalle, je l'ai faite avec des copains". De telles paroles sont fréquentes à Beutre. Parler des travaux réalisés sur sa maison revient à rappeler la force d'amitiés durables. On ne parle jamais seulement pour délivrer un message; parler, c'est aussi faire exister ce à quoi l'on tient. (...) On ne s'entraide pas pour les travaux ; on n'échange pas de conseils sur les matériaux ou les conceptions ; c'est beaucoup plus puissant que ça : on le clame haut et fort afin que la communauté existe. Il en va de la reconnaissance collective dont dépend l'estime de soi des habitants. L'autoconstruction se substitue au langage qui manque à l'origine ; elle parle au nom des habitants, de la communauté ; elle crée de l'urbanité, autrement dit de la sociabilité en générant des espaces de communication. »¹

Le fait de parler de son autoconstruction est ainsi analysé comme un acte de présentation de soi. Faisant écho à la notion de respectabilité en milieu populaire², les autoconstructions racontent les efforts de la résistance aux assignations négatives associées aux quartiers populaires. L'anthropologue révèle que la présentation de soi par l'autoconstruction est une manière de se donner à voir comme une personne soigneuse, organisée, autonome. Dans cet extrait, Éric Chauvier cite les mots d'un habitant racontant l'ampleur des travaux réalisés :

« " On est arrivé en 90, y'avait rien sur le sol, juste du ciment, de la tapisserie et le lit au milieu. On a tout refait, la cheminée, les sols. J'ai tout refait de A à Z, le carrelage, les abris en bois dehors, la terrasse, parce qu'avant c'était de la terre, J'ai aussi consolidé la terrasse couverte avec du lambris. A l'époque la

¹ *Ibid*

² Sur la respectabilité, voir les travaux de l'autrice et sociologue féministe britannique Beverley Skeggs sur les femmes issues de milieux populaires à Marseille. Beverley SKEGGS et Marie-Pierre POULY, *Des femmes respectables*, Marseille, Agone, 2015.

cuisine était à l'entrée, on a tout cassé, on a mis la cuisine à la place de la chambre. Je suis un peu bricoleur et j'aime les choses bien. (...) »¹

Les autoconstructions seraient des lieux d'élaboration de soi, des témoins visibles de la progression sociale des familles que ce soit dans le choix des matériaux, mais aussi dans la capacité de construire du confort pour l'avenir générations des enfants. Par exemple, l'extrait qui suit reprend les mots d'un habitant de la deuxième génération, illustre le cas d'une famille historique qui au fil des travaux de transformation de la maison nourri l'espoir d'une ascension sociale pour l'enfant de la troisième génération² :

« " J'ai fait la chambre de ma fille pour qu'elle révise tranquillement. Je veux qu'elle soit médecin. Moi j'ai fait de la merde, je veux pas que mes enfants fassent la même chose." »³

L'enquête permet de comprendre que les autoconstructions sont aussi de lieux de fierté et de mise en scène de soi. Elles constituent les supports de récit des compétences techniques, de connaissance des règles de l'art et des matériaux. Mais aussi elles représentent les compétences économiques d'autofinancement de travaux révélant autant la capacité des habitants à faire des économies que les ruses économiques. Et enfin elles personnifient les compétences sociales, les solidarités familiales et de voisinages sur la réalisation des travaux. Dans ce contexte, ces architectures peuvent illustrer les réflexions de Michel Foucault sur l'articulation entre le souci de soi et des autres⁴. Elles pourraient représenter une certaine éthique construite sur la dialectique entre la subjectivité et l'altérité.

¹ Source : enquête Éric Chauvier

² Concernant la notion de « transfuge de classe », voir notamment Annie ERNAUX, *La place*, Paris, Gallimard, 1997. ; Chantal JAQUET, *Les transclasses ou la non-reproduction*, Paris, PUF, 2018.

³ *Ibid*

⁴ Michel FOUCAULT, « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté (entretien avec H. Becker, R. Fornet-Betancourt, A. Gomez-Müller, 20 janvier 1984) », *Concordia. Revista internacional de filosofía*, n° 6, 1984, p. 99-116, Url : <http://1libertaire.free.fr/MFoucault212.html>.

Architectures de ruses

Si l'impossibilité d'évacuer la dimension de survie des autoconstructions est établie, l'architecture informelle de Beutre illustre une diversité de situations d'habitat qu'il faut rapprocher des notions de ruses, de plaisir et d'art de faire. Sur la durée des études de conception du projet de Beutre au sein de l'agence Christophe Hutin Architecture, l'enquête architecturale a identifié et caractérisé une diversité typologique des constructions des habitants : espace habitable chauffé (extension ou construction séparée), structure adossée ouverte (auvent, appentis, pergola), clos couvert (jardin d'hiver, garage, atelier, stockage). Ces processus d'autoconstructions multiples peuvent être éclairés théoriquement à partir de l'ouvrage de Michel de Certeau *L'invention du quotidien*¹. S'appuyant sur le « sens pratique » et les « stratégies Kabyles » de Bourdieu² qu'il dépasse, Certeau cherche à élaborer une théorie des pratiques quotidiennes. Il présente le premier des deux volumes, sous-titré *Les arts de faire*, comme un manuel d'« anti-discipline » en écho aux travaux de son contemporain Michel Foucault. À partir de la distinction entre stratégie et tactique sur laquelle nous reviendrons, il part du principe de la nature tactique des pratiques quotidiennes. Les tactiques de détournements des consommateurs sont orientées à des fins précises et déjouent les règles de l'ordre établi. Dans un chapitre intitulé *Cultures populaires*, il insiste sur la lucidité des rapports de force des personnes et les manières d'utiliser les systèmes établis pour en déjouer la fatalité. À partir d'une série d'enquêtes portant sur le langage dans les cultures rurales d'Amérique du Sud, dont une auprès des paysans dans l'État du Pernambuco au Brésil, il étudie notamment les ruses des dictons, les moyens détournés des chants, les biais des proverbes, les réponses à côté. Il condense son analyse dans ce passage :

« Mille façons de jouer/déjouer le jeu de l'autre, c'est-à-dire l'espace institué par d'autres, caractérisent l'activité subtile, tenace, résistante, de groupes qui, faute d'en avoir un propre, doivent se débrouiller dans un réseau de forces et

¹ Michel de CERTEAU, Pierre MAYOL et Luce GIARD, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

² Pierre BOURDIEU, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil, 2000. Pierre BOURDIEU, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

de représentations établies. Il faut " faire avec ". Un ensemble de stratagèmes de combattant, il y a un art de coups. Un plaisir à tourner les règles d'un espace contraignant. Dextérité tactique et jubilatoire d'une technicité. »¹.

Plus largement, les tactiques quotidiennes des milieux populaires renverseraient même la nature des procédés de fabrication du langage non plus comme l'imposition de normes mais comme des éléments sur lesquels les usagers ont une prise. De même que l'énonciation proverbiale chez Certeau, les auto-constructions de Beutre pourraient indiquer :

« une historicité sociale dans laquelle les systèmes de représentation ou les procédés de fabrications n'apparaissent plus seulement comme des cadres normatifs mais comme des outils manipulés par les utilisateurs »²

Le propre des tactiques selon Certeau est de tromper l'ordre établi avec l'art de ne rien montrer. Il énonce dans cet extrait trois principes de ces pratiques qu'il décrit comme esthétiques :

« L'ordre effectif des choses est justement ce que les tactiques " populaires " détournent à des fins propres, sans l'illusion qu'il va changer de sitôt. Alors qu'il est exploité par un pouvoir dominant, ou simplement dénié par un discours idéologique, ici l'ordre est joué par un art. Dans l'institution à servir, s'insinuent ainsi un style d'échanges sociaux, un style d'inventions techniques et un style de résistance morale, c'est-à-dire une économie du " don " (des générosités à charge de revanche), une esthétique de " coups " (des opérations d'artistes) et une éthique de la ténacité (mille manières de refuser à l'ordre établi le statut de loi, de sens ou de fatalité). La culture " populaire ", ce serait cela, et non un corps tenu pour étranger, mis en pièce afin d'être exposé, traité et 'cité' par un système qui redouble avec les objets, la situation qu'il fait aux vivants ». ³

Les trois principes sont clairement identifiables dans les pratiques architecturales des habitants de Beutre :

¹ Michel de CERTEAU, Pierre MAYOL et Luce GIARD, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire, op. cit.* p.35

² *Ibid.* p.39-40

³ *Ibid.*

— L' « économie du don »¹ est une pratique courante dans les travaux d'autoconstructions : services réciproques, échange de outillage, troc de matériaux.

— L' « esthétique de coups » se joue surtout dans les multiples ruses avec les interdictions de construire du bailleur : le cas d'un habitant qui investit et réalise tellement de travaux dans la maison de sa grand-mère qu'il obtiendra la faveur de la reprise du bail locatif ; les cas d'habitants qui choisissent de ne pas diffuser d'information au bailleur sur des intentions de construire une extension et le met devant le fait accompli de travaux bien réalisés ; le cas d'un habitant qui justifie une extension informelle adossée à la façade en ayant conçu l'indépendance des fondations et de la structure comme non dommageable à l'existant ; le cas d'un habitant qui aborde lors d'une fête de quartier directement le PDG pour obtenir des travaux refusés par les gestionnaires de site.

— L' « éthique de la ténacité » semble être la réalité du quotidien des habitants : le cas d'habitants qui multiplient les sollicitations pour obtenir du bailleur le remplacement d'un équipement sanitaire défaillant ou d'une fenêtre défectueuse ; le cas d'habitants qui réalisent leurs travaux les soirs, les weekends ou en arrêt maladie.

Voici énoncées quelques combines, les séries de coups et contre-conduites habitantes à Beutre. Tout au long de son œuvre, Certeau se réfère à la notion de *mètis* qu'il emprunte à Marcel Détiéne et Jean-Pierre Vernant², historiens et anthropologues comparatistes spécialistes de la Grèce antique. Alors que les hellénistes ont glorifié l'intelligence géométrique et la logique de l'identité dans la culture grecque, ces deux chercheurs revisitent l'histoire de l'intelligence en réhabilitant une notion à l'époque méconnue : la *mètis* dans la culture de la Grèce. Mètis est le nom à la fois une déesse mythologique fille de Thétis et d'Océan, et

¹ Marcel MAUSS, *Essai sur le don*, Paris, Allia, 2021.

² Marcel DETIENNE et Jean-Pierre VERNANT, *Les ruses de l'intelligence : la mètis des Grecs*, Paris, Flammarion, 2008.

désigne une certaine propriété de l'esprit à l'intelligence rusée et polymorphe. Ils la définissent en ces termes :

« La capacité intelligente que désigne *mètis* s'exerce sur des plans très divers, mais toujours où l'accent est mis sur l'efficacité pratique, la recherche du succès dans un domaine de l'action : multiples savoir faire utiles à la vie, maîtrise de l'artisan dans son métier, tours magiques, usage de philtres et herbes, ruses de guerre, tromperies, feintes, débrouillardises en tout genre »¹.

Selon cette perspective, les informalités de Beutre pourraient constituer la *mètis* de l'architecture. Celle-ci serait identifiable à plusieurs niveaux : pragmatisme de la construction d'une chambre en plus quand la famille s'agrandit, efficacité de la discrétion, efficacité de la collaboration solidaire du groupe, adaptation des transactions avec la règle interdisant de construire, maîtrise d'un certain nombre de compétence dans le domaine du bâtiment.

Dans un texte intitulé « Plaidoyer en faveur d'institutions favorables à la *mètis* »², le professeur de science politique et figure majeure de l'anthropologie critique aux États-Unis, James C. Scott réutilise la *mètis* dans une critique des technocraties modernes. Il dénonce l'entreprise de destruction au fil de l'histoire moderne de l'ensemble des savoirs pratiques représentés par la *mètis* : savoirs de l'expérience, les savoirs adaptatifs, le bon sens, la connaissance intégrée dans la contingence. La réappropriation de la *mètis* pourra certainement inspirer le renouvellement des pratiques de conception en architecture, que certains praticiens, encore marginaux, défendent³.

¹ Jean-Pierre VERNANT et Marcel DÉTIENNE, « La *mètis* d'Antiloque », *Revue des Études Grecques*, vol. 80, n° 379, 1967, p. 68-83. p.68-69

² James C. SCOTT, *L'oeil de l'Etat : moderniser, uniformiser, détruire*, Paris, La Découverte, 2021.

³ Fanny LÉGLISE, *La conception par bricolage comme art de la situation. Architecture, urbanisme, design*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2, 2016.

1.1.4 Les deux paradoxes de l'architecte en cité informelle

Les résistances et les ruses des habitants intégrés à l'architecture informelle posent aux architectes, à qui il est demandé d'intervenir comme dans le cas du projet de Beutre, deux paradoxes.

Paradoxe : normalisation et mémoire minoritaire

En retrouvant les habitants de l'ancienne cité de transit d'Elbeuf, les sociologues Laé et Murard racontent¹ les processus de reconstitution mémorielle des habitants après la démolition de la cité et l'expulsion. Ils révèlent la facilité avec laquelle l'alibi du « transitoire » a rendue possible la démolition des cités et la dispersion des familles malgré leur désir d'y rester. Ils s'appuient en particulier sur les théories de la construction sociale de la mémoire de Halbwachs², qu'ils citent ainsi :

« Tandis qu'il est facile de se faire oublier dans une grande ville, les habitants d'un village ne cessent pas de s'observer, et la mémoire de leur groupe enregistre fidèlement tout ce qu'elle peut atteindre des faits et gestes de chacun d'eux, parce qu'ils réagissent sur toute cette petite société et contribuent à la modifier. Dans de tels milieux, tous les individus pensent et se souviennent en commun. Chacun, sans doute, a son point de perspective, mais en relation et correspondance si étroites avec ceux des autres que, si ses souvenirs se déforment, il lui suffit de se placer au point de vue des autres pour les rectifier »

Cette référence leur permet d'observer le travail de réparation par la mémoire collective élaborée par les habitants relogés en HLM qu'ils retrouvent. La mémoire que les habitants ont reconstitué s'est construit autour de ce qu'ils appellent 4 fantômes de la cité de transit : l'insalubrité ; une figure mémorable du quartier ; les huissiers et les enfants perdus. Les sociologues montrent ainsi la mémoire comme une œuvre de réparation des exils et de structuration à la fois commune et singulière. Une deuxième référence essentielle sur le sujet mémoriel ouvert par les

¹ Jean-François LAÉ et Numa MURARD, « Retour sur enquête : ethnographie d'une ville ouvrière, Elbeuf 1980-2010 », *Vacarme*, vol. 58, n° 1, 2012, p. 176-203.

² Halbwachs, *La mémoire collective*, p. 67-68, cité par Laé et Murad, op. cit.

démolitions des cités de transit est l'enquête de l'historienne française Sophie Wahnich, membre du Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire¹. Elle revient dans un article² sur les enjeux mémoriels soulevés dans la requalification architecturale d'une ancienne cité de transit du Lot-et-Garonne. Le CAFI, camp de Saint-Livrade, est un ancien camp de rapatriés originaires d'Indochine installés depuis un demi-siècle. Selon l'historienne, la volonté de normalisation est entrée en conflit avec le processus de réparation mémorielle incarné par les habitats :

« Le souhait des pouvoirs publics d'en normaliser l'habitat et de mieux l'intégrer à la vie communale se heurte la volonté légitime des descendants de rapatrié de préserver la fonction symbolique d'un lieu de mémoire dans lequel ils ont grandi. Loin d'une simple revendication communautaire, il s'agit de maintenir une conscience historique locale. »

En s'appuyant également sur Halbwachs, elle montre que la mémoire construite par les habitants du camp a été un dispositif qui a fonctionné. Ce dispositif a constitué un cadre social de référence pour la mémoire sur trois générations. Les maisons de la cité étaient habitées comme des maisons familiales telles que les maisons de campagne, avec des occupations saisonnières pouvant permettre le retour épisodique des enfants. S'appuyant aussi sur les théories postcoloniales³, elle affirme que le rapport au temps dans le camp tient davantage à la répétition des récits accumulés, des activités, les rituels de retrouvailles, la transmission des traditions, qu'à une vision de l'histoire comme processus progressif et intégré dans l'histoire institutionnelle. Elle qualifie ce processus de construction mémorielle de « pacificateur ». En détruisant les habitations, la normalisation opérée par le programme de démolition-reconstruction du camp, (comprenant aussi la sauvegarde de deux bâtiments témoins et non habités), a « dépacifié » le processus mémoriel et ravivé les conflits coloniaux. Elle écrit :

¹ Né en réaction à la loi mémorielle du 23 février 2005, proclamant l'inscription du bilan « positif » de la colonisation dans les manuels scolaires. Pour une présentation de l'association : <http://cvuh.blogspot.com/>

² Sophie WAHNICH, « La mémoire du Cafi, dans le contexte de sa requalification urbaine (1956-2010) », *Mouvements*, vol. HS, n° 1, 2011, p. 77-86.

³ Homi K. BHABHA, *Les lieux de la culture : une théorie postcoloniale*, Paris, Payot & Rivages, 2019.

« le droit commun vient mettre en danger la vie commune de cette collectivité qui avait réussi à retrouver un équilibre synchrone entre la société française, diaspora et habitants du camps ».

Les habitants ont refusé de voir démolir ce qu'ils considéraient être leur patrimoine et témoin de l'histoire française d'Indochine. Le respect mémoriel est ainsi devenu une revendication et le projet a créé des effets de politisation conflictuelle décalée dans le temps. Dans cette perspective, les autoconstructions architecturales de la cité de Beutre seraient à considérer comme des lieux ordinaires des mémoires constituées depuis quatre générations. Elles contiendraient des mémoires singulières et des mémoires communes. Au fil des générations, les habitants ont constitué une mémoire vive autour d'une multitude de récits de chantiers : l'autoconstruction a été réalisée par telle personne de la famille, les compétences de telle personne ont été requises pour faire les travaux, telles organisations du chantier avec les amis de la cité (fête, nourriture partagée) ont permis le bon déroulement du chantier, la vie familiale s'est ainsi déployée dans telle construction, les efforts d'investissement que l'autoconstruction a nécessités ont été de telle ampleur. Ainsi, une habitante de Beutre a affirmé l'interaction entre l'architecture et les récits mémoriels :

*« Les maisons ont une mémoire. Si elles pouvaient parler, elles auraient des choses à dire ».*¹

La construction des mémoires incorporée dans les architectures de la cité de transit ne peut être appréhendée sans évoquer ce que peut représenter une expérience de migration pour une personne ou une famille. La nature de cette expérience peut être en particulier éclairée par le cadre théorique développé dans le champ de la médecine transculturelle, spécialité développée par la psychiatre et anthropologue française Claire Mestre. Cette médecin, qui pratique une psychothérapie d'inspiration analytique, a créé une consultation transculturelle au CHU de Bordeaux en 1994 et fondé l'association MANA². Elle reçoit dans son cabinet

¹ Source : Journal d'enquête Marion HOWA, 26 février 2021.

² Claire MESTRE, « Présentation de l'association Mana », *L'Autre*, n° 2, 2000, p. 377-378.

des personnes et des familles qui ont vécu l'exil. En particulier, elle a suivi en thérapie pendant vingt ans une habitante de la cité Beutre. Claire Mestre éclaire, dans cette définition, l'articulation entre l'expérience d'une migration et l'habitat :

« Pour donner une idée de ce que c'est que la migration sur le plan psychique mais aussi sur la modification des lieux, migrer c'est modifier de façon extrêmement brutale ses enveloppes, culturelles, affectives et sensorielles. (...) Il y a toujours un lien entre ces enveloppes psychiques, sensorielles, affectives, environnementales. »

Connaissant Beutre par l'intermédiaire de son ancienne patiente qui habite dans la cité, la psychothérapeute rappelle que l'expérience migratoire est constitutive de l'histoire de certains habitants du quartier :

« C'est évidemment le cas de certains habitants des premières générations de Beutre. Ils ont vécu de façon très brutale et sur un temps très court les modifications d'environnement et donc des modifications psychiques. »¹

Cette perspective conduit à considérer que la sédentarisation des habitants de Beutre dans leurs maisons, qui au départ étaient envisagées seulement comme des dispositifs d'hébergement transitoire, aurait pu permettre la reconstruction de racines, génération après génération :

« Mon métier serait de retrouver quelque chose qui serait, pour utiliser une image, des racines. Des racines qui ont finalement bien marché à Beutre, puisqu'elles ont l'air d'être très longues, elles ont parcouru les générations. Et pour moi, c'est retrouver des racines sensorielles, imaginaires qui vont être reconstruites bien sûr par le récit individuel des patients. »

Sous cet angle, l'architecture des logements sociaux des années 1960 et 1970, habitée par des personnes issues de migrations notamment postcoloniales, prendrait alors quel que soit sa forme – grands ensembles ou anciennes cités d'urgence – une fonction positive essentielle qui semblerait être invisibilisée par la négativité des représentations dominantes. L'architecture ne constitue plus seulement le cadre bâti support éventuel d'appropriations de l'espace, elle devient

¹ Extrait « Les rencontres de Beutre 1 », Conférence au Pavillon Français de la 17^{ème} biennale de Venise

ici un endroit d’ancrage psychique et sensoriel permettant à des personnes qui ont vécu des expériences migratoires de se reconstruire. Ces architectures des années 1960, le plus souvent déconsidérées, seraient peut-être, depuis ce point de vue, des supports de reconstruction de soi, de possibilité d’enracinement et de construction mémorielle commune. Les autoconstructions informelles de Beutre pourraient être interprétées comme des supports possibles d’autoreconstruction psychique et mémorielle. Percevant la cité de Beutre comme une ressource¹ qui a permis l’ancrage des habitants au fil des années, Claire Mestre poursuit :

« Ce qui m’intéresse (...) est l’alchimie qui a pris dans ce quartier. C’est une vraie question car la migration et l’exil sont marqués par la solitude. Ce n’est pas seulement la question d’être seul, mais c’est la question de la perte. Et on ne peut jamais combler une perte. Je trouve qu’il y a à comprendre de cette alchimie à Beutre. »

Du point de vue de la conception architecturale, un projet de réhabilitation architecturale qui prévoirait la mise aux normes d’une cité temporaire et pérennisée par les travaux informels autoconstruits devrait alors s’interroger sur ses incidences possibles sur les processus de reconstruction mémorielle des habitants. Si les architectures informelles des habitants ont eu une fonction de reconstitution mémorielle et psychique après l’exil, construction à la fois singulière et commune, des travaux normalisation pourraient alors interférer avec ce processus de pacification intime et commun construit au fil des générations.

Paradoxe : droit au logement et hébergement temporaire

Malgré la distinction fondamentale entre le logement et l’hébergement², les travaux de recherche récents de la sociologue Lucie Bonnet montrent le retour de la confusion entre ces deux désignations. Dans son étude portant sur ce qu’elle appelle la métamorphose du logement social, la elle constate notamment une recrudescence de « *la propension des pouvoirs publics à répondre à des problèmes d’accès au*

¹ Florence BOUILLON, « Les ressources de l’habitat informel », dans *Les mondes du squat*, Paris, PUF, 2009, p. 59-94.

² Claire LÉVY-VROELANT, « L’hébergement et le logement temporaire », Créteil, 2009.

logement par des dispositifs dédiés à l'urgence ou à l'insertion »¹. Elle précise les montés de l'inquiétude sur « *l'extension de dispositifs dérogatoires au droit commun* » formulées par le Haut Comité pour le logement et la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale. Selon la sociologue, ces inquiétudes porteraient davantage sur l'architecture institutionnelle liée aux lois de réorganisation des finances publiques, que sur des questions de fond, concernant la propagation du mal logement. Elle précise qu'une diversité de structures d'accueil temporaires (foyers de jeunes travailleurs, foyers de travailleurs migrants, résidence sociale), pensées comme « une préparation à l'accès au logement de droit commun », sont de plus en plus envisagés comme des dispositifs de logement pérennes. Lucie Bonnet analyse en particulier le phénomène de transformation de la conception des hébergements visant à s'aligner sur les prestations classiques de logement tout en restant en deçà. Même si l'objectif de ces structures est de sortir les personnes de ces dispositifs temporaires pour accéder à un logement normal, il s'avère que les séjours des personnes et des familles y sont illimités. L'hébergement n'est plus temporaire mais durable et les personnes sont de plus en plus logées à long terme dans des dispositifs d'hébergement, en deçà des normes de qualité du logement de droit commun. Cette confusion des frontières entre logement et hébergement rappelle celle des cités de transit.

Par ailleurs, malgré les dénonciations unanimes par les travaux de sociologie des cités de transit depuis les années 1960, il semblerait que nous assistions actuellement à une réactualisation du dispositif d'après les travaux du géographe Olivier Legros². Sous les appellations « village de solidarité » ou « village d'insertion » des nouvelles cités de surveillance à destination des populations Bulgares et Roms sont construites. « *Constitués de constructions modulaires, les « villages » abritent chacun, pour une période de trois à cinq ans maximum, une vingtaine de familles sélectionnées qui sont censées apprendre, au sein du « village », les règles de la société d'accueil avant d'accéder à un logement de droit commun.* » L'objectif de ces cités

¹ Lucie BONNET, *La métamorphose du logement social : faire de l'habitat le support de capacité*, op. cit. p.126

² Olivier LEGROS, « Les "villages roms" ou la réinvention des cités de transit », *Métropolitiques*, 2011, p. 14-21, Url : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01095212>.

correspondrait, selon lui, davantage au maintien de l'ordre qu'à l'accueil des personnes, avec le déroulé de logiques sécuritaires : tri des populations, sélection des familles, cantonnement, reconduites à la frontière. Comme les cités de transit des années 1960, ces « villages » se révèlent des instruments de gestion différenciées avec des logiques de surveillance pour des personnes qui n'ont pas accès au logement. Le développement du recours à l'hébergement comme dispositif durable pour loger des personnes en grande fragilité, interroge la banalisation du logement indigne comme nouvelle norme de l'action publique¹.

Parallèlement, des travaux de recherche interpellent sur le fait que des initiatives de régularisation ou de « normalisation » des informalités urbaines comme les bidonvilles – pratique courante dans les sud globaux – sont très peu développées en Europe². L'amélioration des conditions de vie et de l'architecture ne pourrait passer que par des initiatives du tiers-secteur, associatif et humanitaire. En témoigne le cas des interventions d'architectes militants, comme ceux regroupés autour du collectif Le PEROU³, pôle d'exploration des ressources urbaines apportant des réponses d'urgence dans plusieurs des bidonvilles de Paris et Calais et participant à la production de savoirs critiques sur la vie quotidienne des bidonvilles et la violence des expulsions⁴. Ces interventions d'urgence, visant à favoriser la stabilisation temporaire des habitats informels, révèlent la difficulté de ces initiatives militantes à résister face aux opérations policières de démantèlements. Ces initiatives militantes interrogent la binarité des modes d'actions possibles des architectes entre d'un côté, ceux qui visent l'égalité des droits au logement en s'efforçant d'élever la qualité architecturale des logements pour tous et de l'autre, ceux qui agissent pour aménager des solutions intermédiaires d'urgence face à l'inégalité de l'accès au logement.

¹ Yankel FIJALKOW, « Le logement indigne : une nouvelle norme de l'action publique ? », *Informations sociales*, vol. 184, n° 4, 2014, p. 18-30.

² Thomas AGUILERA, « Normalisation et régularisation des bidonvilles : comment expliquer la mise de côté des interventions in situ en Europe ? Une comparaison Paris-Madrid. Agnès Deboulet », dans *Repenser les quartiers précaires*, Paris, Agence française de développement, 2016, p. 175-190.

³ <https://www.perou-paris.org/>

⁴ Sébastien THIÉRY, dir., *Considérant qu'il est plausible que de tels événements puissent à nouveau survenir*, Paris, Post-éditions, 2014.

1.2 Les logiques de l'habitat informel

L'observation de la cité de Beutre pourrait nous permettre d'accéder à des éléments théoriques de compréhension des logiques urbaines non formelles. En particulier, trois lectures pourraient être activées : la première est une lecture résiliente considérant que les habitants ont le pouvoir de s'adapter à la dérégulation du logement social, la deuxième est une lecture des tactiques de négociation des habitants pouvant contrarier le « non agir »¹ des gestionnaires, et la troisième identifie l'agentivité des habitants avec la communauté pour agir sur le maintien et la transformation de leur environnement. Ces trois lectures révèlent la plasticité des interprétations possibles du positionnement des habitants à une époque d'emphasis sur la notion de capacité des locataires², d'aggravation de la crise du logement et de restrictions budgétaires à destination du logement social. Cette plasticité renvoie à l'analyse critique des sociologues Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener sur le concept ambivalent d'*empowerment*³. Ces auteures opposent une vision qu'elles appellent néolibérale de l'*empowerment* qui met l'accent sur la capacité d'agir des individus à une interprétation qu'elles qualifient de gauche radicale empruntée aux mouvements sociaux visant l'action collective.

1.2.1 Force dérégulatrice – injonction à l'adaptation des habitants

La première lecture propose de considérer que les habitants ont su s'adapter à une situation de relégation aggravée par le délaissement historique de l'ensemble des services publics. Beutre, a effectivement survécu à la situation historique de

¹ Dans le champ de la sociologie politique, voir une analyse du « non agir » des institutions publiques : Thomas AGUILERA, *Gouverner les illégalismes urbains: les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et de Madrid*, op. cit.

² Lucie BONNET, *La métamorphose du logement social : faire de l'habitat le support de capacité*, op. cit. ; Luca PATTARONI, *Politique de la responsabilité : promesses et limites d'un monde fondé sur l'autonomie*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2005.

³ Marie-Hélène BACQUÉ et Carole BIEWENER, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, 2013.

relégation. La cité présente les caractéristiques que Colette Pétonnet a décrite dans son enquête : l'isolement, le rejet, l'abandon, la survie, la colère aussi. La cité apparaît de fait comme un cas d'observation d'un micro territoire de presque 100 maisons ayant parcouru un demi-siècle en dehors de toute régulation publique.

« Quand on les appelle (le bailleur), ils répondent pas ou alors ils nous disent de trouver un plombier, un l'électricien. C'est nous qui avons tout fait ici. Ils sont bien contents qu'on s'occupe de tout. »¹

Dans cette perspective, les autoconstructions architecturales seraient des témoins matériels de l'adaptation des habitants au désengagement de la puissance publique sur 50 ans. L'adaptation a été continue et multiple si l'on en croit l'ampleur et la variété des autoconstructions. Pour répondre au problème de surpeuplement des maisons et face à l'inaction du gestionnaire, les habitants ont autoconstruit un certain nombre d'agrandissements. En cinquante ans, l'emprise au sol totale des constructions a presque été multipliée par deux, et rapporté aux maisons, il existe des cas où l'emprise a été plus que multipliée par trois. Les autoconstructions varient selon leur type : les aménagements intérieurs et les extensions concernent soit des espaces chauffés, soit relèvent du clos-couvert, soit uniquement consiste en des constructions légères couvertes. Elles varient selon leur usage également : les extensions peuvent comprendre chambres, cuisines, séjour, véranda, arrière cuisine, studio, garage, atelier, abri de jardin, chalet, ou espace de travail. Des maisons peuvent aussi cumuler une diversité d'autoconstructions : une chambre et un séjour, ou bien un séjour et une cuisine, etc. Cette situation a pu être interprétée par certains directeurs de service chez le bailleur social comme une faculté d'adaptation justifiant l'intérêt de normaliser la situation de dérégulation. Voyant dans l'investissement des habitants un moyen d'externaliser les coûts, la dérégulation leur est apparue comme une innovation procédurale visant l'optimisation d'un mode de management inclusif du logement social. Expriment des doutes sur l'efficacité d'un éventuel projet architectural interventionniste ou

¹ Source : enquête Marion Howa

régulateur, l'un des chefs d'équipe fait part de son opinion sur l'intérêt du laisser-faire :

« Certains (habitants) s'en sont très bien sortis. Vu que cela s'est passé ainsi depuis 50 ans, la question se pose : et s'il fallait continuer de les laisser-faire ? »¹

La lecture selon laquelle l'implication des habitants serait autorégulatrice rappelle les théories économiques néoclassiques selon lesquelles la main-invisible des individus permettrait d'atteindre l'équilibre de marché. Cette interprétation de la main-invisible des habitants valorise l'action individuelle tout en minimisant les rapports de domination.

Or le constat de l'hétérogénéité des autoconstructions s'accompagne d'un deuxième constat venant assombrir le tableau de la lecture résiliente : celui de l'existence d'écarts importants entre les maisons elles-mêmes concernant des situations d'occupation (entre surpeuplement et espace suffisant), l'état des équipements techniques et l'état des finitions (entre insalubrité et parfait état). En effet, selon les cas, certaines maisons peuvent avoir été maintenues dans le temps en très bon état ou elles peuvent avoir subi de l'usure ou des dommages structurels liés aux mouvements de terrain. Certaines maisons révèlent en particulier un cumul des désagréments : surpeuplement, dégradations importantes des finitions, équipements vétustes. D'autres peuvent révéler des situations d'appropriation caractéristiques de ce que le sociologue Yankel Fijalkow appelle le bonheur d'habiter² : maisons traversantes, espaces supplémentaires, appropriations diverses et singulières, espace dédensifié suite au départ des enfants. La non intervention du bailleur a laissé apparaître des inégalités architecturales très fortes.

Dans le meilleur des cas, certaines maisons ont été maintenues en très bon état par leurs habitants locataires à leurs frais et corps défendant. Pour ceux qui ont eu les moyens de s'organiser financièrement et collectivement, les maisons ont non seulement tenu dans le temps mais elles sont devenues chacune singulières et au

¹ Réunion de copilotage, le 9 octobre 2019.

² Yankel FIJALKOW, « Du confort au bonheur d'habiter », dans *Sciences et Bonheur*, 18 septembre 2017, Url : <https://sciences-et-bonheur.org/2017/09/18/yankel-fijalkow-du-confort-au-bonheur-dhabiter/>.

goût des habitants – même si les infiltrations en toiture et l’humidité chronique dues à l’absence d’isolation oblige les habitants à des reprises de peinture régulières. Dans les pires des cas, certaines maisons se sont de plus en plus dégradées au fil du temps et révèlent actuellement des situations d’insalubrité, remédiable mais accusée. Les inégalités architecturales entre les maisons de la cité se sont installées, maintenues, et se sont creusées avec le temps. Elles s’expliquent par l’inégalité d’accès aux ressources entre les habitants pour agir sur le maintien de leur maison. Elles tiennent dans les différences de capacités d’économiser, de soulever un réseau d’entraide et de compétences, d’engager son énergie physique, d’envisager un projet, de se dégager du temps. Par exemple, les maisons les mieux entretenues sont habitées par des locataires bien insérés dans la cité, dont les familles sont souvent structurées dans plusieurs maisons, y vivant depuis plusieurs générations, faisant partie des réseaux d’organisation de solidarité et d’économie¹, travaillant à l’organisation de la vie communautaire.

A contrario, les maisons les plus dégradées sont généralement habitées par des personnes isolées, croisant une intrication de fragilités concernant les problèmes de santé, la pauvreté, des situations de rupture famille et sociale. Généralement, les maisons en bon état ont bénéficié de dynamiques groupées entre les voisins, d’aide de la famille et du réseau professionnel. Même s’il y a des exceptions, les inégalités entre les maisons se maintiennent en famille, se transmettent de génération en génération. L’évolution des maisons dans la durée, soit positive grâce à des travaux d’auto-construction, soit négative en l’absence de travaux d’autoconstruction, reflète ainsi un processus de creusement dans le temps des inégalités entre les familles. Face à ce tableau contrasté, le bailleur a reconnu sa responsabilité devant les habitants de l’absence d’entretien de son patrimoine. La reconnaissance de la responsabilité de la non intervention dans l’état de la cité a été affirmée publiquement par la direction générale :

« Nous avons une grande responsabilité vis-à-vis de ces logements-là. Nous avons très peu investi pendant longtemps et l’investissement a été fait par

¹ COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La ville vue d’en bas : travail et production de l’espace populaire*, op. cit.

l'ensemble des résidents. Ce sont eux qui ont chargé de sens et de vie l'ensemble de ce quartier. »¹

Au regard des inégalités entre maisons, la lecture résiliente doit être critiquée. Et l'on peut ici se référer aux multiples critiques qui s'opposent au concept de résilience. C'est l'histoire même du dévoiement du concept de résilience popularisée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, désignant la capacité des personnes à surmonter un traumatisme². Le terme résilience qui prend sens dans un rapport à la vulnérabilité psychique dans les sciences cognitives est devenu un concept politique, mobilisé comme impératif d'adaptation dans un contexte de dérégulation économique, sociale et écologique. Un grand nombre de chercheurs en sciences sociales contemporains, dont la philosophe Barbara Stiegler³, critiquent l'imposture de ce concept politique qui justifie que l'individu puisse surmonter la détérioration du système social, invisibilisant par là même les structures économiques et sociales dans lesquels il évolue. Dans un article au Monde diplomatique, la journaliste et autrice Evelyne Pieiller oppose la résilience et à la résistance :

« la rhétorique de la résilience comme instrument de minoration des conflictualités et des rapport de force sociaux au profit d'une vision comportementaliste de la société incluant manipulations collectives (nudging) et culpabilités individuelles. »⁴

Se distingue en particulier l'analyse critique de l'économiste Thierry Ribault⁵. Il révèle comment, suite au désastre nucléaire de Fukushima, la capacité de résilience des habitants a été invoqué politiquement pour rendre acceptable l'habitat en zone irradiée :

« La mobilisation du concept opérationnel de résilience à Fukushima permet à chacun d'être entraîné à oublier, comme on s'entraîne à combattre, c'est-à-dire à traduire le négatif en positif de telle sorte qu'il puisse lui-même continuer

¹ Conversation à Venise, Les Rencontre de Beutre, disponible : <https://communautes-biennale.fr/project/les-rencontres-de-beutre-1/>

² Boris CYRULNIK, *Résilience : connaissances de base*, Paris, Odile Jacob, 2012.

³ Barbara STIEGLER, *Il faut s'adapter*, Paris, Gallimard, 2019.

⁴ Evelyne PIEILLER, « Résilience partout, résistance nulle part », dans *Le Monde diplomatique*, 2021, Url : <https://www.monde-diplomatique.fr/2021/05/PIEILLER/63082>.

⁵ Thierry RIBAUT, *Contre la résilience*, Paris, L'Échappée, 2021.

à fonctionner, diminué, mais adapté et dans des conditions qui lui sont présentées comme somme toutes, assez bonnes. »¹

Le gouvernement japonais a distribué aux habitants des machines de mesure du degré d'irradiation de leur nourriture et leur maison. La résilience, selon l'auteur, n'est pas qu'une simple rhétorique politique mais renvoie à une technologie du consentement au désastre.

1.2.2 Force contrariée – tactiques de négociation des habitants

Le second registre de lecture des logiques de l'habitat informel considère que les architectures de Beutre reflèteraient la continuité d'un rapport de force historique entre les habitants et un bailleur en défaut. En principe selon la loi, le propriétaire prend en charge les travaux de sécurisation, s'assure de l'efficacité d'un système de chauffage, assure que le logement ne présente pas d'infiltrations ou de ruissellement, ne soient pas affectés d'humidité ou moisissures². Incombent aux locataires les travaux dits d'embellissement. À beutre, la démarcation n'est pas si claire et les interventions du bailleur sont différenciées selon la force de négociation des habitants. L'œuvre de ces logiques de négociations peut être éclairée par une réflexion de l'architecte Yona Friedman sur les interprétations possibles d'une articulation entre le droit d'usage et le droit de propriété dans le contexte des architectures de survie :

« Pour comprendre ce que représente la propriété dans le bidonvillage, il suffit de connaître la réponse de l'habitant à la question : qui répare ses objets ? Cette réponse sera : ces objets sont réparés par celui-là même à qui ils appartiennent »³

Les situations d'habitat informel à Beutre révèlent un rapport de forces contrariées, parfois conflictuelles. Quand les habitants souhaitent obtenir des droits

¹ *Ibid.*

² *Insalubrité, vétusté : quelles sont les obligations de travaux du propriétaire du logement non décent ?*, <http://www.litige.fr/articles/logement-insalubre-vetuste-proprietaire-refuse-travaux-obligations-locataire-appartement-maison>.

³ Yona FRIEDMAN, *L'architecture de survie : une philosophie de la pauvreté*, op. cit. p.143

face au bailleur social, ils ont recours à des tactiques diverses. Certains optent pour la tactique de l'usure : ils demandent le maximum pour obtenir un compromis, et ils reformulent le plus souvent leurs demandes avec insistance et verbe haut. C'est ainsi que certaines maisons ont obtenu le remplacement des fenêtres bois en simple vitrage d'origine par des fenêtres doubles vitrage en PVC. Les maisons dont les fenêtres ont été remplacées sont habitées par des personnes qui sont connues dans la cité pour savoir obtenir gain de cause. D'autres habitants préfèrent la tactique de la discrétion. Par exemple, certains réalisent des agrandissements de leurs maisons ou de leurs jardins sans ébruiter leurs intentions et le bailleur est mis devant le fait accompli. Dans la tactique de la discrétion sur les constructions d'agrandissements, les habitants peuvent justifier *a posteriori* leur démarche différemment. Les argumentaires reflètent différents types de négociations tacites avec la règle. Chacun légitime à sa façon les actes d'aménagement par une interprétation singulière du droit à construire. Pour certains, il est légitime de construire tant que la construction est démontable et soigneusement réalisée. C'est le cas d'une maison où les habitants ont construit un jardin d'hiver adossé à la façade, en prolongement de la maison. Ces habitants défendent que leur autoconstruction est une construction légère et facile à démonter si le bailleur en fait éventuellement la demande. C'est aussi le cas d'une autre maison où a été construit un chalet utilisé comme une chambre d'appoint pour l'un des enfants de la famille qui revient de temps à autres et selon les aléas de la vie. L'habitant qui l'a construit explique que cette construction légère et indépendante du bâti existant peut être démontée s'il le faut. Pour d'autres habitants qui ont construit une extension accolée à la façade, tant que celle-ci ne crée pas de dommage à la solidité du logement existant, elle est légitime. Cette logique d'extension rejoint ce que l'architecte Patrick Bouchain appelle l'« extension du domaine du mobilier »¹ défendant le principe d'une propriété sociale du logement. C'est l'argumentaire tenu par les habitants d'une maison qui ont construit une avancée vers le jardin permettant l'agrandissement du salon et l'ajout d'une chambre supplémentaire. Pour d'autres encore, face à un bailleur social en défaut, la sur-occupation de la maison justifie légitimement l'ajout

¹ Patrick BOUCHAIN, « Jouir d'habiter : pour une propriété sociale du logement », *Criticat*, n° 4, 2009, p. 87-97.

de pièces supplémentaires à la maison. C'est le cas d'une maison, dans laquelle le locataire a dû rajouter une chambre à l'intérieur du séjour, déplacer le séjour dans un agrandissement auquel est ajouté aussi en prolongation une chambre parentale. Pour d'autres habitants, l'argument est de dire que l'agrandissement a été réalisé par le locataire précédent, et qu'en effet la construction qui contient un séjour et une chambre supplémentaire est nécessaire à leur situation familiale. Pour un autre habitant, la formulation d'un accord tacite avec le propriétaire voisin suffit à aménager un jardin. C'est le cas d'un habitant qui occupe des terrains appartenant à l'armée (Base aérienne 106) pour y cultiver un jardin potager, en échange de la surveillance des feux de forêts. D'autres habitants, font fusionner les jardins pour relier deux maisons d'une même famille pour faciliter la vie et bénéficier d'un jardin plus grand. Chaque famille déjoue ainsi les règles à sa façon. Il y a enfin la tactique d'interpellation directe, quand celle de l'usure est épuisée. En particulier, certains habitants profitent de la venue de la direction générale dans la cité lors d'une célébration de quartier qui constitue un moment exceptionnel où ils peuvent infiltrer la hiérarchie. C'est l'occasion alors pour eux d'exprimer des doléances, contournant ainsi les canaux traditionnels de revendications. Il y a enfin des situations de conflits et de résignation. Cela a été le cas d'une maison où un habitant, s'occupant de sa mère invalidée par un accident vasculaire cérébral, a demandé au bailleur le remplacement de la baignoire par une douche à l'italienne. Malgré les tactiques de l'usure et du direct, il s'est vu refuser sa demande. Il a dû se résigner – non sans colère face à l'injustice qui lui a été faite – à financer et réaliser les travaux de salle de bain avec l'aide de ses voisins. Entre d'un côté, la vision selon laquelle l'architecture de Beutre est l'expression d'inégalités structurelles d'accès à un logement de droit commun, et de l'autre, la vision qui valorise la capacité des habitants à entreprendre comme une opportunité d'externaliser des coûts, il y aurait ainsi une réalité plus complexe exprimant les tensions entre des forces contrariées en négociation.

1.2.3 Force communautaire – possibilités d’émancipation par l’action collective

La troisième lecture des logiques de l’habitat informel considère que le quartier est porteur d’une force culturelle¹. L’enquête de Colette Pétonnet a présenté les cités de transit comme des lieux de culture populaire, avec des systèmes de valeurs autour de la solidarité, réunissant dans un même lieu une diversité de cultures. À Beutre, la solidarité s’organise autour de grandes familles parmi lesquelles certaines sont installées depuis quatre générations. Celles-ci sont réparties dans plusieurs maisons de la cité. Face au désengagement des institutions publiques, les habitants de Beutre s’organisent comme dans un village, quelque part entre le HLM et le bidonville. Des lignages familiaux entre les maisons et des liens forts d’économie morale entre les voisins constituent les fondements organisationnels de la communauté habitante. Les organisations sont solides et diversifiées : production de cultures vivrière, sécurité, services aux âges de la vie, gestion des espaces extérieurs, partage de compétences dans la construction et le jardinage. La communauté des habitants s’organise pour agir efficacement en faveur de l’amélioration du cadre de vie quotidienne. Parmi plusieurs cas, celui de la famille F. est exemplaire. La maison « mère » initialement occupée par les arrivants de première génération aujourd’hui disparus, est toujours habitée par l’un des fils de la famille. La maison est restée intacte en hommage aux anciens. L’emplacement des meubles et des effets du grand-père – grande figure du quartier – n’a pas été modifiée depuis. Un deuxième fils occupe une maison dans le même bâtiment à deux maisons près. Un troisième fils habite avec sa femme de l’autre côté de la place. Ses deux enfants vivent chacun dans une maison de la cité de l’autre côté de la rue. D’un côté, sa fille – mariée à un des fils d’une autre famille historique de la cité – est dans une maison en mitoyenneté de sa belle-famille. Ils ont eux-mêmes deux enfants en bas âge. De l’autre, son fils, est dans une maison avec sa femme. Le réseau familial et

¹ Homi K. BHABHA, *Les lieux de la culture : une théorie postcoloniale*, op. cit.

de voisinage constituent une structure d'entraide très forte, qu'un habitant a pu exprimer ici avec fierté :

« Je dirais que l'histoire de Beutre s'est construite toute seule. (...) Ce sont des personnes issues l'immigration qui sont arrivées en particulier la génération de nos parents. Il y a eu une entraide immédiate entre eux. Ils ont été tellement livrés à eux-mêmes dans les années soixante qu'ils se sont construits en groupes et en familles. Dès le début ils se sont aidés car la plupart des maisons n'étaient pas terminées, les jardins n'étaient pas délimités. Étant né à Beutre, j'ai grandi avec cet environnement, j'ai baigné dans cette entraide. Nous sommes une grande famille. Chantal qui est en face de moi est pour moi comme une grande sœur. Elle et son mari ont grandi à Beutre, se sont mis en couple à Beutre, ont eu des merveilleux enfants à Beutre. C'est un lieu de vivre ensemble et de convivialité que je n'ai pas retrouvé ailleurs alors que je travaille un peu partout dans le monde, grâce à mon métier. Ce qui me plaît, c'est de toujours revenir à Beutre. »¹

Au niveau collectif, les liens de réciprocité, de voisinage et de famille, ont permis d'améliorer le cadre de vie et de répondre tant bien que mal aux besoins de la cité. Les organisations fondées sur l'entraide et la coopération structurent la vie de la cité. Les services prodigués grâce aux liens forts de voisinage sont de natures diverses.

En premier lieu, il y a la production et le partage de nourriture issue de cultures de différents jardins vivriers. La production de ressources alimentaires peut être soit familiale avec une culture localisée dans un jardin et une consommation familiale dans une ou plusieurs maisons, soit amicale avec une redistribution entre voisins, soit de type cueillette libre avec des fruitiers en libre-service. Le don de nourriture entre voisins est régulier, en particulier à destination des vieilles personnes. Beutre est le quartier de la commune qui sollicite le moins les services municipaux de demande de repas à domicile, alors qu'il correspondrait à un profil socio-économique qui pourrait le plus y prétendre.

¹ Conversation à Venise, Les Rencontre de Beutre, disponible : <https://communautes-biennale.fr/project/les-rencontres-de-beutre-1/>

Un autre type de services porte en second lieu sur les échanges dans le domaine de construction et du jardinage. Les voisins mutualisent leurs efforts pour la réalisation de travaux dans une maison ou une autre : terrassement, maçonnerie, plomberie, électricité, aménagements intérieurs. Mais aussi ils mutualisent les travaux concernant l'entretien des chemins avec le nettoyage des fossés, taillage, et également un ensemble d'activités de jardinage et de fleurissement avec la présence notable d'un réseau de bouturage.

Le troisième type de service assurée dans la cité porte sur la gestion des âges de la vie. La garde et surveillance des enfants est partagée. Comme toutes les maisons ont une visibilité sur la place centrale, les enfants sont surveillés depuis le pas des portes. Les voisins organisent des « quarts » de surveillance relayés entre parents et voisins d'une maison à l'autre. Concernant les adolescents, certaines figures du quartier de génération du dessus assurent charges éducatives en exerçant parfois des formes d'autorités pour canaliser les énergies. Enfin – question essentielle de la gestion des âges – le soin aux personnes âgées est assuré au sein de la cité sauf dans le cas de soin devant être médicalisés. Pour des raisons économiques mais invoquées dans le quartier comme raisons morales, les aîné.es ne sont pas envoyé.es en maison de retraite mais sont pris en charge généralement *in situ* par leurs enfants, qui sont restés vivre dans la cité ou qui reviennent s'y installer pour cela. Les maisons des générations précédentes habitent ou reviennent habiter dans la même maison que leurs parents. Quand ce n'est pas le cas, les personnes âgées sont soignées par au moins l'un des membres de la fratrie résidant dans une autre maison de la cité. Les maisons du quartier fonctionnent aussi comme un lieu possible de retour des générations plus jeunes pour pallier éventuellement aux risques de « l'insécurité sociale »¹. Ceux qui sont partis peuvent toujours y revenir.

En quatrième lieu, un autre service assuré concerne plus généralement la vie de quartier, organisée en particulier par un groupe composé de ce que l'architecte Carin Smuth appelle « leaders communautaires »². Ce groupe est à l'initiative de

¹ Robert CASTEL, *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil, 2003.

² Carin SMUTS, « Communautés », dans *Construire avec l'immatériel (sous la dir. de Jana Revedin)*, Paris, Gallimard, 2018, p. 64-76.

réunions de quartier comme des fêtes ou des cérémonies. Il assure aussi le rôle de porte-paroles pour relayer des demandes auprès des institutions communes dont le bailleur. Le quartier a aussi vu la création d'un conseil de quartier servant à faire remonter des demandes dans les administrations publiques. Le conseil n'est plus actif actuellement à cause du vieillissement des personnes et de leur renoncement, face au peu de bénéfice tiré de cet engagement au regard des efforts engagés. Les *leaders* assurent aussi des activités de médiation pour la régulation de conflits entre voisins ainsi que des affaires relevant de la sécurité du quartier. Les voisins rapportent qu'historiquement les services de police n'osaient pas venir dans le quartier et ils ont appris à gérer les conflits de voisinage en interne. Aussi les groupes organisent l'entraide financière, en particulier quand il faut se cotiser pour aider à l'organisation de funérailles pour le retour des corps dans les pays d'origine. Le dernier type de réseau concerne celui qui met en relation la cité avec les maisons de famille dans les pays d'origine : au Portugal, en Espagne, en Algérie, en Tunisie.

L'importance des liens de réciprocité en milieu populaire est éclairée par les travaux récents d'ethnographie du collectif Rosa Bonheur¹, en particulier à Roubaix. L'objectif de ces chercheurs est de rendre visibles toutes les activités de « ceux qui ne travaillent pas », invisibilisées par les discours dominants ou les définissant par la négative. Les enquêtes du collectif s'attachent à caractériser les pratiques quotidiennes et les organisations, non pas contingentes – liées à une crise – mais structurelles, qui permettent aux personnes en marges de la société salariale de s'organiser. Ils invitent à considérer l'ensemble des pratiques de liens de réciprocité portant sur la santé, la nourriture, les services divers, comme un travail du quotidien. Les activités produisent des ressources et des savoirs² acquis de l'expérience du quotidien, donnant lieu à des économies plus ou moins clandestines, mais définissant des espaces de rencontre et de socialisation. Cette observation valorisante des logiques des économies de subsistance produisant de la centralité, de la culture et des lieux peut être rapprochée de la lecture que fait le sociologue

¹ COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La ville vue d'en bas : travail et production de l'espace populaire*, op. cit.

² Collectif Rosa BONHEUR et al., « Les garages à ciel ouvert : configurations sociales et spatiales d'un travail informel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 216-217, n° 1, 2017, p. 80-103.

Didier Fassin du concept des liens d'économie morale¹. Autrement appelée *éthique de la subsistance*, l'économie morale désigne un système de valeurs autour duquel se constitue la possibilité d'échanges de biens, de services et de savoirs dans les milieux populaires hors des circuits du marché.

Enfin, la puissance des structures d'organisation de la cité de Beutre peut être éclairées par les travaux des sociologues Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener. Dans leur ouvrage *L'Empowerment une pratique émancipatrice*², elles recomposent l'histoire d'une notion aujourd'hui répandue et utilisée selon des objectifs fondamentalement opposés. Historiquement, le concept naît dans les années 1960 et 1970 aux États-Unis à un moment charnière de renouvellement des pensées critiques, dans les milieux féministes radicaux et les courants d'éducation populaires promues dans communautés noires américaines en lutte pour la reconnaissance des droits des minorités et pour la représentativité de leur communauté. Inscrit dans une critique sociale radicale, *l'empowerment* désigne alors la capacité pour groupe à développer une conscience critique et à acquérir des moyens d'action dans une perspective de transformation sociale. Au cœur des débats intellectuels et des expériences sociales de l'époque, le concept est porteur de question de déplacement de pouvoir et vise l'émancipation. La notion se développera après les années 1970 dans les Suds globaux pour appuyer les projets de développement communautaires, notamment en Inde. À partir des années 1990, le mot est intégré dans des programmes politiques d'institutions que les autrices qualifient de social-libérales (Banque mondiale, FMI) qui ne renvoient pas aux définitions et aux valeurs d'origine. *L'empowerment* est alors utilisé pour souligner la capacité des individus à prendre des décisions rationnelles dans une économie de marché sans faire état des structures produisant les injustices sociales. Selon les autrices, le terme peut donc être interprété autant par un paradigme d'action qu'elles nomment néolibérale que par une vision qu'elles nomment de gauche radicale. L'interprétation de *l'empowerment* à laquelle elles se rattachent

¹ Didier FASSIN, « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 64, n° 6, 2009, p. 1237-1266.

² Marie-Hélène BACQUÉ et Carole BIEWENER, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, op. cit.

correspond à la deuxième version. Celui-là comprend trois niveaux : d'abord, la dimension individuelle et intérieure du « pouvoir de » faire, ensuite la dimension d'action « du pouvoir sur » avec la conscience critique du pouvoir d'agir, et enfin, la dimension interpersonnelle ou relationnelle d'un « pouvoir avec » un ancrage relationnel et local.

1.3 Avenir de l'habitat informel, dans un monde incertain

1.3.1 Bilan en forme de désastre des démolitions-reconstructions

Les désillusions de plus de vingt années de politique de rénovation urbaine de démolition-reconstruction des quartiers d'habitat social en France sont démontrées par grand nombre de chercheurs contemporains en sciences politiques¹ et sociales². Selon ces travaux, il semblerait qu'il est illusoire de croire en la résolution des problèmes des banlieues par la transformation des formes urbaines et bâties des ensembles d'habitat collectif sociaux. Rompant avec les politiques antérieures de réhabilitation des quartiers d'habitat social, les démolitions des grands ensembles – au départ taboues – se sont généralisées³ avec la loi SRU de 2001 en instituant l'ANRU (Agence Nationale de Renouvellement Urbain) comme guichet unique passant des contrats avec les collectivités portant sur des montants considérables. Présentée par son instigateur Jean-Louis Borloo comme le « plus grand chantier du siècle, dont le coût représente dix fois celui du tunnel sous la Manche »⁴, la politique annoncée au nom de la mixité sociale et du développement durable fait alors consensus enthousiaste, au croisement des intérêts des collectivités, des bailleurs et

¹ Renaud EPSTEIN, *La rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'État*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

² Agnès DEBOULET et Christine LELÉVRIER, *Rénovations urbaines en Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

³ Sur l'histoire des politiques de démolitions-reconstruction, voir le travail historique d'Agnès Berland Berthon : Agnès BERLAND-BERTHON, « La démolition de logements sociaux : retour sur l'histoire d'une non-décision », *Urbanisme*, n° 349, 2006, p. 9-14.

⁴ Cité par Renaud Epstein : Renaud EPSTEIN, *(Dé)politisation d'une politique de peuplement : la rénovation urbaine du XIXe au XXIe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

de l'économie du BTP. La politique de rénovation urbaine reposait sur deux énoncés complémentaires : la modification du peuplement des quartiers par la mixité assurerait la cohésion sociale ; la disparition des architectures issues du Mouvement moderne jugées pathogènes banaliserait les quartiers (séparation des fonctions, uniformité des logements, disparition des rues, effacement des délimitations de la propriété des espaces). Mais l'équivalence annoncée d'un logement reconstruit pour un logement démoli, autrement appelée la norme du « 1 pour 1 » a été démentie par les faits, comme le rappelle l'architecte Jean Philippe Vassal :

« Depuis 15 ans, 15 milliards d'euros ont été consacrés à démolir 200 000 logements pour en reconstruire 190 000. »¹

La réduction de l'offre de logements sociaux disponibles face à l'ampleur des finances publiques investies s'accompagne d'un bilan critique à plusieurs niveaux. Sur le plan humain et social, les travaux en sociologie d'Agnès Déboulet² révèlent l'absence de concertation des personnes concernées et l'absence de garantie de relogement des personnes expulsées. L'éviction massive des habitants, critiquée au niveau international par des organisations mobilisées sur les droits au logement, a aggravé les processus de vulnérabilisation des familles. De récentes critiques sur l'effet dévastateur de l'expulsion des personnes sur le plan psychique a été aussi pointées par la thérapeute et anthropologue Claire Mestre, ainsi que l'atteste cet échange critique avec l'architecte Christophe Hutin sur de la démolition des logements sociaux :

« Christophe Hutin : quand on démolit (un habitat social), on démolit un bâtiment mais aussi tout ce qui a permis aux gens de se reconstruire. Est-ce que les gens qui subissent la rénovation urbaine aujourd'hui ne sont-ils pas de nouveau des migrants? »

¹ « Lacaton & Vassal, Prix Pritzker : "Arrêtez de démolir !" », dans *France Culture*, <https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-culture/lacaton-vassal-prix-pritzker-larchitecture-de-lessentiel>.

² Agnès DEBOULET, « Le résident vulnérable: Questions autour de la démolition », *Mouvements*, n° 47, 2006, p. 174-181. ; Agnès DEBOULET et Christine LELÉVRIER, *Rénovations urbaines en Europe*, op. cit.

Claire Mestre : Évidemment, si l'on parle d'une migration comme d'un arrachement de ce qui constitue le quotidien. »¹

Plus largement, la sociologue Saskia Sassen² définit l'expulsion comme un système structurel appartenant à la logique de la prédation du monde économique mondialisé. Selon cette auteure, les logiques d'éviction des personnes, la confiscation des terres et l'extraction des ressources relève de la même logique que la financiarisation de l'économie. Par ailleurs, la rénovation urbaine n'a pas produit les effets escomptés du principe de la mixité sociale : plus de 85% des villes signataires des premières conventions ANRU ont connu les émeutes de 2005³. Une seconde critique de la rénovation urbaine porte sur le plan de l'évolution des politiques publiques. L'histoire de la rénovation urbaine est selon le politologue Renaud Epstein⁴, l'histoire de la « démolition déconstruction de l'État »⁵. Correspondant à un tournant néo managérial des politiques publiques, elle a rendu possible l'implémentation d'un nouveau *design institutionnel* caractérisé par la fragmentation des administrations en agences, la gestion par programmes, introduction de mécanismes concurrentiels dans l'allocation des ressources, la généralisation des systèmes de d'évaluation.

Sur le plan architectural, c'est aux architectes Anne Lacaton, Frédéric Druot et Christophe Hutin, engagées sur la question du logement depuis vingt ans, que l'on doit les critiques techniques les plus précises sur démolitions⁶. Le propos scientifique de ces architectes repose d'abord sur un argument écologique : le bilan des démolitions est celui d'un gaspillage d'infrastructures disponibles et d'énergie ainsi que la production de déchets à évacuer et à traiter. Il repose ensuite sur un argument économique : une opération de démolition-reconstruction équivaldrait à

¹ Conversation à Venise, Les Rencontre de Beutre, disponible : <https://communautes-biennale.fr/project/les-rencontres-de-beutre-1/>

² Saskia SASSEN et Pierre GUGLIELMINA, *Expulsions : brutalité et complexité dans l'économie globale*, Paris, Gallimard, 2016.

³ Renaud EPSTEIN, *(Dé)politisation d'une politique de peuplement : la rénovation urbaine du XIXe au XXIe siècle*, op. cit.

⁴ Renaud EPSTEIN, « Le " problème des banlieues " après la désillusion de la rénovation », *Métropolitiques*, 2016, Url : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01261293>. ; Renaud EPSTEIN, *(Dé)politisation d'une politique de peuplement : la rénovation urbaine du XIXe au XXIe siècle*, op. cit.

⁵ Renaud EPSTEIN, *La rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'État*, op. cit.

⁶ Frédéric DRUOT, Anne LACATON et Jean-Philippe VASSAL, *Plus : les grands ensembles de logements*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 2004.

trois fois le coût d'une opération de transformation des logements. Il repose enfin sur un argument architectural : la démolition détruit des architectures inspirées du mouvement moderne aux qualités structurelles rares pour du logement : ces qualités sont la vue et la lumière. Les édifices de grande hauteur des années 1970 présentent des qualités architecturales qu'il n'est plus possible de reproduire pour des projets de logement au regard des règlements en vigueur aujourd'hui concernant les limitations de hauteur et d'ouverture de baies. Les architectes insistent aussi sur une qualité fondamentale de ces architectures en ce qui concerne le potentiel de leur transformation : la régularité de la trame structurelle des bâtiments moderne confère à ces édifices une capacité potentielle¹ importante facilitant les interventions architecturales de transformation des logements.

1.3.2 Les quatre options des réhabilitations

L'alternative aux démolitions des logements sociaux consiste à réaliser des travaux de réhabilitation des édifices existants. Les options principales de projet de réhabilitation des logements concernent quatre stratégies : la réhabilitation par l'apparence formelle, la réhabilitation par mise aux normes, la réhabilitation par la sauvegarde patrimoniale, la réhabilitation par l'inclusion des habitants.

Réhabilitations par l'apparence formelle

L'ère de l'après-démolition, invite à reconsidérer le scénario de la réhabilitation, celui-là même qui dans les années 1980 s'était inscrit contre les premières *tabula rasa* des grands ensembles. Tenant un discours sur la forme responsable inspirée des travaux de Kevin Lynch², les architectes ont cherché à changer l'image d'uniformité, à rompre avec la standardisation du bâti. Le courant des « coloristes »³ a mis en couleurs des façades pour en modifier l'aspect géométrique et homogène.

¹ Tiphaine ABENIA, *Architecture potentielle de la Grande Structure Abandonnée (G.S.A) : catégorisation et projection*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2, 2019.

² Kevin LYNCH, *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 1969.

³ Agnès BERLAND-BERTHON, « La démolition de logements sociaux : retour sur l'histoire d'une non-décision », *loc. cit.*

L'apparition du mot « urbanité » en alternative à l'urbanisme moderne, correspond au retour des principes de composition des formes urbaine en îlot¹ avec l'idée que l'insertion architecturale des grands ensembles doit être accompagnée du traitement des espaces extérieurs et de la densification. Les architectes Simone et Lucien Kroll se sont très tôt engagé contre les démolitions dans leurs ateliers AUA1. Dans le projet de réhabilitation de la ZUP de Perseigne à Alençon, ils ont cherché à complexifier les formes en référence à la ville traditionnelle. Les époux Kroll ont modélisé différents niveaux de sol, densifié les pieds d'immeubles. Ils ont proposé également des réaménagements de l'école et la construction d'équipements publics. Véhiculant un discours² positif sur l'héritage des grands ensembles et invoquant le droit à la citoyenneté, les architectes Roland Castro et Michel Cantat-Dupart ont fondé l'association Banlieue 89, en référence à 1789, qui est devenue une délégation interministérielle en 1983. Leur programme de « réhabilitation lourde »³ est allé plus loin que les projets de l'atelier Kroll, avec comme vitrine le projet expérimental de la tour Arc-en-ciel du quartier Armstrong. Les réhabilitations issues de l'esprit banlieue 89 ont consisté en un ensemble d'expérimentations formelles avec de travaux de réhabilitation portant sur les façades, adjonction de greffes, écrêtement des toitures, percements, démolitions partielles, création de petits bâtiments en pied d'immeubles. Les propositions des architectes Lacaton, Vassal, Druot et Hutin se différencieront des réhabilitations des années 1980, dans le sens où les efforts ne porteront pas sur des effets de composition urbaine ou de façade mais sur une réflexion critique sur le logement.

Réhabilitations par mise aux normes

Les interventions de réhabilitation des logements sociaux, longtemps laissés en vétusté, sont actuellement prioritairement étudiées, conçues et réalisées sous l'angle technique. La question énergétique des logements a été affichée comme une

¹ Jean CASTEX, Jean-Charles DEPAULE et Philippe PANERAI, *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Paris, Dunod, 1985.

² ATELIER LUCIEN KROLL, *Enfin chez soi : réhabilitation de préfabriqués*, Berlin, WoGeHe, 1996.

³ Agnès BERLAND-BERTHON, « La démolition de logements sociaux : retour sur l'histoire d'une non-décision », *loc. cit.*

priorité récente avec la mise en place d'un Plan de rénovation énergétique des bâtiments¹. Un enjeu essentiel au regard, de la réalité des phénomènes de précarité énergétique qui est celle de la situation des habitants du patrimoine du logement social des années 1960. Des rapports récents attestent de l'impact de la précarité énergétique sur la santé² notamment le 27e rapport sur l'état du mal-logement en France 2022³. Les travaux concernent la mise aux normes énergétiques, mise aux normes de sécurité et d'accessibilité des bâtiments. Les campagnes énergétiques de réhabilitation comprennent des opérations techniques : des travaux d'isolation par l'extérieur des façades, remplacement des menuiseries, éventuellement remplacement des systèmes de chauffage, mise en sécurité ou mise aux normes de l'électricité, éventuellement désamiantage. La préoccupation de l'amélioration énergétique donne lieu au financement de travaux de recherche, comme le projet «SmartFrench – Le logement collectif du second XXe siècle, au prisme de l'énergie », lauréats de l'appel à projet de recherche du Ministère de la Culture 2016. Ce programme porte sur une évaluation d'une série de projets de réhabilitation de bâtiment modernes au regard des principes du bioclimatisme. Ceux-ci concernent la réduction des déperditions thermiques, les confort d'été et d'hiver des bâtiments, le stockage de l'énergie intérieure et la ventilation naturelle des espaces. L'observation des dommages collatéraux liés à la surisolation thermique de l'enveloppe des bâtiments (absence de renouvellement de l'air, concentration des points de condensation, surtechnicisation des systèmes de ventilation) conduisent à une mise en garde sur les effets induits par la surenchère normative. En particulier, selon les architectes suisses Franz Graf et Giulia Marino⁴, la normativité énergétique pourrait participer d'un effet de standardisation de traitement qui serait inadapté à l'hétérogénéité des édifices existants :

« En matière de méthode, les études mettent en question une approche strictement prescriptive, voire obstinément " performantielle " mal adaptée à

¹ <https://www.ecologie.gouv.fr/plan-renovation-energetique-des-batiments>

² Bernard LEDÉBERT, « Quand le logement rend malade », *Informations sociales*, vol. 184, n° 4, 13 novembre 2014, p. 32-37.

³ <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/27e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france-2022>

⁴ Franz GRAF et Julia MARINO, « Intervenir sans dénaturer : les grands ensembles 1945-1975 en Suisse », Paris, 2015.

un bâti très hétérogène. Confortant la notion de bâti existant comme " ressource ", les résultats encouragent une démarche de projet étudiée ad hoc »

L'ensemble de ces critiques concernant la normalisation des interventions sur les existants, interroge l'avenir de la conception architecturale en particulier à une époque où les impératifs écologiques deviennent cruciaux et les phénomènes de précarisation énergétique s'aggravent.

Réhabilitations par sauvegarde patrimoniale

Certains bâtiments ont pu être épargnés des démolitions grâce à la mobilisation d'un argumentaire de sauvegarde patrimoniale de l'architecture moderne. Un rapport récent¹ des architectes français Benoît Carrié et Raphaël Labrunye insiste sur l'hétérogénéité des édifices des années 1960 et 1970, généralement perçus par les représentations majoritaires comme des ensembles homogènes. L'observation de la qualité architecturale, urbanistique, technique, historique et paysagère des ensembles peut conduire à une diversité de procédures de conservation grâce à la labellisation « Patrimoine du XX^{ème} siècle ». Soulignant la variété des modes constructifs et des esthétiques modernes, les architectes mettent en particulier l'accent sur la mise en œuvre soignée des matériaux de qualité (polychromie, préfabrications) et l'originalité des dimensions des baies vitrées. Insistant sur l'esthétique des matériaux de façade, leurs préconisations portent sur l'adaptation des méthodes d'encapsulage thermique des bâtiments. Dans la même démarche, les architectes Graf et Marino² inscrivent leurs recherches dans une perspective de sauvegarde, de conservation et de restauration du patrimoine du XX^{ème} siècle. Les études de Graf notamment sur les bâtiments de Perret, Prouvé et Viganò, donnent des prescriptions de restauration dans le respect des architectures d'origine. En réaction face aux « démolitions partielles, rénovations

¹ Benoît CARRIÉ et Raphaël LABRUNYE, « Les ensembles de logements de l'après-guerre, connaissance et perspectives d'intervention. 10 études de cas », ENSA-Lyon, 2016.

² Franz GRAF, Yvan DELEMONTEY et LABORATOIRE DES TECHNIQUES ET DE LA SAUVEGARDE DE L'ARCHITECTURE MODERNE, *Histoire et sauvegarde de l'architecture industrialisée et préfabriquée au XX^e siècle*, Lausanne, PPUR, 2020.

lourdes conduites à grands frais, transformations et emballages »¹, les auteurs s'inscrivent contre les injonctions des normes énergétiques contemporaines. Dans l'optique d' « intervenir sans dénaturer », leurs « résultats encouragent une démarche de projet étudiée *ad hoc* qui, à partir d'une analyse minutieuse de sa matérialité, permet une amélioration de la performance énergétique dans le respect des qualités du bâtiment», Parmi les exemples de projets de réhabilitation de grands ensembles suisses, il y a celui de l'ensemble Tscharnegut à Berne, de la Siedlung im Lee d'Hermann Baur à Bâle. Ces travaux poursuivent un souci de reconnaissance historique du mouvement moderne.

Réhabilitations par l'inclusion des habitants

Au début des années 1980, la politique de la ville qui se met en place dans le contexte des lois de décentralisation et les projets de réhabilitation des quartiers comprenaient des programmes s'appuyant sur une valorisation des ressources des quartiers. Cela se traduit notamment par les programmes Habitat et Vie Sociale (HVS) suivi du Développement Social des Quartiers (DSQ) issue de la Commission Dubedout en 1983. Ces programmes transversaux de développement local des quartiers portaient à la fois sur l'emploi, l'insertion professionnelle, l'accès aux services publics et le logement, et mobilise des dispositifs de participation. Cette approche endogène est qualifiée par Renaud Epstein de « communautarienne », qu'il définit ainsi :

« À rebours d'une lecture misérabiliste des quartiers populaires dominante dans l'espace public, l'approche communautarienne met l'accent sur les ressources de natures diverses qui y sont présentes : ressources humaines (leaders, personnes-ressources, groupes structurés ou latents...), culturelles, commerciales, économiques, foncières, etc. Sans nier les problèmes qui s'y manifestent, les tenants de cette approche cherchent d'abord à identifier et faire reconnaître leurs potentialités, qui peuvent servir de point d'appui pour engager des dynamiques de développement endogène. »²

¹ <http://ignis.hypotheses.org/bibliographie-2/franz-graf-et-giulia-marino>

² Renaud EPSTEIN, « Le " problème des banlieues " après la désillusion de la rénovation », *loc. cit.*

Selon l’auteur, cette approche connaîtrait un regain d’intérêt récent quoique timide, avec la création de dispositifs de « co-construction » de projets avec la société civile et les habitants des quartiers populaires, avec la mise en place en 2014 des Conseils Citoyens¹. Pour répondre à la demande sociale de démocratie, certains architectes appuyés par des bailleurs volontaristes associés à des élus locaux, portent des projets de réhabilitation dans les quartiers sous cet angle. Cette démarche est rattachée à de nouvelles pratiques d’architectes² engagés dans la construction de lieux culturels alternatifs³. Cela constitue un nouveau scénario que le sociologue Pascal Nicolas le Strat rattache à la notion de « espace public oppositionnel »⁴. Il entend par là des lieux en fabrication de contre-modèle qu’il décrit comme des « observatoires socio-politiques ». Alors que les projets architecturaux concernant des programmes de lieux publics et culturels se développent favorablement⁵, les rares projets portant sur la réhabilitation de logement ont le mérite de faire précédent. Le discours sur la « dé-normalisation » du logement social⁶ porté par l’architecte français Patrick Bouchain, fondateur de l’agence Construire, concernera surtout la prise en compte de la participation active des habitants. Sous le nom « Construire ensemble le grand ensemble »⁷, le projet général de l’équipe de Construire réunit deux expériences singulières de réhabilitations de logements sociaux, l’un à Boulogne-sur-mer, l’autre à Tourcoing. Celui de la réhabilitation de la Cité de Boulogne-sur-mer – avec pour chargée de permanence architecturale l’architecte Sophie Ricard – est devenu une référence⁸. Le projet a consisté en la réhabilitation de 60 maisons en locatif social. Le chantier s’est déroulé en site occupé avec des travaux d’auto-réhabilitation accompagnée.

¹ Marie-Hélène BACQUÉ et Mohamed MECHMACHE, « Pour une réforme radicale de la politique de la ville », dans *Vie publique*, 2013, Url : <https://www.vie-publique.fr/rapport/33298-pour-une-reforme-radical-de-la-politique-de-la-ville>.

² Élise MACAIRE, *L’architecture à l’épreuve de nouvelles pratiques : recompositions professionnelles et démocratisation culturelle*, Thèse de doctorat, Université Paris Est, 2012.

³ Luc GWIAZDZINSKI et al., *Lieux Infinis : construire des bâtiments ou des lieux ?*, Paris, Editions B42, 2018.

⁴ Pascal NICOLAS-LE STRAT, « Des lieux en recherche », dans *PNLS*, 2018, Url : <https://pnls.fr/des-lieux-en-recherche/>.

⁵ Voir le travail d’édition de Benjamin Roux « Cultivateurs de précédents » : <http://www.cultivateurdeprecedents.org/>

⁶ Annie ZIMMERMANN, Thierry PAQUOT et Patrick BOUCHAIN, « Dé-normer le logement social, pour une ville solidaire : entretien avec Patrick Bouchain », *Urbanisme*, n° 360, 2008, p. 21-24.

⁷ Patrick BOUCHAIN, *Construire ensemble, Le Grand ensemble*, Arles, Actes Sud, 2010.

⁸ Jacques KÉBADIAN, *Construire ensemble la rue Auguste Delacroix*, 2014, 148 min.

L'architecte a vécu sur site occupant l'une des maisons du quartier pendant la durée des études et du chantier de 2010 à 2013¹. Dans chacune des 60 maisons, les travaux ont été discutés avec les habitants locataires et réalisés avec leur contribution. La nature des travaux intérieurs a porté sur la plomberie, le remplacement d'équipement sanitaires, des travaux de peinture intérieure. Les travaux extérieurs ont compris la création d'une protection solaire sur les chien-assis existants en toiture et la remise en peinture extérieure des façades. Des artistes ont été sollicités sur des temps du chantier, notamment une coloriste sur le choix et la réalisation des peintures des façades des maisons. Ce projet manifeste pour l'agence Construire, sans comporter de travaux sur la structure ni de modification des logements, a été l'occasion de formuler l'intérêt de la permanence architecturale comme méthode douce et opérationnelle de réhabilitation. Le second projet, celui de Tourcoing appelé réhabilitation des maisons Stephenson, avec comme chargée de permanence Marie Blanckaert. Le projet est né suite à une mobilisation d'habitants contre la démolition programmée de leur quartier de 53 maisons, dont 24 d'entre elles sont habités par des propriétaires occupants, le reste des maisons non occupées ayant été racheté par la collectivité. Leur association « Rase pas mon quartier » a obtenu gain de cause. Les travaux de réhabilitation ont porté sur les 29 logements non occupés, avec des travaux de rénovation plus lourds qu'à Boulogne : travaux de gros-œuvre (réseaux, maçonnerie) et reprise complète du second-œuvre (électricité, plomberie, plaquage, finitions). Pour les 12 logements destinés à la location sociale, le choix du coloris des finitions de carrelage, faïence et peintures intérieures a été discuté avec les futurs locataires, associés régulièrement à des visites de chantier. Pour l'autre moitié, destinée à un programme d'accession sociale à la propriété, les maisons rénovées sont livrées « prêtes à peindre ». Un troisième projet mérite aussi d'être évoqué, celui de la réhabilitation de la cité Claveau à Bordeaux par l'architecte Nicole Concordet, collaboratrice de Patrick Bouchain. Le projet consiste en la réhabilitation de 300 logements locatifs sociaux en site occupé. Les travaux intérieurs ont été réalisés au cas par cas selon les maisons, allant de la reprise des

¹ Edith HALLAUER, *Du vernaculaire à la déprise d'oeuvre : Urbanisme, architecture, design*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est, 2017.

finitions de sol et murs, au remplacement partiel de l'électricité et des équipements sanitaires. En extérieur, les travaux ont compris le remplacement des menuiseries, des volets et le lasurage du bardage bois. Les apports de ce projet, au-delà d'avoir pu installer une équipe de quatre architectes en permanence sur site, a été de construire une base de vie de chantier au centre de la cité, servant d'équipement de quartier. La gestion de la base est partagée avec l'association des Compagnons Bâisseurs missionnés pour l'accompagnement de la partie des travaux réservée à l'auto-construction réalisés par les locataires.

Malgré l'ensemble des bénéfices qu'amènent ces quatre options de réhabilitation – par l'aspect formel, par la mise aux normes, par la conservation patrimoniale ou par l'inclusion des habitants – leur limite principale est qu'aucune d'entre elles n'aborde les interventions architecturales sous l'angle de la question du logement contemporain. Les réhabilitations qui s'attachent à modifier ou préserver la forme architecturale, abordent l'architecture des logements par son aspect extérieur et non pour la vie des habitants à l'intérieur des logements. Les réhabilitations de sauvegarde peuvent conduire à figer les attributs des logements alors que les modes de vies ont fondamentalement évolué depuis les années 1970. Si la mise au norme énergétique peut contribuer à l'amélioration du confort des habitants et à lutter contre la précarité énergétique, elle n'offre pas de proposition sur le renouvellement du logement proprement dit. Elle pourrait participer d'un nouveau mode de standardisation des interventions architecturales. Enfin, si la réhabilitation par l'inclusion des habitants est une avancée majeure pour les projets d'architecture sur la question démocratique, elle répond certainement à une demande sociale contemporaine mais n'aborde pas la possibilité d'une évolution significative de l'architecture des logements existants vers un devenir contemporain. Souhaitant aborder le sujet de la contemporanéisation des logements, notre réflexion suggère d'analyser le mode d'intervention architecturale de la transformation des existants.

1.3.3 Contemporanéisation des logements par transformation

La contemporanéité désigne le caractère de ce qui est contemporain. En architecture, la contemporanéisation désigne l'action de transformer un bâtiment existant pour adapter ses caractéristiques à des exigences contemporaines. L'urbaniste Françoise Choay dévoile dans son ouvrage en forme d'anthologie *Le patrimoine en question* que la notion de transformation est méconnue mais qu'elle existe dans l'histoire de l'urbanisme. Elle publie notamment des textes originaux parmi lesquels celui de l'écrivain John Ruskin, « Les sept lampes de l'architecture » de 1849, et celui de l'architecte Gustavo Giovanoni, « L'urbanisme, face aux villes anciennes » de 1913. Ces textes illustrent un souci historique de l'entretien des héritages qu'ils soient considérés comme édifices majeurs ou mineurs et la préoccupation de leur mise à jour selon la contemporanéité des usages. Françoise Choay précise sur la transformation que :

« L'objectif est réalisable à condition de (...) : – renoncer au dogme de l'intangibilité (des lieux) et au formalisme de la restauration historique ; – savoir procéder aux transformations nécessaires en associant le respect du passé et la mise en œuvre des techniques contemporaines de pointe ». ¹

Les quatre options de réhabilitations abordent l'intervention architecturale sans ouvrir la question de la contemporanéisation de l'architecture des logements existants. Deux observations principales issues d'une diversité de travaux de recherches sur la sociologie du logement² peuvent pourtant nous conduire à poser la contemporanéisation comme une nécessité. La première porte sur la réalité de la vétusté du parc social existant qui accuse une aggravation des situations de logement intolérable et vulnérable³. Ces travaux de recherche font le constat du développement du mal logement en logement social à l'heure où les protections sociales, l'emploi et les services publics reculent dans les cités alors que la demande de logement social explose. Ce constat s'inscrit dans un contexte où la mission de

¹ Françoise CHOAY, *Le patrimoine en questions*, Paris, Seuil, 2009. p.29-30

² Yankel FIJALKOW, *Sociologie du logement*, Paris, La Découverte, 2016, 128 p.

³ Agnès DEBOULET, « Le résident vulnérable: Questions autour de la démolition », *loc. cit.*

service public du logement est remise en cause¹ avec l'incorporation grandissante des règles de marché dans la production du logement social². La deuxième observation porte sur l'inadéquation des logements avec les exigences contemporaines de bien-être. Les modes de vie évoluent : recombinaison des familles, allongement de l'espérance de vie, apparitions de nouvelles cohabitations, familiarisation des rapports d'amitié, bouleversement du travail. Les caractéristiques architecturales des logements sociaux existants sont inadaptées à cette évolution et aux nouvelles exigences de confort. Les situations de surpeuplement et de congestionnement des logements s'aggravent : surfaces insuffisantes, étroitesse des pièces, cloisonnements, entrée de lumière naturelle minimale, plans conçus en impasse, espace extérieur réduits. Les sociologues achèvent le tableau : « La possibilité de transformation du parc existant ne fait pas, sauf exception, l'objet de réflexions prospectives poussées. »³. La transformation des logements portant sur l'adaptation des logements aux aspirations contemporaines serait donc un impensé. Déjà à son époque, l'architecte Jacques Hondelatte alertait sur ce problème et plus généralement sur l'absence de réflexion critique sur la question du logement. Il pointait, en 1985, non sans ferveur, le problème d'inadéquation des logements aux aspirations contemporaines :

« Bizarrement, jamais plus qu'aujourd'hui le logement n'a été que la reproduction indéfiniment ressassée du modèle bourgeois, plus ou moins rétréci, plus ou moins adapté aux dernières normes socio-économiques. (...) En refusant de fait l'évolution de la nature, de la morphologie et du fonctionnement du logement, on refuse quelque peu de reconnaître l'évolution du concept de famille. Je reprends : le logement serait-il un sujet aussi tabou que celui de l'unicité de cette cellule familiale dont on nous dit qu'elle est le fondement de nos sociétés ? »⁴

¹ Claire LÉVY-VROELANT, « Le welfare vu du logement », dans *Loger l'Europe. Le logement social dans tous ses états*, Paris, La Documentation Française, 2011, p. 191-214.

² Anne-Laure JOURDHEUIL, « Le logement social produit par les promoteurs immobiliers privés. L'émergence d'une coopération déséquilibrée entre bailleurs sociaux et promoteurs », *Métropoles*, n° 20, 2017, Url : <https://journals.openedition.org/metropoles/5409>.

³ Yankel FIJALKOW, Anne-Laure JOURDHEUIL et Alexandre NEAGU, « Le relevé habité face à la vulnérabilité résidentielle », *SociologieS*, 2021, Url : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03327809>.

⁴ Jacques HONDELATTE, « Exorcisme. Pour la liberté d'usage. Logements : une zone à explorer », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 239, 1985, p. 2-7.

Hondelatte s'inscrit dans le sillage du philosophe Martin Heidegger¹ selon lequel habiter signifie se ménager un habitat à soi. Depuis les travaux d'Henri Lefebvre², il est connu que l'épanouissement que peut constituer l'action d'habiter repose sur la possibilité d'un habitant à pouvoir s'appropriier les espaces et d'y prendre place. Hondelatte a reformulé cette réflexion en énonçant une critique essentielle : le principe de fonctionnalisation des espaces d'un logement empêche la liberté de circulation et d'usage. Dans ce passage issu du même article, il précise la critique :

« Le logement habituellement proposé est un assemblage d'espaces exactement définis par une fonction très marquée, les espaces extérieurs sont généralement anecdotiques, le mobilier plus ou moins intégré, les surfaces, les fonctions, l'équipement plus ou moins rationalisés. Soyons lucides : on habite un peu coincé aux entournares. Il faut dire aussi la panique quand il s'agit de dessiner un appartement et que le seul positionnement de l'interrupteur de la prise commandée dans une chambre de 2,70m x 3,40m implique la position du lit, implique une seule façon de meubler, implique peut-être une seule façon d'habiter. Le fonctionnel compromet la liberté d'usage. »³

Trente ans après cette critique, des rapports récents⁴ constatent que la qualité des logements en construction neuve s'est dégradée en France depuis une vingtaine d'années. Depuis les années 2000, les logements ont perdu en moyenne 10% de leur surface⁵. La dégradation concerne également le rétrécissement des hauteurs sous plafond, la généralisation de la mono-orientation, disparition de certains espaces (cuisine et rangement), la capacité moindre à ventiler. Alors qu'il pointait déjà le phénomène de détérioration des logements qui s'est aggravé après lui, Hondelatte ajoutait à sa critique cette formulation qui inspire toujours les architectes qui s'inscrivent dans son sillage après 40 années de postérité :

« J'aimerais bien habiter le Taj Mahal, la tour de Pise, la statue de la liberté, les jardins de Grenade, le projet de Nouvel à la Défense, les grottes d'Altamira,

¹ Martin HEIDEGGER, « Bâtir, habiter, penser », dans *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1973.

² Henri LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, Paris, France, Ed. Anthropos, 1971, viii+164 p.

³ Jacques HONDELATTE, « Exorcisme. Pour la liberté d'usage. Logements : une zone à explorer », *loc. cit.*

⁴ Le rapport de Pierre-René Lemas sur la qualité des logements sociaux de septembre 2019 ; Le rapport de François Leclercq et Laurent Girometti de septembre 2021.

⁵ Un logement T3 compte aujourd'hui 57m² en moyenne contre 63m² en 1960. (Source : Rapport de Pierre-René Lemas sur la qualité des logements sociaux de septembre 2019.)

Saint-Marc de Venise et les arènes de Séville : habiterait-on mieux ce qui n'est pas fait pour être habité ? »¹

Encore étudiants dans les années 1980, les jeunes architectes Jean-Philippe Vassal, Anne Lacaton et Frédéric Druot travaillent à l'atelier de Hondelatte et de l'architecte Catherine Mazières à Bordeaux. Depuis, partant du constat que les conditions d'habitation sont insatisfaisantes et inadéquates et nécessitent une intervention architecturale innovante, ils s'attachent à développer une réflexion critique en revenant sur ce que peut offrir un logement. Ainsi, l'inévitable actualisation des logements existants les conduit à ouvrir une pensée critique sur la requalification architecturale, non plus uniquement technique, patrimoniale ou formelle, mais en tant qu'occasion de concevoir des conditions favorables aux appropriations de l'habiter. Selon ces architectes, la voie de la transformation des grands ensembles est non seulement plus réaliste mais encore plus stratégique que leur destruction même partielle. Dans un article devenu célèbre « Ne pas démolir est une stratégie »², Frédéric Druot affirme une perspective de revalorisation des architectures du mouvement moderne. Cette valorisation repose néanmoins sur la critique essentielle selon laquelle le mouvement moderne associe à un logement à un minimum fonctionnel. Les critiques d'architecture Ilka et Andreas Ruby éclairciront ainsi cette idée :

« L'héritage moderne est loin d'être achevé, et à l'instar de chaque édifice et fragment urbain, il peut être intégré par l'histoire qui lui succède. (...) Le projet moderne peut être poursuivi, à condition de le libérer du caractère absolu de son geste initial et de le mettre en relation avec les conditions concrètes d'une nouvelle situation historique »³

L'hypothèse de ces architectes sur l'inachèvement du mouvement moderne repose sur la considération que les constructions ont intrinsèquement des capacités existantes à engendrer leur propre renouvellement. L'identification méthodique et

¹ Jacques HONDELATTE, « Exorcisme. Pour la liberté d'usage. Logements : une zone à explorer », *loc. cit.*

² *Ibid.*

³ Frédéric DRUOT, Anne LACATON et Jean-Philippe VASSAL, *Plus : les grands ensembles de logements*, *op. cit.* p.16

objective des capacités des techniques des bâtiments, permet alors d'envisager leur conservation par la transformation.

« La volonté de ne jamais démolir n'est pas née d'un sens poussé du devoir de mémoire ou de quelques idées nostalgiques sur la question du patrimoine. Ne pas démolir, c'est désormais construire une stratégie. Une stratégie d'enrayement de la fatalité et du désenchantement. Une stratégie de réengagement de l'architecture sur le champ des plaisirs, sur la question d'habiter, d'occuper, sur la question générale de la liberté d'usage des lieux et des espaces. Conserver et transformer sont des moyens de se glisser dans les interstices des déréglementations, de la diversité, de la multiplication des cas et des attitudes. »¹

La montée en qualité, l'« actualisation » des logements recherchée par ces architectes porte sur l'alignement des prestations du logement social sur celle du logement non social. Affirmant que « le logement social est d'abord un logement » ces architectes s'efforcent de relever les standards du logement social à celui du logement, effaçant ainsi les effets de classe. Le refus d'indexer la qualité architecture à la position sociale de la personne qui y vit est à l'opposé du principe de l'approche différenciée des sous-produits que constituent les logements réservés aux habitants situés au plus bas de l'échelle sociale. Cette approche est donc à l'opposé des dispositifs spécialisés comme les cités de transit, qui ont fait florès dans années 1960 et qui font aujourd'hui leur retour sous prétexte de pouvoir répondre à la crise du logement. Avec seulement trois réalisations de transformation, la Tour Bois le Prêtre à Paris, les bâtiments G, H et I du Grand Parc à Bordeaux, et l'immeuble de La Chesnaie à Saint-Nazaire, les travaux des architectes Anne Lacaton, Jean Philippe Vassal, Frédéric Druot et Christophe Hutin ont été reconnus, salués et célébrés par leurs pairs et inspirent aujourd'hui les jeunes générations de concepteurs. Même s'il existe encore des difficultés majeures à promouvoir, auprès des acteurs publics locaux, le type d'intervention architecturale qu'ils proposent, le contexte actuel semble basculer en faveur du traitement architectural au cas par cas des édifices existants sans impliquer de relégation de leurs habitants. Pour autant, les difficultés

¹ Frédéric DRUOT, « Ne pas démolir est une stratégie », *loc. cit.*

réelles auxquelles sont confrontés ces architectes dans leurs pratiques de transformation architecturale interrogent les capacités des porteurs de projets, que sont les bailleurs sociaux, à trouver les financements nécessaires à la transformation contemporaine de leur patrimoine. Ces difficultés témoignent ainsi des résistances profondes au changement culturel des politiques d'intervention architecturales sur les logements existants.

CHAPITRE 2

UNE ARCHITECTURE PERFORMATIVE

Littéralement, le terme « *perform* » en anglais signifie exécuter une action et celui de « performance » désigne l'évènement d'accomplir un acte. Même si l'usage courant des notions de « performance » et de « performativité » a galvaudé le sens critique qui leur était attribué à l'origine, nous préciserons ici les intérêts de ces emprunts pour construire une certaine compréhension de l'architecture. Provenant initialement de la linguistique, les notions de performance et performativité sont aux fondements de la théorie dite des actes de langage. Le philosophe anglais John Austin¹, qui en est l'instigateur, s'intéresse à l'étude des énoncés, non pas dans l'intention de savoir s'ils sont dans le vrai ou le faux, mais dans le but de comprendre ce qu'ils actent. Selon lui, les actes d'énonciation ne seraient pas simplement constatatifs mais performatifs : ils marquent l'évènement, ils font l'incident. La notion de performativité sera reprise et élargie par le philosophe déconstructiviste français Jacques Derrida², qui au-delà des énoncés l'étendra à tous les codes des comportements humains, qu'il faudrait dans ces conditions comprendre comme des formes d'écritures. Chez Derrida, la performativité est décrite comme contenant à la fois la répétition et la recomposition. Il attribue à la notion de performance une

¹ John Langshaw AUSTIN, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.

² Jacques DERRIDA, *Marges de la philosophie*, Paris, Éditions de Minuit, 2018.

précision notable : ce qui arrive et ce qui se répète ne donne jamais exactement la même chose. Il introduit donc dans la notion de performance la possibilité d'une rupture avec le contexte, associant à la dimension performative l'indétermination et la réversibilité. Cela aura deux implications importantes pour la suite de la construction sociohistorique de ces notions. Premièrement, cette ouverture enclenchera dans les années 1970 la popularisation de l'idée de performativité en anthropologie dans une époque appelée le « tournant performatif ». La performativité est alors décomposée en quatre catégories d'actes : être, faire, montrer le faire et l'expliquer. Victor Turner, figure majeure de l'anthropologie symboliste, s'intéressera en particulier à la performativité des rituels à partir de laquelle il inspirera la création d'une anthropologie de l'expérience. Les interactionnistes analyseront l'expérimentation de rôles, les significations des actes quotidiens et la ritualité des interactions ordinaires. Deuxièmement, cette ouverture a rendu possible l'arrivée d'un champ critique en sociologie sur la performativité. Dans son ouvrage, *Ce que parler veut dire*, le sociologue français Pierre Bourdieu¹ analysera les performativités du langage au regard des contextes et des rapports de domination dans lesquelles elles existent. Le pouvoir symbolique du langage est alors considéré comme indissociable des logiques de dominations issues d'un contexte historique et social. Dans les années 1990 aux États-Unis, s'appropriant et dépassant les apports de Bourdieu et Derrida, les études de genre reprennent à leur compte le concept de performance. La performance de genre désigne, dans ce champ de recherche pluridisciplinaire, la répétition de normes de genre intégrées dans les comportements et constamment performées. Depuis, le genre est entendu comme une construction sociohistorique de la différence édifiée par un système symbolique puissant produisant de la norme et de la déviance. Pour la philosophe étatsunienne Judith Butler, la performativité du genre contient en elle-même la possibilité de son trouble ² : il est possible de sortir du jeu, de rejouer du jeu, de rejouer les règles. Ainsi, la performativité contient intrinsèquement une dimension subversive.

¹ Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.

² Judith Pamela BUTLER, *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2006.

Qualifier l'architecture de performative comme formulation d'hypothèse permettrait d'envisager tout d'abord la possibilité de l'architecture des processus. Ainsi que le suggère l'architecte Herman Hertzberger, l'une des figures majeures de l'école du structuralisme aux Pays-bas :

« Ne serait-il pas mieux de regarder nos buildings moins comme des produits finis et davantage comme des processus en cours dans lesquels chaque situation finale peut représenter le début d'une nouvelle étape à l'intérieur d'une situation de devenir permanent ? »¹

Il est possible alors d'identifier et caractériser trois registres de l'architecture performative : écologique, des agencements et de l'improvisation. Ces trois modes peuvent constituer des cadres d'analyse pour d'appréhender avec complexité les cas de transformations architecturales informelles des habitats comme celui de la cité de Beutse. L'intérêt de cette hypothèse réside ensuite dans la possibilité d'engager un rapport au temps qui met l'action performative des habitants² au cœur du projet d'architecture. Par exemple, les architectes peuvent travailler à ce que l'architecture qu'ils conçoivent soit un support de la performance des habitants. L'adoption de cette perspective pourrait conduire à envisager la possibilité d'un renouvellement de la théorie de conception de la transformation architecturale portant sur les capacités des architectures autant que sur les relations qui la constituent. Cette notion théorique est manipulée en particulier par les architectes français Anne Lacaton, Jean-Philippe Vassal et Frédéric Druot³. Ils utilisent le terme « capacité » des architectures pour désigner la compétence intrinsèque d'un édifice construit à offrir des possibilités d'usage. Les usages en question concernent d'abord les pratiques habitantes, c'est pourquoi ces architectes s'attachent à concevoir des édifices de grande capacité dans le but d'offrir le plus d'espace possible aux multiplicités d'appropriations habitantes. Les usages peuvent ensuite concerner la manière dont un édifice peut être transformé, alors, les architectes doivent savoir documenter techniquement les capacités des édifices existants pour mieux les

¹ Cité par Estevez : Christophe HUTIN et al., *Les communautés à l'œuvre*, Paris, Carré, 2021. p ?

² Tiphaine ABENIA et al., « Une architecture performative », *Perspective*, n° 2, 30 décembre 2021, p. 67-86.

³ Frédéric DRUOT, Anne LACATON et Jean-Philippe VASSAL, *Plus : les grands ensembles de logements*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 2004.

prolonger et augmenter leurs compétences dans le but d'accueillir et stimuler la performance des habitants.

2.1 Les trois registres de l'architecture performative

2.1.1 Le registre écologique

L'incrémentalisme

Divers courants théoriques et pratiques depuis le milieu du XIX^{ème} siècle n'envisagent plus seulement les architectures d'objets mais les architectures de processus. En particulier l'architecte John C. Turner, engagé dès les années 1960 dans un travail in situ dans les habitats populaires, proposait de reconsidérer l'architecture comme un objet fini : « Les valeurs réelles sont celles qui résident dans les relations entre les éléments de l'action d'habiter, entre les habitants, leurs activités et leur environnement. »¹. Dans sa continuité, partant du constat « l'habitation est une action, non un objet », l'architecte et urbaniste belge Lucien Kroll est motivé par les pratiques humanistes et écologiques. Dans son essai *Tout est paysage*², il pose la notion d'incrémentatation architecturale comme un jalon de son œuvre théorique et pratique. Les trois principes de l'incrémentatation selon Lucien Kroll sont le processus, l'enchevêtrement et le savoir-vivre.

Architectures de processus

L'incrémentatation, du latin *incrementum* ou accroissement, désigne en français une opération courante dans des programmes informatiques consistant à ajouter +1. Par extension, elle désigne l'augmentation graduelle de la valeur d'une variable

¹ John F. C. TURNER, *Housing by People : Towards Autonomy in Building Environments*, New York, Pantheon Books, 1977. p.66

² Lucien KROLL, *Tout est paysage*, Paris, Sens & Tonka, 2012.

s'appliquant un système. En mathématiques, l'incrémentation appartient au domaine des suites. Celles-ci trouveront une utilisation dans les recherches sur le vivant pour décrire les processus d'évolution et de croissance, notamment la répétition des plantes : répétition d'une forme de base (les prêles, les fougères ou le chou romanesco) les ramifications fractales des arbres. Des formes qui ne sont jamais complètement auto-similaires, mais dont il est possible de modéliser le système de croissance, comme l'a illustré le fameux L-système du biologiste Aristid Lindenmayer¹, aussi appelé grammaire des systèmes arborescents. Dans le champ des études architecturales et urbaines de l'habitat, l'incrémentation désigne les processus par lesquels : un logement existant est agrandi par étapes, une structure bâtie petit à petit occupée, un système urbain progressivement densifié.

Le terme incrémentalisme, avant Lucien Kroll, est défini par les théories de la décision, comme étant la méthode du pas à pas. Théorisé par le politologue Charles Lindblom² en 1959 dans un article « The science of Muddling Through », l'incrémentalisme renvoie à la science de la débrouillardise : dans une situation complexe³ où il y a une part d'inconnu, il désigne la stratégie d'exploration progressive d'une solution. L'incrémentalisme désigne dans ces théories l'ensemble des savoir-faire pragmatiques de l'action : s'adapter graduellement, accepter de ne pas tout résoudre, laisser des problèmes à plus tard, accepter la possibilité d'erreurs mineures, restreindre au fur et à mesure les alternatives. Kroll est le premier à importer le terme à l'architecture. L'incrémentalisme architectural est une méthode particulière de projet : celle qui opère par tâtonnements et accumulation de petits changements, celle qui par l'ajustement des interventions à une situation complexe avance graduellement. Kroll en ces termes décrit le processus incrémental :

« Je prends l'exemple d'une route. Herbert Simon divise le chemin en petits éléments, de A à B, jusqu'à Z tout en faisant une enquête sur le paysage, le contexte. Il stocke des informations et ne revient pas dessus. Or, c'est quand ces

¹ Aristid LINDENMAYER, *The algorithmic beauty of plants*, New York, Springer, 1990.

² Charles E. LINDBLOM, « Still Muddling, Not Yet Through », *Public Administration Review*, vol. 39, n° 6, 1979, p. 517-526.

³ Céline BÉRARD, « La démarche décisionnelle dans les systèmes complexes », *Management international*, vol. 18, n° 2, 2014, p. 140-154.

informations sont réunies qu'elles commencent à entrer en relation, à vivre. Les rationalistes avancent pour ainsi dire sans rétroviseur, et c'est comme ça qu'ils ont tout foutu en l'air, en ne tenant pas compte des opinions et des besoins. Au bout du compte, ils ont détruit la planète. Le contexte est là où tout commence, et il convient de respecter une chose irrationnelle. Aujourd'hui, la construction est une liturgie, un rite que personne ne questionne. L'incrémentalisme est une façon différente d'aborder la construction : il faut forcément un planning, là n'est pas la question. Mais il faut aussi de la flexibilité, et il faut aimer le flou qui rend possible cette flexibilité. On part de A pour aller à B, on n'arrive jamais jusqu'à B car, quand le contexte est informé, il écoute et il change. On arrive donc à un B bis, et ainsi et ainsi, étape par étape, on obtient un résultat, peut-être plus adéquat que le B initialement visé. »¹

Précurseur de l'écologie en architecture, Kroll voit en l'incrémentalisme un renouvellement écologique de la pratique du projet :

« L'incrémentalisme est la façon écologique de décider : par la participation continue de toutes les informations et de tous les informateurs qui surgissent au cours de l'opération. »²

Kroll appréhende l'écologie non de façon sectorielle ou normative, mais dans sa globalité. Selon ce point de vue, l'incrémentalisme réunit les dimensions organiques et écologiques de l'architecture :

« Je ne vois plus de différence nette entre organique et écologique. L'un et l'autre prennent comme raison de vivre les rapports entre le sujet en question et tout son contexte (...). Ces rapports dynamiques sont les motifs de la transformation des architectures autant qu'ils le sont pour des êtres biologiques : les créations sont toujours des réponses à des contextes. »³

Au-delà de la référence majeure qu'est Lucien Kroll, l'incrémentalisme a aussi été appréhendé par d'autres architectes et urbanistes qui voient dans ce processus un certain intérêt patrimonial. Si l'on en croit l'architecte et avocat Paul Spencer Byard,

¹ Laurence CASTANY, « Lucien Kroll architecte incremental », *Espazium*, 2015, <https://www.espazium.ch/fr/actualites/lucien-kroll-architecte-incremental>

² Lucien KROLL, *Tout est paysage*, op. cit. p.156

³ *Ibid.*

les interventions architecturales sur des monuments qui procèdent par addition seraient un moyen de préserver les constructions historiques. Dans son ouvrage *The Architecture of Additions : Design and Regulation*¹, il fait l'analyse de soixante additions, de l'Église Saint Pierre de Rome, à la gare de Grand Central Terminal de New York, en passant par le Studio National des Arts Contemporains du Fresnoy. L'intérêt de l'addition comme processus de valorisation historique des architectures est plus largement repris par les tenants d'une vision du patrimoine vivant de l'architecture. L'urbaniste Françoise Choay² en particulier oppose une critique aux démarches de conservation patrimoniale qui contrediraient selon elle la valeur sociale vécue d'un édifice.

Dans le domaine du logement, le fait architectural d'incrémentation sera en particulier décrit et théorisé dans le champ de la recherche sur les Sud Globaux. Parmi les plus notables, les travaux de recherche de l'urbaniste britannique, Graham Tipple, montrent dans une étude comparative l'ampleur et la variété des pratiques d'extension des habitats dans des quartiers informels, à partir de cas d'études au Bangladesh, en Égypte, au Ghana et au Zimbabwe. Tipple s'appuie sur la théorie de l'ajustement architectural du logement, ou *Housing adjustment theory*, de Morris et Winter³, permettant le passage d'un déséquilibre (maison trop petite) à un équilibre (maison agrandie). Dans son ouvrage, *Extending themselves, User-initiated transformations of government-build housing in developing countries*⁴, Tipple caractérise finement les transformations adaptatives réalisées par les habitants : description de processus de construction, étude des logiques de valorisation économiques des logements par leurs habitants, analyse des impacts environnementaux de la préservation des ressources, analyse des processus institutionnels d'implication citoyenne. Une autre référence notable, rattachée aux recherches architecturales, est l'enquête récente réalisée par Fernando Garcia-Huidobro, Nicolas Tugas et Diego Torres Torriti sur l'évolution du quartier PREVI à

¹ Paul Spencer BYARD, *The Architecture of Additions – Design and Regulation*, New York, Norton, 2005.

² Françoise CHOAY, *Le patrimoine en questions*, Paris, Seuil, 2009.

³ Earl W. MORRIS et Mary WINTER, « A Theory of Family Housing Adjustment », *Journal of Marriage and Family*, vol. 37, n° 1, 1975, p. 79-88.

⁴ A. Graham TIPPLE, *Extending Themselves*, Liverpool, Liverpool University Press, 2000.

Lima¹, programme de logements sociaux manifestes construit à la fin des années 1960. Trente ans après, les architectures révèlent l'œuvre continue d'incrémentations autoconstruites. Au moyen de séries de plans et axonométries présentées en frises chronologiques, ils montrent graphiquement les processus architecturaux d'additions et d'hybridations (étage en plus, extension latérale, fusion, remplissage, ajout de construction légère en toiture). Si l'on se réfère à la catégorisation des structures de l'ingénieure et architecte Tiphaine Abenia², l'ensemble de ces incrémentations de PREVI présentent les caractéristiques de la catégorie des épidermes augmentés appliquées à l'échelle de la maison : greffes, podium, coiffe.

Architectures de l'intrication

La notion d'incrémentation contient en elle l'idée d'un croître ensemble. Dans son approche holistique, Kroll relie incrémentation et paysage :

« Notre approche est surtout paysagère, donc globale, relationnelle et de longue durée. Nous disons « paysage » dans le sens de milieu complexe construit pas des décisions entrecroisées, multiples, tissées »³.

Au XVIII^{ème} siècle, le mot « *intricacy* » est un concept mobilisé dans les théories du paysage pour désigner à la fois ce qui unit, ce qui fonctionne comme un tout et ce qui évolue ensemble. Ces idées influenceront les premières théories holistes de l'évolution des villes, initiés avant Kroll par un certain Sir Patrick. Geddes, biologiste, architecte et géographe écossais, considéré comme un pionnier de l'écologie. En 1915, dans son ouvrage *Cities in evolution*⁴, Geddes considère les villes comme des écosystèmes évolutifs. Considérant le processus évolutif des villes comme un tout, il rattache la ville adaptative au sens de Darwin de l'évolution organique des espèces. Ainsi, l'environnement ne serait plus à considérer comme une donnée extérieure,

¹ EQUIPOARQUITECTURA, *¡El tiempo construye! / Time Builds!*, Mexico, Editorial GG, 2013, 160 p.

² Tiphaine ABENIA, *Architecture potentielle de la Grande Structure Abandonnée (G.S.A) : catégorisation et projection*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2, 2019.

³ Simone KROLL et Lucien KROLL, *Ordre et désordres : Une architecture habitée*, Paris, Sens & Tonka, 2015. p.15

⁴ Patrick GEDDES, *Cities in Evolution : An Introduction to the Town Planning Movement and to the Study of Civics*, London, General Books, 2010.

mais comme l'activité adaptative d'être vivant. Il y aurait une plasticité du milieu naturel, social, urbain. La philosophe française Joëlle Zask perçoit chez Geddes l'existence d'un « système transactionnel » de la transformation, qui est une interaction entre le bâti, les éléments naturels, les habitants, animaux, humains et végétaux. Voyant dans ces réflexions les prémises d'une ville écologique, Zask énonce que « *l'idée d'une cité idéale ou d'une ville planifiée comme un modèle fixe à respecter et auquel adhérer n'est pas seulement absurde, elle est aussi létale, particulièrement destructrice des possibilités d'expériences et, donc, de participation.* »¹ Geddes rattache aussi l'adaptation des villes au continuum de l'expérience à la fois individuelle et commune. Cette expérience serait selon lui une pratique partagée et partageable. La posture évolutionniste de Geddes, qui est ami de l'anarchiste Kropotkine, est indissociable d'une approche pédagogique² dont il se revendique, fondée sur la reconnaissance des savoirs citoyens, l'échange des connaissances et la recherche de l'autonomie. Le point de vue évolutionniste original sur la ville de Geddes aura inspiré, en plus de Kroll, l'architecte John C. Turner, célèbre théoricien de l'auto-construction et de l'auto-planification. Turner dira que l'habitat est un « système de développement progressif », présentant une « unité dynamique de relations » :

« Nous envisageons la relation entre les personnes et leur milieu, [...]. Ce qui compte est la relation ! On ne parle pas de personnes, on ne parle pas de bâtiments, on parle de la relation entre eux. C'est là où se trouve le sens [...]. En réalité, j'avais déjà affirmé cela en 1947 ! »³

En plus d'avoir fourni à Turner les armes théoriques pour fonder sa pratique, la postérité de Geddes fut considérable. Il aura aussi influencé l'école italienne de l'urbanisme territorialiste des années 1970⁴ du projet local et des biorégions. Et il nourrit encore la réflexion contemporaine sur l'articulation entre écologie et

¹ Joëlle ZASK, « La cité contre la ville », *Revue du MAUSS*, vol. 54, n° 2, 2019, p. 81-94. p.93

² Judith LE MAIRE, « L'apprentissage comme pilier de la grammaire participative dans l'architecture et l'urbanisme », dans *Espaces de vie, espaces enjeux : Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 203-218.

³ Turner cité dans : José Luis OYÓN et Marta SERRA-PERMANER, « John Turner, un architecte geddesien », *Espaces et sociétés*, n° 167, 2016, p. 43-61.

⁴ *Ibid.*

démocratie¹. Les architectes, Turner et Kroll nous invitent à envisager la transformation comme un tout : le temps, le milieu, les gens, le bâti, le non-humain. Cette perspective permet d'appréhender que le commun se constitue à partir des expériences singulières. À partir de ces considérations, le concepteur peut s'intéresser aux interactions, aux interrelations, entre humain, non-humain et choses du milieu. L'action – manières de concevoir un projet – sera influencée par le fait de penser les imbrications entre les choses.

Incrémentation et savoir-vivre

L'attitude incrémentaliste de Kroll est attachée à un certain humanisme, engagé sur l'accueil du vivant dans sa complexité. Cette attitude est aussi liée aux personnages que lui et sa compagne incarnent : Lucien Kroll, avec Simone Kroll, jardinière, coloriste et potière, s'est attaché tout au long de sa vie, à communiquer, à partager ses savoirs, à être sur le terrain au milieu des quartiers et des habitants. L'architecture incrémentale contiendrait en son principe même la possibilité de l'existence d'une cohabitation. Kroll définit la relation de voisinage avec le terme de *vicinitude* :

« J'appelle vicinitude approximativement l'inverse de ce qu'est la solitude urbaine : la relation minimale de proximité, de distance, de voisinage, de nearness, impossible à provoquer mais possible à « induire » au moyen de formes d'architecture et de dispositifs juridiques qui suggèrent ces relations. »²

La notion d'habitabilité est la qualité de ce qui fait de la place à l'habitant dans le processus. C'est dans cette démarche que les époux Kroll mettent en place dans leurs projets des outils méthodologiques qui favorisent le développement des cohabitations et des coopérations. L'attitude des Kroll est engagée dans le souci de donner un sens à leurs actions sur le terrain, auprès des personnes pour lesquelles ils travaillent :

¹ Joelle ZASK, *Écologie et démocratie*, Paris, Premier Parallèle, 2022.

² Lucien KROLL, « De l'architecture action comme processus vivant... », *Inter*, n° 108, 2011, p. 8-15. p.11

« Nos pratiques expriment une politique de démocratie et d'écologie : on s'arrête de juxtaposer des objets « sans liens », on mêle des auteurs, compatibles ou non, sans jamais les réduire à un seul auteur collectif dans un groupe pyramidal »¹

Engagé sur des valeurs de partage, Kroll reprendra à son homologue polonais Oskar Hansen la théorie de la « forme ouverte »². S'opposant à tout système hiérarchique, Hansen voit dans le concept de forme ouverte la possibilité de l'existence de relations égalitaires, que ce soit en architecture ou en pédagogie. L'architecture de forme ouverte peut selon lui accueillir l'hétérogène, la complexité et le déploiement du vivant. Kroll inscrira l'architecture incrémentale, au service du savoir-vivre³. L'attitude et les outils inspireront les méthodologies de l'architecte Patrick Bouchain, qui à son tour inspirera toute une école de praticiens de la « déprise d'œuvre »⁴ et du « travail du commun »⁵.

Le non-extractivisme

Le terme extractivisme désigne l'appropriation, exploitation, et pillage d'une ressource existante. Nicolas Sersiron, politologue et agriculteur, distingue différentes formes d'extractivisme⁶ : l'extractivisme des ressources naturelles et des écosystèmes (accaparement des terres et de l'eau, extraction de minerais et énergies fossiles, artificialisation des sols) ; l'extractivisme du travail (esclavage, travail forcé, sous payé) ; le viol de l'imaginaire (ethnocide, dépossessions culturelles, ingérences). En architecture, la conception extractiviste produit des effets matériels et immatériels. Sur le plan matériel, elle induit les *tabula rasa*, (destruction des bidonvilles, démolition-reconstruction des cités, destruction du patrimoine, expulsion des habitants, destruction des biotopes, coupage d'arbres avant de construire un bâtiment) mais aussi l'industrialisation, la standardisation des

¹ *Ibid.*

² James HUTCHINSON, *Open Form : Space, Interaction, and the Tradition of Oskar Hansen*, Berlin, Sternberg Press, 2014.

³ Caroline DIONNE, « L'architecture incrémentaliste au service du savoir-vivre », *Tracés*, 2013, p. 4-7.

⁴ Edith HALLAUER, *Du vernaculaire à la déprise d'oeuvre : Urbanisme, architecture, design*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est, 2017.

⁵ Pascal NICOLAS-LE STRAT, *Le travail du commun*, Saint-Germain-sur Ile, Editions du Commun, 2016.

⁶ Nicolas SERSIRON, *Dettes et extractivisme*, Bruxelles, Utopia, 2018.

environnements construits, ou encore l'appauvrissement de la diversité architecturale. L'extractivisme, serait ce que Kroll désigne comme « L'artifice des aménageurs » et des « planificateurs »¹, « l'architecture machiniste (...) aux tracés un peu mussoliniens ». Sur le plan immatériel, la conception extractive implique des effets de dépossession des personnes, en particulier la perte des savoir-faire et de la réflexion autonome. L'architecte et chercheur, Daniel Estevez, précise ainsi les formes de dépossession de la conception extractiviste en architecture :

« Les démarches de conception extractivistes ont pour conséquence de déposséder les sujets (concepteurs, habitants...) de leur capacité d'action (autonomie, socialisation, compétences...) elles débouchent ainsi inexorablement sur des logiques d'expulsion »².

Face à l'urgence écologique, l'anti-extractivisme est un courant militant qui s'oppose aux logiques d'expansion et de prédation. Il vise la préservation de l'environnement, le respect des droits de la nature, formule des utopies résistantes autour de la décroissance³. En architecture, une conception non extractive repose sur des ressources recherchées dans l'existant. La conservation des ressources disponibles et le réemploi des matériaux viseraient la circularité des cycles de production. Mais aussi, elle favorise des modes de construction avec les communautés d'habitants. Même si le terme « extractivisme » est récent, la conception non extractive n'est pas nouvelle en architecture. Le précédent historique d'architecture non extractive le plus intéressant est le travail de l'architecte Égyptien Hassan Fathy⁴. Dès les années 1940, il a compris l'intérêt de l'amélioration des techniques millénaires de l'architecture de terre en associant des laboratoires de recherche au Caire. Associée à l'indépendance, cette réappropriation de savoirs constructifs constitue une réappropriation de l'histoire à la fois symbolique et très concrète. En résistance à la mondialisation coloniale et post-coloniale, il fut le premier architecte arabe à avoir critiqué des techniques

¹ Lucien KROLL, « Un quartier banal. Les Vignes blanches, à Cergy-Pontoise », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 32, 1986, p. 67-77.

² Daniel Estevez dans : Christophe HUTIN et al., *Les communautés à l'œuvre*, op. cit.

³ Stephen CAIRNS et Jane M JACOBS, *Buildings must die, A Perverse View of Architecture*, Cambridge, MIT Press, 2014.

⁴ Hassan FATHY, *Construire avec le peuple*, Paris, Sindbad, 1977.

occidentales aux procédés couteux et importés. Fathy a produit une architecture contemporaine nourrie des antériorités. Dans le projet du village de Nouveau Gourni en périphérie du Caire, Fathy relie l'architecture, l'agriculture et l'ensemble des ressources existantes. Il revisite une technologie constructive utilisée depuis trois-mille ans, celle de la coupole et la voûte nubienne. Les voûtes sont montées sans cintre, c'est-à-dire sans coffrage bois, offrant une économie maximale à l'opposé des toitures plates. La baisse par 20 des coûts de la construction, l'utilisation d'un matériau disponible, écologie du circuit court, utilisation des qualités hygro-métriques d'un matériau de solution constructive, tenant compte de la réalité climatique, la contemporanéité des savoirs : voilà ce que contient l'architecture de Fathy. Sa célébrité est trop souvent réduite à la réutilisation de techniques vernaculaires, alors qu'il avait une connaissance très fine de l'architecture ottomane du Caire. Cette connaissance lui permet de concevoir des projets architecturaux riches d'agencements : dispositifs spacieux de vastes salons, loggias ouvertes sur le paysage, galeries, tours attrape de vents. Il a été rejeté par les modernistes de la *tabula rasa* dans un courant historiciste alors que la démarche était politique, contemporaine avec une conscience écologique d'avant-garde.

Un travail de recensement des conceptions non extractives est réalisé par le projet récent du laboratoire de recherche « Non extractive Architecture », porté par le collectif d'architectes Space Caviar. Leurs recherches portent sur la collecte de *cases studies*, des initiatives communautaires, des pratiques, et des stratégies de design, autour de la question :

« *What if we redesigned our economies to favour integration, circularity, durability, and social resilience through the town and cities we build ?* »¹

Le non-extractivisme permet d'éclairer par ailleurs le travail de Lucien Kroll dans le fait de considérer l'énergie des habitants en tant que ressource en architecture. Cette considération impliquerait pour un concepteur non seulement de faire attention à cette énergie mais aussi de la soutenir. Dans ses projets, Lucien Kroll identifie les savoir-faire et déploie les moyens de les valoriser. Il engage des

¹ Space CAVIAR, *Non-extractive architecture : on designing without depletion*, Berlin, Sternberg Press, 2021.

dispositifs de rencontre entre les savoirs et des modalités de mise en commun et de partage, permettant par tâtonnement les « convergences d'intérêts »¹.

La question de la reprise de possession des savoir-faire en voie de disparition est une préoccupation commune aux démarches non-extractives. Dans le domaine agricole en particulier, les démarches non extractives se mobilisent sur ce sujet particulier de réappropriation des savoirs. Une initiative notable est le cas de l'Atelier paysan, coopérative d'autoconstruction, dont l'objectif est de « reprendre la terre aux machines ». Le suréquipement du secteur agricole et le gigantisme des fermes, ont produit la standardisation et l'artificialisation de l'agriculture, produisant la course à l'endettement et dépossédant les paysans d'une autonomie. L'Atelier paysan fait un plaidoyer en faveur de la souveraineté technique. Il cherche à remobiliser les producteurs sur des savoirs autour de l'outil de travail, les machines et les bâtiments. L'atelier développe un travail de recensement des innovations paysannes prenant la forme d'un inventaire des techniques agronomiques et d'autoconstruction d'outils. Pour partager ce travail d'inventaire, l'atelier a mis au point une plateforme gratuite² qui offre en libre accès des plans, des kits de montage et des tutoriels de fabrication de ces outils. Pour n'en citer que quelques-uns : fourche à bêcher, vibroplanche à dents ou à étoile, porte-tout, roloflex, bascule, système sur rails pour serre mobiles, brosse à blé, herse, houe maraîchère, triangle d'attelage, rouleau perceur, semoir manuels, remorques, abri bois, épierreur, table de tri, poulailler mobile, rouleau fakir, four à pain. La dimension collaborative du partage de connaissances en libre accès repose sur un système de licence libre sous l'appellation « Creative Commons ». Cette licence autorise à copier et distribuer un outil, à l'adapter et à remixer, à condition de ne pas détourner les outils à des fins commerciale et d'accepter le partage dans les mêmes conditions. L'exemple de l'Atelier paysan, permet de se rendre compte que le type de savoir non-extractif relève de la rationalité pratique qui produit l'innovation par les usages et les astuces. Cette réflexion renvoie aux travaux de la sociologue

¹ Lucien KROLL, « Un quartier banal. Les Vignes blanches, à Cergy-Pontoise », *loc. cit.*

² <https://www.latelierpaysan.org/Plans-et-Tutoriels>

française Madeleine Akrich sur l'innovation par l'usage¹. Selon elle, il serait erroné de considérer les utilisateurs des objets techniques comme receveurs passifs, en effet ils peuvent déployer une certaine inventivité qui agit non seulement sur la définition de l'objet mais aussi dans les choix techniques qui les déterminent. Déplacement, adaptation, extension et détournement sont quatre types d'interventions des utilisateurs actifs qu'elle identifie. Au-delà de ces innovations qu'elle qualifie d'incrémentales, la sociologue discerne aussi des actes de transformation qui altèrent les conditions de production des objets à tel point que certaines technologies s'autonomisent par rapport à leurs moyens de production qui les ont initialement engendrées. L'inventivité des détournements de l'Atelier paysan pourrait ainsi témoigner d'une certaine capacité anti-extractiviste de l'usage. Le cadre d'analyse de Madeleine Akrich de l'innovation par l'usage pourrait conduire tout d'abord à réfléchir sur la capacité des architectes à détourner des dispositifs techniques à des fins qui ne sont pas celles pour lesquelles ces dispositifs ont été conçus à leur origine. Par exemple, des architectes comme Anne Lacaton, Jean Philippe Vassal et Christophe Hutin, utilisent des dispositifs de serre agricole pour concevoir des projets de logements². Ensuite, la mise en évidence de la sociologue de l'existence d'une proximité entre l'usager et l'innovation technique pourrait conduire les architectes à reconsidérer les compétences des habitants à contribuer à l'innovation des architectures d'une manière qui dépasse l'imagination des concepteurs eux-mêmes.

2.1.2 Le registre des agencements

« Agency », un principe d'équivalence action-objet

L'*Agency* est un terme anglo-saxon qui désigne la capacité des personnes à agir, à prendre des décisions de manière indépendante, à faire des choix. En sociologie, il

¹ Madeleine AKRICH, « Les utilisateurs, acteurs de l'innovation », *Éducation permanente*, n° 134, 1998, p. 79-90, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-0008205>.

² Olivier DARMON, *Archi pas chère : serre et habitat*, Rennes, Editions Ouest-France, 2013.

est traduit par pouvoir d'action, pouvoir d'agir ou puissance d'agir. Certains auteurs français préfèrent utiliser le terme en anglais¹, la traduction « agentivité » pouvant éventuellement en neutraliser la dimension critique mettant l'emphase sur l'autonomie de l'« agent ». Pour parler d'*agency* en architecture, nous utiliserons le terme « agencement », qui, sans effacer la dimension critique de l'*agency*, permettra d'embrasser la globalité de ce à quoi elle se réfère : les êtres, choses, milieux et communautés. Dans le langage courant, l'agencement indique une action, une manière d'agencer et un arrangement résultant d'une combinaison (organisation, disposition, aménagement). Au début des années 1970, contexte de renouvellement de la pensée critique, les philosophes Gilles Deleuze et Felix Guattari, élaborent à travers la théorie des agencements, la possibilité de la coexistence du désir et de la révolution. Le concept d'agencement désigne une positivité puissante, un réseau interpersonnel d'actes non homogènes, dans un collectif :

« Un agencement ne comporte ni infrastructure et superstructure, ni structure profonde et structure superficielle mais aplatit toutes ses dimensions sur un même plan de consistance où jouent les présuppositions réciproques et les insertions mutuelles. »²

L'intérêt de ce concept est le suivant : il a pour point de départ non pas l'individu isolé mais le collectif, autant qu'il s'oppose à la totalité du collectif. Ainsi, il contient à la fois l'horizontalité et l'hétérogénéité. Le concept d'agencement donnera chez ces philosophes naissance au concept du rhizome. Dans les décennies 1980 et 1990, le terme *agency* connaîtra un succès important, de l'anthropologie aux sciences des techniques. À partir de l'« agentive turn »³, l'*agency* n'est plus seulement appliquée aux personnes mais aussi aux objets. Ceux-ci ne sont plus considérés comme des décors de l'action, mais comme des parties intégrantes de celle-ci. Les archéologues, s'intéressent à comment l'histoire des humains et des objets s'informent mutuellement. Pour l'anthropologue Alfred Gell, les objets d'art sont dotés d'une

¹ Marie-Hélène BACQUÉ et Carole BIEWENER, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, 2013. p.7

² Gilles DELEUZE et Félix GUATTARI, *Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille Plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

³ Janet HOSKINS, « Agency, biography and objects », *Handbook of Material Culture*, n° 28, 2006, p. 74-84.

agentivité. Plutôt que de penser un objet d'art à partir de sa beauté, Gell propose de les penser à partir du pouvoir qu'il exerce dans le monde social, et sa capacité à influencer les rapports humains. La littérature consacrée à la théorie de l'*agency*, qui attribue aux objets une forme de vie, rejoint celle de l'acteur-réseau aussi appelée ANT (Actor-Network Theory). Pour la théorie de l'acteur-réseau¹, la séparation entre le matériel – objets, structures, équipements – et l'immatériel – discours, symbole, mémoire – est une impasse. Il y a des relations entre les humains et non-humains, elles s'influencent les unes avec les autres. L'ANT est en particulier associée aux sociologues Madeleine Akrich et Bruno Latour qui défendent que toute chose, pouvant être humaine ou non-humaine, qui modifie une situation devient un acteur de cette situation. Deux controverses principales ont été faites à l'approche « agentive » et à la théorie de l'acteur-réseaux. D'abord, une critique vitaliste selon laquelle l'ANT attribuerait l'agentivité à n'importe quel élément, non humain, objet etc. Ensuite, une critique qui voit en l'ANT une théorie d'individus en réseaux mettant l'emphase sur la rationalité et l'autonomie de l'agent ou acteur. Dans leur article *Agency and Architecture : How to Be Critical ?*², le sociologue américain Scott Lash, le professeur français d'histoire de l'architecture Antoine Picon, l'architecte Kenny Cupers et la théoricienne française d'architecture Isabelle Doucet, échangent sur les ambivalences de la notion d'agentivité en architecture. En particulier, Scott Lash refuse l'idée que l'acteur-réseau développe des stratégies intentionnelles agissant dans le modèle de la rationalité instrumentale. Face à cette agentivité de l'acteur qui, selon lui, est un construit occidental, il défend au contraire une approche relationnelle de l'agentivité à partir d'une situation et d'un contexte. En s'appuyant sur les travaux de l'anthropologie relationnelle de l'anthropologue britannique et féministe Marilyn Strathern³, Lash affirme que la relation à l'autre est préexistante à l'individu, que l'agentivité ne pourra être que relationnelle et fondée

¹ Madeleine AKRICH, Michel CALLON et Bruno LATOUR, *Sociologie de la traduction*, Paris, Mines, 2013.

² Scott LASH, Antoine PICON et Margaret CRAWFORD, « Agency and Architecture: How to Be Critical? (Scott Lash and Antoine Picon, in conversation with Kenny Cupers and Isabelle Doucet. Comments by Margaret Crawford) », *Footprint*, vol. 3. (1 juillet 2014), .

³ Marilyn STRATHERN, *The Gender of the Gift: Problems with Women and Problems with Society in Melanesia*, Berkeley, University of California Press, 1988.

sur des liens de réciprocité. Pour Lash, le point de départ est bien le contexte des situations et des relations :

« *Politics are very different when you start from the situation, when you start from something that is much more relational, that is not from the individual at all. And that is something that we need to take on board, urgently, here in the West.* »¹

En effet, dans les courants féministes déconstructivistes et matérialistes², l'*agency* porte un potentiel subversif : le terme signifie s'émanciper des rapports de domination. Selon Hester Eisenstein, sociologue américaine d'inspiration marxiste, si l'*agency*, même invoquée pour décrire le pouvoir d'agir dans les courants féministes, est détachée de la critique du capitalisme, elle entretiendrait avec lui des « relations dangereuses »³. Comme Judith Butler, elle refuse à l'*agency* le statut d'autonomie de l'individu. Sans revenir précisément sur ces controverses, nous nous inscrirons en référence à cette interprétation critique de l'*agency*.

Utiliser ici le terme *agency* en architecture permettrait d'envisager à la fois les bâtiments évoluant en tant qu'objets agentifs, mais aussi l'ensemble des interactions qui agissent en agencement autour de lui, et enfin le pouvoir d'agir commun et singulier des personnes autour de lui. L'intérêt de l'hypothèse agentive en architecture serait ainsi dans ses effets : les concepteurs pourraient concevoir autre chose que de concevoir un objet qui soit le décor de l'action.

Agencements des choses, des êtres, et des milieux.

La notion d'agentivité en architecture se pose à plusieurs niveaux : l'agentivité des choses, des êtres, des groupes et des milieux. Si du point de vue analytique il est possible de les distinguer, nous défendrons à la manière du géographe Augustin

¹ Scott LASH, Antoine PICON et Margaret CRAWFORD, « Agency and Architecture : How to Be Critical ? », *Footprint*, n° 3, 2014, p. 7-19. p. 19

² Monique HAICAULT, « Autour de l'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », *Rives méditerranéennes*, n° 41, 2012, p. 11-24.

³ Hester EISENSTEIN, « A Dangerous Liaison ? Feminism and Corporate Globalization », *Science & Society*, vol. 69, n° 3, 2005, p. 487-518.

Berque¹ leur intrication. Le registre des agencements couvre une diversité de sujets que nous pouvons structurer autour de 3 propositions en forme d'hypothèses : les *individuations architecturales* à partir d'une lecture du philosophe Gilbert Simondon, les *architectures sociotechniques* issues des travaux de la sociologue Madeleine Akrich, les *agencements relationnels* à partir des apports théoriques de l'anthropologue Philippe Descola.

Indivuations architecturales

Notion interdisciplinaire, l'individuation des choses est utilisée en ethnométhodologie par le sociologue Harold Garfinkel², pour désigner le processus selon lequel cette chose devient unique au fil de l'expérience. Par exemple, un banc est un artefact pour s'asseoir, mais il peut devenir une expérience, le banc sur lequel on s'est embrassés. L'individuation des choses rejoint le concept d'ipséité. La notion d'individuation est théorisée par Simondon pour décrire et conceptualiser le devenir des techniques.

L'individuation selon Gilbert Simondon

Dans le contexte de son époque où le machinisme produit l'aliénation, le philosophe de la technique Gilbert Simondon propose de repenser le rapport entre des humains à la culture technique. Il entérine l'agentivité des objets à travers le principe d'individuation des objets techniques. Celui-ci découle de l'élaboration d'une théorie des êtres en processus : l'individuation³ est l'avancée vers l'essence d'un individu en son milieu, il n'y a pas d'individu sans processus d'individuation. Le milieu est associé à l'individuation : il contribue à l'individuation en même temps qu'il co-évolue avec l'individu. L'essence d'un être n'est donc jamais figée, ni finie, chaque chose est prise dans un devenir. En tant qu'il l'appréhende comme individu,

¹ Augustin BERQUE, *Écoumène : introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2009.

² Harold GARFINKEL, « Le programme de l'ethnométhodologie », dans *L'ethnométhodologie*, Paris, La Découverte, 2001, p. 31-56.

³ Gilbert SIMONDON, *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Grenoble, Millon, 2005.

Simondon voit dans la technique une genèse, un mode d'existence¹ spécifique qui avec le temps, tendrait vers la concrétisation de son unité². L'individuation d'un objet technique est l'histoire des modifications d'un objet qui fonctionne. L'existence d'un processus d'individuation technique nous apprend que les objets techniques ont un mode d'existence. S'il y a aliénation, ce n'est pas à cause de la machine en elle-même mais à cause de la méconnaissance de la nature et du fonctionnement des machines par les humains. Simondon propose alors la théorie du devenir technique, appelée aussi mécanologie, dont il précisera la genèse des grands schèmes techniques. La mécanologie est donc la science de la connaissance des machines et son regard de technologue s'intéresse à comment peut être améliorée une machine dans son milieu. Même si la postérité de Simondon est considérable dans les sciences des techniques tout en demeurant peu connue, l'influence dans le champ de l'architecture est relativement récente et éclectique³. Comme le suggère l'ingénieur et théoricien de la conception Daniel Estevez⁴, si l'on considère l'architecture comme objet technique, il est possible d'étendre le cadre d'analyse du mode d'existence des objets techniques à l'architecture. Le processus d'individuation désignerait alors l'évolution des architectures vers leur singularité. L'hypothèse de l'individuation architecturale, comme processus de singularisation, pourrait se décliner ici en trois caractères : l'individuation ouverte, l'individuation mythogénique ou l'individuation de trajectoire.

Individuation ouverte

¹ Gilbert SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 2012.

² Bernard STIEGLER, « Temps et individuations technique, psychique et collective dans l'œuvre de Simondon », *Intellectica*, n° 26, 1998, p. 241-256.

³ La terminologie de l'œuvre de Simondon nourrit de diverses façon les réflexions sur la technicisation de l'architecture. La notion d'« approfondissement technologique » selon l'architecte Elisabeth Mortamais, peut nourrir la recherche sur une architecture face à l'avènement du numérique et des technosciences. (Elisabeth MORTAMAIS, « Le milieu associé selon G. Simondon. Quelques perspectives architecturales. », ENSAPVS, 4 février 2014.); La notion de « modèle allagmatique » selon l'architecte Léopold Lambert spécialiste des rapports entre guerre et architecture, décrirait un mode de projet non violent (Léopold LAMBERT, « Pour une architecture allagmatique Introduction à l'œuvre de Gilbert Simondon », dans *Espazium*, 2013, Url : <https://www.espazium.ch/fr/actualites/pour-une-architecture-allagmatique>. ; La notion de « technoesthétique » selon la philosophe Chris Younès permet de développer une philosophie de l'invention architecturale. (Anne LEFEBVRE et Pierre-Albert PERRILLAT-CHARLAZ, « Du mode d'existence de l'objet architectural », Paris, 2015.)

⁴ E Daniel ESTEVEZ, *Conception non formelle en architecture*, Paris, L'Harmattan, 2015. p.35

Les réflexions de Simondon pourraient permettre de considérer l'architecture comme un processus fait d'étapes et non comme un produit fini. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les travaux de recherche de Neil Harris, professeur d'histoire de l'art. Dans son ouvrage *Building lives : constructing rites and passages*¹, il considère les bâtiments comme une succession d'évènements. Le mode d'existence des bâtiments selon Harris se déroule en cinq *stages*, ou étapes de cycles de vies : naissance, croissance, maturité, vieillesse et mort. En dépassant cette vision linéaire, Tiphaine Abenia², architecte ingénieure spécialiste du phénomène d'abandon de grandes structures bâties, voit dans le mode d'existence des bâtiments un processus dont il n'est pas possible de scénariser le récit d'une cohérence. À partir du concept anthropologique de liminalité désignant un état d'indétermination (concernant les humains et les non-humains), elle théorise dans le mode d'existence des bâtiments les possibilités des entre-deux offertes par l'abandon des édifices, des suspens, des parenthèses, des ambiguïtés constructives, des dynamiques informelles. À travers un travail de catégorisation des structures abandonnées à partir de leurs potentiels intrinsèques et non simplement de leurs caractéristiques, elle montrera que l'abandon contient en lui les possibilités de devenir d'émergences multiples. Selon cette perspective, l'abandon pourrait être un moment pivot de l'individuation des bâtiments, pouvant régénérer la possibilité d'agencements interprétatifs plus ouverts et indéterminés. Le processus d'individuation des objets architecturaux permettrait d'activer ainsi une lecture contemporaine du courant structuraliste en architecture, reposant sur des principes de conception non pas d'objets mais de structures pouvant stimuler la vie qui s'y déroule.

Individuation mythogénique

Ce deuxième caractère de l'individuation part du principe que les objets peuvent être chargés, au cours de leur existence, de significations autonomes. Ce principe fait

¹ Neil HARRIS, *Building Lives : Constructing Rites and Passages*, New Haven, Yale University Press, 1999.

² Tiphaine ABENIA, *Architecture potentielle de la Grande Structure Abandonnée (G.S.A) : catégorisation et projection*, op. cit.

référence à la théorisation de la propriété agentive des objets au sens de l'anthropologue français Alfred Gell¹. Ce dernier attribue en particulier une agentivité propre aux œuvres d'arts. Non pas que l'objet soit capable d'actions intentionnelles, mais qu'il exerce une action produisant autour de lui des effets. Dans un article posthume publié dans l'ouvrage *La technologie de l'enchantement* sous la direction du philosophe Yves Citton², Gell présente l'art comme une technologie de l'enchantement. Pour les chercheurs qui proposent dans cet ouvrage de construire une histoire de l'illusion, la technologie de l'enchantement est fondée sur l'enchantement de la technologie : les objets techniques sont des supports de pratiques interprétatives et d'imaginaire scientifique. Dans le domaine de l'architecture, cette proposition de technologie de l'enchantement³ pourrait faire écho à une certaine pratique de conception : celle qui consiste à charger un objet architectural de sens qui génèrerait autour de lui ses propres récits. Pour un concepteur, il s'agit d'épaissir le projet d'une strate narrative – ce qui n'est demandé par aucun programme d'architecture. Avec l'idée que les récits travaillent les lieux, cette entreprise consiste à saturer l'architecture conçue de significations. Partant du principe de la capacité des objets à générer leurs propres mythes, l'architecte bordelais Jacques Hondelatte⁴ crée avec le groupe Épinard Bleu le concept d'objets mythogènes, c'est-à-dire spécialement conçus pour l'imaginaire qu'ils diffusent. L'architecte mythogène travaille alors à élaborer des récits sur les objets qu'il conçoit, il se préoccupe d'ajouter à la ville visible la « ville invisible » que raconte l'écrivain italien Italo Calvino⁵. Ainsi le concept de « mythogénèse »⁶ désigne le procédé d'incorporation du mythe à la conception de l'architecture. Dans la biographie qu'il consacre à Hondelatte, le critique d'architecture Patrice Goulet précise :

¹ Alfred GELL, *L'art et ses agents : une théorie anthropologique*, Dijon, Les Presses du réel, 2009.

² Angela BRAITO et Yves CITTON, dir., *Technologies de l'enchantement*, Grenoble, UGA, 2017.

³ Patrice GOULET et Brigitte BORSODORF, *Extra-muros : architectures de l'enchantement*, Paris, Archibooks, 2006.

⁴ Bernard PLOSSU, « L'enchantement de Jacques Hondelatte à arc en rêve – exposition », *AMC-ARCHI*, 2018, Url : <https://www.amc-archi.com/photos/l-enchantement-de-jacques-hondelatte-a-arc-en-reve-exposition,8263/jacques-hondelatte-architecte.3>.

⁵ Italo CALVINO, *Les villes invisibles*, Paris, Gallimard, 2019.

⁶ Jacques HONDELATTE, *Logement, mythogénèse & mélancolie*, Paris, Édition du Demi-cercle, 1989.

« L'injection du mythe s'est immédiatement révélée comme un moyen particulièrement efficace pour métamorphoser le plus difficile des problèmes en solution éblouissante »¹

La mythogénèse est une constante de l'œuvre de Hondelatte. Parmi ses références portant sur la charge symbolique et poétique d'un objet, l'architecte dit se référer aux objets d'art brut photographiés par Gilles Ehrmann dans le livre *Les inspirés et leurs demeures*, aux ruines intemporelles mises en scènes dans le film *Méditerranée* de Jean-Daniel Pollet, ou encore aux objets filmés comme des personnages dans le film *Les dix lieux d'une fugue* de Perec. En 1986, pour un projet d'aménagement du parc de la station thermale de La Léchère, Hondelatte pose d'une série d'objets énigmatiques mettant en scène les propriétés miraculeuses des eaux. Des objets qui, selon Patrice Goulet², fonctionnent comme un « rébus », jeu d'esprit qui consiste à déchiffrer les signes un à un. L'eau passe dans des machines presque invisibles, aux matériaux incongrus : un derrick au centre d'un lac parfaitement circulaire, des réservoirs aux formes archaïques, des tubes scintillants passant dans les branches d'arbre faisant comme un bijou ou encore des façades en miroirs³. En 1992 à Niort, Hondelatte répond à une commande d'aménagements dans le territoire de la Venise Verte par des dragons en bronze massif et « quarante bricoles vénitiennes en laiton laqué bleu et blanc ». La mythogénèse serait l'individuation de l'objet par le mythe. Dans cette démarche, les objets, les arbres, les édifices, les villes deviennent des personnages. Convoquant ainsi la puissance de l'imaginaire, le mode d'existence des architectures réside ici dans sa capacité à générer une charge symbolique et interprétative, dans le récit qu'elle diffuse.

Individuation de trajectoire

La troisième logique d'individuation des objets techniques – des architectures – proposée ici est l'individuation de « trajectoire ». Depuis une vingtaine d'années, le

¹ Patrice GOULET, *Jacques Hondelatte : des gratte-ciel dans la tête*, Paris, Editions Norma, 2002.

² Patrice GOULET, « Jacques Hondelatte, quatre projets récents », *L'architecture d'aujourd'hui*, n° 236, 1984, p. 70-81.

³ Jacques HONDELATTE, « L'invention poétique et le miroir du temps », *Techniques et Architecture*, n° 367, 1986, p. 130-131.

terme trajectoire est utilisée dans le champ des recherches sur les systèmes d'information dans les théories de l'appropriation. Ces théories, qui s'attachent à décrire les trajets d'appropriation des objets techniques, reposent sur la remise en question de la dichotomie entre conception et utilisation. La théorie de la structuration adaptative (TSA) se distingue en particulier pour l'adoption d'une posture pragmatique et sémiotique. Les technologies ont des « propriétés structurelles », et leur nature devient ce en quoi elles se font approprier. Dans ses travaux de recherche appliquée aux technologies d'information et de la communication, François-Xavier De Vaujany¹, analyse à partir de l'objet d'étude Internet, les différentes trajectoires d'appropriation depuis un prisme sociocognitif. Il distingue cinq modèles de trajectoires d'appropriation d'une technologie : la tâche (la technologie comme un outil de travail), l'influence (la technologie sert les stratégies d'acteurs), le partage (technologie comme échange), le symbolique (la technologie comme moyen de valorisation personnelle et commune), le ludique (technologie détente). Le cadre d'analyse de la perspective appropriative des objets pourrait éclairer les trajectoires d'appropriations en architecture à plusieurs niveaux. D'abord, il pourrait suggérer la possibilité de remise en question de la dichotomie entre architecte et habitant. Ensuite, il pourrait permettre d'ouvrir une réflexion sur la multiplicité des trajectoires d'appropriations d'un bâtiment, ou d'un logement. Le principe selon lequel c'est l'usage qui fait advenir le caractère d'un objet, pourrait amener à considérer qu'un logement devient l'appropriation que l'habitant construit. La trajectoire d'une architecture de logement est l'histoire de son appropriation, singularisation et transformation par un habitant. Enfin, il permettrait peut-être d'envisager l'appropriation des habitants sous l'angle des multiplicités. Un édifice comprendrait alors les multiplicités des trajectoires d'individuations possibles.

¹ Alexandre COUTANT, « Les approches sociotechniques dans la sociologie des usages en SIC », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 6, 2015, Url : <http://journals.openedition.org/rfsic/1271>.

Architecture sociotechnique

Madeleine Akrich et les objets sociotechniques

Héritière de Simondon et de la théorie de l'acteur-réseau, la sociologue française Madeleine Akrich ouvre avec la notion d'objet sociotechnique la possibilité épistémologique d'un agencement entre la technique et le monde social. Elle construit son positionnement théorique en opposition au principe de séparation entre la technique et le monde social comme deux ordres autonomes. Selon Akrich, les objets techniques sont des objets *sociotechniques* car ils sont inextricablement liés aux systèmes écologiques, économiques, sociaux, historiques dans lesquels ils sont produits et dont ils contribuent à l'évolution. La sociologue définit le système sociotechnique¹ d'un objet comme l'ensemble des relations entre les techniques d'invention et de production de l'objet et son environnement écologique, économique, social. Partant du fait que l'invention d'un objet contient en elle un contexte préexistant, la méthode descriptive² qu'Akrich mobilise retrace la genèse des objets techniques à partir de l'étude de l'ensemble des déterminations contextuelles socio-historiques qui contribuent à la totalité de leur parcours. Les inventions d'une lampe à incandescence, une tige de coton, d'un véhicule automobile, sont nées des lois de la physique, de l'économie et du sociétal et en même temps participent culturellement de leur évolution. Un objet technique n'est pas selon Akrich qu'un *dispositif* rempli par un *usage* mais se construit dans un rapport de force entre les deux :

« Nous ne pouvons méthodologiquement nous contenter du seul point de vue du concepteur ou de celui de l'utilisateur : il nous faut sans arrêt effectuer l'aller-retour entre le concepteur et l'utilisateur, entre l'utilisateur-projet du concepteur et l'utilisateur réel, entre le monde inscrit dans l'objet et le monde décrit par son déplacement »³.

¹ Madeleine AKRICH, « La construction d'un système socio-technique. Esquisse pour une anthropologie des techniques », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 13, n° 2, 1989, p. 31-54.

² Madeleine AKRICH, « Comment décrire les objets techniques? », *Techniques et culture*, n° 9, 1987, p. 49-64.

³ *Ibid.*

Ainsi, la dichotomie entre concepteur et utilisateur serait insuffisante pour comprendre la réalité d'une invention technique. Les objets techniques incorporeraient une description du monde et participeraient à la construction de la culture.

Architectures sociotechniques

Le cadre d'analyse de l'objet sociotechnique pourrait impliquer en architecture deux pistes de réflexions. Dans une perspective réflexive d'abord, la réutilisation de la méthode Akrich de la description d'une architecture comme objet sociotechnique permettrait d'envisager les architectures avec complexité comme le résultat d'une composition de forces multiples. Dans une perspective de conception ensuite, imaginer la conception d'*architectures sociotechniques* impliquerait pour un concepteur d'imaginer non plus les architectures pour leur formalité d'objet exprimant un style dont on pourrait discuter, mais pour l'ensemble des relations sociotechniques qu'elle pourrait porter en elle et qu'elle serait capable de générer. La conception pourra éventuellement porter sur l'articulation d'ensemble de composantes de la genèse – les agencements – qui révéleront dans quelle mesure elle adhère ou résiste au monde dans laquelle elle est produite. Un concepteur qui conçoit une architecture comme un système sociotechnique pourra éventuellement appréhender l'ensemble de ses choix techniques comme des choix de système relationnels qu'il articule : constructifs, d'économie de production, d'un montage de chantier, de mobilisation de savoirs techniques, écologie de conception. Par exemple, le choix d'avoir recours à une certaine technique constructive peut rassembler autour d'elle les fabricants d'un matériau, les artisans, des apprentis qui peuvent même être les habitants si les travaux deviennent l'occasion d'un chantier de formation à l'autoconstruction. Inspirée des mouvements d'éducation populaire, ce type d'articulation, que l'architecte français Patrick Bouchain sait développer dans sa pratique¹, cherche à ce que le chantier devienne l'occasion d'un partage de savoir-faire et d'enrichissement culturel. Par ailleurs, la démarche de conception

¹ Patrick BOUCHAIN, *Construire autrement*, Arles, Actes Sud, 2006.

sociotechnique d'une architecture peut donner lieu à choisir une technique de conception ou des détails constructifs pour les fonctionnements que cette architecture engendre : dans ce qu'elle permet de faire, personnellement ou collectivement, dans les usages qu'elle rend possible, dans les manipulations qu'elle autorise, dans les modifications de comportements qu'elle peut susciter. Par exemple, à l'opposé de la tendance à l'automatisation des systèmes de régulation thermique des bâtiments, les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal cherchent à simplifier la technicité des jardins d'hiver – système technique bioclimatique – de manière à ce que les habitants puissent les manipuler facilement : ouvrir l'une des baies, tirer un voile d'ombrage, laisser fermée une autre baie, ouvrir un rideau thermique. Ainsi les techniques choisies par les architectes rendent l'habitant acteur – et éventuellement expert – de la relation climatique entre son logement et les éléments extérieurs, dans la gestion de la chaleur et de la fraîcheur comme dans la gestion de la ventilation naturelle. Mais encore, la dimension sociotechnique de la conception peut amener un architecte à concevoir l'objet architectural en tant qu'il est un outil technique de négociation dans un système de rapport de forces : comment elle peut être récupérée, détournée, utilisée comme mobile dans une négociation, instrumentalisée ou subvertie. Par exemple, lorsque dans un chantier de réhabilitation de logements, l'architecte Nicole Concordet réalise une base vie de chantier – construction obligatoire dans les marchés de travaux pour la coordination du chantier – elle la conçoit surtout de manière à ce qu'elle devienne une infrastructure de quartier autogérée par les habitants. Ainsi, en conscience de la dimension sociotechnique d'une architecture, le concepteur pourra éventuellement justifier le type de technique employée pour les agencements humains et environnementaux qu'elle génère et pour l'espace disponible qu'elle permet à moindre coûts. Dans la perspective d'Akrich, la conception sociotechnique d'une architecture, signifie pour un concepteur la capacité de déployer un savoir d'arbitrage de choix techniques – structurels, de propriétés de matériaux, d'économie constructive – non pas pour son esthétique formelle mais pour ce qu'ils permettent d'usages, de relations, d'appropriations, de détournements. Certains architectes comme l'ingénieur Jean Prouvé choisiront le détournement de techniques préfabriqués dans son usines à destination de

construction d'habitation contemporaines, d'autres comme Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal choisiront des procédés constructifs qui autorisent le maximum d'espace disponible aux usagers, d'autres architectes comme ceux qui s'inscrivent en continuité de Lucien Kroll, choisiront des modes de chantiers qui associent les savoir-faire techniques artisans et un système organisationnel collaboratif. Construire une architecture à partir de ce que les techniques engendrent sur les plans sociaux et environnementaux pourrait, à partir du cadre d'analyse des objets sociotechniques, alors consister à œuvrer en envisageant le projet d'une manière à ouvrir des perspectives porteuses d'innovation.

Architectures et relations au milieu

Écologie des relations en milieux habités

Dans une approche décoloniale, le poète martiniquais Édouard Glissant a fait de la relation un concept central de l'existence humaine. Les relations participent selon lui du processus performatif des environnements construits :

« La poétique de la relation pressent, suppose, inaugure, rassemble, éparpille, continue et transforme »¹

Avec le développement des pensées écologiques en anthropologie, les études sur les systèmes de relations entre les humains et non-humains ont élargi le champ d'analyse vers l'étude des relations entre les êtres, les choses et les milieux. Anthropologue français contemporain rattaché au courant de l'anthropologie de la nature, Philippe Descola, développe une anthropologie comparative des relations entre les sociétés humaines et leur environnement. Depuis son enquête ethnographique avec les Jivaros Achuar en Amazonie en filiation avec Levi-Strauss, il étudie les singularités culturelles des situations d'interface entre phénomènes matériels et phénomènes moraux. En s'appuyant sur l'*agency* de Guell, il analyse les diverses « agences » entre les humains et leur environnement rendues possibles par les cultures humaines. Il distingue quatre agencements singuliers, les « quatre

¹ Édouard GLISSANT, *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard, 1990. p.109

ontologies », auxquelles il se consacrera dans son ouvrage *Par-delà nature et culture*¹ : le naturalisme, l'animisme, le totémisme, l'analogisme. Chaque ontologie exprime un rapport spécifique des humains à leur environnement, c'est-à-dire avec l'ensemble des non-humains, choses, êtres et milieux. L'anthropologue atteste que selon leur culture et mode de socialisation, les humains détectent des types particuliers de continuités et discontinuités avec les non-humains. Dans le naturalisme, qualifié aussi par Descola comme la « nature des Modernes », les humains et non-humains ont des physicalités (corps) différentes et des intériorités (âmes) différentes. Dans l'animisme, les humains et non-humains ont en commun le fait d'avoir une intériorité, mais ils sont physiquement dans des corps différents. Dans le totémisme, que Descola considère produire « des classes d'êtres beaucoup plus inclusives que l'espèce », il est considéré que les humains et non-humains partagent des caractéristiques de comportement ou d'apparence. Dans l'analogisme, selon lequel la nature est considérée comme n'étant jamais deux fois la même, il existe un effort de tisser des correspondances entre les corps et les âmes des humains et non-humains. Au-delà de cette distinction théorique, Descola étudie le décloisonnement et les hybridations des ontologies qu'opère en particulier le phénomène de mondialisation, au profit notamment du développement de l'ontologie naturaliste.

Architecture et relations au milieu

Ce détour par le regard anthropologique de Descola, pourrait conduire à élargir l'analyse de l'architecture performative sous le registre des agencements à la notion de milieu. Si l'architecture avait un biais anthropocentriste, il pourrait être celui qui consisterait à réduire les agencements à l'agentivité sociale des personnes sans envisager la présence d'agencements autres, c'est-à-dire l'ensemble des relations

¹ Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

que les habitants ont avec leur milieu. Ainsi la critique que formule ici Descola à l'encontre de l'anthropologie pourrait s'appliquer à l'architecture :

« L'anthropologie est donc confrontée à un défi formidable : soit disparaître avec une forme épuisée d'anthropocentrisme, soit se métamorphoser en repensant son domaine et ses outils de manière à inclure dans son objet bien plus que l'anthropos, toute cette collectivité des existants liée à lui et longtemps reléguée dans une fonction d'entourage. »¹

L'exclusion des agencements autres, ceux qui relient l'ensemble des collectifs existants, serait dommageable car elle pourrait induire des formes de négation des habitants du monde, à savoir les divers vivants non-humains, animaux et végétaux, et les existants immatériels. L'architecture, comme l'anthropologie, aurait peut-être à gagner à ne plus se cantonner à une approche des relations uniquement entre les humains, et pourrait s'enrichir à inclure davantage l'ensemble des systèmes relationnels avec les êtres historiquement considérés comme accessoires. Le regard de Descola invite les architectes et les paysagistes à un dépassement d'une culture naturaliste pour chercher à identifier, reconnaître et rendre intelligible la complexité des relations que les organismes habitants peuvent avoir avec leur environnement. Les concepteurs auraient peut-être à gagner à questionner l'angle naturaliste comme insuffisant pour décrire la richesse des agencements existants et ainsi mieux comprendre leur place dans et avec les collectifs existants. Cette approche de la complexité des milieux est bien connue de certains paysagistes praticiens et théoriciens, dont les architectes pourraient s'inspirer pour renouveler et leurs champs de réflexion et d'action. En effet, des travaux de recherche récents en paysage proposent un dépassement de la vision naturaliste notamment au prisme des notions de cohabitation et de voisinage². Ce renouvellement analytique d'inspiration ethnologique concernant l'existence d'une singularité de collectifs relationnels leur permet de mieux comprendre les territoires pour adapter leurs

¹ Philippe DESCOLA, « Leçon inaugurale prononcée le jeudi 29 mars 2001 », dans *Anthropologie de la nature*, Paris, Collège de France, 2013, p. 1-13. p.17

² Cyrille MARLIN, « Le sens géographique du jardin « individuel » et sa relation au paysage », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 23, 30 décembre 2020, <https://doi.org/10.4000/paysage.12838>.

pratiques paysagistes en interaction avec ces collectifs¹. Les architectes pourraient aussi s'outiller pour comprendre les agencements entre les habitants d'un lieu, les modalités de couplages, qu'ils soient humains ou non-humains et proposer ainsi des interventions plus adéquates, plus riches et en dehors de tout formalisme.

Agencements critiques

Retour sur l'agency critique

L'*agency critique* désigne la capacité d'agir des personnes et des groupes dans une visée d'émancipation personnelle et commune. Née aux États-Unis dans un contexte de critique sociale radicale, la notion d'*agency* est associée à l'idée de l'exercice d'un contre-pouvoir, de la lutte pour l'autodétermination. Dans un objectif de justice sociale, Saul Alinsky, militant engagé pour les droits civiques et formé à la sociologie à l'école de Chicago, a réalisé dans les années 1970 les premières expériences de *community organizing*. Ce mode d'organisation collective vise à la mobilisation des habitants des quartiers populaires pour la constitution d'un pouvoir destiné à peser sur les prises de décisions. S'opposant au présupposé de désorganisation des quartiers populaires qui justifie un interventionnisme à caractère paternaliste, Alinsky défend la puissance d'organisation des communautés. Avec son célèbre ouvrage *Reveille for radicals*², il développe une théorie de l'action à mi-chemin entre idéologie et techniques de mobilisations. La structuration locale à partir des communautés a pour objectif d'impulser des dynamiques collectives inclusives. La politique qui, selon ses mots, part « du bas », parallèlement aux mécanismes des pouvoirs nationaux, relève d'une approche pragmatique et radicale de la démocratie. La notion d'*agency* est aussi historiquement associée à Paolo Freire, pédagogue brésilien à visée matérialiste et figure historique de la pédagogie critique, qui défend la conscientisation des groupes minoritaires par l'éducation. Dès les années 1950, il travaillera en particulier auprès des travailleurs agricoles sur des projets d'alphabétisation autour

¹ Amandine SAGET, *Les fermes-paysages du Pays basque intérieur. Des assemblages humains et non-humains singuliers, leviers d'un projet de territoire fédérateur*, These en préparation, Université Bordeaux 3, 2020.

² Saul ALINSKY, *Reveille for Radicals*, New York, Vintage Books, 1989.

de la construction collective du savoir. Dans son ouvrage *La pédagogie des opprimés*¹, il énonce des fondements théoriques d'une pédagogie de l'émancipation qui inspirent toujours les mouvements d'éducation populaire et d'éducation non formelle. L'*agency* aura également du succès auprès des militantes féministes aux États-Unis et les militants afro-américains pour les droits civiques. En particulier les groupes des New York Radical Women et du *black feminism* promeuvent le développement du *consciousness rising*, ou prise de conscience, avec des figures majeures de la pédagogie critique comme bell hooks². Dans cette perspective, l'*agency* est associée à la notion de transformation sociale : l'agentivité modifie les structures sociales dans un objectif d'émancipation collective. Théorisée par Harry C. Boyte³ dans son ouvrage *Civic agency*, l'*agency* désigne la capacité des citoyens à faire des choix et à mener des expérimentations démocratiques. Avec l'historienne Sara Evans, Boyte théorise la notion de *freespace*⁴, dans le but de comprendre les capacités des groupes minoritaires à trouver les moyens d'organiser leurs actions en dépit de l'apparente faiblesse de leurs ressources. La notion d' « espace libre » ou *freespace* est ainsi définie par les auteurs :

« des formes particulières de lieux publics au sein de communautés, [qui] constituent l'environnement au sein duquel des individus ont la possibilité d'apprendre un nouveau type de respect mutuel, une identité de groupe plus approfondie et plus assurée, des connaissances publiques, des valeurs de coopération ainsi que des vertus civiques. Formulé simplement, les espaces libres sont des lieux qui s'intercalent entre les vies privées et des institutions de grande envergure au sein desquels les citoyens ordinaires peuvent agir avec dignité, indépendance et clairvoyance »⁵

Cette définition a été reprise et élargie dans la sociologie des mouvements sociaux, pour désigner des lieux possibles d'action collective⁶. C'est dans cette

¹ Paulo FREIRE, *La pédagogie des opprimés*, Marseille, Agone, 2021.

² Bell HOOKS, *Teaching to Transgress : Education as the Practice of Freedom*, New York, Routledge, 1994.

³ Harry C. BOYTE, *The Backyard Revolution: Understanding the New Citizen Movement*, Philadelphia, Temple University Press, 1980.

⁴ Sara M. EVANS et Harry C. BOYTE, *Free Spaces : The Sources of Democratic Change in America*, Chicago, University of Chicago Press, 1992.

⁵ Ibid. p.17

⁶ Francesca POLLETTA, « Free Spaces », *Theory and Society*, vol. Collective Action, n° 28, 1999, p. 1-38.

perspective que le politologue français Choukri Hmed analyse les capacités d'organisation militante des résidents des foyers de travailleurs migrants dans les processus contestataires¹. Les théories de l'*agency* donneront aussi naissance aux premières réflexions critiques sur la participation des citoyens².

Agency architecturale

En architecture, l'*agency* peut être définie comme la préoccupation selon laquelle les projets architecturaux pourraient ou devraient avoir un effet de transformation sociale. L'histoire des démarches d'*agency* en architecture témoigne d'une séparation entre d'un côté des pratiques éclectiques qui remontent au XIX^e siècle et de l'autre l'élaboration de recherches théoriques sur l'action nées dans les années 1970. Regroupées sous le nom de *social design*, les expérimentations pratiques rassemblent une diversité éclectique d'actions immersives³ issues d'architectes militants, sans théorisation méthodologique *a priori*. Parmi les expériences historiques de *social design*, se distinguent en particulier celles du groupe radical *Superstudio*⁴ à Florence. Leur projet « Global Tools » de 1973 à 1975 consiste en une expérience pédagogique immersive fondée non pas sur le souci d'informer mais de former les étudiants à expérimenter par eux-mêmes des projets *in situ*. L'objectif recherché est de reconsidérer la valeur du faire, d'interroger les raisons et les manières de construire ainsi que les bénéficiaires des actions. Cette démarche est aussi rattachée à un mouvement plus global en Europe appelée « architecture radicale ». Les architectes de ce courant défendent dans la valeur de l'expérimentation⁵ et des installations temporaires performatives en tant que pratiques architecturales. Concernant les démarches de théorisations du *social*

¹ Choukri HMED, « Des mouvements sociaux « sur une tête d'épingle » ? Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix*, vol. 84, n° 4, 2008, p. 145-165.

² Sherry R. ARNSTEIN, « A ladder of citizen participation », *Journal of American Institute of Planners*, n° 35, 1969, p. 216-224.

³ Angeli SACHS, Claudia BANZ et Michael KROHN, *Social design : participation and empowerment*, Zurich, Lars Müller Publishers, 2018.

⁴ Peter LANG et William MENKING, *Superstudio : life without objects*, Milan, Skira, 2003.

⁵ Pour une histoire de l'architecture radicale, la thèse de doctorat de Etienne Delprat sur la théorie des pratiques expérimentales : Etienne DELPRAT, *Architectures expérimentales : penser et agir une pratique située (généalogie, contexte et éléments théoriques) : l'expérience de YA+K*, Thèse de doctorat, Université Paris 1, 2017.

design, les premières réflexions apparaissent avec des théoriciens des années 1968 issus de l'école de sociologie de Chicago. Notamment l'architecte Giancarlo de Carlo¹ sera l'un des premiers à défendre l'inclusion des habitants à la programmation des projets.

Ce n'est que relativement récemment que se renouvellent les réflexions avec l'apparition d'une littérature scientifique fondée sur des pratiques en recherche-action concernant l'ensemble des pratiques du « faire ». Ces théories expliquent que les méthodes de recherches en action se structurent autour d'un engagement social et écologique, articulant l'idée de faire avec le contexte et celle de faire « faire » aux habitants. À ce titre, le projet *Spatial Agency* mené par les architectes Nishat Awan, Tatjana Schneider et Jeremy Till est notable. Ces architectes préfèrent au terme « architecture » celui de « spatial », car ce dernier permettrait selon eux de dépasser l'opposition entre architecte et habitant. Ils préfèrent également au terme « pratique » celui d'« agengy », pour dépasser l'opposition entre pratique et théorie. Les objets de recherche du projet *Spatial agency* sont les expériences de design, d'architecture et d'urbanisme collaboratives historiques et contemporaines, à une échelle internationale, allant de l'architecture expérimentale² à des processus de recherche-action. Les architectes recensent une diversité de projets allant de contexte d'informalités urbaines ou à des contextes de légalité, recouvrant aussi des durées diverses. Constituant ainsi une « nébuleuse collective »³, les projets recensés par la *Spatial Agency* ont en commun de chercher une redistribution de savoir et à œuvrer pour mettre en place les conditions de possibilité d'une prise de contrôle des participants. Ce travail de collecte des tactiques et stratégies collectives a donné lieu à la publication de l'ouvrage *Spatial agency: other ways of doing architecture*⁴ ainsi qu'à la constitution d'une plateforme de recherche en ligne⁵. La plateforme consiste en une la mise en partage de l'inventaire des expérimentations. Il prend la

¹ Giancarlo DE CARLO, *An architecture of participation*, Melbourne, Royal Australian Institute of Architects, 1972.

² Etienne DELPRAT, *Architectures expérimentales : penser et agir une pratique située (généalogie, contexte et éléments théoriques) : l'expérience de YA+K*, op. cit.

³ Florent CHIAPPERO, *Du Collectif Etc aux « collectifs d'architectes »*, Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille, 2017.

⁴ Nishat AWAN, Tatjana SCHNEIDER et Jeremy TILL, *Spatial Agency : Other Ways of Doing Architecture*, London, Routledge, 2013.

⁵ <https://www.spatialagency.net/>

forme d'une base de données articulées dans différentes catégories, elles-mêmes nommées sous forme de questions : le « Comment ? » (appropriation, dissémination, empowerment, networking, subversion), le « Où ? » (connaissance, organisation, relations spatiales, relations sociales), le « Pourquoi ? » (écologique, humanitaire, pédagogique, politique et professionnel). La plateforme recense une centaine d'expériences dont les plus célèbres sont celles du Rural Studio, de Raumlabor, de Ant Architecture, de la Preuve Par 7. Dans le champ des recherches sur l'évolution des pratiques de conception, l'architecte et chercheuse Antonella Tufano¹, propose une théorisation des démarches et méthodologies sur les pratiques de « co-design ». Elle étudie les transformations vers le *faire projet*, où l'interaction devient centrale, de la conception à la production.

Exemple : l'architecture de Francis Kéré

Lauréat du prix Pritzker en 2022, l'architecte burkinabé Diébédo Francis Kéré a réalisé de nombreux projets en Afrique sub-saharienne en impliquant les communautés habitantes. Sa pratique revendique une démarche de réappropriation de l'architecture tournée vers des objectifs d'indépendance culturelle et d'autonomie économique. L'architecture de Kéré part d'une connaissance précise du terrain, de l'histoire, des conditions climatiques, des savoir-faire ancestraux et des structures d'organisation locales. Le projet phare de l'école primaire de Gando, dans son village natal en 2001 est un cas exemplaire d'un travail complexe et ancré dans une dimension locale. Kéré a conçu une architecture bioclimatique contemporaine choisissant l'orientation optimale du bâtiment par rapport aux vents et au soleil. Refusant l'utilisation de matériaux importés et peu performants, il a préféré l'utilisation des briques de terre compressées pour la structure porteuse, matériau disponible présentant des propriétés d'inertie thermique favorables. Possédant une formation de charpentier, Kéré a conçu une charpente métallique légère réalisée à partir de l'agencement fer à béton soudés. L'école de Gando présente un système de ventilation entièrement naturelle, permise par l'inclinaison

¹ Antonella TUFANO, *Faire des projets, fabriquer des projets*, Nancy, Éditions Universitaires de Lorraine, 2015.

de la toiture en tôles ondulées. L'architecture de Kéré pourrait être considérée comme performative car elle a su mobiliser l'implication active de la communauté des habitants du village dans le chantier. L'ensemble des forces vives y a participé, les savoirs existants y ont été mis à l'honneur. Pour réaliser ce projet, Kéré s'est appuyé sur les structures sociales et politiques existantes pour organiser le chantier. Il a eu notamment recours à des techniques ancestrales de tassement du sol synchronisé avec les communautés de femmes. Il a aussi valorisé la communauté des forgerons traditionnels par la formation des personnes en charpente métallique. Dans sa pratique architecturale, Kéré fait du chantier un évènement collectif qui valorise le pouvoir des personnes à transformer positivement leur environnement. La durabilité de l'architecture de Kéré tient à une conception technique poussée qui minimise la technologie artificielle et à la capacité de construction collective et symbolique de l'architecture. Ses projets montrent qu'à condition de mettre en œuvre des dispositifs inclusifs et écologiques, l'architecture pourrait peut-être devenir un outil de projet social et culturel.

2.1.3 Le registre de l'improvisation

En reprenant à Henri Lefebvre le concept de « production de l'espace » tout en le dépassant, le philosophe urbaniste Christopher Dell propose celui de l'« improvisation de l'espace »¹. Musicien de jazz, Dell élabore dans sa théorie des villes un parallèle entre le développement urbain et l'improvisation musicale. Ce parallèle permet d'envisager les possibilités de fabrication et de refabrication des villes, opérées par la rencontre entre les structures urbaines et les actions habitantes. Dell n'envisage pas seulement la ville comme un simple processus, mais comme une structure générative d'interprétations et d'assemblages. Deux notions fondamentales structurent son œuvre. La première est la contingence des milieux. Le terme contingence peut se définir comme la possibilité qu'un évènement arrive, et par extension une proposition contingente est une proposition qui n'est ni

¹ Christopher DELL, *The Improvisation of Space*, Berlin, Jovis Verlag, 2019, 256 p.

nécessairement vraie ni nécessairement fausse. Dell propose d'appréhender un milieu habité comme un système de contingences et d'évènements accidentels. Selon ce point de vue, il aurait dans les milieux des hasards qu'un concepteur doit savoir observer, articuler et même favoriser. Parce qu'il inclue une part d'indétermination dans l'action, Dell envisage la production de la ville comme indéterminée et ouverte. L'espace urbain est le résultat d'une interaction contingente entre des structures (bâties, normes) et des acteurs, des actions, des mémoires, des interactions. La deuxième notion fondamentale est celle de l'interprétation. L'interprétation selon Dell sous-tend la notion de liberté du sujet. En filiation avec Foucault, il voit dans l'interprétation la possibilité d'expression de la subjectivité de l'individu. Elle serait donc une pratique de liberté. Dans son ouvrage *La ville comme partition ouverte*¹, Dell distingue deux modes d'improvisation. Le premier mode est dit « réflexif », ou autrement nommé le mode de la réparation. Il consisterait pour un architecte, à choisir l'option du dernier recours. Si le concepteur fait une hypothèse erronée et s'il est face à un ensemble de contraintes et d'incertitudes, l'improvisation de réparation consisterait en l'action de changer d'option par défaut pour se rattraper d'une situation inopportune. Le deuxième mode de l'improvisation est dit « non réflexif », ou autrement appelé le mode de la technologie. Il perçoit de ce point de vue l'improvisation comme une « technologie de coopération »², qui consiste en l'action de :

*« travailler de manière constructive avec la contingence d'un assemblage d'acteurs, d'actions et de discours sur un site »*³.

Sur ce deuxième mode, l'improvisation en architecture consisterait en une technique d'organisation de dispositifs ouverts permettant des formes de coopération complexes. Cette improvisation ne se fait pas sans plans, mais elle œuvre à la mise en place de techniques de conception qui permettent la rencontre d'interprétations hétérogènes. Ainsi il précise :

¹ Christopher DELL, *La Ville Comme Partition Ouverte*, Zürich, Lars Müller Publishers, 2016.

² Christopher DELL, *The Improvisation of Space*, op. cit. p.229

³ Traduction du passage : « *working constructively with contingency in an assemblage of actors, things, actions, and discourses* » *Ibid.* p.6

« je ne propose pas de négliger les plans mais d'opérer sous l'hypothèse que qu'un plan ne peut être qu'improvisé »¹

En architecture, la technologie de l'improvisation se définirait donc un certain savoir-pratique, celui d'articuler différentes structures matérielles et immatérielles avec des événements performatifs. Ces événements peuvent être les pratiques habitantes, mais aussi des événements culturels, des moments de négociations, des formes de discours.

Dell aborde la question des pratiques de représentation de la ville ainsi théorisée sous l'angle de l'improvisation. Il se réfère à l'évolution des systèmes de notations musicales apportées par l'arrivée du jazz et de la musique concrète au XX^{ème} siècle. La musique n'étant plus appréhendée comme une succession de notes mais comme une composition d'événements performatifs. Des musiciens comme John Cage ou George Brecht ont entièrement restructuré le système de notation musicale avec l'invention de la « partition ouverte ». Pour ces compositeurs, l'objectif d'une partition n'est plus de sauvegarder la musique où de contrôler les paramètres du jeu mais d'organiser l'émergence de la liberté des interprètes. Ce nouveau système de notation musicale ouvre la contingence des trajectoires d'interprétations possibles. C'est de la performance de l'interprète que naît une forme parmi les multiples possibilités que la combinatoire de la participation ouverte autorise. Ainsi l'œuvre ouverte n'est pas déterminée, mais elle est autant de fois fabriquée qu'elle est interprétée. Prenant la forme graphique du diagramme, cette nouvelle écriture musicale non linéaire contient en elle l'indétermination de l'interprétation. L'indétermination du mode de notation² est une condition de l'émergence de la performance de l'interprète. Dell voit dans l'usage du diagramme en architecture un mode de représentation pouvant organiser la conception d'une manière semblable à la partition ouverte en musique. Il se réfère aux travaux historiques théoriques sur la diagrammatique de l'architecte Stan Allen³ concernant la dispersion et la durée,

¹ Traduction du passage : « *I do not propose the neglect of a plan but operate under the assumption that a plan can only be improvisatory made* » *Ibid.* p.120

² Fernando JEREZ, « El dibujo de la indeterminación. Programa, acontecimiento y tiempo en Cedric Price y Rem Koolhaas », *EGA. Revista de expresión gráfica arquitectónica*, vol. 16, n° 18, 2012, p. 242-251.

³ Stan ALLEN, « Diagrams Matter », *ANY: Architecture New York*, n° 23, 1998, p. 16-19.

ainsi qu'aux graphiques fonctionnant comme des grilles interprétatives de l'architecte Cedric Price pour le projet du *Fun Palace*. Il se réfère aussi aux systèmes de représentations des projets d'architecture contemporains de conception structuraliste comme les documents graphiques de type cartographie d'inventaire réalisés par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal et Frédéric Druot pour l'étude urbaine des « 50 000 logements »¹. Ainsi, le diagramme n'est pas simplement un mode de représentation de situations mais un mode de programmation en soi. Dell convoque aussi les documents graphiques réalisés par l'atelier Bow Wow² ainsi que des documents de recherche urbaine de l'agence AMO de Rem Koolhaas. Ainsi, Christopher Dell voit dans la notation diagrammatique de l'urbanisme les outils de la technologie de coopération propre au paradigme de la conception par l'improvisation, pouvant générer la possibilité des contingences des situations habitées.

2.2 Un énoncé des savoirs de transformations en architecture

Savoirs tactiques, savoirs stratégiques

Dans son célèbre ouvrage *L'invention du quotidien*³, Michel de Certeau cherche à identifier à son époque les pratiques du consommateur qui échappent au cadre d'analyse de l'idée de l'aliénation de la société de consommation. Il attire l'attention sur la part d'invention, de détournement et de création des pratiques dans l'univers quotidien de la culture populaire, non encore étudiée en sociologie. Pour y parvenir, Certeau reprend à son propre compte la distinction ancienne entre pratique stratégique et tactique, qu'il emprunte au vocable militaire. La stratégie est une

¹ <https://www.lacatonvassal.com/index.php?idp=74>

² ATELIER BOW-WOW, *Echo of space, space of echo*, Tokyo, INAX, 2009.

³ Michel de CERTEAU, Pierre MAYOL et Luce GIARD, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

pratique de planification calculée exercée par un pouvoir décidant et agissant. La tactique est du côté de l'anti-discipline, elle désigne les pratiques de combines – l'art du détournement¹ – dans le déroulement d'une action limitée par un environnement. Certeau envisage ainsi l'art de la ruse du consommateur, et montre la réalité d'une culture de la « marginalité massive ». Le terme tactique est repris à Certeau dans le champ de l'urbanisme pour désigner les pratiques alternatives², dans la recherche en paysage pour l'analyse des pratiques informelles de jardinage de rue³ ainsi que dans la recherche en architecture dans des réflexions sur le renouvellement des pratiques de conception à partir du bricolage⁴. Nous proposons d'utiliser la distinction entre tactique et stratégie comme cadre conceptuel pour un énoncé des savoir-faire de transformation des architectures. L'hypothèse est de considérer le savoir habitant comme un savoir tactique et le savoir des concepteurs de la profession – les architectes – comme un savoir stratégique. La dichotomie avec d'un côté les savoirs tactiques des habitants et de l'autre les savoirs stratégiques des architectes est une hypothèse théorique qui permet d'aborder l'un et l'autre à équivalence. Cette hypothèse permettrait de considérer l'action des habitants sur l'architecture et de la décrire comme un savoir. Cette dualité n'est ni une opposition, ni une réalité claire. En effet, des chercheurs comme Eléonora Diamanti, dont les réflexions portent sur les ruses et les triches en espace urbain⁵, ont montré que les tacticiens participent au processus du commun autant que les stratèges. À partir des exemples de deux phénomènes sociaux, celui du *flash mob* et celui de la *guerilla gardening*, elle identifie et caractérise des formes de résistances pouvant influencer ce qui est socialement accepté. La philosophe Joëlle Zask perçoit également dans les pratiques informelles de jardinage des ruelles des habitants de Montréal⁶ un

¹ François DOSSE, « L'art du détournement. Michel de Certeau entre stratégies et tactiques », *Esprit*, 283 (3/4), 2002, p. 206-222.

² Nicolas DOUAY et Maryvonne PRÉVOT, « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? », *EchoGéo*, n° 36, 30 juin 2016, <https://doi.org/10.4000/echogeo.14617>.

³ Aurélien RAMOS, « Faire jardiner sans jardin – Mécanismes et limites des dispositifs municipaux de jardinage tactique dans la rue », dans <http://www.theses.fr>, 7 décembre 2021, <http://www.theses.fr/s241398>.

⁴ Fanny LÉGLISE, *La conception par bricolage comme art de la situation. Architecture, urbanisme, design*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2, 2016.

⁵ Eleonora DIAMANTI, « Ruse et triche dans l'espace urbain », dans *La ruse : Entre la règle et la triche*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, p. 169-188.

⁶ Joëlle ZASK, « Les ruelles de Montréal, un laboratoire de la vie démocratique », *Métropolitiques*, 2019, Url : <https://metropolitiques.eu/Les-ruelles-de-Montreal-un-laboratoire-de-la-vie-democratique.html>.

laboratoire de vie démocratique. S'il est vrai que le travail du commun peut à la fois être le fruit des tactiques et stratégies, il est une réalité que le savoir stratégique attribué aux architectes est nourri continuellement de pratiques tactiques issues du savoir de l'action.

Transformations silencieuses des environnements construits

Selon le philosophe helléniste et sinologue François Jullien, la perception des modifications continues et infimes de l'environnement échapperait au langage de la culture philosophique occidentale. Dans son ouvrage *Les transformations silencieuses*, il opère un détour par la pensée chinoise qui accorde une attention particulière au phénomène de modifications continues minimales et graduelles de l'existence, comprise comme une transformation continue que ce soit pour la vie organique, le monde social ou la vie politique. Selon l'auteur, le mode d'entendement occidental produirait au contraire des cadres conceptuels de séparations, d'oppositions, de délimitations, qui par exemple dans le champ de l'histoire induirait une représentation des révolutions, des ruptures ou des grands ébranlements. Alors que la pensée chinoise est attentive aux passages graduels d'une forme à une autre, la pensée occidentale, attachée à une conception fixe de l'Être et de la substance, aurait des difficultés à concevoir sensiblement le continuum du changement. Dans une démarche exploratoire, le philosophe invite à considérer que l'écart – et non la différence insiste-t-il – entre ces deux modes de pensée peut faire surgir une nouvelle intelligibilité des phénomènes. Sa démarche n'est pas seulement descriptive, il propose de construire la *transformation silencieuse* comme un concept, qui manque aujourd'hui à l'action stratégique et politique des occidentaux. Ainsi, la transformation silencieuse pourrait être un art de concevoir et d'agir sous un mode inductif :

« Plutôt que de prétendre projeter immédiatement son action sur le cours des choses et de l'y imposer, 'induire' c'est savoir engager discrètement un processus, de loin, mais tel qu'il soit porté de lui-même à se développer ; et que,

s'infiltrant dans la situation, il parvienne peu à peu et même sans qu'on s'en rende compte, à silencieusement la transformer »¹.

En empruntant le concept des *transformations silencieuses* à la philosophie de François Jullien, nous proposons d'adopter un cadre analytique engageant une lecture des processus d'évolution des architectures. Dans une perspective descriptive, cette interprétation pourrait éventuellement conduire les architectes à travailler à observer et qualifier les processus imperceptibles des transformations architecturales à l'œuvre. Cette lecture pourrait permettre d'appréhender l'architecture existante non pas comme un objet inerte mais comme une succession continue de passages minimes et graduels. Afin d'envisager l'architecture sous l'angle des transformations silencieuses, les architectes pourraient se doter d'outils de documentation de cette réalité des processus concernant l'existence des architectures dans la durée. Les outils d'observation pourraient peut-être permettre aux architectes de tenter de constituer ce langage manquant que François Jullien a souligné, sur les processus imperceptibles de transformation lente des environnements construits. Par exemple, dans le cas des transformations silencieuses des habitats existants, les architectes pourraient travailler à décrire, rendre visible et caractériser l'ensemble et la diversité des actions habitantes – bien souvent invisibilisées et pourtant omniprésentes – destinées à adapter, maintenir ou modifier au fil du temps les architectures. La connaissance, voire la reconnaissance, des transformations silencieuses des habitats, pourrait alors mener les architectes à interroger le projet architectural, habituellement considéré comme une rupture faisant événement. L'intervention des architectes serait alors considérée comme l'une des multiples étapes de transformation qui arrivent à une architecture. Le travail consisterait alors à comprendre comment s'insérer, s'adapter ou favoriser en situation les processus de transformations architecturales en cours. Le projet ne serait plus à considérer comme l'évènement central autour duquel pivote l'histoire d'une architecture mais deviendrait l'un des divers passages d'une continuité à l'œuvre. Cette perspective pourrait remettre en question l'idée

¹ François JULLIEN, *Les transformations silencieuses*, Paris, Grasset, 2010, p.146

d'aboutissement d'un projet architectural, en intégrant dans le répertoire des représentations du projet les notions d'indéterminé et d'inachèvement. Alors, le concept de transformation silencieuse en architecture opérerait peut-être une bifurcation de paradigme sur la notion de projet architectural. Pouvant ainsi nous conduire à appréhender la possibilité d'une transition d'une représentation socioculturelle du projet valorisant une rupture nette entre un avant et un après – de type *tabula rasa* – vers une représentation inductive d'un projet inséré dans une situation de continuité transformationnelle. Cette bifurcation ouvre une réflexion sur les pistes stratégiques des architectes pour le renouvellement des pratiques de conception en résonance avec les transformations en cours des situations habitées.

2.2.1 Les savoirs tactiques des habitants

Hétérogénéité des savoirs

Savoirs partagés

Si la littérature sur l'habiter depuis Henri Lefebvre couvre une diversité de champs de recherche sur l'appropriation habitante des logements, peu de chercheurs s'arrêtent précisément sur le terme « transformation ». Encore plus rares sont ceux qui abordent la transformation sous l'angle de la compétence, terme qui, à une époque de sur professionnalisation de l'expertise des métiers de la ville, ne fait pas l'unanimité. Dans son historicité, le recours à la notion de compétence est souvent lié à des enjeux de lutte pour la reconnaissance de pratiques délégitimés dans un contexte de domination¹. Concernant les compétences habitantes de transformation, la référence des travaux de l'anthropologue de l'architecture Marion Ségaud se distingue. Dans son ouvrage *Anthropologie De L'espace. Habiter, Fonder, Distribuer, Transformer*², la pratique de transformation habitante dans le

¹ Marcelle STROOBANTS, « Savoir-faire et compétences au travail. Une sociologie de la fabrication des aptitudes », *Revue française de sociologie*, no 37, 1996, p. 319-322.

² Marion SEGAUD, *Anthropologie de l'espace : habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, Armand Colin, 2010. Voir le chapitre 6 : « Transformer, reformuler, représenter ».

logement moderne est présentée à la fois comme une expérience ordinaire et un phénomène commun. À partir de l'articulation d'une diversité de cas d'études en France, au Maroc, au Vietnam, en Mongolie, à Bali, en Corée, en Tunisie, elle montre que la transformation habitante est une expérience commune. Pour l'anthropologue, les transformations des habitats sont prises dans un certain rapport de forces avec l'architecture moderne :

« Il s'agit alors de montrer, à travers les usages quotidiens du logement et de l'espace moderne, les affrontements, les résistances, les coexistences. Celles-ci apparaissent sous la forme de transformations, de créations ou d'emprunts qui indiquent la persistance ou la recomposition de différents modèles. »

Les transformations sont pour Ségaud des lieux de création : les habitants recomposent, produisent de l'espace à l'intérieur d'un espace donné. Son approche conceptuelle de la compétence habitante de la transformation est englobante :

« Notre position, on le sait, donne la primauté à l'idée de compétence des habitants et des citoyens ; celle-ci s'observe à travers les pratiques quotidiennes qui, le plus souvent, participent aux transformations de l'espace. Pendant longtemps la notion de compétence de l'habitant vis-à-vis de son cadre de vie a été envisagée sous l'angle de la qualification professionnelle et de savoir-faire appris. Aujourd'hui, la notion s'est ouverte et elle se décline selon deux dimensions : une dimension cognitive (par l'intermédiaire du langage) et une dimension pratique (par l'intermédiaire des usages et des pratiques). »

Au-delà de la reconnaissance de la réalité dans les quartiers populaires de l'existence de savoirs professionnels dans le domaine du bâtiment¹, la compétence habitante inclut ici une définition plus large que la compétence de métier. Si l'on souhaite observer concrètement les transformations dans le logement moderne, alors selon Ségaud les gestes de transformations des habitants méritent d'être observés dans leurs moindres détails :

¹ Des travaux montrent que les diasporas apportent des compétences et de la créativité dans la transformation des architectures : Roselyne de VILLANOVA et al., *Maisons de rêve au Portugal*, Paris, Créaphis, 1994.

« la gestuelle, les manières d'être, de s'habiller, de se comporter, mais aussi s'intéresser aux objets, à l'ameublement, aux mots eux-mêmes qui participent ensemble de ces transformations et les informent. »

S'il est établi par des travaux récents¹ que la notion d'habitat recouvre des dimensions multiples – une poétique² une intériorité³ une fabrique de l'imaginaire⁴ -, elle comporte chez Ségaud une dimension culturelle concrète de pratiques habitantes. Les transformations décrites par l'anthropologue prennent des formes différentes : « déplacements, agrandissements, adjonctions, percements, proportions, matériaux ». Les transformations sont appréhendées par Ségaud comme un phénomène de concrétisation matérielle de l'appropriation des habitants d'un espace qui serait avant cela générique. Elles témoignent d'un certain pouvoir des habitants à déstandardiser les programmes de logements. Cette considération matérialiste des transformations habitantes indique qu'il faudrait envisager le mode d'habiter comme une totalité culturelle inscrite sur la durée. L'intérêt des travaux de Ségaud porte sur l'analyse de la relation entre les évolutions – et les permanences – culturelles et les mutations des espaces urbains et habités. Elle montre que la transformation est une matérialisation de l'ancrage culturel d'un habitant dans un logement. La transformation, en tant que concrétisation d'un mode culturel de l'habiter, est un processus fondateur des processus d'identifications des habitants. Cette analyse comparée de la diversité des actions habitantes visant à s'approprier l'environnement interprète le phénomène anthropologique de transformation habitante comme une expérience humaine commune.

Savoirs de ruse

Le cadre analytique de l'historien, psychanalyste et ethnographe Michel de Certeau pourrait permettre de percevoir dans l'activité de transformation habitante des architectures l'une des multiples ruses constitutives de l'art de l'invention du

¹ Thierry PAQUOT, Michel LUSSAULT et Chris YOUNÈS, *Habiter, le propre de l'humain*, Paris, La Découverte, 2007.

² Gaston BACHELARD, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1972.

³ Martin HEIDEGGER, « Bâtir, habiter, penser », dans *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1973.

⁴ Michel BONETTI, *Habiter : le bricolage imaginaire de l'espace*, Paris, Desclée de Brouwer, 2019.

quotidien. Sous l'angle de la ruse, la transformation de l'habitat par ses habitants contiendrait alors deux éléments principaux : la force de la subversion et l'intelligence du bricolage. Ainsi en première instance, les pratiques de transformation pourraient être interprétées comme des actes de résistances face à l'imposition d'un habitat standardisé. La diversité et l'ampleur du phénomène d'autotransformation pourraient témoigner d'une certaine ténacité des habitants à détourner ou subvertir une architecture pouvant s'imposer comme impersonnelle. Cette approche analytique place la transformation sous le signe du courage et de la créativité, et l'inscrit en défaut par rapport à une règle établie. La transformation reviendrait à savoir faire preuve d'endurance voire de désobéissance face à des structures d'homogénéisation culturelles. C'est sous cet angle, que sont présentées certaines réflexions ethnographiques comparatives portant sur les transformations informelles des grands ensembles. L'anthropologue Maria-Anita Palumbo et l'architecte Olivier Boucheron, dans leur ouvrage *L'entre-deux barres*¹, défendent du point de vue ethnographique que les transformations informelles des habitants sur les bâtiments collectifs sont entreprises dans la résistance à l'hégémonie du projet moderne. Les auteurs rassemblent dans cet ouvrage documentaire treize cas d'études répartis sur cinq continents, parmi lesquels les célèbres auto-constructions des immeubles KTT à Hanoï. Ils défendent que l'ensemble des transformations est une trace de résistance à un « modèle formaté ». Ils mettent un point de vigilance sur un retour contemporain du modèle moderniste qui conduirait, selon eux, à l'éradication de ces architectures informelles. La seconde caractéristique du savoir de ruse est qu'il contient en lui des formes d'intelligence du bricolage : l'invention de combines, de trucs et coups, de détournements et braconnages. Certes, on réinterprète la *mètis*² des grecs, ou l'intelligence multiple est dissonante qui passe par le déguisement et l'invisibilité. Certains chercheurs en design, architecture et urbanisme voient dans la ruse un art de participer, non seulement à la modification de l'espace, mais aussi de contribuer à la transformation du social³. La ruse est dans

¹ Maria-Anita PALUMBO et Olivier BOUCHERON, dir., *L'entre-deux barres*, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2017.

² Marcel DETIENNE et Jean-Pierre VERNANT, *Les ruses de l'intelligence : la mètis des Grecs*, Paris, Flammarion, 2008.

³ Eleonora DIAMANTI, « Ruse et triche dans l'espace urbain », loc. cit.

ces travaux associée aux théories du *hacking*¹. Transformant la situation, les *hackers* déjouent l'ordre imposé et bricolent pour restituer au bien commun les biens privatisés. Le *hacking* est appréhendé comme un travail d'utilité sociale² et avec des formes d'organisation fondées sur une éthique fondé sur l'authenticité. À partir de la figure du *hacker*, la philosophe Joëlle Zask, théorise un aspect de l'implication citoyenne à partir de pratiques amatrices de contribution à l'amélioration du bien commun³.

Savoirs ordinaires

Au 17^{ème} siècle, le poète chinois Li Yu révèle dans ses carnets⁴ que le phénomène de l'habiter peut être appréhendé comme une multiplicité d'actes ordinaires que chaque habitant peut pratiquer. Le quotidien est constitué d'actes foisonnants qui créent des univers propres et riches de significations. Le poète voit dans les actions performatives du quotidien un art de vivre. Dans cette optique, la notion de quotidien devient centrale dans les réflexions sur les transformations produites par l'action d'habiter. Parmi la littérature sur la notion de quotidien, l'originalité des réflexions du philosophe contemporain Bruce Bégout fait référence. Souhaitant dépasser la dimension subversive que Certeau et Debord⁵ associent à l'invention du quotidien, le philosophe propose une approche qui souligne la dimension ordinaire du quotidien. Pour Bégout, la revendication de la créativité du quotidien reflèterait une forme de romantisation qui rejetterait en filigrane ce qu'elle considère être la vulgarité de l'ordinaire. Son idée est que la puissance du quotidien est moins dans le détournement que sur la conduite prudente de la familiarisation. Si le savoir de la ruse est un processus de défamiliarisation, le savoir du quotidien est à l'opposé :

¹ Pekka HIMANEN et Claude LEBLANC, *L'éthique hacker et l'esprit de l'ère de l'information*, Paris, Exils Editeurs, 2001.

² Michel LALLEMENT, *L'âge du faire : hacking, travail, anarchie*, Paris, Éditions Points, 2018.

³ Joëlle ZASK, *Écologie et démocratie*, op. cit.

⁴ Yu LI et Jacques DARS, *Les carnets secrets de Li Yu*, Arles, Editions Philippe Piquier, 2014.

⁵ Guy DEBORD, *Internationale Situationniste (1958-1969)*, Paris, Champ-Libre, 1975.

« L'élément moteur du quotidien consiste en effet, (...), en la domestication discrète de la réalité non quotidienne, à savoir en la transformation de l'étrange en familier »¹.

Il théorise avec le processus de « quotidianisation » le travail régulier de rendre un lieu hospitalier et familier : « Nous appelons *quotidianisation* ce processus d'aménagement matériel du monde incertain en milieu fréquentable »². En tant qu'elle est considérée comme un travail d'ajustement technique permanent des êtres vivants à leur environnement, la transformation apparaît à partir du cadre d'analyse de Bruce Bégout comme une structure élémentaire du quotidien. Cette contribution théorique permet d'éclairer l'idée que la transformation de l'espace habité est un processus ordinaire de domestication. Entendue comme une expérience de transformation, le phénomène de familiarisation participe de la production quotidienne de l'espace. Cette approche du quotidien vient en écho à ce que le paysagiste et écrivain Gilles Clément appelle la « sagesse du jardinier »³. Ce dernier propose de mettre à jour l'idée ancienne selon laquelle la connaissance inscrite dans les gestes quotidiens du jardin produit des transformations lentes. Selon le paysagiste, la quotidienneté du jardinier en son jardin peut produire chez lui un savoir d'observation et d'action adaptée. Clément insiste sur le fait que le savoir intemporel du jardinier réside dans l'activité quotidienne d'observation⁴. Il propose d'appréhender l'observation comme un geste jardinier produisant du savoir : au fil du temps se constitue la connaissance de ce qu'invente au quotidien la nature⁵. Clément examine la valeur des expériences d'attention quotidienne pour comprendre la mesure du fait que « jardiner c'est accompagner le temps, c'est ne pas s'y heurter »⁶. Geste intemporel et quotidien du jardinier, l'observation constitue un savoir de transformation ordinaire.

¹ Bruce BÉGOUT, *La découverte du quotidien*, Paris, Pluriel, 2018. p.43

² *Ibid.*

³ Gilles CLÉMENT, *La sagesse du jardinier*, Paris, L'Oeil neuf, 2004.

⁴ Cyrille MARLIN, « Ce qu'observer veut dire : Place de l'observation des paysages dans une pratique professionnelle de paysagiste », *Projets de paysage*, n° 15, 2016, Url : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/ce_qu_observers_veut_dire.

⁵ Gilles CLÉMENT, *Toujours la vie invente*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2008.

⁶ Marielle MACÉ, « Gilles Clément et Sébastien Thiéry : "Partout, favoriser la vie" », *Critique*, n° 860, 2019, p. 56-69.

Savoirs d'usage

Le savoir d'usage d'un habitant est le savoir qui réside dans une certaine connaissance technique du lieu. Dans le champ de recherche sur les techniques, l'approche ethnotechnologique apporte des clés de compréhensions de la logique d'usage d'un objet. Dans une démarche sociocognitive, Jacques Perriault, étudie les logiques de l'usage¹ des objets techniques. Il défend l'existence du phénomène d'une co-construction entre l'utilisateur et l'objet. Il appréhende la logique d'usage en distinguant cinq paramètres : la représentation, qui renvoie à l'image mentale que se fait une personne d'un objet selon les modes de socialisation de cette personne ; la norme sociale d'usage, qui concerne la représentation collective des usages incités par l'objet ; la niche d'usage, qui se rapporte au rôle attribué à l'objet au fil de son utilisation par une société ; la construction d'un projet, qui renvoie à la façon d'instrumentaliser la fonctionnalité d'un objet, quels qu'en soient les usages incités ; l'empreinte de la technique, qui concerne la mémoire qu'il y a dans l'objet, de son évolution technique au fil de la connaissance et de l'habileté des usagers. Cet éclairage ethnotechnologique permet de comprendre que l'habitant transforme par l'usage l'architecture qu'il habite. Par exemple, une architecture peut être utilisée d'une façon qu'un architecte n'a pas prévue, l'habitant peut en cela modifier les représentations sur cette architecture, il peut subvertir physiquement et narrativement l'utilité, voire le devenir, d'un espace donné. Dans le champ des études sur la démocratie participative, le savoir d'usage² désigne la connaissance précise des habitats due à leur expérience du terrain et la connaissance de leurs intérêts. Aussi appelé « savoir local »³ ou « savoir de terrain », le savoir d'usage désigne aussi le bon sens, c'est-à-dire une « faculté ordinaire de juger »⁴. Il relève de

¹ Jacques PERRIAULT, *La logique de l'usage*, France, L'Harmattan, 2008.

² Héloïse NEZ et Agnès DEBOULET, *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

³ Cécile CUNY, « Figures et savoirs du "profane" dans un secteur de grands ensembles de l'Est de Berlin », *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, 2008, p. 237-262.

⁴ Yves SINTOMER, « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, vol. 31, n° 3, 17 septembre 2008, p. 115-133, <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2008-3-page-115.htm>.

la raison ordinaire, accessible à tout un chacun. Ainsi le philosophe John Dewey écrira :

« C'est la personne qui porte la chaussure qui sait le mieux si elle fait mal et où elle fait mal, même le cordonnier est l'expert qui est le meilleur juge pour savoir comment y remédier [...] Une classe d'experts est inévitablement si éloignée de l'intérêt commun qu'elle devient nécessairement une classe avec des intérêts particuliers et un savoir privé - ce qui, sur des matières qui concernent la société, revient à un non-savoir »¹

Considérés comme usagers, les habitants connaissent leurs besoins, et connaissent les réponses les plus adaptées à leurs attentes. Le sociologue Marc Breviglieri distingue quatre principaux topiques de savoir d'usage relatif à l'habitat² : la coutume faisant référence à la norme sociale intériorisée, l'utilisation renvoyant au mode d'emploi, la *consommation* à une fonction d'utilité, et le maniement relatif à l'interprétation personnelle. S'appuyant sur cette analyse pour comprendre les savoirs des habitants sollicités dans des démarches d'urbanisme participatif, la sociologue Héloïse Nez³ définit le savoir d'usage comme une expérience personnelle des lieux, issue d'une pratique répétée d'un environnement. Comme le démontrent des travaux récents de sociologie appliquée à l'habitat social, les pratiques de transformations informelles des logements sociaux révèlent comment les habitants répondent spécifiquement à leurs besoins par des adaptations spatiales leurs des logements⁴. Pour le sociologue Yankel Fijalkow, ces transformations ne peuvent être envisagées sans prendre la mesure de la réalité des situations de vulnérabilités résidentielles. En effet, les besoins d'adaptations naissent généralement de situations de surpeuplement mais aussi de situations de vieillissement⁵. Les transformations réalisées spontanément par les locataires correspondent ainsi

¹ John DEWEY, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2010. p. 207

² Marc BREVIGLIERI, « L'horizon du ne plus habiter et l'absence du maintien de soi en public », dans *L'héritage du pragmatisme*, Paris, Éditions de l'Aube, 2002, p. 319-336.

³ Héloïse NEZ, « La mobilisation des savoirs citoyens dans les dispositifs d'urbanisme participatif », ENS Lyon, 2009. ; Héloïse NEZ, « Savoir d'usage », dans *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013.

⁴ Yankel FIJALKOW, Anne-Laure JOURDHEUIL et Alexandre NEAGU, « Le relevé habité face à la vulnérabilité résidentielle », *SociologieS*, 2021, Url : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03327809>.

⁵ Jim OGG et al., « Vieillir chez soi : une comparaison franco-britannique des adaptations de l'habitat et du logement », *Habiter et vieillir*, 2013, p. 225-243.

avant tout à des stratégies d'amélioration du confort minimal pour pallier à une situation non gérée par un bailleur social. Il montre aussi que dans certains cas, les transformations peuvent être liées à dynamiques d'appropriation et de prise de possession des lieux par les habitants, pouvant témoigner de ce qu'il appelle le bonheur d'habiter¹. Dans une étude réalisée dans le cadre d'une démarche pédagogique qu'il a encadrée, les étudiants ont été amenés à documenter les transformations habitantes sur des ensembles de logements sociaux. Cette étude observe une typologie des transformations de l'habitat : modifications distributives, réunion et subdivisions de surface, débordement et transformation des usages, inversion des usages, transformation des accès. Cette analyse sociologique des transformations s'appuie notamment sur les techniques du *spacing* théorisées par la sociologue Martina Löw² qui expliquent l'importance de la symbolique dans la structuration spatiale. Les actions de transformation sont alors comprises comme des « transactions symboliques » avec le lieu de vie, révélant l'importance de la subjectivité dans l'acte de transformer. Une transformation par partition de l'espace peut organiser l'intimité, pour permettre une gestion du temps entre la journée et la nuit et offrir des conditions d'accueil. Au-delà de la mise en évidence d'une variété d'actions possibles qui peut conduire les architectes à réfléchir à la nécessité de l'évolution des espaces de vie au cours du temps, l'intérêt de cette étude est aussi de rappeler que les transformations informelles apparaissent dans des contextes de vulnérabilités. À une époque où la mobilité résidentielle est de plus en plus contrainte par l'aggravation de la crise du logement, cette étude peut donner des clés de compréhension aux architectes pour anticiper les besoins d'adaptation des logements qu'ils conçoivent et l'œuvre possible liée au savoir d'usage des habitants.

¹ Yankel FIJALKOW, « Du confort au bonheur d'habiter », dans *Sciences et Bonheur*, 18 septembre 2017, Url : <https://sciences-et-bonheur.org/2017/09/18/yankel-fijalkow-du-confort-au-bonheur-dhabiter/>.

² Martina LÖW, *The Sociology of Space : Materiality, Social Structures, and Action*, New York, Springer, 2016.

Savoirs d'expérience

La notion d'expérience de soi et du monde est dans la philosophie de John Dewey une notion centrale¹. L'expérience est associée au processus actif d'adaptation des individus à leur environnement et à la logique expérimentale de la connaissance. Dans une perspective pragmatique, l'expérience au sens de Dewey est une pratique triviale qui consiste à observer les conséquences d'une action exécutée. La répétition de l'expérience produit une connaissance des effets concrets de l'action qui renseignent sur la possibilité d'améliorer éventuellement l'action en cherchant à optimiser ses conséquences dans le réel. Dans l'expérience, la notion d'interaction est centrale, elle produit une connaissance cognitive issue d'une relation entre un être vivant et son environnement. Ainsi, l'expérience transforme à la fois l'environnement et l'expérimenteur. L'observation de l'épreuve des faits permet à l'expérimenteur de continuer à développer la suite de ses expériences. Au fil des expériences menées, il se construit un processus d'apprentissage qui accroît le savoir d'expérience dans la continuité. En tant qu'elle constitue une avancée dans la connaissance, l'expérience procède de ce que Dewey appelle la logique de l'enquête. Comme elle constitue un va et vient entre les individus et le commun, une expérience est d'autant plus efficace qu'elle est partagée. Lorsqu'il s'agit de résoudre un problème commun dans un souci de modification d'une situation, par exemple sociale, l'expérience est selon Dewey à l'origine d'un processus actif de démocratie. L'enquête sociale, en tant que tentative commune de formulation d'un problème public, vise le changement social et contribue au processus démocratique. Porté par des motifs liés à l'action sociale, Dewey s'attachera à théoriser une certaine méthode démocratique à partir de l'expérience. La notion d'expérience est aujourd'hui réactualisée pour réfléchir aux synergies entre démocratie et écologie². Concernant l'articulation entre la notion d'expérience et l'habitat, l'anthropologue et architecte Christopher Alexander écrira en 1979 : « *A house is not an object but an*

¹ Joëlle ZASK, *Introduction à John Dewey*, Paris, La Découverte, 2015. ; Gérard DELEDALLE, *L'idée d'expérience dans la philosophie de John Dewey*, Paris, PUF, 1967. ; John DEWEY, *Expérience et nature* traduit par Joëlle Zask, Paris, Gallimard, 2012.

² Joëlle ZASK, *Écologie et démocratie*, op. cit.

expérience »¹. Cette formule permettrait d'appréhender l'habitat comme un lieu d'expérience habitante, à savoir le lieu de la construction d'une connaissance autonome de soi et du monde. L'action d'habiter pourrait constituer un savoir d'expérience et la transformation pourrait être appréhendée comme expérience habitante singulière. Le savoir d'expérience désigne un savoir-faire inclus dans l'action de faire. Comme jardiner peut-être une expérience², transformer l'habitat peut-être une expérience.

Savoirs politiques

Souhaitant dépasser la dimension de bricolage associée au savoir des habitants, la sociologue Agnès Déboulet, considère les habitants comme des personnes dotées de compétences sociales et techniques qui produisent des transformations ajustées :

« Les actions des citoyens sur la ville et la production de sens demeurent massives et déterminantes ; elles contribuent à la dessiner, y compris à travers les micro-actions de quartiers, à lui conférer une matérialité, des fonctionnalités et des symboliques qui s'enracinent dans l'histoire sociale et urbaine mais qui sont renouvelées, reforgees et ravivées dans le contexte de l'agglomération et de la société contemporaines »³

Elle appelle « savoir citoyen » ou « savoir citoyen » les capacités des habitants relevant de domaines de compétences divers comme : le façonnement des paysages, des compétences en aménagement d'espace, des compétences esthétiques, des aptitudes de création de lien social, mais aussi des compétences discursives. Elle rejoint le politologue Yves Sintomer⁴, qui au-delà du savoir d'usage, considère que l'expertise citoyenne regroupe des « savoirs professionnels diffus », des expertises par délégation (au secteur associatif), et des moyens de contre-expertise. Le savoir

¹ Christopher ALEXANDER, *The timeless way of building*, New York, Oxford University Press, 1979.

² Cyrille MARLIN, *L'expérience ordinaire : fabrication d'un énoncé de jardin*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2008.

³ Isabelle BERRY-CHIKHAOUI et Agnès DEBOULET, « Les compétences des citoyens : enjeux et illustrations à propos du monde arabe », *L'Homme la Société*, n° 143, 2002, p. 65-85.

⁴ Yves SINTOMER, « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *loc. cit.*

est qualifié de citoyen en tant qu'il peut constituer les modalités de résistances diverses à des projets urbains contestés. La notion de savoir citoyen rejoint celle de « savoirs militants », qui désigne la capacité d'habitants à mener à des contre-expertises. Ces savoirs consistent en une certaine faculté de négociation avec la règle caractérisée par le pouvoir de la reformuler¹. La sociologue Héloïse Nez, distingue trois types de savoirs mobilisés dans les processus participatifs : les savoirs sollicités, qui sont utilisés par les pouvoirs publics servant à légitimer les politiques ; les savoirs revendiqués, qui renvoient à l'imposition par les habitants de sujets dans les agendas publics ; les savoirs absents, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas représentés. Ces derniers peuvent renvoyer d'un côté à des savoirs invisibilisés dû à l'absence de représentation et d'un autre côté à l'art de la dissimulation renvoyant à la notion de savoirs « infra-politique »². Sur ce dernier point, selon les travaux de James C. Scott, il existe des pouvoirs cachés et obéissant à d'autres règles qui relèvent du domaine du discret. Scott s'intéresse à « une grande variété de formes discrètes de résistance qui n'osent pas dire leur nom ». Les discours cachés des groupes subalternes constituent un ensemble de résistances invisibles³ dont il est possible, à qui s'y intéresse, de décrypter le texte caché.

Savoirs en communauté

Si l'élaboration d'une typologie des savoirs habitants permet d'appréhender l'hétérogénéité, la variété, l'intensité, la spécificité et la densité des savoirs en matière de transformation, il convient de poser la nécessité d'une tentative de théorisation du savoir de transformation en communauté. Dans cette perspective, l'analyse du savoir des transformations habitantes s'oppose à l'idée d'un individualisme méthodologique de la transformation selon lequel l'action d'adaptation d'un logement serait le fait d'individus atomisés. Au contraire, les transformations habitantes sont appréhendées comme des pratiques déterminées par l'existence de puissantes relations de communauté. Il est connu depuis Henri

¹ Héloïse NEZ et Agnès DEBOULET, *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, op. cit.

² James C. SCOTT, « Infra-politique des groupes subalternes », *Vacarme*, n° 36, 2006, p. 25-29.

³ James C. SCOTT, *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2019, p.33

Lefebvre¹ que les liens produisent la transformation de l'espace, et depuis Levi Strauss², que la modification de l'espace peut transformer la nature des liens humains. Dans une perspective interactionniste, il est possible de considérer qu'en tant qu'ils préexistent aux transformations habitantes, ce sont des liens particuliers d'attachement des habitants à leur communauté qui rendent possibles les transformations architecturales. Il s'agit de faire ici l'hypothèse que les transformations architecturales par les habitants peuvent avoir lieu à condition que préexistent des liens d'une certaine qualité, qu'il est possible de qualifier de liens « forts ». Ces liens concernent des liens d'attachement moraux au voisinage, comme des liens de filiation caractéristiques de la piété filiale, des liens de participation élective comme l'amitié, des liens de citoyenneté qui renvoient à des contributions au bien commun avec les bénéfices d'enrichissement personnel induits. Les liens forts contribuent à un esprit de solidarité et procurent, à ceux qui les partagent, subsistance, sécurité, prévoyance, identification positive, et pouvoir d'agir. Ce mode fort de relations pourrait renvoyer à ce que la sociologue Geneviève Pruvost appelle dans son ouvrage *Le quotidien politique*³, à des liens de communauté vicinale. Ils caractérisent un ancrage local à une communauté d'appartenance et contribuent activement à la fabrique quotidienne de l'environnement construit. L'élaboration et l'entretien de liens d'attachement fait partie des savoirs sociaux des habitants. L'attachement est issu de la capacité à mener un travail régulier d'attention à l'autre, de mettre en place des services mutuels, de créer des transactions fonctionnant en don-contre-don. L'entretien régulier des relations au fil du temps consiste en un travail de sollicitude qui fabrique le quotidien. Ce travail de construction et d'organisation renvoie à ce que sociologue Pascal Nicolas-Le-Strat appelle « le travail du commun ». Le réseau de lien et les interactions multiples occurrent dans la possibilité de la transformation architecturale des habitats. La force des liens contribue symboliquement et matériellement à la transformation des habitats. La capacité d'agir sur l'architecture est une conséquence d'un savoir social de fabrication de lien de proximité. Pour reprendre le cadre analytique de la sociologue

¹ Henri LEFEBVRE, *La production de l'espace*, Paris, Éditions Anthropos, 1974.

² Claude LÉVI-STRAUSS, *Tristes tropiques*, Paris, Pocket, 1984.

³ Geneviève PRUVOST, *Quotidien politique*, France, La Découverte, 2021.

Marie Hélène Bacqué, la capacité d'agir *sur* l'architecture dépend d'une capacité d'agir *avec* le groupe¹. En particulier, il est possible d'observer que la densité des liens en quartiers populaires, issue de savoirs spécifiques d'économie morale, favorise les transformations habitantes. Le processus des transformations informelles dans un contexte d'habitat populaire témoigne de l'existence des savoirs en communauté. Les travaux d'ethnographie comparée du collectif Rosa Bonheur sur les centralités populaires² identifient à partir de monographies dans des territoires périphériques en France, en Argentine et en Espagne les modes d'organisation de la vie quotidienne habituellement occultés de l'extérieur. Dans leurs recherches, ils montrent que ceux qui sont habituellement considérés comme « inactifs » ont en réalité une diversité d'activités invisibilisées (soit par l'extérieur mais aussi par eux-mêmes) : le soin aux personnes, le bricolage, les réparations, les rénovations des bâtiments dégradés. Dans la ville de Roubaix, ils étudient comment les garages à ciel ouvert sont non seulement des lieux d'activité d'un travail de subsistance, mais aussi d'élaboration de réseaux d'échanges, d'entraides, d'opportunités et de rencontre, pouvant ainsi constituer des identités positives. De la même manière que ces activités relevant du domaine de la mécanique, les transformations architecturales des habitants des quartiers populaires peuvent être considérées comme des activités tissant des réseaux d'échanges et d'entraide, permettant de valoriser des savoir-faire et produisant des qualifications. Au-delà des travaux concernant la rénovation des bâtiments *stricto sensu*, le travail d'organisation du quotidien en quartier populaire contribue concrètement à transformer l'architecture. Considérant, à la manière du collectif Rosa Bonheur, que la transformation architecturale des habitants au sens englobant (travaux, entretien, ouvrages divers) est un travail, alors il inclut sans doute très concrètement le travail domestique, le travail relationnel, l'ensemble du travail de *care*, que la politologue Joan Tronto définit ici :

¹ Marie-Hélène BACQUÉ et Carole BIEWENER, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, op. cit.

² COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La ville vue d'en bas : travail et production de l'espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam, 2019.

« Une activité caractéristique de l'espèce humaine qui inclut tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer notre "monde" de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde inclut nos corps, nos individualités (selves) et notre environnement, que nous cherchons à tisser ensemble dans un maillage complexe qui soutient la vie »¹

La transformation architecturale est intrinsèquement liée à ce travail généralement invisibilisé d'attention, de responsabilité et de réceptivité. L'élaboration des liens d'une qualité particulière, des liens forts de l'attachement et de résonance avec la localité, contribue activement aux transformations silencieuses des habitats. Les savoirs invisibles dans et autour de la maison, déterminant les transformations architecturales, sont généralement ceux des femmes², autour desquelles sont souvent assignées à des représentations négatives en quartier populaire³. Même si l'engagement des femmes en quartier populaire est encore sous étudiée en sciences sociales, il est essentiel dans les processus informelles de transformation architecturale. L'engagement des femmes dans les quartiers populaires est multiple et essentiel comme en témoigne les récents travaux de Fatima Ouassak⁴, consultante en politiques publiques, militante féministe et antiraciste, avec la création du « Front des mères ». La place des femmes dans les transformations silencieuses de l'habitat populaire est centrale. Dans les transformations invisibles⁵ menées par l'ensemble des tâches du quotidien, les activités des femmes sont invisibilisées et pourtant omniprésentes.

L'hypothèse du savoir de communauté comme agent de la transformation architecturale informel permet d'envisager d'abord que la communauté est ressource matérielle et symbolique de la transformation architecturale et ensuite de réfléchir à la place de l'architecte dans cette réalité complexe. Iel devra sans doute

¹ Joan C. TRONTO, *Un monde vulnérable*, Paris, La Découverte, 2009. p143

² Geneviève FRAISSE, *Service ou servitude : essai sur les femmes toutes mains*, Latresne, Le Bord de l'eau, 2009.

³ Beverley SKEGGS et Marie-Pierre POULY, *Des femmes respectables*, Marseille, Agone, 2015.

⁴ Sophia AROUCHE et al., « Jeunes femmes engagées dans les quartiers populaires », *Cahiers de l'action*, vol. 56, n° 2, 2020, p. 57-69.

⁵ Edith HALLAUER et Catherine CLARISSE, « La fonction invisible Architecture et ménage : volet 1/2 », dans *Strabic*, 2019, Url : <https://strabic.fr/La-fonction-invisible>.

mobiliser une certaine capacité à identifier et caractériser ces savoirs pour mieux s’y relier et agir en efficacité.

2.2.2 Les savoirs stratégiques de transformation des architectes

Les stratégies de transformation des architectes peuvent porter théoriquement sur deux types de réalités : sur l’objet architectural et sur l’objet social. Cette distinction, *a priori* abstraite, permet de distinguer l’existence de deux méthodes principales. D’un côté, la stratégie de transformation peut intervenir sur les « capacités » architecturales des bâtiments. Cette approche stratégique renvoie à la démarche de « conception capacitaire », développée en particulier par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, consistant non pas à produire un objet formel mais à concevoir des structures capables d’accueillir et de stimuler les multiplicités d’appropriations habitantes. De l’autre, la stratégie de transformation peut intervenir *sur* et *avec* les relations des habitants à leur environnement. Si cette distinction formelle permet de spécifier les caractéristiques de chacune de ces deux directions stratégiques, elle n’empêche pas les probables combinaisons des deux. L’une n’exclut pas l’autre, même si dans la réalité les architectes transformateurs aiguïssent sans doute leur métier vers leur compétence de prédilection.

Transformation sur les capacités et conception capacitaire

La « transformation sur les capacités »¹ peut se décliner sur deux modes de réflexion : le premier concernant le fait de considérer l’architecture existante comme porteuse de capacités structurelles de transformation, le seconde renvoyant à l’intervention architecturale elle-même de type capacitaire.

La première réflexion concerne la considération de la capacité intrinsèque des habitats existants du point de vue de la structure architecturale. L’ingénieure et architecte Tiphaine Abenia fait une distinction théorique entre ce qui relève du

¹ Frédéric DRUOT, Anne LACATON et Jean-Philippe VASSAL, *Plus : les grands ensembles de logements*, *op. cit.*

caractère de la structure d'un bâtiment de ce qui relève de sa capacité. Alors que le caractère structurel d'un bâtiment réside dans ce qu'il *est* – ses propriétés manifestes – la capacité structurelle réside dans ce qu'il peut *devenir* – ses propriétés latentes. Selon elle, la notion de capacité architecturale est indissociable du « potentiel » de la structure, à savoir le « *déploiement de l'espace des possibles attaché à une situation donnée* »¹. Le potentiel d'un bâtiment porte sur une « intensification » possible des propriétés existantes en relation avec un contexte. Inscrite dans une lecture structuraliste, la notion de capacité architecturale est ainsi comprise comme l'aptitude dynamique d'une structure bâtie à s'intensifier. Le potentiel contenu dans une architecture existante est déterminé par ses propriétés intrinsèques de structure et de forme. Les études et réalisations des architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal et Frédéric Druot peuvent contribuer à illustrer concrètement cette réflexion théorique. Selon ces architectes, les bâtiments modernes, par la rationalité structurelle qui les caractérise, contiennent en eux-mêmes la capacité d'être significativement agrandis. Les trames des édifices modernes sont généralement régulières, les distributions efficaces et les façades ne présentent pas fréquemment de discontinuité. Selon ces architectes, la rationalité structurelle de l'architecture moderne contient un potentiel favorable à la transformation capacitaire des édifices. Ils possèdent en leur structure davantage de capacités de transformations que d'autres types d'architectures qui seraient moins rationnelles. S'il s'agissait par exemple de réfléchir à la transformation d'architectures dont les formes sont irrégulières, les techniques de chantier pourraient s'avérer plus contraintes et les volumes générés par la transformation moins spacieux. La lecture capacitaire des grands ensembles identifie donc les possibilités d'un scénario favorable à leur transformation. Structurellement, cette architecture comporte un potentiel particulièrement opportun de transformation. La réponse architecturale à l'insuffisance des logements (surfaces minimales, peu de lumière et peu de ventilation, affectation déterminée des pièces à leurs fonctions) serait ainsi déjà contenue dans la capacité de la structure architecturale à se

¹ Tiphaine ABENIA, *Architecture potentielle de la Grande Structure Abandonnée (G.S.A) : catégorisation et projection*, op. cit. p.394

transformer. La logique régulière des trames des grands ensembles contient le potentiel capacitaire d'être prolongée en continuité vers l'extérieur. Les qualités des structures porteuses déjà en place présagent qu'il n'y aurait pas à réaliser d'interventions lourdes sur l'existant pour modifier sensiblement la qualité des logements. Cette démarche nécessite que les architectes observent objectivement les capacités structurelles des bâtiments.

La deuxième réflexion concerne la conception architecturale proprement dite de type capacitaire. Pour les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, la notion de capacité structurelle d'un bâtiment est centrale. L'objectif de ces architectes, qui parcourt la continuité de leurs différents travaux en construction neuve ou en rénovation, est de construire des structures de « grande capacité ». Ils précisent ainsi ce qu'ils entendent par cette expression : « *un dispositif capable de créer un ensemble de situations riches et diverses* »¹. Les structures de grande capacité étudiées et réalisées par ces architectes sont dimensionnées et techniquement conçues de façon à dégager le plus d'espace possible. Les choix des systèmes structurels de leurs constructions convergent vers cet objectif. Afin de maximiser les dimensions structurelles des bâtiments, ces architectes choisissent les matériaux, non pas sur des critères formels, mais sur ce que peuvent permettre leurs propriétés techniques. Ils ont ainsi recours à des systèmes constructifs en portiques, permettant à la construction d'être portée, non pas par des murs, mais par des assemblages poteaux-poutres. Ils emploient des planchers de longues portées de façon à limiter les entraves dans l'espace utilisable. Ils mettent en place dans leurs structures des hauteurs sous plafonds importantes. Ils développent des circulations larges. Uniquement contraintes par les dimensions structurelles – écart entre les poteaux et les planchers -, les entrées de lumières sont généralement ajustées pleine hauteur et toute largeur. Les agencements intérieurs, libérés des contraintes structurelles, sont organisés avec des partitions légères souvent mobiles. Les agencements sont optimisés de façon à compacter les espaces techniques et à libérer l'espace disponible pour le programme utile. Ainsi, la conception capacitaire

¹ https://www.lacatonvassal.com/data/documents/20140218-132412LV_FchA4_Education_EAN_bd.pdf

autorise la réalisation d'espaces dont les surfaces et les volumes dépassent les attendus programmatiques. Revenons aux transformations sur la capacité des logements existants. Les interventions architecturales de type capacitaires consistent à créer des espaces dont la structure ouvre les possibilités d'usages. Cela signifie que les transformations des logements consistent en l'ajout aux constructions existantes d'espaces de grande capacité. Par sa capacité structurelle – de volumétrie et lumière – cette intervention permet en elle-même de créer la possibilité d'existence de situations d'habitat diverses. Pour du logement, cela signifie que la structure autorise, par son architecture capacitaire, les habitants à s'approprier ouvertement l'espace et le volume disponible. L'ouvrage *PLUS : les grands ensembles de logements*¹ explicite les recherches des architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal et Frédéric Druot portant sur l'actualisation capacitaires des bâtiments modernes à partir d'études de cas et de travaux réalisés. Les projets d'actualisation qui y sont présentés consistent en l'adjonction d'une exoconstruction en façade. Celle-ci dispose d'une ossature structurelle indépendante de celle du bâtiment existant de façon à ce que les descentes de charges de la construction neuve n'ajoutent pas de contraintes à l'ouvrage existant. L'adjonction en façade crée une extension d'une dimension significative (quatre mètres de profondeur) qui va jusqu'à quasiment doubler la surface utile des logements existants. De l'extérieur, l'ancienne façade du bâtiment caractérisée par des fenêtres étroites est remplacée par une nouvelle façade à l'aspect contemporain composé de verrières légères. De l'intérieur, les anciennes fenêtres sont élargies et remplacées par des portes fenêtres et des baies coulissantes. Les pièces de vie d'origine donnent sur un espace « tampon » entre l'ancienne façade et la nouvelle façade et bénéficient de davantage de lumière. Cet espace se comporte thermiquement comme une enveloppe bioclimatique et fonctionnellement comme un espace supplémentaire au logement. Tiphaine Abenia, inclut ce type de transformation sur les capacités dans la catégorie de potentiel de l' « épiderme augmentée ». Elle le définit comme l'ajout d'une nouvelle strate permettant de « lutter contre l'obsolescence de la structure en augmentant sa capacité d'usage ».

¹ Frédéric DRUOT, Anne LACATON et Jean-Philippe VASSAL, *Plus : les grands ensembles de logements*, op. cit.

La transformation sur les capacités pose ainsi la considération que les architectures sont des infrastructures. Par-là, l'idée est que l'infrastructure architecturale sert, en tant que dispositif ouvert, à l'appropriation des habitants.

Transformation avec les relations

Le projet comme contingence

Les précédents développements sur l'architecture performative ont exploré le fait qu'indépendamment des architectes, les bâtiments se transforment parce qu'ils sont habités et que des organisations préexistantes rendent possible ce processus. Dans cette perspective qui envisage la réalité de la continuité des transformations, l'architecte qui voudra s'y intéresser pourra éventuellement y prendre part. Le processus précède le projet de transformation sur lequel l'architecte est attendu, de la même façon que ce processus lui succèdera. Considérant le projet comme l'une des contingences d'un processus long et partagé, ce propos est central dans les réflexions issues de l'exposition au pavillon français de la 17^{ème} biennale d'architecture de Venise, intitulée *Les communautés à l'œuvre* de l'équipe de Christophe Hutin Architecture, comme en témoigne cet extrait du catalogue :

« Cette approche engage un rapport au temps différent, dans lequel la conception n'aurait pas de début ni de fin, ou l'arrêt des processus existants aurait une dimension mortifère sur les lieux de vie sociale et individuelle. (...) Le projet architectural serait ici l'irruption de mondes possibles par l'action qui met en mouvement les organisations humaines. Il propose une dynamique, puis une action qui tente d'élaborer un monde possible partagé avec tous, dans les lieux d'intervention. Enfin, une fois ces processus élaborés, ils peuvent perdurer par la pratique des habitants »¹

Le projet serait ainsi une contingence du processus ou, autrement formulé, l'une des expériences comprises dans un continuum de transformations. C'est l'approche que tâchent de construire les praticiens de l'architecture incrémentale dont Simone

¹ Christophe HUTIN et al., *Les communautés à l'œuvre*, op. cit. p.17

et Lucien Kroll font partie. Ils soulignent, dans cet extrait, l'inscription nécessaire des concepteurs dans un rapport au temps long :

« Notre approche est de longue durée puisqu'elle considère le passé, l'existant, le non-dit, comme la trame sur laquelle se pose le nouveau projet qui n'est qu'un moment dans l'histoire et qui continuera à évoluer sans nous. »¹

L'approche incrémentale présentée ici suppose la déconstruction d'un présupposé culturel dominant qui structure le projet architectural : la prééminence de l'action de l'architecte sur un contexte, éventuellement passif. Cette approche qui se veut déconstructiviste s'avère marginale dans la culture du projet d'architecture. Alors que la société attend davantage des architectes qu'ils produisent des situations construites et non qu'ils s'y insèrent, la perspective incrémentale tend à relativiser la place centrale du projet d'architecture dans un processus qui le dépasse. Comme le suggère l'architecte et ingénieur Daniel Estevez, le rôle du concepteur se voit alors nécessairement modifié :

« Le rôle du concepteur évolue, on attendra moins de lui une formalisation d'une situation qu'une interprétation des différents systèmes d'information et de ressources présents, ou encore une mise en relation signifiante de données hétérogènes et contradictoires. De même, son expertise d'architecte correspondra moins ici à celle d'une maîtrise technique directe des processus d'édification qu'à celle d'une connaissance 'métatechnique' des situations hétérogènes (informations, usages, ressources, histoires...) »²

Si l'observation selon laquelle le projet n'est plus un évènement central de l'existence d'une architecture mais l'un des moments de sa continuité transformationnelle peut déconcerter les représentations culturelles dominantes du projet, elle peut s'avérer être une considération ordinaire du point de vue des habitants qui œuvrent depuis longtemps à transformer leur architecture sans architecte. L'approche incrémentale, qui est une posture marginale dans les théories de la conception, peut être comprise comme une évidence du point de vue des habitants. Par exemple dans le cas de la cité de Beutre, pour certains habitants qui

¹ Simone KROLL et Lucien KROLL, *Ordre et désordres : Une architecture habitée*, op. cit. p.15

² Daniel ESTEVEZ, *Conception non formelle en architecture*, op. cit. p.54

contribuent à transformer continuellement leur environnement quotidien, la venue des architectes pour un projet de transformation est vécue comme un épisode fortuit. En témoigne le cas de Monsieur Z, dont la transformation de la maison a démarré bien avant le démarrage des études :

« On n'a pas attendu que vous arriviez pour faire nos travaux »¹

S'il semble clair que la transformation préexiste au projet architectural de Beutre, il est aussi incontestable qu'elle poursuit sa continuité parallèlement au déroulé des études en cours. L'observation de la constance du phénomène sur la durée des études informe que l'activité des architectes constitue l'une des multiples activités de transformations à l'œuvre. Un autre habitant, Monsieur D. poursuit l'autoconstruction d'une extension de son séjour vers le jardin alors que les études du projet architectural sont entamées :

« Il manque la charpente et la toiture, j'attends les matériaux pour finir les travaux »²

Non seulement les travaux de transformations informelles continuent leur train, parallèlement aux études de projet, mais les habitants prévoient de poursuivre leurs propres projets après le futur départ des architectes. Par exemple, sur la façade de l'extension de son séjour qu'il a construit vers le jardin, Monsieur V. a intégré une porte pour anticiper la construction d'une future extension supplémentaire :

« Je ferai dans la suite de celle-là une autre extension pour ma fille, mais dans quelques années ». ³

Ces observations de la continuité du processus de transformation comme un fait manifeste conduisent à examiner le décentrement de la place du concepteur. Dans ces conditions, il lui resterait à travailler à s'insérer dans le continuum de transformation voire à le favoriser. À considérer que le processus de transformation architecturale déborde les architectes, il serait possible de changer d'optique : c'est la réalité du processus de transformation qui produit un certain type d'intervention

¹ Source : Journal d'enquête du projet de Beutre, Marion HOWA

² *Ibid*

³ *Ibid*

architecturale et non l'inverse. Précisément, c'est l'objectif de la deuxième stratégie de transformation, celle qui porte non plus sur l'objet architectural mais sur les relations qui gravitent autour de lui.

Adopter le point de vue de l'autre

La possibilité d'un travail sur les relations suppose pour un concepteur de mobiliser une faculté de compréhension particulière du contexte : la capacité à envisager la réalité du point de vue de la personne à laquelle il s'adresse. Il devra probablement faire l'exercice de réfléchir à l'architecture, non pas de son propre point de vue, mais du point de vue de la personne qui y vit. La question théorique de la possibilité de l'existence du regard de l'autre devient un enjeu politique dans des contextes de lutte pour la reconnaissance de mémoires minoritaires. Les tentatives de création d'autres récits que les récits majoritaires font l'objet d'un développement de travaux de recherche récents. Dans un souci matérialiste de renouvellement des travaux historiques, les travaux de recherches rattachés aux théories décoloniales posent en absolue nécessité la reconstruction du récit historique du point de vue des minorités. Parmi eux, se sont distingués en particulier les travaux du scénariste haïtien Raoul Peck. Dans sa série documentaire *Exterminez toutes ces brutes*¹, diffusée en 2021, il propose de construire l'histoire du colonialisme et l'impérialisme du point de vue des colonisés. Le documentaire renverse la « doctrine de la découverte » justifiant l'expansion coloniale et les principes discriminatoires. La portée historique du renversement de point de vue dans le cadre d'analyse des recherches décoloniales peut renseigner les architectes sur l'intérêt de cet effort dans un travail sur un contexte habité. Si les architectes envisagent l'architecture du point de vue de ceux qui l'habitent, ils pourront éventuellement identifier des problèmes ou des ressources qu'ils n'auraient pas pu percevoir autrement. Par exemple, ils pourront développer une capacité d'observation des transformations tactiques des habitants, caractériser ses dynamiques, ses formes, ses complexités propres. Ils pourront peut-être mieux

¹ Raoul Metteur en scène ou réalisateur Scénariste PECK, *Exterminez toutes ces brutes*, 2022, 58 min, dans ARTE.

comprendre l'importance des subjectivités, et la valeur réelle chargée dans un objet, un détail, un non-humain. Ils pourront aussi accepter la relativité de la place des architectes dans la transformation des édifices.

S'insérer dans le processus

L'idée de l'autonomie de la transformation architecturale, induite par des savoirs habitants, implique de réfléchir aux manières dont les architectes peuvent contribuer au processus. C'est à l'architecte Yona Friedman que nous devons la formule célèbre de « la participation des architectes »¹ à la vie d'un contexte dans lequel il s'insère. Selon Friedman, il ne faudrait plus attendre des habitants qu'ils participent à un projet mais que les architectes participent à la vie du voisinage. Cette formulation sera réutilisée après Friedman par de nombreux architectes, dont Patrick Bouchain avec l'agence Construire et ceux qui s'inscrivent dans son sillage². Parmi les travaux théoriques portant sur le décentrement du rôle des concepteurs dans le processus de conception, se distinguent les recherches de l'architecte Edith Hallauer sur la « déprise d'œuvre »³. Cette notion désigne un mode de pratiques émergentes actuellement courantes qui prônent l'horizontalité de l'action, la réciprocité des savoirs et l'autoconstruction. Ces pratiques sont défendues par les architectes qui s'en réclament comme durables et conviviales. Elles reposent sur le principe « d'habiter en construisant, et construire en habitant »⁴. Elles se fondent sur une méthode de travail qui inspirera les nouvelles générations d'architectes se définissant comme alternatives, la méthode de la permanence architecturale. Inspirée des résidences d'artistes, cette méthode repose sur la présence sur une longue durée de l'architecte dans le contexte sur lequel il intervient. Elle suppose que l'immersion dans le contexte crée des rapports de familiarité entre le

¹ Yona FRIEDMAN, *L'architecture de survie : une philosophie de la pauvreté*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2016. p.57,

² Par exemple, le Collectif ETC, cité par Edith Hallauer : « C'est plutôt aux habitants de nous assister, nous, concepteurs. À nous de les regarder et les écouter, si l'on veut espérer travailler à un projet porteur de sens. L'usage quotidien et ordinaire des lieux est « l'expertise » à suivre. (...) Il nous faut aussi écouter l'habitant qui est en nous »

³ Edith HALLAUER, *Du vernaculaire à la déprise d'oeuvre : Urbanisme, architecture, design*, op. cit.

⁴ Édith HALLAUER, « Habiter en construisant, construire en habitant : la « permanence architecturale », outil de développement urbain ? », *Métropoles*, n° 17, 2015, Url : <https://journals.openedition.org/metropoles/5185>.

concepteur et les habitants sur la base desquels se construisent des formes de réciprocité. Le quotidien du travail en situation implique une modification des habitudes de travail et des manières d'être des concepteurs. Sur le terrain du projet pendant la durée des études et du chantier, le concepteur travaille en voisinage avec les habitants. La méthode requiert un lieu de permanence sur site et si le terrain est un quartier d'habitat, ce lieu peut être un logement. Le logement alors est investi par les concepteurs comme le lieu de travail, mais aussi constitue le lieu de son quotidien. Ils deviennent non pas « habitants » mais des personnages familiers. Les concepteurs sont confrontés à la réalité du quartier et sont en interaction quotidienne avec les personnes qui peuvent venir les solliciter. En immersion, ils ont la possibilité de s'impliquer sur le terrain des relations. Dans le quotidien, la perception du terrain par les architectes se rapproche de celle des habitants. Parce qu'ils pratiquent au quotidien un logement, ils peuvent identifier les problématiques dans leurs propres gestes. La présence peut apaiser des conflits, répondre à des attentes, laisser le temps aux habitants de formuler des besoins ou attentes. Il existe une multiplicité de types de permanence¹ et certaines peuvent être intégrées dans les nouvelles gouvernances de projet urbain².

Agir sur les relations

Considérant que l'architecture est fondamentalement relationnelle, la stratégie de transformation peut disposer de leviers d'action d'ordres interactionnistes. L'interactionnisme est un courant analytique en sociologie et en anthropologie qui fait de l'interaction humaine l'objet central de l'étude des sociétés. Lors d'un projet d'architecture en immersion sur site, le concepteur interagit nécessairement avec les habitants. La méthode immersive invite à une reformulation du rôle et des compétences des concepteurs. Ces derniers peuvent travailler à élaborer une connaissance précise visant à identifier et caractériser la nature des liens humains

¹ Adrien ZAMMIT, « La permanence architecturale », dans *Éditions Hyperville*, 2016, Url : <http://www.formes-vives.org/atelier/?post/permanence-architecturale>.

² Amandine LANGLOIS, *Processus de permanence dans la fabrique urbaine : contribution d'une pratique de design in situ à l'émergence du lieu anthropologique*, Thèse de doctorat, Université Tours, 2018.

à l'œuvre dans un contexte donné. La méthode peut éventuellement organiser des rencontres entre les architectes et les habitants à la fois personnelles et communes. Elle peut régulariser ces temps de rencontres de façon à créer un rythme collectif et aussi générer des attentes des habitants et des prises en main, de par ces rencontres, par les habitants eux-mêmes. Elle peut programmer des situations qui favorisent certaines relations entre les habitants ou agencer la mise en réseaux de certains groupes dans un objectif de transformation collaborative. Elle peut planifier des rencontres spécifiques en invitant des personnalités extérieures dans la réflexion d'un projet mais aussi avec les habitants. Elle peut travailler sur la constitution d'une mémoire commune autour d'un projet. Elle peut préparer l'après projet en coordonnant des structures organisationnelles pérennes dans le temps. Elle peut réfléchir à la mise en place d'un mode de documentation qui valorise la place de la relation dans la construction du projet.

Le concept du paysagiste-habitant

Le paysagiste français Cyrille Marlin, propose dans ses travaux de recherche la conceptualisation de certaines pratiques paysagistes sous la figure du « paysagiste-habitant ». Son intérêt porte sur l'étude du rôle du paysagiste dans la société et le rôle que la société veut bien accepter qu'il joue. Il s'intéresse à ce qu'il désigne comme pratiques déviantes des paysagistes minoritaires¹ face à la norme des pratiques dominantes. Face à l'identification d'une nécessité d'adaptation des pratiques des paysagistes, il en défend la nécessaire diversification. Lui-même a tâché de développer une pratique dont il a fait son objet de recherche. Construisant sa méthode de praticien comme un moyen d'observer la pratique, il développe un effort de recherche dans un éventail de différentes expériences. Dans ses travaux théoriques, Il construit des outils conceptuels et critiques pour parler des pratiques minoritaires. Il s'est donné les outils critiques d'observation, dont il précise que ce sont des outils de discernement. Le travail théorique de Cyrille Marlin part de doutes continus sur ce qu'il appelle le mode dominant. Son premier doute

¹ Cyrille MARLIN, *L'expérience ordinaire : fabrication d'un énoncé de jardin*, op. cit.

porte sur la notion de destinataire, à savoir à qui sert l'action paysagiste et au service de quoi. Il oppose une critique de nature linguistique sur le recours à des termes abstraits – « Usager », « acteur », « CSP », « État », « technicien », « participant » – comme induisant l'appauvrissement de l'expérience ordinaire¹. Selon lui, les catégorisations abstraites de l'individu font disparaître les faits ordinaires de l'action. Son second doute concerne un certain nombre de présupposés dont celui selon lequel le paysagiste serait à l'origine de l'action. Pour lui, c'est la notion même de projet qui est en question. Il préfère l'expression « terrain du paysagiste » à « site » ou « situation ». Selon lui, les manières de désigner les destinataires et l'objet de l'action ont des implications de nature politique dans le réel, à savoir qu'elles induisent la façon dont le paysagiste s'engage dans la cité. C'est dans cette critique qu'il élabore le concept de l' « habitant paysagiste ». Celui-ci s'intéresse aux interactions, aux interrelations, entre humain, non-humain et choses du milieu – paysage ou fragment saisonnier du paysage. Il emprunte la définition de « milieu » du géographe Augustin Berque². La notion de milieu ne désigne pas l'environnement objectif mais le système de relations subjectives et culturelles (écologiques, techniques et symboliques) entre les sociétés humaines et leur environnement. Dans un souci de ne pas réduire la compréhension des liens constitutifs des lieux habités aux interactions sociales, l'interrelation au sens de Marlin signifie les possibilités de « couplage » entre tous les êtres. Nécessairement l'habitant-paysagiste participe au système relationnel du milieu dans lequel il intervient, il y aurait une impossibilité à se placer en dehors de la scène :

« Il ne s'agit pas que le paysagiste travaille sur le territoire dont il est lui-même habitant mais que, dans chaque situation d'observation dans laquelle il s'engage, il développe des modalités pratiques qui vont dans le sens d'une sorte de devenir habitant. »³

Empruntant au fondateur de l'ethnométhodologie Harold Garfinkel la notion d' « être membre d'une situation », Marlin défend que tout en conservant son rôle de

¹ *Ibid.*

² Augustin BERQUE, *Milieu et identité humaine*, Paris, Donner lieu, 2010.

³ Cyrille MARLIN, « Ce qu'observer veut dire : Place de l'observation des paysages dans une pratique professionnelle de paysagiste », *loc. cit.*

paysagiste, le paysagiste-habitant devient « membre de » la communauté d'habitants pour agir. Ainsi, son objectif est de :

« tenter de réduire le niveau d'extériorité/étrangeté de l'observateur vis-à-vis de ce qu'il observe. Ce mouvement d'immersion ayant pour vocation, non pas de permettre une situation particulière d'un observateur par rapport à ce qu'il veut observer, comme cela est recherché dans certaines pratiques des sciences sociales (sociologie, ethnographie...), mais de mettre à disposition (au service) des communautés habitantes l'acte d'observation lui-même. »¹

Ainsi, le travail du paysagiste-habitant ne consiste pas à produire des aménagements mais à savoir comment intégrer les processus de la communauté des vivants dans leur milieu :

« positionner l'action par et sur les paysages dans une réalité beaucoup plus communautaire qu'esthétique. »

De telles stratégies de transformation de concepteurs en relation au milieu conduisent à considérer que l'objectif visé d'un projet n'est pas une intervention formelle mais une participation aux logiques des processus.

¹ Cyrille MARLIN, « Ce qu'observer veut dire », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 15, 31 décembre 2016, <https://doi.org/10.4000/paysage.7042>.

Conclusion

A l'ère de l'après-démolition des logements sociaux, face à l'enlisement de ce qui est encore appelé la crise du logement, et face aux impératifs écologiques et démocratiques de notre temps, la réflexion sur le renouvellement des pratiques architecturales vers la transformation des logements sociaux s'est imposée en nécessité.

L'analyse du cas de la cité de Beutre, *la cité informelle*, a permis d'exposer une lecture du contexte historique et culturel dans lequel se déroulent les processus informels de transformation architecturale dans le logement. Le cadre qu'elle a donné à voir conduit notre étude à identifier la nécessité de repenser les pratiques des architectes en quartier populaire (Chapitre 1). Ancienne cité de transit, la cité de Beutre peut renseigner *en creux*, en tant que contre-système, la métamorphose de la production architecturale du logement social. Ce cas raconte l'histoire de la construction de dispositifs différenciés de logement échappant au droit commun et réservés aux étrangers, et interroge aujourd'hui leur retour. Dans une perspective critique du désengagement de la puissance publique valorisant l'autonomisation des individus, l'analyse a mis en valeur comment les résistances des communautés habitantes produisent les transformations informelles de l'architecture. Les actes informels de l'habiter répondent à des logiques de survie, de ruses, d'inventivité et d'organisation structurée. Dans le sillage du cadre analytique critique de *l'agency*, les communautés habitantes peuvent constituer des forces de transformation que les architectes doivent reconnaître. Ces forces constituent pour un concepteur des fondements pour envisager la contemporanéisation des édifices avec les habitants.

En reprenant le concept d'*architecture performative*, notre étude a observé une hétérogénéité des savoir-faire de la transformation architecturale (Chapitre 2). Du point de vue de la théorie architecturale dans un premier temps, la

PARTIE 1 – CONCLUSION

performativité de l'architecture de la transformation a été présentée graduellement, dans trois registres : l'écologique, le registre des agencements et celui de l'improvisation. Du point de vue des pratiques dans un second temps, l'architecture performative de transformation s'est déclinée en deux moments. D'abord, l'analyse a tenté de faire la lumière sur les savoirs tactiques des habitants dans l'architecture des processus, qu'ils soient ordinaires, professionnels ou politiques. Ensuite, elle a présenté un état des savoirs stratégiques de transformation architecturale par les concepteurs, pouvant porter à la fois sur les capacités des édifices et sur les interrelations entre les habitants et leurs milieux.

Cette première partie a d'abord montré que la transformation est un fait architectural, à la fois commun et hétérogène. Elle a permis ensuite de poser le cadre sociohistorique des théories et pratiques de la transformation architecturale. Elle annonce enfin le système dans lequel s'inscrit et s'agence le possible renouvellement des pratiques du projet de transformation architecturale.

PARTIE 2

L'ARCHITECTURE DE LA

TRANSFORMATION :

UNE ÉCOLOGIE DE LA

CONCEPTION OUVERTE

CHAPITRE 1

IMAGINAIRES DU PRINCIPE DE TRANSFORMATION : FONDEMENTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES D'UNE ATTITUDE

Avec son ouvrage majeur *L'institution imaginaire de la société*¹, l'économiste philosophe et psychanalyste grec Cornelius Castoriadis, est l'un des pionniers à voir l'imagination comme pouvoir instituant. Percevant dans la bureaucratie les caractéristiques d'un système technoscientifique à l'origine des dérives totalitaires – et ce quelle qu'en soit la base idéologique – il propose à travers l'imaginaire collectif une possibilité de puissance créatrice de l'autonomisation des sociétés. Selon lui, il faudrait croire en des forces pouvant instituer un monde de significations imaginaires sociales. Dépassant la vision fonctionnaliste des institutions, il affirme par « imaginaire radical »², que l'imaginaire est la source d'invention d'institutions pouvant générer la liberté humaine. L'imaginaire social est instituant, c'est-à-dire qu'il est une puissance de création du monde. L'imaginaire est aussi institué, c'est-à-dire qu'il produit concrètement les institutions matérielles (techniques, outils, instrument) et immatérielle (langage, lois). En adoptant aussi l'idée de l'imagination comme pouvoir, l'anthropologue Arjun Appadurai³, rattaché aux *Cultural studies*, prolonge cette connaissance depuis la perspective décoloniale.

¹ Cornelius CASTORIADIS, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1999.

² Nicolas POIRIER, *Castoriadis : l'imaginaire radical*, Paris, PUF, 2004.

³ Arjun APPADURAI, « Globalization and the research imagination », *International Social Science Journal*, vol. 51, n° 160, 1999, p. 229-238.

L'objectif de ses recherches est de rendre visible la complexité des conséquences des colonialismes et des globalisations sur les cultures historiquement minoritaires. Appadurai identifie des pratiques d'imagination à l'œuvre dans l'existence de combinaisons entre phénomènes de déterritorialisation et de recomposition culturelle par les anciens peuples colonisés. Face à la construction d'une histoire qui met l'emphase sur l'homogénéisation culturelle, Appadurai attire l'attention sur les fabrications imaginaires postcoloniales dans lesquels il perçoit la possibilité d'une alternative. Ce qu'il identifie comme processus d'« indigénisation » des cultures dominantes donne lieu, selon lui, à l'émergence d'identités souveraines. La pratique de l'imagination, présente dans les recollements opérés par des phénomènes d'hybridation, est une puissance de fabrication de localités.

L'imagination désigne la faculté que possède l'esprit d'évoquer sous forme d'images des situations possibles. En architecture ou dans les métiers de l'aménagement urbain, la notion d'imagination est généralement mobilisée pour définir une certaine capacité de conception servant des fins formelles plus ou moins stylisées et rarement dans un référentiel critique visant la possibilité d'institution d'un contre-pouvoir. Quand c'est le cas, ce sont les faits de recherches spécifiques tournées vers l'effort conceptuel d'un renouvellement paradigmatique des pratiques face à des courants majoritaires¹. C'est à travers cette démarche que le paysagiste français contemporain Cyrille Marlin construit son positionnement lorsqu'il élabore ce que peut être l'« imagination-paysagiste »². Il y entend le travail d'imagination nécessaire et spécifique d'un nouveau genre de concepteur qu'il propose en tant qu'hypothèse, le « paysagiste-habitant ». Ce dernier doit s'efforcer de mettre en œuvre des dispositifs inédits d'observation immédiate pouvant produire des actes paysagers, à rebours des pratiques de médiation et d'aménagement sur lesquelles la société l'attend. Grâce au référentiel de Castoriadis et Appadurai sur l'imagination sociale, la notion d'imagination sera mobilisée dans

¹ Pascal NICOLAS-LE STRAT, « Des lieux en recherche », dans *PNLS*, 2018, Url : <https://pnls.fr/des-lieux-en-recherche/>.

² Cyrille MARLIN, « Ce qu'observer veut dire : Place de l'observation des paysages dans une pratique professionnelle de paysagiste », *Projets de paysage*, n° 15, 2016, Url : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/ce_qu_observer_veut_dire.

cette recherche pour tenter de décrire la possibilité de conceptualisation du renouvellement des pratiques portées par l'*architecture de la transformation*.

La présentation de l'*imaginaire instituant* de l'architecture de la transformation passera, dans un premier chapitre, par le développement d'un ensemble de principes énoncés comme des hypothèses plutôt que comme des objectifs : hypothèses démocratique et écologique. Ensuite, ce qui peut être l'*imaginaire institué* sera identifié et caractérisé par l'ensemble des institutions matérielles et immatérielles utilisées en tant que technologies de l'action : langages, outils, méthodes.

1.1 L'architecture avec le pouvoir des habitants : l'hypothèse démocratique

Si le point de départ de la démocratie comme hypothèse peut nécessiter des éclaircissements en architecture, son intérêt pourrait porter sur les effets que cette hypothèse peut produire. Concernant la clarification, l'hypothèse démocratique ici proposée concerne certaines pratiques démocratiques qui se jouent davantage dans la recherche du pouvoir des égaux que dans des modalités représentatives. Quant à ses effets, face aux dangers d'annonce et de procédure, il faudra préciser dans quelles mesures ils peuvent être substantiels. Alors comme le souligne le politologue Loïc Blondiaux¹, la démocratie pourra sous certaines conditions contribuer en tant qu'opérateur de reconnaissance politique, instrument de justice sociale, arme de contestation, moyen de contrôle et élément de transformation politique. Notre étude de la possibilité de l'expérience démocratique dans la transformation de l'architecture propose de déplier une analyse à partir de trois dialogiques : l'hétérogénéité et l'expérience, le dissensus et le libre usage, l'égalité et la reconnaissance. Ces dialogiques s'appuient respectivement sur les théories

¹ Loïc BLONDIAUX, « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout », *Mouvements*, vol. 50, n° 2, 2 septembre 2007, p. 118-129.

philosophiques et politiques du philosophe John Dewey dans une approche pragmatiste, du philosophe Jacques Rancière dans une perspective de dissensus et la philosophe Nancy Fraser suivant les enjeux complexes de la justice sociale. Ces six notions, qui sont valorisées dans des pratiques minoritaires de conception en architecture, sont peut-être précisément celles à partir desquelles peut s'inviter l'architecture sur le terrain de la démocratie. À partir de la description de ces notions, nous proposons de les envisager comme des principes qui caractérisent une certaine attitude de conception pouvant faciliter l'architecture de la transformation avec la possibilité de déployer le pouvoir des habitants dans son intensité.

1.1.1 Hétérogénéité – Expérience : l'apport de John Dewey dans l'imaginaire de la transformation

La signification de l'hétérogénéité

Afin d'analyser la portée de la notion d'hétérogénéité en architecture, notre réflexion propose de commencer par décrire une œuvre singulière du plasticien et paysagiste Bernard Lassus. En 1965, il réalise une série de photographie intitulée « *L'hétérogénéité est plus accueillante que l'homogénéité (verres et bouteilles)* ». Cette œuvre est une succession d'images conçue comme un script représentant la transformation d'un système homogène en un système hétérogène. La première photographie représente de face une file d'objets en verre identiques disposés côte à côte et parmi eux une pierre, troublant visiblement l'homogénéité du système. Cette image évoque l'idée que si la pierre demandait à entrer dans le système, elle en demeure visiblement indépendante. Photo après photo, Lassus inclut dans la ligne des objets en verre des objets différents dans leurs forme et leurs fonction (réveil, boîte de conserve, bougie...). Au fur et à mesure que le système inclut toujours plus de variation d'objets, la ligne initialement homogène devient une juxtaposition d'objets hétérogènes. Au fil des photos, la pierre disparaît non pas en tant que pierre, mais en tant qu'objet étranger. Elle se retrouve au final incluse dans un système hétérogène, en ayant conservé sa singularité propre. Bernard Lassus

propose visuellement, un constat simple, l'hétérogénéité accueille mieux l'arrivée d'éléments différents. Cette œuvre tente de signifier que la possibilité de l'entrée de la pierre dans la logique de l'œuvre, n'est pas due à l'adaptation de la pierre elle-même, mais à la transformation d'un système défavorable en système accueillant. Cette réflexion sur l'hétérogénéité suivra le développement de son travail de paysagiste, qu'il défendra non comme une simple esthétique, mais comme une stratégie. Le travail de paysagiste de Lassus, qui est un proche d'Augustin Berque et de Gilles Clément, est présenté comme un art de la transformation. Il est reconnu pour l'intérêt qu'il porte aux pratiques ordinaires paysagères des habitants. Dans un recueil de photographies intitulé *Jardins imaginaires : les habitants-paysagistes*, il montrera la diversité des pratiques des jardins des mineurs de Douais¹, témoignant de la réalité d'une créativité populaire non seulement comme phénomène culturel commun, mais surtout comme phénomène pluriel d'imagination singulières.

Face aux controverses qu'elle a pu historiquement cristalliser, il semblerait que l'hétérogénéité pose des difficultés aux architectes. Dans une perspective classique, l'homogénéité est associée à la virtuosité d'une maîtrise des codes de la composition alors que l'hétérogénéité est confondue avec une marque de maladresse. L'idée que l'architecture est une science de la maîtrise des proportions, provient d'un héritage culturel académique qui semble demeurer prégnant. Le prisme d'analyse foucauldienne distingue, avec l'avènement de l'hygiénisme, un clivage important : l'homogénéité est à la norme ce que l'hétérogénéité est à la déviance. À partir de l'entre-deux guerre, une scission théorique, esthétique et politique apparaît entre les architectes issus du modernisme des premiers CIAM², qui plaident en faveur de l'homogénéité architecturale, et ceux qui leur opposent une critique radicale³. Si on en croit le point de vue critique de l'architecte Lucien Kroll, l'association entre homogénéité et maîtrise va plus loin qu'une simple question de composition. Elle serait symptomatique de l'idéologie de l'ordre qui habite la culture du concepteur,

¹ Bernard LASSUS, *Jardins imaginaires : Les Habitants paysagistes*, Paris, Presses de la Connaissance, 1977.

² Congrès Internationaux d'Architecture Moderne. Xavier de JARCY, *Le Corbusier : un fascisme français*, Paris, Albin Michel, 2015.

³ Marcel FREYDEFONT, « Architectes et urbanistes réfractaires », *L'Observatoire*, n° 47, 2016, p. 37-39.

attachée à la défense de l'architecture en tant que « discipline »¹. L'homogénéité proviendrait selon lui de « la certitude un peu colonialiste de maîtriser toute la création de l'objet bâti (total design). »². Kroll s'exprime ainsi sans réserve : l'activité d'« ordonner est un art militaire ». Il voit un divorce idéologique entre homogénéité et hétérogénéité avec d'un côté « la troupe, le rang, le sublime, les chefs compétents », de l'autre :

« l'inconnue des initiatives personnelles et groupées (ça risque d'être moche !), la diversité qui seule peut se laisser développer paisiblement des instincts populaires d'aujourd'hui, la certitude que l'organisme est plus fertile que le calculé ».

Ainsi selon ce point de vue, l'homogénéité serait l'expression d'un dogme de l'architecture dominante et codifierait la normativité du jugement esthétique. Kroll attache toute son énergie à défendre le « banal », et ce qui est considéré comme relevant dira-t-il du « mauvais goût ». Dans ses projets d'architecture incrémentale, il s'est efforcé de mettre en œuvre tout support de développement du désordre, qui selon lui est la caractéristique du vivant. Dans cette perspective, il choisit :

« d'abord de décider, d'imposer même durement l'organique, la différence (dans nos climats, elle ne se produit plus spontanément). Ensuite, de proposer une forme fertile, compatible : celle-ci est déjà architecture. Elle accueillera la diversité des images culturelles, en continuité, en contrastes, en conflits parfois, mais sans les annihiler. (...) Il nous semble légitime de conserver, au travers des réactions maladroitement des groupes, les contradictions, les hésitations, les ratés, les multiplications, les superpositions, les piratages, les atavismes, les non-sens, les juxtapositions, les inégalités, enfin tout ce qui forme une texture urbaine, tout ce dont l'absence n'engendre que le modèle du pensionnat ou celui de la caserne enjolivée »³

Kroll défend une architecture organique qui a laissé transparaître formellement les juxtapositions, les superpositions et les dissensus. Son architecture a cherché

¹ Julien DAMON, « Le Corbusier. La ville disciplinée », *100 penseurs de la société*, 2016, p. 127-128.

² Lucien KROLL, « Un quartier banal. Les Vignes blanches, à Cergy-Pontoise », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 32, 1986, p. 67-77.

³ *Ibid.*

une forte différenciation des situations, non simplement dans la forme des constructions mais aussi et surtout dans la démarche de construction de projets avec habitants.

Dans le contexte contemporain, la présente tentative de mobilisation de la notion d'hétérogénéité en architecture entre en résonance avec une actualité plus large qui lui semble défavorable. Dans son ouvrage récent *Les trente inglorieuses*¹, le philosophe Jacques Rancière décrypte l'enracinement progressif depuis la fin des années 1980 d'une contre-révolution intellectuelle dans les démocraties occidentales. Selon lui, un devenir autoritaire du consensus s'est installé dans les démocraties, incontestablement visible en France avec l'arrivée récente de lois racistes et la résurgence des passions inégalitaires. Ne pouvant être dissociée de la société, l'architecture semblerait ne pas pouvoir échapper à la progressive technocratisation des formes d'homogénéité, dont la formule sociospatiale contemporaine du camp² pourrait en constituer l'avatar le plus abouti (camp de rétention, de transit, de réfugiés, d'internement). Ces symptômes pourraient être éclairés par l'activation d'une lecture de la pensée décoloniale du poète martiniquais Édouard Glissant. Ce dernier analyse historiquement la plantation, espace clos et isolé, comme archétype d'un système d'oppression et de fixité où la résistance ne peut que se passer dans la forme brève, le fragment, la bifurcation, l'imprévisible. Reliée à la subversion de l'ordre colonial, la notion de l'hétérogène traverse l'œuvre poétique de Glissant. Il la consacre vraisemblablement avec le paradigme de l'archipel, système ouvert et pluriel autorisant la reconnaissance de discontinuités et de contradictions³.

La construction d'un positionnement en faveur de l'hétérogène indiquerait ici en creux l'existence d'un *backlash*⁴ du consensus architectural autour de l'homogénéité⁵. S'inscrivant en critique face à l'évolution vers une normalisation de

¹ Jacques RANCIÈRE, *Les trente inglorieuses*, Paris, La Fabrique, 2022.

² Michel Auteur AGIER, *Un monde de camps*, Paris, La Découverte, 2014.

³ Tiphaine ABENIA et al., « Une architecture performative », *Perspective*, n° 2, 30 décembre 2021, p. 67-86.

⁴ Expression utilisée dans des milieux féministes radicaux désignant le retour des conservatismes Susan FALUDI, *Backlash*, Paris, Des femmes, 1993.

⁵ Yona FRIEDMAN, *L'ordre compliqué: et autres fragments*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2018.

la politique esthétique de l'homogène, l'architecte et plasticien français contemporain François Seigneur¹, s'intéressera dans toute son œuvre au désordre en tant que « matière extraordinaire ». Refusant de voir une contradiction entre l'ordre et le désordre, il perçoit dans la dualité une complémentarité qui est pour lui une source d'inspiration. Cette dialectique inspirera la continuité de son travail dans lequel il dit n'avoir jamais recherché à ordonner le désordre, ni à désordonner l'ordre. À la différence de Kroll avec l'hétérogène, Seigneur ne cherche pas ce qu'il appelle le « désordre absolu » :

« Je n'aime pas le désordre pour le désordre en soi, mais pour ce qu'il entretient avec son contraire complémentaire, pour les lisières et les imbrications qu'il dessine avec lui, les temps qu'il met en jeu avec lui, les richesses esthétiques qu'il provoque, sa spontanéité et son inventivité, ses fragilités, ses résistances, ses inquiétudes, son opposition à la force pure. Son talent à adoucir les choses sont, pour moi, des valeurs constructives. »²

Déclinant dans ses différents projets des propositions de complémentarités entre ordre et désordre, il maintiendra la question de l'évolutivité des architectures au centre de ses préoccupations.

Le support des multiplicités

Dès les années 1960, se distingue le groupe d'architectes appelé *Team Ten*³, qui au sein même du mouvement moderne, s'est opposé à l'homogénéité des constructions de masse en cherchant à défendre la valeur du divers. Les architectes membres du groupe élaborent des réflexions portant sur les systèmes structurels ouverts⁴ qui favorisent les interprétations diversifiées par les habitants. Ils voient dans la notion de structure un outil de conception architecturale capable de générer l'hétérogène. En particulier des architectes rattachés au mouvement structuraliste

¹ Bernard MILLET, « François Seigneur », *La pensée de midi*, n° 3, 2000, p. 114-123.

² François SEIGNEUR, « Ordre et désordre en architecture », dans *Art et philosophie, ville et architecture*, Paris, La Découverte, 2003, p. 119-128.

³ Alison M. SMITHSON, *Team 10 primer*, Cambridge, MIT Press, 1968.

⁴ Thomáš VALENA, Tom AVERMAETE et Georg VRACHLIOTIS, *Structuralism reloaded: rule-based design in architecture and urbanism*, Stuttgart, A. Menges, 2011.

hollandais, ont essayé de concevoir des structures rationnelles pouvant faire advenir un possible surgissement des multiplicités habitantes. Des développements récents continuent de montrer l'intérêt de ces « structures stimulantes »¹, capables de générer opérationnellement l'hétérogénéité des appropriations et le déploiement des relations. Dès les années 1960, l'architecte néerlandais Nicolaas John Habraken² élabore à partir de la notion de « support » une théorie de la conception de structures pouvant littéralement supporter physiquement et plus largement favoriser le déploiement du social. Avec la théorie de l'*open building*, il développe une approche qui permet de programmer l'évolution des bâtiments au fil de leur histoire vers la singularisation des logements. La terminologie de l'*open building* distingue deux niveaux de conception, qui peuvent donner lieu à deux phases constructives différenciées dans le temps. D'un côté, la construction de la structure – *base building* – est une construction rationnelle et ouverte sans une définition à priori des partitions intérieures. De l'autre, l'agencement des projets singuliers à l'intérieur de la structure – *fit out* – où la conception se fait à partir d'un programme défini avec son usager, par exemple la singularisation de l'architecture d'un logement avec une famille. Habraken défend que l'inclusion de la variation dans le plan est non seulement compatible avec l'efficacité économique et l'industrialisation de la construction, mais surtout qu'elle constitue une alternative au logement de masse. Puis, c'est à l'architecte Herman Hertzberger, à qui l'on doit dans son ouvrage devenu célèbre *Leçons d'architecture*, une théorisation à visée pédagogique de cette pratique de conception de systèmes structurels permettant le déploiement des appropriations habitantes. Selon lui, plus une architecture est capable de produire de l'hétérogène plus elle est intéressante :

« dans une telle structure, plus les parties sont diversifiées, plus grande est la qualité de l'ensemble – ce qui suggère bel et bien que l'ordre et le chaos dépendent l'un de l'autre »³

¹ Tiphaine ABENIA « Rater mieux. Enquête sur les structures stimulantes » dans : Christophe HUTIN et al., *Les communautés à l'œuvre*, Paris, Carré, 2021. p 96-105

² N. J. HABRAKEN, *Supports : An Alternative to Mass Housing*, New York, Routledge, 2021. ; N John HABRAKEN, « The uses of levels », *Open House International*, n° 27, 2002, Url : https://habraken.com/html/downloads/the_uses_of_levels.pdf.

³ Herman HERTZBERGER, *Leçons d'architecture*, Gollion, Infolio, 2010. p.174

Le travail théorique de Hertzberger déploie les principes, méthodes et outils de conception de structures capables de favoriser la liberté des appropriations intérieures. Il est question dans ses recherches de chercher à développer la liberté d'appropriation des habitants :

« un thème structurel bien formulé ne réduit pas la liberté, mais la favorise »¹

Il proposera la conceptualisation de ce qu'il appelle un dialogue créatif entre compétences des structures et performances des habitants. Depuis les années 1970, le structuralisme a donné naissance à des projets de structures-support visant le déploiement de la vie sociale, dont les réalisations emblématiques de la Ökohaus de l'architecte Frei Otto à Berlin réalisé à la fin des années 1980, et le projet NEXT21 de l'agence Osaka Gas à Osaka. Des travaux contemporains de recherches² proposent une réactualisation critique de la pensée structuraliste en architecture, témoignant ainsi de l'actualité d'une science des structures au regard des défis environnementaux et de la pérennisation de la crise du logement. Ces travaux se défendent d'une approche techniciste de l'architecture et perçoivent la structure comme outil de conception architecturale pouvant libérer de potentielles activations relationnelles.

« 1 compte pour 1 »

L'architecte contemporain Frédéric Druot, construit son engagement sur la question du logement avec ses collaborateurs Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal depuis 1995, à partir d'une proposition élémentaire : celle de regarder l'architecture des bâtiments de logements non plus depuis l'extérieur en tant qu'ensemble homogène, mais depuis l'intérieur en tant qu'ensemble hétérogène. Cette perspective le conduit à considérer que l'unité de base de l'architecture n'est pas par exemple *un* bâtiment de 100 logements, mais *un* logement multiplié 100 fois dont la totalité constitue un bâtiment.

¹ *Ibid.* p.203

² Agathe Claire Estelle MIGNON, *Protostructure, archéologie et hypothèse d'une architecture-support*, Thèse de doctorat, EPFL, 2019. Tiphaine ABENIA, *Architecture potentielle de la Grande Structure Abandonnée (G.S.A) : catégorisation et projection*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2, 2019.

« L'unité de mesure urbaine c'est le logement : pas des logements, mais 1 logement, – c'est-à-dire une attention continue au contenu – multipliée 9 000 fois, 50 000 fois, 1 000 000 de fois... »¹

Partant du logement comme unité de base et non plus du bâtiment, un architecte se verrait ainsi dans l'impossibilité de réduire la réalité des multiplicités de l'habitat. Dans une conférence en 2021, il précise ce que l'adoption de ce point de vue permet :

« Il faut croire à l'intelligence des gens qui savent par eux-mêmes se débrouiller avec toute la diversité qu'ils ont. Comme on peut rentrer dans 30 jardins d'hiver et voir 30 situations complètement différentes, comme s'accorde à voir que chaque être a une vie particulière. C'est pour cela que j'aime la notion d'écosophie (...) qui s'adresse aussi à la clameur de l'être. C'est-à-dire 1 cas par 1. »²

Cette proposition de renversement de focale produit, selon Druot, des conséquences majeures dans la réflexion qui accompagne la conception d'un projet. Sans faire l'exercice de ce changement de focale, il serait impossible pour un architecte d'accéder à la réalité des multiplicités des situations que peut abriter un bâtiment. Le retournement du point de vue habituel de l'architecture consiste à regarder avec intérêt non plus l'aspect extérieur des constructions mais à observer ce qu'il s'y passe à l'intérieur à savoir les indénombrables manières dont elles peuvent être utilisées. Ce qui était impensé depuis l'extérieur, devient alors une donnée essentielle, à savoir, selon Druot, rien de moins que « la clameur de l'être »³. Le hors-champ devient alors le sujet de l'architecture : l'ensemble des faits qui n'apparaissaient pas dans le cadrage traditionnel s'avèrent constituer les puissances positives des habitants à l'œuvre. Cette conversion du regard permet de discerner l'importance substantielle des imprévus programmatiques comme l'existence de détournements d'usage, l'apparition de débordements d'appropriations, les intarissables manifestations d'embellissement, les déploiements de pratiques autonomes de transformations, les singularisations en devenir. Ce point de vue des

¹ <https://communautes-biennale.fr/project/observer-transformer/>

² *Ibid*

³ Alain BADIOU et Gilles DELEUZE, *Deleuze: « la clameur de l'être »*, Paris, Pluriel, 2013.

multiplicités rend visible les impensés des programmes classiques de logement et autorise à envisager d'en observer les caractéristiques, de les documenter comme des faits, d'examiner leurs conditions d'existence qu'elles soient favorables ou défavorables, de tenter de comprendre les organisations qui les encouragent autant que les structures qui les déterminent. Dans une visée projectuelle, ce changement de focale permet d'élaborer une évaluation qualitative et quantitative, au cas par cas, logement après logement, des ressources et des besoins. Le point de vue des intérieurs ouvre la possibilité pour des concepteurs d'engager un projet contextuellement précis consistant en une intervention différenciée à partir de critères d'appréciation techniques. Cette démarche d'observation des qualités existantes des logements implique de pouvoir déployer des interventions importantes là où les manques sont identifiés : ouverture d'une façade, reprise d'une peinture, agrandissement des espaces, adjonction d'espace extérieur.

L'expression « partir du cas » ou autrement formulé « partir du logement » désigne une hypothèse stratégique de conception qui engage les architectes à s'efforcer de concevoir les conditions spatiales de déploiement des multiplicités des situations d'habitat. La formule « 1 cas par 1 » qu'emploie Druot dans cette conférence résonne avec le célèbre énoncé « chacun compte pour un » porté par les principes démocratiques. Dans son ouvrage *Art et démocratie*¹, Joëlle Zask souligne que le principe selon lequel chaque voix compte une fois est un principe fondateur de la démocratie. Selon une posture philosophique inscrite en continuité d'Alexis de Tocqueville, les régimes démocratiques doivent protéger et encourager le développement de l'individuation autant qu'elle doit être capable de tenir ensemble la pluralité. Tocqueville pointait en 1835, les risques de l'uniformisation des conduites et l'apathie des personnes et défendait que l'individualité humaine est aux fondements de la construction du commun. Les régimes démocratiques, selon le philosophe, doivent veiller à assurer les conditions nécessaires à l'individuation² des personnes. L'égalité doit être garante de la pluralité de points de vue d'un certain rapport à l'altérité. En architecture, la croyance en l'importance de

¹ Joëlle ZASK, *Art et démocratie*, Paris, PUF, 2003.

² Haydée POPPER, « De l'indifférenciation à l'individuation », *Enfances & Psy*, n° 19, 2002, p. 29-35.

l'individuation¹ pourrait conduire les concepteurs à mettre en place des méthodes adaptées. Ces méthodes sont dites méthode du cas par cas, elles consistent, logement après logement, à connaître les situations et à répondre à des besoins en tant que besoin spécifique. Par exemple, la posture adoptée pour le projet à Beutre a été de considérer non pas le traitement de cité dans un ensemble unitaire, mais comme un ensemble composé de 93 fois un logement. À partir de cela, 93 relevés des logements habités – chacun avec son histoire – donneront lieu à 93 projets sur mesure. Parce qu'elle est capable de stimuler chaque cas à partir de certaines actions transversales, cette démarche d'individuation architecturale n'entre pas en contradiction avec l'approche structuraliste. En effet, chaque cas est traité en singularité de façon à maximiser les capacités de chaque maison à accueillir le déploiement des transformations habitantes.

Expérience démocratique chez John Dewey

Pour le philosophe pragmatiste américain John Dewey, célèbre penseur de la démocratie radicale, l'expérience est une notion centrale de la démocratie. Au départ, il la définit comme un acte pratique cognitif d'apprentissage. Concrètement, lors d'une expérience ordinaire, l'expérienceur modifie son environnement et vérifie les effets concrets que cela produit. Il a la possibilité d'ajuster au fur et à mesure son acuité et ses actes pour obtenir plus précisément les conséquences désirées. L'expérience génère ainsi un certain type de connaissance qui, dans un contexte culturel donné, a la possibilité de s'augmenter au fil de sa mise en pratique. La conduite exploratoire de la personne en expérience est nécessairement en interaction réfléchie avec son environnement. L'expérience est donc une méthode d'investigation pratique qui a pour fonction l'adaptation et la transformation. Selon Dewey, cette évolution est un processus nécessairement global : la transformation concrète du monde produit simultanément la transformation de soi². Elle affecte ensemble l'environnement et l'existence de l'expérienceur. En tant que processus d'investigation, l'expérience produit le savoir spécifique qui réside dans la pratique

¹ Gilbert SIMONDON, *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Grenoble, Millon, 2005.

² Joëlle ZASK, *Introduction à John Dewey*, Paris, La Découverte, 2015.

empirique de l'enquête. John Dewey associe l'expérience à la méthode démocratique :

« Cette méthode de la démocratie n'est autre que 'la méthode de l'expérience', qui elle-même correspond à l'enquête, un genre de connaissance particulier, distinct de tous les autres genres dont l'histoire de la philosophie est jalonnée »¹.

Reliant l'expérience à la démocratie, Dewey se dit partisan de ce qu'il appelle la « démocratie radicale ». Selon lui, la démocratie représentative est insuffisante, il faut que les gens pratiquent la démocratie pour qu'elle existe. Les habitudes démocratiques – il invoque l'« expérience démocratique » – sont nécessaires à l'effectivité de la démocratie. L'expérience amène à la mise en place de formes d'autogouvernement de soi et du monde et cet apprentissage est un jeu d'interaction réciproque et continue entre les individus et le commun. Dewey pense l'enquête comme un moyen d'arriver en démocratie, comme mode de vie démocratique. En tant qu'elle constitue une démarche de formulation de problèmes publics, l'enquête sociale vise l'action sociale et l'enquêteur a le pouvoir d'orienter la méthode de son enquête vers le but de transformation du monde. C'est pourquoi la notion d'expérience est aussi une notion centrale des pédagogies critiques visant l'émancipation. En architecture, ce cadre théorique de l'expérience permettrait à un architecte de veiller à la fois aux conditions de possibilité des expériences des habitants dans un processus de transformation de leur environnement, mais aussi de travailler à exercer sa propre capacité à expérimenter des méthodes tournées vers la transformation sociale.

Les risques de la participation en architecture

Les débats sur la participation citoyenne qui ont parcouru XX^{ème} siècle, ont donné lieu à une diversité d'expérimentation et polarisent toujours la littérature scientifique². La participation semblerait aujourd'hui s'être aussi imposée en

¹ *Ibid.* p.53

² Marie-Hélène BACQUÉ et Yves SINTOMER, *La démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2011. ;

architecture comme une injonction¹ au caractère aussi flou qu'incontournable. Parce qu'ils sont attachés aux principes démocratiques qu'elle ambitionne, certains chercheurs en sciences sociales critiquent la participation pour mieux la défendre. L'ampleur des critiques sur la participation dévoile paradoxalement l'intensité de son attachement. Les critiques portent sur les modalités d'application et sur la production d'effets contraires à ceux qui sont escomptés. Parmi les critiques, la première porte sur les dérives de tropisme procédural², dont les effets observables – emphase du contrôle administratif et renoncement à participer – forcent le constat d'une inefficacité. La participation est aussi critiquée pour son instrumentalisation, elle a été identifiée comme un instrument de gestion des locataires par les bailleurs sociaux à la fois dans les discours et les dispositifs de concertation³. Poursuivie en tant que finalité et non comme moyen, la participation est critiquée depuis l'institutionnalisation de nouvelles professions jusqu'à l'avènement d'un marché de la participation, avec la création d'un entrepreneuriat spécialisé⁴. Le politologue Loïc Blondiau voit dans l'institutionnalisation de la participation citoyenne ordinaire, une promotion d'une citoyenneté qui charge l'individu.

« la question se pose de savoir s'ils ne constituent pas des pièges, dans la mesure où ils promeuvent un type de citoyenneté individuelle, atomisée qui ne passe par aucune médiation et prospèrent sur l'affaiblissement des groupes organisés que sont les associations, les partis et les syndicats »⁵

C'est dans cette disposition que la sociologue Lucie Bonnet⁶ rappelle la construction sociale de la notion de « capacité » des locataires du logement social. Cette construction induit des discours de valorisation de l'action du locataire sur le maintien de l'architecture de son logement. Technocratie, manipulations,

¹ Loïc BLONDIAUX et Yves SINTOMER, « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n° 57, 2002, p. 17-35.

² Mazeaud A., 2009, « Dix ans à chercher la démocratie locale, et maintenant ? Pour un dialogue entre politiques publiques et démocratie participative », Communication aux Journées doctorales sur la participation et la démocratie participative, GIS « Participation du public, décision, démocratie participative », ENS Lyon, <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/node/495>.

³ Jeanne DEMOULIN, *La participation des locataires: un instrument de gestion dans les organismes HLM*, Thèse de doctorat, Université Paris Nanterre, 2014.

⁴ Alice MAZEAUD et Magali NONJON, *Le marché de la démocratie participative*, Vulaine-sur-Seine, Édition du croquant, 2018.

⁵ Loïc BLONDIAUX, « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout », loc. cit.

⁶ NICOLAS-LE STRAT, « Des lieux en recherche », 6 septembre 2018, Url : <https://pnls.fr/des-lieux-en-recherche/>

individualisme, formalisme, il semblerait que l'architecture participative, en tant que modalité organisatrice de la participation des habitants, n'échappe pas à ces dérives. Pourtant, l'observation des transformations architecturales en contexte informel peut révéler l'existence de mode de participation des habitants à la transformation de leur environnement en dehors de tout programme réglementaire. Dans le cas de la cité de Beutre, la participation des habitants à la vie de la communauté est un processus qui produit des effets depuis cinquante années. Cette réalité tangible interroge la pertinence de formulation d'un programme d'architecture participative, avec des attendus de type procéduraux censés consacrer l'implication des habitants. L'architecte Frédéric Druot, à l'occasion de la 17^{ème} Biennale d'architecture de Venise, identifie face à cette situation un trouble dans la notion de participation :

« Il y a un trouble dans la participation. Nous voyons bien (dans l'exposition Les communautés à l'œuvre) que la participation est continue. A un moment donné, avec un projet si on décide d'officialiser un moment administratif pour s'occuper de la participation, cela veut dire qu'on ouvre une porte sur quelque chose qui est déjà en place depuis des années. »¹

À partir du moment où la participation des habitants est identifiée en amont du projet d'architecture sur un temps bien plus long que ne dure un chantier, la question de l'intérêt, l'efficacité et les bénéficiaires de la mise en place d'un système d'encadrement se pose, à la vue de l'ensemble des dérives identifiées. Ce doute sur l'intérêt de l'institutionnalisation des contributions spontanées ouvre un second questionnement sur ce que l'architecture participative demande aux personnes. La contribution historique des habitants de Beutre à la transformation de leur logement a compensé le défaut d'intervention incontestable du bailleur social à maintenir en bon état son patrimoine. L'observation de cette réalité conduit à s'interroger sur la légitimité d'un projet architectural censé rétablir ce déséquilibre, à demander aux personnes de participer².

¹ <https://communautes-biennale.fr/project/observer-transformer/>

² Lucie BONNET, *La métamorphose du logement social : faire de l'habitat le support de capacité*, op. cit.

« **Prendre part** », « **apporter une part** », « **bénéficier d'une part** ».

Spécialiste de John Dewey, la philosophe contemporaine Joëlle Zask, propose de revaloriser la participation comme un outil de démocratie forte. À l'opposé d'une vision procédurale, participer au sens de Zask signifie pouvoir instituer des formes d'autogouvernement¹. Face aux critiques de la participation, l'objectif de son ouvrage *Participer, essai sur les formes démocratiques de la participation*² est de revisiter la puissance politique de la participation. En partant d'une définition de la participation comme « un jeu d'interactions réciproques » entre les individus et le commun, elle en distingue trois modes : prendre part, apporter une part et avoir une part. Le premier mode, « prendre part », désigne la capacité pour un individu de parvenir à une certaine qualité d'association à un groupe. Cette relation implique du temps, révèle des formes de fragilité, soulève l'importance du tact. Il s'agit d'un mode d'association qui inclue sans impliquer la négation des individualités propres. Le deuxième mode, « contribuer », renvoie à la faculté pour un individu de participer singulièrement à enrichir la vie sociale. Le troisième mode « recevoir une part » concerne la possibilité pour un individu de bénéficier en retour de l'avantage de faire partie d'un commun. Ce dernier mode peut se jouer dans la protection ou la reconnaissance d'une contribution. Zask part du constat que généralement, ces trois modes sont dissociés : certains tirent des bénéfices sans contribuer, d'autres n'obtiennent rien en retour d'une contribution. Selon la philosophe, la dissociation entre ces trois modes est constitutive d'un système déséquilibré dans lequel coexistent des injustices sociales, économiques, environnementales. L'intérêt de cette proposition analytique réside dans l'idée que l'équilibre entre les trois modes de participation serait la condition d'une démocratie véritable. Cette dernière est caractérisée qualitativement par la possibilité de l'émancipation des individus, de la réalisation de soi, du développement des potentialités, de la reconnaissance et du respect. Ce référentiel d'analyse en trois modes, permet de distinguer concrètement dans des contextes de transformation informelle des habitats, des situations

¹ Joëlle ZASK, « Retour sur la notion perdue d'autogouvernement », *Sens public*, vol. Autogouvernement, 2019, p. 4-11.

² Joëlle ZASK, *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2011.

d'injustices. Par exemple dans le cas de notre terrain de recherche-action, la cité de Beutre, il apparaît clairement que les habitants contribuent historiquement à l'entretien du patrimoine du bailleur social sans que cet apport leur ait été reconnu. Ce cadre d'analyse peut permettre d'identifier des pistes d'action pour des architectes en termes de reconnaissance et de bénéfice rétribué.

1.1.2 Dissensus – Libre usage : l'apport de Jacques Rancière dans l'imaginaire de la transformation

La méthode de l'égalité¹

Dans son ouvrage de réflexion sur le spectacle vivant *Le spectateur émancipé*, le philosophe et historien Jacques Rancière renverse le présupposé selon lequel le spectateur serait une personne passive peu savante, l'assertion qui en découle selon laquelle le théâtre doit solliciter activement, voire physiquement, le corps du spectateur pour qu'il en sorte meilleur. Les hypothèses d'une hiérarchie des savoirs et l'opposition entre regarder et agir sont les fondements de ce que l'auteur appelle la « logique de l'abrutissement ». Rancière propose alors une sortie de cette boucle via l'émancipation : les spectateurs sont émancipés, ils ont un savoir actif, savent composer, associer, dissocier, et le metteur en scène n'est pas propriétaire de ce savoir.

« Nous n'avons pas à transformer les spectateurs en acteurs et les ignorants en savants. Nous avons à reconnaître le savoir à l'œuvre dans l'ignorant et l'activité propre du spectateur. Tout spectateur est déjà acteur de son histoire, tout acteur, tout homme d'action spectateur de la même histoire »²

En empruntant à Rancière la remise en cause de l'opposition entre passivité et activité, il est possible de discerner un parallèle entre les attentes qui peuvent peser sur un spectateur et ce qui est demandé à un habitant dans le cadre d'un projet

¹ Jacques RANCIÈRE, *La méthode de l'égalité*, Montrouge, Bayard, 2012.

² Jacques RANCIÈRE, *Le spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique, 2015. p.24

participatif. L'idée de la passivité d'un habitant existerait parce qu'est présupposée l'opposition entre actif et passif. La remise en question de cette évidente opposition implique alors d'interroger la pertinence de l'idée qu'un habitant serait passif s'il ne participe pas. Rancière revendique le pouvoir d'un spectateur distant et interprète son activité indépendamment de sa participation physique à un spectacle. À considérer les habitants comme passifs et non savants, le risque serait de méconnaître les qualités des savoirs habitants et d'autoriser alors des dispositifs pouvant induire une interprétation erronée de l'intérêt d'une contribution pour laquelle ils sont attendus. Dans cette perspective, il n'y aurait pas à attendre de la contribution physique d'un habitant à une forme d'interactivité – action de repeindre une pièce de son logement ou une partie de la façade du bâtiment – qu'elle produise des effets significatifs vers le chemin de l'émancipation. Pour sortir de ce qu'il appelle le paradoxe du spectateur, le philosophe propose une méthode opposée aux techniques habituelles de jugement des caractères significatifs des phénomènes. Il appelle « méthode de l'égalité » la méthode qui consiste à partir du principe de l'égalité des intelligences :

« L'égalité n'est pas un but à atteindre. Les progressistes qui proclament l'égalité comme le terme d'un processus de réduction des inégalités, d'instruction du peuple, etc. reproduisent la logique du maître qui assure son pouvoir par la gestion même de la distance qu'il prétend combler entre l'ignorant et le savoir. Il faut partir de l'égalité et non chercher à y arriver. Il faut présupposer que toutes les intelligences sont égales et travailler sous cette présupposition »¹.

L'intérêt de prendre le principe de l'égalité des intelligences comme point de départ – plutôt que comme finalité – est dans ce que cela permet de faire advenir entre deux interlocuteurs. Les effets produits sont des rapports de valorisation des compétences de l'autre. Rancière avance l'intérêt d'une dialectique « associer – dissocier » des compétences hétérogènes. Il s'agirait dans cette perspective de viser l'hétérogénéité des performances plutôt que la synthèse des compétences. Il conviendrait alors de penser les conditions de possibilité de l'implication d'un

¹ Jacques RANCIERE, *Et tant pis pour les gens fatigués*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009.

habitant sans le déni de sa compétence et par conséquent de réfléchir à ce qu'un architecte cherche à valoriser les compétences d'un habitant. Il est possible d'identifier chez les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal l'illustration d'un positionnement en faveur d'une dissociation marquée des compétences. D'après Anne Lacaton, il est essentiel qu'un projet d'architecture reconnaisse aux habitants le statut de personnes compétentes. Aborder la question de la relation architecte-habitant à partir de la notion de compétences, permettrait de clarifier ce qu'elle identifie comme étant les ambiguïtés de la participation. Selon elle, afin d'éviter les risques d'amoindrissement mutuel des compétences, il conviendrait de :

« Sortir de l'ambiguïté du terme de la participation. La participation c'est à un moment donné questionner gentiment des gens, s'ils veulent ou pas telle ou telle chose. Alors que la vraie question est de reconnaître un statut d'habitant. C'est une forme de compétence, l'habitant vient dans le processus non pas pour être écouté gentiment, même avec les meilleures intentions, simplement pour qu'il ait sa place pour qu'il investisse l'espace pour le développer. (...) Et puis dans beaucoup de situations, les habitants sont devenus compétents sur le plan législatif notamment dans les cas où la démolition de leur immeuble est programmée ».¹

L'identification des savoirs de l'autre, c'est-à-dire pour l'architecte le discernement des savoirs habitants, permettrait la possibilité à chacun d'investir le meilleur de son énergie. La prise en considération d'un statut d'habitant conduit l'architecte à donner de la place à l'habitant comme détenteur d'un savoir d'habiter. Pour Jean-Philippe Vassal, le dissensus entre les compétences des architectes et celles des habitants est essentiel :

« Il faut bien faire la part des choses entre ce que les habitants pourront faire bien mieux que nous ne saurions faire à leur place, et précisément ce que nous pouvons faire parce qu'eux ne le peuvent pas. Cette partition des choses nous permet de pousser les capacités plus loin. Il y a tout un tas de choses que nous ne devrions pas faire pour les gens, car ils le font mieux que nous. Ce que nous

¹ <https://communautes-biennale.fr/project/observer-transformer/>

*avons à faire, c'est essayer de proposer la liberté maximum et s'arrêter de réfléchir à ce qu'il faudrait faire parce que les habitants le feront mieux ».*¹

Cet extrait indique que les effets du dissensus entre les compétences des architectes et ceux des habitants seraient plus significatifs que les effets d'une solution littérale qu'un architecte pourrait apporter à des besoins formulés par un habitant. On pourrait penser que ce qui est appelé le *design by choice*, consisterait pour un architecte à déployer une certaine compétence de réponse comptable à des besoins, comme s'il fallait prendre la place de l'habitant. Par exemple, cela supposerait que l'architecte spécifie sur mesure avec l'habitant toutes les fonctions d'un logement et qu'éventuellement l'architecte dimensionne et partitionne selon un programme fonctionnaliste qu'un habitant pourrait formuler. L'architecte Jean-Philippe Vassal pense que les compétences des architectes sont ailleurs. Les compétences de l'architecte sont alors dans la faculté de s'attacher à concevoir l'espace le plus favorable à l'expression du savoir habiter, c'est-à-dire l'espace le moins contraignant pour l'exercice du savoir habiter : soit l'espace le plus ouvert. La véritable compétence des architectes ne consiste pas dans la résolution de problèmes techniques qu'un habitant pourrait formuler via des procédures participatives, mais de savoir dit-il « toucher aux rêves plutôt que de répondre à des besoins ». Il s'agit alors de la faculté de résoudre un problème non pas littéralement, mais par un décentrement :

*« Il faut sortir de la complexité des situations, pour ouvrir les perspectives, non pas rêver à la place des habitants, mais permettre à ce que ces rêves puissent arriver. ».*²

C'est ainsi qu'il explique comment a pu être conçue la Maison Latapie à Floirac, dans laquelle un espace important et non déterminé a été intégré à la maison. Cette clarification des compétences de chacun rappelle la distinction que fait Herman Hertzberger entre la « structure-compétence » conçue par l'architecte et le « remplissage-performance » de l'habitant. Ainsi pour Anne Lacaton et Jean-

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

Philippe Vassal, la dialogique entre les savoirs des architectes et ceux des habitants aboutit plus efficacement aux objectifs énoncés de participation que dans des démarches dites de co-conception d'un projet. La dialogique permet de ne pas entraver la pleine expression des savoirs de l'autre, de ne pas réduire son entièreté, et de ne pas lisser son expertise. Cette conception de l'altérité part du principe d'une égalité de performances hétérogènes et non de l'idée d'une synthèse des savoirs. Cette double activité qui consiste à dissocier les compétences et à associer l'hétérogénéité des savoirs ouvre un espace dialogique où chacun peut déployer ses aptitudes.

La dialogique des savoirs

Dans leur ouvrage *Agir dans un monde incertain, Essai sur la démocratie technique*¹, les sociologues français Yannick Barthe, Michel Callon et Pierre Lascoumes, refusent l'opposition traditionnelle entre spécialistes et profanes. Les auteurs se réjouissent de l'émergence de ces nouvelles formes de contestations collectives dans l'espace public, qu'ils appellent « démocratie dialogique », ou « démocratie technique », en particulier dans des domaines tels que la santé et l'environnement. Les auteurs opposent « démocratie délégative » qu'ils critiquent et « démocratie dialogique » qu'ils encouragent. La première, fondée sur la représentation, est un régime dans lequel est déléguée à des spécialistes la tâche de produire un savoir robuste allant avec la prise de décision. Elle repose sur des grandes dichotomies discutables comme le savoir et le politique, l'expertise et le profane, la nature et la culture. Selon les auteurs, ces dissociations ne tiennent plus, et les modes d'organisation des prises de décisions sont devenus critiquables. La seconde, la « démocratie dialogique » ou « démocratie technique » contient la possibilité d'émergence de nouveaux publics impliqués dans la connaissance de questions techniques, critiquant par exemple des projets d'installation de centrale nucléaire. Les auteurs voient notamment avec le développement de ce qu'ils appellent des « forums hybrides », l'émergence d'espaces « ouverts où des groupes

¹ Michel CALLON, Pierre LASCOUMES et Yannick BARTHE, *Agir dans un monde incertain*, Paris, Éditions Points, 2014.

peuvent se mobiliser pour débattre des choix techniques qui engagent le collectif ». Constitués de porte-paroles hétérogènes, ces espaces fonctionnent en contre-expertise. Ils peuvent donner lieu à la possibilité d'innovations procédurales, c'est-à-dire à la naissance de nouveaux dispositifs par lesquels les publics émergents recomposent le savoir et les décisions collectives. La démocratie dialogique vise la collaboration créatrice entre ce qu'ils appellent la recherche de laboratoire et la recherche en plein air, organisant une coopération entre ce qui est habituellement considéré comme spécialiste et profane. La démocratie dialogique recherche ce qu'ils appellent une « justice procédurale », c'est-à-dire un système capable de se renouveler pragmatiquement pour que les mesures prises soient équitables. La caractéristique de la démocratie dialogique réside en particulier dans la possibilité de :

« construction d'un espace public qui permette aux voix dissidentes d'être audibles et aux identités émergentes d'être perceptibles. »¹.

Remettant aussi en cause l'opposition actif-passif, ils clarifient l'ambiguïté des attentes sur la participation des citoyens dans la démocratie dialogique :

« Dans la démocratie dialogique, l'essentiel, pour les citoyens ordinaires et pour les profanes n'est pas de participer, mais de peser, d'intervenir »².

Affirmant s'inscrire en référence à John Dewey, ces auteurs voient dans la démocratie dialogique une dynamique créative et ouverte, où la réinvention de l'action est possible. En particulier, l'émergence d'une multitude de publics, qui à partir d'enquêtes peuvent reformuler les problèmes. La notion de forum hybride pourrait éclairer certaines tentatives d'architectes à la conception et l'organisation de lieux qui explorent les processus collectifs de construction de communs, que le sociologue français Pascal Nicolas-de-Strat³ dénomme « lieux en recherche ». Pour définir et qualifier ces lieux spécifiques, il part de la notion d'« espace public oppositionnel »⁴ qui désigne des lieux en fabrication de contre-modèle, tel que des

¹ *Ibid.* p. 409

² *Ibid.* p.409.

³ Pascal NICOLAS-LE STRAT, « Des lieux en recherche », *loc. cit.*

⁴ Oskar NEGHT, *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot & Rivages, 2007.

lieux occupés, ou à défendre, ou des lieux autogérés. Ces lieux s'inscrivent en opposition par rapport aux modèles dominants et contribuent à la construction de nouveaux scénarios :

« Les acteurs de ces véritables lieux-en-recherche sont pleinement des chercheur.euses, des chercheur.euses hybrides qui entremêlent la recherche à la vie et instaurent des moments de recherches au cœur de leur activité. Il s'agit de chercheur.euses de plein vent et de grand air. » et ajoute « Ils font de la recherche dès lors que celle-ci a du sens pour leur projet et contribue à sa réalisation ».¹

Le sociologue voit dans ces dynamiques une tentative de fabrication hors les murs d'« équipement démocratique » où existe la possibilité d'une mise à l'épreuve réciproque des savoirs : savoirs d'expérience, savoirs spécialisés, savoirs de recherche, savoirs militants. Selon l'auteur, la fiabilité d'un savoir provient du fait qu'il puisse être réfuté, et donc si les savoirs s'éprouvent avec tension, ils peuvent ainsi être vérifiés :

« Chaque savoir parvenant alors à formuler plus clairement, à être mieux reconnu, à enrichir son langage, à devenir plus conscient de ses possibles potentialités ».²

Par l'expression « pratiques de la réciprocité », le sociologue désigne les mises à l'épreuve du savoir réciproque. Ce processus intègre au savoir un mode de réfutation. Le fait que les connaissances puissent se trouver réfutées assure une certaine pertinence à la production des savoirs. Au-delà de la question de la transparence, le savoir « éprouvé » devient plus efficace. Cette perspective de la réciprocité des savoirs conduit à penser que l'expertise d'un architecte pourrait être d'œuvrer à créer les dispositifs spatiaux qui mettent en place les conditions d'existence d'une conflictualité positive.

¹ Pascal NICOLAS-LE STRAT, « Des lieux en recherche », *loc. cit.* p.55

² *Ibid.* p. 61

Interpréter – traduire

Dans son ouvrage *Le maître ignorant*, Jacques Rancière¹ restitue une expérience pédagogique singulière, celle du pédagogue français du début du XIX^{ème} siècle, Joseph Jacotot, qui suite à une série de hasards s'est retrouvé à devoir enseigner à Louvain sans connaître la langue flamande. Le philosophe voit dans cette expérience un enseignement sur la pédagogie elle-même : l'apprentissage des étudiants se fait dans un rapport d'horizontalité entre maître et élève dans un exercice mutuel où chacun peut faire son interprétation du savoir de l'autre. Selon ce point de vue, le pouvoir du spectateur et d'un artiste, d'un étudiant et d'un maître, d'un habitant et d'un architecte, n'est pas de mettre fin à une prétendue passivité des uns et activité des autres mais c'est :

« le pouvoir qu'a chacun ou chacune de traduire à sa manière ce qu'il ou elle perçoit, de le lier à l'aventure intellectuelle singulière qui les rend semblables à tout autre pour autant que cette aventure ne ressemble à aucune autre ». ²

Les notions de traduction et d'interprétation occupent une place centrale dans les réflexions de Rancière sur l'émancipation. Traduire et interpréter ne peuvent qu'avoir lieu dans l'espace dégagé entre les compétences de chacun, et cet espace entre ce que l'on sait et ce que l'on apprend de l'autre. Dans le domaine de l'architecture, ces notions peuvent trouver une utilité dans des projets attachés à l'horizontalité des rapports entre habitants et architectes. Cela peut se jouer dans une reconnaissance mutuelle entre d'un côté la faculté d'un habitant à interpréter le savoir d'un architecte, et de l'autre, la capacité d'un architecte à interpréter le savoir d'un habitant. Depuis le point de vue de l'architecte, l'exercice pourrait consister, par exemple, à décrire et traduire les savoirs de transformations informelles. Grâce à certains outils dont il dispose, en particulier des outils graphiques, il lui devient alors possible de chercher à représenter sa traduction des savoirs habitants. Il y aurait dans cette optique, un travail traductif qui peut être destiné à déchiffrer et représenter ce que l'architecte perçoit des besoins et des savoirs. Le concepteur

¹ Jacques RANCIÈRE, *Le maître ignorant*, Paris, Fayard, 1987.

² Jacques RANCIÈRE, *Le spectateur émancipé*, op. cit. p.23

pourra utiliser les outils traditionnels de représentation à cette fin de traduction, et possiblement les employer dans ce but, quitte à devoir se créer les outils spécifiques manquants. Il est possible d'éclairer l'enjeu de traduction qui est ici posé avec une démarche singulière d'écriture appelée en linguistique la « traduction hétérolingue »¹. Utilisée en particulier dans l'écriture postcoloniale², la forme littéraire présente dans le texte hétérolingue met en relation des idiomes de langues différentes. Elle est caractéristique d'un travail d'écriture qui, en produisant des interférences entre des syntaxes, opère un détournement des normes de l'ancienne langue coloniale. Si l'on en croit la linguiste Myriam Suchet, l'écriture hétérolingue est une « traduction d'un genre particulier qui ne transpose pas une langue A dans une langue B : elle procède de telle sorte que B donne à entendre A »³. Cette entreprise pragmatique de mise en tension des langues nécessite des formes poétiques qui ne situent plus la traduction « comme un passage, transfert ou *transport*, mais comme *rapport* »⁴. Par une opération de ré-énonciation, le traducteur n'est plus un passeur, mais devient un « porte-parole ». L'écrivaine nigériane féministe contemporaine, Chimamanda Ngozi Adichie⁵, souligne dans une perspective décoloniale le danger de l'histoire unique, à l'échelle d'une personne ou à l'échelle d'un pays. Selon elle, l'unicité du discours conduit à la reproduction de stéréotypes et la dépossession de l'existence historique des personnes dont les dominants font l'histoire. En tant qu'écrivaine nigériane, elle s'attache à construire d'autres histoires sur son pays avec un regard contemporain et féministe. Ne focalisant pas sur l'adversité, ses récits présentent des personnages complexes et nuancés cherchant des espaces de liberté, résolument ancrés dans la réalité nigériane contemporaine. Via la narration, elle transcende les oppositions binaires et s'empare ainsi d'un pouvoir de construction politique dont son pays a été historiquement spolié. Le recours au procédé hétérolingue est une constante dans

¹ Myriam SUCHET, *L'Imaginaire hétérolingue*, Paris, Garnier, 2014. p.149-150

² Maria TYMOCZKO, « Post-colonial writing and literary translation », dans *Post-colonial translation: Theory and practice*, New York, Routledge, 2012, p. 19-40.

³ Myriam SUCHET, « L'écriture hétérolingue en Afrique postcoloniale : une poétique de la traduction », *Études littéraires africaines*, n° 24, 2007, p. 35-42.

⁴ Myriam SUCHET, *L'Imaginaire hétérolingue*, op. cit. p.32

⁵ Chimamanda Ngozi ADICHIE, *Nous sommes tous des féministes. Le danger de l'histoire unique*, Paris, Gallimard, 2020.

ses ouvrages¹. En reformulant la logique hétérolingue pour le domaine du travail traductif de l'architecte, il s'agirait non pas de transposer la langue A (habitant) dans une langue B (équipe de projet avec maître d'ouvrage), mais de faire en sorte que la langue B fasse entendre la langue A, et que cette opération puisse ensuite ouvrir d'autres espaces d'interprétations inversés. Par exemple, il faut envisager que les habitants, eux aussi traducteurs, interprètent à leur tour les traductions des architectes. Dans le cas du projet de Beutre, envisager d'autres descriptions que les versions misérabilistes pourra peut-être contribuer à complexifier le regard. Les architectes pourraient s'attacher à restituer et interpréter la multiplicité des récits existants via la constitution d'un langage représentationnel spécifique.

Non-composition et libre usage

Dans son ouvrage *Composition non-composition*², l'architecte et historien Jacques Lucan, présente une analyse de l'histoire des théories de l'architecture c'est-à-dire de l'évolution de la manière de concevoir un projet. Il révèle qu'à mesure qu'on entre en occident dans le XXème siècle, le processus de conception devient non-compositionnel. Ce changement de paradigme de conception architecturale est décrit comme le passage de ce qu'il appelle « l'ordre fermé » à l'« ordre ouvert ». Le processus de conception architecturale consiste moins à composer des bâtiments en hiérarchisant des pièces closes, qu'à tendre vers la conception de dispositifs non compositionnels non hiérarchiques, comme la grille ou le processus de règles qui développent automatiquement les espaces.

La notion de libre usage est historiquement rattachée aux principes du mouvement moderne³. Face à un contexte où les logements construits sont de plus en plus contraints par un système normatif, elle est mobilisée aujourd'hui par certains architectes qui travaillent à la conception d'espaces dans le but d'augmenter les possibilités à un habitant à prendre place dans son logement.

¹ Chimamanda Ngozi ADICHIE, *Dear Ijeawele, or A Feminist Manifesto in Fifteen Suggestions*, New York, Alfred A. Knopf, 2017.

² Jacques LUCAN, *Composition, non-composition : architecture et théories, XIXe-XXe siècles*, Lausanne, PPUR, 2009.

³ *Ibid.*

S'inscrivant en filiation avec le cadre théorique de l'expérience de Dewey appliquée à l'habitat, il convient d'amener l'architecte à s'interroger sur les conditions spatiales qui peuvent empêcher ou favoriser l'expérience des habitants. Pour Zask, les deux conditions environnementales favorables à l'expérience sont : une certaine plasticité des milieux et le libre usage¹. Le premier paramètre est que le milieu doit offrir en lui-même la possibilité d'être, dans une certaine mesure, réorganisé. Le second est qu'il existe pour un individu un libre engagement à faire usage de cet espace. Dans cette perspective, travailler sur la liberté d'usage signifie pour un architecte de tâcher de concevoir des espaces où un habitant puisse s'approprier les lieux. Il lui faudrait alors œuvrer à mettre en place les conditions d'apparition de l'expérience du libre usage dans les architectures des logements.

Indétermination

Le philosophe de l'évolution des techniques, Gilbert Simondon propose une distinction typologique entre un objet technique fermé et un objet technique ouvert. Le premier type désigne les machines fermées qui, parce qu'elles sont conçues en tant qu'automates, dépossèdent l'utilisateur d'une possible prise en main. Dans leur évolution, elles se verront rapidement frappées d'obsolescence. Le second type concerne les machines ouvertes, dont la technique est facilement prise en main par son utilisateur, elle peut au fil de son évolution être réparée, voire améliorée. Elle est en capacité d'intégrer ce que Simondon appelle le « milieu associé ». Il poussera des développements sur les systèmes techniques ouverts avec le fameux exemple de la « turbine Guimbal »². À l'opposé de la machine fermée, Simondon voit la machine ouverte comme étant douée d'un degré de haute technicité sans être surtechnicisée. Dans cet extrait, il précise que les rapports engagés entre les humains et les machines, soit dépossédés soit émancipés, varient selon que le degré de prédétermination ou d'indétermination des systèmes techniques :

¹ Joelle ZASK, *Écologie et démocratie*, Paris, Premier Parallèle, 2022. p.75-83

² Gilbert SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 2012. p. 54-55

« Les idolâtres de la machine présentent en général, le degré de perfection d'une machine comme proportionnel au degré d'automatisme. Or une machine purement automatique, complètement fermée sur elle-même dans un fonctionnement prédéterminé ne pourrait donner que des résultats sommaires. La machine qui est douée d'une haute technicité est une machine ouverte. Et l'ensemble des machines ouvertes suppose l'homme comme organisateur permanent, comme interprète vivant des machines les unes par rapport aux autres »¹

Alors que la machine fermée a un caractère prédéterminé, la machine ouverte a un caractère indéterminé. Si l'on emprunte le vocable des figures de Simondon, il est alors possible de faire l'observation que l'automate est à l'architecture domotique ce que la turbine Guimbal est à l'architecture indéterminée. D'un côté l'architecture domotique ou dite intelligente prive l'habitant avec des systèmes automatisés d'un usage à soi de son logement et de toute capacité d'action sur son environnement. De l'autre, en organisant des systèmes techniques faciles à prendre en main, l'architecture permet à l'utilisateur de garder la main sur son habitat.

Apparue en architecture dans les années 1920 et surtout développé à partir des années 1960, la notion d'indétermination connaît une actualité récente² face à une nouvelle demande sociale d'actualisation et d'adaptabilité des logements. L'indétermination programmatique des espaces, qui consiste dans un projet d'architecture, à ne pas délimiter un espace pour lui associer une fonction déterminée, correspond à une certaine catégorie d'espace théorisée par le mouvement moderne en occident avec le « plan libre ». Issue de l'école du Bauhaus³, l'apparition du plan libre correspond à un tournant paradigmatique majeur. Le plan libre est un mode de conception d'espaces ouverts sur l'extérieur libéré des contraintes anciennes des murs porteurs obligeant au volume clos. L'apparition historique de ce tournant conceptuel est corrélée aux avancées techniques et l'apparition de nouveaux matériaux (béton armé, acier, murs rideaux). La

¹ *Ibid.*

² Xavier VAN ROOYEN, *Architecture indéterminée : Architectures et théories de l'indétermination depuis les années 1960*, Thèse de doctorat, Université de Liège, 2021.

³ Magdalena DROSTE et Marie-Anne TRÉMEAU-BÖHM, *Bauhaus : 1919-1933*, Köln, Taschen, 1998.

conception a pu, grâce à ces évolutions, être élaborée à partir du détachement d'une structure porteuse du bâtiment (généralement une trame régulière d'ossature poteaux-poutres et planchers) et des partitions intérieures, ainsi que de son enveloppe. Ludwig Mies Van Der Rohe, architecte germano-américain, est une figure historique de référence du mouvement moderne. Toute son œuvre s'attache à la conception de ce qu'il a appelé des « structures claires ». Reposant sur un souci d'économie de conception, la recherche de simplicité est un travail assidu situé à l'opposé du simplisme. En effet, la recherche poussée de lisibilité des espaces associée à un souci de compacité des éléments techniques et à l'ouverture de l'architecture vers le paysage est une démarche complexe. Dans cet objectif, tout ce qui peut être enlevé dans un plan (les séparatifs, les couloirs, les recoins) sans que cela ne porte préjudice au fonctionnement ou à la stabilité devrait être enlevé. Mies Van der Rohe est connu pour l'efficacité de ses plans de logements, quelle que soit la forme architecturale des édifices, qu'il s'agisse de tours, immeubles de moyenne dimension ou de logements en bande. Il conçoit une architecture où sont finement étudiés l'optimisation des accès, les qualités d'orientation, l'efficacité des circulations et des distributions, le bénéfice maximum de la lumière naturelle et des vues¹. La conception repose sur le principe d'économie de matière. L'intérêt principal du plan libre selon Mies Van Der Rohe est qu'il ouvre des possibilités d'usages. Dans cette optique, le but du plan libre serait d'organiser un plan pour qu'il soit libre, c'est-à-dire qu'il permette tous les choix d'usages possibles. Au sujet de son projet du Crown Hall, à Chicago, achevé en 1956, il affirme :

« un grand espace où tout est possible (...) Nous ne savons pas si les gens l'utiliseront comme nous l'avons souhaité. D'abord, les fonctions ne sont pas claires ; ensuite, elles ne sont pas constantes – elles changent plus vite qu'avant. »²

Cette recherche de simplicité structurelle pour favoriser le libre usage est contenue dans le mot d'ordre « less is more » historiquement associé à Mies Van Der

¹ Danielle AUBERT, Lana CAVAR et Natasha CHANDANI, *Thanks for the View, Mr. Mies: Lafayette Park, Detroit*, New York, Distributed Art Publishers, 2020.

² Jean-Louis COHEN, *Ludwig Mies van der Rohe*, Basel, Birkhäuser, 2011.

Rohe. Cette expression signifie que moins l'espace est contraint, plus il permet d'être utilisé dans des formes différentes. Le minimum de détermination de l'espace permet de libérer la multiplicité et l'intensité des usages. La conception opère une déconnexion entre forme et fonction : la structure physique des espaces n'est plus affectée à un programme délimité par un cloisonnement, mais devient indéterminée. Inspiré des sciences de l'information, l'architecte et ingénieur Daniel Estevez propose d'interpréter cette déconnexion par un modèle interprétatif dialectique entre la forme *hardware* et l'usage *software*¹. Le hardware – structure physique – n'exerce pas de contrainte sur le software – la structure logique – de l'architecture. Dans cette interprétation, l'espace contemporain n'est pas neutre ou indifférencié, comme le souligne ainsi le théoricien :

« l'espace contemporain est l'espace des lieux potentiels. Ceux-ci débordent les modèles statiques. Immérgé dans un tel espace narratif, tout dispositif concret semble pouvoir être transfiguré par l'usage, perverti par l'action quotidienne. Il est instable. »²

L'espace indéterminé du fait d'une déconnexion complète entre la forme et la fonction est un espace des potentiels, il peut être chargé ou saturé par les usages (réseau, flux, narrativité).

Surdimensionnement

De nombreux concepteurs, comme Yona Friedman avec le principe de la *ville spatiale*³, Cedric Price dans le projet du *Fun Palace*⁴, Frei Otto et la recherche de structures optimales⁵, ou encore le groupe Archigram⁶, se sont intéressés à la liberté d'usage. Parmi les contemporains, se distinguent en particulier les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, Druot et Hutin avec le principe de surdimensionnement des espaces. Face au contexte de la normalisation du

¹ Daniel ESTEVEZ, *Aéroports, représentations et expérimentations en architecture*, Paris, L'Harmattan, 2012. p.77-78

² *Ibid.* p.84

³ Yona FRIEDMAN et Manuel ORAZI, *Yona Friedman : the dilution of architecture*, Zurich, Park Books, 2015.

⁴ Cedric PRICE, « Fun Palace Project », *Architectural Review*, vol. 137, n° 815, 1965, p. 74-75.

⁵ Frei OTTO et Ludwig GLAESER, *The Work of Frei Otto*, New York, Museum of Modern Art, 1972.

⁶ Simon SADLER, *Archigram : architecture without architecture*, Cambridge, MIT Press, 2005.

rétrécissement des surfaces, ces architectes construisent un positionnement critique. Leur constat est qu'un espace dimensionné selon les standards de surface de l'époque contraint la liberté d'usage quand bien même cet espace serait indéterminé. La dimension de l'espace disponible est une condition importante à l'appropriation des habitants. Quand ils répondent à une commande, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal visent généralement l'objectif de doubler la surface attendue par le commanditaire. Anne Lacaton, dans une conférence à 17^{ème} biennale d'architecture de Venise affirme :

*« la liberté dont on parle qui peut être donnée à tout habitant passe par le fait d'éviter les surfaces standards et un surdimensionnement. C'est dans l'espace supplémentaire que la marge de liberté et l'appropriation va se réaliser. (...) »
L'espace supplémentaire n'est pas programmé, il n'a pas de fonction définie. C'est là où la liberté peut être donnée. C'est aussi vrai pour un logement ou pour une école. Si on arrive à doubler l'espace c'est peut-être la bonne dimension. C'est pas une règle mais ça s'évalue à chaque situation. »¹*

Dans cette perspective, l'architecture n'est donc pas un travail de composition mais un savoir de structuration d'un volume maximum. Frédéric Druot ajoute :

« On ne livre pas de l'architecture mais de la capacité à habiter. »

Cette formulation spécifie que l'objectif du travail ne consisterait pas en la réalisation d'un bâtiment au sens habituellement entendu par la discipline, à savoir un édifice aux fonctions déterminées et définitives. L'objectif consisterait plutôt à œuvrer à la création d'espaces les plus vastes possibles sans fonctionnalités attribuées à priori, de sorte que ces espaces libres soient disponibles pour que les habitants puissent y prendre part et prendre place². La notion de « maximum » est centrale chez ces architectes, non pas en ce qu'elle donne une limite quantitative mesurable (nombre de mètres carrés ajoutés), mais en tant qu'elle fonctionne comme un objectif puissant qui rehausse toujours davantage les ambitions de confort qu'un architecte puisse imaginer. Sachant que l'actualisation vers le

¹ <https://communautés-biennale.fr/project/observer-transformer/>

² Yankel FIJALKOW, « Du confort au bonheur d'habiter », dans *Sciences et Bonheur*, 18 septembre 2017, Url : <https://sciences-et-bonheur.org/2017/09/18/yankel-fijalkow-du-confort-au-bonheur-dhabiter/>.

maximum dépend des techniques d'une société, et qu'elle peut s'évaluer à partir de chaque situation, la notion de maximum reste un puissant outil d'imagination. Pour donner une illustration concrète de ce que peut être le surdimensionnement d'un logement actualisé, leur collaborateur Christophe Hutin prend pour exemple¹ le cas d'un habitant du projet de transformation des bâtiments G, H et I de la Cité du Grand Parc à Bordeaux. Pour ce projet, les extensions ajoutées à chaque logement en façade ont engendré un doublement de la surface des logements. Dans un appartement au dernier étage du bâtiment H, un habitant a souhaité réaliser une réparation mécanique sur sa moto Honda 125 dans son logement. Pour des raisons liées à la résolution d'un problème mécanique mais peut-être pour le plaisir des yeux, l'habitant a démonté le moteur et a réparti l'intégralité des pièces détachées sur le sol de sa chambre sans gêner en rien l'utilisation de la pièce. Cette anecdote permet de se rendre compte de l'efficience du surdimensionnement dans la génération d'effets inattendus sur l'usage d'un logement. Il est possible que l'espace mis à disposition des habitants soit toujours un support de projets personnels (projet de vie, expérimentation, décisions sur son futur) à ce titre, l'augmentation est peut-être un vecteur émancipateur dans le sens de l'augmentation potentielle de l'autonomie habitante.

Inachèvement

Le *non-finito*, locution italienne signifiant « non terminé », est érigé en principe esthétique dès la Renaissance avec Michel-Ange. En sculpture, le *non-finito* consiste en une certaine pratique qui laisse volontairement ou involontairement une œuvre d'art inachevée ou incomplète. Cette pratique sera positivement reconsidérée au XIX^{ème} siècle comme projet esthétique et en particulier consacrée par la sculptrice française Camille Claudel. Le *non-finito* est à cette époque réceptionné dans une interprétation qui construit la notion de la forme ouverte. Engendrant de nouvelles formes artistiques, l'inachèvement est compris comme pouvant stimuler l'imagination du spectateur et générer un processus créatif au-delà de la main de

¹ <https://communautes-biennale.fr/project/observer-transformer/>

l'artiste. Dans cette continuité, le réalisateur iranien Abbas Kiarostami est connu pour ses films qui, volontairement lacunaires, entretiennent la curiosité du spectateur. Interrogé par un critique de cinéma sur la fin de son film *Le vent nous emportera*, Kiarostami répond :

« Des spectateurs me demandent : " Pourquoi dans le film, ne dites-vous pas ce qui arrive au personnage ? " À mon tour, je leur retourne la question : " Que pensez-vous personnellement du personnage ? " (...) de manière à ce que les spectateurs puissent les [compléter les films inachevés] et y apporter leur propre imaginaire. Serait-ce ici une manière de convoquer un éphémère interprétatif? »¹

Dans cette perspective, l'inachèvement est une condition pour que le spectateur ait une attitude active. Recourant à ce récit de l'inachèvement d'une œuvre, l'architecte Patrick Bouchain inscrit sa pratique architecturale dans une histoire ancienne. Dans son ouvrage *Construire autrement*, il défend sa pratique comme étant fondée sur des valeurs d'altérité². L'interprétation selon laquelle l'inachèvement d'une œuvre est un moyen d'ouvrir la possibilité d'accueillir celui qui la regarde, constitue une référence pour son travail et pour ceux qui s'inscrivent dans sa continuité³. Selon lui, l'inachèvement d'une architecture permet à l'autre – l'habitant, l'usager – d'y entrer. Ce positionnement particulier s'inscrit dans une époque marquée par un double phénomène. D'abord, l'inachèvement en architecture est habituellement associé à un manquement professionnel, comme en témoigne la « garantie de parfait achèvement » qui oblige un entrepreneur pendant un an après la réception d'un chantier de réparer tous les désordres signalés par le client. Ensuite, la surenchère normative à laquelle la construction est soumise, en particulier pour des programmes de logements, conduit à livrer des bâtiments toujours plus perfectionnés et technicisés. Le paradoxe soulevé par Bouchain est que, alors que l'architecte est de plus en plus attendu pour parachever ses

¹ Abbas KIAROSTAMI, *Abbas Kiarostami : textes, entretiens, filmographie complète*, Paris, Cahiers du cinéma, 2008. p 78-79. Cité dans Julien MILLY, « Abbas Kiarostami ou l'épreuve de la finitude », *Frontières*, n° 19, 2007, p. 47-52.

² Patrick BOUCHAIN, *Construire autrement*, Arles, Actes Sud, 2006.

³ Luc GWIAZDZINSKI et al., *Lieux Infinis : construire des bâtiments ou des lieux ?*, Paris, Editions B42, 2018.

constructions, l'achèvement d'une architecture empêcherait la possibilité pour un habitant de s'y projeter. D'autres architectes, sans mobiliser directement la notion du *non-finito*, perçoivent aussi dans l'achèvement d'une architecture une perspective morose sur un plan ontologique. Comme peut en témoigner cette phrase, devenue célèbre, de l'architecte et artiste François Seigneur : « *Pour ne pas mourir, je ne finirai pas ma maison, alors pourquoi finir celle des autres ?* », titre de son exposition à l'Institut Français d'Architecture en 1999. Chez les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, l'inachèvement correspond à une stratégie d'économie de projet visant à offrir le plus d'espace possible. Dans leurs projets de logements, mais aussi dans des projets comprenant d'autres programmes, ils choisissent de ne pas poser de faux plafond, de réaliser des finitions de dallage en béton ciré, de ne pas réaliser d'épaisseur superflue en doublage, d'effectuer le moins possible de travaux de peinture. L'économie des prestations permet d'être réinjectée dans un budget destiné à agrandir l'espace disponible, à savoir le dimensionnement structurel libérant le plus de surface de plancher. Au même coût de construction, pour un budget donné, l'architecture offre des espaces dont la surface peut être doublée en restant brute de finition. Le cas typique de cette stratégie est la rénovation du Palais de Tokyo livré en 2014. Le projet a concentré les efforts financiers vers l'objectif de libérer de l'espace disponible dédié aux programmes d'exposition. Il a consisté en des interventions ponctuelles, escaliers ou verrières, permettant de faciliter l'usage du bâtiment. D'autres architectes considèrent que l'inachèvement des architectures est une solution pour produire une offre de logements à moindre coût à destination d'habitants qui par l'autoconstruction pourront subvenir à l'achèvement de la construction. Lauréat du Pritzker Price en 2016, l'architecte chilien Alejandro Aravena, construit avec ses projets de « half of a home » son programme « Elemental », un discours d'architecture engagée dans la question sociale. Ses bâtiments donneront lieu à des avis controversés entre ceux qui critiquent un traitement défavorable des habitants de quartiers populaires et ceux qui y voient l'avenir d'un rapport renouvelé entre les architectes et les habitants. L'inachèvement des architectures porte dans cette perspective une ambivalence, pouvant aussi bien incarner des possibilités de progrès sociaux d'accès au logement, qu'incarner les formes de nouveaux modes de

management que décrivent les sociologues Luc Boltanski et Ève Chiapello comme caractéristiques d'un « nouvel esprit du capitalisme »¹. Dans une perspective de réflexion critique, si la notion de l'inachèvement en architecture présente un intérêt concernant les possibilités d'usage, elle est sans doute insatisfaisante, pour le moins une condition insuffisante, dans des contextes d'injustices sociales.

1.1.3 Égalité – Reconnaissance : l'apport de Nancy Fraser dans l'imaginaire de la transformation

Le maximum pour chaque logement

La notion de « maximum » désigne le plus haut degré qu'une chose peut atteindre. Elle est concrète lorsqu'il s'agit de la valeur limite atteinte par une quantité variable, mais elle peut être abstraite à partir du moment où on prend conscience que la définition de cette limite est culturellement, géographiquement, et historiquement située. L'hypothèse est que cette notion, rarement mobilisée en architecture et encore moins pour du logement social, peut permettre non seulement de clarifier et dépasser des difficultés majeures soulevées par la question du standard, mais aussi constituer une réponse spécifique à la crise du logement. Le premier niveau de difficulté est dans l'inégal accès au logement. Garantir le droit au logement est un objectif reconnu par le législateur, il n'entraîne pas légalement une obligation de résultat, mais une obligation de moyens. Le standard sur lequel repose le droit d'égal accès au logement est défini comme la limite en dessous de laquelle le logement n'est plus considéré comme tel. Le minimum standard définit le point à partir duquel les personnes sont exclues du droit commun. L'histoire a pu montrer que les situations d'exclusion du logement progressent et s'aggravent depuis plusieurs dizaines d'années². Le deuxième niveau de difficulté porte sur le fait que le minimum standard pour une personne qui a pu faire valoir un droit au logement

¹ Luc BOLTANSKI et Ève CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

² Yankel FIJALKOW, « La « crise du logement » n'est pas (seulement) celle qu'on croit », *Métropolitiques*, 2013, Url : <https://metropolitiques.eu/La-crise-du-logement-n-est-pas.html>.

n'est pas un acquis sécurisé. Le logement indigne et insalubre progresse dans le logement social. Le standard minimum s'avère donc, pour ceux qui l'auraient atteint, incertain. Le troisième niveau de difficulté pourrait être présenté à partir d'un exemple. La surface habitable minimum d'une chambre est de 9m², elle détermine directement la position du lit, des rangements, du bureau, de la table de chevet. Le minimum standard n'est plus seulement ce simple point de bascule socialement acceptable, il limite l'usage d'un logement. S'il a évolué positivement au cours du XX^{ème} siècle même si des rapports récents montrent un recul¹, le standard minimum de l'égalité d'accès au logement n'est pas systématiquement garanti et constitue une contrainte limitante pour habiter.

Face à la dégradation objective du logement et à des systèmes décisionnels sous pression, certains architectes choisissent de situer leurs objectifs littéralement à l'opposé de la notion du minimum standard. Simplement formulé par Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal : « L'architecture ne doit pas se contenter du minimum, mais donner le maximum »². Ce point de vue modifie considérablement la perception culturelle du standard acceptable. Ils développent le vocable du « luxe », de la « villa », en décrivant des caractères simples comme le fait qu'un logement puisse disposer d'un espace extérieur, de lumière et de ventilation naturelle, qu'il soit possible d'y circuler facilement, d'entrer par une porte et sortir par une autre. Ils se réfèrent au Case Study House Program³ (CSHP), un programme de construction d'habitat économique offrant des qualités associées au luxe moderne, lancé par John Entenza, entre 1945 et 1966 aux États-Unis. Affirmant viser le « luxe pour tous »⁴, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal travaillent à rehausser les standards (surdimensionnement des surfaces, traitement des vues, qualité bioclimatique, indétermination programmatique, attribution d'espace extérieur, entrée de lumière

¹ Le rapport de Pierre-René Lemas sur la qualité des logements sociaux de septembre 2019 ; Le rapport de François Leclercq et Laurent Girometti de septembre 2021.

² Jean-Louis VIOLEAU, « Lacaton et Vassal, Saint-Nazaire, des logements hors normes », *AMC*, n° 213, 2012, p. 14-17.

³ Elizabeth A. T. SMITH et al., *Case study houses : the complete CSH program, 1945-1966*, Köln, Taschen, 2021.

⁴ Jean-Philippe VASSAL, « Habiter, plaisir et luxe pour tous », dans *Strasbourg, École d'architecture*, 2016, Url : <https://www.strasbourg.archi.fr/node/386>.

maximale) de l'architecture contemporaine du logement social de façon à traiter à égalité un logement social et un logement qui serait non-social.

Dé-standardiser l'intervention

Ainsi est posé le cadre de référence de l'objectif de nivellement par le haut des standards de l'architecture des logements. Dans un quartier d'habitat social par exemple, les situations existantes peuvent être hétérogènes. C'est après avoir posé l'objectif du maximum et le constat l'hétérogénéité des situations que peut arriver la notion d'équité. Principe impliquant d'attribuer à chacun ce qui est dû, l'équité qui est une question cruciale en démocratie renvoie à la justice : les situations égales doivent être également traitées, mais les situations défavorisées doivent pouvoir bénéficier d'un traitement préférentiel. En tant que correctif facilitant les cas les plus défavorables, l'équité a une fonction de complément. Ainsi l'architecture de transformation consisterait en l'exercice d'une certaine pratique de régulation des situations d'injustice face à l'habitat en traitant chaque situation singulièrement vers un objectif qui vise à dépasser les standards, à savoir : une architecture structurée physiquement par des espaces ouverts, surdimensionnés, indéterminés, lumineux et donnant sur un espace extérieur. Il est possible de développer les modalités d'une intervention différenciée avec l'illustration du cas du projet de transformation de la cité de Beutre. Le projet se met un triple objectif : valoriser l'hétérogène, réduire les inégalités et actualiser les logements vers le maximum de confort. D'un côté, l'action sur l'hétérogène vise à valoriser de la diversité architecturale existante. Elle implique un souhait de ne pas lisser le caractère spécifié des maisons, et respecter les personnalisations des maisons effectuées par les habitants, donc de conserver le patrimoine construit par les habitants. De l'autre, l'action va chercher à réduire ce qui peut être appelé les inégalités architecturales entre les maisons visant un objectif pour chacune d'entre elles d'atteindre une qualité maximum de l'habitat telle que précédemment définie. L'intervention prévoit au cas par cas un traitement différencié des logements. En adaptant les interventions architecturales à la situation familiale, le projet agit en agent redistributif, visant à réduire les inégalités architecturales. Le projet prévoit de ne

pas réaliser les mêmes interventions sur une maison en parfait état et sur une maison insalubre. Dans le premier cas de figure, il s'agit de faire preuve de non-ingérence et dans le second cas de prévoir une intervention plus importante. Pour le premier cas, prenons l'exemple de la maison de la famille M. L'extrait qui suit est une description de nature biographique que la maison en question produit lors de l'enquête architecturale. Elle révèle un mode d'habiter spécifique à l'histoire de la famille :

« La maison en elle-même est aujourd'hui répartie en deux bâtiments. C'est une maison en deux maisons, avec au milieu un patio. La première maison, sur la rue, est la maison d'origine, elle date de 1969. La deuxième maison dans le jardin a été construite peu après l'emménagement de la famille M., par le père de la famille, maçon de métier, qui aurait été aujourd'hui arrière-grand-père s'il était encore vivant. La première maison est à la base un T3, même schéma fonctionnel que toutes les maisons de Beutre : deux chambres, salle de bains, toilettes, circulation, cuisine, séjour pour un total de 50m². Aujourd'hui la maison d'origine est utilisée pour la nuit, avec ses deux chambres, un dressing à la place de l'ancienne cuisine, et une grande salle d'eau, le séjour utilisé comme salle à manger avec une table familiale et une grande commode. Quand Monsieur M. est devenu trop âgé, sa première fille a qui il a transmis le goût des travaux, a réalisé elle-même la rénovation de la salle de bains. En tant qu'aide-soignante dans un EPHAD, elle a su optimiser l'agencement des pièces selon les attendus dit d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite : elle a fusionné l'ancienne salle de bains et les toilettes, remplacé l'ancienne baignoire sabot par une douche à l'italienne, créé une ouverture du séjour pour faciliter les circulations dans la maison. La maison est toujours parfaitement entretenue, les lambris sont vernis, les finitions de peinture en bon état. Derrière côté jardin, la deuxième maison, est utilisée pour la vie du jour de la famille, elle comprend un séjour avec une cheminée d'un côté et un poêle de l'autre, assez grand pour y avoir des canapés et une table pour déjeuner, une cuisine équipée et une arrière-cuisine pour les confitures et les conserves. Les fondations, la maçonnerie, la charpente, l'isolation, la couverture, la plomberie, l'électricité, les systèmes de gestion d'écoulement des eaux pluviales, les menuiseries, la cuisine, les finitions de sols et de murs : tout a été « autoconstruit ». Entre les deux maisons, des poutres en bois joignent les deux façades pour couvrir le patio avec un polycarbonate dont la chaleur est régulée

par des toiles d'ombrage, et agrémenté de plantes suspendues. Pour faire la terrasse du patio, une dalle a été coulée et recouverte par un calepinage décoré avec des carreaux de récupérations sur des chantiers, posé en mosaïque type « pierres du Lot ». L'ensemble des façades est enduit du même crépi gris bleu. La famille vit, circule, s'attable, déjeune, discute entre les deux maisons. Le patio est ouvert sur le jardin, que Madame M. de la première génération, (l'arrière-grand-mère), entretient. Elle vit aujourd'hui avec sa fille – la bricoleuse aide-soignante. Madame M. fait le jardin depuis qu'ils sont installés. Elle a fait du jardin l'univers de la maison. Ancienne pépiniériste, employée toute sa vie dans une pépinière à Mérignac à côté des pistes d'atterrissage de l'aéroport, elle applique tout son savoir-faire dans son potager, les combinaisons savantes d'une diversité de plantes, la rotation des cultures, et la décoration avec beaucoup de fleurs. Elle a ramené de la pépinière des rosiers dont deux ou trois pieds ont presque cinquante ans. Au fond du jardin, le puits qu'avait creusé à la main son mari quelques années après son arrivée, il y a cinquante ans, sert toujours pour arroser le jardin et laver sa terrasse. Une construction légère pour le stockage du bois fait le pourtour du jardin. Une construction légère pour le stockage du bois fait le pourtour du jardin. Située au X rue des étourneaux, la maison à l'entrée du quartier, Madame M. dit de sa maison qu'elle montre l'exemple. Le jardin est visible depuis l'extérieur par-dessus le muret qui l'entoure. On sort par un portillon en bois. Au dehors, un parterre avec des roses, et un vieil olivier du Portugal ».

Cette description observe que la maison de cette famille est suffisamment grande par rapport aux besoins d'occupation, elle est devenue unique grâce à l'action historique de ses habitants, elle présente de grandes qualités architecturales, la salle d'eau est conforme aux normes de confort. En accord avec la famille, le projet ne portera que sur le remplacement des anciennes menuiseries. Invoquant le droit à la tranquillité, il n'est pas paradoxal de penser que le maximum qu'un architecte puisse faire est d'éviter de nuire à l'existant en conservant l'architecture. Le second cas de figure peut être illustré par la maison de la famille A. L'extrait suivant décrit une situation de dégradation avancée et de sur-occupation :

« Située derrière la place centrale au sud, en pignon de bâtiment, la maison est à l'origine un type 2 de 40m². La famille A. qui y habite est composée d'un couple avec trois enfants, deux garçons en bas âge et une adolescente. Afin de

PARTIE 2 – CHAPITRE 1

pouvoir vivre à cinq personnes dans la maison, le père a construit en prolongement vers le jardin une extension adossée à la façade comprenant un espace pour le séjour et une chambre parentale. Tous les travaux ont été réalisés et financés par la famille en dépit de la situation de précarité économique vécue. Le séjour existant a été partitionné de façon à créer une chambre pour la jeune fille, cette chambre n'a pas de fenêtre sur l'extérieur. Les jeunes garçons dorment ensemble dans la chambre initiale sur rue. Avec ces autoconstructions, le T2 a été agrandi de façon à ce que la maison soit utilisée comme un T4. La salle de bains est d'origine, et malgré les travaux de remplacement de la douche et de finitions, son état technique est dégradé (équipements sanitaires vétustes, carrelage et faïence cloquées, peinture altérée). Le père de la famille présente un handicap et l'agencement de la salle de bains est inadapté. Le chauffe-eau est dysfonctionnel. Même s'ils ont été remplacés, les équipements de cuisine (évier, plans de travail et placards) sont vétustes et les revêtements de murs, de sols et de faux plafond sont dans un état de détérioration avancée. Les jardins sont luxuriants : côté rue le seuil d'entrée de la maison est agrémenté de plantes décoratives et potagères, à l'arrière le jardin présente une grande diversité de plantes et témoigne de compétences importantes en jardinage. Les clôtures du jardin de derrière ont été repoussées au fil des années de façon à agrandir l'espace approprié. l'espace Au-delà des délimitations proprement dites des clôtures autoconstruites (tôle métallique ondulée neuve), des plantes en pots ont été disposées et des aménagements paysagers autour de la maison montrent une pratique régulière et un goût pour le jardinage. La famille se dit très attachée à cette maison et ne souhaite pas déménager. »

Cette situation nécessite une intervention architecturale importante avec notamment un réagencement des salles de bains, de la cuisine, une extension afin de rééquilibrer le nombre de chambres nécessaires, des reprises de finitions de sol, de murs et de faux plafonds. Ainsi, le projet intervient différemment selon les cas, entre d'un côté une stratégie de non-ingérence sur des situations observées comme positives et de l'autre une stratégie d'interventions conséquentes.

Les apports de la théorie de la justice de Nancy Fraser

La théorie de la justice sociale de Nancy Fraser¹ est une théorie critique cherchant à complexifier la compréhension des injustices sociales. Philosophe et spécialiste de sciences politiques, Fraser est une figure du courant féministe déconstructiviste de la deuxième vague aux États-Unis, rattachée au concept de *care*. Connue pour dépasser les théories libérales de la justice fondée sur la juste distribution des biens², Fraser identifie et propose d'intervenir sur les causes des inégalités sociales. Celles-ci combinent des dimensions économiques, culturelles et politiques, ce qui implique respectivement des enjeux de (re)distribution des ressources, de reconnaissance culturelle et de représentation politique. L'approche systémique de Fraser implique une conception globale de la justice, devant s'atteler à lutter contre les inégalités économiques, l'absence de respect culturel, et le déficit de représentation. Ce paradigme pourrait avoir plusieurs implications dans notre réflexion sur les pratiques des architectes en quartiers populaires ou dans les situations critiques. L'architecture de la transformation comme pratique régulatrice pourrait élargir son champ de perception de la réalité afin de tenter d'agir non seulement sur les difficultés matérielles visibles dans un logement dans une perspective distributive – inégalités économiques – mais aussi et de façon irréductible sur la notion de reconnaissance – inégalités culturelles – ainsi que sur la représentativité des personnes invisibilisées – inégalités politiques. Cette conception englobante de la justice donne un cadre théorique qui pourrait éventuellement permettre aux architectes de renouveler la réflexion sur les modalités d'interventions dans les quartiers populaires sur la base d'une action plus systémique. Dans des situations d'habitat subissant des effets de relégation historique ou les injustices se combinent, si les architectes perçoivent à la manière de Fraser la notion d'injustice sociale dans son sens englobant, alors ils pourraient observer et agir aussi dans une perspective à la fois plus ouverte et plus reliée. Celle-ci permettrait d'envisager d'une part davantage d'outils d'observation leur

¹ Nancy FRASER, « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, vol. 23, n° 1, 2004, p. 152-164, <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-1-page-152.htm>.

² John RAWLS, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1997.

permettant d'aller au plus proche de la réalité des situations d'habitats, mais aussi d'orienter ces mêmes outils vers une compréhension systémique de l'habitat dans le cadre du logement social. Ce cadre d'analyse rend possible d'envisager les actions de « réparation » ou de « reconstruction » au sens large, et penser l'action de façon à ajuster les interventions au plus proche des besoins. Le caractère de l'action des architectes pourrait alors être englobant et multidimensionnel. L'intervention de nature constructive peut porter un plan matériel, c'est le sens habituel de l'intervention d'actualisation architecturale des bâtiments. Elle peut aussi infiltrer un plan immatériel¹, au sens où l'intervention des architectes peut concerner non seulement le bâti, mais aussi adresser une attention particulière à tous les entrelacements qui constituent la réalité de l'environnement habité. Par exemple, elle peut tâcher d'identifier les liens entre architecture et mémoires minoritaires, se demander s'il est possible de réparer un logement comme on répare une mémoire. Il peut s'agir aussi de comprendre les travaux d'architecture informelle non seulement comme des travaux de survie, mais aussi comme des travaux d'enracinement culturels et générationnels. Il peut s'agir également de considérer la valeur de tout type de travaux habitants qui assurent la durabilité d'un logement, y compris l'ensemble des travaux invisibilisés, en particulier le travail domestique et l'ensemble des travaux de *care* réalisés par les femmes. L'intervention des architectes peut veiller à mettre en place des dispositifs cherchant à permettre à des personnes habituellement sous représentées, qui pour des raisons systémiques prennent peu la parole, à être écoutées et éventuellement peser dans des décisions. Un projet de transformation architecturale pourrait alors devenir éventuellement davantage compréhensif, inclusif de toutes singularités et plus holistique.

Connaissance et reconnaissance

Depuis les travaux du philosophe allemand Axel Honneth², la reconnaissance est devenue en sciences humaines un paradigme majeur d'analyse des luttes sociales. En dépit des critiques sur l'élargissement de la quête de reconnaissance réelle et

¹ Jana REVEDIN, *Construire avec l'immatériel*, Paris, Gallimard, 2018.

² Axel HONNETH, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Gallimard, 2013.

symbolique à tous les champs de l'activité sociale¹, la construction du concept de reconnaissance a permis théoriquement et éthiquement des avancées majeures pour la compréhension des compétences des individus et des citoyennetés des groupes minoritaires. La notion de reconnaissance est utilisée dans certaines recherches de sociologie critique appliquée à l'habitat² qui portent sur la question du renouvellement des modes de participation citoyenne dans la planification urbaine. Il semblerait pourtant qu'en architecture, le recours à cette notion soit limité. Le rapport de l'architecture à la question de la reconnaissance semble s'être fixé sur la recherche de validité patrimoniale d'une construction. La notion de reconnaissance est utilisée dans des démarches de protection, de conservation voire de mise en valeur des édifices, pouvant donner lieu à des stratégies de labellisation, par exemple le label UNESCO.

Pourtant, elle pourrait devenir essentielle pour le renouvellement des pratiques de projet en quartiers populaires. L'application de la notion de reconnaissance en architecture des quartiers populaires pourrait se situer à deux niveaux. Le premier mode consisterait au développement d'une certaine capacité de discernement de phénomènes habituellement non pris en considération en architecture, comme les effets des savoirs habitants, les travaux informels de maintien, des formes d'organisation structurantes, des personnes engagées, l'existence de formes d'économie morale³. Ce premier mode implique pour les architectes d'explorer des outils de représentation comme des outils de connaissance de façon à rendre visible ce qui habituellement ne le serait pas. Le travail consiste à documenter les dynamiques, les diversités et les processus. Cela implique pour les architectes de savoir se fabriquer des outils d'appréhension de la complexité des forces en présence constitutive de l'environnement architectural. Par exemple, les outils graphiques dynamiques comme les outils diagrammatiques ou les outils vidéo peuvent être utilisés pour documenter singulièrement les processus à l'œuvre. Le

¹ Alain CAILLÉ, *La quête de reconnaissance : nouveau phénomène social total*, Paris, La Découverte, 2007.

² Agnès DEBOULET et al., *Connaissance et reconnaissance des quartiers populaires au Caire. Approches scientifiques et nouveaux outils collaboratifs au Caire*, LAVUE-Takween ICD, 2016.

³ Didier FASSIN, « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 64, n° 6, 2009, p. 1237-1266.

deuxième mode réside dans le passage de la connaissance d'un phénomène visible à la reconnaissance sociale. Ce glissement pourrait impliquer pour un architecte un principe de responsabilité visant à repérer la valeur sociale des contributions habitantes et éventuellement de favoriser son développement. Si l'on en croit la philosophe Joëlle Zask¹, la concrétisation des effets de l'accord sur la valeur d'une contribution, ne sera significative qu'à condition de développer les conditions favorables à ce que les contributions soient reconnues non pas dans le présent, mais aussi à l'avenir. Dans cette optique, il ne suffirait pas de reconnaître la faculté de contribution des habitants à une architecture, il faudrait aussi accorder un statut aux habitants dans le projet. Une telle démarche pourrait conduire à aménager des partenariats de relations significatives, d'une égalité dans l'interaction, de conférer à l'autre une utilité sociale. Ce qui implique d'expérimenter des méthodologies d'action collaborative où chacun peut et pourra continuer de persévérer à son développement personnel et contribuer à l'enrichissement du commun.

1.2 Expérience du temps et des liens en architecture

1.2.1 Une architecture de l'attention

L'attention d'inventaire

Depuis le point de vue traditionnel des théories de la conception, proposer que l'architecture ait pour point de départ une attention aux détails de l'existant semble une démarche contre-intuitive de projet. C'est précisément cette démarche que certains architectes défendent comme une méthode de conception économique, écologique et sociale. Nous clarifierons dans ce développement ce qui est entendu par « attention », « détail » et « existant ». Pour ce qui est de la notion d'attention, elle est d'après l'anthropologue Tim Ingold², qui se réfère au cadre d'analyse de

¹ Joëlle ZASK, *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, op. cit.

² Tim INGOLD, *The Perception of the Environment*, London, Routledge, 2021.

théorie écologique de la perception, une habileté (*skills*) qui s'acquiert par apprentissage. Reposant sur le postulat de l'indissociabilité de la perception et l'action, l'écologie de la perception désigne le travail perceptuel du « faire attention » comme un savoir pratique de repérage dans l'environnement des ressources existantes pour s'y adapter. Cette faculté renvoie au concept d'« affordances »¹, néologisme créé par le psychologue américain James Gibson qui désigne les ressources qu'un être vivant repère dans son milieu. Décelant un lien de réciprocité entre les êtres et leur milieu, cette conception théorique identifie la maîtrise pratique des êtres vivants à prêter attention aux ressources qu'il peut utiliser dans son environnement. La logique de ce savoir-être fonde les principes de la théorie de l'écologie de l'attention². Engagé sur le terrain des pédagogies critiques³, Ingold voit dans le développement des facultés d'attention la possibilité d'un apprentissage de soi et du monde. Pour ce qui concerne ensuite la notion de détail en architecture, les théories de la conception majoritaires ou dominantes considèrent que le détail est l'aboutissement des étapes d'un travail de conception architecturale⁴. La perception descendante de la conception voudrait que l'architecte parte d'un diagnostic, puis réalise un plan masse, puis un plan de niveau, puis un détail d'un élément constructif représenté à une échelle donnée (par exemple au 1/10^{ème}). Cette démarche d'affinement successif repose sur la méthode que définit René Descartes au XVII^{ème} siècle autour de ses quatre étapes élémentaires⁵. Le détail arrive donc au dernier moment de la logique de la conception, moment le plus opposé à la phase dite de diagnostic. Concernant enfin la notion d'existant, elle désigne pour l'architecture de l'attention, l'ensemble des

¹ James GIBSON, « The theory of affordances », dans *Perceiving, acting, and knowing : toward an ecological psychology*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates, 1977, p. 67-82.

² Yves CITTON, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Éditions Points, 2021.

³ Tim INGOLD, *L'anthropologie comme éducation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018.

⁴ Edward ALLEN, Patrick RAND et Danielle DUMAIS, *La conception du détail en architecture*, Montréal, Modulo, 2010.

⁵ « Le premier était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle : c'est-à-dire, d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention ; et de ne comprendre rien de plus en mes jugements, que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute. Le second, de diviser chacune des difficultés que j'examinerais, en autant de parcelles qu'il se pourrait, et qu'il serait requis pour les mieux résoudre. Le troisième, de conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu, comme par degrés, jusques à la connaissance des plus composés ; et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres. Et le dernier, de faire partout des dénombrements si entiers, et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre. » René DESCARTES, *Discours de la méthode*, Paris, Garnier, 1966.p.47

ressources hétérogènes du réel, identifié non pas dans une perspective extractive, mais dans une perspective de préservation et de support de l'intervention. Chez les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, le terme « existant » – qui devrait être employé au pluriel « les existants » – fait référence aux ressources disponibles que seul un travail d'attention précise peut révéler dans son hétérogénéité :

« Il s'agit de rendre toutes les situations existantes remarquables. (...) l'attention : attention aux gens, aux usages, aux constructions, aux arbres, aux sols asphaltés, aux bestioles, à tout ce qui existe et qui a permis jusqu'à ce jour d'abriter, guider, rassembler, charmer. »¹

Le travail d'attention chez ces architectes signifie l'identification rigoureuse et la préservation de ce qu'ils appellent le « déjà-là » quel qu'il soit. Ils mettent sur le même plan d'égalité les insectes et une infrastructure de réseau ou de stationnement. Selon eux, l'attention aux existants constitue le fondement pragmatique d'une économie de projet. La préservation stratégique des existants est au fondement de la viabilité économique mais aussi sociale, patrimoniale, culturelle d'un projet. Une connaissance fine des existants permet de faire des économies de projet. La précision est la faculté d'acuité objective, qui face à une situation donnée, identifie avec attention les potentiels² d'une situation sans émettre de jugement. Les architectes inventorient avec exhaustivité et minutie les existants de façon à stratégiquement pouvoir s'appuyer sur leurs capacités intrinsèques. L'identification attentive des existants à partir de leurs détails permet alors de concevoir l'intervention architecturale comme un « plus »³ ajouté à ce qui existe déjà. À partir d'une attention précise donnant lieu à un travail d'inventaire, le projet consiste alors à augmenter les capacités des existants.

¹ Christophe HUTIN et al., « Imaginaires de transformations », dans *Pavillon de l'arsenal*, 2016, Url : <https://www.pavillon-arsenal.com/fr/conferences-debats/cycles-en-cours/hors-cycle/10377-imaginaires-de-transformations.html>.

² Tiphaine ABENIA, *Architecture potentielle de la Grande Structure Abandonnée (G.S.A) : catégorisation et projection*, op. cit.

³ Frédéric DRUOT, Anne LACATON et Jean-Philippe VASSAL, *Plus : les grands ensembles de logements*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 2004.

L'attention du care

Terme anglo-saxon popularisé par la philosophe états-unienne Carol Gilligan, le *care* est une notion féministe d'après la deuxième vague, apparue dans un contexte aux États-Unis de démantèlement de l'État social et de responsabilisation des populations précaires. Le *care* est un mouvement intellectuel qui récuse les relations de hiérarchie et revendique des interconnexions entre les êtres. La politologue Joan Tronto définit le *care* comme l'éthique du « prendre soin », ce qui nous permet d'habiter et de réparer le monde :

« une activité caractéristique de l'espèce humaine qui inclut tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer notre «monde» de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde inclut nos corps, nos individualités (selves) et notre environnement, que nous cherchons à tisser ensemble dans un maillage complexe qui soutient la vie»¹

La société du *care* est une société où les interdépendances sont des forces qui promeuvent une éthique de la reconnaissance. Elle véhicule une conception de la justice qui suppose de partir d'une déconstruction des relations de pouvoir entre la classe, le genre et la race². Le vocable du *care* a fait son entrée dans la recherche en architecture³, en urbanisme⁴ et dans les sciences du développement des territoires⁵. Récemment traduite en architecture par « ménagement »⁶, la notion de *care* connaît un récent succès. L'objectif ici n'est pas savoir s'il vaut mieux traduire le *care* par « attention » plutôt que par « ménagement » – nous préférons garder la notion de *care* en anglais – mais d'identifier les raisons pour lesquelles ce développement préférera l'énoncé d'« architecture de l'attention » plutôt que d'« architecture du ménagement ». Tout en restant profondément inscrit en filiation

¹ Joan C. TRONTO, *Un monde vulnérable*, Paris, La Découverte, 2009.p.143

² Éléonore LÉPINARD et Sarah MAZOUZ, *Pour l'intersectionnalité*, Paris, Anamosa, 2021.

³ Doctorat en cours de Marie Tesson sous la direction de Cynthia Fleury et Antonella Tufano.

⁴ Fiona MEADOWS et al., « L'espace urbain du "care" », Paris, 2022.

⁵ « L'éthique du care appliquée aux territoires de marge : un prisme de justice spatiale » 58e colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF), 2022.

⁶ Joanne MASSOUBRE et Martin PAQUOT, « Vers une architecture du ménagement », dans *Topophile*, 2021, Url : [https://topophile.net/savoir/vers-une-architecture-du-menagement/..](https://topophile.net/savoir/vers-une-architecture-du-menagement/) Ce choix de traduction des auteur.es de care par « ménagement » a été fait dans le but d'englober les différents aspects du care habituellement traduit par « prendre soin ».

des théories critiques du *care* dont la puissance politique est considérable, la préférence pour le terme « attention » tient à un raisonnement qui prend la précaution des effets possibles que l'usage des termes peut générer dans le projet. Les raisons de ce choix tiennent dans des différences légères, mais toutefois significatives entre les deux notions rattachées ensemble au soin et à la prévenance. À la différence du ménagement, l'attention renvoie moins à une valeur morale qu'à une concentration de l'esprit tourné vers un pragmatisme d'action en situation. Le terme attention est associé à un état de vigilance critique et de curiosité alors que celui de ménagement renvoie à un devoir de réserve. L'attention, à condition qu'elle soit affûtée et armée du *witholding judgment*, pourrait logiquement mener à chercher activement l'optimisation entre le minimum d'intervention pour le maximum d'effet. L'attention peut devenir une éthique de la perception qui autorise le dissensus alors que le ménagement risque de demander un éventuel consensus. Les deux notions n'ont pas la même charge symbolique et la notion d'attention semble résonner davantage avec nos objectifs de recherche.

En s'inscrivant à l'intérieur de ce cadre théorique, l'architecture de l'attention consiste à chercher à prendre soin des existants, selon des modalités qui peuvent être diverses. Elle pourrait travailler à la valorisation des existants en tant qu'être singulier avec un droit d'exister singulièrement. Par exemple, il peut s'agir de situations construites ou de modes d'habiter habituellement déconsidérés¹. Elle participerait à construire un regard positif sur un existant. Certains chercheurs voient par exemple dans le *care* un cadre d'analyse pour une réflexion sur les transformations architecturales des bâtiments d'habitat social². L'architecture de l'attention pourrait identifier les personnes ressources ou encore valoriser l'ensemble des relations d'interdépendances grâce auxquelles l'architecture existante subsiste. Elle mettrait éventuellement en valeur les pratiques habitantes d'attention conjointe³ comme par exemple les liens de solidarité ou d'économie de

¹ Jean-Paul LOUBES, *Traité d'architecture sauvage*, Paris, Editions du Sextant, 2010.

² María-Elia GUTIÉRREZ-MOZO, José PARRA-MARTÍNEZ et Ana GILSANZ-DÍAZ, « Extending the Architecture of Collective Housing: Towards Common Worlds of Care », *Buildings*, vol.11, n° 4, 2021, Url : <https://doi.org/10.3390/buildings11040166>.

³ Yves CITTON, *Pour une écologie de l'attention*, op. cit.

subsistance qui fabriquent le quotidien¹. Elle s’attacherait à observer, documenter et éventuellement renforcer les liens de communautés qui fabriquent la localité des environnements construits². Elle serait probablement attentive aux « sans voix »³ et pourrait aller à leur rencontre dans le but de leur faire une place dans le processus. Dans cette perspective, l’architecture de l’attention pourrait éventuellement s’appuyer sur les liens humains existants, les groupes de proximité, comme autant de ressources de projet. Elle conduirait le cas échéant à valoriser et mobiliser la réappropriation des activités de subsistances qui fonctionnent indépendamment des systèmes marchands. Elle pourrait peut-être contribuer au renforcement des groupes en leur confiant des rôles précis, comme des rôles d’organisation, de médiation, de rassemblement ou de diffusion d’informations ou même de production. L’attention des concepteurs les mènerait probablement à développer une certaine qualité de lien avec certaines personnes. La relation d’attention au contexte peut conduire à entretenir une proximité avec des habitants que certains ethnographes ont appelés leurs alliés ou leurs informateurs. Au-delà de sa fonction, l’architecte pourrait éventuellement aller sur le terrain de l’échange de service – en donner et en recevoir – et travailler alors sur ses propres interdépendances, en jouant avec des logiques de don-contre don. Par exemple, il pourrait s’agir de transmettre un message à un gestionnaire pour faciliter des procédures, mettre en contact avec un tiers, donner un conseil professionnel, ou encore aider à construire un meuble ou réparer une clôture de jardin. En retour, les habitants peuvent faciliter le travail des architectes sur le terrain, en faisant passer des messages, en les mettant en relation avec des habitants difficiles d’accès, en prodiguant des conseils sur des méthodes de réunion de quartier, en offrant un accueil hospitalier. L’architecte peut éventuellement devenir temporairement partie prenante des réseaux d’interdépendance qui s’occupent de fabriquer du quotidien. Dans cette perspective, les méthodes de la permanence architecturale contribuent en situation

¹ Geneviève PRUVOST, *Quotidien politique*, France, La Découverte, 2021.

² COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La ville vue d’en bas : travail et production de l’espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam, 2019.

³ Nancy FRASER, « Repenser la sphere publique : une contribution a la critique de la democratie telle qu’elle existe réellement », dans *Jurgen Habermas : Democracy and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 109-142.

à la création de liens entre les concepteurs et les habitants et fabriquent une quotidienneté et une familiarité propice au travail de conception et de chantier.

À partir des caractéristiques du *care* définies par la politologue Joan Tronto¹, il est possible d'identifier les spécificités d'attitudes de conception du projet architectural de Beutre. D'abord, « faire attention à » (*caring about*) concerne la capacité de se mettre en disposition de reconnaître les besoins des maisons avec des outils de connaissance élevée. Ensuite, « prendre soin de » (*taking care of*) renvoie, au-delà la prise en charge des travaux, à des initiatives concrètes pouvant éventuellement dépasser le strict domaine de compétence des architectes. Puis, « donner du soin » (*care giving*) fait référence à l'acte d'apporter des propositions adaptées à chaque maison avec des exigences élevées contemporaines sur les prestations de travaux. Enfin « recevoir » (*care receiving*) renvoie à l'effort de comprendre comment la personne à qui sont destinés les travaux les reçoivent. L'architecture de l'attention peut conduire à renverser le regard sur les attentes d'un concepteur : au lieu de répondre à un programme qui le précède – par exemple un espace partagé – le concepteur sera vigilant à travailler les liens pour travailler les espaces et voir si les effets sont significatifs. Dans cette perspective, le programme n'est plus une donnée exogène au terrain formulée en amont de l'action, mais découle d'une expérience endogène de la relation au terrain, en aval de la connaissance construite.

L'attention médiale

La notion de « médiance » est chez le géographe Augustin Berque² l'ensemble des relations qui nous lient de façon existentielle à notre environnement. En reprenant cette notion dans ce développement sur l'attention aux existants, l'activité d'attention médiale pourrait désigner un travail qui se concentre moins sur les existants comme des entités propres que sur les modes de relations combinatoires entre les collectifs d'existants. Selon cette perspective, l'identification

¹ Joan C. TRONTO, *Un monde vulnérable, op. cit.*

² Augustin BERQUE, *Médiance : de milieux en paysages*, Montpellier, Reclus, 2000.

des différents modes relationnels des groupements permet à un concepteur d'envisager les relations entre les êtres, les choses et les milieux comme des supports de projet. Cela le conduit à éventuellement y contribuer personnellement. La référence majeure de la théorie de la médialité est l'anthropologue Philippe Descola. Son travail porte sur l'analyse des modes combinatoires entre les existants, des relations ontologiques entre les humains, les animaux, les esprits et les plantes. Dans son ouvrage *Une écologie des relations*¹, il déplore que la modernité ait imposé l'impossibilité d'envisager une réciprocité véritable entre les êtres et invite au « grand partage » entre les existants. C'est dans le cadre théorique de la médialité que s'inscrivent les recherches du paysagiste Cyrille Marlin. Son travail de recherche révèle un basculement d'intérêt au cours de sa pratique, alors que ses recherches portaient principalement l'attention du vivant, Marlin déplace son attention vers l'attention au « médial ». Concrètement, il s'intéresse moins à faire l'inventaire des ressources botaniques que celui des affects que développent des habitants pour d'autres existants (plantes, animaux, choses). Il cherche à identifier l'ensemble des relations qui font le milieu² afin d'orienter les pratiques du paysagiste à participer à la fabrication du milieu, à densifier les relations entre existants et leur milieu. Passant du cadre d'analyse du vivant à celui du médial, Marlin se préoccupe d'étudier deux types de réalité³. Premièrement, il s'intéresse aux formes de regroupements des êtres, qu'il appelle « regroupements médiaux »⁴. Ces regroupements sont constitués à partir d'expériences de « couplage » d'être qui développent des types d'interactions avec des temporalités variées et sans hiérarchies apparentes, recouvrant des régimes d'activité différents. Par exemple, il peut observer un groupement formant un réseau entre des habitants qui partagent des savoir-faire où se croisent, à une saison donnée, des intérêts sur telle pratique de cueillette ou culture de telle espèce végétale. Dans la cité de Beutre, le paysagiste a observé notamment un groupe de boutureurs de rosiers. Son travail consiste alors

¹ Philippe DESCOLA, *Une écologie des relations*, Paris, CNRS, 2019.

² Augustin BERQUE, *Le lien au lieu*, Bastia, Editions Eoliennes, 2014.

³ Cyrille MARLIN, « Le sens géographique du jardin « individuel » et sa relation au paysage », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 23, 30 décembre 2020, <https://doi.org/10.4000/paysage.12838>.

⁴ *Ibid.*

contribuer à enrichir le réseau en mettant en relations des habitants qui peuvent se rejoindre sur des intérêts communs d'échanges de plantes et de savoirs, ainsi qu'en organisant des ateliers de formation pouvant intéresser les pratiques de jardinage des habitants. Deuxièmement, Cyrille Marlin s'intéresse à ce qu'il appelle les « personnages-médiaux » qui sont des supports de l'action. Ces personnages, capables d'activer le sens de l'action d'une diversité de personne, peuvent être une plante, une personne, ou un animal. Cette perspective de l'attention médiale permet ainsi d'envisager le commun comme constitué par le vécu des expériences singulières. Elle engage le paysagiste à contribuer par son action à renforcer les liens de médialité des habitants à leur environnement.

1.2.2 Le temps pour l'altérité

Architecture en relation

Née dans les années 1990, l'esthétique relationnelle est un courant artistique dans lequel l'art explore l'expérience de la relation. Véhiculant des « utopies de proximité »¹, l'art relationnel a conduit à une reconfiguration des pratiques artistiques et donné lieu à l'émergence de nouvelles formes, entre les artistes et les publics. Les artistes se focalisent non plus sur des objets ou sur les traces, mais sur des instants partagés. Alors que la relation reste une thématique émergente et marginale en architecture², des recherches critiques récentes en sociologie urbaine³ sur l'art relationnel nous montrent que les utopies originelles ont été, vingt ans après leur apparition, pour partie neutralisées. Les formes d'entre soi, l'apologie du consensus, l'injonction et la banalisation des espaces dits partagés seraient les tendances symptomatiques de la capacité d'absorption de la notion de relation par le néo-libéralisme. Les architectes qui choisissent de travailler en situation héritent

¹ Nicolas BOURRIAUD, *Esthétique relationnelle*, Dijon, Presses du réel, 1998.

² Florent CHIAPPERO, *Du Collectif Etc aux « collectifs d'architectes »*, Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille, 2017. ; *Ibid.*

³ Doctorat en cours de Mathilde Chénin en art visuels et sociologie urbaine « Quand les artistes font forme en habitant ensemble » (HEAD-Genève, Lasur / EPFL, 2022)

à la fois de ces utopies et de ces critiques. Comme le souligne l'artiste et sociologue française Mathilde Chénin :

« Accéder à la dimension relationnelle de l'habiter, c'est peut-être alors creuser à l'endroit de cet attachement, de cette relation de proche en proche, de cette connaissance mutuelle qui se tisse au fil du temps long. C'est peut-être d'abord et avant tout devenir ami d'un milieu donné »¹.

Pour des architectes, accéder à la réalité relationnelle des milieux ne signifie pas simplement effectuer un travail superficiel ou occasionnel, mais exige la construction d'une certaine méthode. Dans son ouvrage *Faire: anthropologie, archéologie, art et architecture*, l'anthropologue Tim Ingold prend la précaution de distinguer l'ethnologie de l'anthropologie². La première discipline apprend *sur* un terrain, alors que la seconde apprend *avec* un terrain. La démarche anthropologique, à l'opposé de l'approche ethnologique, requiert des facultés d'apprentissage concernant la fabrication d'un lien de proximité entre l'anthropologue et le monde avec lequel il enquête.

Le travail du lien : confiance professionnelle et confiance affective

La notion de confiance peut alimenter la réflexion sur la nature du rapport entre les architectes et les habitants en contexte de projet de transformation architecturale en quartier populaire. Cela à trois égards : la pratique d'une interaction ordinaire, l'action de collaboration professionnelle, l'intervention dans le contexte de rapports humains socialement construits comme dissymétriques (architecte et habitant).

Le premier niveau porte sur l'appréhension de la confiance comme une condition de la qualité d'une expérience ordinaire. Notion centrale en ethnométhodologie, la confiance est pour l'anthropologue Harold Garfinkel³, une condition nécessaire de

¹ Tiphaine ABENIA et al., « Une architecture performative », *loc. cit.*

² Tim INGOLD, *Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture*, Bellevaux, Éditions Dehors, 2017.

³ Harold GARFINKEL, « A conception of an experiment with "trust" as a condition et stable concerted action », dans *Motivation and Social Interaction: Cognitive Determinants*, New York, Ronald Press Compagny, 1963, p. 187-238.

la stabilité des actions concertées entre les humains. Selon lui, dans des relations interpersonnelles, la confiance est un comportement basique (*basic rules*) qui équilibre la vie quotidienne. La confiance désigne l'ensemble des pratiques interactives permettant un consensus cognitif autour d'une situation ou d'une expérience. Garfinkel montre que la confiance permet une forme d'opérationnalité dans une expérience de coopération ordinaire. Dans une relation de confiance, il est important de rendre ses actions lisibles, pour que l'autre puisse cognitivement observer la congruence des preuves. Garfinkel observe simplement qu'en situation de défiance, l'action concertée est impossible. Ce fondateur de l'ethnométhodologie révèle que la confiance peut être non seulement un sujet d'étude pour un chercheur, mais aussi une condition pratique dont il dépend. Pour le bon déroulement de son étude, l'enquêteur doit établir une relation de confiance avec l'enquêté pour qu'il y ait d'éventuels effets.

Le deuxième niveau d'analyse porte sur la compréhension de la confiance comme condition de durabilité d'une coopération. Dans le domaine des sciences de gestion¹, les théories de l'action collaborative distinguent deux stades de la confiance, correspondant à deux types de fiabilité. *Primo*, la confiance est dite technique ou professionnelle quand elle repose sur la fiabilité de compétences techniques. La confiance renvoie au professionnalisme avec des notions de prédictibilité de l'action et de crédibilité d'un professionnel. *Secundo*, la confiance est appelée cognitive, ou affective, quand elle repose sur des compétences morales d'un professionnel. Elle concerne la notion d'intégrité du partenaire, qui au-delà des engagements contractuels, renvoie à un sentiment positif fort. Cette confiance, aussi appelée « confiance forte », « confiance résistante », ou « confiance affective », dépend non pas de la prévisibilité de l'action, mais de la bonne foi qui est accordée à l'autre. Plus le partenaire est impliqué, plus la confiance relationnelle est forte. Ce type de confiance prend corps au fil de l'expérience, liée à la progressivité du contact, la confiance s'établit au fur et à mesure. Ces travaux de recherche révèlent

¹ Naouel MAKAOUI, « La confiance inter-organisationnelle : essai de conceptualisation et proposition de mesure », *Question(s) de management*, n° 7, 2014, p. 39-60.

que dans une situation professionnelle, la confiance relationnelle produit plus d'effets que la confiance professionnelle.

Le troisième niveau d'analyse qui intéresse le travail d'un architecte en quartier populaire, c'est la tentative de compréhension qu'il s'inscrit dans un rapport structurellement dissymétrique auprès de personnes qui peuvent historiquement être en défiance face à un système institutionnel. La confiance s'inscrit dans un contexte où existent des situations de vulnérabilité. C'est le type de questionnement qui existe par extension dans la relation thérapeutique, ou dans la relation éducative. En architecture, les habitants ne peuvent que s'en remettre à l'autre et croire que l'architecte peut défendre ses intérêts. Selon les sociologues Callon, Lascoumes et Bartes dans leur ouvrage *Agir dans un monde incertain*, l'instauration d'une relation de confiance est au fondement des décisions équitables.

« les décisions sont jugées d'autant plus équitables que les relations instaurées entre les parties prenantes sont empreintes de confiance »¹

La confiance fonctionne comme un processus d'opération et d'engagement. Les sociologues soulignent que la notion de transparence est au cœur de l'instauration de la confiance :

« capacité pour les acteurs de vérifier que leurs points de vue ont été considérés dans le processus d'élaboration des mesures à prendre »²

Au-delà de la question de la capacité de vérification, il y a aussi la notion de répétition qui est aussi centrale :

« la continuité implique la répétition des interactions, répétition qui est à la base des effets de réputation et qui assure l'engagement confiant »³

L'exemple du projet de la cité de Beutre montrera dans la suite de notre étude que la notion de confiance contient un paradoxe : elle apparaît à la fois comme une condition nécessaire à la faisabilité du projet et elle présente la caractéristique d'être contingente et fragile. Sans un travail continu d'entretien, elle s'altère ; elle

¹ Michel CALLON, Pierre LASCOUMES et Yannick BARTHE, *Agir dans un monde incertain*, op. cit.

² *Ibid.*

³ *Ibid.* p.411

contient la possibilité de la trahison. La confiance constitue donc un travail de construction à part entière parmi les multiples tâches des architectes. À Beutre, la spécificité de l'histoire de la relégation a créé un climat de défiance historique et de ressentiment quasiment unanime vis-à-vis du bailleur. De nombreuses maisons abritent des affects non apaisés liés au délaissement institutionnel et à l'oubli des mémoires minoritaires. Les habitants, qui ont été laissés pour compte et dont les attentes n'ont pas été honorées sur une durée de 50 ans (absence de réponse, rejet des demandes de travaux), n'accordent pas de crédibilité aux annonces du bailleur social sur l'arrivée d'un projet de réhabilitation. Les architectes, en arrivant sur place au début des études, ont dû travailler à reconstituer un climat immatériel favorable au bon déroulement du projet. Il s'est agi pour les architectes de s'efforcer de mettre les habitants en confiance par rapport à l'arrivée du futur chantier, sur la base professionnelle mais aussi interpersonnelle. Concernant la confiance professionnelle, les architectes déploient en transparence une diversité de savoir-faire. D'abord, la clarification entre les statuts professionnels du bailleur et des architectes permet aux habitants d'identifier les architectes comme n'étant pas responsables de l'histoire de la relégation dont ils ont fait les frais. Ainsi, les architectes s'inscrivent en rupture par rapport à la réalité historique de la défiance. Ensuite, la présence au quotidien des architectes a permis aux habitants de prendre le temps d'accepter les architectes comme personnes de terrain, en confrontation directe avec la réalité de leur quotidien. La présence des architectes sur site opère chez les habitants une forme de sécurisation du fait que le chantier va bien avoir lieu. Pour les habitants qui accordent une importance certaine à la valeur du travail, la quotidienneté et le temps passé sont des preuves de l'assiduité des architectes au travail. La présence sur site fonctionne comme un acte de preuve : les habitants peuvent vérifier que le travail d'étude continue. Par ailleurs, la disponibilité des architectes permet aux habitants d'être entendus et laisse le temps aux habitants de conscientiser qu'ils sont écoutés. Ils s'aperçoivent aussi qu'ils peuvent changer d'avis sur un choix de prestation. Ce temps de réflexion et de disponibilité permet aux habitants de se faire une idée du projet dans leur maison et d'avoir la possibilité de faire évoluer cette idée en eux. Également, la connaissance acquise par les architectes des singularités de chaque famille, traduite notamment dans des

documents graphiques, permet aux habitants de vérifier qu'ils ont été écoutés. Les présentations publiques des architectes destinées aux habitants sur l'état d'avancement des études jouent sur la solidification de la confiance. Ces réunions publiques permettent aux habitants d'avoir accès à une démonstration qui assure publiquement au collectif les engagements pris par le bailleur et les architectes sur les travaux à réaliser. La qualité de la présentation publique est essentielle dans la consolidation de la confiance professionnelle, elle peut opérer comme un message de la part des architectes sur la prise en considération de la réalité du quartier. En commençant par une série photographique de portraits de chaque famille sur le seuil de sa porte, la présentation montre le regard des architectes sur la reconnaissance de la singularité des habitants dans le projet. Puis les documents précis qui restituent visuellement l'ensemble des contributions des habitants dans le quartier témoignent d'une posture de préservation des architectes par rapport aux constructions informelles. Et enfin, les diagrammes et cartographies qui révèlent la densité des liens entre les maisons et les besoins spécifiques des habitants prouvent l'exhaustivité et l'intensité de l'attention des architectes envers les réalités du quartier. Dans un second temps, la singularisation des réponses apportées à chaque logement dans la conception architecturale permet aux habitants de comprendre que leurs intérêts ont été pris en compte et qu'il y a un respect de la parole donnée. Certaines propositions des architectes vont parfois au-delà des attentes des habitants qui constatent alors qu'ils sont bel et bien les bénéficiaires du travail de conception architecturale. Les habitants peuvent observer chez les architectes un devoir de réserve et de suspension de jugement, et constater ainsi qu'il y a une confidentialité respectée entre voisins. La confiance établie entre les architectes et les habitants permet aux architectes d'intégrer avec plus de facilité des intervenants extérieurs à priori étrangers aux habitants. Par exemple, l'anthropologue, missionné pour une enquête sur la durée du chantier, est conduit dans certaines maisons par l'architecte qui le présente comme un allié, et lui-même peut ainsi se présenter professionnellement en tant qu'anthropologue. La confiance se matérialise aussi par le développement de relations spécifiques interpersonnelles entre un certain habitant et l'architecte ou le paysagiste. Au fil du temps, ces relations évoluent vers la consolidation du lien de confiance. Parfois, la

fabrication de la confiance interpersonnelle se joue dans le fait de donner à l'autre une information intime sur soi, mais aussi la possibilité de recevoir l'intimité de l'autre. La confiance peut se renforcer en exposant une fragilité et en se rendant accessible. Parfois, c'est l'inverse, c'est l'inaccessibilité qui impose la confiance. Au-delà de sa nature contingente, la confiance requiert pour les architectes du temps et la capacité d'agir sur divers plans, comme peut en témoigner cet extrait de journal de terrain, qui raconte que la confiance construite a produit des résultats significatifs sur l'issue positive d'une réunion publique avec les habitants :

« Le déroulement favorable de cette réunion avec les habitants de Beutre a ses raisons. Si la pertinence du projet y a été nécessairement pour beaucoup, c'est notamment la confiance construite avec les habitants qui a produit ce résultat. Une confiance qui s'est construite au long cours, avec une présence formelle et informelle dans leur quotidien, avec la connaissance de leurs histoires collectives et intimes, avec les discussions individuelles ou à plusieurs, courtes ou interminables, avec le temps écoulé dans leurs salons et cuisines ou sur le pas de leurs portes, avec les visites régulières ou occasionnelles, avec les journées à rallonge après 18heures quand ils sortent de chez eux ou rentrent du travail, avec la porte ouverte du 53 rue des étourneaux et le bureau de l'architecte aux aguets à la fenêtre, avec les cafés partagés dedans et dehors, avec le travail vu dans tous ses états, en sueur dans la boue ou en réunion officielle, avec tous ces piqueniques au beau milieu du quartier sous tel arbre aujourd'hui et demain sous tel autre, avec des mots drôles ou des mots tristes, avec une écoute constante, ouverte et indéterminée, avec la recherche d'un rapport de vérité dans la rencontre »¹.

La confiance apparaît ici comme un travail continu et varié d'attention qui peut produire des résultats significatifs de coopération. Elle permettrait non seulement d'établir un climat de paix sociale, mais aussi constituerait une condition de viabilité et d'acceptabilité du projet.

¹ Extrait du journal d'enquête, source : Marion HOWA

L'art de l'intéressement

Dans leurs travaux de recherche en sociologie des techniques, les sociologues Akrich, Callon et Latour questionnent la contingence du « destin sociotechnique » d'une innovation. Les raisons de l'échec ou du succès, ne se situent pas selon eux dans le degré de connaissance ou de méconnaissance qu'un ingénieur aurait pu avoir d'un contexte socio-économique. Leur idée est que l'innovation ne se développe efficacement que si elle parvient à être à la convergence d'un faisceau de liens d'intérêts des utilisateurs. L'innovation a besoin d'alliés, les utilisateurs doivent la reprendre à leur propre compte, la bricoler, la déplacer¹. L'innovation qui fonctionne est capable de réunir des acteurs de façon à ce que chacun y trouve un intérêt propre. Ainsi le modèle de l'intéressement doit être capable de constituer des dispositifs d'intéressement. C'est cette mise en système que les auteurs appellent l'art de l'intéressement :

« Que le sort d'un projet dépende des alliances qu'il permet et des intérêts qu'il mobilise, explique pourquoi aucun critère, aucun algorithme ne permettent d'assurer a priori le succès. Plutôt que de rationalité des décisions, il faut parler de l'agrégation d'intérêts qu'elles sont ou non capables de produire. L'innovation c'est l'art d'intéresser un nombre croissant d'alliés qui vous rendent de plus en plus fort. »²

Dans cette perspective, l'innovation n'est pas adoptée pour son efficacité, mais c'est parce qu'elle est adoptée qu'elle devient efficace. Il faut étudier les conditions favorables pour que des personnes se saisissent d'un objet.

Par extension de cette analyse de l'intéressement en architecture, il faudrait, pour qu'un projet prospère au sein d'une communauté d'habitants, travailler à ce qu'il soit à la conjonction de l'ensemble des liens d'intérêt des habitants. L'effort consiste à chercher à ce qu'une intervention intéresse l'autre, en lien avec d'autres. L'architecture de l'intéressement se concentre sur les bénéfices qu'un habitant peut tirer d'une intervention sur son habitat, cela oblige le concepteur à étudier

¹ Madeleine AKRICH, Michel CALLON et Bruno LATOUR, « A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement; 2 : Le choix des porte-parole », France, 1988.

² *Ibid.*

précisément ses manières d'habiter et à développer une capacité à imaginer son intéressement. Cela paraît banal à l'échelle d'une maison, mais lorsqu'un projet architectural porte sur une hétérogénéité de situations non compressible à un intérêt unique, c'est une tâche plus complexe d'agréger les intérêts des habitants. Il faut alors réfléchir à la manière dont les habitants peuvent chacun, avec leur propre histoire se retrouver, au sein d'une proposition globale. Cette attitude nécessite un travail d'anticipation, issu d'une connaissance élevée des situations vécues, sur les manières dont une famille pourra s'approprier le projet.

1.2.3 Expériences de déplacement

Déplacement et apprentissage

Les philosophes Félix Guattari et Gilles Deleuze développent avec le concept de « déterritorialisation »¹ l'idée d'un processus selon lequel la décontextualisation d'un ensemble de relations permet son actualisation dans un autre contexte. Avec l'expression devenue célèbre « sortir de la philosophie par la philosophie », ils défendent que le mouvement de s'extraire d'un contexte permet de pouvoir mieux le comprendre, donc d'une certaine façon mieux y être. Selon cette idée, la rencontre avec le dehors permettrait de mieux comprendre le dedans. Ce mouvement de décentrement est lié à la fois à la notion de désir et à la fois à une forme d'exigence intellectuelle. Dans le contexte intellectuel des années 70, le nomadisme est associé à la résistance. Deleuze et Guattari renversent les paradigmes de la pensée dominante qu'ils associent à la sédentarité avec cette science qu'ils ont appelée la « nomadologie » en tant qu'expérience originaire et intense du décentrement, la notion de rencontre est centrale dans les « sciences nomades ».

En architecture, l'idée du déplacement contenu dans le concept de « déterritorialisation » renvoie à la possibilité du renouvellement de pratiques et, en

¹ Gilles DELEUZE et Félix GUATTARI, *Capitalisme et schizophrénie 1 : L'anti-Oedipe*, Paris, Éditions de Minuit, 1973.

tant que telle, pourrait potentiellement être sujette à controverse pour les tenants de pratiques traditionnelles. « *Sortir de l'architecture par l'architecture* » renvoie à l'expérience de travailler autrement pour mieux atteindre un objectif donné. Par exemple, pour un projet de transformation de logement, cela peut se traduire pour un concepteur par l'acte de déplacer son lieu de travail : de sortir d'un lieu de travail habituellement éloigné des réalités et venir travailler sur le terrain en contact avec les bénéficiaires directs du projet que sont les habitants. C'est ce que défend la méthode de la permanence architecturale, c'est-à-dire que le concepteur ne travaille plus dans un office lointain, mais physiquement sur les lieux du projet en se confrontant à la réalité. Dans le cas du projet de Beutre, cela s'est traduit par l'installation d'un bureau dans l'une des maisons de la cité, usuellement dénommé le 53 pour son adresse au 53 rue des étourneaux. Ce déplacement physique est un déplacement cognitif, les architectes peuvent pratiquer dans leur quotidien les qualités comme les difficultés des logements. Il s'agit aussi d'un déplacement symbolique, à savoir que la réduction de la distance entre le concepteur et l'habitant pourrait éventuellement modifier la nature des rapports de hiérarchie entre architecte et habitant. La proximité des architectes est un message adressé aux habitants sur le rapprochement des structures institutionnelles du projet, dans un contexte où les quartiers pâtissent généralement d'un éloignement des services publics. C'est enfin un déplacement méthodologique, en exercice d'immersion, l'architecte peut voir l'architecture du point de vue de celui qui l'habite. C'est une manière qui peut l'amener plus facilement à percevoir les ressources matérielles et immatérielles des situations, comprendre tout ce qui fait l'environnement d'un habitat dans sa complexité et voir les rapports humains en présence auxquels il contribue.

Pour éclairer la question de l'expérience du déplacement d'un chercheur, le travail avant-gardiste de l'anthropologue Jeanne Favret-Saada se distingue en particulier. Dès le début des années 60, son enquête sur les pratiques de sorcellerie dans le bocage de la Mayenne raconté dans son ouvrage majeur *Les mots, la mort, les*

*sorts*¹ fait précédent. Elle tire dans cet ouvrage les conséquences pour l'anthropologie des conditions particulières auxquelles les ensorcelés et leur désorceleurs soumettent leurs interlocuteurs potentiels, parmi lesquels les anthropologues. Pour avoir accès à l'observation des croyances populaires des pratiques des sorts, elle a dû satisfaire aux exigences des observés. Par des moyens impensés par la discipline, elle s'est retrouvée dans un monde que les idées reçues de la société lettrée empêchaient de se représenter. Dans son ouvrage, elle a souhaité communiquer ses résultats scientifiques avec un souci de familiariser le lecteur. Ce texte, qui restitue son expérience en milieu sorcier, a été considéré à son époque comme étant hors de l'anthropologie. Depuis, il est reconnu comme un ouvrage majeur qui a fait évoluer le cadre d'analyse des croyances mais aussi la nature des pratiques de l'enquête et les possibilités de sa restitution. S'inscrivant dans cette continuité analytique et méthodologique, l'anthropologue Éric Chauvier affirme que l'étrangeté d'une situation d'observation permet à l'enquêteur d'accéder à la compréhension d'une rencontre². Selon lui, le sentiment de gêne que peut ressentir un enquêteur dans un processus d'interaction ordinaire est probablement à la base d'une question de recherche. L'anthropologue reste attentif à ce en quoi les « dissonances »³ de l'expérience ordinaire de l'enquête peuvent être la source de compréhension d'une situation. Cet état de veille le conduit à repérer les intersubjectivités qui se jouent entre lui et les personnes qu'il étudie. L'émotion, habituellement proscrite en sciences sociales, est donc pour Chauvier un matériau d'enquête que seule la raison littéraire lui permet de rendre accessible à un lecteur. Considérant que les outils conventionnels des sciences sociales sont insuffisants à l'analyse des situations, qui selon lui méritent d'être analysées, le dispositif littéraire s'impose à lui comme une nécessité. Dans son travail d'écriture, le recours à la fiction provient, dit-il, de la crise de l'expérience d'enquête. Interrogeant le trouble fondateur de l'anthropologue, ses récits proposent au lecteur un biais narratif pour mieux entrer dans l'expérience décrite. La raison littéraire, ou la poétique, ouvrent

¹ Jeanne FAVRET-SAADA, *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1977.

² Éric CHAUVIER, *Anthropologie de l'ordinaire*, Toulouse, Anacharsis, 2015.

³ *Ibid.* p.108

la possibilité d'un « appariement de conscience »¹ entre l'anthropologue et son lecteur. S'appuyant sur l'expression du philosophe Théodore Adorno selon laquelle « le vrai dans le non-vrai »², Chauvier opère un déplacement pragmatique et critique lui permettant de construire la singularité de sa pratique anthropologique.

« Rôle, statut, fonction » de l'architecte.

L'exploration des moyens et des effets de la qualité d'une relation entre les architectes et les habitants pourrait être éclairée par le cadre d'analyse de la psychothérapie institutionnelle. Courant fondé par les psychiatres Jean Oury et Félix Guattari³ dans les années 1970, la psychothérapie institutionnelle se définit comme une approche thérapeutique qui questionne le rôle de l'institution elle-même dans les pathologies. En rupture avec les approches asilaires, elle propose d'humaniser le soin en repensant l'institution soignante autour d'une fonction d'accueil des individus avec leurs spécificités. La réflexion de courant de pensée porte sur la création d'institution permettant de renouveler la relation entre « soignant » et « soigné ». L'objet principal est dans cette approche du soin la relation thérapeutique. La psychothérapie institutionnelle considère que le patient n'est pas seulement bénéficiaire du soin mais il en est actif, de même que les soignants et les administrateurs sont aussi actifs comme toute personne qui agit dans une institution d'accueil. L'un des nombreux apports de la psychothérapie institutionnelle – et de son double, la pédagogie institutionnelle⁴ – est la différenciation entre la « fonction », le « statut » et le « rôle » d'une personne dans l'institution. Le « rôle » désigne la responsabilité temporaire d'un individu, souvent attribué par les autres. Le « statut » est la place réglementaire, reconnue, ce qu'une personne est censée jouer dans une institution. La « fonction » concerne une tâche primaire plus vaste souvent partagée et que personne ne peut détenir en propre,

¹ *Ibid.* p.173

² Dominique VIART, « Rencontre avec Éric Chauvier », *Revue critique de fiction française contemporaine*, n° 18, 2019, p. 198-217.

³ Jean OURY, Félix GUATTARI et François TOSQUELLES, *Pratique de l'institutionnel et politique*, Paris, FeniXX, 1985.

⁴ Patrick GEFFARD, « Glossaire Techniques Freinet Pédagogie Institutionnelle », *Cliopsy*, vol. 14, n° 2, 2015, p. 117-124.

c'est la fonction d'une organisation. L'idée des théoriciens de la psychothérapie institutionnelle est que, si l'institution ne permet pas la possibilité de distinguer le « rôle » du « statut » et de la « fonction » d'une personne, elle est possiblement aliénante, technocratique et hiérarchique. À l'inverse quand une organisation rend possible la dissociation de ces trois attributs, quand un individu peut changer de rôle par rapport à son statut, alors l'institution donne de la place pour que l'individu trouve du sens à son activité et par là contribue à l'enrichissement du groupe. Il s'agit pour un patient, de même que pour un soignant ou un administrateur, de comprendre qu'une institution ne l'assigne pas à un rôle déterminé, mais qu'il peut passer dans des rôles différents, par exemple s'investir dans l'organisation, enrichir le groupe par des savoirs, pratiquer des activités inattendues.

La question apparemment anodine du « qu'est-ce que je fous là ? » dont Oury raconte qu'elle n'a cessé de le poursuivre dans son travail est celle d'une critique fondamentale : elle porte sur la capacité de l'institution à mettre en œuvre les conditions de la possibilité d'émancipation des individus. Les apports de la psychothérapie institutionnelle et la pédagogie institutionnelle, pour nos réflexions sur le renouvellement des pratiques de projet d'architecture peuvent être intéressants même s'ils sont méconnus¹. Par exemple, l'idée qu'un architecte, ou qu'un habitant ou un gestionnaire, puisse changer de rôle par rapport à son statut peut être intéressante. Ainsi le cas du projet de Beutre permet l'observation du fait que le rôle de l'architecte peut-être beaucoup plus vaste que son statut. Parmi les rôles multiples qui peuvent être attribués à l'architecte, il peut y avoir une diversité d'activités : organiser des réceptions, poster une lettre pour une voisine âgée, faire du jardin, relayer des demandes spécifiques auprès du bailleur, contribuer à une collecte de soutien, représenter les sans-voix, encadrer des activités pédagogiques, tenir compagnie. Au-delà de la compétence strictement statutaire de la maîtrise d'œuvre, il y aurait des formes de compétences existentielles.

¹ Pour un résumé voir, « Critical pedagogy », Rencontre débat avec Patrick Geffard, Tiphaine Abenia, Daniel Estevez, et Christophe Hutin, 17^{ème} Biennale d'architecture de Venise, 2021.

1.3 Une écologie de la transformation architecturale

1.3.1 Une architecture des milieux¹

Agencer les milieux, agencer au milieu

Dans son ouvrage *Mésologie urbaine*², le géographe et philosophe Augustin Berque, remet en cause les dualismes qui ont fondé les sciences modernes et propose la perspective de la mésologie, néologisme désignant la science des milieux, comme une alternative scientifique pour la connaissance du monde dans sa complexité. Le milieu chez Berque dépasse la notion d'environnement que la géographie traite sous l'angle de critères objectifs et factuels (artefacts, relations sociales, faits naturels). Le milieu concerne les relations sensibles et factuelles – écologiques, techniques et symboliques – des humains à leur environnement qui se déploient dans le temps. L'attitude de conception de l'architecture de la transformation trouve dans cette approche systémique et phénoménologique un éclairage possible de la réalité relationnelle de l'expérience habitante en un milieu et éventuellement un renouvellement des perspectives pour le rôle d'un architecte en relation avec un milieu habité. À condition de développer certaines méthodes d'observation et d'action, l'architecture pourrait non plus seulement se limiter à croiser les sciences des techniques avec les sciences humaines, mais gagnerait probablement à apprendre de cette science des milieux. Critiquant les processus d'abstraction des lieux et des êtres que les pratiques dominantes de l'architecture ont historiquement organisés, le regard de Berque pourrait inviter l'architecture à renouer avec les milieux concrets, c'est-à-dire hétérogènes et singuliers. Avec la notion de « médiance »³, Berque permet de penser la relation immédiate entre le corps individuel et le milieu. Le paysagiste Cyrille Marlin⁴ active cette notion pour

¹ Chris YOUNÈS et al., *Vers une architecture des milieux*, Clermont-Ferrand, ENSA Clermont-Ferrand, 2010.

² Augustin BERQUE, *Mésologie urbaine*, Saint-Mandé, Terre Urbaine, 2021.

³ Augustin BERQUE, *Médiance : de milieux en paysages*, op. cit.

⁴ Cyrille MARLIN, « Le sens géographique du jardin « individuel » et sa relation au paysage », loc. cit.

décrire la pratique du paysagiste-habitant en expérience immédiate avec le milieu dans lequel il interagit dans un projet. En s'inspirant ainsi de ces théories sur les pratiques des paysagistes, cette exploration sur l'architecture de la transformation cherche à enrichir le champ cognitif des expériences des concepteurs en confrontation avec le réel. L'approche de la mésologie peut conduire les architectes à une compréhension plus riche des terrains sur lesquels on leur demande d'intervenir. Peut-être qu'avec ce prisme scientifique, les architectes peuvent travailler à observer que les êtres ont toujours une relation singulière avec leurs milieux, et que l'environnement est nécessairement pluriel. À partir de là, ils pourraient tâcher d'améliorer leurs outils pour enrichir la connaissance des interactions entre éléments constitutifs des ensembles habités, et comprendre l'attachement existentiel des sociétés humaines à leur milieu. Ils pourraient éventuellement contribuer d'abord à participer au milieu, dans le sens où ils travaillent en présence sur le terrain, « au milieu de » la cité. Ensuite, ils peuvent participer à contribuer par leur présence à fabriquer le milieu habité en interdépendance avec les habitants. Ce détour par les théories des pratiques paysagistes permet d'étoffer la compréhension des processus pouvant être engagés par un projet de transformation. Il appelle à ouvrir une réflexion sur l'ensemble des actions des architectes en relation avec la multiplicité des éléments qui fabriquent les milieux.

Les agencements de la transformation

En tant qu'approche écologique, holistique et critique, la mésologie pourrait résonner avec l'écoféminisme qui, en plus de produire des savoirs scientifiques, est un courant philosophique porté par des procédés activistes. Mouvement originellement anglo-saxon et popularisé dans les années 1970 par de grandes figures telles que la philosophe indienne Vandana Shiva¹, l'écrivaine française Françoise D'Eaubonne², et la philosophe belge Isabelle Stengers³, ce courant perçoit

¹ Vandana SHIVA, *Staying alive : women, ecology, and development*, New York, South End Press, 2010.

² Françoise d'EAUBONNE, *Naissance de l'écoféminisme*, Paris, PUF, 2021.

³ Isabelle STENGERS, *Réactiver le sens commun*, Paris, La Découverte, 2020.

dans la destruction de l'environnement, l'oppression des femmes et les appropriations coloniales des terres, des racines du même système de domination. L'écoféminisme s'oppose aux logiques de prédation et d'extraction qu'il identifie comme étant les fondements du système économique et politique dominant. Les autrices y perçoivent un moment de destruction simultané sur lequel il faudrait lever l'amnésie et engager une transformation systémique, culturelle, économique, sociale et même spirituelle. En héritage du courant activiste des sorcières et lié aux mouvements sociaux antinucléaires, l'écoféminisme contemporain lutte contre l'expropriation coloniale et la destruction des savoirs, et propose de réactiver les mémoires anciennes et disqualifiées, porter une attention aux savoirs minorisés. Stengers se réfère à l'opération *reclaim* des courants activistes états-uniens c'est-à-dire l'action qui consiste à faire resurgir l'imagination dont on a été séparé et exproprié. Préconisant la convergence de la lutte en faveur de l'écologie et de la justice sociale, l'écoféminisme fait connaître un récit de solidarité selon lequel ni l'écologisme ni le féminisme ne seront justes s'ils ne sont pas décoloniaux.

L'intérêt du regard systémique des milieux, que partagent la mésologie et l'écoféminisme, pour la réflexion sur les pratiques de transformation architecturale se trouve dans la possibilité de redéfinir, élargir, et complexifier la question architecturale de la qualité environnementale. Actuellement la question environnementale en architecture est majoritairement abordée sous un angle productiviste et techniciste. La généralisation de l'approche par labels, chartes d'objectifs, liste de critères cibles témoigne de l'établissement d'un consensus socio-économique autour de la normalisation de la productivité comme condition de fabrication de l'architecture. Par exemple, des labels de validation des démarches, comme Haute Qualité Environnementale (HQE) sur des opérations de rénovation de logements, focalisent les attendus à partir de critères normatifs quantitatifs, sur la performance thermique des constructions, conduisant à des formes de surenchères sur les matériaux et les systèmes. Une minorité d'architectes conteste la fatalité de cette approche regroupée sous l'étendard de la « transition écologique », dans laquelle ils perçoivent une compatibilité avec la continuation de la destruction de

l'environnement¹. Il convient d'envisager la question environnementale d'une façon plus complexe, comme un ensemble de liens qui relie les habitants d'un milieu. Cette approche permettrait peut-être d'amener l'architecture à viser d'autres objectifs dans les projets : la valorisation des agencements entre les êtres, l'amélioration du confort sur les sensations (rayons de soleil, fraîcheur, mouvement des vents, vue dégagée), le renforcement des ressources des habitats existants. Seule la documentation des processus d'entrelacs, d'attachements, et de réciprocité constitutive de la réalité des habitats humains, pourrait permettre aux architectes d'agir avec l'ensemble des ressources et de les renforcer. Cette proposition envisage une tentative de théorisation des pratiques de transformation architecturale comme une écologie performative des agencements. Peut-être qu'ainsi l'architecture pourrait voir l'énergie des habitants comme une ressource, qui à la différence des matériaux, est illimitée².

1.3.2 L'intensité du non-agir, du paysage à l'architecture

Face aux attendus sociétaux majoritaires sur ce que les architectes pourraient faire ou construire, la conception par transformation propose de partir de la réflexion sur ce qu'un architecte pourrait éviter de faire ou construire. Premièrement, il est question que la pensée de la transformation reprenne à son compte l'adage *primum non nocere*, du serment d'Hippocrate, locution latine signifiant « d'abord ne pas nuire ». Ce principe de prudence, au fondement de l'éthique médicale, enjoint un soignant dans une situation de soin d'un malade, à ne pas réaliser une action qui va lui nuire. Par extension en architecture, face à un problème identifié, il est préférable d'agir de façon à ne pas imposer ou faire courir aux habitants le risque d'une nuisance injustifiée. Deuxièmement, la transformation contextuelle des édifices à partir de leurs capacités intrinsèques cherche dans la situation qu'elle étudie spécifiquement l'économie du geste constructif en lui-même.

¹ <https://communaux.cc/2021/06/invitation-aux-architectes-rejoignez-les-soulevements-de-la-terre/>

² Voir le programme de recherche « Energy and People », Daniel Estevez, Christophe Hutin (2012-2013) « ENERGY AND PEOPLE, France-Afrique du Sud, deux regards sur la ville du quotidien », Projet culturel Labellisé Saison Croisées Afrique du Sud France 2012 & 2013, Ministère des Affaires Etrangères.

L'écologie de la transformation consiste non pas en la surenchère, mais dans l'économie constructive. Reprenant la critique du degré de technicité d'une machine chez Simondon, la réflexion sur la transformation se situe du côté la sophistication technique par la recherche de simplification positive des systèmes, plutôt que du côté de l'escalade de technicité d'un système. L'économie de matière et d'installation technique est une économie des ressources, elle concerne la recherche des systèmes minimums pour adapter une construction à son contexte. L'intensité du non agir a été défendue dans des pratiques minoritaires du domaine agricole, en particulier le microbiologiste japonais et jardinier Masanobu Fukuoka, dans son ouvrage en 1975, intitulé *La révolution d'un seul brin de paille – Une introduction à l'agriculture sauvage*¹. La méthode qu'il y décrit, dite d'agriculture sauvage ou agriculture naturelle, repose sur son expérience de jardinier. Fondée avant tout sur un travail d'observation attentive des processus de déploiement du vivant, cette méthode permet d'identifier les forces existantes et de limiter les interventions pour ne pas nuire et les favoriser. Sans labour ni engrais, cette méthode permet de déployer moins de travail et plus de rendement :

« La voie habituelle pour développer une méthode est de se demander "Et si on essayait ceci ?" ou "Et si on essayait cela" introduisant une variété de techniques les unes après les autres. C'est l'agriculture moderne et son seul résultat est de rendre l'agriculteur plus occupé. Ma voie fut l'opposée. J'aspirais à une manière de cultiver qui fasse plaisir, naturelle, qui aboutisse à rendre le travail plus aisé et non plus dur. "Et si on ne faisait pas ceci ? Et si on ne faisait pas cela ?" – telle était ma manière de penser. [...] Les êtres humains font quelque chose de mal et laissent non réparés les dommages, puis quand les résultats défavorables s'accroissent, alors ils travaillent de toutes leurs forces à les réparer. Quand ces actions rectificatives paraissent réussies, ils en viennent à prendre ces mesures pour de splendides réalisations. Les gens refont cela et le refont encore, c'est comme si un fou allait casser les tuiles de son toit en y marchant lourdement. Puis quand il commence à pleuvoir et que le plafond

¹ Masanobu FUKUOKA, *La révolution d'un seul brin de paille: une introduction à l'agriculture sauvage*, Paris, Guy Trédaniel, 2000.

commence à pourrir, il monte à la hâte réparer le dommage, se réjouissant à la fin d'avoir trouvé la solution miracle. »¹

Dans cette même optique, le paysagiste Bernard Lassus, déjà en 1981, dans une conférence intitulée « Intervention minimale »² en Sicile, à Gibellina, avec l'économiste et sociologue Lucius Burckhardt, avait développé le principe de paysage sans intervention paysagiste. Ce principe a été repris et popularisé par son élève, le paysagiste Gilles Clément dans une réflexion sur l'action paysagiste fondée sur l'« économie de la non-dépense »³. Redéfinissant le rôle du jardinier, cette posture défend un principe d'adaptation des pratiques paysagistes aux dynamiques naturelles du vivant à l'opposé d'une attitude de domination. Observer plus, jardiner moins permet de savoir où intervenir dans un espace en perpétuelle évolution. S'efforçant de « Faire le plus possible avec le moins possible contre », Clément défend une certaine économie de la pratique qui ne repose plus sur l'emploi massif ou l'importation coûteuse d'espèces. Elle suppose de redéfinir la nature de l'acte d'observation. Dans son article « Ce qu'observer veut dire »⁴, Cyrille Marlin refuse d'opposer observation et action. Observer est une action et il défend que l'observation soit une expérience de la relation :

« Observer n'est plus alors simplement observer, mais un dispositif visuel agissant au sein duquel, par le biais de la question des paysages, les rapports de force présents sur un territoire peuvent s'agencer autrement dans l'optique d'une action. »⁵

En accordant une place centrale à l'observation, le praticien peut adapter l'action à la complexité et l'évolutivité des systèmes vivants. Si la recherche de l'intensité du non-agir est une pratique qui se répand dans le domaine paysage, il semble qu'elle demeure quasiment inexistante en architecture. Elle pourrait être une clé d'entrée

¹ Cité sur <http://learning-from.over-blog.fr/article-vers-une-architecture-du-non-agir-120436605.html>

² Lucius BURCKHARDT et Bernard LASSUS, *L'intervento minimo*, 1981, Url : <https://www.slideshare.net/camminarenelpaesaggio/lucius-burckhardt-lintervento-minimo-the-minimal-intervention>.

³ Gilles CLÉMENT, *Le jardin en mouvement*, Paris, Sens & Tonka, 2017.

⁴ Cyrille MARLIN, « Ce qu'observer veut dire : Place de l'observation des paysages dans une pratique professionnelle de paysagiste », *loc. cit.*

⁵ Cité par Raphaël Bessis, Raphaël BESSIS, *Vocabulaire de Deleuze*, Url : <http://1libertaire.free.fr/VocabulaireDeleuze02.html>.

intéressante pour les pratiques de la transformation architecturale des édifices. Il faudrait alors inverser le rapport habituel de l'architecture à l'observation et proposer à ce que le concepteur tende vers observer plus, construire moins. En 1996, les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal sont sollicités pour un projet d'embellissement de la place Léon Aucoc à Bordeaux, engagée par la municipalité. Ils perçoivent dans cette place toutes les qualités d'une place de village :

« À la première visite, nous ressentons que cette place est déjà très belle parce qu'elle est authentique, sans sophistication. Elle a la beauté de ce qui est évident, nécessaire, suffisant. Son sens apparaît clairement. Les gens semblent y être chez eux, dans une atmosphère d'harmonie et de tranquillité, façonnée depuis de nombreuses années. Nous y avons passé de longs moments à regarder ce qui s'y passait. Nous avons dialogué avec quelques-uns de ses habitants. Puis nous nous sommes posé la question d'un projet d'aménagement sur cette place à des fins d'embellissement. À quoi renvoie la notion d'"embellissement" ? S'agit-il de remplacer un matériau de sol par un autre, un banc en bois par un banc en pierre, au design plus actuel, ou un lampadaire par un autre plus à la mode ? Rien n'impose des changements trop importants. Ici, l'embellissement n'a pas lieu d'être. La qualité, le charme, la vie existent. La place est déjà belle. Comme projet, nous avons proposé de ne rien faire d'autre que des travaux d'entretien, simples et immédiats : refaire la grave du sol, nettoyer plus souvent, traiter les tilleuls, modifier légèrement la circulation..., de nature à améliorer l'usage de la place et à satisfaire les habitants. »¹

Cet exemple montre que parfois, l'action d'un architecte la plus intense qu'il puisse développer est celle du non agir. Ce cas précis montre que le principe de l'économie de la conception est le contraire de celui de l'économie de la réflexion. L'intensité du détail est parfois plus puissante qu'un projet interventionniste ou solutionniste. À condition de placer au centre de la conception architecturale l'acte d'observation, l'objectif de l'architecture de la non-dépense pourrait situer la transformation dans une perspective viable.

¹ <https://www.lacatonvassal.com/>

1.3.3 Augmenter l'architecture, « augmenter le monde »¹

L'architecture de la transformation est une approche contextualiste et processualiste. L'importance du contexte implique une attention soutenue à ce qui existe. Dans un esprit pragmatiste à l'opposé de la culture de la *tabula rasa*, il est possible d'aller plus loin en partant de quelque chose plutôt que de partir de zéro. Cette approche suppose la permanence des structures et l'accueil de possibles nouvelles formes d'habitats. Partant de l'idée que les ressources existantes engagent les transformations futures, cette démarche aborde la performance sous l'angle de la prolongation et l'augmentation des existants. L'architecte Jean-Philippe Vassal raconte une observation qu'il a faite au Niger, sur des tactiques d'habitants de la périphérie sud de Niamey de transformation de bidons utilisés pour aller chercher de l'eau potable à la fontaine publique. Face à une quantité limitée de bidons disponibles sur le marché, l'opération consiste à chauffer les bidons en plastique vides pour augmenter leur volumétrie. La chaleur dilate le contenant jusqu'à l'optimum souhaité entre résistance du matériau et maximum de litres d'eau. Cet agrandissement du contenant disponible avec la même quantité de matière permet aux habitants de faire moins d'aller-retour à la fontaine dans leur journée. Par extension, cette observation amène Vassal à chercher l'optimisation possible des capacités existantes des bâtiments. La transformation consiste à augmenter les possibilités d'une capacité bâtie pour accueillir davantage d'usages. Dans cette perspective, « augmenter une architecture » veut dire la transformer significativement pour l'habiter avec davantage de facilité et de plaisir. Augmenter l'espace utile à partir des capacités intrinsèques des architectures, c'est demander le maximum avec le minimum d'efforts. Le verbe provient du latin *augeo*, faire croître et du grec ancien *vigeo* être plein de force. Cette force est double : croissance de la puissance du système architectural et décroissance de son système technonormatif. D'un côté, la connaissance de l'état réel des architectures permet de

¹ Joelle ZASK, *Écologie et démocratie, op. cit.* p.177

développer au maximum ses capacités. De l'autre, l'économie du projet vise la non-dépense de matières et d'énergie. Ainsi, sans faire l'économie de l'intelligence, les actes d'augmentation font l'intelligence de l'économie. L'architecture d'un logement est « augmentée » quand l'espace qui est ajouté n'a pas un programme déterminé par un lointain expert : les gens qui y vivent y font le programme. La manière dont cet espace est habité échappe aux commanditaires, technocrates et concepteurs. Les actes d'augmentation architecturale dégagent de nouvelles places à prendre, de nouveaux espaces de pouvoir. Ils déplacent simultanément les limites physiques et politiques de l'habiter. Ils déclenchent un basculement : les personnes qui l'investissent reprennent aux experts le gouvernail. L'image du navire est ancienne, c'est en effet au vocable de la navigation que l'on doit l'étymologie du terme « gouvernement ». Les architectures s'augmentent quand le logement est gouverné par ceux qui y vivent et non par ceux qui prétendent à distance en avoir l'expertise. L'augmentation des architectures n'est donc pas le dernier avatar du formalisme ni d'un toilettage. C'est un mouvement propre qui appartient aux capacités structurelles des bâtiments et aux habitants qui investissent ses espaces. Selon le projet de recherche « Architectures Augmentées France-Vietnam : approche non extractive de la conception durable »¹, les faits d'augmentation sont bien réels et observables. Le regard scientifique peut inventorier les cas, créer des catégories, étudier des échantillons représentatifs. Les décliner selon différentes variables : amplitudes spatiales et temporelles, degré de sophistication des techniques, agencements politiques qui les font advenir. Les cas les plus explicites sont ceux qui apparaissent sur des logements dont la morphologie relève d'un type initialement identifiable. Par exemple sur des opérations standard du XX^{ème} siècle, comme des bâtiments modernes, des maisons en bande ou du semi-collectif. Les augmentations

¹ Voir le projet de recherche « ARCHITECTURES AUGMENTÉES FRANCE-VIÊTNAM APPROCHES NON EXTRACTIVES DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE FACE A L'URGENCE CLIMATIQUE » projet de recherche 2018 non retenu par le Ministère de la Culture. Équipe : Tiphaine ABENIA, enseignante EPFL (Suisse), architecte DE, ingénieur INSA, docteur en Architecture Université Toulouse (FR), PhD Architecture Université de Montréal (CA) Daniel ESTEVEZ, professeur HDR, architecte DPLG, ingénieur CNAM, responsable scientifique du séminaire doctoral AAC au LRA- ENSA Toulouse Marion HOWA, architecte, doctorante LRA-ENSA Toulouse ED TESC (lauréate CDC 2017) Christophe HUTIN, architecte, MC TPCAU ENSAP Bordeaux, chercheur LRA-ENSA Toulouse ED TESC, (lauréat CDC 2017) Thai Huyen NGUYEN, Chef de la Division du Paysage, Faculté d'aménagement urbain et rural, Université d'Architecture de Hanoi Marion REINOSA, architecte, vacataire UA de Hanoi, doctorante LRA-ENSA Toulouse ED TESC (lauréate CDC 2018) France. Disponible en ligne : https://issuu.com/daniel-estevéz/docs/projet_archi_augmentee_2018

peuvent advenir à différentes échelles. Sur un bâtiment collectif moderne, elles naissent parfois d'initiatives exceptionnelles à partir d'un seul logement ou bien elles relèvent d'une démarche généralisée sur l'ensemble du bâtiment. L'augmentation des architectures peut se développer sur un quartier entier, voire une ville entière. Par exemple, le cas de Beutre révèle les différentes facettes du processus d'augmentation des architectures. La première recouvre une dimension cinétique : l'acte de transformation a une direction depuis les intérieurs des logements vers l'extérieur des bâtiments. En plus d'une diversité de travaux intérieurs (agencement, finitions, thermique), les habitants ont construit des extensions par adossement ou indépendamment du bâtiment d'origine. Les parcelles des jardins ont été tracées aussi loin que les capacités des habitants et du terrain le permettaient. Ensuite, le deuxième mode du processus renvoie à une dimension mécanique : maintien de l'existant, ajout d'espace, incrémentation de techniques, supplément d'usages. L'emprise construite a doublé en l'espace de cinquante ans. Dans tous les jardins des constructions légères ont été réalisées, servant d'abris pour la détente, le jardinage, garage, bricolage, stockage, élevage, maraîchage, arrière-cuisine, buanderie et laverie. Et dans certains jardins, des constructions plus lourdes ont été édifiées : un séjour agrandi, une cuisine prolongée, une chambre attenante, un studio indépendant, une deuxième maison. Le troisième mode recouvre une dimension dialectique : entre l'existant et le transformé, l'institutionnel et l'informalité¹, le standard et le sur-mesure, le désordre et l'ordre, le technique et le narratif², la contingence et la nécessité, le savant et le populaire³. Enfin, le quatrième mode révèle une dimension politique : les extensions réalisées témoignent un pouvoir d'agir commun et l'ampleur des réseaux d'organisation. Dans cette cité de logements locatifs sociaux, le parallèle entre le lien des habitants à la communauté et la transformation architecturale des maisons est net. Le processus de croissance de l'architecture, pourtant si manifeste en milieu informel, demeure très rare pour du logement locatif social en France,

¹ Dubravka SEKULIC, *Glottz Nicht so Romantisch! On Extralegal Space in Belgrade*, Belgrade, Jan van Eyck Academie, 2012.

² Lev MANOVICH, « The poetics of augmented space », *Visual Communication*, vol. 5, n° 2, 2006, p. 219-240.

³ Claude GRIGNON et Jean-Claude PASSERON, *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Éditions Points, 2015.

alors que c'est précisément là où les logements sont les plus petits et les plus obsolètes. Il est exceptionnel pour des architectes de réunir les conditions favorables à un projet de transformation. Les cas d'augmentations réussies comme le projet G, H et I à Bordeaux, de Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, Frédéric Druot et Christophe Hutin, sont brandis comme des modèles, alors que la plupart des réhabilitations de logements locatifs sociaux demeurent des opérations minimales et n'actualisent pas les logements aux modes de vie contemporains.

1.4 La conception par l'enquête : une méthode fondée sur le réel

L'hypothèse proposée par notre recherche pose la conception architecturale par l'enquête comme une technologie opérationnelle dans la conduite des projets portant sur la transformation du logement avec les communautés habitantes. Lorsque l'architecte français Frédéric Druot énonce « l'inventaire fait participation »¹, il signifie que les techniques de l'enquête architecturale de conception pourraient aboutir à des objectifs démocratiques sans passer par des tropismes procéduraux². Alors que l'*enquête* est validée dans le domaine des arts³ ainsi qu'en sciences techniques et humaines comme une pratique opérationnelle de projet, il semble demeurer en architecture marginal que le projet soit associé à une pratique d'enquête. La proposition du paradigme de l'enquête de conception semblerait alors constituer une bifurcation dans les théories du projet architectural. C'est pourquoi il apparait comme une nécessité pour ce prochain développement de proposer une tentative de définition épistémologique de l'enquête architecturale

¹ <https://communautes-biennale.fr/project/observer-transformer/>

² Julien O'MIEL et al., « Une sociologie critique de la démocratie participative est-elle utile ? », *Participations*, vol. 19, n° 3, 2017, p. 221-242.

³ Matthieu DUPERREX, « L'artiste enquêteur et les risques de la translation. Une relecture de Hal Foster », *Littera Incognita*, n° 11, 2019, Url : <https://blogs.univ-tlse2.fr/littera-incognita-2/2019/11/01/lartiste-enqueteur-un-nouveau-paradigme/>.

concentrée sur l'analyse de l'articulation entre théorie et pratique. Il s'agira d'essayer de comprendre pour l'enquête de conception, ses structures, son mécanisme dynamique, et sa portée. L'intérêt de penser le projet comme enquête et l'enquête dans le projet est de réenvisager la théorie et les méthodes de conception¹ sous l'angle de la confrontation au réel. La convocation du réel, la collecte de sources, l'emprunt des méthodes documentaires produirait aussi une esthétique de l'enquête. Entre ethnographe, artisan et stratège, l'architecte travaille en extradisciplinarité, il transforme le réel avec lequel il interagit en se transformant lui-même.

1.4.1 Praxéologie d'un mode de conception ouvert

Une praxéologie de l'enquête

Le terme *praxéologie* signifie la science de l'action ou la science des méthodes d'action. Dans la sociologie² ou l'anthropologie³ du faire, la praxéologie désigne l'étude des savoirs des métiers en action (*praxis*). Elle renvoie à une certaine perspective pragmatiste du rapport à la connaissance selon laquelle il n'y aurait pas de dissociation entre intelligibilité et responsabilité d'un acte. Ainsi, elle est comprise comme une épistémologie théorique et politique. La praxéologie repose sur l'idée de la nature transformative du savoir lorsqu'il est relié à une pratique dans le réel et en interaction avec le monde. En tant que savoir accompli dans l'action en responsabilité sociale, il est question d'explorer dans quelle mesure l'enquête architecturale pourrait être un authentique objet d'étude praxéologique. Nous proposons ainsi dans cette recherche une analyse praxéologique de l'enquête architecturale.

¹ Daniel ESTEVEZ, « Conception en architecture, le schème de l'enquête », France, LLA-CREATIS UTJJ, 2019, https://issuu.com/daniel-estevéz/docs/conf_utjj_d_estevéz_texte_le_sche_m.

² Pierre BOURDIEU, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

³ Tim INGOLD, *Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture*, op. cit.

En particulier, cette praxéologie propose d'analyser l'enquête comme un mode de conception ouvert, en référence aux théories de la machine ouverte¹, de la forme ouverte² et de la structure ouverte³. La *conception ouverte* désignerait un mode de conception architecturale qui, par sa structure organisationnelle, cherche à produire en contexte une multiplicité d'actions possibles et d'interprétations indéterminées. Cette capacité d'ouverture de la conception pourrait s'avérer particulièrement efficiente pour la confrontation au réel des concepteurs, qui interagissent en contexte d'incertitude en situation critique. La méthode de l'enquête, grâce à certains dispositifs qui la structurent, permettrait aux concepteurs de garder stratégiquement et pragmatiquement la *conception ouverte*, c'est-à-dire d'être capable d'étudier la conception en n'excluant aucune possibilité d'action et d'interprétation. En tant que mode de conception ouvert, l'enquête architecturale présente l'intérêt de s'avérer particulièrement efficiente en situation critique dans un monde incertain⁴. L'enquête se structure par un certain nombre de dispositifs organisationnels méthodologiques et spatiaux, conçus dans le but d'ouvrir les possibilités d'action des concepteurs et des habitants. Appropriations, détournements, positionnements, restructurations, bifurcations sont autant de possibilités que l'enquête architecturale prétend pouvoir faire advenir par des techniques d'indétermination. Ces dernières concernent l'usage de certains outils dans le but de faire émerger et d'organiser les multiplicités. Ainsi, faire la praxéologie de l'enquête architecturale consisterait à chercher à identifier et caractériser la nature du savoir à l'œuvre de l'enquête en tant que mode de conception ouvert en prise avec le réel. Cette démarche praxéologique⁵ pourrait permettre de comprendre l'application d'un métier sous-tendu par le souci méthodique de produire la possibilité de coexistence des multiplicités.

¹ Gilbert SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, op. cit.

² James HUTCHINSON, *Open Form : Space, Interaction, and the Tradition of Oskar Hansen*, Berlin, Sternberg Press, 2014.

³ N. J. HABRAKEN, *Supports : An Alternative to Mass Housing*, op. cit.

⁴ Michel CALLON, Pierre LASCOUMES et Yannick BARTHE, *Agir dans un monde incertain*, op. cit.

Alexandre LHOTELLIER et Yves ST-ARNAUD, « Pour une démarche praxéologique », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, n° 2, 1994, p. 93-109.

Enquête, outil de transformation sociale

Dans l'approche pragmatiste du philosophe étatsunien John Dewey¹, l'enquête est indissociable de la démocratie. Enquêter et transformer la réalité sociale relèvent d'une seule et même activité. Animé par la préoccupation continue de chercher à renforcer la démocratie, Dewey s'intéresse à la question de savoir comment l'action sociale peut être efficace et quelles seraient les méthodes pour que le public agisse sur le social. Visant l'action sociale, l'enquête est selon Dewey l'outil même de la démocratie : ce principe est au centre de la « théorie de l'enquête ». Dans cette perspective, les sciences sociales ne sont pas inopérantes, doctrinaires ou immobilisantes. Elles ont pour fonction de proposer une interprétation de la réalité du social de manière à orienter les activités de ceux qui en pâtissent. Le rôle de l'enquête est ainsi de fabriquer le mouvement social. Elle poursuit un double objectif : celui d'identifier les problèmes sociaux pour les résoudre et celui de lutter contre l'établissement d'un pouvoir surplombant et spéculatif déconnecté du terrain. L'enquêteur, par sa capacité à construire des problèmes publics, aurait donc un certain pouvoir de transformation du réel. La relation entre enquêteur et enquêté est ainsi de nature politique. Alors que Foucault² voit dans l'enquête un dispositif de contrôle, Dewey y perçoit la possibilité de rendre un service public, celui de renforcer la démocratie. Également centrale chez Marx et Engels, l'enquête documente la condition sociale des opprimés et l'identification des ressources pour arriver à une transformation révolutionnaire. Appuyée autant sur les théories marxistes que sur les théories deweyennes, la prescription³ maoïste selon laquelle « qui n'a pas fait d'enquête n'a pas droit à la parole » est présentée par des études récentes comme s'inscrivant contre le dogmatisme et en faveur d'une conception démocratique du savoir. La façon dont l'enquête est ainsi mobilisée en tant qu'outil peut être interprétée d'une part comme révélatrice des enjeux de l'intrication entre savoir et pouvoir, et d'autre part comme une indication, dans notre champ disciplinaire de l'architecture, de la nécessité d'être en mesure d'une réflexion

¹ Joëlle ZASK, *Introduction à John Dewey, op. cit.*

² Michel FOUCAULT, *Sécurité, Territoire, Population – Cours au collège de France. 1977-1978*, Paris, Seuil, 2004.

³ Emmanuel RENAULT, « Qui n'a pas fait d'enquête n'a pas droit à la parole ? », dans *Langages, politique, histoire.*, Lyon, ENS Éditions, 2015.

critique sur la production des expertises ainsi que sur la possibilité produire des connaissances visant la transformation sociale.

Ce cadre d'analyse de l'enquête comme outil de transformation concerne la formulation de trois hypothèses de transformations qu'une enquête architecturale peut produire et sur lesquelles nous allons revenir dans la suite de ce texte à partir de l'expérience de Beutre. Premièrement, la structuration de la représentation d'une situation d'architecture participe de sa transformation. L'enquête produit en effet un contenu documentaire interprétatif sur une situation de nature à orienter les activités des différentes parties prenantes qui agissent sur cette situation. Deuxièmement, l'enquête rend visible et permet de projeter opérationnellement la transformation d'un existant. Elle identifie précisément les problèmes et les ressources de façon à organiser l'efficacité et la coordination complexe d'une intervention. Troisièmement, le déroulé de l'enquête transforme les parties prenantes, qu'il s'agisse des individus et des institutions. Du fait de la nature itérative et interactive de l'expérience, les enquêteurs multiples pouvant interférer dans un projet (architectes, paysagistes, anthropologues, documentaristes) et les enquêtés multiples (habitants, bailleur) évoluent eux-mêmes. La relation d'enquête modifie les uns et les autres, et modifie la situation de leur interaction.

Le problème de l'enquête architecturale

Dans les sciences techniques et les sciences humaines ainsi que dans le champ artistique, la démarche d'enquête est considérée comme étant le mécanisme d'un projet. Pour l'école de sociologie de Chicago¹, qui dès l'entre-deux-guerres en systématise la pratique pour l'étude des milieux urbains, l'enquête de terrain a pour fonction de pallier des dysfonctionnements sociaux majeurs qu'elle doit identifier qualitativement. Cette conception de la nature active de l'investigation consacre l'impossibilité d'opposer observation et action. Or, il semblerait que cette opposition traditionnelle, un siècle après la naissance de l'école de Chicago, structure encore les attendus qui pèsent sur les architectes. L'explication de la prégnance de la

¹ Alain COULON, *L'École de Chicago*, Paris, PUF, 2012.

dichotomie entre observer et agir peut se trouver dans deux niveaux de difficultés que nous allons développer : celui d'un exercice apparemment contradictoire et celui d'un malentendu portant sur la nature de l'activité d'enquêter.

Concernant le premier niveau de difficulté, si l'on en croit le point de vue critique de l'architecte néerlandais Rem Koolhaas, la société ne semble pas attendre des architectes praticiens qu'ils produisent des recherches critiques. L'investigation en tant que pratique critique serait absente du référentiel des attentes sociales du métier de concepteur. Selon Koolhaas, ces résistances à la déconstruction de l'opposition entre observer et agir concernant l'activité de praticien, tiendraient non seulement à des raisons culturelles mais aussi stratégiques. En 2000, dans l'exposition *Mutation* dont il est commissaire, Koolhaas développe une observation critique concernant le fait que l'essentiel de la construction n'appartient plus aux architectes et que la ville est devenue la production mondialisée d'un système économique financiarisé. L'exposition présente des réflexions sur ce monde en mutation avec entre autres travaux le projet de recherche « the Harvard Project on the City ». Cet extrait du catalogue de l'exposition renseigne sur les raisons de l'invraisemblance de la présence des architectes praticiens sur le terrain de l'enquête critique :

« Il est très difficile pour les architectes d'avoir une relation innocente avec une situation donnée. Une des difficultés est que le plus souvent on les appelle pour transformer une situation, mais jamais pour l'évaluer ou la comprendre hors du champ de la production de substance construite. L'intérêt de l'architecte est dicté par une série de collusions aléatoires avec des clients et des projets, ce qui ne favorise pas l'exploration de questions indépendantes de son champ de vision. En d'autres termes, l'architecte a des arrière-pensées ou est l'instrument de celles des autres ; l'analyse, la recherche ou simplement l'enquête n'appartiennent pas à son répertoire. Aujourd'hui, il devient de plus en plus important pour lui d'agir sur deux plans : produire peut-être de l'architecture, mais également se rendre indépendant de la production pour tenter de

*comprendre au niveau le plus élémentaire, ce qui se passe dans le monde et comment certains phénomènes affectent l'architecture ».*¹

Koolhaas souligne ici l'idée que les intérêts des architectes seraient contraires à la production d'activités d'enquête indépendante. L'analyse de cette contradiction le conduit précisément à affirmer l'importance de l'exercice d'une pensée critique de la part des architectes dans une direction qui se trouve à l'opposé de leurs intérêts. Koolhaas semble justifier dans cet extrait l'existence d'une recherche en architecture indépendante de la collusion d'intérêts dans laquelle les architectes sont enchevêtrés. Il révèle aussi à partir de sa propre pratique d'architecte qu'il est possible de relier concrètement une activité de recherche à une activité de praticien critique. Non pas que la recherche du praticien puisse servir ses intérêts propres, mais elle lui permet de produire une connaissance conséquente et opérationnelle. La structure de l'agence de Rem Koolhaas se distingue dans le paysage des agences d'architecture car elle témoigne de cette possibilité d'exercice, *a priori* contradictoire. Elle se compose de deux entités internes, celle qui est appelée « OMA », consacrée à la production de situations construites et celle qui est appelée « AMO », consacrée à la production d'activités de recherche. AMO produit une expertise critique sur les transformations du monde contemporain et alimente inséparablement la structure OMA dans la manière d'aborder la conception des projets.

Concernant le deuxième niveau de difficulté, s'il semble admis que la conception soit précédée d'une phase d'observation, l'enquête architecturale n'est que rarement considérée comme une mécanique continue de conception². Habituellement, dans les commandes de projet, qu'elles soient privées ou publiques, ainsi que dans les programmes d'enseignement, la phase de conception architecturale proprement dite est précédée d'une phase d'étude formelle appelée « état des lieux », ou « diagnostic », ou « analyse ». Apparaît pourtant un double doute face à cette considération. La phase d'observation est non seulement considérée comme un préliminaire à l'acte de concevoir l'objet architectural en lui-

¹ Rem KOOLHAAS, *Mutations*, Barcelona, Actar, 2000.

² Daniel ESTEVEZ, « Conception en architecture, le schème de l'enquête », *loc. cit.*

même, mais elle est comprise aussi comme une activité typique des pratiques scientifiques descendantes. Ces pratiques sont rattachées à un courant scientifique appelé réductionniste. Ce courant postule que l'accès à la connaissance se fait par la décomposition de la réalité en vue d'en expliquer la causalité d'un phénomène¹. Recherchant la causalité des faits dans l'observation de la somme des parties, ce type d'analyse repose sur un raisonnement explicatif. À l'opposé du réductionnisme analytique se placent les tenants de l'organicisme antiréductionniste et de l'holisme systémique, qui n'envisageant les parties que dans leur relation au tout. Dès les années 1970, le conflit ancien entre réductionnisme et organicisme semble être dépassé, des chercheurs comme la philosophe Isabelle Strenger et le physicien Ilya Prigogine² montrent une métamorphose vers l'avènement de la science du complexe. Face à cette évolution, la prégnance de la traditionnelle opposition entre observer et agir qui place l'enquête comme un moment anecdotique de la conception architecturale passerait pour un anachronisme. Elle demeure pourtant caractéristique des modes majoritaires de conception de projet. Alors que l'enquête est un outil structurant de projet pour les sciences et les arts, il semblerait qu'elle soit considérée comme subversive en architecture. Les différentes raisons socioculturelles pouvant expliquer cet égard sont entremêlées dans un système cohérent de présupposés, ou « arrière-pensées » comme le formule Koolhaas, concernant ce qui est présumé culturellement et techniquement d'un projet de conception. Quand un architecte est habituellement attendu sur une infaillibilité dans la solution qu'il aurait décidé d'apporter à un problème, l'enquête suggère qu'il n'existe pas de certitude a priori concernant un type d'intervention sur une situation donnée. Elle interroge en cela le crédit présumé de l'autorité de l'expertise. L'enquêteur incarne l'opposé de la figure de l'expert. En révélant le caractère empiriste d'une démarche processuelle de conception, elle opère également une possibilité de désacralisation de la création comme reposant sur une disposition intuitive considérée comme supérieure. Alors que la société attend des architectes l'inspiration d'un grand geste ou d'une démonstration, l'enquête se place du côté de

¹ Jacques RANCIÈRE, « Les aventures de la causalité », dans *Les bords de la fiction*, Paris, Seuil, 2017, p. 83-89.

² Ilya PRIGOGINE et Isabelle STENGERS, *La nouvelle alliance*, Paris, Gallimard, 1980.

l'empirisme d'une relation avec une situation existante. Elle met en question l'idée que la conception architecturale donne lieu à la production d'une situation construite d'objet formel. L'enquête participe ainsi de la déconstruction du mythe de l'auteur unique. Face à la normativité du mode descendant de conception, il est intéressant d'observer que la pratique de l'enquête architecturale est généralement considérée comme une pratique déviante¹ de conception.

Trois efficiences opérationnelles : opérer sur l'intervention architecturale, opérer sur les existants, opérer sur le pouvoir

Nous proposons de distinguer trois efficiences opérationnelles de l'enquête architecturale. S'inscrivant en trouble par rapport aux modes des pratiques dominantes de conception, elles pourraient indiquer en quoi l'enquête est considérée comme subversive en architecture. Ces trois efficiences opèrent chacune un certain renversement caractéristique : sur l'intervention architecturale, sur les existants et sur le pouvoir.

Concernant le premier type d'efficience, à rebours des attentes sur l'interventionnisme, les enquêtes peuvent produire l'effet de prendre la décision de valoriser tel quel un environnement construit. C'est le cas par exemple de l'enquête de conception réalisée par l'architecte Carlos Mijares Bracho² sur la Plaza de los toros « La Petatera » dans le village d'Alvarez, dans l'état de Colima au Mexique. Montée et démontée chaque année depuis 1658 par les villageois, l'arène est un ouvrage temporaire avec une structure circulaire en bois et recouverte de nattes d'ombrage, elle est construite rituellement sans qu'aucun plan original se soit connu. La réponse architecturale que l'enquête de Mirales produit consiste en la valorisation de cet ouvrage en tant que tel. Issue d'une observation poussée des logiques existantes, l'absence d'intervention s'avère la réponse la plus rationnelle et pertinente à une situation donnée. Ainsi, alors qu'un commanditaire fait appel à un

¹ Blanca Esmeralda García MARTÍNEZ, « Desobediencia. La nueva arquitectura y el desafío a lo preestablecido », *URBS. Revista de Estudios Urbanos y Ciencias Sociales*, n° 5, 2015, p. 19-34.

² Carlos G. MIJARES, *La Petatera de la Villa de Alvarez en Colima*, Colima, Universidad de Colima, 2000.

architecte pour intervenir sur une situation, l'enquête architecturale peut conduire l'architecte à défendre le fait qu'il ne faut pas intervenir sur cette situation.

Concernant le deuxième type d'efficience, les enquêtes peuvent aussi renverser le regard sur la valeur d'un existant jusqu'à aller contre certaines velléités d'un commanditaire orientées en particulier sur la destruction de ces existants. Par exemple, à rebours des attentes sur la destruction d'ensembles urbains existants déconsidérés ou abandonnés, certaines enquêtes peuvent pousser au repérage capacitaire de son amélioration potentielle¹. C'est le cas de l'ensemble des études « PLUS » des architectes Lacaton, Vassal, Druot et Hutin, qui s'opposant aux politiques de démolitions reconstructions, repèrent parcelle après parcelle les potentiels d'agrandissement des structures urbaines existantes pour simultanément parvenir à la mise en contemporanéité de l'architecture des logements sociaux existants et construire des logements contemporains sans consommer de nouveaux territoires. Ainsi, les enquêtes peuvent produire une expertise qui peut s'inscrire à l'encontre d'intérêts concernant l'extractivisme de l'économie de la construction.

Concernant enfin la troisième efficience des enquêtes architecturales, elles peuvent aussi constituer des contre investigations pouvant conduire à la mise en question de la légitimité des pouvoirs établis sur l'espace. Se distinguent en particulier les recherches produites par le groupe de recherche interdisciplinaire « Forensic Architecture »², basé à Londres et dirigé par l'architecte et chercheur israélien Eyal Weizman. À partir de technologies d'investigation architecturales contemporaines, ce groupe enquête sur des cas de violence d'État et des corporations privées, ainsi que sur des cas de violation des droits humains à l'échelle internationale. S'appuyant sur la notion d'investigation « forensique » qui dans le cadre d'une enquête judiciaire ou d'un procès s'intéresse à la recherche des preuves, les architectes s'attachent à produire des nouvelles techniques de preuves à partir des méthodes de représentations issues des nouveaux médias (modélisation 3D,

¹ Tiphaine ABENIA, *Architecture potentielle de la Grande Structure Abandonnée (G.S.A) : catégorisation et projection, op. cit.*

² <https://forensic-architecture.org/>

analyses audiographiques, cartographies, télédétection, photogrammétrie, exploration de données, témoignages). Parmi les thématiques de recherches figurent notamment des travaux concernant l'architecture des frontières terrestres¹ ainsi que maritimes avec programme « Forensic Oceanography » concernant la mort des migrants en Méditerranée. D'autres programmes portent sur la reconstitution de scènes de violences policières lors des mouvements sociaux récents aux États-Unis de « Black Live Matters » et en France avec le Comité Vérité Pour Adama porté par Assa Traoré. Forensic architecture développe aussi une plateforme *open source* de mapping collaboratif intitulé « patrn »² sur des faits de guerre et de violence d'État. Enfin, leur programme « center for contemporary nature »³ produit des enquêtes sur les violences commises à l'encontre des environnements habités.

La convergence de ces trois types d'efficiences d'enquêtes de conception, sur l'intervention, les existants et le pouvoir, se trouve dans l'inscription – l'encastrement social et politique⁴ – de l'architecture dans le monde qu'elles contribuent à transformer. L'enquête s'avère particulièrement opérationnelle en situation urbaine complexe ou l'efficacité n'est pas dans la résolution d'un problème par une réponse comptable, mais dans la capacité à aborder le terrain avec une approche contextuelle, critique et indéterminée.

L'enquête, schème de conception non-formelle

Un certain nombre de designers, paysagistes et architectes, inscrits en continuité des courants contextualistes, structuralistes et processualistes, proposent d'envisager l'enquête comme un mécanisme fondamental de la conception du projet. Ouvrant la voie d'une théorisation possible de ce mécanisme de conception en architecture, l'ingénieur architecte et théoricien Daniel Estevez⁵ emprunte la

¹ Rafi SEGAL, Eyal WEIZMAN et David TARTAKOVER, *A civilian occupation*, Tel Aviv, Babel, 2003.

² <http://patrn.co/>

³ <http://www.hostileenvironments.eu/>

⁴ Sur la métaphore de l'encastrement-désencastrement, voir les travaux de l'économiste Karl Polanyi concernant l'évolution des conditions institutionnelles vers la séparation de l'économie et de la société par l'avènement du capitalisme autorégulateur, appelée la « grande transformation ». Karl POLANYI, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 2009.

⁵ Daniel ESTEVEZ, « Conception en architecture, le schème de l'enquête », *loc. cit.*

notion de « schème » au philosophe des techniques Gilbert Simondon¹. Ce dernier la définit comme l'essence dynamique d'une technique. Le schème renvoie non pas la propriété d'une machine en particulier, mais caractérise l'essence d'une lignée de machines. Un schème technique constitue la logique interne de fonctionnement d'une famille d'objets techniques. Dire qu'il existe des schèmes de conception conduit à considérer l'activité de concevoir comme une technologie dont il est possible, comme l'entreprend Simondon avec les machines et Leroi-Gourhan avec les outils², d'analyser et caractériser l'essence dynamique de méthodes appartenant à une même lignée technologique de projet. La notion de schème est également centrale pour le psychologue Jean Piaget³. Elle renvoie à la structuration mentale qui organise l'univers de l'action. Les schèmes – ou schémas de l'esprit – sont définis comme les références cognitives que chacun se construit dans l'action. Chaque nouvelle expérience complexifie, nuance et ouvre les schèmes. Le schème fait référence à la structuration progressive de la pensée. La proposition théorique de Daniel Estevez est de considérer l'enquête comme le schème d'un certain type de conception qu'il appelle conception non-formelle. Il la définit comme suit :

« la Conception Non Formelle (est définie) comme un ensemble de procédures et de principes de conception issues des pratiques humaines observables plutôt que de modèles et formalisations théoriques prédéfinies »⁴.

Selon cette perspective, la conception prend pour point de départ la pratique de l'expérience des situations et non la modélisation d'une forme de ces situations. Elle correspond à une posture méthodologique pragmatiste. L'enquête est appréhendée comme la structure essentielle, la matrice intellectuelle technologique, interprétative et projectuelle de la conception non formelle. Un tel mode de conception se caractérise comme un processus précis dans la prise en compte des faits et indéterminé dans les objectifs. Affranchie de la recherche de la forme, la

¹ Gilbert SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, op. cit.

² André LEROI-GOURHAN, *Évolution et techniques*, Paris, Albin Michel, 1973.

³ Jean PIAGET, *Le structuralisme*, Paris, PUF, 2016.

⁴ Daniel ESTEVEZ, « Nous nous sommes tant aimés. Retour sur les approches non-formelles de la conception architecturale à l'ère numérique », *SHS Web of Conferences*, n° 82, 2020, Url : <https://www.shs-conferences.org/10.1051/shsconf/20208200002>.

conception non-formelle rejoint les théories de conception non-compositionnelles¹, et théories structuralistes, de design improvisationnel².

1.4.2 Les trois qualités de l'enquête de métier en architecture

Ce développement distingue trois principales qualités de l'enquête de conception. La première est une qualité interprétative : elle consiste à partir des situations habitées et à concevoir des faits architecturaux. La seconde est une qualité structuraliste : elle consiste à concevoir le projet comme une machine ouverte visant à stimuler les situations habitées. La troisième est une qualité expérientielle : elle consiste à participer aux situations habitées et à concevoir des relations, interactions et transactions avec les habitants.

La qualité interprétative : partir des situations habitées

Partir des situations habitées

L'enquête architecturale est un processus qui s'intéresse à décrire, mesurer et interpréter des faits perceptibles dans un environnement construit. Cette compréhension s'inscrit dans le cadre d'analyse pragmatiste initié par Dewey, pour qui les faits n'existent pas en dehors de leur description. Le pragmatisme opère une fusion entre fait, description et signification, ainsi qu'il a pu le formuler dans cet extrait issu de son ouvrage *Logique. La théorie de l'enquête* :

« Puisqu'il existe des faits déterminés, le premier pas dans l'établissement d'un problème est de les organiser dans l'observation [...] L'observation des faits et la suggestion des significations où des idées naissent et se développent en corrélation. L'enquête est la détermination d'un problème et simultanément de ses solutions possibles. »³

¹ Jacques LUCAN, *Composition, non-composition : architecture et théories, XIXe-XXe siècles, op. cit.*

² Christopher DELL, *The Improvisation of Space*, Berlin, Jovis Verlag, 2019, 256 p.

³ John DEWEY, *Logique: La théorie de l'enquête*, Paris, PUF, 1993. p.174-175

Dans la perspective pragmatiste, les faits ne sont pas considérés comme préexistants dans l'environnement, mais comme existants parce qu'ils sont constitués et organisés par l'enquêteur. L'architecte en enquête élaborerait donc des faits architecturaux. Cette compréhension de la notion de fait architectural s'appuie également sur les positions du philosophe Gaston Bachelard concernant la qualité d'un fait scientifique. Dans son ouvrage *Le nouvel esprit scientifique*, il écrit cette formule, devenue célèbre en sociologie¹ : « le fait scientifique est conquis, construit et constaté ». Dans cette optique, le travail d'élaboration d'un fait architectural part ainsi d'une volonté de rupture contre l'illusion du savoir immédiat, se dirige par la construction d'une posture et s'opère par constatation qui la valide. En même temps, cette proposition affirme que les faits architecturaux peuvent, comme le fait scientifique, être réfutables et non définitifs. L'intérêt interprétatif de l'enquête est qu'elle parte d'une perception des faits et non d'une actualisation d'un modèle. Partir des faits en architecture, c'est pouvoir s'affranchir du préconçu et du préjugé, pour enrichir depuis les situations étudiées le contenu narratif d'un lieu. Au fondement des démarches scientifiques empiristes fondées par Dewey, se trouve une forme de rationalité instrumentale selon laquelle les faits existent parce qu'ils sont construits intentionnellement par l'enquête. De la même manière, il ne peut y avoir d'idée abstraite pertinente en dehors d'un fait observable, les idées sont arrimées à l'expérience du réel. Face à une situation qu'il décrit, mesure et interprète, l'enquêteur constitue des faits en tant que matériaux qu'il charge de significations pour les actions de conception. Selon ce point de vue l'observation n'est pas une action neutre², elle est interprétative et dirigée pragmatiquement en tension vers un objectif de transformation. C'est également en ce sens que la

¹ Cette phrase sera reprise par Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron. Pierre BOURDIEU et al., *Le métier de sociologue: préalables épistémologiques*, Paris, EHESS, 2021.

² Gaston Bachelard rappelle que l'observation scientifique est une construction de posture : « L'observation scientifique est toujours une observation polémique, elle confirme ou infirme une thèse antérieure, un schéma préalable, un plan d'observation ; elle montre en démontrant ; elle hiérarchise les apparences ; elle transcende l'immédiat ; elle reconstruit le réel après avoir reconstruit ses schémas. Naturellement, dès qu'on passe de l'observation à l'expérimentation, le caractère polémique de la connaissance devient plus net encore. Alors il faut que le phénomène soit trié, filtré, épuré, coulé dans le moule des instruments, produit sur le plan des instruments. Or les instruments ne sont que des théories matérialisées. Il en sort des phénomènes qui portent de toutes parts la marque théorique. ». Gaston BACHELARD, *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, PUF, 2013. p.16

philosophe et historienne étatsunienne rattachée au courant féministe de la deuxième vague, Donna Haraway écrit :

« Les codes du monde ne restent pas immobiles à attendre qu'on les déchiffre (...). La description du monde " réel " ne dépend plus alors d'une logique de " découverte " mais d'une logique sociale forte de " conversation " »¹.

Critique de l'idée de neutralité axiologique des sciences humaines et techniques, Haraway défend que l'enquêteur doit avoir conscience que les connaissances qu'il peut produire sont déterminées par la situation qu'il occupe. Alors, c'est parce que l'enquêteur sait situer la production de son savoir qu'il peut prétendre éventuellement parvenir à un degré de scientificité. À partir du sens interprétatif dont le concepteur structure une observation, l'enquête architecturale construit des « faits-signification »². L'enquêteur tâche de parvenir à un certain degré de précision des faits, un niveau de définition suffisamment adéquat avec ses objectifs, qui ainsi les rend opérationnels. Comme l'opérationnalité d'un fait architectural dépend de la qualité descriptive de sa représentation, les descriptions doivent être particulièrement soignées et les architectes peuvent utiliser en particulier certains outils de documentation dans ce but. C'est de cette façon que l'enquête architecturale produit des situations intelligibles qui sont tendues stratégiquement vers le projet. C'est pourquoi décrire un fait architectural, dans cette perspective n'est pas une activité inconséquente, subsidiaire ou préliminaire à l'acte de concevoir, c'est une activité productive de conception tournée vers la stratégie du concepteur.

Enquête et architecture mineure

Dans un contexte opérationnel de négociation avec des commanditaires, la maîtrise de l'enquête de conception, en tant qu'elle construit l'existence de la réalité au sens de Dewey, est un instrument pour l'action dont les concepteurs peuvent se

¹ « Savoirs-situés : la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle », dans *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences-fictions-féminismes*, [], p.131

² Daniel ESTEVEZ, « Nous nous sommes tant aimés. Retour sur les approches non-formelles de la conception architecturale à l'ère numérique », *loc. cit.*

saisir pour déployer leur stratégie et parvenir à leurs fins. En particulier, dans des situations critiques où les environnements construits sont fragilisés par les systèmes dominants de production de l'espace (pression foncière et immobilière, rapport de force financier, logiques productivistes et extractivistes), si la stratégie du concepteur est d'agir à partir des ressources et en faveur des communautés alors l'enquête peut s'avérer être un instrument efficace pour emmener les commanditaires sur des terrains qui ne sont pas à l'origine dans leur répertoire. Dans ce type de contexte où l'architecte a une position à défendre au sein de l'arène¹ que constitue le copilotage d'un projet, l'enquête constituerait le moyen pour les architectes de parvenir à l'implémentation de sa stratégie de projet. L'enquête pourrait dans cette perspective, devenir un instrument délibératif privilégié pour légitimer certaines pratiques que l'architecte et théoricienne Jill Stoner appelle l'architecture mineure². L'enquête fonctionne comme un outil des architectes en prise avec le réel pour construire un positionnement critique et défendre des modes d'action.

Si l'opérationnalité de l'observation des faits requiert la condition de maîtrise d'un degré de précision, elle nécessite également aussi une certaine qualité d'attention que nous qualifions d'indéterminée. Il est vraisemblablement connu en anthropologie que l'observation n'est pas une donnée, mais une construction et cela peut être compris à deux niveaux. Cela signifie non seulement que l'observation est une action constructive, mais aussi que le regard de l'observateur peut éventuellement être pris dans un système de constructions culturelles. L'observation nécessite donc aussi un travail de déconstruction concernant les aprioris culturels qui conditionnent la visibilité et l'invisibilité d'un fait. En particulier, les situations critiques sont des situations où l'invisibilité est un produit politique de domination. Si la suspension du jugement est considérée comme un exercice normal en anthropologie, elle est souvent perçue en architecture comme une faute de goût. La visibilité d'une chose est déterminée par un construit historique, dont les architectes sont les produits, et dont le regard est culturellement

¹ Luc BOLTANSKI et Laurent THÉVENOT, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

² Jill STONER, *Toward a minor architecture*, Cambridge, MIT Press, 2012.

déterminé. L'enquête serait alors un moyen de déconstruire des structures culturelles et politiques d'invisibilisation des faits, un outil de conversion du regard¹. Concrètement, il peut s'agir d'éléments d'architecture mineure (édifices informels ou abandonnés), d'activités habitant-es sous représenté-es², de travail invisible et pourtant omniprésent³ comme les tâches domestiques, de pratiques urbaines activistes⁴, de discours subalternes⁵. L'enquête, portera une attention particulière à l'invisible, insignifiant, non-dit, marginal, non formalisé, aux conditions inconscientes de production architecturale. Le développement d'un tel type d'attention s'inscrit en référence aux méthodes dites d'« observation flottante » de l'anthropologue Colette Petonnet, qui la définit comme suit :

« Elle consiste à rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser " flotter " afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans a priori, jusqu'à ce que des points de repère, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes. »⁶

Cette méthode d'observation empirique concerne les enquêtes anthropologiques critiques en immersion. Elle est une technique qui mobilise une disponibilité d'attention alerte permettant à l'observateur l'accès aux strates de l'invisible ainsi qu'à l'imprévu.

La qualité structuraliste : stimuler les situations habitées

Le travail de l'enquête de conception consiste à concevoir une structuration méthodologique pour aborder le réel de manière indéterminée. Une telle opération est interprétative et non définitive et nous la désignerons dans la suite par

¹ Éric CHAUVIER, *Anthropologie de l'ordinaire*, op. cit.

² Céline SPECTOR, « Frontières de la représentation: la "justice anormale" selon Nancy Fraser », dans *Représentation politique et transformations de la citoyenneté. XXVIIe-XXIe siècle*, Paris, Garnier, 2017, p. 139-156.

³ COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La ville vue d'en bas : travail et production de l'espace populaire*, op. cit.

⁴ Matthieu DUPERREX, *Arcadies altérées, territoires de l'enquête et vocation de l'art en Anthropocène*, Thèse de doctorat, n° 2018TOU20090, Université Toulouse 2, 2018.

⁵ James C. SCOTT, *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2019.

⁶ Colette PÉTONNET, « L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, vol. 22, n° 4, 1982, p. 37-47.

l'expression « conception ouverte ». Elle se rattache aux modes de conception structuraliste en architecture¹ orientés non sur la modélisation d'un objet mais vers l'organisation d'une structure. Ce mode de conception peut résulter le plus souvent d'un travail stratégique de catégorisation² correspondant à un processus de conception ouvert et ascendant. L'effort conceptuel de ces travaux de conceptions est fondé sur la collecte et l'interprétation productive plutôt que sur la modélisation d'objets. Le philosophe Jacques Rancière, dans un chapitre intitulé « Les aventures de la causalité » de son ouvrage *Les bords de la fiction*, oppose dans une situation d'enquête la figure du détective à celle du policier. Le détective aurait une faculté analytique ouverte alors que le policier une intelligence causale :

« L'ingénuité des calculateurs – joueurs professionnels, policiers ou éventuellement criminels – n'est que l'art médiocre d'ordonner, comme une suite de coups, les causes propres à produire les effets attendus. La faculté analytique, elle, est la puissance spirituelle qui égale la pensée à la vision en réunissant en un seul acte les activités ordinairement opposées de l'intuition et de la déduction (...) Le détective idéal est celui qui en même temps ouvre les yeux bien grands sur le visible et les ferme pour en ordonner les éléments par la vision intérieure. »³

L'architecte de la *conception ouverte* se place bien du côté du détective. Le travail de l'enquête de conception se caractérise par une aptitude à construire une certaine structure interprétative qui organise les faits de façon non pas convergente, ni verticale, ni causale mais de façon divergente, horizontale et ascendante. En premier lieu, la structuration divergente de l'enquête signifie que l'enquête est conçue de façon à pouvoir avancer dans la précision sans exclure d'hypothèses ni réduire des possibilités d'action, ni de resignification. Cette perspective nécessite

¹ « Que voulons-nous dire par le mot structure en architecture ? (...) J'entends souvent dire, dans nos écoles techniques, et par le public, que les architectes construisent avec des matériaux. Je fais remarquer aux étudiants que cela n'est pas exact. Ce genre de définition remonte à l'époque où l'homme considérait la matière comme uniquement solide. Je leur dis que ce qu'ils font est d'organiser des structures » Richard Buckminster FULLER, « Conceptualité des structures fondamentales », dans *La structure dans les arts et dans les sciences*, Bruxelles, Éditions de la Connaissance, 1967, p. 68-88. p.68

² Tiphaine ABENIA, *Architecture potentielle de la Grande Structure Abandonnée (G.S.A) : catégorisation et projection*, op. cit.

³ Jacques RANCIÈRE, « Les aventures de la causalité », loc. cit.

une disposition de prise de recul et de distanciation autorisant la possibilité de reformuler des pistes de réflexion. Concrètement, cela peut éviter au concepteur de se limiter à une solution. Cela lui ouvre la possibilité de pouvoir adapter sa stratégie face à l'arrivée de contraintes supplémentaires. Cela lui permet de monter en complexité en incluant de nouvelles contraintes. Cela peut lui éviter aussi, face à un programme rédigé par un commanditaire, de résoudre un problème de façon comptaible et il pourra envisager avec un prisme élargi des pistes de réflexion non littérales. Le prisme non convergent permet de comprendre qu'il ne s'agit pas simplement de résoudre un problème donné par un programme, mais de travailler à élargir et enrichir la perception des problèmes discernés dans une situation.

En deuxième lieu, la structuration horizontale de l'enquête signifie la capacité de traiter l'investigation des éléments d'enquête hétérogènes avec une attention égale. Par exemple, il peut s'agir de placer sur le même plan les savoirs produits sur des éléments de l'existant (par exemple le matériel et l'immatériel, les habitants humains et non humains, un ouvrage de voirie et un oiseau). Il peut s'agir aussi d'envisager avec la même exigence d'attention des pistes de réflexion ou d'intervention sans les hiérarchiser *a priori*. Il peut s'agir encore de penser un mode d'interaction horizontale¹ entre les différentes parties prenantes au projet (les habitants experts du quotidien, des spécialistes experts de leur sujet). Concrètement, la structuration horizontale peut créer de nouvelles possibilités, qui sans cela n'auraient pas été envisagées comme dignes d'intérêt, ou bien qui auraient donné lieu à des décisions prises au détriment des éléments habituellement déconsidérées (comme privilégier le réseau au détriment de l'oiseau, ou privilégier la destruction d'un habitat plutôt que sa réhabilitation).

En troisième lieu, la structuration ascendante de l'enquête de conception signifie que chacun des faits élaborés peut contenir un devenir singulier. Par exemple, la documentation de chaque situation habitée – un logement ou un jardin – peut être orientée dans le sens d'une compréhension de situation d'individuation dynamique, indéterminée et non finie. Cela permet aussi de s'autoriser en situation d'enquête à

¹ Jacques RANCIÈRE, *La méthode de l'égalité*, op. cit.

pousser une situation en singularité. Par exemple, il peut s'agir de trouver une manière de travailler avec un habitant au maximum de sa singularité. Cela peut consister à individuer très spécifiquement une action qui se présente, pouvant aller jusqu'à extradisciplinariser le projet d'architecture sur des terrains inattendus.

L'hypothèse est que l'enquête conçue comme une structuration ouverte, telle que décrite comme non convergente, horizontale et ascendante, permet de laisser la voie de l'enquête ouverte. Le philosophe et sémiologue étatsunien Charles Sanders Peirce¹, préconise de concevoir l'enquête de nature à ce qu'elle puisse ouvrir la possibilité d'être prolongée par d'autres enquêteurs, ordinaires ou spécialistes. Pour Peirce, la véracité d'une hypothèse ne se trouve pas dans le fait de savoir si elle est effectivement vraie ou fausse. Une hypothèse est vérifiée quand elle ouvre l'enquête à sa continuité, quand elle ne ferme pas une possibilité d'un prolongement ou d'un partage. Dans cette perspective cumulative des sciences, le caractère d'indétermination de l'enquête permet que le matériau scientifique puisse être à son tour converti par les expériences futures.

La qualité expérientielle : participer aux situations habitées.

L'enquête par l'expérience

L'enquête relève d'un raisonnement expérimental qui est appelé abductif. Dans cette logique, qui se distingue de la déduction ou de l'induction, l'enquêteur agit à partir de ses hypothèses, si cela produit un changement, l'observation de ce changement valide les hypothèses. La conduite des actions sont donc fondés sur des hypothèses, qui en seront validés que parce qu'elles sont exécutées et dont on pourra observer l'effectivité une fois qu'elles seront réalisées. L'abduction est donc un processus de vérification postexpérience, l'expérience étant le point de départ du processus. L'expérience permet à l'enquêteur de procéder à éliminer certaines hypothèses et à stabiliser d'autres hypothèses. La logique abductive est considérée comme une gestion optimale de la recherche, une stratégie rationnelle pour aboutir

¹ Joelle ZASK et al., *Vie et expérimentation : Peirce, James, Dewey*, Paris, Vrin, 2007.

économiquement à des résultats pertinents¹. Or en conception, il est demandé aux architectes de résoudre tous les problèmes avant de démarrer une nouvelle phase de conception. À l'opposé de cette démarche solutionniste, le point de vue de la logique abductive ne propose que des solutions en forme d'hypothèse qui ne pourront être validées qu'en ayant fait l'expérience de leur vérification. Cela signifie en architecture que la logique d'un commanditaire qui cristalliserait des attentes portant sur la formulation des solutions en amont est contraire au raisonnement expérimental, garant du processus de conception ouvert. L'enquête est un processus de production de savoirs en expérience d'eux-mêmes. Elle consiste en une série d'interactions avec la situation donnant lieu à sa reformulation continue. L'enquête est perçue comme un continuum expérientiel. L'expérience de l'enquête est non positiviste, elle n'a pas de déroulé tourné vers un but déterminé. L'expérience est par définition incomplète. Ainsi elle peut produire ce que Dewey appelle les délaissés de l'expérience, les surplus de réalité qui sont les pistes non retenues, les hypothèses non essayés, les essais non pertinents. Chez Peirce, le travail continu de rattrapage d'erreurs est une activité constitutive de l'activité scientifique². L'enquête architecturale est ainsi un processus d'opérations non déterminées *a priori*, se déroulant dans l'expérimentation et la réinterprétation continue. L'avancée de l'interprétation de la situation reformule problèmes et les solutions simultanément et corrélativement. Ainsi, un certain degré d'indétermination des solutions est l'une des conditions de l'opérationnalité de la stratégie. L'expérience du processus d'enquête suit la logique de l'improvisation.

La relation d'enquête architecturale

Selon Dewey, l'enquête est une expérience interactive. Cette interprétation interactionniste de l'enquête inclut tout d'abord l'idée que l'enquête produit un

¹ Christiane CHAUVIRÉ, « L'économie de la recherche chez Charles Sanders Peirce », *Revue de métaphysique et de morale*, n° 47, 2005, p. 391-402.

² Christiane CHAUVIRÉ, « Faillibilisme et fiabilisme chez Peirce », dans Albert OGIEN et Louis QUÉRÉ, dir., *Dynamiques de l'erreur*, Paris, EHESS, 2020, p. 83-110.

savoir situé¹. Cela ne renvoie pas seulement l'idée de la spécificité du contexte étudié, cela signifie que l'enquêteur produit des descriptions scientifiques depuis son point de vue, sa subjectivité², sa corporéité. La notion d'engagement – personnel et relationnel – de l'enquêteur devient une part constitutive centrale de l'expérience de l'enquête. Dans le champ de l'anthropologie interactionniste, cet engagement devient même une condition des résultats de l'enquête : la relation engagée permet d'obtenir des informations plus fiables et plus authentiques. L'interprétation interactionniste inclut aussi l'idée d'une influence réciproque entre l'enquêteur et son terrain. Comme il est en interaction cognitive et sociale avec le réel, l'enquêteur contribue à modifier les situations avec lesquelles il interagit en essayant de les comprendre. La tentative de théorisation de l'activité de l'architecte en situation d'enquête architecturale peut trouver dans le courant interactionniste en anthropologie des clés d'analyse substantielles. Cette perspective théorique considère que les interactions humaines, c'est-à-dire l'ensemble d'actions réciproques courtes entre des personnes au sein d'un contexte spécifique, produisent un sens social. Les anthropologues qui se rattachent au courant interactionniste fondent leur discipline sur la science des interactions sociales, à savoir l'étude de l'ensemble des significations subjectives et sociales qui se jouent dans le lien créé par une interaction. Dans ce cadre d'analyse, la vie quotidienne devient ainsi un terrain de recherche privilégié. Dans son célèbre ouvrage *La Mise en scène de la vie quotidienne*³, le sociologue et linguiste canadien Erving Goffman propose une analyse de la vie ordinaire à partir de la métaphore théâtrale. Ce prisme théorique fondateur en anthropologie critique pourrait s'avérer utile pour appréhender l'action d'enquête architecturale sous l'angle des relations d'interaction entre l'enquêteur, les personnes qu'il rencontre et l'environnement dans lequel il s'engage. Premièrement, concernant le sujet de l'enquête elle-même, le prisme interactionniste permet d'accéder à une certaine compréhension des situations dans ce qu'elles représentent : il permet d'appréhender le rôle que joue

¹ Donna HARAWAY, « Savoirs situés : question de la science dans le féminisme et privilège de la perspective partielle », dans *Manifeste cyborg et autres essais: sciences, fictions, féminismes*, Paris, Exils, 1991, Url : <https://ecole-lacanienne.net/wp-content/uploads/2019/03/4-Savoirs-situ%C3%A9s-8.pdf>.

² Michel FOUCAULT, *Subjectivité et vérité: cours au Collège de France, 1980-1981*, Paris, EHESS, 2014.

³ Erving GOFFMAN, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit, 2021.

l'habitat – même informel – dans la représentation de soi ainsi que l'ensemble des interactions coordonnées qui produisent du sens dans l'environnement habité. L'enquêteur pourra percevoir alors dans les pratiques habitantes l'efficiencia des mises en scène d'une situation habitée : le décor dans lequel un habitant évolue (embellissements, mobilier, jardinage), l'ensemble des discours produits sur l'habiter (langage verbal et non verbal). Il pourra également tenir compte des éléments qui échappent au cadre de façade, à savoir ce qui se passe dans l'ordre des coulisses des récits. Cela peut renvoyer à ce que l'anthropologue Éric Chauvier appelle les situations de désinterlocution¹ : les fausses notes, les gênes, les troubles, les préparations, ou la pudeur. Deuxièmement, les apports du cadre goffmanien portent sur la possibilité d'analyser la pratique de l'enquête architecturale en tant qu'interaction en elle-même. À partir du référentiel théorique de l'ethnométhodologie², l'enquêteur peut interroger son propre rôle dans la relation qu'il engage. L'enquêteur ne sous-estimera pas ce que Goffman appelle la « dimension cérémonielle » d'une situation d'enquête. Il pourra orienter sa manière d'enquêter en situation visant une qualité de relation avec les habitants. Il comprendra qu'il participe en enquête au jeu ordinaire³ des mises en scène de soi et de l'autre, et qu'il contribue à la fabrication des récits sur l'habiter dans lequel il devient lui aussi un personnage. Lors d'une rencontre avec un habitant, il prendra la mesure que la façon dont le langage est utilisé en réciprocité produit du sens avec l'enquêté. Ainsi, il se rendra compte que nul n'est dupe d'une situation interactionnelle. Les séries d'interactions d'une enquête pourront être alors analysées comme des situations d'interlocution⁴. Si l'observation reste un dispositif central de l'enquête, la conversation devient dans cette perspective empiriste un matériau tout aussi essentiel. Cet intérêt de l'analyse de l'enquête pour les situations de conversation peut être éclairé par la posture des travaux de recherche rattachés au champ de la linguistique pragmatique⁵. Ce cadre analytique s'oriente moins dans la compréhension du contenu du langage qu'aux *manières* de parler des

¹ Éric CHAUVIER, *Les mots sans les choses*, Paris, Allia, 2014.

² Alain COULON, *L'ethnométhodologie*, Paris, PUF, 2014.

³ Éric CHAUVIER, *Anthropologie de l'ordinaire*, *op. cit.*

⁴ Steven PRIGENT, *L'anthropologie comme conversation*, Toulouse, Anacharsis, 2021.

⁵ *Ibid.*

interlocuteurs. L'intérêt de cet angle analytique est de mettre en évidence que ce qui se passe autour des énoncés peut dire autre chose que ce qui est dit dans les énoncés. Il est alors possible de comprendre que la pratique de l'interlocution en action peut raconter des connaissances tacites des interlocuteurs. Comme l'enquêteur est un participant, sa pratique de l'interlocution traduit le degré de connaissance d'une situation et peut être interprétée. Il pourra être attentif à l'ensemble des significations des énoncés au-delà de ce qui est strictement formulé. Cela nécessite aussi pour l'enquêteur à parvenir à un certain état de disponibilité pour accueillir ce qui peut advenir en cours d'enquête. Le temps qui pourrait être considéré comme perdu à converser avec tel habitant finit par devenir le plus efficient dans la consolidation d'une familiarité. L'enquêteur prendra conscience que les gestes ordinaires dans une relation d'enquête architecturale ont une portée symbolique. La praxis communicationnelle¹ de la familiarité et de l'étrangeté qu'il interrogera et qu'il saura peut-être maîtriser pour orienter le dénouement d'une interaction. Il comprendra qu'il participe implicitement aux rituels ordinaires de conversation et que les situations de gênes peuvent informer du sens d'une situation partagée avec l'enquêté. Parce qu'il entre en jeu dans l'expérience de l'enquête, l'enquêteur en immersion est nécessairement incarné dans une corporéité qui est la sienne. Il pourra éventuellement choisir des situations d'immersion que l'anthropologue Oliver de Sardan nomme « encliquage », processus tactique selon lequel il parvient à faire partie de la clique². Le temps passé et répété avec les habitants permet à l'enquêteur de mieux comprendre, de vérifier ou d'infirmier quelles interventions architecturales peuvent répondre au mieux à la situation d'un habitat. Selon cette perspective, il est possible d'identifier une propriété importante de l'enquête architecturale : la qualité des interactions avec les habitants participe de la construction du projet. Si pour les anthropologues, l'intérêt de la relation d'enquête se trouve dans le fait qu'elle produit des preuves scientifiques, il est pour les architectes dans la création des conditions de possibilités d'imaginer des solutions possibles d'un projet en collaboration avec les habitants. De cette façon,

¹ *Ibid.* p.31

² Olivier DE SARDAN, « La politique du terrain », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 3, 1996, p. 71-109.

alors qu'en anthropologie la conversation est un levier de mise en écriture, elle est pour les architectes le levier d'une mise en projet. La qualité d'une relation d'enquête architecturale permet de trouver une issue partagée d'un problème. Elle permet de valider en coopération avec les habitants la suite pacifiée et bien comprise du déroulement d'un projet. Elle permet de trouver dans les non-dits des énoncés des habitants, les indices pour trouver les intéressements possibles dont ils pourront bénéficier dans les solutions architecturales qui leurs seront proposées. Elle a pour fonction d'optimiser l'anticipation des réactions des habitants et ainsi dans une économie de temps trouver la meilleure solution possible. Elle pourrait permettre de mieux prendre en considération les besoins réels. La relation d'enquête est une condition de la part négociative et transactionnelle du projet architectural. Dans sa complexité avec parts cérémonielles et informelles ainsi que dans sa fragilité, la relation d'enquête architecturale pourrait atteindre les objectifs énoncés par la démocratie participative en passant par l'humain au lieu de passer par les procédures.

Le temps de l'efficiace interactionnelle

Le sociologue étatsunien Harold Garfinkel, principal instigateur de l'ethnométhodologie, forge l'idée que l'expérience interactionnelle constitue en elle-même un processus d'apprentissage. L'enquêteur est altéré par l'enquête. Au fil de l'expérience d'une situation d'enquête, l'architecte pourrait acquérir par la pratique du terrain sur lequel il investigue de meilleures compétences interactionnelles. Le temps long de l'enquête pourrait être une condition des résultats de l'enquête. Le savoir-faire sur la relation d'enquête, qui renvoie à la praxis communicationnelle de l'enquêteur, s'accroît avec le temps passé sur le terrain. Sur la durée, la relation d'enquête produit une montée en compétences interactionnelles de l'enquêteur, elle-même garante de l'opérationnalité des résultats obtenus. La régularité des interactions permet de solidifier la relation. Il peut s'agir d'informations essentielles sur les besoins réels des habitants, une relation de confiance qui pérennise la paix nécessaire à la viabilité d'un chantier, l'adaptation des stratégies de projets face à des demandes. Le paysagiste Cyrille Marlin élargi la dimension interactionniste au-

delà des relations humaines entre l'enquêteur et l'enquêté. Le système d'interaction de l'enquêteur paysagiste inclut l'ensemble des éléments du milieu. Selon ce point de vue, la pratique d'interaction du concepteur n'est plus seulement sociale, elle devient médiale. En empruntant la notion d'être « membre de » à Garfinkel, le paysagiste fait l'expérience interactionnelle de devenir « membre » d'un milieu en interagissant avec l'ensemble de ses composantes.

1.4.3 Un savoir de l'action propre à l'enquête de conception

Travailler l'enquête en artisan

Le sociologue étatsunien Richard Sennett¹, dans son ouvrage *Ce que sait la main* propose de voir dans l'artisanat un modèle d'analyse du travail en sciences sociales. Suivant cette perspective, la pratique de l'enquête de conception pourrait être appréhendée à partir de ce prisme analytique. Sennett cherche tout d'abord à revaloriser le savoir artisanal comme un savoir technique. Dans cet objectif, il met en relief l'ensemble des opérations requises, cognitives et intellectuelles, dans l'exercice d'un travail manuel. En continuité des historiens hellénistes avec la *mètis*², il souligne que l'intelligence de l'artisan est un art de combiner avec une situation. L'originalité de son ouvrage est de réhabiliter l'importance du geste de la main dans le travail. La routine pour Sennett est positive, elle est condition de l'émergence de l'intuition. Les « sauts intuitifs »³ peuvent se produire dans quatre configurations : le reformatage (imaginer la modification de l'usage d'un outil), l'adjacence (repérer par analogie d'une situation la possibilité d'évolution de sa pratique), la surprise (s'adapter à l'imprévu), la gravité (accepter de ne pas tout résoudre en modifiant son geste). Ainsi, écrit-il « l'intuition se travaille »⁴. Refusant d'opposer art et métier, il cherche à montrer que c'est avec un certain travail de répétition que la création

¹ Richard SENNETT, *Ce que sait la main*, Paris, Albin Michel, 2009.

² Jean-Pierre VERNANT et Marcel DÉTIENNE, « La mètis d'Antiloque », *Revue des Études Grecques*, vol. 80, n° 379, 1967, p. 68-83.

³ Richard SENNETT, *Ce que sait la main*, op. cit. p.285

⁴ *Ibid.* p.290

émerge. Sennett érigeria l'artisanat en modèle politique prescriptif pour défendre la nécessité de la créativité au travail d'une meilleure société. Si l'on suit ce point de vue, il serait alors possible d'énoncer qu'un bon enquêteur travaille l'enquête en artisan. Ce prisme permet de valoriser le travail de la lenteur de l'enquête de conception. Ainsi, l'importance de la répétition du geste d'enquêter dans l'émergence des intuitions renvoie à l'incrémentation du processus d'enquête. Le « faire enquête » en conscience, avec le gout du travail bien fait, produirait possiblement des résultats.

Cette réflexion sur la fabrique de l'enquête de conception peut être prolongée par certains travaux de recherche en l'anthropologie qui s'intéressent à l'acte de faire. Des anthropologues explicitent précisément leur processus d'enquête par analogie avec le savoir-faire de l'artisanat. C'est le point de vue que Tim Ingold¹ développe dans son ouvrage *Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture*. À partir de la considération selon laquelle le processus artistique peut s'apparenter à l'expérience de l'artisanat², la thèse d'Ingold est qu'il y existe un « art » de l'enquête anthropologique. Il entend par cette idée que, comme les matériaux d'un artisan, les matériaux de l'anthropologue – le terrain d'enquête – ont une puissance interne, presque autonome avec lequel l'anthropologue doit dialoguer. Reprenant la célèbre perspective agentive en anthropologie de l'art selon laquelle le matériau conduit l'artiste, il défend l'idée que l'enquêteur n'apprend pas *sur* le monde, mais qu'il se laisse instruire *par* le monde, à condition de prêter une qualité d'attention suffisante à ce qui se tient devant lui. L'apprentissage est une dimension centrale dans l'anthropologie de Ingold³. Il associe le processus d'apprentissage avec l'idée d'un déplacement : l'enquête serait le mouvement de l'anthropologue vers le réel qui lui enseigne une chose. L'art de l'enquête consisterait alors en un apprentissage

¹ Tim INGOLD, *Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture*, *op. cit.*

² Il se réfère pour cela à l'historien et critique d'art étatsunien Peter Dormer qui relie le processus artistique au processus de fabrication artisanale. Peter DORMER, *The Art of the Maker*, London, Thames & Hudson Ltd, 1994.

³ Pour décrire la notion d'apprentissage, il utilise le champ lexical du déplacement : « tout acte de connaissance est un processus d'accompagnement actif qui consiste à se mettre en chemin avec ce que l'on cherche à connaître ». Pour Ingold, l'anthropologue participe entièrement à la vie du groupe qui l'intéresse, il y participe de l'intérieur, d'une façon telle que la distinction traditionnelle entre méthode qualitative et interprétative n'ait plus de sens. Selon lui, il n'y aurait aucune contradiction entre participer et observer, l'activité de l'une dépend de l'autre. Tim INGOLD, *Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture*, *op. cit.* p.19

spécifique et processuel en relation avec le terrain étudié. Il définit ainsi le processus de cheminement caractéristique du travail d'enquête :

« Dans l'art de l'enquête, le développement de la pensée accompagne et répond continuellement au flux des matériaux avec lesquels nous travaillons. Ces matériaux pensent en nous comme nous pensons à travers eux. Ici, chaque mise en œuvre constitue une expérimentation, non pas au sens ou l'entendent les sciences de la nature (comme mise à l'épreuve d'hypothèses prédéfinies) et pas davantage au sens technologique d'une confrontation entre des idées « dans la tête » et « sur le terrain », mais plutôt au sens d'un éclaircur qui fraye un chemin et poursuit sa route pour voir ou il le conduit ». ¹

L'image du cheminement de l'enquête signifie que le travail est une construction en contexte dont le résultat n'est pas déterminé à l'avance, mais se crée dans la continuité du processus. Selon les termes d'Ingold, il faudrait voir dans l'art de l'enquête un travail de correspondance avec le monde. Il ne s'agit pas de :

« décrire le monde ou le représenter mais d'apprendre à voir ce qui se passe autour de nous de sorte à pouvoir en retour, lui répondre. Autrement dit, c'est établir une relation avec le monde qui j'appellerai dorénavant correspondance. » ²

Le concept de correspondance³, tel qu'il est défini par Ingold, renvoie à l'attention des personnes vis-à-vis de leur environnement pour mieux y vivre ainsi qu'aux manières qu'ils déploient pour composer avec. La métaphore épistolaire permet d'envisager la possibilité d'une discontinuité de la relation entre des êtres, au-delà de l'immédiateté de la relation directe. Ainsi, l'idée que l'enquête est une correspondance avec le monde signifie la possibilité de l'élaboration d'une relation réciproque et non immédiate entre l'enquêteur et son terrain avec lequel il s'entretient. Si l'art de l'enquête consiste à établir une correspondance réciproque avec le monde, alors le travail de l'enquêteur est moins de s'attacher à décrire l'environnement qu'il observe qu'entrer en interaction, voire en transaction avec lui.

¹ *Ibid.* p.31

² *Ibid.* p.227

³ Tim INGOLD, *Correspondences*, Cambridge, Medford, 2020.

Le détour par cet angle de vue rapprochant le travail d'enquête de l'artisanat, aide à comprendre le processus de fabrication du projet à partir de la connaissance d'un environnement qu'un architecte pratique. L'intérêt de ce détour par ce cadre analytique est moins de savoir si l'enquête architecturale est un art, que d'envisager la possibilité d'une réciprocité entre un architecte et une situation. L'enquête peut alors être entendue comme un processus transactionnel entre un architecte et son terrain. La théorie anthropologique du faire développée par Ingold permet de comprendre que l'enquête est un processus de croissance dans lequel l'enquêteur s'engage personnellement.

Le modèle du praticien-réflexif

La particularité du savoir à l'œuvre dans enquête de conception peut être éclairée par le concept de l' *artful inquiry* , traduit par « enquête de métier », élaboré par le philosophe américain et urbaniste, Donald A. Schön. Le cadre analytique qu'il a façonné dans son ouvrage *The Reflective Practitioner : How Professionals Think In Action*¹, permet de prendre la mesure de la particularité processuelle de la pratique conceptuelle réflexive, que nous associons à l'enquête architecturale de conception. L'objectif théorique de Schön est d'élaborer une épistémologie du savoir caché dans l'agir professionnel. C'est à partir d'une figure conceptuelle qu'il appelle le praticien-réflexif qu'il parvient à une théorisation du savoir des professionnels issu de l'action. La différence de point de vue de Schön par rapport à Ingold est dans la volonté de démystifier le savoir issu de l'action de faire. Refusant comme lui la traditionnelle séparation entre la réflexion et l'action entretenue par le clivage entre monde académique et monde professionnel, il entreprend en revanche ce qu'il appelle une démystification du savoir de l'action, que l'académie englobe sous la dénomination de l'art, ou de l'intuition. Son entreprise épistémologique sur le savoir de l'agir professionnel le conduit à déplier les structures fondamentales du savoir implicite de l'expérience. Il précise dans ce passage une spécificité majeure du savoir des

¹ Donald A. SCHON, *The Reflective Practitioner : How Professionals Think In Action*, London, Basic Books, 2008. Le titre est traduit dans la publication française par « Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel »

praticiens, résolument caractéristique du métier d'architecte, qui est de savoir agir avec l'incertitude :

« *Recherchons une épistémologie de l'agir professionnel (...) que certains praticiens font intervenir face à des situations d'incertitude, d'instabilité, de singularité et de conflits de valeurs* »¹.

La spécificité du savoir issu de l'expérience qui est typique d'un travail de conception architecturale, est donc d'être en capacité d'apprendre à réagir en contexte d'incertitude. C'est le propre d'un contexte de conception d'un projet architectural. Schön propose trois catégories des savoirs de l'agir du praticien-réflexif. D'abord, *le savoir de l'action*, concerne le savoir-faire contenu dans l'action de faire. L'exemple du savoir-faire du funambule qui réside sur le fait de marcher sur le fil illustre cette catégorie du savoir implicite dans l'action. Ensuite, *la réflexion en cours d'action*, renvoie à l'apprentissage qui se fait par l'expérimentation et la répétition de cas. Le praticien apprend à réagir face à ce qu'il appelle des effets de surprise. En même temps qu'il s'efforce de tirer un certain sens de l'action, le praticien restructure son action en incorporant dans les actions ultérieures les critiques de l'action passée. Il est possible de se faire une idée de ce type de savoir par l'image suivante : les avions ont volé avant l'apparition de la science de l'aéronautique, qui depuis leur permet de mieux voler². Enfin, *le savoir sur l'action*, concerne une diversité de réflexions, qui généralement sont contraintes en pratique par l'action en cours. Ce type de savoir peut recouvrir des activités comme interroger les normes, construire des stratégies pour anticiper, réfléchir à son ressenti par rapport à une conduite, questionner son rôle dans une institution. Le praticien-réflexif est une figure qui désigne un professionnel qui réfléchit *sur* l'action et *en* action. Schön effectue plusieurs enquêtes avec des professionnels – designers, architectes, psychothérapeutes, ingénieurs, planificateurs et gestionnaires – et cherche à dégager les structures communes du savoir pratique qu'ils partagent. Il appelle « conversation réflexive avec la situation » le processus

¹ Donald A. SCHÖN, *Le praticien réflexif: à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel* traduit par Jacques Heynemand et traduit par Dolorès Gagnon, Montréal, Les Éditions Logiques, 1994.

² *Ibid.* Note du traducteur, p.84

propre à la pratique-réflexive des professions du design. L'utilisation du terme conversation lui permet de signifier les ajustements continuels, les changements inattendus, les allers-retours entre le praticien et la situation, la capacité d'établir une relation entre une série d'inférence et la faculté de mener de front plusieurs raisonnements en simultané sans que cela ne porte préjudice au déroulement du projet. L'analyse de Schön parvient à dégager trois structures communes du savoir des praticiens.

La première structure de base de la recherche en action et sur l'action est ce qu'il appelle « expérience de structuration »¹ ou « restructuration des situations »². Cette activité consiste en la capacité de reformuler le problème pour réadapter les manières d'agir. Elle constitue une série d'étapes progressives qui consistent à intégrer les imprévus. Le travail du praticien-réflexif passerait de découvertes en restructurations. Il définit les fins et les moyens de manière interactive, à mesure qu'il structure une situation. Schön appelle expérimentation contrôlée ce processus qu'il décrit en spirale, passant par des phases d'appréciation, d'action et de réévaluation. Il résume ainsi l'opération de restructuration :

« La situation au départ singulière et imprécise, se clarifie grâce au fait qu'on tente de la transformer, mais inversement, elle se transforme grâce au fait qu'on essaie de la comprendre »³.

La deuxième structure concerne l'importance de savoir traiter en singularité le cas auquel le praticien est confronté. Il nous apprend que les psychothérapeutes et les designers ont un savoir-faire commun⁴ : celui de savoir adapter à une situation particulière – un programme, un patient – identifiée, une méthode de résolution singulière qu'il ou elle met petit à petit à l'épreuve. Il explicite dans cet extrait que l'expérience vécue est une agrégation de cas traités singulièrement :

¹ *Ibid.* p. 91

² *Ibid.* p.168

³ *Ibid.* p. 75

⁴ « Chaque praticien traite son cas comme s'il ne pouvait être comparés à aucun autre ». Dans les deux métiers, les mêmes questions se posent aux praticiens : « Quelle est la meilleure façon de résoudre des problèmes spécifiques ? Quels problèmes valent ou non la peine d'être résolus ? Quel rôle le praticien doit-il jouer dans la recherche de solutions ? ». *Ibid.*p.166.

« Quand quelqu'un réfléchit sur l'action, il devient un chercheur dans un contexte de pratique. Il ne dépend pas de catégories déroulant d'une théorie et d'une technique préétablies, mais il édifie une nouvelle théorie du cas particulier. »¹

Shön désigne par le terme « répertoire » du praticien, la compilation des expériences de cas singuliers. En accumulant des précédents, le praticien peut faire un travail de logique d'assimilation entre telle et telle situation, et d'accroissement de sa compétence. Ainsi, le praticien se constitue un système personnel qui fonctionne, expérience après expérience, comme une jurisprudence. Le lexique propre de conception qu'il se constitue est un outil qu'il mobilise en cours d'enquête pour être plus efficient. Il peut s'agir en architecture, comme nous le verrons plus loin dans l'expérience de Beutre, d'un travail d'inventaire opératoire, de référencement de cas, de collecte d'échantillons pertinents, de mise en script d'expériences testées.

La troisième structure de son épistémologie renvoie à la pratique méthodique et rigoureuse de la vérification d'une expérimentation, suivie du processus d'élimination de celles qui ne sont pas pertinentes. Expérimenter signifie pour un praticien mener une action pour savoir où elle le conduit. Le savoir de l'erreur que Shön défend révèle les raisons pour lesquelles son travail a constitué une contribution essentielle pour les théories de la pédagogie de l'action. Selon ces dernières, l'erreur productive est un phénomène consubstantiel de l'apprentissage. La connaissance produite par tâtonnements et succession d'hypothèses est une pratique de l'erreur nécessaire à la progression dans l'acquisition du savoir. Shön résume la valeur d'apprentissage par l'expérience ainsi :

« au cours d'une conversation réflexive avec une situation qu'il considère particulière et incertaine, il agit comme un agent expérimentateur »².

Shön évoque en particulier un certain type d'expérimentation qu'il englobe sous le terme de « métaphore génératrice »³, qui a son avis produit des résultats

¹ *Ibid.* p. 169

² *Ibid.* p.202

³ *Ibid.* p.226

généralement substantiels. La technique des métaphores est une technique d'association d'idées, qui selon les termes employés par Shön permet au concepteur de « voir-comme ». Elle consiste à tester l'association d'éléments différents pour voir ce que cela génère. L'association opérée par l'élaboration des similitudes et des analogies correspond à la célèbre technique pragmatique du collage en architecture qui procède par la collision d'éléments hétérogènes. Il est aussi possible de voir dans la capacité à concevoir des métaphores, un savoir propre au chercheur praticien, et à celui d'un pédagogue, un outil privilégié pour expliquer l'inconnu. Nous retrouvons dans cette interprétation la posture de l'architecte Jacques Hondelatte, qui repose sur la création du concept de la mythogénèse. La capacité interactionnelle d'un concepteur, et d'un pédagogue, est celle de savoir concevoir des métaphores.

Le prisme théorique de Shön permet ainsi d'activer une lecture de l'enquête de conception comme un travail de succession d'essais, de reformulation d'interprétations de réajustement expérimental et stratégique. La pratique réflexive de l'enquête de conception révèle à la fois d'une approche navigationnelle – gouvernée en circulant avec des contraintes hétérogènes – et à la fois transformationnelle – portant sur la modification des situations. Si cette démarche de progressivité processuelle est validée par la recherche, si elle est efficiente pour ses résultats, elle ne correspond pas ou rarement aux attentes des commanditaires dans le champ professionnel. Dans la conclusion de son livre, Shön énonce les implications du praticien-réflexif pour sa discipline, mais aussi pour la société. La première implication de cette analyse porte sur le rôle du praticien-réflexif dans la modification des systèmes dans lesquels il évolue. La seconde est une modification de la relation contractuelle entre le praticien réflexif et son commanditaire. Ce dernier est amené nécessairement à faire évoluer ses propres pratiques et ses attentes et d'accepter autant l'incertitude que la découverte. Sachant que le praticien-réflexif peut déstabiliser et être peut-être craint de la bureaucratie, Shön fait un plaidoyer en faveur d'institutions sympathiques à la pratique-réflexive. Ainsi, l'épistémologie de l'agir professionnel aussi appelée la science-action, conclut que

le rôle du praticien est fondamentalement critique, voire « révolutionnaire »¹ comme Shön le qualifie.

¹ *Ibid.* p.383.

CHAPITRE 2

LANGAGES, TEMPS ET OUTILS DE LA CONCEPTION :

RENDRE LA TRANSFORMATION OPÉRANTE

2.1 L'espace expérimental de la transformation

Selon Dewey, il faudrait adapter spécifiquement les méthodes d'enquête à la singularité de leur objectif. Il écrit ainsi en 1939, dans son ouvrage *Creative democracy, the task before us* :

« La démocratie est la foi en la capacité de l'expérience humaine, de générer les buts et méthodes, qui permettront à l'expérience ultérieure d'être riche et ordonnée. »¹

Dewey dit ici sa croyance dans la capacité des personnes à inventer des méthodes orientées vers des objectifs de transformation de leur environnement. Tenter de parvenir à une théorisation des méthodes de transformation architecturale des logements avec les communautés habitantes est précisément l'orientation de cette recherche. C'est pourquoi, l'hypothèse selon laquelle chaque situation – chaque terrain de projet sur lequel un concepteur est amené à travailler – nécessiterait de réinventer une méthode à partir d'une page blanche est une hypothèse erronée. Il est possible de prendre la mesure de cette erreur par l'absurde

¹ Joëlle ZASK, *Introduction à John Dewey*, Paris, La Découverte, 2015. Cité par Joëlle Zask. p.21

l'absurde : une telle hypothèse conduirait à admettre le fait qu'il n'y a aucune méthode contextuelle qui puisse être partagée, transposée ou enseignée. Au contraire, l'orientation de ce travail théorique a pour objectif de partager les fondamentaux de conception permettant de travailler contextuellement et processuellement avec les habitants. La problématique de ce travail est donc de chercher à conceptualiser un modèle méthodologique qui sous certaines conditions maintienne la *conception ouverte*. L'intérêt est d'élaborer la possibilité d'un modèle non normatif de conception, qui puisse toujours se questionner et se renouveler. L'objectif est de chercher un modèle qui soit de nature à laisser la voie de l'enquête ouverte. Pour parvenir à un certain degré de théorisation de l'enquête architecturale visant la *conception ouverte*, cette recherche vise à élaborer, à partir de l'expérience menée dans le cadre du projet de Beutre, les fondamentaux d'une méthode générative indéterminée visant un certain nombre d'objectifs : enrichir la singularité des situations d'habitat, faire émerger les multiples, être à l'écoute des désirs des habitants, ne pas exclure de possibilité d'habiter, renforcer les organisations médiales entre les humains eux-mêmes et avec leur environnement, enrichir la pratique par une recherche partagée sur l'expérience en train de se faire.

2.1.1 Outils du multiple, outils du commun

L'usage critique des outils

Les outils du concepteur et leur mise en œuvre dans une *conception ouverte* inclusive en architecture et paysage peuvent être décrits. Le mode de conception tel qu'il est entendu dans cette recherche conduit à considérer la notion d'outil au sens large. Il englobe en effet une palette élargie d'outils dont un concepteur peut disposer : depuis les outils d'investigation et de documentation (Figures 1 à 32), jusqu'aux dispositifs d'organisation et de mise en lien (Figures 33 à 43), en passant par les outils empiriques de recherche-action (Figures 44 à 49) et des outils réflexifs (Figures 50 à 54). Pour Schön qui renvoie à l'impérieuse nécessité de conception d'un « répertoire » d'action, il convient au designer de se constituer un lexique de

conception qui lui est propre « fournissant un langage à partir duquel on peut construire des interprétations opératoires »¹ des situations. Orientées vers l'élaboration d'un langage propre, les méthodes de conception peuvent englober des outils de représentations descriptives et performatives. Il est possible d'identifier à ce stade trois composantes dans l'utilisation de l'outil vers l'objectif de la *conception ouverte* : une dialectique, une sociotechnique et une dynamique. La subjectivité, guidée par la finalité du travail, doit mener vers un usage émancipé des outils de figuration. Les capacités d'appropriation de tout utilisateur sont essentielles pour utiliser l'outil sans aliénation, avec une capacité de recul. Même si cela peut donner lieu à un usage transgressif en dépit et contre l'outil, quitte à en négliger certaines fonctionnalités.

Dialectique de l'outil

La première composante du maniement d'outil concerne l'exploration de la dialectique entre recherche et action. Cette exploration propose d'utiliser les outils de recherche comme des outils de conception, et les outils opérationnels comme des outils de recherche. Il est possible de voir dans cette dialectique une application concrète de la célèbre formule du philosophe Henri Bergson : « Il faut agir en homme de pensée et penser en homme d'action. »² Il semblerait que ce principe dialectique de l'usage des outils enrichisse la manière de concevoir : quand les outils du praticien sont conçus comme des outils de recherche, et inversement, quand les outils de recherche sont tournés vers l'opérationnalité des actions, alors le praticien réouvre la perspective critique de la pratique du projet. D'un côté, les outils opérationnels concernent les techniques de représentations architecturales descriptives et prescriptives : outils vectoriels pour le dessin technique (Figures 7 à 23), photographiques (Figures 1 à 6 et Figure 25) ou audiovisuels (Figures 24, 26, 27) pour la production d'images. De l'autre, les outils de recherches qualitatives et quantitatives produisent des techniques de recherche avec des outils

¹ Donald A. SCHON, *The Reflective Practitioner : How Professionals Think In Action*, London, Basic Books, 2008. p.273

² Henri BERGSON, *La pensée et le mouvant*, Paris, Ellipses, 1998.

d'échantillonnage et de mesure (Figures 7, 9, 14), des protocoles de relevé (Figures 7 à 13), des inventaires et lexiques (Figures 15, 18, 21, et 28 à 31), des gestions de répertoires (Figures 60, 61). D'autres outils issus de la recherche qualitative en sciences humaines comportent l'entretien et la conversation (Figures 26, 27, 38 à 43). La dialectique entre recherche et projet permet de tenter de faire usage des outils de représentation architecturale opérationnelle comme outils de recherche. Elle permet ensuite de faire des outils de recherche des outils opérationnels. Les outils architecturaux – vectoriels, photographiques ou audiovisuels – peuvent se plier alors à l'exercice de la fragmentation scientifique (Figures 7 à 22). Celui-ci consiste à tenter d'articuler sur un plan d'horizontalité la partie d'un système et le tout sans opérer de réduction synthétique. Cet exercice peut produire des représentations architecturales constituées en tant qu'outil de recherche. Il donne des modes représentationnels opérationnels de type diagrammatique, sériel, ou encore scriptique (Figures 11 à 22 et 55 à 59). Ces outils de recherche peuvent augmenter le savoir de conception du praticien et inversement les outils de conception peuvent produire une montée en connaissance d'une situation. Le dialogue constructif entre outils de recherche et d'opération permet d'inclure la possibilité d'indétermination a priori d'un projet sur une situation donnée. Ils autorisent la possibilité d'une perspective projectuelle interprétative, qualitative et exhaustive.

Sociotechnique de l'outil

La deuxième composante de l'analyse du maniement d'outil renvoie à la dimension sociale de l'outil technique. Partant du point de départ que l'activité de concevoir est indissociable de la constitution d'une relation avec les personnes, qu'il s'agisse des habitants, des commanditaires, techniciens et artisans, le praticien aura recours à certain nombre d'outils visant à activer des interactions et favoriser l'inclusivité des regards différents. Pour reprendre la formule de Madeleine Akrich, les outils deviennent alors sociotechniques¹. Ils peuvent, dans cette optique,

¹ Madeleine AKRICH, « L'approche sociotechnique », France, 2013.

constituer des systèmes supports pouvant activer des mises en relation, des interprétations personnelles et collectives, des négociations, des réappropriations (Figures 7, 24 à 31, 33, 38, 39). L'approche sociotechnique des outils architecturaux permet d'envisager les techniques de représentation comme mettant sur un plan horizontal la recherche, l'opérationnalité et la médialité. La première conséquence de cette perspective est de réfléchir à concevoir des documents non pas dans le but d'expliquer une donnée à l'autre mais pour activer chez lui une interprétation possible. La deuxième conséquence est d'élargir la notion d'outil à la notion de dispositif, en tant qu'il peut constituer les cadres d'activation de relations humaines et professionnelles. Le pédagogue français spécialiste de l'approche institutionnelle, Patrick Geffard, définit le terme dispositif¹ pour la pédagogie institutionnelle comme un croisement entre procédure, espace d'élaboration de subjectivité et outil de recherche. Un dispositif est un système organisationnel qui permet d'étudier et d'agir en réciprocité². Alors qu'une approche uniquement techniciste pourrait conduire à envisager des outils comme dénués d'enjeux politiques, l'approche par les dispositifs sociotechniques inclut une dimension instrumentale³ pour la transformation sociale. Ainsi, un outil devient une des structures du système sociotechnique de l'action des architectes. Dans la continuité de l'avocate féministe américaine Jo Freeman, pour qui l'absence de structure dans l'organisation de mouvements militants reproduit des situations problématiques de pouvoir contre lesquelles elle se positionne, les outils institutionnels peuvent mettre en place des dispositifs qui sous certaines conditions, peuvent rendre possible la circulation de la parole, l'inclusion de tous, l'égalité des membres d'un groupe. Comme les architectes conçoivent des espaces, l'outil devenu dispositif institutionnel devient nécessairement une situation spatiale. L'architecte peut travailler à concevoir des

¹ Patrick GEFFARD, « À propos de l'usage du terme "dispositif" dans la revue Cliopsy », *Cliopsy*, n° 21, 2019, p. 63-77.

² Amandine DUPRAZ, « Éprouver et penser le "dispositif" », dans *Corpus des Fabriques*, 2016, Url : <https://corpus.fabriquesdesociologie.net/eprouver-et-penser-le-dispositif/>.

³ Le terme outil est à rapprocher du terme instrument en science politique, ainsi défini par les politologues français Patrick Le Galès et Pierre Lascoumes : « Un instrument d'action publique constitue un dispositif à la fois technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur. » Pierre LASCOUTES et Patrick Le GALÈS, *Instrument*, tome 3, Presses de Sciences Po, 2010, <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724611755-page-325.htm>.

outils en forme d'espaces pouvant à la fois être indéterminés et générateurs de liens, dans une situation donnée (Figures 35, 36, 37, 43). Partant du principe qu'en travaillant les liens, l'architecte pourrait éventuellement mieux travailler les espaces, la mise en place des dispositifs institutionnels qui organisent l'interaction à l'autre dans le projet, devient une compétence architecturale.

Dynamique de l'outil

Le troisième usage de l'outil dans une perspective critique concerne la capacité du concepteur à faire évoluer ses outils au service de la conception elle-même. Le recours à la notion d'outil sociotechnique consacre la conception architecturale comme une technique dans un environnement humain. Pour l'anthropologue et préhistorien André Leroi-Gourhan¹, les outils naissent au sein d'une chaîne opératoire dans un environnement donné. Ils sont relatifs à la matière elle-même à transformer ainsi qu'à l'énergie nécessaire qu'il faut pour les utiliser. Dans cette idée, il n'y a pas d'outil abstrait d'un environnement et de la réalité d'un usage tendu vers la transformation de l'environnement. Le processus d'évolution des outils est une préoccupation centrale dans les analyses de Gourhan. L'expression *tailler les outils* peut trouver dans le contexte de l'enquête de conception un sens substantiel. Les outils qui peuvent être mobilisés dans un projet de transformation architecturale ne sont pas orphelins et peuvent être aiguisés dans la direction particulière que vise le concepteur. Cette dynamique d'affûter un outil correspond au travail d'adaptation des moyens techniques face à une situation donnée qui elle-même peut être évolutive (Figures 11 et 55 à 61). Il est alors possible de comprendre qu'un bon outil d'enquête de conception est non seulement un outil tendu vers son objectif, mais aussi un outil qui s'améliore. Il y aurait alors chez le concepteur critique un savoir de restructuration de l'outil qu'il manipule. D'un côté, cela peut concerner le fait de parvenir à en simplifier le maniement sans simplifier la réalité qu'il prétend décrire et modifier. Cette approche pragmatique rejoint l'analyse de Simondon², pour qui le degré de sophistication d'un outil augmente avec la

¹ André LEROI-GOURHAN, *Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel, 1945.

² Gilbert SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 2012.

simplicité de sa forme. De l'autre, cela peut renvoyer à la possibilité de complexifier l'efficacité d'un outil sans rendre compliqué son usage. Il peut s'agir de tester par exemple la capacité d'un outil à intégrer une nouvelle contrainte exogène sans perturber le bon déroulement de la conception. La pratique émancipée d'un outil serait alors celle de savoir programmer l'outil – et continuellement en réadapter la programmation – pour parvenir à ses fins. Par exemple, au fil de l'avancement du projet de Beutre, il a fallu œuvrer à rendre l'outil de dessin vectoriel capable de manipuler une quantité importante de données descriptives et prescriptives sur des situations d'habitat hétérogènes et d'en restituer des interprétations intelligibles à destination de divers interlocuteurs (Figures 55 à 61) (habitants, artisans, ingénieurs, commanditaires). A mesure que le travail de projet a cherché à concevoir et préciser les interventions singulières pour chaque famille, un travail de perfectionnement des outils vectoriels s'est concrétisé. Ce travail a consisté, au fur et à mesure de l'avancée des études, à améliorer la performance de l'outil vectoriel pour traiter simultanément et avec autant d'efficacité un logement dans ses détails et tous les logements dans la globalité. Il a aussi fallu optimiser l'outil pour qu'il garde la possibilité de ne pas exclure une modification en cours de route. Comme dans l'expérience dite du chat de Schrödinger¹, il a fallu œuvrer de manière à ce que l'outil puisse prendre en compte un scénario de transformation pour chaque logement, tout en n'excluant pas la possibilité qu'émergent d'autres scénarios possibles suite à l'évolution des situations des familles. Cette pratique dynamique de perfectionnement d'un outil, révèle qu'un outil n'est pas une donnée exogène mais un processus qui devient opérationnel dans un environnement. La maîtrise sur la programmation d'un outil devient alors une condition de manœuvre d'un projet complexe et de partage de son intelligibilité. Ce savoir de forger des outils qui permettent de penser la continuité des processus historiques de transformation requiert et produit ainsi chez le praticien-réflexif une expertise qui s'accroît au fil de l'expérience. Selon Simondon, le geste d'amélioration de l'outil prolonge celui de l'invention de l'outil. Pour reprendre sa terminologie, un praticien « technologue »

¹ Étienne KLEIN, « Erwin Schrödinger, l'homme des superpositions », dans *Il était sept fois la révolution*, Paris, Flammarion, 2016, p. 211-233.

serait celui qui travaille à « individuer » les outils dont il se sert. Cette dynamique d'augmentation du savoir d'usage d'un outil serait constitutive, selon ce point de vue, d'une pratique réflexive non aliénée.

2.1.2 L'usage du dissensus

Principe de multiplicités dissensuelles

En architecture, la notion de multiplicité dissensuelle¹ renvoie à une méthodologie particulière de conception qui, face à la complexité qui caractérise les milieux habités, aspire à améliorer la compréhension et l'action. Elle peut porter à la fois sur les outils d'investigation, les dispositifs de conception et les techniques de représentation (Figures 1 à 32). Le principe sous-tendu par cette notion repose sur l'idée apparemment paradoxale selon laquelle l'efficacité de la compréhension d'une situation peut surgir non pas d'une approche compréhensive unifiée ou hiérarchisée mais d'une approche attachée aux multiplicités² et aux divergences.

Pour explorer en premier lieu la notion de multiplicités de points de vue, notre démarche pourrait être éclairée par une proposition conceptuelle forgée par le sociologue philosophe Bruno Latour. Par opposition au panoptique, il propose le néologisme de l'oligoptique pour caractériser, ainsi qu'il le précise dans cet extrait issu de son ouvrage *Paris, Ville invisible*, un mode de vision multiple, subjectif et non limité :

« Pour rafraîchir l'espace et le rendre un peu plus réaliste, ce n'est pas vers une carte qu'il faut se tourner, quel que soit le nombre de ses pixels, mais vers les oligoptiques. Je désigne par ce néologisme les étroites fenêtres qui permettent de se relier, par un certain nombre de conduits étroits, à quelques aspects

¹ Daniel ESTEVEZ, *Le concepteur émancipé – Dissensus et conception en architecture*, 01 Designers, 2012, Url : https://issuu.com/daniel-estevez/docs/le_concepteur_emancipe.

² Paolo VIRNO, *Grammaire de la multitude : pour une analyse des formes de vie contemporaines*, Nîmes, Éditions de l'Éclat, 2002.

seulement des êtres (humains et non-humains) dont l'ensemble compose la ville... »¹

L'intérêt de la proposition théorique de Latour est de conceptualiser une technologie intellectuelle qui permet d'appréhender la complexité d'un système depuis plusieurs points de vue. Ce paradigme du diffus, en résonance avec l'acteur-réseau, pose le principe d'équivalence radicale entre la partie et le tout. Il prétend enrichir et ouvrir la possibilité des réflexions diverses sur une situation. En 2016 dans l'exposition *Reset Modernity!*² pour laquelle il est commissaire, Latour propose une scénographie qui invite le spectateur à travailler à se reconstituer sa propre enquête à partir de documents hétérogènes. Les multiplicités des éléments de l'exposition font activer chez le spectateur une posture dynamique de reconstitution et de recherche. Dans le champ de la littérature également, il existe des dispositifs d'écriture multiple et dissensuelle qui peuvent stimuler l'attention du lecteur. Le procédé du roman choral en est un exemple. Dans son roman *La route du retour*³, l'écrivain étatsunien Jim Harrison construit une saga familiale autour de l'histoire de son héroïne Dalva à partir de journaux tenus par les différents personnages. Ce roman traite la narration via la retranscription de la multiplicité des expériences. L'articulation de textes hétérogènes permet au lecteur de se créer son interprétation en passant d'une subjectivité à une autre, en faisant lui-même le lien entre les différents journaux, en reconstituant le scénario entre les ellipses temporelles.

Concernant en second lieu la notion de dissensus, elle constitue une préoccupation centrale dans l'œuvre de Jacques Rancière. Le philosophe et historien associe à cette notion la possibilité de l'émergence de la pensée critique, qu'il s'agisse du domaine des arts ou de la politique :

« Ce que dissensus veut dire, c'est une organisation du sensible où il n'y a ni réalité cachée sous les apparences, ni régime unique de présentation et d'interprétation du donné imposant à tous son évidence. C'est que toute

¹ Bruno LATOUR, « Paris, ville invisible : le plasma », *Airs de Paris, 30 ans du Centre Pompidou*, 2007, p. 260-263.

² Christophe LECLERCQ, *Reset modernity !*, Karlsruhe, ZKM, 2016.

³ Jim HARRISON, *La Route du retour*, Paris, Éditions 10-18, 2001.

situation est susceptible d'être fendue en son intérieur, reconfigurée sous un autre régime de perception et de signification. »¹

Selon Rancière, c'est grâce à l'existence du dissensus que peuvent surgir dans une situation l'altérité et l'imprévu. Le dynamisme de pensée, en politique comme en art, peut surgir à condition maintenir de l'écart. Le dissensus est pour Rancière une condition de possibilité du débat démocratique. Provoquant l'ouverture des possibles, la conflictualité est positive.

Fragment et conception

En architecture, un fragment est un cadrage sur un élément du réel qui peut le définir comme unité (Figures 1, 5, 7, 9, 14, 28, 30, 56, 58). Il rejoint dans le domaine de la recherche, la notion d'échantillon tel que le criminologue étatsunien Alvaro Pires² le décrit. Les échantillons fondent et documentent la recherche empirique qualitative. L'activité d'échantillonnage consiste à recueillir des informations sur une fraction (échantillon) d'un ensemble (corpus) (Figures 7 à 10, 14, 15, 28 à 31, 55 à 58). Soit le chercheur peut rechercher une structure ouverte d'échantillonnage en corpus empirique couvrant la totalité d'un « univers de travail »³. Soit il peut rechercher une structure close avec une stratégie de sélection en choisissant un prélèvement opérationnel. Les fragments récoltés peuvent être très hétérogènes et éventuellement être modifiés au fil de la recherche. Pires caractérise la production d'un échantillon comme une dynamique de recherche précise et indéterminée. Le chercheur développe une stratégie d'échantillonnage « porteuse d'une part plus ou moins grande d'imprévisible »⁴. Il s'inscrit en continuité des techniques d'enquête anthropologique de Goffman, qui empirique sélectionne un matériel hétéroclite

¹ Méaventure de la pensée critique, Cité par Daniel Estevez, https://issuu.com/daniel-estevez/docs/conf_utjj_d_estevez_diapo_le_sche_m

² Alvaro PIRES, « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », dans *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, G. Morin, 1997, p. 113-172.

³ Pirez propose une analyse de l'univers de travail : « Il faut prendre la notion d'univers de travail au pied de la lettre : l'uni-vers sur lequel le chercheur travaille ou qu'il a à sa portée » p.24

⁴ Alvaro PIRES, « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », *loc. cit.* p.4. Pirez montre la tension du chercheur entre faire un échantillonnage et la volonté de tout couvrir. La stratégie s'interroge sur la saturation : quand est-ce que cela suffit ? quand est-ce qu'on a fait le tour ? Elle correspond à l'induction analytique. Elle peut s'intéresser à la diversification ainsi qu'à l'existence de cas négatifs.

pendant des années sans but. Le but de l'anthropologue émerge au fil de ses recherches et les échantillons se transforment au fur et à mesure. Ainsi Pires écrit-il : « on transforme en échantillon ce sur quoi on s'appuie pour en parler »¹. Le mode de conception fragmentaire en architecture soutient de porter la même qualité d'attention au tout et à la partie. Des grands principes de pensée complexe y font écho : « Le tout est dans la partie et la partie dans le tout » ou encore « le tout est plus que la somme des parties »², ou encore, pour paraphraser Bruno Latour, « le détail est plus important que le tout »³. L'attention simultanée aux détails et au tout permet en architecture d'activer une tension conceptuelle productive. C'est cette tension qui anime par exemple les architectes Frédéric Druot, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal lorsqu'ils déploient ce qu'ils appellent une « stratégie d'inventaire » pour le logement social. Lors de leur étude avec l'architecte Christophe Hutin appelée les « 50000 logements », ils localisent dans une cartographie à l'échelle de l'agglomération bordelaise chaque parcelle existante pouvant potentiellement donner lieu à un projet architectural de transformation. Dans le cadre du projet de transformation de la cité du Grand Parc, ils produisent avec le photographe Philippe Ruault une série de photographies des intérieurs de chacun des 530 logements selon un protocole identique orienté depuis le séjour vers la vue. L'approche fragmentaire de la conception est au service d'une posture qui défend de partir de l'intérieur du logement (Figure 72), des capacités existantes d'une parcelle (Figure 73), ou d'une métropole (Figure 74). La tension productive entre le détail et le tout renvoie à la notion de déterritorialisation philosophique que défend le philosophe Gilles Deleuze, selon laquelle il faut savoir sortir de la philosophie par la philosophie.

Le mode de conception fragmentaire peut être éclairé par la notion de « pattern » définie par l'anthropologue et architecte Christopher Alexander. En 1977, dans son ouvrage devenu célèbre *A Pattern Language : Towns, Buildings, Construction*⁴, cette notion constitue le fondement élémentaire de son livre construit comme système fragmentaire. Si en design le pattern est un motif, cet auteur le définit comme un

¹ *Ibid.* p.23

² Edgar MORIN, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF éditeur, 1990.

³ Bruno LATOUR et al., « The whole is always smaller than its parts », *Rezeaux*, vol. 177, n° 1, 2013, p. 197-232.

⁴ Christopher ALEXANDER, *A pattern language*, New York, Oxford University Press, 1977.

fragment d'architecture vécue. Le livre d'Alexander, conçu comme une collection hétérogène de 253 motifs, constitue pour le lecteur un manuel de conception fragmentaire. L'exigence fragmentaire du langage de conception d'Alexander est inspirée de la programmation informatique. Indépendante des autres, chaque entité est considérée comme les mots d'un langage. L'inventaire des situations est présenté dans son ouvrage sans hiérarchie et sans programmation a priori. Le lecteur qui veut se lancer dans la conception d'un projet, peut puiser parmi ces entités distinctes pour assembler des projets.

Le mode de conception fragmentaire est un type de méthode qui par opposition à la recherche d'une synthèse des situations, propose le fractionnement stratégique. La fragmentation stratégique peut concerner : le réel observé (Figures 2, 4, 6, 8, 10, 15, 24), les outils d'action (Figures 35 à 44), le mode de documentation (Figures 8, 24, 26, 29, 32, 52), les interventions architecturales (Figures 55, 57, 59). La stratégie de décomposition ne conduit pas à isoler un élément pour lui-même mais à penser le fragment avec le tout. Cette opération s'attache à mettre en valeur des systèmes qui relient les éléments considérés chacun avec une attention intense. Elle est une méthode descriptive et interprétative qui, par la mise en exergue de l'importance donnée aux détails, prétend appréhender le système sans dogmatisme. Deux principales opérations mentales qu'elle nécessite pourraient être distinguées. La première opération consiste à concevoir simultanément l'existence du détail et du tout. Cette méthode qui traite avec autant d'intensité les échelles micro et macro, nécessite des va et viens cognitifs entre vue rapprochée (Figure 58) et vue lointaine (Figure 59). Elle se rapproche de l'opération bien connue de cadrage variable en photographie ou en cinéma, du zoom¹ – objectif à focale variable qui permet d'agrandir l'image – qui crée un gros plan sur une situation et du dézoom qui crée une vue lointaine sur le système dans lequel cette situation est insérée. La deuxième opération nécessite d'adopter une approche multifocale et multiniveau. La multifocalité est une manière d'aborder le réel sous plusieurs angles traités avec la même attention. Elle cherche à diversifier les points de vue et les modes d'action

¹ Christopher DELL, *La Ville Comme Partition Ouverte*, Zürich, Lars Müller Publishers, 2016. p.93

(Figures 1, 7, 9, 23, 24, 29, 33, 38, 43, 51). L'approche multiniveau en sciences sociales est l'étude des processus individuels qui se déroulent dans un espace différencié, qui explique les phénomènes par des systèmes d'emboîtement. L'architecture d'un habitat pourrait dès lors non plus seulement être appréhendée à partir d'une expertise technique à visée interventionniste, mais enrichie à partir d'un prisme complexe qui identifie et agit avec l'hétérogène : données sociotechniques, usages, récits, modifications, relations, groupements. Dans cette approche il est possible de mettre en évidence la valeur de l'anecdote et de repérer les occurrences des « petits faits »¹.

L'enrichissement des problèmes par une approche fragmentaire de la conception pourrait peut-être permettre de mieux y répondre. Le paradigme de l'oligoptique pour l'enquête de conception concerne la mise en place d'un dispositif d'action fragmenté qui ne détermine pas l'action a priori. Le concepteur pourrait être alors en mesure d'agir sur une diversité de plans. La recherche de l'hétérogénéité des dispositifs matériels et immatériels de l'enquête pourrait rendre l'action plus performante. Selon ce prisme théorique pragmatiste, les outils de connaissance de la complexité sont alors diversifiés, cette technique produit dans le processus de conception l'émergence créative (Figures 35, 48, 53, 59). La multiplicité dissensuelle peut renvoyer à la recherche de divergences comme condition de possibilité de l'apparition de l'altérité et de l'imprévu. Inclure le dissensus dans la conception autoriserait l'indétermination de la situation initiale de projet. La fragmentation des outils serait une technique pour appréhender une situation avec des focales qui s'enrichissent mutuellement. Se fabriquer une constellation d'outils représentationnels et institutionnels pourrait conduire un concepteur à faire l'expérience d'un saut qualitatif dans la compréhension d'une situation grâce à la rencontre de plusieurs points de vue.

¹ Daniel ESTEVEZ, « Conception en architecture, le schème de l'enquête », France, LLA-CREATIS UTJJ, 2019, https://issuu.com/daniel-estevéz/docs/conf_utjj_d_estevéz_texte_le_sche_m.

Outils de la représentation dissensuelle

La réflexion sur l'intérêt de la séparation critique peut s'avérer utile dans le domaine de la conception architecturale. Elle peut concerner tout d'abord la recherche de différenciation des supports de représentation (Figures 1, 7, 16, 24, 52). Le principe de séparation critique des modes de représentation architecturale est théorisé par l'ingénieur et architecte Daniel Estevez, avec la notion de « représentation dissensuelle » qu'il oppose à la représentation de consensus :

« Dans la représentation de dissensus, ce sont les conflits, les collisions et les dissociations qui opèrent, on y propose de circuler de représentations en représentations, comme de mondes en mondes, sans liens déterminés, sans ressemblances prévues. Plus ces mondes sont étrangers et plus la collision promet d'être productive (...). »¹

La représentation dissensuelle est un processus conceptuel d'agencement d'une fragmentation des modes de représentation. Les modes de représentation ne sont pas homogènes mais hétérogènes et contradictoires. En accentuant les divergences descriptives de la réalité, la représentation dissensuelle vise l'émergence de l'intensité narrative. C'est dans l'écart entre des modes de documentation divergents qu'apparaît la circulation du processus créatif². Le dissensus représentationnel cherche à diversifier les langages. Visant à produire l'émergence des subjectivités, le mode dissensuel cherche à libérer les interprétations possibles, celles du concepteur, des usagers, des commanditaires, des spectateurs. Parmi les outils de la représentation dissensuelle, que nous développerons précisément à partir d'expérimentations concrètes dans le projet de Beutre, se trouvent l'inventaire (Figures 8, 15, 29, 55), le dessin notationnel (Figures 7, 11, 22), le diagramme (Figures 16, 17, 18), les objets sériels (Figures 2, 14, 25, 37), la vidéo dissensuelle (Figure 24).

¹ Daniel ESTEVEZ, « Représentation dissensuelle en architecture », *Téraèdre*, n° 13, 2017, Url : <https://journals.openedition.org/entrelacs/2016?lang=fr.p.13>

² Daniel ESTEVEZ, *Aéroports, représentations et expérimentations en architecture*, Paris, L'Harmattan, 2012.

Provoquer l'expérience dissensuelle

L'expérience dissensuelle pourrait être définie comme l'expérimentation d'un évènement qui produit une rencontre. Selon le philosophe Gilles Deleuze, elle ne concerne pas seulement une entrevue avec une personne, elle peut être avec une idée, une chose, tant qu'elle produit un effet de trouble¹. Liée à la notion de collision et déterritorialisation, la rencontre constitue un déplacement, une prise de conscience par décentrement. En architecture, envisager la rencontre comme dispositif de conception critique signifie que l'architecture ne peut être autosuffisante. Dans ce métier de prises de décisions, cela devient une compétence de savoir s'entourer d'experts pour mener à bien un projet et l'architecture a besoin d'apports extérieurs (Figures 26, 27, 32, 50 à 54). Il peut s'agir d'associer sur le terrain d'enquête des anthropologues, sociologues, spécialistes des sols vivants, botanistes, philosophes, artistes. Il peut s'agir aussi d'organiser des dispositifs de rencontre avec l'expertise des habitants. En constituant une communauté de savoirs, il est possible d'établir une réflexion sur les pratiques pour rendre opérantes nos actions. Afin de densifier la réflexion, l'invitation d'artistes, intellectuels, chercheurs, de tous champs scientifiques et culturels peut produire les effets attendus d'une expérience dissensuelle. La rencontre entre l'hétérogénéité des expertises pourrait permettre de sortir de l'expérience du projet par le décentrement critique. Ainsi, en constituant une communauté exploratoire, l'enquête architecturale peut chercher la dissonance. La fragmentation des enquêteurs peut conduire à enrichir la réflexion sur l'expérience et l'expérience de la réflexion. La conception fragmentaire que constitue l'enquête peut produire un langage qui lui est propre (Figures 2, 9, 14, 24, 30, 32, 40, 43, 53, 59). Sur la notion de langage, les grecs distinguent trois formes de savoir et de discours² : *logos* comme le discours, *mythos* comme la narration et *mètis* comme la ruse. La forme de l'enquête suit le sens de l'enquête et en même temps le produit. A Beutre, l'équipe de maîtrise d'œuvre s'est élargie de façon à ce que l'enquête soit coproduite autant

¹ Régine PIETRA, « Gilles Deleuze, le philosophe des rencontres », *Letteratura e arte : rivista annuale*, n° 6, 2008, p. 1-7.

² Marilia AMORIM, « Logos, Mythos and Metis ways of knowing and relationship in respect of language », *Le Telemaque*, vol. 40, n° 2, 2011, p. 55-61.

avec des professionnels qu'avec des concernés. Le projet d'architecture a cherché à construire une communauté de pensée, entre la pratique de terrain et la réflexion théorique, entre l'intime et les réflexions politiques. Il a cherché à interroger ce savoir qui transforme les enquêteurs eux-mêmes. Cherchant la productivité de la dialogique des savoirs, le projet a tenté de multiplier les dispositifs de recueil de paroles depuis des enquêtes différentes et en réseau : architectes (Figures 33, 38), paysagistes (Figures 30, 31, 36), artistes (Figure 35), anthropologue (Figure 32). La coproduction de l'enquête de conception a créé une diversité productions graphiques et écrites, constituant chacune un mode de langage. L'anthropologue Eric Chauvier a employé la forme du récit, il a fait le choix de la raison littéraire dans une visée de « réhumaniser l'expertise »¹ (Figure 32). Le paysagiste Cyrille Marlin, avec l'aide de Jean Baptiste Poinot et Amandine Saget, a choisi des méthodes d'écriture d'inventaire (Figures 29, 31). Les architectes ont produit une hétérogénéité de documents diagrammatiques, photographies et vidéos. De la partition ouverte² à l'hybride littéraire, l'enquête a produit une diversité de langages qui se sont positionnés en dissonances. Le projet a mis en relation sur le terrain une équipe d'intellectuels et chercheurs issus d'une diversité de champs scientifiques afin de réfléchir en réseau à ce projet expérimental. L'échange des expertises a permis d'élaborer une réflexivité sur les expériences du projet. Elle a densifié la connaissance, permis l'amélioration des savoir-faire et d'aiguisé la stratégie de projet.

¹ La démarche de l'anthropologue est ainsi détaillée : « L'objectif est une mise à jour des représentations individuelles et collectives. Une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée ; elle a une visée pratique ; elle concourt à la construction d'une réalité sociale commune. Une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun : ici par exemple modalité de perception des habitants sur l'autoconstruction, sur le projet architectural, sur le rapport à l'extérieur du quartier, sur le bailleur... Toujours orientée vers la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel, idéal. Comment ? recueillir et étudier les paroles habitantes (entretiens semi-directifs, observation participante) ; toujours partir de ce que les personnes disent ; tous les témoignages sont anonymisés pour des questions de confidentialité. »

² Christopher DELL, *La Ville Comme Partition Ouverte*, *op. cit.*

2.1.3 L'espace expérimental de la transformation

Cette réflexion sur le projet architectural en confrontation du réel propose de l'envisager théoriquement comme un espace. Cet espace expérimental de la transformation n'est pas clos mais ouvert. Il est structuré à minima par des dispositifs de conception : les techniques de représentation dissensuelle (Figures 2, 8, 15, 16, 18, 19, 22, 24, 28, 30, 32), les expérimentations construites (Figures 35, 36, 45 à 49), des dispositifs de rencontres (Figures 26, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 50), la polyphonie des enquêteurs (Figures 26, 27, 28 à 32, 35, 36), l'enquête multiniveau (Figures 7, 52), la dialectique entre recherche et opérationnalité (Figures 26, 27, 59). La dissociation de ces structures de l'action crée un écart¹ au sein duquel l'improvisation² peut avoir lieu. La dissonance des dispositifs techniques de l'action crée un espace disponible où se déploie l'action. Le principe de distinction des dispositifs dégage à la fois un écart et un réseau. L'espace expérimental de conception peut accueillir la superposition d'un nouveau dispositif, d'un nouveau praticien, l'apparition d'une nouvelle donnée. Cet espace expérimental de la transformation est donc aussi processuel : il se restructure, comme l'analyse Donald Schön, au fil du déroulé des études. En éprouvant pragmatiquement ses propres dispositifs, il peut améliorer au fil des restructurations son efficacité vers une stratégie. Le travail de conception dans cet espace expérimental de transformation est ainsi performatif. Il semblerait que l'efficacité de la performance de la conception repose sur l'indétermination de cet espace. S'il est indéterminé, l'espace de conception peut être stimulant. Il permet au concepteur d'ajuster pragmatiquement les moyens à son but, et éventuellement de reformuler son but. Ainsi, le déroulé précis de la conception ne peut être prédit à l'avance, mais il est toujours en dynamique vers un devenir. Le cadre analytique du philosophe Christopher Dell peut nous conduire à nous représenter l'espace expérimental de la transformation comme un diagramme. Étymologiquement, le diagramme renvoie à la fois à une représentation échantillonnée et à une

¹ François JULLIEN, *L'écart et l'entre : leçon inaugurale de la chaire sur l'altérité*, 8 décembre 2011, Paris, Galilée, 2012.

² Christopher DELL, *The Improvisation of Space*, Berlin, Jovis Verlag, 2019, 256 p.

description par le dessin. Un diagramme est une technologie d'abstraction qui vise la concrétisation d'une idée ou d'une action. Pour l'architecte et théoricien étatsunien Stan Allen¹, la qualité des diagrammes se caractérise par trois dispositions principales : ils sont ouverts, structuralistes et incrémentaux. Envisager l'espace expérimental du projet comme un espace diagrammatique (Figures 70, 71) nous invite à considérer ces trois dispositions comme garantes de la performance de la conception. Ces conditions permettraient la navigation entre des éléments de conception au sein d'un agencement de dispositifs hétérogènes. L'enquête de conception apparaît comme une activité de « navigation de faits en faits »², elle est aussi une circulation dans une constellation³ de dispositifs d'action. Ainsi, nous appelons l'espace diagrammatique du projet le système technologique de l'action d'un projet processuel et ouvert. L'espace diagrammatique est constitué d'éléments structurels tels que des documents de projets – diagrammes (Figures 14,15), cartographies (Figures 18, 19, 22, 23, 59), relevés (Figures 7 à 11), inventaires (Figures 2, 4, 6, 8, 10, 28 à 31), films (Figure 24) – et tels que les dispositifs institutionnels permettant de construire l'expérience de rencontres singulières et communes (Figure 33 à 43, 50 à 54). Dans cet espace expérimental de conception, chaque partie prenante de l'enquête – chaque individu qui s'y intéresse ou qui y contribue – peut faire ses propres liaisons entre les éléments, peut construire sa propre activation. Un tel espace ouvert peut envisager la circulation d'un habitant, d'un anthropologue, d'un visiteur. En reprenant la dialogique structuraliste entre la compétence des structures et la performance des habitants formulée par l'architecte Herman Hertzberger⁴, nous pourrions comprendre et analyser ainsi la dialogique de l'espace diagrammatique (Figure 70, 71) de l'enquête de conception : l'espace est agencé de structures ouvertes – outils, faits, dispositifs – de nature à ce qu'elles permettent au concepteur, comme à tout autre visiteur, de performer une ou des interprétations à l'intérieur de cet espace. Les dispositifs de conception sont conçus comme des structures stimulantes, à la fois matérielles

¹ Stan ALLEN, « Diagrams Matter », *ANY: Architecture New York*, n° 23, 1998, p. 16-19.

² Daniel ESTEVEZ, « Conception en architecture, le schème de l'enquête », *loc. cit.*

³ Édouard GLISSANT, « Pensée archipélique », dans *Edouard Glissant*, 2008, Url : <http://www.edouardglissant.fr/penseearchipelique.html>.

⁴ Herman HERTZBERGER, *Leçons d'architecture*, Gollion, Infolio, 2010.

(Figures 36, 44 à 49) – avec des interventions architecturales et des objets – et immatérielles (Figures 1 à 34, 37 à 43, 50 à 71) – documents, activations des diagrammes.

2.2 Documents performatifs : une expertise du réel

Figuration et agentivité

Les outils de représentation des architectes poursuivent deux fonctions concomitantes : une fonction descriptive – rendre visibles des faits – et une fonction prescriptive¹ – construire en maîtrise technologique le projet. Face au développement des outils numériques et aux nouvelles injonctions à l’usage de techniques de modélisation automatisée des édifices comme le BIM, les représentations des architectes auraient perdu leur dimension critique² et la capacité de produire l’imagination complexe des espaces³. Alors que les architectes deviennent de plus en plus équipés de dispositifs représentationnels, la maîtrise critique de l’outil devient une compétence cruciale des concepteurs et peut constituer un instrument puissant visant l’objectif de la transformation⁴.

Les outils de représentation peuvent recouvrir un sens élargi, en tant qu’ils constituent au sens de Descola⁵ des figurations du visible. Dans son ouvrage *Les formes du visibles*, il développe une anthropologie comparative des figurations. Définie comme la capacité humaine à rendre visibles des choses invisibles, la figuration révèle les formes que les humains donnent au visible. En architecture, la figuration aurait le pouvoir d’établir des faits autonomes et de rendre visible le réel. Notre recherche explore en particulier comment rendre visibles les transformations silencieuses, les savoirs des habitants et les informations sociotechniques des

¹ Annette SPIRO et David GANZONI, dir., *The working drawing : the architect's tool*, Zurich, Park books, 2013.

² Daniel ESTEVEZ, *Dessin d'architecture et infographie*, Paris, CNRS, 2001.

³ Dieter DIETZ et Daniel ZAMARBIDE, « Drawing for Real. A Quest into the Space of Imagination », dans *All About Space 3. Beyond the Object*, Zurich, Park Books, 2018, p. 259-288.

⁴ Françoise FROMONOT, « Éloge de la coupe, ou l’enseignement de Rotterdam », *Criticat*, n° 6, 2018, p. 40-63.

⁵ Philippe DESCOLA, *Les formes du visible: une anthropologie de la figuration*, Éditions du Seuil, 2021, 757 p.

environnements construits. Il semblerait que ces réalités aient été jusque-là invisibilisées par une certaine culture de l'architecture d'objet. Cela nous conduit à réfléchir à des types de figurations qui pourraient faire exister en tant que fait architectural les qualités et processus invisibles des espaces habités. En continuité d'Alfred Gell, Descola défend que les figurations ont une agentivité autonome, c'est-à-dire qu'elles ont une capacité à diffuser des effets par les activations de leurs spectateurs. Dans un projet d'architecture, concevoir des documents graphiques pour leur agentivité apparaît donc sous cet angle un acte crucial. Le concepteur devra explorer les codes de figuration des architectes pour que les transformations à l'œuvre parlent d'elles-mêmes. Alors, l'objectif de concevoir des documents pour leur performativité animera dès le départ la fabrique du document. Pour prolonger cette réflexion de la performativité des documents sur le registre du langage, l'écrivaine étatsunienne Johanna Drucker, critique d'art théoricienne de l'esthétique visuelle, met l'accent dans ses ouvrages sur le pouvoir du langage graphique. Dans son ouvrage, *Visualisation Interprétation modélisante*¹, elle démontre que les méthodes graphiques produisent des types de connaissances spécifiques empiriques, différentes des approches textuelles :

« Data visualisation like maps charts and graphs are intellectual trojan horse from the empirical science. Information visualisations are acts of interpretation masquerading as presentation. In other words, they are images that act as if they are just showing us what is, but in actuality, they are argument made in graphical form »².

Dans le sens de Johanna Drucker, les documents graphiques ne sont donc pas neutres mais performatifs. Ils peuvent être activés, c'est à dire agir sur la réalité du monde. Dans cette optique, le spectateur n'est pas passif mais est le sujet de l'activation des documents. Afin de placer le spectateur dans une attitude d'activateur, le concepteur pourra chercher à rendre ces documents performatifs c'est-à-dire activables. L'autre – le spectateur, qui est en réalité un habitant, un

¹ Johanna DRUCKER et Marie-Mathilde BORTOLOTTI, *Visualisation : l'interprétation modélisante*, Paris, Éditions B42, 2020.

² Citée par le designer néerlandais Joost Grootens lors de sa conférence « Designing books for the digital age », Forum für visuelle Gestaltung Innsbruck, 2019.

commanditaire ou un artisan – est donc le personnage central du document d'un architecte. Les représentations performatives, ou figurations, incluent au sens large pour le praticien-réflexif : les dessins, les photographies, les vidéos, le texte. Ces médias de l'enquête de conception peuvent être utilisés pour produire les preuves¹ des faits que le concepteur a observés. Ils peuvent servir à décrypter de manière anatomique un phénomène² que le concepteur veut mettre en visibilité éventuellement à des fins de négociation.

Le document contre la représentation

Le terme représentation est utilisé pour définir en architecture l'ensemble des productions graphiques qu'un concepteur peut produire. Or, il semblerait que l'architecture ait plusieurs problèmes avec la représentation. Le philosophe français Michel Foucault oppose d'un côté l'art de la rhétorique, qui cherche la forme pour elle-même, à la notion de « parrêsia », qui exprime de façon authentique le processus de l'éthique de vérité :

« La pratique de la parrêsia s'oppose terme à terme à ce qui est en somme l'art de la rhétorique. (...) Disons, très schématiquement, que le rhéteur est, ou en tout cas peut parfaitement être un menteur efficace qui contraint les autres. Le parrésiste, au contraire, sera le diseur courageux d'une vérité où il risque lui-même et sa relation avec l'autre. (...) Le parrésiste n'est pas un professionnel. Et la parrêsia est tout de même autre chose qu'une technique ou un métier, même s'il y a des aspects techniques dans la parrêsia. La parrêsia, ce n'est pas un métier, c'est quelque chose de plus difficile à cerner. C'est une attitude, une manière d'être qui s'apparente à la vertu, une manière de faire. »³

En architecture, cette opposition entre rhétorique et *parrêsia* semble être au centre du problème des dispositifs représentationnels. Si le concepteur s'inscrit dans un souci d'authenticité, ce qui est constitutif d'une démarche scientifique, il cherchera éventuellement à produire des représentations non pas pour leur forme

¹ Eyal WEIZMAN et al., « Forensic Architecture », *Architectural Design*, n° 80, 2010, p. 58-63.

² ATELIER BOW-WOW, *Graphic Anatomy*, Tokyo, Toto, 2014.

³ Michel FOUCAULT, *Le courage de la vérité : cours au Collège de France (1983-1984)*, Paris, Gallimard, 2009. p. 15

mais pour ce qu'elles expriment de réalité de l'activité de conception. L'architecte qui poursuit ce but s'efforcera de documenter plus que de représenter. L'activité de documenter consiste à produire l'instruction d'un fait par des documents. Dans le domaine de la photographie, la « photographie-document » cherche à donner à voir par une capture photographique la réalité des faits¹. Cela n'empêche pas certains photographes documentaires, comme Raymond Depardon², d'exprimer dans leur approche du réel ce que l'historien de la photographie suisse Olivier Lugon appelle la « neutralité singulière »³. Cette pratique documentaire consiste à documenter le réel avec des dispositifs distanciés et paradoxalement elle exprime par des choix (sujet, point de vue) la subjectivité du photographe. En architecture, même si l'agir documentaire⁴ est un acte nécessairement situé⁵, il consiste à informer l'expérience de conception dans une « tentative d'épuisement »⁶ des expérimentations avec exhaustivité et systémativité. Ainsi, le concepteur engagé dans cette démarche cherchera à documenter l'expérience elle-même et non à la représenter. Les documents graphiques ne servent ainsi pas à représenter mais constituent en eux-mêmes les mécaniques qui permettent le déroulé de l'expérience de conception⁷. Les outils de représentation graphique du concepteur ne visent plus un formalisme de l'image, auquel est attachée l'architecture d'objet, mais une documentation de l'expérience à laquelle s'intéresse l'architecture des processus. Parce que le travail graphique est un outil du projet et non une fin en soi ou un formalisme, le terme document sera préféré au terme représentation. Alors que les outils de représentation conventionnels produisent des architectures d'objet, nous tenterons d'explorer des outils dynamiques de documentation de l'architecture des processus.

¹ André ROUILLÉ, *La photographie : entre document et art contemporain*, Paris, Gallimard, 2005.

² Camille BUI, « La présence graduelle du sujet autobiographique : les multiples je de Raymond Depardon », *DOC – Revista Digital de Cinema Documentário*, n° 19, 2016, p. 22-41.

³ Olivier LUGON, *Le style documentaire : d'August Sander à Walker Evans*, Paris, Macula, 2011.

⁴ Julia BONACCORSI, « L'agir documentaire, une politique du détail », *Communication & langages*, n° 199, 2019, p. 91-113.

⁵ Donna HARAWAY, « Savoirs situés : question de la science dans le féminisme et privilège de la perspective partielle », dans *Manifeste cyborg et autres essais: sciences, fictions, féminismes*, Paris, Exils, 1991, Url : <https://ecole-lacanienne.net/wp-content/uploads/2019/03/4-Savoirs-situ%C3%A9s-8.pdf>.

⁶ Georges PEREC, *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Paris, Christian Bourgois, 2020.

⁷ Daniel ESTEVEZ, « Nous nous sommes tant aimés. Retour sur les approches non-formelles de la conception architecturale à l'ère numérique », *SHS Web of Conferences*, n° 82, 2020, Url : <https://www.shs-conferences.org/10.1051/shsconf/20208200002>.

De tels outils reliés à l'expérience du réel tendent à examiner et interpréter avec précision l'environnement construit avec lequel l'architecte interagit.

2.2.1 Les outils pour la confrontation au réel

Ce développement propose une liste non exhaustive d'outils documentaires dont les architectes peuvent disposer pour tenter d'avoir une maîtrise technique de la *conception ouverte* en confrontation au réel. Ces outils, qui ont été expérimentés dans le projet de Beutre, présentent deux caractéristiques. La première renvoie au fait qu'ils documentent des phénomènes d'architecture mineure habituellement non considérés (la vie quotidienne d'un édifice, l'architecture non valorisée, l'informalité urbaine, la transformation des édifices) par des protocoles d'investigation méthodiques, précis, exhaustifs et qualitatifs. La méticulosité de ces protocoles prétend construire un regard scientifique documentaire sur des sujets ordinaires ou dévalués, avec la même rigueur qui serait employée pour documenter des sujets extraordinaires ou valorisés. La deuxième caractéristique est que la démarche figurative permise par ces outils est tendue vers le projet. Elle est animée d'une volonté de projection vers l'avenir des environnements qu'elle travaille. Dans un premier temps, ce développement pourra décrire le principe des outils sélectionnés ainsi qu'un état de l'art non exhaustif de leur théorisation et utilisation. Puis, des activations pratiques seront restituées dans un second temps avec des exemples d'application dans les expérimentations menées dans le projet de Beutre.

L'inventaire¹ (du réel)

L'inventaire s'apparente à une démarche scientifique de collection. C'est une opération protocolaire, qui en se posant des règles de récolte, systématise la manière de collecter des éléments hétérogènes d'un ensemble. Elle correspond à un travail rigoureux et systématique de récolte d'échantillons représentatifs. Cette opération est une exploration documentaire minutieuse qui liste et dénombre des

¹ Dans le *Carnet documentaire*, voir les figures 2, 4, 6, 8, 10, 15, 18, 21, 25, 29, 31, 55, 57, 60.

observations. Correspondant à l'exigence fragmentaire¹, la ritualité de la récolte est un travail de mise en tension entre différence et répétition². La tension de l'inventaire se joue dans la valeur du détail et la valeur de l'ensemble. Inventorier correspond à une tentative d'épuisement de l'analyse d'un phénomène. Dans le domaine de la photographie, l'inventaire prend généralement la forme des séries. Les séries photographiques de Bernd et Hilla Becher³ sur les cuves d'eau collectionnent des photographies prises systématiquement de manière frontale avec une lumière neutre et avec le même cadrage et angle de vue. Ces séries fonctionnent comme un protocole qui leur permet de rendre visible⁴ l'ampleur et les variations du patrimoine industriel. Le travail photographique d'Éric Tabushi explore aussi la culture industrielle, en enregistrant les traces des bâtiments désaffectés avant leur possible disparition⁵. Parmi les architectes qui se prêtent à l'exercice d'inventaire, l'atelier Bow Wow se distingue en particulier. Dans leurs différents ouvrages⁶, les architectes de cet atelier japonais relèvent de manière sérielle des situations construites urbaines informelles qu'ils appellent *DAME architecture*. Pour chacune des situations documentées une par une, ils produisent des géométraux axonométriques, des photographies, et des bases de données qu'ils assemblent systématiquement de façon à constituer une entité fragmentaire informationnelle. Cet inventaire minutieux montre avec précision, situation après situation, la diversité des architectures spontanées de Tokyo, des petits édifices sur des parcelles étroites, des commerces aux installations anonymes. De façon analogue, sur l'île de Beauduc en Camargue, l'artiste Jean-Louis Champsaur⁷ réalise un inventaire photographique et dessiné au trait, des cabanons vernaculaires des plages. Il réalise des prises de vue extérieures des cabanes avec le même cadrage ainsi que des dessins détaillés d'élévations faisant apparaître les détails ordinaires de l'architecture informelle. Ce travail méticuleux permet de distinguer précisément

¹ Michel LISSE, « Le paradoxe du fragment », *Revue de métaphysique et de morale*, n° 86, 2015, p. 205-214.

² Gilles DELEUZE, *Différence et répétition*, Paris, PUF, 1968.

³ Bernd BECHER et Hilla BECHER, *Bernd & Hilla Becher : Basic Forms*, Munich, Schirmer Art Books, 2014.

⁴ Bernd BECHER et Hilla BECHER, *Anonyme Skulpturen*, Düsseldorf, Art Press, 1970.

⁵ Éric TABUCHI, *Atlas of forms*, Paris, Poursuite, 2019.

⁶ Junzo KURODA et Momoyo KAJIMA, *Made in Tokyo : Guide Book*, Tokyo, Kajima Institute Publishing, 2001. Yoshiharu TSUKAMOTO et Momoyo KAJIMA, *Pet Architecture Guide Book*, Tokyo, World Photo Press, 2002.

⁷ Jean-Louis CHAMPSAUR et Yvan, *Beauduc*, Marseille, Les Éditions Générales, 1996.

la variation des embellissements et la créativité de chaque famille. Il révèle ainsi avec attention l'intensité et la délicatesse du phénomène de culture populaire informelle du cabanon des plages. Dans une démarche similaire d'inventaire, l'architecte Christophe Hutin documente le township Soweto¹ avec un protocole photographique spécifique. Les *shacks*, habitats des bidonvilles, sont photographiés de face avec le même point de vue et la même distance. Les photos font apparaître les habitants au premier plan, qui posent ou bien s'activent. La photographie permet de décrire l'hétérogénéité des créations habitantes ordinaires en la valorisant, ainsi que l'ampleur du bidonville. Le point commun entre ces différents travaux d'inventaire est la systématisme du protocole de collection sur des phénomènes urbains habituellement déconsidérés et pourtant essentiels : la vie qui se déroule dans l'architecture. L'inventaire correspond ainsi à une stratégie d'enquête qui fait exister un phénomène avant lui sous-estimé en valorisant sa complexité. Pour les architectes Frédéric Druot, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal la stratégie d'inventaire concerne tout type d'échelle – de l'intérieur du logement à l'échelle urbaine – et recouvre des moments de conception très différents. Elle invite à modifier le regard sur le logement social et à envisager scientifiquement et poétiquement la conception du projet. Ils dressent l'inventaire, dans leurs études urbaines, des situations existantes capables de transformations, parcelle après parcelle. Ils réalisent avec le photographe avec Philippe Ruault une série de photographies des intérieurs de chacun des 530 logements des bâtiments G, H et I de la Cité du Grand Parc selon un protocole de cadrage identique depuis le séjour vers la vue. Avec la même application, ces architectes réalisent l'inventaire des rosiers à planter sur les balcons de chaque façade d'un bâtiment pour qu'il reste en fleur toute l'année². La stratégie d'inventaire offre un prisme de conception opérationnel à tout moment d'un projet et dans toutes ses échelles. La façon dont l'inventaire est déployé et agencé par les concepteurs témoigne ainsi d'une attitude conceptuelle attachée à valoriser les détails de la vie qui se déroule dans chaque logement. Les choix de disposition des échantillons de l'inventaire par les

¹ Christophe HUTIN et Patrice GOULET, *L'enseignement de Soweto : construire librement*, Arles, Actes Sud, 2009.

² Dans le projet réalisé à Bordeaux du Pôle Universitaire de Sciences de Gestion, ils plantent 600 rosiers sur les façades.

architectes créent des organisations graphiques de la récolte qui expriment des stratégies. Dans les années 1920, l'Atlas Mnémosyne d'Aby Warburg¹ répartit sur des panneaux des iconographies de l'histoire de l'art dans le but de proposer un nouveau scénario du sens de l'histoire. L'inventaire prenant la forme d'atlas est ainsi une méthode d'interprétation iconologique au service d'une tentative de redescription. Dans la mesure où le travail d'inventaire peut conduire à produire des catégories d'interprétation, l'inventaire *invente* la transformation de l'intelligibilité du réel. Le travail de catégorisation réalisé par l'architecte Tiphaine Abenia, des « Grandes Structures Abandonnées »² – GSA – inventoriées à l'échelle mondiale, se distingue d'un projet de classement des édifices selon leurs propriétés. La chercheuse conceptualise ses catégories sur les potentialités des édifices abandonnés. Elle construit le scénario d'un nouveau regard sur les spécimens étudiés chacun avec la même intensité, non plus seulement en tant qu'objet mais en tant que devenir.

Le relevé architectural habité³ (du processus et de la vie quotidienne)

Par définition, le relevé architectural est une représentation graphique d'un existant. L'opération du relevé est réalisée quand cet existant n'est pas jusque-là représenté. Dans son acception classique, elle correspond à un dessin technique d'état des lieux dans une optique d'éventuelle intervention architecturale sur un édifice existant, en général utile avant d'effectuer des travaux de rénovation. Le relevé architectural complète généralement le relevé du géomètre, document graphique en plan contenant des informations sur le terrain (les niveaux topographiques NGF, les cotes de seuil, les sorties de réseaux, l'emplacement des arbres) mais aussi sur le bâti (les développés des murs extérieurs, les hauteurs des ouvrages, toitures, arases des murs, allèges). Le relevé architectural, selon les absences dans le relevé du géomètre, peut représenter les ouvrages bâtis extérieurs et intérieurs, à partir de représentations en plan, mais aussi coupes, façades, détails

¹ Aby M. WARBURG, *L'atlas Mnémosyne*, Dijon, L'Écarquillé, 2019. pp. 188-189

² Tiphaine ABENIA, *Architecture potentielle de la Grande Structure Abandonnée (G.S.A) : catégorisation et projection*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2, 2019.

³ Dans le *Carnet documentaire*, voir les figures 7, 8, 9, 10, 11, 19, 22.

et axonométries. Généralement, le relevé architectural permet d'avancer dans la précision de la connaissance d'un édifice par son dessin : une composition de paroi, un assemblage de charpente, un débord de toiture, un détail de menuiserie, un escalier, une construction invisible au cadastre. Par nature, le relevé architectural n'est pas forcément exhaustif, il est surtout sélectif. Tout dépend de ce qui est considéré comme « existant » ou entendu comme « lieu » ou comme « état » dans l'expression état des lieux. La prétention à l'objectivité d'un relevé est en réalité l'expression d'un savoir situé¹. Souhaitant visibiliser l'habitat comme un lieu de vie complexe, le relevé architectural peut être un outil pour déplacer la situation du savoir sur l'architecture. L'architecte et designer japonais Kon Wajiro, a documenté graphiquement dès les années 1920, l'évolution des usages des tokyoïtes. Il fonde le champ de ce qu'il appelle la « Modernology »², étude de l'évolution des comportements avec la modernité. Il réalise une série de planches de dessin, représentant de façon détaillée et répétitive, des fragments de la vie quotidienne. Il documente sous différents cadrages et de façon kaleïdoscopique aussi bien les lieux de rencontre, le maquillage, l'organisation de la vaisselle, la forme des coiffures, les vêtements, les pièces des appartements. C'est en s'inscrivant dans ce sillage que les architectes japonais contemporains de l'atelier Bow Wow proposent la « behaviorology »³, ou l'analyse des comportements avec les outils graphiques. Parmi leurs documents graphiques, ils réalisent des coupes sur les bâtiments qui détaillent, avec le même niveau d'information, l'ingénierie des assemblages de l'édifice et la vie intérieure qui s'y déroule.

Ces modes de représentation des usages rejoignent la technique du relevé habité. Cette technique de dessin des existants fait apparaître dans les géométraux, en plan et en coupe, le dessin d'éléments qui informent la manière dont l'espace est habité⁴ : mobilier, des objets décoratifs, plantes, habitants humains et non-humains (Figures

¹ Donna HARAWAY, « Savoirs situés : question de la science dans le féminisme et privilège de la perspective partielle », *loc. cit.*

² Kon WAJIRŌ, « Qu'est-ce que la modernologie ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 17, 2017, p. 43-53.

³ Atelier BOW-WOW, Yoshiharu TSUKAMOTO et Momoyo KAIJIMA, *Behaviorology*, New York, Rizzoli, 2010.

⁴ Daniel PINSON, « L'habitat, relevé et révélé par le dessin : observer l'espace construit et son appropriation », *Espaces et sociétés*, vol. 164, n° 1, 2016, p. 49-66.

7, 8, 9, 10, 11). L'objectif de ce mode de document est de visibiliser l'usage¹ des architectures en mettant en évidence avec le même niveau de précision la présence des appropriations des habitants et la présence d'éléments construits. Des travaux récents en sociologie appliquée à l'architecture montrent le regain d'actualité de cette méthode pour documenter les situations de vulnérabilités² dans le logement social. Proposant une analyse sur la construction sociale de la méthode du relevé depuis les courants hygiénistes jusqu'à l'ethnographie critique, les sociologues et architectes contemporains Yankel Fijalkow, Anne-Laure Jourdeuil et Alexandre Neagu utilisent cette technique pour mettre en exergue l'existence de situations de surpeuplement et les stratégies de transformations informelles des habitants pour y faire face³ (cloisonnement, modifications distributives, transformation des accès). Ces travaux de recherche proposent une réflexion sur la nécessité de l'évolution des normes de confort favorisant l'appropriation des habitants, en invitant à la conception de logements plus grands et adaptables. Selon l'architecte franco-turque Aysegül Cankat Louet⁴, le relevé peut servir à documenter les architectures informelles. Dans ses travaux de recherche à Istanbul sur les *gecekondu*, terme désignant les bidonvilles et signifiant littéralement « ville construite dans la nuit »⁵, elle défend l'utilisation du relevé habité pour deux raisons. D'abord, il est un outil de production d'une connaissance sur l'informel et ensuite il ouvre la possibilité d'inverser le regard en considérant les qualités architecturales de ces espaces : diversité des gradations entre l'intime et le commun, le mouvement d'impermanence perpétuel.

Pour documenter le processus d'évolution dans le temps d'une architecture, il est aussi possible d'utiliser le relevé habité sur le mode sériel (Figures 11, 22). Le recours aux dessins sériels par l'anthropologue André Leroi-Gouhran⁶ sur

¹ Daniel PINSON, *Usage et architecture*, Paris, L'Harmattan, 1993.

² Florence BOUILLON et al., *Vulnérabilités résidentielles*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2019.

³ Yankel FIJALKOW, Anne-Laure JOURDHEUIL et Alexandre NEAGU, « Le relevé habité face à la vulnérabilité résidentielle », *SociologieS*, 2021, Url : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03327809>.

⁴ Aysegül CANKAT LOUET, *Istanbul multiple : empreintes architecturales et urbaines des communautés, du XIXe au milieu du XXe siècle*, Thèse de doctorat, Paris 1, 2011.

⁵ Aysegül CANKAT, « La connaissance comme valeur ajoutée : représenter les territoires de l'informel : Hasköy, Hamidiye, Karanfilköy, Kuzguncuk à Istanbul. », Rouen, 2018.

⁶ André LEROI-GOURHAN, *Évolution et techniques*, Paris, Albin Michel, 1973.

l'évolution des outils à travers l'histoire en est une référence. Par exemple pour documenter l'évolution de l'outil coupant, il dessine méticuleusement chaque étape avec un profil d'élévation orthogonale. La série de dessins fonctionne comme un script qui documente le processus d'individuation de la technique. La sérialité du relevé lui permet d'informer sur le processus d'évolution des techniques humaines. L'itération des dessins d'un même objet renvoie aux techniques chronophotographiques bien connues de décomposition du mouvement¹, considérées comme les prémices du cinéma. S'il est produit sur le mode du script², le relevé peut être utilisé pour documenter le processus d'évolution des édifices (Figures 11, 22). Le relevé architectural itératif est un outil de documentation de l'architecture processuelle.

Images-documents³ : photographie et vidéo

Le critique d'architecture français Patrice Goulet voit dans le film *Fenêtre sur cour*⁴ d'Alfred Hitchcock l'émergence de la question de savoir si l'architecture est un décor ou un sujet. Les images d'architecture informent et construisent le positionnement des architectes face à cette question cruciale, et la posture de cette recherche s'inscrit dans l'idée qu'il serait mieux d'avoir les gens comme sujets et l'architecture comme décor. Or, historiquement, les conventions formalistes des images d'architecture voudraient qu'elles constituent des représentations statiques visant à promouvoir l'objet. Jusque dans les années 90, la maîtrise des codes de ce qui était majoritairement considéré comme la perfection d'une photographie était de savoir produire des prises de vue perspective d'une architecture sans habitants ni objets du quotidien et sans mouvement⁵. La représentation sculpturale de l'objet par la photographie était la condition de sa publication par les revues. Pour le sémiologue français Odilon Cabat, qui souligne l'importance cruciale d'une réflexion

¹ Étienne-Jules MAREY, *Le vol des oiseaux*, Paris, G. Masson, 1877.

² Bernard TSCHUMI, *The Manhattan transcripts*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Academy Editions, 1981, 63 p.

³ Dans le *Carnet documentaire*, voir les figures 1 à 6, 12, 13, 24 à 27, 33, 34, 37 à 53.

⁴ Patrice GOULET et Florian KOSSAK, *Otto Steidle : fenêtre sur cour*, Paris, Institut français d'architecture, 1994.

⁵ Livio VACCHINI, Anna ROCCHI PULLBERG et Marina DEVILLERS, *Capolavori ; Chef-d'oeuvre*, Paris, Éditions du Linteau, 2006.

critique sur les images d'architecture¹, ce rapport à l'image pourrait s'interpréter comme le signe de la normalisation d'un certain regard qui voit dans l'architecture, non pas la vie qui peut s'y dérouler, mais une forme d'abstraction. Face à l'actuelle pression publicitaire qui valorise ce qui est considéré culturellement comme la pureté d'une image², il semblerait que ce type de traitement graphique demeure actuellement très prégnant voire se soit accru. L'injonction à l'absence de ce qui est considéré comme imperfection serait même renforcée par la confusion actuelle entre image réelle et image de synthèse produite par le développement des technologies de l'infographie³. Dans l'histoire de la photographie d'architecture, l'apparition dans le cadrage de personnages et des objets quotidiens est relativement récente et reste aujourd'hui exceptionnelle. Le premier à mettre en scène les habitants fut le photographe américain Julius Shulman⁴, figurant comme une exception à son époque, connu pour ses photographies des *Case Study House*. Dans les années 90, les images de Team Zoo Architect⁵ bouleversent les codes conventionnels de la photographie d'architecture : les images produites sont troubles, sombres, de biais et font entrer les humains dans le cadrage. Inspiré par cette révolution, Patrice Goulet missionne le photographe Bernard Plossu⁶ pour documenter l'internat du lycée Gustave Eiffel à Bordeaux réalisé par l'architecte Jacques Hondelatte. Le photographe choisit de rendre visible la dimension réelle en prenant ses photographies depuis un autobus. Capturant le mouvement qu'inspire le bâtiment, les photographies de Plossu évoquent le cinéma. En 1991, Goulet, à l'époque responsable des expositions à l'Institut Français d'Architecture, fait pour la première fois entrer le film dans une exposition d'architecture à la Cité de l'architecture et du patrimoine de Chaillot. Cette exposition sur l'ancien Musée du cinéma raconte l'histoire des bâtiments avec une mise en scène de 100 films tournés pour l'occasion et mélangés avec des films historiques. Parmi les architectes qui

¹ Odilon CABAT, *Sous le sceau de la marque*, Paris, L'Harmattan, 2013.

² André ROUILLÉ, *La photo numérique : une force néo-libérale*, Paris, L'Échappée, 2020.

³ Rencontre avec Patrice Goulet « Les films et l'architecture », <https://communautes-biennale.fr/project/les-films-et-larchitecture/>

⁴ Julius SHULMAN et Frank Owen Préfacier GEHRY, *L'architecture et sa photographie*, Köln, Taschen, 1998.

⁵ Patrice GOULET et Lucien KROLL, *Team Zoo : Buildings and projects 1971-1990*, London, Thames & Hudson, 2007.

⁶ Patrice GOULET et Marc DONNADIEU, *L'internat du lycée Gustave-Eiffel à Bordeaux de Jacques Hondelatte*, Paris, Institut français d'architecture, 1994.

adoptent une démarche de conception comme la production d'un scénario d'images, Jean Nouvel est sans doute le plus emblématique. Il dit concevoir un bâtiment comme on conçoit un film¹, comme un récit à traverser. Conçue pour les expériences qu'elle peut produire chez la personne qui la traverse, l'architecture se raconte selon lui avec les images. Dans le film qu'elle lui consacre, intitulé *Jean Nouvel, les traits de l'architecte*², la journaliste et réalisatrice Odile Fillon dira qu'il travaille en réalisateur. Pour d'autres architectes comme Frank Lloyd Wright ou Edmond Lay, l'architecture est moins un objet sculptural qu'une succession d'expériences. Ils s'attachent donc à travailler les transitions entre les espaces comme pouvant produire la fluidité de la traversée. Depuis, il est de plus en plus reconnu, même si la démarche reste minoritaire, que le film et la photographie présentent l'intérêt de pouvoir documenter la réalité de la vie, les usages, la performance des habitants qui se déroulent dans une architecture. Il est alors possible de voir que la photographie et la vidéo, en tant qu'elles permettent de s'approcher au plus près des situations de vie, peuvent avoir une fonction documentaire analogue à celle du relevé architectural des usages. Pour aborder l'architecture sous l'angle du processus, les captations vidéos et photographiques peuvent constituer des outils puissants de documentation du réel. Pour l'architecte et théoricien Daniel Estevez³, il est possible d'identifier deux principales transpositions possibles entre les dessins géométraux d'architecture et les types de captation vidéo. La première modalité est le plan fixe vidéo, qui s'apparente au plan géométral. Le plan fixe est un cadrage immobile dans lequel se déroule un mouvement. Le photographe Philippe Ruault a intégré le plan fixe dans sa pratique de documentation de l'architecture. Celle-ci est filmée comme si elle était photographiée, mais avec dans le cadrage des objets qui s'animent ou des gens qui interviennent. Il s'inscrit en référence, dans le champ du cinéma, avec l'utilisation du plan fixe comme document de la vie quotidienne des invisibles, présent par exemple dans les films de Chantal Akerman⁴, de Raymond Depardon⁵,

¹ Jean NOUVEL, « Cinéma, architecture : une envie de désertier », *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 254, 1987, p. 23-28.

² Odile FILLON et Jean NOUVEL, *Jean Nouvel : les traits de l'architecte*, 2009, 52 min, dans France5.

³ Daniel ESTEVEZ, *Aéroports, représentations et expérimentations en architecture*, op. cit.

⁴ Chantal AKERMAN, *Jeanne Dielman, 23 quai du commerce, 1080 Bruxelles*, 2007, 48 min, dans Carlotta.

⁵ Raymond DEPARDON, *Profils paysans*, 2009, 20 min, dans ARTE.

et de Abbas Kiarostami¹. Les prises de vue en plan fixe de l'intérieur des logements dans les bâtiments G, H et I du Grand Parc à Bordeaux, lui permettent de montrer l'expérience du quotidien des habitants avant et après le chantier. Ce travail au long cours de documentation depuis les intérieurs révèle la qualité de vie possible dans un logement de grand ensemble transformé. La deuxième modalité géométrale de la vidéo identifiée par Estevez est le *travelling avant* qu'il associe à la représentation en coupe. Il s'agit d'un mouvement de caméra bien connu qui permet de traverser un environnement. Pour Patrice Goulet, le travelling est un outil de documentation de prédilection pour montrer l'expérience que permet un lieu par sa traversée. Inspiré par la célèbre prise de vue de la traversée de Rome en Vespa par le réalisateur italien Nanni Moretti², Goulet produit pour le programme de l'Extramuros³ une série de travellings qui restituent en une prise le cheminement dans les architectures. Fonctionnant comme une visite d'un paysage, les travellings commencent dans la rue qui mène au bâtiment, entrent et y circulent puis en sortent. Pour la 17^{ème} biennale d'architecture de Venise, l'exposition *Les communautés à l'œuvre* de l'agence Christophe Hutin présente un projet de réalisation de films documentaires en s'appuyant sur ces modes de captation vidéo pour traverser différentes situations dans le monde – Johannesburg, Bordeaux, Détroit, Beutre, Hanoï – façonnées par la vie des communautés habitantes⁴.

Le diagramme⁵

Le diagramme est un type d'abstraction graphique⁶ d'un phénomène par le dessin afin de rendre ce phénomène compréhensible. C'est un agencement choisi de données destiné à produire un effet. En architecture, le diagramme peut avoir, comme tous les outils de documentation, une fonction descriptive et prescriptive. En tant que spatialisation agencée de données, le diagramme fonctionne comme une cartographie. C'est un tracé qui organise visiblement les relations entre des

¹ Abbas Metteur en scène ou réalisateur Scénariste Producteur KIAROSTAMI, *10*, 2004, 56 min, dans MK2 vidéo.

² Nanni Metteur en scène ou réalisateur Scénariste MORETTI, *Caro diario*, 2005, 37 min, dans Studio Canal.

³ Patrice GOULET et Brigitte BORSODORF, *Extra-muros : architectures de l'enchantement*, Paris, Archibooks, 2006.

⁴ Christophe HUTIN et al., *Les communautés à l'œuvre*, Paris, Carré, 2021.

⁵ Dans le *Carnet documentaire*, voir les figures 14 à 23, 59.

⁶ Stan ALLEN, « Diagrams Matter », *loc. cit.*

informations graphiques diverses, comme notamment : géolocalisation, pictogrammes, repères, regroupements d'informations, photographies, plans, coupes, axonométries. L'opération diagrammatique est donc le design d'une mise en espace de données différentes, de nature à offrir un discernement particulier sur elles. Elle participe d'une activité d'enquête qui, comme le formule Dewey, progresse du « trouble à la situation qualitativement unifiée »¹. Il n'est alors pas étonnant de voir qu'en 1927, la diagrammatique est un outil de recherche pour le géographe pragmatiste Sir Patrick Geddes. Intéressé par l'action avec la complexité processuelle du vivant, il réalise des graphiques qu'il appelle « notation of life » et « thinking machine »². Déjà le diagramme est lié à la complexité du vivant. Pour comprendre que les potentialités du diagramme en architecture dépassent la compréhension du monde, le détour par le philosophe Gilles Deleuze semble s'imposer. Deleuze fait du diagramme un concept qui a accompagné la continuité de son œuvre. Il le définit comme une machine dynamique qui permet de penser et agir vers la transformation du réel. Dans la lignée du pragmatisme, le concept de diagramme incarne pour Deleuze, à son époque, une révolution conceptuelle. Deleuze distingue clairement que le diagramme n'est pas une représentation mais un appareil de transformation politique :

« Le diagramme ne fonctionne jamais pour représenter un monde préexistant, il produit un nouveau type de réalité, un nouveau modèle de vérité. Il fait l'histoire en défaisant les réalités et les significations précédentes. [...] Il double l'histoire avec un devenir. »³

Le mode de pensée diagrammatique pourrait avoir pour conséquence la modification du cours de l'histoire. Deleuze décrit le diagramme comme un outil ouvert et dynamique tourné vers la construction d'un devenir. C'est un outil qui est lié à la suggestion d'une possibilité de fait. Il y a un pouvoir suggestif du diagramme :

¹ Cité par Joelle Zask. Joëlle ZASK, *Introduction à John Dewey, op. cit.* p.56

² Lorens HOLM et al., « The City is a Thinking Machine : Patrick Geddes and Cities in Evolution », *University of Dundee*, vol. Volume 2 : The Geddes Archives, 2001, Url : <https://www.dundee.ac.uk/geddesinstitute/projects/citythink/>.

³ Gilles DELEUZE, Foucault, Paris, Éditions de Minuit, 2013. p.43

« Une machine abstraite ou diagrammatique ne fonctionne pas pour représenter, même quelque chose de réel, mais construit un réel à venir, un nouveau type de réalité. Elle n'est donc pas hors de l'histoire, mais toujours plutôt « avant » l'histoire, à chaque moment où elle constitue des points de création ou de potentialité. »¹

Chez Deleuze, l'esthétique du diagramme est liée au processus de création par fragmentation.

« L'ensemble opératoire des lignes et des zones, des traits et des taches. »²

Il associe donc deux fondamentaux dynamiques du diagramme : le devenir (Figures 14, 17, 59) et la fragmentation (Figures 15, 16). Ces deux caractères indissociables produisent pour le philosophe l'indétermination du devenir. L'esthétique de la fragmentation que décrit Deleuze pour le diagramme rejoint une description des caractéristiques de la figure mythologique de la mêtis des historiens hellénistes Jean-Pierre Vernant et Marcel Détienne :

« le dessin bigarré d'un tissu, le scintillement d'un arbre, la robe tachetée d'un faon, le dos brillant du serpent constellé de touches sombres. (...) La bigarrure et l'ondoiement appartiennent intimement à la nature de la mêtis »³.

Cette association entre la machine de Deleuze et la mêtis des grecs permet d'appréhender que la diagrammatique relève de l'intelligence tactique de l'opérationnalité. En architecture, le diagramme a pris sa place dans la conception et la production de savoirs depuis le milieu du XX^{ème} siècle, en particulier dans des courants qui s'inscrivent en rupture avec l'architecture d'objet⁴. Pour le célèbre architecte étatsunien théoricien du diagramme San Allen, le diagramme est l'instrument de prédilection de documentation de la complexité. Dans son ouvrage

¹ Gilles DELEUZE et Félix GUATTARI, *Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille Plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980 ; p.177.

² Gilles DELEUZE, *Francis Bacon : logique de la sensation*, France, Seuil, 2002. p. 95

³ Jean-Pierre VERNANT et Marcel DÉTIENNE, « La mêtis d'Antiloque », *Revue des Études Grecques*, vol. 80, no 379, 1967, p. 68-83.

⁴ Parmi eux, des architectes comme l'architecte anglais Cedric Price, les architectes affiliés au groupe Archigram, ceux du courant radical du groupe italien Superstudio.

Practice : Architecture, Technique + Representation, il décrit le diagramme comme l'outil de documentation des multiplicités et des processus :

“They form a dispersed field, a network of flows. In order to describe or to intervene in this new field, architect need representational techniques that engage time and change, shifting scales, mobile points of view, and multiple programs. In order to map this complexity, some measure of control may have to be relinquished.”¹

Le critique d'architecture néerlandais Gerrit Confurius voit dans le diagramme « un processus de conception génératif et ouvert »². Le diagramme sera à l'évidence l'outil de prédilection d'une figure emblématique du renouvellement critique de l'architecture des années 60, l'architecte anglais Cedric Price³. Il portera les idées révolutionnaires à son époque de l'indétermination des espaces et de l'impermanence des architectures⁴. Les architectures de Price sont conçues pour changer dans le temps et dans l'usage. Le projet du *Fun Palace* est une trame modulable et ouverte inspirée de la cybernétique. Le projet non moins célèbre *Potteries Thinkbelt* est un urbanisme radical qui propose une technologie de planification de l'improvisation. Price défend une approche complexe, sociale et environnementale. Pour le philosophe Christopher Dell, Price développe une approche diagrammatique de la conception.

Sur un autre registre non moins engagé, l'architecte John Turner qui toute sa vie a travaillé en situation critique défend l'usage du diagramme comme un instrument pour la confrontation au réel. Pour cet architecte qui a œuvré pour la valorisation des processus d'autoconstruction, le diagramme est l'outil de prédilection de l'opérationnalité d'une action en situation :

¹ Stan ALLEN, « Notations and Diagrams : Mapping the Intangible », dans *Practice : Architecture, Technique + Representation*, New York, Routledge, 2009.

² Gerrit CONFURIUS, « Diagrammania », *Daidalos : Architecture, Art, Culture*, n° 74, 1999, p. 4-87.

³ Stanley MATHEWS, *From agit-prop to free space : the architecture of Cedric Price*, London, Black Dog, 2007. En 1999, l'exposition intitulée « Cedric Price : Mean Time » au Canadian Center for Architecture, réunit des matériaux hétérogènes autour de son travail. En plus des matériaux conventionnels que sont les documents graphiques et des maquettes, il agrège des coupures de presse, des gravures, des travaux académiques, des pages de revues.

⁴ Chris YOUNÈS, « Pour une théorie des impermanences », *Le Philotopie*, n° 10, 214 apr. J.-C., p. 1-121.

« Étant donné que l'existence réside dans la relation, une structure d'entités statiques n'a pas de sens. Le sens du diagramme réside dans le fait qu'il relève d'un modèle de relations. Dans l'holisme les parties sont ajustées et influencées par le tout, et le tout est moulé et ajusté par les parties. Ce tout dont l'être fait partie on l'appelle milieu (environnement). »¹

Le diagramme permet d'envisager la réalité d'un terrain comme un ensemble complexe de relations avec lesquelles l'architecte peut agir (Figures 14 à 18, 21 à 23, 59). Au-delà de l'architecture, l'approche diagrammatique renvoie au mode de conception ouvert et critique. L'exposition *Critical Zones, Observatories for Earthly Politics*², agence à la manière d'une cartographie potentielle³ des séries d'observatoires des zones critiques sur la planète. C'est une exposition diagrammatique, qui agence une diversité d'expérimentations intellectuelles orientées sur les possibilités d'une nouvelle politique écologique. L'outil diagrammatique est aussi utilisé pour le design des livres. Le designer néerlandais Joost Grootens, dans une conférence intitulée *More matter, less design*⁴, propose une réflexion sur design de l'objet livre dans le monde contemporain où le média virtuel domine. Défendant une responsabilité des livres à donner des informations valables, il travaille la conception d'un livre comme une architecture diagrammatique. La page constitue le fragment d'un tout, le parcours d'un livre est donc pensé comme une expérience spatiale. L'important est selon lui de penser le système complet d'information avec la structure d'un langage cohérent :

« A page only works if it is a part of a larger system. As designer we are sometimes incline to make beautiful pages, or we try to redesign boring pages. But we are not making posters we are making a book. Two think I would say is embrace a boring page and zoom in and zoom out. »

¹ Cité par José Luis Oyón. José Luis OYÓN et Marta SERRA-PERMANER, « John Turner, un architecte geddesien », *Espaces et societes*, n° 167, 2016, p. 43-61.

² Bruno LATOUR et Peter WEIBEL, *Critical zones : the science and politics of landing on earth*, Karlsruhe, ZKM, 2020.

³ Frédérique AÏT-TOUATI, Alexandra ARÈNES et Axelle GRÉGOIRE, *Terra forma : manuel de cartographies potentielles*, Paris, Éditions B42, 2019.

⁴ <https://vimeo.com/363521913>

La tension entre le fragment et le tout rejoint pour un architecte l'opération de zoomer (Figures 14, 28, 30, 56, 58) – qui approche le détail – et dézoomer (Figures 15 à 18, 21, 23, 29, 31, 59) – qui approche le système. Grootens a conçu le design d'un certain nombre d'atlas¹, et l'*Atlas of the new dutch water defense line*. L'atlas est un outil diagrammatique informatif qui repose sur une matière complexe, agencée dans un format non linéaire avec différents points entrés. L'information prend forme avec des index visuels qui montrent les connexions entre les éléments. Grootens est considéré comme une référence de l'espace diagrammatique du livre.

2.2.2 Documents agentifs dans l'expérience de transformation de Beutre

La visée principale du travail à Beutre a été de connaître le plus précisément possible les situations pour élaborer des propositions d'interventions architecturales au plus proche des situations des habitants. La démarche peut énoncer quelques objectifs : décrire l'irréductibilité du complexe dans lequel l'architecte s'inscrit (Figures 2, 6, 8, 10, 11, 14 à 24, 28 à 32), documenter la valeur architecturale de l'informel (Figures 6 à 10, 18, 19, 22, 24), caractériser les processus actifs de transformation à l'œuvre (Figures 7 à 13, 18, 19, 24), montrer la force des relations de la communauté habitante (Figures 23, 24, 26, 27, 31, 32, 40 à 43, 50 à 54), repérer l'hétérogénéité des problèmes de l'habitat (Figures 5, à 10, 14 à 18), planifier des interventions différenciées (Figures 55 à 62). Il a été choisi sur la durée des études de conception de développer et agencer plusieurs outils documentaires pour agir sur différents objectifs dans ce qui a été appelé le « diagnostic sociotechnique ». Dans la réalité du processus de conception, le travail de documentation a suivi un déroulé continu et au long cours concomitamment à l'élaboration conceptuelle et technique des interventions. L'enquête permanente a

¹ Arjen Van SUSTEREN, *Metropolitan World Atlas*, Rotterdam, 010 Publishers, 2004. C. Steenberg J. van der ZWART, *Atlas Of The New Dutch Water Defence Line*, Rotterdam, 010 Publishers, 2010. Jelte BOEIJENGA et Jeroen MENSINK, *Vinex atlas*, Rotterdam, 010 Publishers, 2008.

contribué au fur et à mesure à aiguïser, enrichir et reformuler les stratégies de projet.

Expérience d'un protocole photographique : habitant comme sujet, architecture comme décor

Sur toute la durée des études de conception du projet de transformation de la Cité de Beutre, des outils diagrammatiques – inventaire, série, script – ont été utilisés dans l'objectif de décrire l'irréductibilité du complexe du milieu habité dans lequel l'architecte s'inscrit. Beutre est un terrain complexe présentant une grande hétérogénéité de situations habitées produite par des entremêlements très denses entre les habitants eux-mêmes, entre eux et leur environnement. Les édifices – leurs maisons – en sont des signes et à la fois des moyens. L'hétérogénéité des situations d'habitat a été documentée graphiquement via différents protocoles d'investigation. Pour prendre la mesure de l'hétérogène, des protocoles photographiques ont tout d'abord été mis à l'épreuve. Parmi les différentes séries qui ont été réalisées, l'une d'elles en particulier a entraîné des effets substantiels. Appelée « la série des portraits » (Figures 1, 2), elle réunit des photographies prises strictement sous le même protocole : la photographie est prise à l'extérieur en format paysage, l'appareil est positionné sur un trépied à une distance de 4 mètres par rapport à la façade d'une maison, la focale cadre frontalement la façade en centrant sur la porte d'entrée, sur le seuil de la porte se tient la famille qui habite la maison en question. La photographie, qui présente les habitants devant leur maison, fonctionne comme l'échantillon de l'ensemble de la série de 14 photographies. Même s'il n'y a pas 93 portraits, soit un pour chaque maison, cette série de 14 a déjà permis de remplir quelques objectifs essentiels. Elle donne à voir à des observateurs extérieurs au quartier que malgré le présumé de l'homogénéité d'une ancienne cité de transit, les façades et les habitants sont tous différents et dignes d'intérêt pour un projet d'architecture. L'intérêt de la rigidité de ce protocole est non seulement dans sa simplicité mais aussi dans la tension qui émerge entre le systématisme du cadrage et l'enchevêtrement de la vie qu'il met en lumière. Il révèle une approche

architecturale structuraliste¹ de l'outil photographique qui est elle-même l'approche du projet : par sa simplicité, sa précision, sa dimension et son indétermination, la structure – qu'il s'agisse d'un protocole photographique ou d'un édifice – peut générer et supporter² en son sein l'hétérogène. Avec ces photographies, l'architecture n'est plus un objet abstrait mais elle est habitée, le logement est indissociable des personnes qui y vivent et le rendent singulier. Au cours du temps, cette série photographique a pu être activée de différentes manières selon le contexte où elle a été utilisée et les personnes qui l'ont regardée. Cette série acte d'abord auprès des commanditaires³ l'attitude de complexité qui est engagée sur le projet et informe que 1 cas compte pour 1 cas. Elle pose le décor dès le départ d'un projet qui développe une approche attentive, exhaustive, et structuraliste avec les habitants. Cette série est ensuite un signal pour dire aux habitants que chaque famille compte aux yeux du projet engagé. Elle est exposée sur les murs du séjour de la maison 53 (Figures 33, 34), lieu de la permanence architecturale de l'équipe de conception, de façon à ce que les habitants qui viennent s'attardent pour l'observer. En général ils s'y attardent longuement et en discutent entre eux. Les conversations portent notamment sur comment untel a changé, sur son histoire ou les nouvelles le concernant, sur des interrogations sur ce que devient une famille que l'on n'a pas l'occasion de croiser. Il est arrivé aussi pendant la durée des études qu'advienne un décès d'un aïeul dans certaines maisons du quartier. Généralement les anciens apparaissent sur cette série de portraits. Au moment des obsèques, il nous est arrivé de faire imprimer chez un professionnel la photographie de l'aïeul devant sa maison pour la donner à ses enfants. Les différentes fonctions de cette série de portraits qui ont débordé leur but initial permettent de se rendre compte que la série non seulement documente l'architecture comme un objet sociotechnique, mais qu'elle-même constitue un document sociotechnique agentif : elle construit un regard, elle est appropriée différemment. D'autres séries photographiques ont été produites : dans les séjours, dans les chambres, dans les

¹ Herman HERTZBERGER, *Leçons d'architecture*, op. cit.

² Agathe Claire Estelle MIGNON, *Protostructure, archéologie et hypothèse d'une architecture-support*, Thèse de doctorat, EPFL, 2019.

³ Marshall MCLUHAN et Quentin FIORE, *The medium is the message*, San Francisco, J. Agel, 1996.

jardins (Figure 6). Elles mettent en exergue l'hétérogénéité des espaces habités intérieurs et extérieurs ainsi que l'inventivité des habitants dans la transformation de l'espace. Elles révèlent la grande diversité d'agencement des pièces, des décorations, des extensions construites et des relations au jardin.

Expérience du relevé architectural habité : architecture performative

Sociotechnique du relevé habité

A Beutre, l'architecture originelle de la cité a été modifiée sur une durée de cinquante années par les habitants. Une partie importante des constructions actuelles est constituée d'édifices entièrement autoconstruits et les agencements intérieurs ont subi des adaptations différenciées dans chaque maison. L'ensemble des interventions architecturales des habitants – rénovation ou construction neuve – n'existe sur aucune représentation graphique disponible au démarrage des études de conception. Les archives dont nous disposons se composent d'un dossier de plan datant de 1967 (Figure 11) constitué pour le dépôt du permis de construire et décrivant le projet en plan et en coupe avec les implantations sur la parcelle des 20 bâtiments, la structure du bâti et des détails techniques. Le plan géomètre réalisé en 2017, ne fait apparaître pour le bâti que des informations sur le déroulé de façade des bâtiments côté rue, car les géomètres n'ont pu accéder du côté des jardins que les habitants se sont appropriés et où se développent précisément les architectures informelles. Les interventions architecturales des habitants sur l'existant sont invisibles en dessin et pourtant sont omniprésentes dans le paysage de l'habitat de la cité. L'actualisation des plans par le relevé semble incontournable pour réduire les erreurs en conception et éviter de commettre des oublis. Grâce au procédé des techniques de relevé architectural habité, les interventions architecturales des habitants peuvent être observées qualitativement et quantitativement comme des faits architecturaux¹. Ces techniques nous ont permis d'actualiser des documents géométriques architecturaux vectoriels des maisons et des jardins jusque-là incomplets. Les documents graphiques ont intégré au fil des relevés effectués

¹ <http://learning-from.over-blog.fr/2019/08/sortir-du-dessin-la-conception-comme-enquete.html>

maison après maison, les modifications intérieures, les éléments bâtis autoconstruits, et l'ensemble du mobilier, les objets, l'appropriation des jardins, et les êtres vivants reliés à la maison (Figures 7, 8, 9, 10). Les dessins vectoriels traitent avec le même degré de précision graphique ce qu'il reste des constructions d'origine, les modifications réalisées par les habitants, les éléments de mobilier et de décor ainsi que les plantes intérieures et les aménagements extérieurs. Chacune des 93 maisons avec jardin est relevée de sorte que le dessin qualitatif prenne une dimension quantitative d'inventaire. L'ensemble des dessins issus de la technique du relevé habité ont été présentés avec deux stratégies, selon l'échelle et le cadrage souhaité, produisant ainsi deux types de séries.

La première série (Figures 7, 8) fait le focus sur l'échelle de la maison avec son jardin. Le plan du relevé habité fait apparaître une délimitation qui englobe la maison avec son jardin comme une unité. La série cumule ainsi 93 plans. Chaque maison avec jardin constitue le fragment unitaire d'un ensemble constitué de 93 unités. Cette première stratégie de présentation de l'échantillon fait le focus sur la représentation d'une unité d'habitat comme un élément singulier faisant partie d'un tout. Ces relevés traités dans une approche fragmentaire, qui est celle d'une approche diagrammatique de l'étude de la réalité, créent une tension productive entre la diversité (traitement exhaustif) et l'intensité (traitement qualitatif) de l'habitat. Le spectateur peut simultanément se rapprocher d'une maison – travail mental de zoom – et appréhender l'ensemble des 93 maisons – travail mental de dézoom.

La seconde série (Figures 9, 10) fait le focus du relevé habité à l'échelle du bâtiment, composé de 2 à 6 maisons selon les cas avec leurs jardins respectifs. Le fragment considéré cette fois-ci englobe le bâtiment composé de plusieurs maisons mitoyennes avec le développé de leurs jardins eux aussi mitoyens. Chaque fragment montre le dynamisme entre la rationalité de la structure bâtie originale et les logiques organiques des appropriations habitantes, depuis l'intérieur des logements vers leur déploiement extérieur dans les jardins. Les bâtiments sont au nombre de 20, donc la série assemble 20 plans. Cette série met en valeur l'hétérogénéité des

déploiements possibles des appropriations habitantes à partir des structures bâties initiales pouvant être qualifiées de systématiques.

Le protocole du relevé distingue deux phases principales : la phase de terrain en immersion pour la prise de relevé en elle-même, et une phase d'étude en bureau pour la mise au propre.

Le protocole de prise de relevé nécessite deux personnes et des outils simples : un mètre laser, un double décimètre, un décamètre, un appareil photo, un parapluie par mauvais temps, des feuilles de papier A3, un support cartonné, et un critérium¹. La réalisation du relevé peut prendre une demi-heure à une heure de temps sur site selon l'envergure et la complexité de la construction. L'une des deux personnes prend le temps dessiner le plus clairement possible l'autoconstruction, en plan et en coupe, à main levée sur une page blanche. Pendant ce temps, la deuxième personne réalise les relevés photographiques : protocole de photographies descriptives d'une part (photos frontales des façades, et de chaque pièce intérieure avec un cadrage systématique) et de photographies mnémotechniques d'autre part (détails d'assemblages, détails sur les éventuels problèmes de dégradation, détails sur des éléments chargés d'affects pour les habitants). Cette démarche peut parfois être perçue comme intrusive par les habitants, surtout au démarrage du projet quand la familiarité n'est pas encore créée avec les architectes. Une fois que le dessin à main levée est réalisé, celui qui ne tient pas le crayon prend les mesures l'une après l'autre suivant un chemin précis qui permet d'effectuer un balayage exhaustif de la construction. La technique la plus sûre est d'abord d'effectuer des côtes longues, puis de suivre un mur pour effectuer des côtes courtes, puis de trianguler les points. La personne qui tient le crayon reporte au fur et à mesure sur ses dessins les données métrées sous forme de côtes, en longueur, largeur et hauteur. Au fil des expériences de relevé dans les maisons et les jardins, nous avons retenu quelques tactiques pour l'optimisation du déroulé des relevés : annoncer l'arrivée la veille,

¹ Voir le kit d'observation des rues de Tokyo « Street observation equipment » du groupe *Rojo*, avec l'artiste Genpei Akasegawa, l'historien de l'architecture Terunobu Fujimori, l'illustrateur Shinbo Minami, Genpei AKASEGAWA, Terunobu FUJIMORI et Shinbo MINAMI, *Rojō Kansatsugaku Nyūmon*, Tokyo, Chikuma Shōbō, 1986.

prendre le temps nécessaire d'échanger avec eux, ne pas être plus de trois personnes, ne pas passer trop de temps. La deuxième phase du procédé est la mise au propre des relevés en dessins vectoriels (plan, coupe, axonométrie). Le dessin des constructions peut prendre jusqu'à trois heures de temps selon la complexité de l'édifice, et le dessin des éléments de l'habitation (mobilier, objets, décor, plantes, jardin) peut prendre à minima une demi-journée. Concernant la mise en dessin des objets ordinaires, les photographies des intérieurs prises lors de la visite fournissent les informations essentielles à la mise en dessin. Il arrive que ce travail de dessin nécessite plusieurs visites chez les habitants et les dessins sont complétés d'informations au fur et à mesure. La phase de relevé peut être perçue comme intrusive, il faut donc que les prises de relevés et de photos soient rapides et précises pour ne pas avoir à solliciter les habitants outre mesure.

Le travail de relevé permet la documentation par le dessin des modifications réalisées par les habitants par rapport au plan d'origine dans la maison et en extérieur. Il a permis de documenter une diversité d'actions des habitants sur leur environnement : construction neuve, extension, agencement, travaux techniques, travaux d'embellissement et d'aménagement de jardin. Le dessin décrit en particulier plusieurs observations concernant le processus d'agrandissement des logements. La première caractéristique concerne la construction d'édifices qui s'ajoutent à l'existant (Figures 7, 19). Il s'agit d'abord de construction d'extensions qui prolongent l'habitat vers les jardins. Notamment dans la Cité du Hameau, chacun des 45 jardins contient au moins une construction informelle. Certaines extensions servent à agrandir des pièces de vie avec des espaces chauffés (chambres, séjour, cuisine ou distribution), ou clos-couverts (vérandas ou jardin d'hiver), ou seulement simplement couverts (terrasses couvertes, appentis, marquises). Des constructions neuves réalisées dans le jardin de façon désolidarisée de la maison existante peuvent aussi jouer ce rôle (séjour, cuisine, studio, chambre) mais peuvent aussi servir à des fonctions de stockage ou d'activités extérieures (appentis, garage, ateliers, abri de jardin). La deuxième caractéristique de l'agrandissement des logements renvoie à la dédensification intérieure des habitats généralement opérée suite au départ d'un enfant : la récupération d'une ou plusieurs chambres pour y

installer soit la cuisine, soit la salle de bain, soit y agrandir le séjour en déposant le séparatif, soit réaliser les trois opérations à la fois quand la typologie du logement est assez grande. Il est donc possible d'observer un phénomène de déclassement typologique : un T6 devient un T3 quand l'usage de trois des cinq chambres de départ devient celui du séjour, de la cuisine et de la salle de bain. Il existe aussi, face à une situation de sur-occupation des travaux de réagencement dans l'espace originellement imparti (Figures 7, 8) un cas de partitions intérieures pour agencer une chambre supplémentaire dans les séjours et un cas de mezzanine. Le relevé donne également des informations sur des travaux de maintien technique réalisés par les habitants (Figure 56) : travaux de plomberie (installation de réseau et remplacement des équipements sanitaires ainsi que des systèmes d'eau chaude sanitaire), de chauffage (installation de poêles et cheminées supplémentaires), d'isolation en combles, de doublage en plaques de plâtre, d'électricité, de faux-plafond, de peinture extérieure (peinture des boiseries et reprise des enduits). Les dessins informent ensuite les travaux réalisés concernant les revêtements de sol (Figure 56) (carrelage, parquet) ou de murs intérieurs (lambris, peinture, faïence, papier peint, plinthes). Le relevé habité documente aussi le processus d'appropriation des jardins (Figures 7, 8) : il consiste en une diversité d'aménagements construits (terrasses, piscines creusées ou posées, travaux maçonnés de barbecue, de four, d'élevage, constructions légères pour le stockage, le bricolage et le jardinage) et d'aménagements liés à de multiples activités de jardinage (plantation de jardins vivriers, potagers, vergers, jardins décoratifs, forêt, jardin aquatique, jardin méditerranéen, jardin zen, jardin d'agrumes, micro jardins).

Le relevé permanent

De façon générale, l'effectuation des relevés architecturaux correspond à l'activité d'une phase d'étude qui précède la phase de conception proprement dite. A Beutre, sur la durée des études de projet, la phase de relevé en elle-même ne s'est pas arrêtée à une phase préliminaire mais s'est poursuivie sur la durée (Figures 11, 12, 13). Le travail de relevé à Beutre a constitué une part consubstantielle à l'activité de conception. Au fil de l'avancée des études de conception, le relevé s'est avéré préciser progressivement les documents graphiques vectoriels, en plan, en coupe et

en axonométrie. Ce processus de documentation continue par le relevé témoigne en premier lieu la nature processuelle de l'investigation opérationnelle et en second lieu la nature processuelle de l'habitat de Beutre. En effet, tout d'abord, la précision de la connaissance des détails a augmenté à mesure du temps passé sur site et au fil des besoins du projet. Par exemple, à partir du moment où les salles de bain sont devenues un sujet central pour l'avancée de la conception, il a fallu en préciser le relevé (Figure 56). Le problème consistait en l'éventualité de la présence d'amiante dans la colle des faïences, et comme chaque revêtement de salle de bain est différent dans chaque maison, il a fallu relancer un protocole de relevé maison après maison avec des informations plus précises que celles du relevé habité. Ensuite, face au phénomène processuel de la transformation de l'habitat en lui-même par ses habitants, l'actualisation des relevés architecturaux est devenue une nécessité. Pendant la durée des études en préparation du chantier à venir, certains habitants ont continué de réaliser des travaux dans leurs logements. Face à la longueur des phases d'études et aux situations parfois d'urgence à résoudre chez eux, il arrive que certains habitants prennent les devants et réalisent les travaux prévus par le chantier à l'avance dans leurs maisons. Ceux-ci agissent non seulement sur les édifices mais aussi sur les espaces extérieurs : il arrive qu'ils agrandissent leur jardin privé ou qu'ils jardinent dans les communs. Il arrive aussi que pendant la durée des études, la situation familiale dans certaines maisons évolue : naissance d'un enfant, séparation, décès, retour d'une personne au quartier pour faire face aux aléas de la vie ou pour s'occuper d'un ancien. Face à cette réalité d'évolutions des situations d'occupation des maisons, il est nécessaire d'avoir une veille permanente, que permettent l'actualisation des relevés ainsi que d'autres formes de documentation. Pour donner un exemple du processus d'actualisation du relevé architectural, il est possible de décrire le cas d'une maison, celle de la famille V. (Figures 11, 12, 13). Depuis deux ans et demi que nous sommes sur site en étude de conception, la maison de la famille V. a fondamentalement évolué. La maison a connu plusieurs phases de travaux documentés par 4 étapes de relevé. La phase de relevé appelée « t0 » est la phase de documentation de la maison au moment du démarrage des études : la maison du temps où la grand-mère y habitait. L'année suivante, le petit fils récupère la maison et la rénove entièrement de l'intérieur avec son père, c'est la

phase « t1 » du relevé. Quelques mois plus tard, au début de la première période de confinement due aux restrictions sanitaires de 2021, il entreprend la construction d'une extension vers le jardin, qui fut documentée en relevé en phase « t3 ». Enfin, le relevé retrace l'ensemble des aménagements extérieurs qui ont été réalisés avec terrasse couverte et piscine semi-enterrée. La description suivante issue du journal de terrain réalisé pendant les études de conception précise en détail l'évolution de ces 4 phases de relevé, correspondant à 4 états d'un processus de transformation informelle :

« t0 : La maison est habitée depuis la construction de la cité par Madame V., doyenne et arrière-grand-mère, qui dès que nous frappons à sa porte pour faire avancer l'investigation sur sa maison, nous identifie à des témoins de Jehova. Sa maison est la dernière à présenter encore l'agencement intérieur d'origine tel qu'il est représenté sur les plans d'archives, portant le titre de « cité de transit ». Le sas d'entrée est resté le cellier de la maison, il est recouvert d'un crépi intérieur couleur ocre d'Italie. Comme à l'origine, la cuisine est dans le séjour et le bac d'évier n'a pas été remplacé. Il en est de même pour la salle de bain, elle présente les équipements sanitaires d'époque dont la fameuse baignoire sabot. Le poêle à mazout est encore en activité, il est au même emplacement sur mur que les équipements de cuisine. Au sol, des carreaux de lino amianté en damier noir et blanc. Toutes les menuiseries sont encore en bois. Par contre, côté jardin il y a eu des modifications. De son vivant, Monsieur V. avait construit un auvent adossé à la façade jardin type appentis, sur une largeur de 7 m, et de 3,50 m de profondeur. Une charpente bois repose sur un sous-bassement en parpaings béton. Elle est close sur 1/3 par des menuiseries bois façon claustra, et présente une couverture en plaques de fibrociment. Monsieur V. cultivait un jardin potager dont il a étendu la parcelle sur 67 m de longueur à partir de la façade de la maison – le plus long de tous les jardins de Beutre. Il y avait planté une diversité d'arbres fruitiers : pommiers, figuiers, pruniers, châtaigniers, néfliers. Les trois cabanons de jardin (confectionnés de matériaux multiples : charpente bois recouverte en toiture et en bardage de bacs métalliques ou tôles ondulées métalliques ou plaques ondulées de fibrociment) tiennent encore debout. Nous prenons note : la maison est un T4, avec des équipements sanitaires et de cuisine vétustes, des finitions de murs et de faux plafonds en état d'usage. La maison est habitée par une vieille dame qui dit être très attachée à sa maison et qui n'y est pas à l'étroit.

PARTIE 2 – CHAPITRE 2

t1 : Suite à un grave accident, Madame V. a dû quitter la maison pour être recueillie chez son fils R. à St-Jean-d'Illac, à une vingtaine de minutes de la cité. La maison de Beutre n'est pas restée vide plus de 4 mois. Le petit-fils de la famille, F., a décidé de revenir vivre à Beutre où il a grandi, dans la maison de sa grand-mère, avec sa femme et leurs deux jeunes enfants. F. est un enfant du quartier du côté de son père pour la famille V. mais aussi du côté de sa mère, qui est de la grande famille C. de la deuxième cité. Avant de s'installer, F. a décidé d'entreprendre à ses frais des travaux d'ampleur dans la maison de famille, dont le bail locatif est encore sous le nom de sa grand-mère. Il a commencé par « nettoyer », dit-il, le jardin, c'est-à-dire libérer la parcelle des vieux cabanons et des arbres fruitiers qui empêchaient son projet. A l'intérieur de la maison, il a transféré la cuisine dans la chambre sur rue, positionnant l'évier sous la fenêtre. Il a dû raccourcir l'encadrement de la fenêtre en partie basse pour ne pas que l'eau de l'évier détériore les montants horizontaux en partie basse. Il a remplacé la vieille fenêtre en bois par une menuiserie coulissante en aluminium avec un volet roulant extérieur – modalité de remplacement de fenêtres et volets observée une seule fois dans le quartier. Comme nous avons des entretiens individuels à réaliser dans chaque maison pour s'accorder avec les volontés des habitants sur le chantier à venir, nous sommes venus chez Monsieur V. alors qu'il était en plein travaux de rénovation. Nous avons échangé à partir de nos documents de travail – les plans existants et plan projet – dans le séjour de sa maison en travaux. Il a repéré sur les plans les agencements que nous avons prévus sur la salle de bain et il a décidé d'adapter les travaux qu'il avait prévu avec les agencements suggérés par les plans. La stratégie de F. est de réaliser des travaux qui ne seront pas retoqués par le bailleur social. Il n'a donc pas attendu le démarrage du chantier officiel pour réaliser les travaux. Il a souhaité entamer directement les travaux dans la salle de bain. Il a déposé tous les équipements vétustes, cassé les cloisons, et il a creusé des saignées dans la dalle au burineur pour l'évacuation des nouveaux équipements sanitaires. Il a posé une douche avec receveur extraplat présentant un débord de 4 cm par rapport au sol fini avec un pare douche. Le bac étant trop court en longueur, il s'est rattrapé en rajoutant une épaisseur en doublage, dans laquelle il a créé une niche pour les savons. Sur toute la maison, il a construit un nouveau faux plafond grâce auquel il a pu refaire passer toute l'électricité et installer des spots encastrés. Il a anticipé l'arrivée de la future VMC prévue au chantier officiel, en installant en conséquence les

alimentations nécessaires. Tous les murs ont été replaqués en plaques de plâtre et repeints en blanc. La plomberie a été entièrement refaite à neuf et l'ancienne chaudière gaz à bouteilles remplacée par un chauffe-eau électrique. Il a repris entièrement les sols : il a recouvert les anciens carrés de lino amiantés par un ragréage et un carrelage type marbré très clair, 50x50, qui reflète la lumière. Il nous explique comment les travaux évoluent selon les négociations avec sa femme. Ils ont expérimenté telle installation, qui finalement ne leur convenait pas et l'ont remplacée par telle autre. Même s'il boîte depuis qu'il s'est fait opérer de la jambe, F. a profité du temps de son arrêt maladie pour réaliser les travaux. Il a reçu l'aide de son père, menuisier à la retraite, et de ses voisins de la cité, un groupe d'amis unis depuis l'enfance. En retour, il a rénové la salle de bain de l'un d'entre eux et posé la plâtrerie pour un autre. Monsieur V. appartient à une des familles les plus organisées de la cité, il a la force physique d'un homme de la quarantaine, les compétences d'une personne qui travaille dans le bâtiment, ses économies, la disponibilité, son réseau. Il se dit dans le quartier que sa maison est appelée non sans humour « la maison témoin », dénomination d'une fonction qu'aurait dû avoir la maison 53 que nous occupons si le chantier avait commencé. Quand les membres de l'équipe du projet au sein du bailleur social viennent pour une réunion à Beutre, ils passent visiter non sans admiration la rénovation complète que le locataire a réalisée spontanément et à ses frais. F. parviendra à négocier sans inquiétude la reprise du bail de grand-mère à son nom, faveur exceptionnelle s'il en est, de contournement des procédures d'attribution de logements sociaux. Lucide, F. connaît les endroits où il est efficace, comment négocier avec son bailleur, et agir avec sa communauté. F. habite ainsi en dissident. Nos relevés, à l'issue de cette phase, indiquent : la maison est un T2 (une chambre étant passée en cuisine), les équipements sont neufs, les finitions sont en bon état. La maison est habitée par un couple avec deux enfants en bas âge qui dorment dans la même chambre.

t2 : Retour du confinement. L'extension de la maison a été construite en 2 mois par F. et son père R. Le très grand séjour qu'ils ont réalisé vers le jardin a doublé la surface chauffée de sa maison. F. aura visiblement été aussi loin qu'il a pu avec cet agrandissement. Il raconte que si les panneaux de mur – en bardage double peau monobloc – disponibles chez le fabricant avaient mesuré plus de 6 m, les dimensions de l'extension qu'il a réalisée auraient été encore plus grandes. La structure de l'extension est une ossature autonome, désolidarisée

de la maison existante, pour qu'il n'y ait pas de reprise de poids sur la façade. Elle repose sur une dalle béton avec des fondations béton. L'ossature est composée de poteaux bois et d'éléments de charpente en panne Z. Le sol fini est un parquet flottant. Pour la lumière, il a prévu une baie vitrée sur le jardin, deux puits de jour en forme de patio, un velux, des couleurs claires en mur, plafond et sol. Ce séjour, qui évoque un open space, lui permet davantage que l'usage d'un salon. Il y a suffisamment d'espace pour installer aussi l'activité professionnelle de manucure tenue par sa femme. Le séjour comprend un « coin ongles » où elle peut recevoir à domicile ses client.es. En prévoyant une porte en attente sur la nouvelle façade qui donne vers le jardin, F. a anticipé la construction future d'une chambre pour leur fille, qu'il compte réaliser plus tard. Il attend que nous prenions en charge dans nos travaux : le remplacement des fenêtres des chambres qui donnent sur les patios par des portes fenêtres et l'installation de la VMC : « on fait les travaux et après on fera les plans ». Nos relevés mettent à jour le dessin de l'extension qui a produit le doublement de la surface de la maison, la typologie n'a pas été modifiée.

t3 : F. a construit une terrasse dans le jardin, sur la largeur de son extension, et une piscine semi-enterrée. Son projet de chambre reste entier. Nos relevés actualisent les plans de jardin avec les derniers aménagements. » Biographie Maison V.

Ce cas unique, qui demeure le cas le plus surprenant dans la cité pour l'ampleur des travaux réalisés sur une durée relativement courte, montre la nécessité d'une mise à jour des dessins dans ses moindres détails. L'actualisation constante des données permet de pouvoir adapter la conception en cours d'étude, de savoir où intervenir et dans quelle mesure. L'habitat de Beutre étant un objet d'étude qui se transforme, les outils de l'action doivent intégrer au fur et à mesure la modification des réalités. Le relevé des processus de l'habitat impliquerait ainsi le processus du relevé habité. Cet outil conventionnel d'une projection orthographique en 2D permet autant de restituer l'évolution de l'architecture en tant que processus social et vivant qu'elle permet l'opérationnalité du projet en cours.

Agentivité du relevé : de la connaissance à la reconnaissance

Le relevé habité a pu montrer que l'emprise au sol du bâti est constituée pour moitié d'autoconstructions sur la parcelle de la cité (Figure 19). Il a permis de prendre connaissance et d'acter la présence des architectures spontanées du quartier. Il a mis en valeur l'ampleur, la diversité, et l'enrichissement de l'habitat que les transformations informelles ont produit. Il a aussi mis en évidence que le phénomène d'autoconstruction est un processus historique qui continue son œuvre. L'acte de relever l'informel confère une valeur sociale à une architecture construite sans architectes : les autoconstructions passent d'un statut d'habitat invisible à un statut d'habitat d'une grande richesse, chargé de significations, de savoirs et de culture. Le pouvoir du relevé prend ainsi un sens, en particulier dans une époque où le savoir d'expertise, en qualifiant une architecture de faible valeur, construit pour le commanditaire le choix de la démolition de cette architecture. Un élément architectural qui est relevé à partir de ses insuffisances par rapport à la norme est destructible. Le relevé architectural habité tel qu'il a été mis à l'épreuve à Beutre, permet non seulement de créer un regard sur la valeur de l'architecture informelle, mais aussi d'en acter une forme de légitimité. Montrant l'implication des familles dans l'amélioration considérable de leur habitat, le relevé permet de consigner que le projet s'engage à ne pas y nuire. Le relevé pourrait opérer un glissement de la connaissance vers la reconnaissance¹ de la valeur sociale, économique et culturelle de l'habitat réalisé par les habitants en contexte informel. Le relevé permet non seulement de reconnaître l'existence du fait d'augmentation processuelle des architectures mais conduit aussi à reconnaître sur le plan moral la part contributive des habitants comme un travail continu réalisé à titre gracieux et jusque-là demeuré invisible. Ces travaux autoréalisés et autofinancés peuvent être interprétés comme les preuves tangibles de la part contributive des habitants au maintien en bon état du patrimoine bâti du bailleur social et au processus de singularisation et contemporanéisation des architectures.

¹ Agnès DEBOULET et al., *Connaissance et reconnaissance des quartiers populaires au Caire. Approches scientifiques et nouveaux outils collaboratifs au Caire*, LAVUE-Takween ICD, 2016.

Dessiner pour rencontrer l'autre

Afin de préciser le projet avec les familles, il a fallu réaliser des entretiens individuels dans chacune des maisons. A l'appui de ces rendez-vous, nous avons produit pour chaque maison un jeu de documents comprenant plusieurs planches sur la base duquel nous pouvions articuler la rencontre avec les habitants (Figures 33, 38, 39, 56). Le dossier était composé, pour chaque logement, d'un plan du relevé habité, d'une planche contact de photographies, d'un ou plusieurs plans du projet anticipé de la transformation de la maison. Dès les premiers entretiens, il s'est avéré que la planche du relevé habité a constitué une entrée en matière qui a déterminé favorablement la qualité des échanges avec les habitants. Alors qu'un document technique d'architecture peut parfois apparaître comme indéchiffrable voire symboliquement inaccessible, les relevés des maisons des habitants se sont avérés être des documents non seulement lisibles mais activables par les habitants. En reconnaissant en dessin leurs cuisines, leurs canapés, leurs plantes, leurs piscines, leurs tapis, leurs calepinages en sol, leurs extensions, leurs poêles, leurs voitures, les habitants ont senti que le projet leur accordait un statut. De façon opérationnelle, le relevé a fonctionné comme un « média », qui au sens étymologique du terme signifie le « moyen », le « milieu » ou le « lien » entre deux parties. L'expérience de l'utilité d'un relevé dans un entretien a montré qu'il était une base favorable du déroulement d'un échange bien compris avec les habitants. Au moment de la réalisation en elle-même du dessin du relevé, nous ne supposions pas l'émergence de résultat significatif. A partir du moment nous nous sommes rendus compte de cette efficacité du relevé habité, nous avons poursuivi et enrichi le travail du dessin, qui était toujours en cours sur les maisons suivantes, de nature à favoriser la reconnaissance par l'habitant de sa maison dessinée. Avant de rencontrer chaque habitant, le travail de préparation des relevés habités a visé alors deux objectifs : la clarté des documents et la mise en lumière de la spécificité des détails qui font de la maison une singularité. Les documents sont dessinés de façon à ce que la personne concernée reconnaisse sa maison, les détails du quotidien, sa manière d'y vivre (Figure 7). L'objectif n'est pas seulement de dessiner le processus de

transformation, c'est aussi de dessiner la personnalité d'une maison, de façon à pouvoir faire la différence entre deux plans du premier coup d'œil (Figure 8). Lors des entretiens, la lisibilité graphique instaure directement un climat de confiance. Nous pouvons dire aux habitants autour des plans : « Voyez, ici votre figuier, votre rosier », « voici la chaise sur laquelle je suis maintenant assise », « voilà la chambre de votre fille avec son bureau », « ici votre système de récupération des eaux pour le jardin ». Nous lisons ensemble sur les plans : « Ici est votre poulailler, votre potager », « votre chien qui dort sur le tapis », « votre cabanon construit avec les tôles récupérées à la base aérienne », « ici, le poêle à bois, le puits, le jardin zen, la piscine et les cœur-de-bœuf ». Alors, nous observons des sourires apparaître, les visages se délier, nous entrons dans une atmosphère de confiance au sein de laquelle peuvent apparaître des échanges sur les véritables besoins des habitants et l'adaptation des réponses que nous pouvons y apporter. Nous comprenons aussi que nous pouvons adapter la préparation des relevés à la personne qui les reçoit. Par exemple, nous ne dessinerons pas de la même manière les relevés destinés à l'entretien avec Monsieur S. et ceux destinés à Monsieur N. Le premier est une personne âgée, pour qui l'oralité a beaucoup plus de valeur que l'objet papier, les dessins n'auront pas besoin d'être extrêmement détaillés pour établir une communication de confiance avec lui. A l'inverse, pour l'entretien de Monsieur N. que nous savons attentif au déroulement des procédures, nous représentons sur les dessins le plus de détails possible concernant les sujets qui sont importants pour lui : tel matériau qu'il est fier d'avoir posé, la place que prennent ses plants d'agrumes en hiver dans la maison, les poteaux vermoulus de l'auvent, sa salle de bain dont l'agencement futur est un sujet primordial du fait du handicap de sa femme et dont il souhaite réaliser une partie des travaux à son goût. Ainsi, le dessin du relevé est un outil de compréhension mutuelle et d'instauration d'une confiance réciproque. Le relevé habité fonctionne comme un don-contre-don, que nous pouvons expliquer symboliquement par ce dialogue : l'architecte signifie d'un côté : « j'ai pris le temps de redessiner très précisément votre manière d'habiter la maison », l'habitant de l'autre s'en rend compte : « j'ai pris au sérieux votre effort de connaissance de nos manières de vivre, je peux maintenant sincèrement vous parler ». L'activation mutuelle des relevés habités dans une situation d'entretien permet donc d'accéder

à une certaine qualité d'entente. Les relevés sont donc préparés comme les outils du dialogue, ils sont dessinés de manière à ce que les habitants puissent y circuler et se projeter. Le relevé habité peut donc être un outil pour établir une confiance avec les habitants et ainsi être plus efficient dans les stratégies de projet. Pour reprendre les termes de Marshall T. Rosenberg¹, psychologue américain instigateur de la CNV, Communication Non Violente, les documents graphiques selon leur utilisation peuvent fonctionner comme des fenêtres ou bien fonctionner comme des murs. Pour que les documents soient activables dans un échange réalisé en confiance, ils doivent être travaillés de manière à ce qu'ils deviennent langage qui laisse le pouvoir et la place à l'autre d'y entrer.

Dewey contre Foucault

Chez Dewey, l'enquête vise la transformation du social, et chez Rancière, qui se situe dans sa continuité, l'enquête est définie comme une anti-police². Nous avons déjà précisé que c'est dans ce sillage que se construit notre positionnement théorique et pratique. Nous avons dans ce sens trouvé un accord avec le bailleur social sur le fait que l'actualisation des plans, incluant les agrandissements informels, ne pourrait en aucun cas donner lieu à l'actualisation du calcul du loyer ponctionné sur les surfaces construites par les habitants. Face au travail de relevé, les réactions des habitants ont pu être ambivalentes : d'un côté, il peut s'exprimer la peur du contrôle (« ne dites pas au bailleur ce que j'ai construit ») et de l'autre, lorsqu'une autoconstruction est dans un mauvais état et que les habitants n'ont plus les moyens de réaliser des travaux par eux-mêmes, une demande de contrôle est formulée. Le problème s'est posé pour un cas particulier, celui de la maison de la famille L. (Figure 63). Initialement un T2, cette maison est habitée par une famille de 5 personnes, les parents, leur fille et leurs deux fils. Par nécessité, la maison a été significativement agrandie vers le jardin pour créer un séjour et la chambre parentale. Dans la partie existante de la maison, le séjour a été partitionné pour

¹ Marshall B. ROSENBERG, *Les mots sont des fenêtres, ou bien ils sont des murs*, Paris, La Découverte, 2002.

² Jacques RANCIÈRE, « Les aventures de la causalité », dans *Les bords de la fiction*, Paris, Seuil, 2017, p. 83-89.

créer une chambre pour la jeune fille, cette chambre n'a pas de fenêtre sur l'extérieur. Avec les travaux des habitants que le père a entièrement réalisés et financés par lui-même, la typologie de la maison est donc passée d'un T2 à un T4. Le relevé a documenté l'ensemble des modifications et les surfaces ajoutées et a en même temps mis un point de vigilance sur une situation critique de sur-occupation. La famille émet le besoin d'un agrandissement de la maison que nous intégrons dans le projet (une extension de la maison en pignon rajoutant deux chambres au logement). Il est entendu avec les habitants que l'ajout de surface habitable par cette extension conduira à une augmentation en proportion du loyer qu'ils sont d'accord d'assumer. Lors d'une réunion de préparation avec les gestionnaires de site – service assurant l'administration des loyers – au sujet de cette maison, l'une des deux personnes référentes s'interroge sur la question de savoir s'il faut intégrer dans calcul de la nouvelle surface l'autoconstruction réalisée par la famille. La seconde personne la raisonne en lui rappelant que ce n'est pas conforme avec l'accord de principe qui était établi au départ avec les architectes et les habitants. La discussion conclue finalement sur le fait que la surface de l'autoconstruction ne sera pas intégrée au calcul du nouveau loyer. D'un côté, dans une interprétation foucauldienne, l'enquête peut servir au contrôle coercitif de l'architecture illégale. Le relevé devient un outil à disposition des technocrates, de contrôle, de normalisation ou d'imposition d'un locataire. De l'autre, dans une interprétation deweyienne, l'enquête sert la possibilité d'améliorer significativement un problème. Le relevé permet de mettre en lumière la valeur des constructions réalisées par les habitants ainsi que d'adapter les pistes de projet de transformation. Cette expérience révèle que, malgré la formulation d'un accord moral de principe sur une décision fondamentale de projet, où s'engage tout entière la crédibilité professionnelle des architectes, l'issue d'un relevé habité, quand bien même il est travaillé selon des intentions sans doute politiquement valables, peut tenir au bon vouloir d'une discussion ordinaire entre gestionnaires de site. Entre Foucault et Dewey, l'enquête architecturale, avec son outil de relevé habité, peut en effet s'avérer profondément ambivalente. Le relevé de l'architecture informelle présente une grande force de transformation en même temps qu'une profonde ambiguïté.

Expérience des diagrammes : fragment et complexité de l'habitat

Logique du diagramme

Du point de vue de l'organisme public qu'est un bailleur social, l'architecture informelle pose un certain nombre de questions sur le positionnement de l'institution face aux bénéficiaires : savoir qui est responsable, quel loyer appliquer, savoir si cela est beau, si cela est insalubre, savoir ce qu'il faut détruire, savoir comment contrôler les illégalismes. Face à ces préoccupations et face à un contexte où les habitants ont pallié par leurs propres moyens aux dysfonctionnements historiques des missions de leur propriétaire, le positionnement des architectes est de prendre connaissance des situations réelles dans le but d'enrichir la formulation des problèmes. L'objectif de la production de connaissances est d'orienter le travail du projet architectural vers une certaine logique, que les sociologues Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe, décrivent précisément en ces termes :

« Organiser la consultation et l'élaboration des mesures de telle sorte que soit préservées et la complexité des questions et la richesse des réponses, telle est la logique des procédures dialogiques. »¹

Dans ce contexte de tension, de négociation et d'incertitude, l'enquête architecturale pourrait permettre de refroidir l'objet et de trouver un terrain d'entente entre bailleur, habitants et projet architectural. L'objectif, dès le démarrage des études de conception à Beutre, a été de trouver une méthode analytique graphique qui informe de la singularité de chaque maison dans l'ensemble complexe que constitue la cité. A partir de l'angle du projet, il a fallu parvenir à traduire les *grey spaces*² comme des réalités existantes complexes, irréductibles et résistantes. Face à cette cité dont nous observons qu'elle est auto-transformée par les habitants, notre impression au départ dresse un pronostic assez généralisé de l'existence d'une série de phénomènes : la sur-occupation des logements, l'investissement historique des familles dans leur habitat, l'organisation

¹ Michel CALLON, Pierre LASCOUMES et Yannick BARTHE, *Agir dans un monde incertain*, Paris, Éditions Points, 2014. p.414.

² Oren YIFTACHEL, « Theoretical Notes On 'Gray Cities' : the Coming of Urban Apartheid ? », *Planning Theory*, n° 8, 2009, p. 88-100.

familiale dense avec des générations qui occupent plusieurs maisons du quartier (Figure 23), la capacité d'action importante et organisée sur la gestion des chantiers des habitants, la singularisation propre à chaque maison (Figure 8). Le déroulé des études a pu appuyer, nuancer, déplacer, et aiguïser la connaissance des situations et réorienter stratégiquement les pistes du projet.

Pour restituer graphiquement nos récoltes de données sur ces situations inédites, nous avons choisi d'avoir recours aux outils diagrammatiques (Figures 14 à 18, 21, 59). Ces outils se sont mis au point et précisés au fur et à mesure de leur expérimentation. Le processus de confection des diagrammes que nous avons éprouvé s'est apparenté à un travail scientifique empirique : la récolte des données auprès de chaque famille, l'agencement graphique de certaines d'entre elles, l'observation des effets de cet agencement, la précision de l'agencement, la vérification de l'effet, jusqu'au constat de sa stabilisation. Dans cette enquête, le diagramme est la formulation graphique d'interprétations de données récoltées sur le terrain, orientée *depuis* et agissant *vers* une stratégie de projet. Cette double dynamique est une caractéristique typique de l'exercice inductif : *depuis*, parce qu'il y a une prémonition stratégique du diagramme, et *vers* parce que le diagramme en fabrication oriente la stratégie. D'un côté, la mise en graphique est agencée de façon à orienter les informations vers le projet pressenti (Figure 18). De l'autre, les pistes de projet s'aiguisent en même temps que les diagrammes se constituent (Figures 64, 65). Ainsi, on voit que l'empirisme du diagramme peut être perçu comme consubstantiel à l'empirisme du projet.

Empirisme du diagramme

Le protocole de récolte des données, comme processus d'échantillonnage du réel, a commencé par la réalisation d'une session d'entretien individuel dans chaque maison. Au même moment que nous procédions au relevé architectural et au protocole photographique, nous avons récolté auprès des habitants un certain nombre d'informations. En travaillant en permanence sur place, il nous a été facile de compléter les informations après les entretiens individuels. Nous pouvions

facilement revenir voir les habitants chez eux, ou bien ils venaient d’eux-mêmes au 53 pour nous apporter une information qu’ils auraient oublié de nous communiquer pendant la première entrevue. Au fur et à mesure de la familiarité qui s’est instaurée avec les habitants, les informations que nous avons collectées sur les maisons sont devenues de plus en plus denses et précises. Au départ de l’enquête, souhaitant acquérir des connaissances sur les données matérielles et immatérielles de l’habitat, nous archivions un maximum de données sans détermination a priori. Parallèlement à une prise de note libre concernant ce que les habitants nous racontaient de leur vie lors de l’entretien, nous avons aussi noté certaines informations dans un tableau. Ce dernier était organisé avec en ligne chaque maison (93 lignes) et en colonne une diversité informations (25 colonnes) ainsi classées : informations socio-historiques (nom, adresse, contact, date d’entrée dans la maison, génération, origine géographique, état civil, nombre d’habitant vivant dans la maison, métier exercé, savoirs techniques de construction, lien familial avec les autres maisons, lien d’amitié avec les autres maisons, nombre de véhicules – qui peut aller jusqu’à 7), informations sociotechniques concernant les situations construites (typologie de la maison, orientation, surface de plancher, travaux réalisés par le bailleur s’il y en a eu, travaux réalisés par les habitants, surfaces des autoconstructions, morphologie et usage des autoconstructions), informations concernant les jardins (surface totale de la parcelle, emprise non construite, type d’usage du jardin privé et type de jardinage, existence d’appropriations sur les communs), et enfin des informations concernant les besoins, demandes et projets exprimés par habitants. Si ce cumul d’informations nous a permis de nous constituer une certaine connaissance de chaque situation des habitants, l’intérêt du classement des données ne s’est pas avéré immédiatement opérationnel. Pour proposer des interprétations graphiques claires de ces données, il nous a fallu choisir et croiser entre elles certaines données, vers ce qui semblait émerger comme un traitement pertinent. Face à la difficulté de la mise en dessin d’une trop grande quantité d’informations, nous avons décidé de resserrer les données du tableau de données en 12 colonnes : le nombre d’habitants qui y vivent au quotidien, la typologie d’origine du logement, la qualité des personnes qui occupent telle ou telle chambre à coucher, l’état des cuisines, des salles de bains, et des toilettes, l’état des finitions

intérieures, l'état des extérieurs (des autoconstructions), la date d'entrée de la famille dans la maison, le type de travaux réalisés par cette famille, l'expression de besoins relatifs à des travaux à réaliser, l'expression de désirs de transformation de la maison à long terme, le nombre de voitures.

L'avancée de la conception de ce qu'il fallait mettre en évidence pour chaque maison s'est faite à l'aide de la création d'une série d'objets graphiques (que nous appellerons les « petits diagrammes ») décrivant systématiquement une interprétation particulière. Par maison, la liste dénombre 6 objets diagrammatiques (Figure 14) : un histogramme en étoile (données sur les besoins), une échelle de décile (classement par rapport au quartier), un schéma en plan (spécificité typologique du logement), un graphique à barre horizontal (additionnant les surfaces construites), un pictogramme binaire (présence ou absence d'autoconstruction en façade), un schéma en coupe (nature et état des autoconstructions existantes en façade). Au total, ces 6 petits diagrammes sur les 93 maisons constituent l'inventaire d'une base de données graphique de 558 objets diagrammatiques (Figure 15) décrivant au cas par cas l'état sociotechnique de l'habitat. Ensuite, ces petits objets ont été agencés entre eux pour constituer des cartographies des détails à l'échelle du quartier. Nous appellerons ces graphiques les « grands diagrammes ».

Zoom sur l'histogramme en étoile

L'histogramme (Figure 14) en étoile proposé par l'enquête de conception est un diagramme à cinq branches, permettant de relier cinq critères d'évaluation de l'état sociotechnique d'une maison.

Le premier critère concerne le niveau d'occupation du logement. L'évolution de l'occupation des logements par rapport à la typologie initiale révèle des écarts importants entre les maisons. Des T6 sont habités par 2 personnes et des T2 sont habités par 5 personnes. Afin de rendre compte de ces écarts, la situation d'occupation de chaque maison est informée par d'un chiffre (nombre entier), compris entre -3 pour les cas les moins occupés, et +3 pour les cas les plus occupés.

Le chiffre médian « 0 » signifie que la typologie d'origine du logement est considérée comme adaptée à la situation familiale actuelle. Cela sera le cas par exemple d'un T3 habité par un couple avec un enfant. Ce sera également le cas pour un T3 habité par un couple dormant dans des chambres séparées (pour qui l'installation d'un lit médicalisé pour l'une des deux personnes a divisé la chambre nuptiale, ce qui est souvent le cas pour les personnes âgées de la cité). Ce sera aussi le cas pour un T4 habité par une famille dont les deux dorment dans la même chambre et chacun des deux enfants dort dans sa chambre. Les indicateurs positifs « +x » désignent les cas d'inéquation, vécus comme des contraintes, où il y a un surnombre d'habitants par rapport à la typologie d'origine trop petite face aux besoins. Le chiffre « +1 » signifie qu'il manquerait une chambre pour que la famille soit à l'aise. Le chiffre « +3 » correspond au cas de sur-occupation le plus grave, il manquerait 3 chambres à la famille pour qu'elle soit à l'aise. Les indicateurs négatifs « -x » désignent les cas où la typologie des logements est adaptée aux besoins familiaux. « - 1 » signifie qu'une chambre est utilisée pour d'autres usages que le sommeil et offre des qualités à la maison. (Elle peut être devenue un bureau, elle peut avoir été ouverte sur le séjour pour agrandir la pièce de vie principale, elle peut être utilisée comme la cuisine). Les indices négatifs peuvent aller jusqu'à « -3 », pour les cas de logement où trois chambres sont utilisées autrement, la maison est devenue grande et agréable.

Le deuxième critère concerne ce qui est appelé l'état technique d'une maison. Alors que le bailleur social est très peu intervenu face à la dégradation dans le temps des logements, le diagnostic constate qu'il y a entre les maisons des différences notables sur l'état sanitaire et technique. Au meilleur des cas, certains habitants ont pu réaliser des travaux d'ampleur qui ont maintenu positivement l'état technique des maisons, au pire des cas, le processus de dégradation de l'état technique des maisons s'est aggravé dans le temps. La mesure de l'état technique s'est observée en distinguant 3 entrées¹ : l'état des cuisines (noté Bon État, État d'Usage, état

¹ Cette échelle d'évaluation est un indicateur de synthèse. Il ne prétend pas restituer ni exhaustivement, ni qualitativement la complexité du phénomène de dégradation des logements. Nous avons documenté à l'attention du bailleur ce phénomène dans un rapport détaillé rassemblant des documents d'enquête spécifiques alertant sur l'état d'insalubrité remédiable des logements concernés (photographies, cartographies, descriptions et prescriptions). L'analyse des outils diagrammatiques ne nécessite pas d'en exposer dans ce développement les résultats.

d'INSalubrité), l'état des salles de bain (noté BE, EU, INS), et l'état des toilettes (noté BE, EU, INS). Pour créer un indicateur de synthèse sans sous-estimer la gravité de certains cas, nous avons choisi d'arrondir la notation au plus défavorable. Par exemple, dans le cas où l'état des cuisines est EU, l'état de la salle de bain INS, et l'état des toilettes EU, alors l'indicateur de synthèse de l'état général sera INS.

Le troisième critère décrit l'état des finitions intérieures de la maison. En effet, l'état des finitions intérieures diffère fortement d'une maison à une autre. L'indicateur de synthèse¹ rassemble l'état des revêtements de sol, des murs et des faux plafonds. Pour chaque maison, il s'établit entre trois niveaux, notés Bon État, État d'Usage, DEGradation.

Le quatrième critère fait référence à l'état des extérieurs côté jardin. Les situations observées peuvent être très hétérogènes, avec pour le meilleur des cas une autoconstruction en parfait état et pour le pire des cas une situation fortement dégradée.

L'indicateur informe de l'état des extérieurs en comprenant extensions autoconstruites et le jardin. L'évaluation se décompose en 3 niveaux : Bon État, État d'Usage, état de DEGradation. Pour ce qui est de l'étude spécifique des extensions autoconstruites, l'enquête précisera dans un autre diagramme la nature, l'usage et l'état des extensions.

Le cinquième et dernier critère concerne l'expression d'un besoin ou projet par les habitants. L'indicateur distingue 3 niveaux : premièrement la formulation d'attentes portant sur la résolution de problèmes techniques (menuiseries, isolation, équipements sanitaires et de chauffage), deuxièmement l'expression d'attentes sur un besoin spécifique (remplacement pour cause d'état dégradé d'une cuisine, salle de bain, ou création d'une chambre supplémentaire), troisièmement la formulation d'attentes concernant un projet de transformation architecturale relevant du désir (agrandissement des pièces à vivre, entrée de lumière naturelle, construction d'un studio au fond du jardin, etc).

¹ Même remarque que la précédente.

Ces cinq critères reliés ensemble en un point central créent un histogramme en étoile, chaque critère se présentant comme une échelle, orientée du plus défavorable au centre vers le plus favorable en extérieur. Cet histogramme est un système de coordonnées planes sur un repère à 5 axes partant d'un point central vers l'extérieur, répartis en angles de même mesure (72°). L'axe A correspondant à l'occupation ; l'axe B désignant l'état technique ; l'axe C, l'état des finitions ; l'axe D, l'état des extérieurs ; l'axe E, l'expression d'un projet. Le point central étant le niveau minimum et les points les plus éloignés du centre désignant le maximum. Cela signifie que plus un point est éloigné du centre du repère, plus il informe que la maison est sur ce critère un cas problématique. Ce système à cinq branches permet de décrire l'état d'une maison en la caractérisant à partir de ses coordonnées. Par exemple, le système de coordonnées de la maison « n » sera : A_n ; B_n ; C_n ; D_n ; E_n . Par la liaison entre ces points, nous obtenons un polygone à cinq sommets : $A_n B_n C_n D_n E_n$. Ce polygone se caractérise par une surface, qui elle-même donne une indication sur l'état de la maison : plus la surface est grande plus l'état général de maison s'avère problématique, plus la surface est petite, plus la maison est confortable pour les habitants. Cette interprétation des données renvoie à une prise de position vis-à-vis du critère concernant le niveau d'occupation du logement. Nous considérons en effet que la sous-occupation des logements à Beutre est un élément de confort. Le projet se place dans une perspective de rehausser les standards de surfaces attribuées aux logements contemporains¹. Ainsi que cela a été précisé dans le chapitre précédent, une intervention architecturale qui attribue plus d'espace aux logements génère plus de liberté d'usages pour les habitants. L'ajout de surface à un logement existant – par adjonction d'une extension ou par un réagencement visant une dédensification – offre la possibilité aux habitants de développer une diversité de modes d'appropriation des espaces. Ainsi, les logements identifiés comme suroccupés nécessiteraient un agrandissement d'espace et les logements identifiés comme sous-occupés proposent un espace suffisant dont les habitants ont déjà un bénéfice réel sur le mode d'habiter.

¹ Frédéric DRUOT, Anne LACATON et Jean-Philippe VASSAL, *Plus : les grands ensembles de logements*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 2004.

Dézoom sur l'histogramme en étoile

Le polygone de la maison permet de visualiser ainsi l'état sociotechnique d'une maison et de le restituer dans un ensemble. Au total, l'inventaire des histogrammes cumule 93 polygones (Figure 15) : 45 pour la cité du Hameau et 48 pour la cité des Palombes. L'observation de l'ensemble peut d'abord déceler l'hétérogénéité des cas et porter ensuite sur la réalité de l'importance des écarts entre le plus petit et le plus grand des polygones. Graphiquement, nous pouvons percevoir des écarts importants entre deux extrêmes. Les plus défavorables des cas révèlent une gravité concernant le droit à la dignité et au logement, alors que les plus favorables des cas révèlent des maisons habitées avec aisance et bonheur¹. Entre ces deux opposés, existe une grande variation de cas, révélant un quartier habité d'autant de façons qu'il y a de maisons. Pour faire figurer la répartition des cas au sein de cet écart, nous avons choisi d'utiliser la méthode statistique du classement par décile. L'écart entre la plus grande surface la plus petite surface est divisé en 10 et fonctionne ainsi comme une échelle. Selon sa surface, chaque polygone se place sur l'une des dix positions de cette échelle. Ce classement par décile produit un diagramme à barre, permettant de visualiser la répartition relative des cas, des plus défavorables aux plus favorables. Nous en avons réalisé deux (Figure 17) : le premier pour la cité du Hameau, le second pour la cité des Palombes. Le classement graphique des polygones par décile permet de percevoir visuellement les grandes différences entre les maisons d'une même cité, mais aussi la réalité d'une différence de répartition entre les deux cités. Pour le cas de la cité du Hameau, le diagramme a pris une forme de sablier. Les inégalités sont très importantes entre les maisons les mieux entretenues et celles qui sont les plus dégradées. Numériquement, il y a autant de maisons en très bon état que de maisons en état très dégradé. Pour le cas de la cité des Palombes, le diagramme prend au contraire une forme pyramidale. La répartition d'ensemble révèle que l'état des maisons est plus homogène, et que cette

¹ Yankel FIJALKOW, « Du confort au bonheur d'habiter », dans *Sciences et Bonheur*, 18 septembre 2017, Url : <https://sciences-et-bonheur.org/2017/09/18/yankel-fijalkow-du-confort-au-bonheur-dhabiter/>.

moyenne est dans l'ensemble défavorable sur les critères techniques et les finitions intérieures. La différence entre les deux cités peut s'expliquer par le rapport que les habitants ont eu avec l'institution. Dans la cité du Hameau en effet, le bailleur (Aquitanis) n'est pas intervenu et n'a pas interdit l'autoconstruction, les familles sont très structurées. Les habitants qui ont pu s'organiser sont parvenus à adapter leurs maisons à leurs situations de vie, et ceux qui n'ont pas pu ont vu leur logement se dégrader toujours davantage. Dans la cité des Palombes, le bailleur historique (Logévie) a interdit les autoconstructions, et a réalisé peu d'interventions majeures si ce n'est pour le passage du chauffage au gaz, il y a une rotation locative plus importante que dans la cité du Hameau, les familles sont moins structurées, les individus plus isolés. Hormis quelques familles, les habitants sont généralement moins intervenus sur leur logement que sur la première cité. Ces diagrammes permettent de comprendre que les deux cités nous posent des problèmes bien distincts. La différence de besoins entre les deux cités va conduire à des réponses différentes sur le plan du projet. Dans la première, le projet pourra engager des travaux qui seront très différenciés selon les maisons. Parfois, il arrivera qu'il ne faille rien reprendre dans les agencements réalisés par les habitants, ou parfois qu'il faille être plus interventionniste si la maison le nécessite. L'équilibre économique du projet se fera dans la gestion du cas par cas. La deuxième cité présage d'envisager une autre économie de projet.

Les diagrammes cartographiques

Les grands diagrammes permettent d'agencer par géolocalisation à l'échelle du quartier, les informations inventoriées dans les petits diagrammes produits à l'échelle des maisons. Ils constituent ainsi des cartographies qui combinent l'analyse sociotechnique à une géolocalisation graphique. Nous avons réalisé entre autres quatre diagrammes cartographiques, qui chacun révèlent une possibilité d'agencement des informations.

La première cartographie (Figure 16) permet de visualiser à l'échelle du quartier l'ampleur des détails connus. Elle fait apparaître en plan filaire les 93 maisons du

quartier à l'échelle de la parcelle. Chacune des 93 maisons est reliée par un trait de légende à ses informations sociotechniques représentées par ses 6 petits diagrammes, ainsi géolocalisés. Le document représente de cette façon le lien entre le détail – les 558 graphiques décrivant au cas par cas l'état sociotechnique – et le tout – un plan du quartier. Cette carte opère la possibilité de représenter simultanément la vision du fragment et la vision globale. La vision globale est ainsi présentée non pas comme une synthèse simplifiée des données mais comme une mise en évidence de l'hétérogénéité des situations d'habitat. Alors qu'un exercice de synthèse pourrait conduire à lisser les singularités ou à composer la cohérence d'un système, ces grands diagrammes au contraire accentuent la perception de l'hétérogénéité des situations. Ces documents révèlent à la fois l'ampleur générale des connaissances produites par l'enquête sur chaque maison et à la fois l'importance accordée à chaque famille sans perdre le détail de ses informations. Ils permettent de conserver l'hétérogénéité du cas par cas en traitant la totalité des cas comme un ensemble. Ces grands diagrammes montrent la double direction conceptuelle entre le zoom (se rapprocher du fragment) et le dézoom (se rapprocher du système). Cette double direction est non sans rappeler l'imaginaire télescopique scénarisé par le couple d'architectes et designers Ray et Charles Eames, dans leur film *Power of ten*, en 1977¹. Ce court documentaire part d'une vue aérienne de deux personnages qui font une sieste dans parc après un piquenique. La caméra entame un zoom toutes les 10 secondes pour produire un agrandissement de l'image, par multiplication de puissance de 10. Chaque étape zoome vers l'infiniment petit, jusqu'aux cellules de la peau de la personne qui dort. Une fois qu'elle a atteint les limites de la perception connue, la caméra fait le processus inverse de dézoom en multipliant par puissance de 10 vers l'infiniment grand jusqu'à englober les galaxies qui entourent la scène de la sieste.

Une deuxième cartographie (Figure 17) géolocalise sur un plan filaire de la parcelle les deux diagrammes en déciles réalisés pour les deux cités. La cité du Hameau située à l'ouest du plan est associée à gauche de la représentation au

¹ https://www.youtube.com/watch?v=0fKBhvDjuy0&ab_channel=EamesOffice

diagramme en sablier, et de même la cité des Palombes située à l'est du plan est associée à droite de la représentation au diagramme en pyramide. Des deux côtés, les polygones des maisons les plus problématiques reliés par un trait de légende à la maison située sur le plan. Ce document permet d'avoir simultanément les informations sur la nature des problèmes sociotechniques et leur localisation. Il permet de savoir où se situent les cas de sur-occupation et ses caractéristiques. Mais aussi, il permet de voir où sont les logements les plus dégradés et quelle est la nature de ces dégradations. Il permet de documenter graphiquement, non pas les priorités d'action, mais les degrés critiques des vulnérabilités. Il permet de repérer directement que tel logement aura besoin de tel type d'intervention : tant de chambres en plus, tel remplacement d'équipements, tel réagencement, telles reprises de finitions.

Le troisième grand diagramme (Figure 18) concerne uniquement les données sociotechniques de certaines autoconstructions réalisées dans les jardins. Il ne traite que des extensions des logements réalisées par les habitants, en extrusion de la façade de la maison vers le jardin. Les différentes couleurs représentent le rôle de l'autoconstruction en question (orange pour un espace chauffé rattaché directement à la maison, bleu pour les vérandas, gris pour le stockage, et vert pour les pergolas). Chacune est représentée par un point qui est placé dans un repère constitué du croisement perpendiculaire de deux axes. L'axe horizontal informe si l'autoconstruction relève de la nécessité (orienté vers la gauche) ou du plaisir (orienté vers la droite). L'axe vertical informe si leur état technique est en voie de dégradation (orienté vers le bas) ou en voie de maintien (orienté vers le haut). Ainsi le nuage de points localisé dans le cadran en bas à gauche regroupe les autoconstructions problématiques : par exemple, le cas d'une maison où les habitants ont construit une extension pour des chambres afin de pallier à la suroccupation qu'ils subissent, et où l'état de cette construction s'avère se dégrader. A l'inverse, le nuage de points localisé dans le cadran en haut à gauche regroupe les autoconstructions qui apportent une qualité de vie aux habitants : par exemple un jardin d'hiver en bon état offrant un espace en plus à la maison. Ce graphique permet de documenter à la fois qualitativement et quantitativement les extensions qu'ont

construites les habitants. Il permet aussi de comprendre que les interventions seront tout à fait différentes auprès des familles selon l'usage et l'état d'une autoconstruction existante.

La quatrième cartographie (Figure 23) documente les liens de voisinage entre les maisons de la cité. Ce plan à l'échelle de la parcelle fait apparaître en filaire l'implantation des maisons, légendées in situ du nom de famille de ses occupants. La cartographie relie les maisons entre elles par des lignes courbes en pointillé. Ces lignes représentant un certain type de relation entre les personnes qui y vivent. La couleur de la ligne indique s'il s'agit d'un lien de parenté, d'amitié, ou d'une relation de services mutuels. Les liens d'inimitié ne sont pas représentés. La quantité des lignes de parenté révèle la densité des lignages familiaux entre les maisons : des grands-parents vivent dans telle maison, la génération suivante est elle-même répartie dans telle et telle autre ; la fratrie de telle famille est répartie sur telle et telle maison ; telle maison est occupée par un couple dont les deux personnes sont eux-mêmes rattachés par des liens de parenté à telle et telle maison. La plus grande famille connue est répartie sur 5 maisons. Cette cartographie illustre à plusieurs titres ce que le philosophe étatsunien Charles Sanders Pierce, dit ainsi du lien entre diagramme et relation :

« Un diagramme est l'icône d'un ensemble d'objets rationnellement reliés. Par rationnellement reliés, j'entends qu'il y a entre eux, non pas simplement une de ces relations que nous connaissons par expérience, mais ne savons pas toujours comment embrasser, mais une de ces relations avec lesquelles quiconque est capable de raisonner a une accointance intérieure. (...) Le diagramme représente une Forme définie de Relation. La relation est ordinairement une relation qui existe, comme dans une carte, ou bien une relation qu'on a l'intention de faire exister [is intended to exist], comme dans un plan. »¹

Résonnant avec cet extrait, cette cartographie représente non seulement le tissu des relations de la cité, mais est elle-même une mise en relation, et a été construite grâce aux relations que nous avons entretenues. Elle a été enrichie au fil des

¹ Cité par Dominique Ducart : Dominique DUCARD, « Le graphe du geste mental dans la théorie énonciative d'A. Culioli », *Cahiers Parisiens*, n° 5, 2008, p. 555-576.

découvertes des liens qui unissent les habitants du quartier. Elle s'est augmentée au fil des conversations avec les habitants et des discussions entre les membres de l'équipe sur le terrain – paysagiste, anthropologue, artistes, architectes. Certains habitants, face à cette cartographie des liens, nous ont fait rajouter des lignes que nous n'avions pas représentées. L'intensité de l'entremêlement graphique de cette carte donne une idée de la force des relations à l'œuvre dans la cité.

Artisanat du diagramme

Le processus de documentation que permet un diagramme pourrait éventuellement être restitué selon une succession d'étapes intellectuelles¹ : la définition du problème ; la récolte des données ; leur examen ; leur interprétation ; leur présentation. Or l'expérience du diagramme² pour le projet de Beutre ne s'est avérée ni linéaire ni convergente. Elle s'est plutôt caractérisée par un processus de fabrication expérimental qui a pu s'aiguiser au fur et à mesure de son déroulé. La mécanique de fabrication s'est passée davantage dans l'observation empirique des effets que produit la forme graphique d'un agencement possible de données. Ce sont les effets qu'il produit qui permettent de stabiliser son dessin. Le diagramme inclut dès le départ de sa fabrication une part d'indétermination, que les architectes Federico Soriano et Dolores Palacios restituent bien dans leur papier intitulé « utiles-inutiles »³. Selon eux, le propre de l'outil du diagramme est qu'il a une certaine inutilité a priori. L'histoire de la fabrication d'un diagramme est faite d'épisodes discontinus, de tâtonnements, de repos, de déclics. Il serait fallacieux de raconter l'histoire d'un diagramme dans une biographie linéaire selon laquelle ils ont été créés dans le but de montrer des intentions très claires dès le départ. Les diagrammes ont évolué au fur et à mesure des données récoltées, ils se sont aiguisés

¹ Noëlle BATT, *Penser par le diagramme*, Saint-Denis, Presses Universitaires Vincennes, 2005.

² Noëlle BATT, « L'expérience diagrammatique : un nouveau régime de pensée », *TLE*, vol. Penser par le diagramme-de Gilles Deleuze à Gilles Châtelet, n° 22, 2004, p. 5-28.

³ Ils précisent dans leur article que : « Pour qu'ils soient utiles, ces dispositifs graphiques (les diagrammes) doivent intégrer et manipuler la plus grande quantité possible de données matérielles du projet, de la manière que l'ordre ou la disposition de celles-ci doivent produire l'intuition ou exprimer les caractéristiques de proposition spatiale » Federico SORIANO et Dolores PALACIOS, « Útiles inútiles », *Fisuras de la cultura contemporánea*, n° 69, 2017, Url : <https://issuu.com/edgarg/docs/in-utiles>.

dans leurs formes, affûtés au fil des tâtonnements. La part d'indétermination a priori dans la fabrique du diagramme rejoint aussi cette célèbre idée de l'artisanat, chère à l'anthropologue Tim Ingold, en tant qu'activité d'improvisation réciproque¹ entre l'artisan et son matériau. L'état de conscience pour fabriquer un diagramme se rapproche de l'état intellectuel de l'artisan que Ingold a pu ainsi décrire :

« Si l'esprit veut être impliqué dans le processus de fabrication, il doit non seulement être ouvert à toutes les éventualités, mais il doit prévoir, dans la direction de la création-encore-inconnue. (...) il ne s'agit pas de prédéterminer la forme finale de l'objet et de toutes les étapes à suivre pour le réaliser, mais d'ouvrir une voie et se frayer un passage en improvisant. Prévoir, ici, c'est voir dans l'avenir plutôt que de projeter une situation dans l'avenir ; c'est voir où l'on va, sans se fixer un point d'arrivée. Une telle prévision relève plus de la prophétie que de la prédiction. Et c'est justement ce qui permet aux praticiens de poursuivre leurs travaux. »²

Ingold caractérise un processus de fabrication qu'il appelle prévision anticipatrice. S'inscrivant en continuité du sociologue Richard Sennet³, l'anthropologue insiste sur le savoir inhérent au geste⁴. A Beutre, nous avons augmenté peu à peu le savoir d'usage des diagrammes, de façon empirique avec l'arrivée dans le temps de nouvelles questions. Nous avons dû compléter, raturer, effacer, redessiner. Il y a au moins 20 essais dans le design d'un diagramme. La fabrication a été incrémentale, comme si la démarche relevait d'un tâtonnement, avec tout de même, une certaine idée du résultat, en pensant toujours que le dessin exprime l'attention précise que nous portons aux maisons. Pour plus de lisibilité, nous avons écrémé des surplus d'informations et rajouté d'autres données quand cela était nécessaire. Nous avons aiguisé l'image comme on peut tendre la corde d'un arc ou affuter un couteau. Pour le mathématicien et philosophe français Gilles

¹Cette idée est déjà présente chez Leroi Gourhan que nous citons ici : « Toute fabrication est un dialogue entre le fabricant et la matière » André LEROI-GOURHAN, *Le geste et la parole*, Paris, Albin Michel, 1964.p.132

² Tim INGOLD, *Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture*, Bellevaux, Éditions Dehors, 2017.p.156

³ Richard SENNETT, *Ce que sait la main*, Paris, Albin Michel, 2009.

⁴ Nous citons Tim Ingold dans le texte : « L'intelligence appartient à l'acte technique, au geste », il insiste selon ses termes sur l'« aspect mnémonique de la technicité » Tim INGOLD, *Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture*, op. cit. p.243

Châtelet, le diagramme est plus qu'une notion figurative, il constitue un geste avec tout ce que ce terme peut contenir de significations :

« Le virtuel exige le geste (...). Un diagramme peut immobiliser un geste, le mettre au repos, bien avant qu'il ne se blottisse dans un signe, et c'est pourquoi les géomètres ou les cosmologistes contemporains aiment les diagrammes et leur pouvoir d'évocation péremptoire. Ils saisissent les gestes au vol ; pour ceux qui savent être attentifs, ce sont les sourires de l'être. »¹

Le geste, dans la fabrique du diagramme, signifie selon Chatelet à la fois la conscience de ce qu'il sert comme cause, mais aussi le geste de la main. Cette métaphore devenue célèbre, du diagramme comme sourire de l'être², raconte avec poésie l'intuition mathématique.

Activations possibles des diagrammes sociotechniques

La première activation concerne l'efficiencia des diagrammes à documenter la réalité de la complexité de l'habitat. Ils ont pu renseigner précisément la dimension sociotechnique et processuelle de l'habitat. Ils ont pu aussi servir à agencer une multitude de données concernant la performance des habitants dans la transformation des environnements construits. Les diagrammes ont permis de documenter scientifiquement l'habiter comme architecture performative, hétérogène, complexe et continue. Le processus d'augmentation des architectures devient une réalité quantifiable et qualifiable (Figures 18, 19, 22). L'architecture transformée par ses habitants, grâce à sa mise en évidence par les diagrammes, prend une valeur notable. Le diagramme – tout comme le relevé processuel – a par conséquent permis de relier deux process : le premier est l'évolution continue du milieu habité (Figures 11, 18, 19, 22) et le deuxième est l'intégration du projet dans le processus de croissance évolutive des architectures (Figures 59, 64, 65).

¹ Gilles CHATELET, *Les enjeux du mobile: mathématique, physique, philosophie*, Paris, Seuil, 1993.

² Alexis de SAINT-OURS, « Les sourires de l'être », *TLE*, vol. Penser par le diagramme-de Gilles Deleuze à Gilles Châtelet, n° 22, 2004, Url : https://www.academia.edu/11736382/Les_sourires_de_l%C3%AAtre_TLE_n_22_PUV_2005.

La deuxième activation des diagrammes est un effet de visibilité des phénomènes que nous n'avions pas pressentis dans le quartier. À mesure de la réalisation des diagrammes, nous nous sommes aperçus de l'amplitude de l'hétérogénéité des cas. Nous avons découvert l'importance des écarts entre les maisons. La perception que nous avons au démarrage des études nous a induit à surestimer les cas de sur-occupation des logements et à sous-estimer les dégradations de l'état technique des maisons. En réalisant les diagrammes, nous avons pris la mesure que les situations de sous-occupation étaient en réalité majoritaires et que dans ces cas-là, après le départ des enfants, la surface d'une maison sous-occupée est devenue acceptable. Les diagrammes nous ont aussi permis de mesurer la gravité de l'état sociotechnique de certaines situations d'habitat, pouvant refléter d'importantes fragilités sociales et psychiques de certaines personnes. Nous nous sommes aussi aperçus qu'il y avait une corrélation positive entre le maintien en état des maisons sur la durée et la densité des relations sociales qui rattachent leurs habitants au quartier (Figure 23). Nous nous sommes aussi rendu compte qu'une grande majorité des autoconstructions a été construite par les premières générations d'habitants et que les personnes qui continuaient à réaliser des travaux sont actuellement les personnes les moins démunies sur le plan économique et social. Ces personnes qui réalisent encore des travaux d'ampleur, de type extension de logement, représentent une minorité d'habitants dans la cité. Les diagrammes permettent de prendre la mesure de l'ampleur des investissements réalisés sur le long terme, au fil des générations, par les familles dans leurs logements. Les maisons fonctionnent comme des investissements permettant aux familles des formes de prévoyance avec un horizon temporel lointain (Figures 11, 12, 13). Certains habitants projettent de vivre dans leur maison toute leur vie et de la transmettre, comme s'ils en étaient propriétaires, à leurs enfants.

La troisième activation est la construction d'une légitimité scientifique à la démarche de projet autant auprès des habitants qu'auprès du commanditaire. En montrant avec précision la réalité de l'hétérogénéité des situations, les diagrammes ont pu amener la proposition de différencier les interventions dans chaque maison comme réponse adaptée et acceptable. Les habitants ont accepté que le projet

prévoit davantage de travaux chez un tel que chez tel autre, tant qu'il leur proposait chez eux des interventions pouvant non seulement répondre à leurs propres besoins mais aussi offrir davantage de confort (lumière, fluidité, ouverture sur le jardin). Du côté du bailleur social, l'exhaustivité et la précision des documents d'enquête positionnent une réflexion crédible. Face au cadre de légitimité scientifique posé par le sérieux de l'enquête, les propositions architecturales formulées deviennent alors des évidences tant qu'elles respectent l'économie générale du projet.

La quatrième activation des outils diagrammatiques concerne par conséquent la capacité de négociation des architectes. Dans le sens où le diagramme représente et formule les problèmes¹, il produit la légitimité des interventions architecturales. Dans une situation de restriction budgétaire imposée par le commanditaire, le diagramme devient pour les architectes un outil central de négociation pour amener le commanditaire à ambitions architecturales plus importantes qu'une réhabilitation technique. Dans cette optique, le diagramme pourrait être à l'architecture ce que la carte est à l'action publique² (Figure 59). L'activation du diagramme par et pour les architectes fait de lui un instrument de négociation dans un contexte d'incertitude où le rapport de force est le plus souvent désavantageux pour le projet architectural (coupes budgétaires, rabais des honoraires, rallongement des délais de validations et facturations, division et technocratisation du travail, surenchère réglementaire). Si l'orientation de l'enquête à des fins projectuelles est une idée ancienne dont John Dewey a contribué à conceptualiser la logique, les diagrammes peuvent permettre aux architectes de se construire un argumentaire solide pour faire face à l'incertitude sur les intentions d'un commanditaire. La scientificité des diagrammes peut s'avérer opérationnelle pour démontrer l'intérêt d'une proposition. Ils peuvent constituer l'assise de la légitimité d'un argument dans une délibération. La maîtrise de l'outil diagrammatique

¹ John DEWEY, *Logique: La théorie de l'enquête*, Paris, PUF, 1993.

² Thomas AGUILERA et al., *Les cartes de l'action publique: pouvoirs, territoires, résistances*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2021.

permettrait éventuellement aux architectes d'influer sur le gouvernement d'un projet.

Face à ces différentes activations, le diagramme apparaît comme dispositif sémio-technique¹, et ce à deux niveaux : il produit un langage sur la dimension sociotechnique de l'habitat et il est lui-même un objet sociotechnique en tant qu'il est activé dans un environnement relationnel de rapports de forces et de prises de décisions.

Expérience de scripts visuels et audiovisuels : la multiplicité des processus à l'œuvre

Triptyque vidéo : les multiples processus

La photographie et la vidéo peuvent se prêter à la méthode de la représentation dissensuelle², en mettant en vis-à-vis plusieurs points de vue dans un même lieu.

Cette technique renvoie dans le champ des arts plastiques au polyptyque, mode de conception fragmentaire bien connu depuis le Haut Moyen Âge³ et qui désigne une œuvre composée de plusieurs panneaux, fixes ou mobiles. Un diptyque ou un triptyque sont composés respectivement de deux ou trois parties. Utilisés avec le cadre d'analyse de la représentation dissensuelle, ils pourraient opérer une collision créative entre plusieurs images. Le diptyque le plus couramment utilisé en architecture est connu sous le nom usuel d'« avant/après »⁴. Ce dispositif met en vis-à-vis deux photographies prises depuis le même point de vue mais à des dates différentes (Figures 12, 13) : l'une de l'architecture existante avant l'intervention architecturale, et l'autre de l'architecture transformée après l'intervention architecturale. Ce dispositif fonctionne donc comme un script minimal d'un

¹ Fabien FERRI, « Penser le diagramme comme dispositif sémio-technique avec Peirce et Simondon », La Plaine Saint-Denis, France, 2019.

² Daniel ESTEVEZ, « Représentation dissensuelle en architecture », *loc. cit.*

³ La technique du polyptyque a fait florès au Moyen Âge pour mettre en scène des épopées religieuses ou politiques. L'un des plus monumental est le retable d'Issenheim.

⁴ François SEIGNEUR et Patrice GOULET, *Avant/après : Architectures au fil du temps*, Arles, Actes Sud, 2007.

processus entre deux états. En particulier, les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal l'utilisent pour montrer, à partir des prises de vues intérieures et aussi extérieures, que les projets de transformation qu'ils engagent produisent un certain type d'évolution. Le dispositif des « avant/après » leur permet de montrer que leurs projets, notamment sur les grands ensembles, modifient considérablement l'usage des habitats sans engager de travaux lourds qui modifieraient la structure existante des bâtiments. La rencontre dissensuelle entre plusieurs images fait aussi écho à la technique de collision bien connue en architecture, du collage¹. Le polyptique a été importé au cinéma avec la technique du *splitscreen*, traduit en français par écran partagé, consistant à diviser une image en plusieurs parties. Le réalisateur et scénariste français Abel Gance, réalise dans son film *Napoléon*² en 1927, une innovation artistique et technique majeure en multipliant sur un même lieu une série de prises de vue, qu'il nommera polyvision³ et perspective sonore. Dans l'histoire du cinéma, le *splitscreen* a connu un certain succès en particulier dans les années 70 pour ses effets scénographiques (parallèles, suspense, contrastes). La représentation dissensuelle en vidéo fait également référence au dispositif scénographique de multidiffusion, ou projection de films sur plusieurs écrans dans un même lieu. Au pavillon français de la 17^{ème} biennale d'architecture de Venise en 2021, l'agence Christophe Hutin Architecture propose un dispositif scénographique de multidiffusion pour l'exposition *Les communautés à l'œuvre*⁴. Elle réalise des films sur des situations habitées choisies, dont la cité de Beutre (Figure 24), selon un protocole dissensuel identique. Projetés sur des dimensions de 12 m par 3 m, les films sont des *splitscreen* en trois parties. Sur la partie centrale, un traveling continu traverse la cité. La prise commence en extérieur sur la place centrale, elle traverse la rue, arrive devant la porte d'entrée de la maison de Monsieur S., traverse le séjour puis passe par la cuisine qui a été installée dans une chambre, suite à l'autoconstruction, passe par le cellier avec le poêle, pour sortir dans le premier jardin d'agrément, puis sort par le portail, franchis un chemin et

¹ Uta GRUNDMANN et Christiane zu SALM, *Manifesto collage*, Nürnberg, Verlag für moderne Kunst, 2012.

² Abel GANCE, *Napoléon*, 2021, 20 min.

³ Nelly KAPLAN, *Manifeste d'un art nouveau, la polyvision*, Paris, Caractères, 1955.

⁴ Christophe HUTIN et al., *Les communautés à l'œuvre*, op. cit.

entre dans le deuxième jardin qui est le jardin potager que Monsieur S. cultive depuis trente ans dans la forêt mitoyenne. A droite, une vidéo filme en plan frontal des scènes de vie quotidienne des habitants dans leur maison et dans leurs jardins, on peut y voir Monsieur V. en plein travaux de dépose des cloisons de sa salle de bain. A gauche, la vidéo montre les processus de projet engagés, les discussions publiques avec les habitants, les délibérations et négociations.

Le triptyque réalisé sur Beutre documente avec plusieurs points de vue les processus de l'architecture performative. Selon le principe de l'attention distribuée, le triptyque vidéo restitue une multiplicité d'actions parallèles, comme un travail d'échantillonnage décrivant les processus de l'architecture de Beutre. Le dissensus produit par ce triptyque, fait écho à ce que Jacques Rancière, appelle la « pensivité de l'image », dans son ouvrage *Le spectateur émancipé*. Une image pensive contient une part d'indétermination grâce à laquelle le spectateur peut se faire son interprétation. Rancière identifie, en particulier pour la photographie :

« une zone d'indétermination entre pensée et non-pensée, entre activité et passivité, mais aussi entre art et non-art »¹.

Il existe dans l'image dissensuelle, que compose un triptyque vidéo, une autonomie : quelque chose résiste à l'auteur et aussi au spectateur. L'image pensive ouvre une brèche dans la narration. Produire de telles images impliquerait alors de renverser un rapport à l'information : l'image n'explique pas mais ouvre, selon Rancière, la possibilité d'une réflexion émancipée.

Timeline : « ne rien dire que nous n'ayons fait »

Parmi les documents produits à Beutre, celui que nous appelons « *timeline* », terme traduit par chronologie en français, semblerait pour le moins ordinaire mais s'est avéré produire des effets substantiels. Nous garderons le terme anglais parce qu'il décrit littéralement que la *timeline* prend la forme graphique de la décomposition en ligne d'évènements déroulés dans le temps. Le document en lui-

¹ Jacques RANCIÈRE, *Le spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique, 2015. p.115

même est un affichage dans la maison que nous occupons dans la cité (Figures 25, 34). Il comprend une série de photographies disposée sur le mur du séjour comme une planche contact chronologique. Les photographies qui y sont affichées ont été imprimées *in situ* en couleurs à partir d'une imprimante de bureau, sur un papier sans qualité spécifique, en format A5, et scotchées au mur avec un adhésif de type ruban de masquage de chez Tesa sur lequel est indiquée de manière manuscrite la date de la prise de vue. L'objet *timeline* peut être associé à la notion de « script », qui se trouve au croisement d'une diversité de définitions intéressantes : dans le domaine du cinéma elle désigne le document écrit du déroulé du scénario d'un film à partir de ses découpages techniques ; en sociologie du genre elle est considérée comme un schéma social qui permet de comprendre le déroulé des comportements dans un système normatif ou dans son échappée ; en sociologie des techniques, elle désigne le scénario d'évolution d'un objet sociotechnique dont certains chercheurs proposent des méthodes de dé-scriptions¹ ; en architecture, elle est un outil diagrammatique qui permet de scénariser les processus de transformation des situations construites². A Beutre, la *timeline* est un script qui restitue en temps et en heure par une succession d'images la forme d'une biographie d'un projet en situation réelle. Ce dispositif documente, par un découpage photographique chronologique, la permanence architecturale menée à Beutre. Ce script représente et fonctionne comme un scénario décrivant avec des photographies le déroulé des faits-actions (Figure 25). Sur la durée, nous ajoutons les photos à la suite les unes des autres, au fil des actions auxquelles nous participons dans le quartier. La *timeline* est donc une planche contact murale processuelle et non finie. En février 2022, elle cumulait 65 photographies, parmi lesquelles : des photographies d'archive cadrant sur la maison que nous occupons, des photographies de l'emménagement dans la maison 53, des photographies de la venue d'invités extérieurs à Beutre (spécialistes d'un sujet qui traverse le travail mené dans la cité), des photographies de microchantiers réalisés avec ou sans les habitants, des photographies d'évènements publics organisés sur la place centrale (conférences,

¹ Madeleine AKRICH, « Comment décrire les objets techniques? », *Techniques et culture*, n° 9, 1987, p. 49-64.

² Bernard TSCHUMI, *The Manhattan transcripts*, London, Academy Editions, 1981.

spectacles, fêtes) et à l'extérieur de la cité (voyage à Venise lors de la 17^{ème} biennale avec les habitants) et des photographies des moments de convivialité ordinaire (repas en extérieur avec ou sans les habitants). La plupart des visiteurs du 53, les habitués ou les autres, s'y attardent et comprennent à vue d'œil l'hétérogénéité des actions en cours, les moments forts qui constituent la mémoire accumulée du projet (Figure 34). L'accrochage de la *timeline* au 53 est une démarche documentaire de l'expérience des faits. Cette démarche documentaire est inspirée de la célèbre formule du pédagogue français Fernand Oury créateur de la pédagogie institutionnelle : « ne rien dire que nous n'ayons fait »¹. Cette formule est centrale pour cette pratique pragmatiste de cette pédagogie fondée sur l'expérience. L'interprétation de cette formule en architecture, peut avoir des conséquences sur la construction d'une attitude guidant la pratique opérationnelle. La *timeline* pourrait permettre d'éclairer un paradoxe. Si le projet d'architecture anticipe d'une intervention qui n'est pas encore réalisée, l'attitude qui repose sur la formule de Fernand Oury se concentre en même temps sur des actions accomplies. La *timeline* présente des faits réalisés, observables. En observant la *timeline* au 53, les habitants peuvent en parler. Elle acte, par l'observation des actions réalisées, une position déontologique qui rattache le travail projectuel à ce qui est fait. Face à cette activation, il est possible de voir la *timeline* comme un script sociotechnique. Le script est en effet actif, il opère l'enregistrement des moments du projet, en même temps qu'il le diffuse. Dans la maison 53, il s'active donc à deux niveaux : par son agencement, il articule un tissu de relations à la fois temporelles et sociales ; par son affichage il produit des conséquences sur la construction sociale du projet. La *timeline* peut ainsi être présentée comme un script médian. Il opère immédiatement, photo posée l'une après l'autre, une mise en relation en croisant en son milieu la durée d'un projet et toutes les personnes qui y sont reliées.

¹ Aïda VASQUEZ et Fernand OURY, *Vers une pédagogie institutionnelle ?*, Vigneux, Matrice, 1991.

Les chroniques de Beutre : film sur des rencontres d'experts

Souhaitant sortir du cadre formel de la production de communications audiovisuelles que le bailleur a l'habitude de financer dans ces projets, nous avons négocié pour le projet de Beutre de faire appel à des documentaristes. L'objectif est de produire une documentation audiovisuelle au long cours, non plus sous un angle promotionnel, mais sous un angle documentaire. Depuis le démarrage des études de conception, le projet d'architecture a mis en place un dispositif de documentation vidéo spécifique sur la durée du projet. Intitulée *Les chroniques de Beutre*, réalisée par la Revue Far Ouest¹ et produite par le bailleur social, cette série documentaire en plusieurs épisodes raconte les étapes du projet à partir de captations vidéo *in situ* (Figures 26, 27). Inspirée de la méthode de l'égalité², la série fait le récit de rencontres organisées à Beutre entre des spécialistes qui vivent dans la cité – les habitants – et des spécialistes extérieurs invités dans la cité. Chaque épisode met en vis-à-vis, sur une thématique qui traverse le projet, la parole de l'expertise du quotidien d'un habitant et la parole d'une expertise spécifique d'un invité. Le principe est ainsi décrit dans cet extrait rédigé par les documentaristes de Far Ouest—:

« La web-série mettra en scène les rencontres entre les savoirs des habitants et les savoirs d'un expert extérieur. Il s'agit ici de faire émerger la parole des habitants et de la mettre en perspective d'enjeux de société. Le format documentaire permet de prendre le temps de confronter des paroles intimes et les enjeux de société. Chaque épisode nous donne à voir une rencontre entre un habitant et un expert, avec portrait d'un habitant, un entretien avec une parole d'expert, une rencontre entre nos deux personnages au cœur de la cité. Notre expert venant partager le quotidien d'un habitant. Sans vraiment y prendre garde, ils seront amenés à confronter leurs points de vue. »³

L'objectif est de construire un récit en plusieurs épisodes qui articule, via un dialogue d'expertise, l'histoire du site, le processus de projet engagé et les histoires

¹ La revue Far Ouest est un média indépendant de journalisme d'investigation en Nouvelle-Aquitaine. <https://www.revue-farouest.fr/>

² Jacques RANCIÈRE, *La méthode de l'égalité*, Montrouge, Bayard, 2012.

³ Extrait du fascicule de présentation du projet documentaire par la Revue Far Ouest, Archives Aquitanis.

humaines qui s’y accomplissent. L’épisode 1 de la série (Figure 26) porte sur le thème des savoirs des milieux vivants. Le premier des deux experts est Monsieur S., un habitant de la cité qui à 92 ans cultive depuis trente années un vaste potager. Il a déployé son jardin spontanément bien au-delà de sa parcelle, sur un terrain forestier mitoyen appartenant à l’armée. Le deuxième expert est Emmanuel Bourguignon, spécialiste français en microbiologie des sols au LAMS¹, dont les travaux de recherche portent sur l’enrichissement de la biodiversité des sols. La captation vidéo de la rencontre a eu lieu l’après-midi du lundi 18 novembre 2019. Si le montage final révèle l’intérêt de la rencontre de deux paroles d’experts en un lieu, la captation vidéo s’est avérée sur le terrain plus contrariée. La méthodologie de captation vidéo apparaissait souple a priori : une demi-heure de film sur la rencontre, une demi-heure d’entretien avec Monsieur S., et une demi-heure d’entretien avec Emmanuel Bourguignon. Mais sur le terrain, le déroulement du procédé n’a pas été une évidence : la caméra est apparue comme un objet intimidant, il a fallu du temps pour que les événements adviennent entre Emmanuel Bourguignon et Monsieur S., les documentaristes ont dû revenir une autre après-midi filmer Monsieur S. qui déjà avait été bien sollicité. Le décalage entre la spontanéité de la réalité d’un échange entre deux personnes qui ne se connaissent pas et la nécessité d’en même temps la documenter est certainement un problème classique des documentaristes, mais pour l’épisode suivant nous avons demandé à poser une autre temporalité de prise de vue. Le documentariste devra accompagner *in situ* l’équipe des architectes et paysagistes sur une journée pour prendre le temps de rencontrer l’habitant en question et de capter selon un mode d’observation flottante², avec une caméra de la taille d’un appareil photo, les événements pertinents. C’est ainsi qu’a pu se dérouler, avec beaucoup plus de fluidité que pour le premier épisode, la captation vidéo pour le deuxième épisode de la série (Figure 27). Le thème a porté sur les savoirs d’organisation et de production du commun dans la cité. L’expert habitant à qui est proposé cette captation est Monsieur D. Il est né à Beutre et y a grandi. Il a connu dans son travail de dessinateur de bande

¹ Laboratoire d’Analyse Microbiologique des Sols, <https://lams-21.com/le-laboratoire/>

² Colette PÉTONNET, « L’Observation flottante. L’exemple d’un cimetière parisien », *L’Homme*, vol. 22, n° 4, 1982, p. 37-47.

dessinée une carrière internationale. Selon les impératifs liés à son travail, il revient par période vivre dans la cité dans sa maison de famille, qu'il compte léguer à ses jeunes filles. Dans la cité, les habitants lui attribuent des rôles d'organisation, de médiation des conflits et de porte-parole. L'experte invitée dans la cité est la philosophe Joëlle Zask, spécialiste de la philosophie pragmatiste américaine. L'épisode raconte le regard croisé entre une pratique concrète de vie démocratique dans la cité et une analyse réflexive de sa valeur politique au bénéfice des individus et du commun, bien au-delà du régime démocratique de représentation.

Expérience d'écriture : les récits des savoirs habitants

Brèves paysagères

Selon le concept de *paysagiste-habitant* élaboré par Cyrille Marlin¹, la place de l'observation est au centre de l'expérience ordinaire de la pratique du paysagiste². Ce cadre analytique propose une certaine méthode d'écriture de terrain censée restituer précisément des informations sur les interrelations entre habitants et leur milieu³ : les brèves paysagères. Cette méthode, que ce chercheur met au point en collaboration avec le paysagiste Alexis Pernet⁴, cherche à fabriquer des énoncés simples sur des actions habitantes observées dans un milieu. Une brève prend la forme d'un texte court et descriptif notifiant des observations rédigées selon les codes de ce qui est considéré comme une neutralité d'écriture. Dans le projet de Beutre, Cyrille Marlin, paysagiste mandataire des études de conception, emploie les jeunes paysagistes Jean-Baptiste Poinot et Amandine Saget sur la durée de la mission d'enquête appelée « Relevé de jardin » (Figures 28 à 31). Ces derniers ont mis à l'épreuve sur une durée de 4 mois une méthode de travail fondée sur la rencontre de chaque habitant à partir d'une visite de son jardin. Le relevé de jardin

¹ Cyrille MARLIN, *L'expérience ordinaire : fabrication d'un énoncé de jardin*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2008.

² Cyrille MARLIN, « Ce qu'observer veut dire : Place de l'observation des paysages dans une pratique professionnelle de paysagiste », *Projets de paysage*, n° 15, 2016, Url : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/ce_qu_observers_veut_dire.

³ Bernard LASSUS, *Jardins imaginaires : Les Habitants paysagistes*, Paris, Presses de la Connaissance, 1977.

⁴ Alexis PERNET et al., « Un atelier mobile comme vecteur de mise en relation des acteurs du paysage. Retour réflexif sur l'expérience de l'atlas pratique des paysages d'Auvergne, 2011-2013 », *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n° 38, 2014, p. 31-46.

en propose une restitution par l'écriture de brèves de jardin rédigées selon un protocole spécifique. Celui-ci repose sur 6 principes méthodologiques de retranscription : 1) Le narrateur n'apparaîtra pas dans la brève ; 2) Chaque brève sera un fragment autonome, sa compréhension ne nécessitera pas d'avoir eu connaissance d'une autre brève pour la déchiffrer ; 3) Une brève sera écrite à la troisième personne ; 4) La syntaxe des phrases sera la plus simple possible et les phrases seront les plus courtes possibles ; 5) Bien que la brève ait une forme courte, la description sera la plus précise possible, en indiquant pour chaque situation évoquée des informations sur la provenance, la date, les dimensions, etc. ; 6) Il n'y aura pas de hiérarchie a priori entre les brèves. L'exigence de ce protocole d'écriture fragmentaire résonne avec la méthodologie descriptive déployée sur les relevés architecturaux, les protocoles photographiques, et les conceptions diagrammatiques. En moyenne, les paysagistes ont rédigé une vingtaine de brèves par jardin, regroupées dans un document appelé *Livret de brèves* (Figure 31). Illustrée d'une photographie, chaque brève offre une description simple, une information précise concernant le mode d'interrelation entre un jardinier et son milieu. A partir des 93 jardins de Beutre, les paysagistes construisent ainsi un savoir unique et dense sur les pratiques des habitants de la cité. Ce savoir contient plusieurs niveaux de connaissances concernant le rapport des jardiniers avec le lieu qu'ils habitent, comme en témoigne cet extrait d'une restitution remise au bailleur social :

« L'inventaire des plantes cultivées dans chaque jardin ; l'inventaire des animaux rencontrés par les jardiniers dans leur jardin ; le sens et l'intérêt que les jardiniers portent aux plantes et aux animaux ; le niveau de connaissance que chaque jardinier en a ; les techniques de culture des plantes horticoles, maraichères ou fruitières utilisées ; les dispositifs singuliers aménagés pour améliorer le jardin (gestion de l'eau, fertilisation du sol, stockages, protection contre le soleil, la pluie et le vent...) ; les modes de consommation des produits du jardin (consommation, soins, décoration...) ; les modes de transformation des produits du jardin (confitures, liqueurs, vin, recettes de cuisine...) ; les modalités d'échanges et d'entraide qui ont cours via les jardins et l'acte de jardiner... ; l'histoire des plantes et des jardins, les rapports affectifs que les

habitants ont développés vis-à-vis des plantes soit individuellement, soit collectivement. »¹

Au total, le relevé de jardin comptabilise un inventaire de 1300 brèves, décrivant chacune une information simple et pratique sur la nature de la relation des habitants avec les choses, les êtres et les milieux. Cet ensemble de fragments qui fonctionnent les uns en résonnance des autres, documente exhaustivement et qualitativement la complexité des liens. L'exigence fragmentaire du système des brèves a permis aux paysagistes d'accéder à un niveau complexe de connaissance du milieu habité avec lequel ils interagissent. Ce savoir considérable ainsi compilé dans le système des brèves sert l'opérationnalité de l'action du paysagiste-jardinier Jean-Baptiste Poinot au quotidien dans la cité. Ce système de connaissances lui permet de mettre en évidence des croisements d'intérêts entre des jardiniers en ce qui concerne les plantes. Cela lui permet de mettre en résonnance des savoirs d'une part, mais aussi des attentes ou des intérêts. Il peut ainsi œuvrer à la constitution de regroupements d'habitants qui peuvent s'entendre autour d'intérêts ou de savoir-faire. Il a identifié par exemple un groupe de bouturage, un groupe de personnes sachant greffer des arbres fruitiers et plusieurs groupes partageant des connaissances sur les cultures d'une diversité d'espèces. Ces regroupements lui permettent d'envisager la programmation de micro chantiers à mener sur les trois ans du projet pour l'aménagement des espaces publics en jardins agréables et nourriciers. Cela lui permet de planifier des formations sur des pratiques qui peuvent renforcer les savoirs des habitants, améliorer leurs techniques. Le travail de mise en relation des jardiniers peut ainsi favoriser l'entraide et développer des microréseaux d'échanges de plantes, de services et de savoirs. Dans son travail de multiplication et propagation des plantes existantes de la cité, la connaissance fine de ces données lui permet aussi de solliciter tel habitant s'il a besoin d'une plante ou d'un service. En retour, cela permet aussi de rendre des services aux habitants, notamment aux personnes âgées, sur l'entretien de leurs jardins, auquel ils sont attachés.

¹ Extrait du rapport sur les relevés de jardin réalisé dans le cadre des études de conception du projet de Beutre, émis par Cyrille Marlin et remis au bailleur social, novembre 2020.

Récits de vie des habitants

Sous l'impulsion des architectes, une mission d'enquête anthropologique a été confiée à l'écrivain et anthropologue Éric Chauvier. Elle est partitionnée en trois phases d'études qui sont articulées avec le déroulé du planning du projet architectural : une phase avant le démarrage des travaux, la phase des travaux, la phase après travaux. Cette mission a pour objet l'observation et l'analyse anthropologique de la vie des habitants de Beutre, système d'habitat auto-organisé et informel qui fonctionne ainsi depuis 50 ans. L'intervention anthropologique porte à la fois sur la documentation des tactiques et des ruses des habitants en termes d'aménagements informels et à la fois sur le suivi des expertises architecturales et paysagères dans la cité. La particularité de l'approche d'Éric Chauvier est de développer un regard attentif à la singularité des récits de vie des habitants, refusant ainsi d'en réduire la complexité. Sur le terrain, le protocole de sa méthode prend la forme d'une conversation ordinaire¹ chez les habitants, qui peut durer jusqu'à deux heures de temps. Acceptant de boire un café ou même une bière, il prend le temps d'écouter les habitants raconter leur histoire avec leurs mots. Il arrive également que l'anthropologue intervienne lorsque nous sommes en situation de travail chez un habitant, dans les maisons ou les jardins (premier entretien, relevé architectural, relevé de jardin, entretien d'individuation des projets ou visite de courtoisie). La régularité de sa présence sur le terrain est variable selon les impératifs liés au projet architectural, pouvant aller du plus fréquent à raison d'une fois par semaine au moins fréquent à raison d'une fois par mois. Le mode d'interaction de la conversation ordinaire permet à l'anthropologue d'avoir accès à la compréhension de situations vécues, depuis la parole des habitants. La restitution exacte des mots des enquêtés est une préoccupation majeure et continue de l'écriture des récits de vie de Beutre. En effet, il choisit dans ses textes de mettre en scène la parole des habitants en conversation d'enquête. Souhaitant rompre avec les perspectives distanciées des expertises académiques en sciences sociales, il restitue dans son

¹ Éric CHAUVIER, *Anthropologie de l'ordinaire*, Toulouse, Anacharsis, 2015.

récit les situations de conversations en mettant en scène ses propres doutes et altérations. Dans un entretien sur son travail d'enquête à Beutre au pavillon français de la 17^{ème} Biennale de Venise, il réaffirme son point de vue non misérabiliste :

« Quand on arrive à Beutre ce qui frappe, mais c'est d'ailleurs le cas partout, c'est qu'il n'y a que des récits de vie. On ne peut pas réduire la vie. On ne peut pas porter un regard distancié qui dirait "voilà une population qui a été plus ou moins stigmatisée". Je refuse de penser les choses comme cela. »¹

Critiquant les rapports de domination entre l'observateur et l'observé que peut masquer le principe neutralité axiologique de certaines expertises, il inscrit sa pratique dans une anthropologie qui autorise la production du savoir à partir d'une relation d'enquête conduisant à une altération réciproque. Souhaitant restituer ces altérations, ses textes prennent alors une forme hybride au croisement de la littérature et des sciences humaines. Selon lui, seule la raison littéraire est capable de restituer l'expérience ordinaire de la relation d'enquête. Il explique ainsi le choix de la littérarité de ses récits :

« Parce que dès qu'on écoute, on est obligés de travailler avec. Voilà, c'est ce qui m'intéresse beaucoup. Et évidemment, c'est ce qui amène à la littérature, à la poésie même. C'est-à-dire qu'après avoir écouté la voix des gens, il faut la restituer. Si je la restitue de façon froide et clinique, cela ne marche pas. Il faut arriver à trouver des formes poétiques. Le mot poétique est très important je trouve. C'est comme cela qu'on arrive à produire les meilleures expertises. On reste toujours dans l'expertise, mais c'est une expertise qui restitue la voix des personnes. »²

Ce positionnement fort pourrait selon lui produire un nouveau rapport au savoir : apparition du doute et des subjectivités, accessibilité des textes pouvant être lus par les observés. Le travail d'Éric Chauvier a notamment permis d'évaluer, au plus proche des mots des habitants, que ces aménagements informels produisent une estime de soi habitante, que ces tactiques créent des espaces de pouvoir et un caractère d'urbanité à l'échelle du quartier. Ces textes à partir des voix des habitants

¹ <https://communautes-biennale.fr/project/les-rencontres-de-beutre-1/>

² *Ibid.*

nous ont fait prendre conscience, à partir d'un nouveau regard de la réalité, des difficultés de certaines personnes, de l'intensité des efforts investis, de la valeur symbolique et réelle que les habitants associent aux travaux qu'ils ont engagés. Face à la restitution des résultats de la première phase de l'enquête anthropologique par l'anthropologue, les équipes du bailleur social ont reçu avec un intérêt sincère les observations des difficultés et des forces présentées à la fois de façon grave et sans misérabilisme. Alors que les études de diagnostic des architectes avaient déjà exposé des interprétations sur la réalité sociotechnique (importance des autoconstructions et situations de vulnérabilités), le bailleur a exprimé la satisfaction d'avoir pu, grâce à ce regard anthropologique, prendre connaissance des réalités du quartier. Ce paradoxe tiendrait peut-être au fait que les descriptions produites par les architectes impliquent nécessairement des rapports de négociation avec le bailleur, alors que l'enquête anthropologique se situe hors des pourparlers du projet. Comme tierce partie, l'anthropologue, expert inhabituel dans une étude de projet, a dans un certain sens neutralisé l'objet de recherche et a permis au bailleur social de se raccrocher à la réalité du terrain. Il a en effet décentré le rapport de connaissance à la réalité du quartier, par rapport au savoir produit par les architectes.

Journal d'enquête

Sur la durée des études de conception, j'ai tenu un journal d'enquête qui a servi d'outil central dans production de la recherche¹ (Figures 66 à 69). En référence au journal d'usine de la philosophe Simone Weil chez Alstom², ce document a pris la forme d'une collection hétérogène d'informations. « Arme de l'ethnographe »³, le dispositif impliqué d'écriture du journal a constitué l'outil privilégié pour raconter la recherche-action en situation. L'ensemble des textes qui ont été produits dans ce journal s'inscrivent dans le sillage de l'anthropologie interprétative. Les textes

¹ Rémi HESS et al., « L'écriture du journal comme outil de formation de soi-même », *Le Telemaque*, vol. 49, n° 1, 2016, p. 139-152.

² Nadia TAÏBL, « Le témoignage de Simone Weil. L'expérience de l'Usine », *Sens-Dessous*, n° 1, 2006, p. 62-75.

³ Stéphane BEAUD et Florence WEBER, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 1997.

associent différentes techniques d'écriture, notamment inspirées des techniques de *thick description* ou description dense¹, des techniques de description des objets sociotechniques², des techniques d'écriture biographique³ ainsi que des techniques d'écritures auto-ethnographiques inspirées des théories du positionnement⁴. Le journal a produit des fragments de textes hétérogènes portant sur les descriptions d'outils, restitutions d'expériences, biographies (maisons, habitants, objet, auto-ethnographie). Il a été travaillé au fil des expériences du projet et des expériences d'écriture comme un inventaire incrémental. D'une part, chacun des fragments de texte s'est densifié et clarifié au fil du temps, rappelant la manière dont se sont enrichis les 93 relevés architecturaux. D'autre part, la compilation des fragments a produit au fur et à mesure une suite cumulative, chronologique et discontinue, rappelant aussi le processus de développement du document appelé *timeline*. Le caractère de la structure fragmentaire de ce journal de terrain, ouvert, structuraliste et horizontal, semble résonner avec les qualités des outils diagrammatiques mis à l'épreuve au fil du projet (Figures 67, 68). En témoigne cet extrait portant sur une réflexion sur le journal en tant qu'outil de conception fragmentaire :

« Je travaille ces textes comme les 93 plans des logements ou comme quand je fais un diagramme. L'analogie graphique de cet ensemble de textes aux dessins des bâtiments de Beutre est étonnante. Ces deux types d'écriture contiennent répétition et variation. L'énumération de ces 122 textes semble être un anti-plan, comme la réalité de l'architecture de Beutre semble être non-formelle. Le cumul de ces textes est une structure de type « machine ouverte » qui évolue. L'image qui vient est une algue ou un corail, avec l'idée d'une croissance. Et me voilà encore faire le lien avec le rhizome. Ce dispositif que je ne parviens pas encore à qualifier formellement s'avère une structure d'une grande utilité. Elle n'est pas linéaire, il n'y a pas de début ni de fin, d'introduction ou de conclusion. Elle n'est pas positiviste. Je peux toujours rajouter quelque chose dans chacun des textes, mais aussi rajouter si besoin un texte de plus. Il semble ne pas y avoir

¹ Clifford GEERTZ, « La description dense », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 6, 1998, p. 73-105.

² Madeleine AKRICH, « Comment décrire les objets techniques? », *loc. cit.*

³ Thierry BONNOT, « La biographie d'objets : Une proposition de synthèse », *Culture & Musées. Muséologie et recherches sur la culture*, n° 25, 2015, p. 165-183.

⁴ Lamiae BOUQENTAR, « Écriture auto-ethnographique et positionnement : réflexivité entourant l'arabité et le queer », *Alterstice*, n° 10, 2021, p. 95-107.

de synthèse possible et une mise en cohérence à posteriori m'apparaît paradoxale. Cette énumération me permet d'avancer concrètement les textes en même temps. Rien n'est fini. Tout bouge. Je reviens, j'ajuste, j'ajoute, je reprise, j'annote. C'est un mouvement très lent, évoquant à la fois une croissance organique, une grande machine ou le métier d'un artisan. Derrière la structure ouverte, il y a un pragmatisme. Ce corpus de texte est autant un outil qu'une fabrication. L'écriture de ces textes est habitée par cette pratique d'architecte structuraliste et incrémentale qui est celle de ce projet. Penser en simultané, le détail et le tout. Penser la complexité des relations. Ce que je veux dire est que passer par le fragment n'est pas un style mais une nécessité d'écriture.»¹

Parmi ses fragments, le journal notamment contient des biographies de certaines maisons (Figure 69). Ces fragments qui tentent de raconter le processus d'individuation architecturale reprennent la méthode d'écriture biographique utilisée en sciences humaines sociales. La biographie n'est pas seulement l'histoire d'un objet, mais une méthode d'enquête critique² qui s'efforce de restituer la complexité des rapports sociaux avec cet objet dans une histoire non linéaire. Associée à *l'agentive turn*³ notamment en archéologie⁴, en histoire de l'art et en anthropologie⁵, cette méthode consiste à suivre les objets dans leur parcours traversant des régimes de valeurs, situées dans le temps et l'espace. La méthode biographique est en particulier appliquée aux objets pour décrire les processus de personnification, d'appropriation, et de singularisation. C'est précisément le cas des maisons de Beutre, dont il devient possible par cette méthode d'examiner et restituer les processus performatifs. En tant qu'elle s'attache à montrer le devenir permanent d'un objet, la méthode biographique pourrait ainsi s'avérer opérante pour dire que l'individuation des maisons est un processus qui n'est pas clos mais qui est toujours potentiellement ouvert. Les anthropologues évoquent aussi les

¹ Journal d'enquête, Marion HOWA.

² Thierry BONNOT, Bérénice GAILLEMIN et Elise LEHOUX, « La biographie d'objet : une écriture et une méthode critique », *Images Re-vues*, n° 15, 2018, Url : <http://journals.openedition.org/imagesrevues/5925>.

³ Janet HOSKINS, « Agency, biography and objects », *Handbook of Material Culture*, n° 28, 2006, p. 74-84.

⁴ Chris GOSDEN et Yvonne MARSHALL, « The Cultural Biography of Objects », *World Archaeology*, vol. 31, n° 2, 1999, p. 169-178.

⁵ Igor KOPYTOFF et Arjun APPADURAI, « The Cultural Biography of Things. Commodization as process. », *Cambridge University Press*, 1986, p. 64-91.

situations de rencontre avec un objet. Ils utilisent les termes d'« objet-personne », de « choses en personne » qu'ils considèrent comme des objets ayant des rebondissements biographiques. En effet, nous avons observé que les maisons et les jardins sont les reflets directs de l'histoire de vie des habitants. En particulier, on peut y lire l'état des liens sociaux, psychiques, économiques qui les unissent avec le monde. Il est possible de parler de « vie d'une maison », parce qu'elle est habitée et qu'elle évolue. Une maison reflète dans la manière dont elle est habitée la nature de la relation des habitants aux différents réseaux de solidarité. L'agrandissement d'une maison par la construction d'une extension correspond le plus souvent à la croissance de la famille. Une maison peut refléter aussi les accidents de la vie, les aléas, les ruptures. Notamment quand l'arrivée d'une maladie coïncide avec une dégradation de la maison ou du jardin, il arrive que certains habitants disent que leur état personnel – social, physique, psychique – et l'état de leur maison ou de leur jardin ne font qu'un¹. Par exemple, Monsieur G. cultivait un grand potager jusqu'à 2020. Le jardin était prolifique et fructueux. Il raconte qu'il est tombé malade, en même temps que son jardin. Madame R., relie les moisissures liées à l'humidité de sa maison et la maladie des poumons de son compagnon. Monsieur R. qui s'est retrouvé au chômage, remarque que son potager est depuis moins productif : « Je ne comprends pas ce qui lui arrive, il a besoin de repos. » La biographie d'une maison est une restitution de l'histoire du lien entre l'habitant et son lieu de vie. Souhaitant faire la lumière sur des trajectoires d'objets habituellement invisibilisées, cette méthode a permis aux anthropologues de décrire la variation du statut des objets au départ considérés comme les plus insignifiants². L'intérêt de la méthode biographique permet de rendre visible ce qui est habituellement exclu de la compréhension d'une chose par soit des aprioris, soit une approche disciplinaire fragmentée. Les principales limites de cette méthode³ concernent le problème de la mise en cohérence linéaire du récit. Une certaine vigilance à ce que la biographie reste une démarche empirique devrait permettre d'éviter la scénarisation d'un objet

¹ Pascal ROUSSEAU, « Home sweet home : la maison utérine, antre primitif de la modernité », *Exposé*, n° 4, 2004, p. 90-107.

² Sébastien BOULAY, « Ethnographier l'insignifiant ? Itinéraire d'une guirlande singulière entre Nouakchott et Nanterre », Nanterre, 2011.

³ Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 62, 1986, p. 69-72.

dans la direction de son accomplissement. Elle devrait aussi échapper à la tentation de *faire cas* d'un objet idéal-typique. Enfin, la base empirique pourra ainsi permettre de sortir d'un raisonnement conduisant à l'« évidence patrimoniale »¹ d'un objet, logique consistant à faire de l'objet un patrimoine en lui reconnaissant une valeur. Elle s'attachera au contraire à considérer l'objet non pas seulement comme objet, mais dans un système relationnel. Ainsi, la biographie ne pourra se suffire à elle-même, elle devra être articulée avec une enquête plus large. Penser biographiquement, *thinking biographically*², implique donc de mettre en évidence des récits non linéaires, et de rendre saillants les ratés, les bifurcations, et les ellipses. Une biographie de maison pourrait entrer en résonance avec les relevés architecturaux, les relevés de jardins, les protocoles photographiques et diagrammatiques.

¹ Thierry BONNOT, Bérénice GAILLEMIN et Elise LEHOUX, « La biographie d'objet : une écriture et une méthode critique », *loc. cit.*

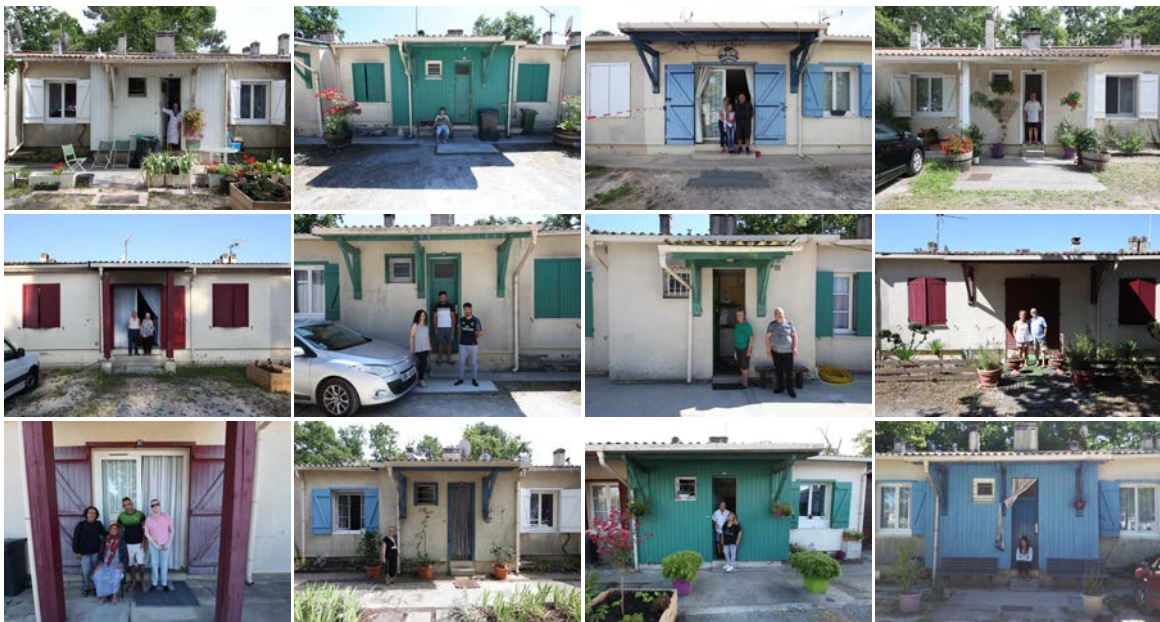
² Chris GOSDEN et Yvonne MARSHALL, « The Cultural Biography of Objects », *loc. cit.*

CHAPITRE 3

CARNET DOCUMENTAIRE :

OUTILS, DISPOSITIFS, PRODUCTIONS,

EXPÉRIMENTATIONS



1

2

Fig. 1
Échantillon de la
série photographique
de portraits des
habitants
© Christophe Hutin
Architecture

Fig. 2
Série photographique
de portraits des
habitants
© Christophe Hutin
Architecture

Cette planche concernant le protocole photographique réalisé dans le cadre de l'enquête architecturale montre les habitants sur le seuil de leur maison. La diversité des situations photographiées documente l'habitant comme sujet et l'architecture comme décor.



3

4

Fig. 3
Échantillon de la série
de photographies
d'archives
© Collection Djilali Defali

Fig. 4
Série de
photographies
d'archives
© Collection Djilali Defali

Cette planche de photographies d'archives montre un certain nombre d'enfants, qui aujourd'hui habitent encore la cité. Certains personnages de cette série sont les mêmes que ceux qui apparaissent dans la série de portraits (fig 2).



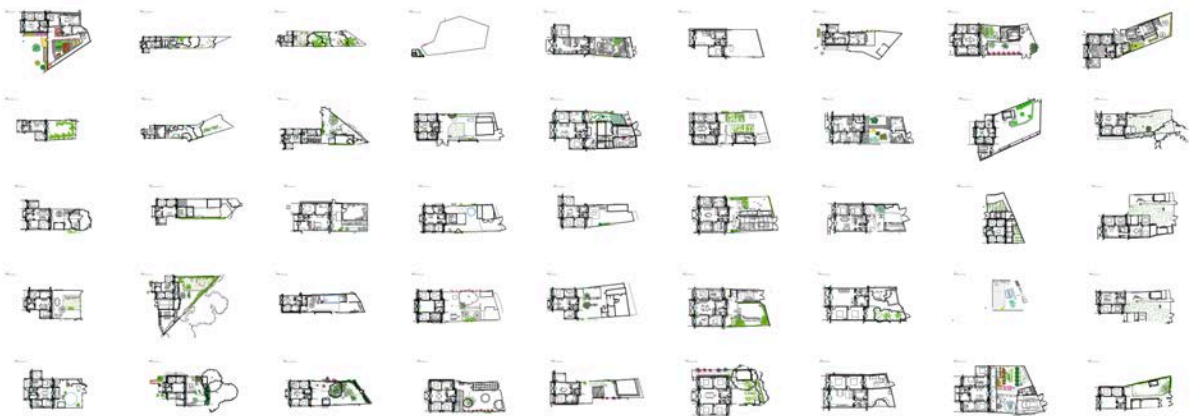
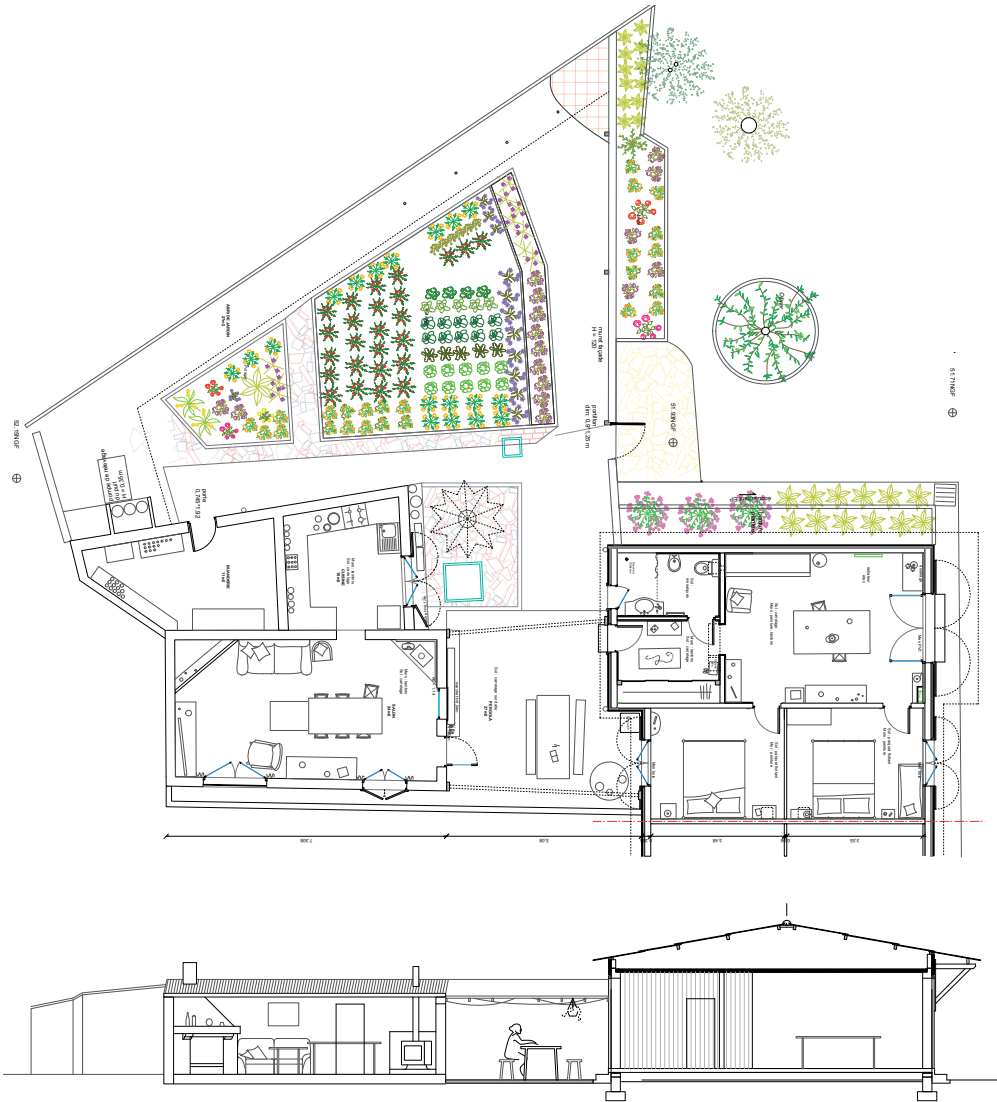
5

Fig. 5
Échantillon de la série
photographique des
jardins
© Christophe Hutin
Architecture

6

Fig. 6
Série photographique
de des jardins
© Christophe Hutin
Architecture

Cette planche présente le protocole photographique réalisé dans les jardins des habitants. Elle montre l'hétérogénéité des savoirs d'appropriation, de jardinage et d'embellissement.



7

Fig. 7
Echantillon du relevé
habité par maison :
Maison M,
plan et coupe.

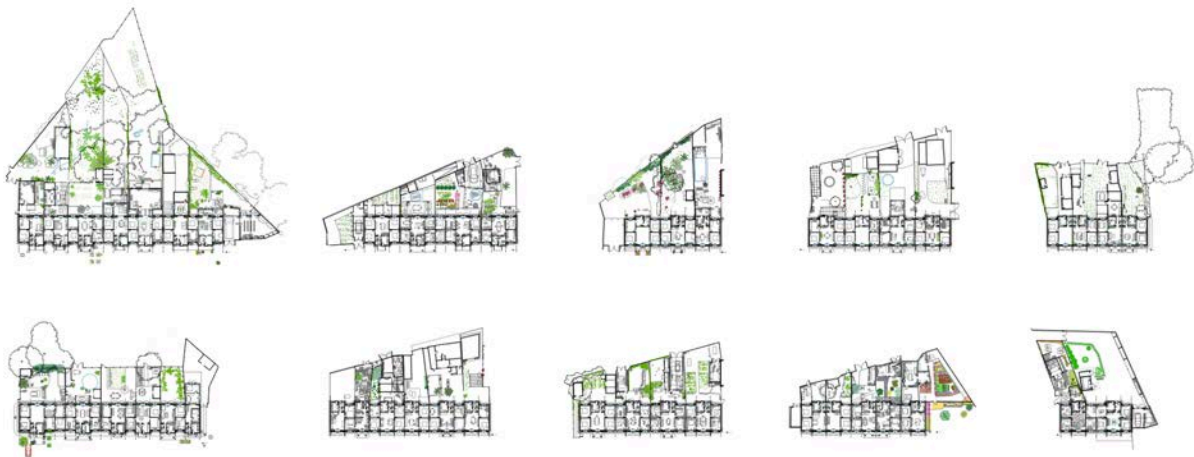
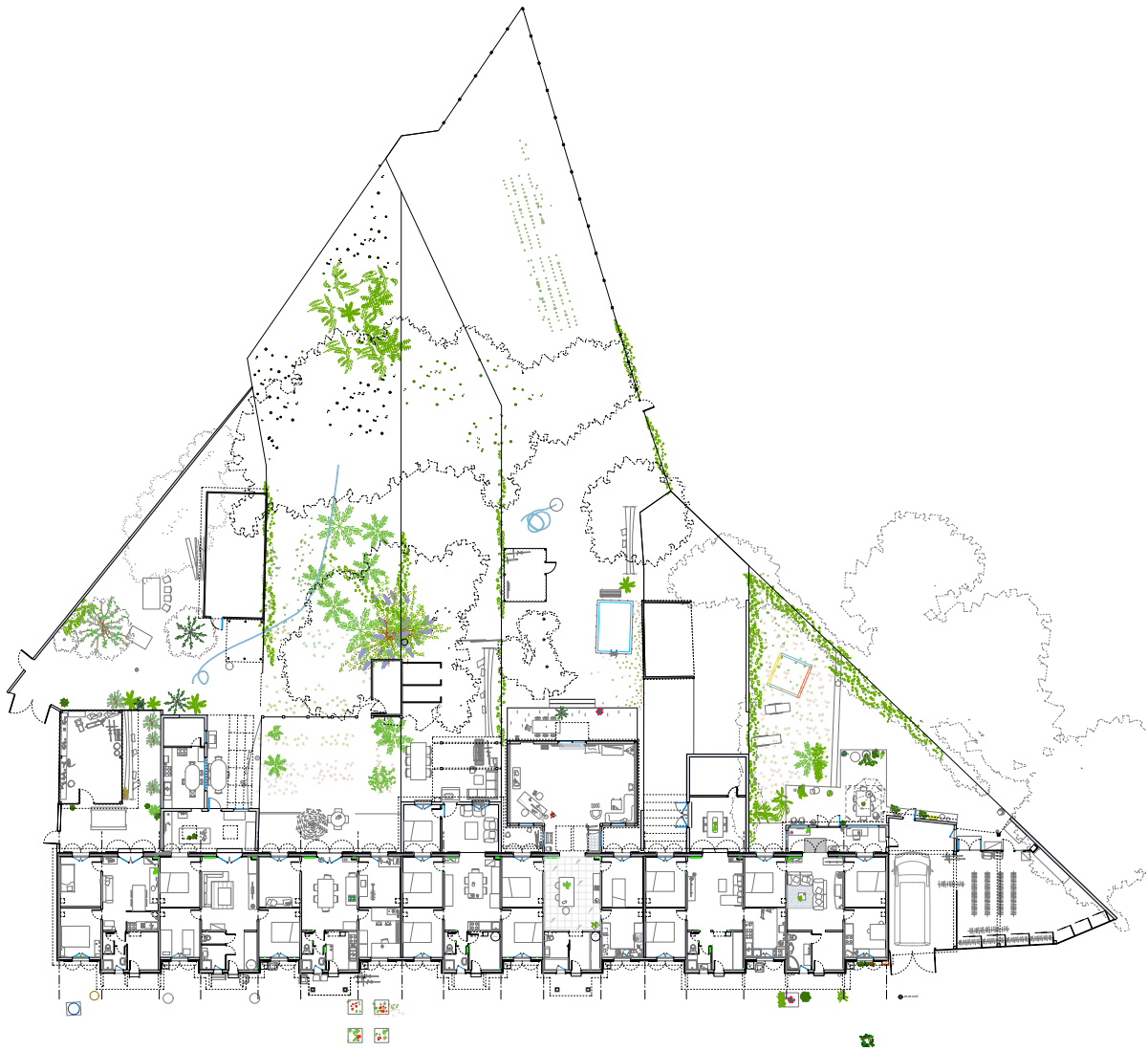
8

© Christophe Hutin
Architecture

Fig. 8
Série de plans du
relevé habité par
maison :
Cité des Etourneaux

© Christophe Hutin
Architecture

Ces documents montrent la diversité et les processus des autoconstructions réalisées par les habitants à l'échelle du logement. Ils mettent en évidence les appropriations multiples (dessin des jardins, du mobilier et des décorations). Sur les relevés habités de la maison M (fig. 7), la construction à droite est la maison d'origine, les constructions à gauche ont été réalisées par les habitants.



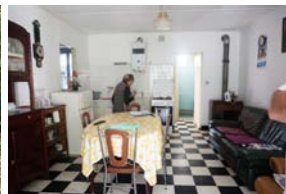
9

Fig. 9
Échantillon de la série
du relevé habité par
bâtiment : *Bâtiment K*
© Christophe Hutin
Architecture

10

Fig. 10
Série du relevé habité
par bâtiment :
Cité des Etourneaux
© Christophe Hutin
Architecture

Ces documents représentent les relevés habités à l'échelle des bâtiments. Ils mettent en évidence les logiques de singularisations à l'oeuvre dans les intérieurs et les dynamiques de croissance vers les jardins privés. Ils montrent les multiplicités des modes de transformations habitantes (construction, jardinage, occupations).



11

12 13

Fig. 11
Processus d'évolution
d'une maison.
Relevé habité en 4
temps : *t0*, *t1*, *t2*, *t3*.
Maison V.
© Christophe Hutin
Architecture

Fig. 12
Photographies
du jardin et du
séjour au temps
t1.
© Christophe Hutin
Architecture

Fig. 13
Photographies
du jardin et du
séjour au temps
t3.
© Christophe Hutin
Architecture

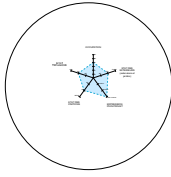
Les relevés habités documentent le processus de transformation des maisons par les habitants. A la récupération de la maison de sa grand-mère, le petit-fils a entrepris des travaux de rénovation complète et d'extension vers le jardin, permettant à la maison d'accueillir de nouveaux usages.

PARTIE 2 – CHAPITRE 3

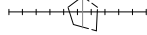
CONFIGURATION ET TYPOLOGIE



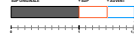
ETAT DU LOGEMENT ET BESOINS DES FAMILLES



ECHELLE DE PRIORITÉ



CARACTERISTIQUE DES EXTENSIONS



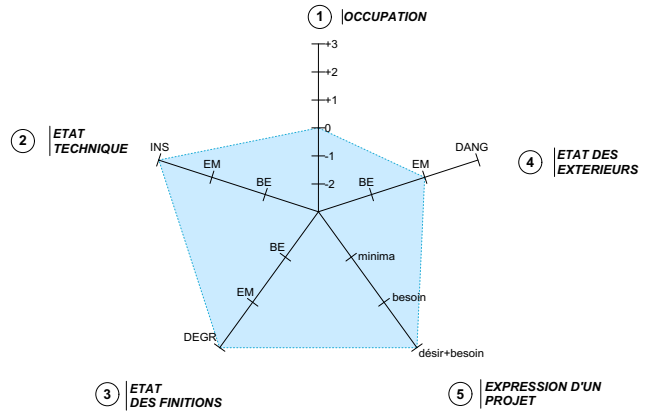
DEROULÉ DE FACADE SUR JARDIN



DESRIPTIF DES EXTENSIONS EN FACADE SUR JARDIN

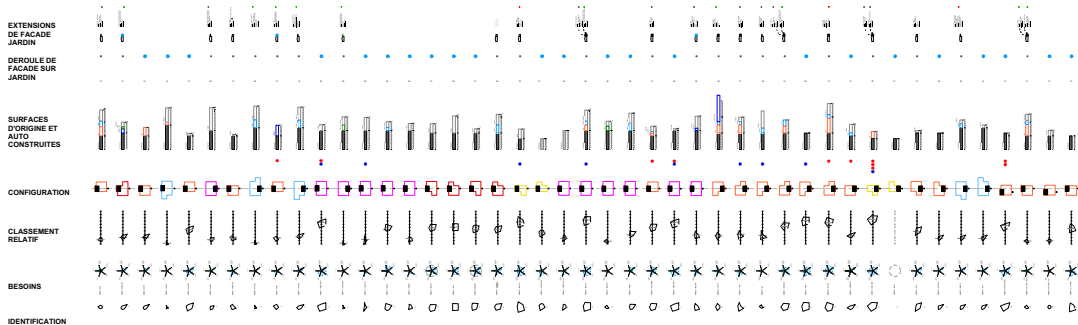


<p>OCCUPATION Type d'origine : T5 Pièces construites en plus : ajout d'une cuisine extérieure Nombre de personnes : 4 fixes (1 en plus de temps en temps) Indicateur d'occupation :</p> <p>1 2 3 4 5</p>	1
<p>ETAT TECHNIQUE salle de bain : insalubrité douche : insalubrité wc : insalubrité Cuisine : état moyen Indicateur de l'état technique :</p> <p>bon état état moyen état insalubre</p>	2
<p>ÉTAT DES FINITIONS</p> <p>bon état état moyen dégradé</p>	3
<p>ÉTAT DES EXTENSIONS ET DES EXTÉRIEURS</p> <p>bon état état moyen dégradé</p>	4
<p>ATTACHEMENT Durée dans le logement : 50 ans Actions : travaux important d'extension avec ajout de SOP, travaux intérieurs achevés. Indicateur d'attacheement :</p> <p>faible moyen fort</p>	
<p>SOUHAIT DE TRANSFORMATION minimal : Changement des menuiseries besoin : refectifion de la salle de bain, des toilettes, du sol qui s'effrite désir : dépose du garage existant et nettoyage du jardin</p> <p>insalubre état moyen bon état</p>	5

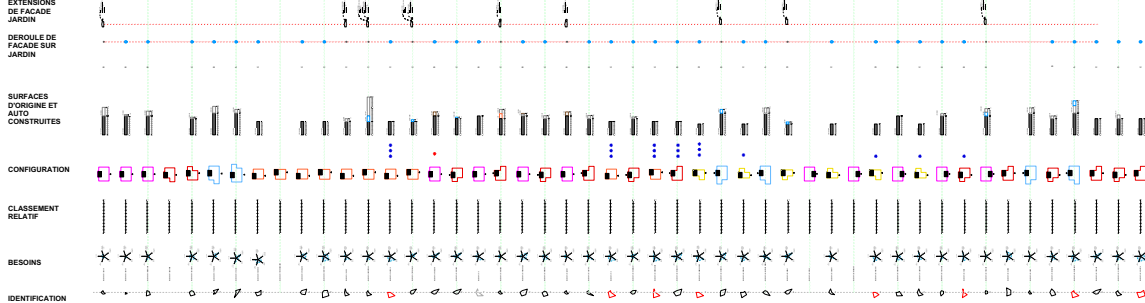


HISTOGRAMME EN ÉTOILE : ÉTAT DES BESOINS PAR MAISON

BEUTRE - CITÉ DES ÉTOURNEAUX



BEUTRE - CITÉ DES PALOMBES



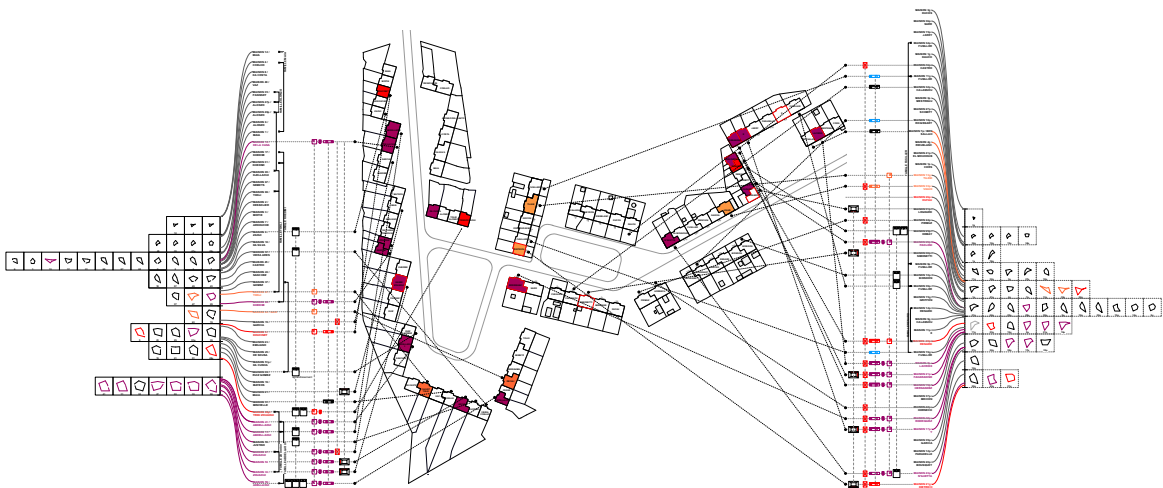
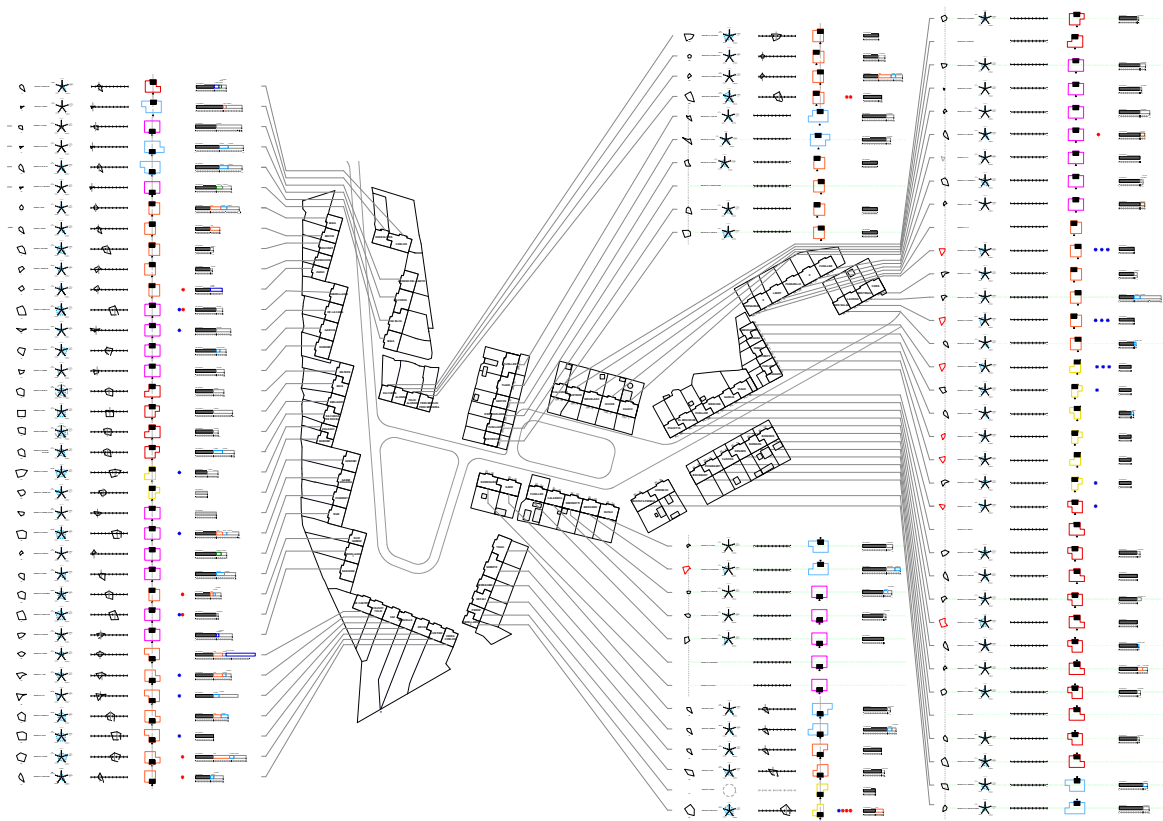
14

Fig. 14
Diagrammes socio-techniques réalisés pour une maison
© Christophe Hutin Architecture

15

Fig. 15
Inventaire des diagrammes socio-techniques des 93 maisons
© Christophe Hutin Architecture

Les diagrammes qualitatifs (fig. 14) documentent graphiquement l'état socio-technique des logements en informant sur l'occupation, les autoconstructions, l'état technique, les typologies. Diverses techniques graphiques de traitement des données ont été mobilisées : histogramme à barre, pictogrammes. L'inventaire des diagrammes (fig. 15) couvre les 93 logements.



16

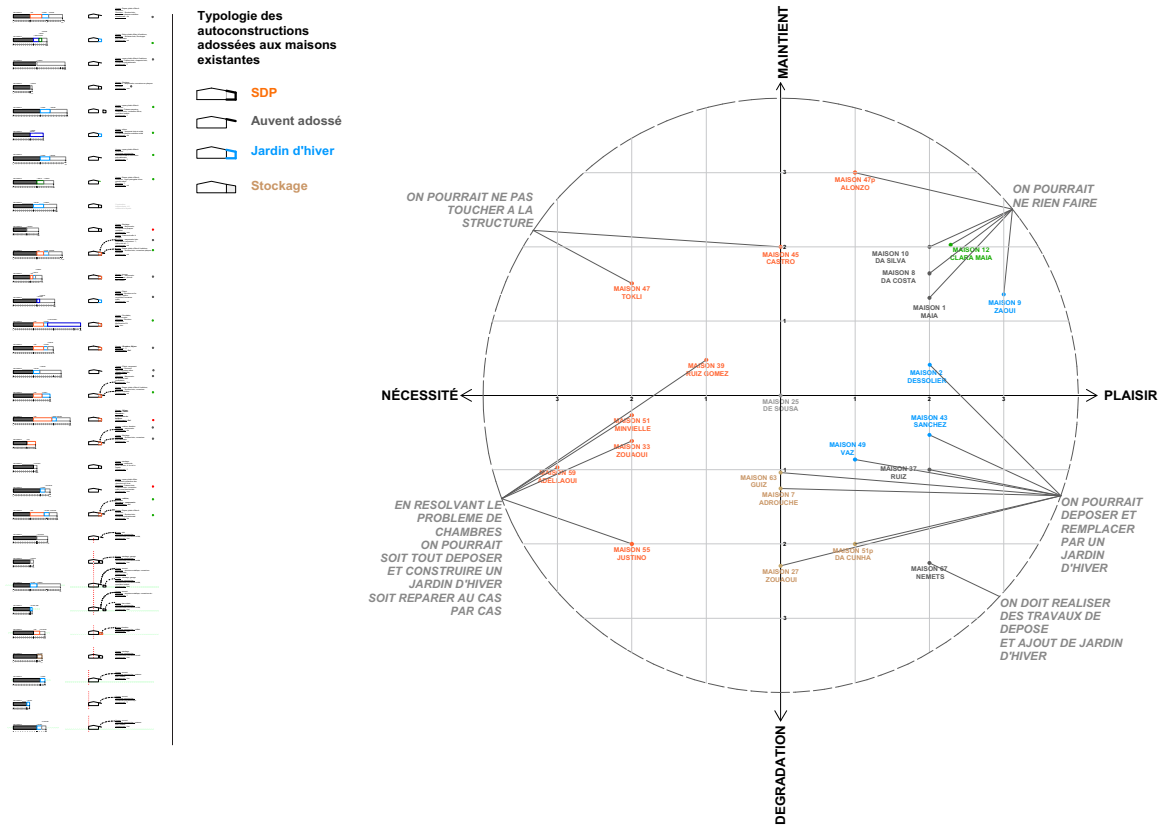
17

Fig. 16
Cartographie
diagrammatique de
l'état des maisons de
la Cité
© Christophe Hutin
Architecture

Fig. 17
Cartographie
diagrammatique des
situations critiques
© Christophe Hutin
Architecture

Ces cartographies diagrammatiques géolocalisent les données socio-techniques de chaque maison à l'échelle du quartier. L'étude des situations critiques (fig. 17) distingue la répartition des écarts des entre maisons sur les deux cités : à gauche le diagramme en forme de sablier pour la Cité du Hameau, et à droite le diagramme en forme de pyramide pour la Cité des Palombes.

PARTIE 2 – CHAPITRE 3



18

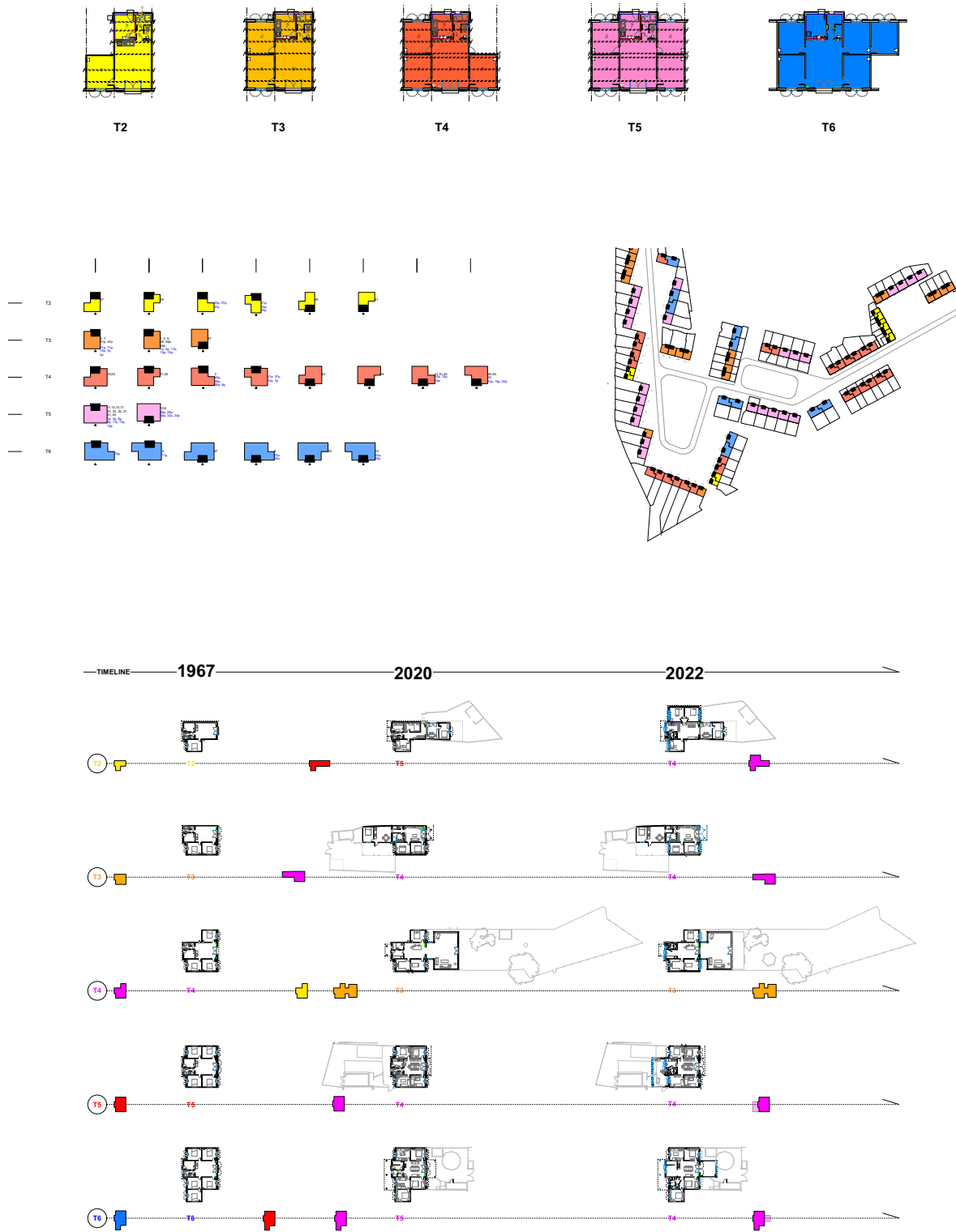
Fig. 18
Diagrammes et cartographie des extensions autoconstruites en façade jardin
© Christophe Hutin Architecture

19

Fig. 19
Axonométrie de l'habitat informel
© Christophe Hutin Architecture

Ces documents informent de l'ampleur et de la diversité du phénomène d'autoconstruction de l'habitat informel. Les extensions recouvrent des réalités hétérogènes entre le plaisir et la nécessité, entre dégradation et un maintien en bon état sur la durée.

PARTIE 2 – CHAPITRE 3



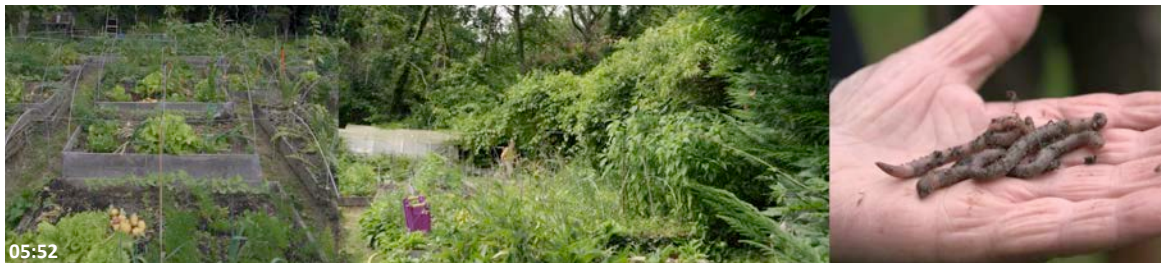
20
21
22

Fig. 20
Typologies existantes
des logements
© Christophe Hutin
Architecture

Fig. 21
Répartition
combinatoire et
géographique des
typologies
© Christophe Hutin
Architecture

Fig. 22
Évolution dans le
temps des formes et
typologies
© Christophe Hutin
Architecture

Ces documents décrivent les typologies des logements et informent de leur évolution au fil du temps.



24

Fig. 24
Captures d'écran du film (tryptique vidéo) sur Beutre exposé lors de la 17^e Biennale de Venise. (8'12'')
© Christophe Hutin Architecture

Ces extraits du film en tryptique vidéo proposent une traversée de la cité depuis trois points de vues : à gauche l'écran montre des plans fixes du quotidien des habitants, au centre un traveling parcourt les intérieurs et les extérieurs, à droite l'écran représente les actions engagées par l'équipe de projet.

PARTIE 2 – CHAPITRE 3



Fig. 25
Timeline du projet
 © Christophe Hutin
 Architecture

Cette série photographique est un dispositif documentaire chronologique sur les actions menées au fil des études de projet. Elle est affichée au "53" de façon à renseigner les visiteurs sur la nature des expérimentations réalisées *in situ*.



26

Fig. 26
Capture d'écran. Far Ouest. *Chroniques de Beutre*, Épisode 1. 7'03"

<https://www.youtube.com/watch?v=0k0DugKHRfM>

27

Fig. 27
Capture d'écran. Far Ouest. *Chroniques de Beutre*, Épisode 2. 6'46"

https://www.youtube.com/watch?v=iDb2n040Tpg&ab_channel=Aquitanis

Le documentaire "Chroniques de Beutre", réalisé par la revue *Far Ouest* et produit par Aquitanis, raconte un dispositif de rencontre entre un expert invité et un habitant dans la cité. Le premier épisode fait dialoguer Monsieur Sanchez (habitant jardinier) avec Emmanuel Bourguignon (microbiologiste des sols, LAMS), et le deuxième épisode associe Djilali Defali (habitant médiateur) et Joelle Zask (philosophe).

26. LA VIGNE

Nom français : Vigne
 Nom latin : *Vitis sp.*
 Famille : Vitaceae
 Type : Arbuste grimpant
 Dimension :
 Origine : Régions au climat tempéré

LE SENS DE LA PLANTE

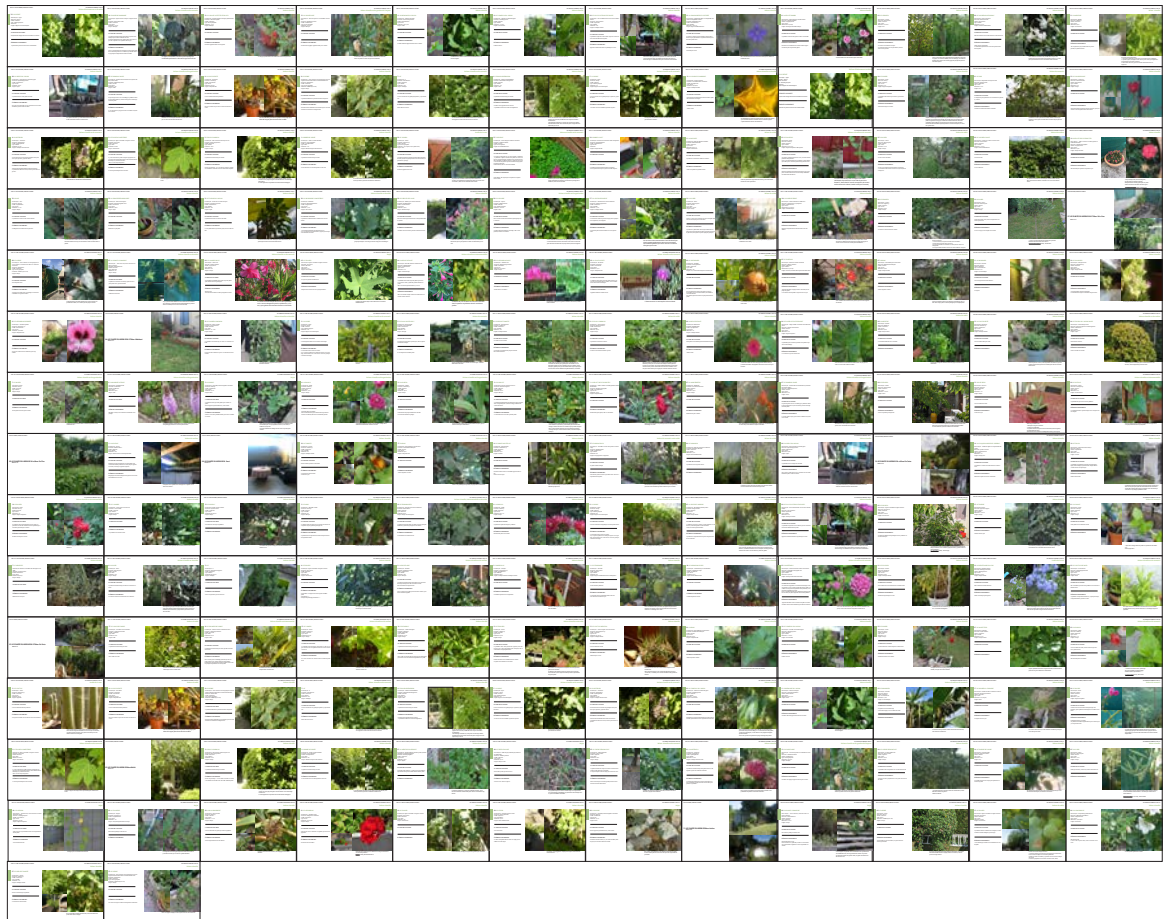
Elle permet de manger des raisins et d'attirer les oiseaux

ÉLÉMENTS D'APPARENCE

A partir de mi-juillet les raisins sont consommable



7564 hectares sont dédiées à la Vigne dans le monde



28

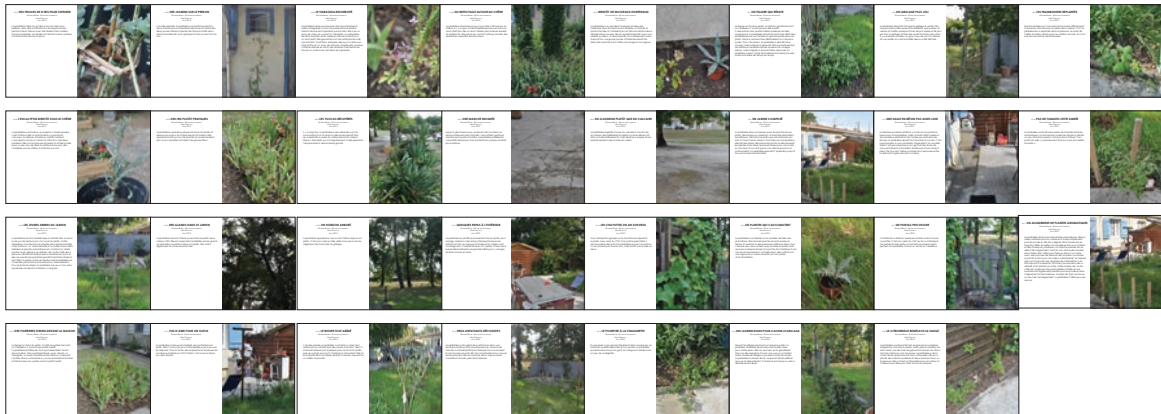
Fig. 28
 Page extraite du
 relevé de la flore de
 Beutre,
Cité du Hameau

29

© Cyrille Marlin, Jean-Baptiste
 Poinot, Amandine Saget

Fig. 29
 Flore de Beutre,
Cité du Hameau
 © Cyrille Marlin, Jean-Baptiste
 Poinot, Amandine Saget

Dans cet inventaire de la flore de Beutre, le relevé de jardin réalisé par les paysagistes documente les plantes cultivées dans chaque jardin de la cité.



30

31

Fig. 30
 Brève n°65.31,
 Jardin de Madame D.,
Cité du Hameau
 © Cyrille Marlin, Jean-Baptiste
 Poinot, Amandine Saget

Fig. 31
 Inventaire des 32
 brèves du jardin de
 Madame D.,
Cité du Hameau
 © Cyrille Marlin, Jean-Baptiste
 Poinot, Amandine Saget

Le relevé de jardins a compris 1300 brèves d'informations simples et pratiques concernant chacun des 93 jardins et les systèmes d'interrelations avec les habitants : techniques de culture, animaux, niveau de connaissance des jardiniers, mode de consommation et de transformation, modalité d'échange et d'entraide, histoire des plantes et des rapports affectifs que les habitants ont développés soit individuellement soit collectivement.

Habiter Beutre
Eric Chauvier

Les architectes de la destruction passionnée promettent le bonheur aux futurs habitants. Le programme serait simple : du tabula rasa, puis de l'utopie sociale.

Mais habiter, quand on y pense, ce n'est pas oublier ses origines. C'est au contraire exercer sa mémoire, se souvenir d'une origine commune :

«C'était construit depuis les années 60. Au départ, c'était pour les militaires...»

Habiter, c'est partager le récit de cette origine commune :

«Mes parents sont arrivés ici en 1972. On venait du Vaucluse. Papa était à la recherche de son frère... On est d'abord arrivés à la Bastide, puis après ici.»

Habiter, c'est garder en mémoire la fraîcheur apaisante d'un potager :

«Celui de mon père était immense. Y'avait une allée d'haricots verts aussi haute qu'un champ de maïs. Quand j'étais petite j'arrivais pas à les attraper.»

C'est se souvenir de la nature et des jeux qu'elle permettait :

«Quand j'étais enfant on jouait dans le bois derrière, je me souviens qu'on se cachait dans les herbes hautes.»

C'est se souvenir des configurations passées du quartier :

«Avant y'avait pas de lotissement, y'avait des bois.»

Habiter, ce sont des images qui s'impriment sur la mémoire comme sur un film VHS :

«J'étais majorettes au club des Palombes de Beutre. Avec la voiture de papa et le haut parleur on défilait dans le quartier...»

Après on a fait des concours... jusqu'à Arles, je me souviens.»

Des films VHS avec le bruit du projecteur :

«Les repas de mariage...»

«Les grands piques-niques, où chacun apportait quelque chose.»

«Les fêtes de fin d'année et les spectacles.»

«Les cours de théâtre, tous les lundis.»

«Les sorties à la neige avec le foyer des jeunes, à la Séoube.»

Des films VHS, presque en odorama :

«On faisait le chocolat, les churros, les flores, les fleurs au miel, le turon, le couscous chez ma voisine...»

Habiter, c'est relier des images à des parfums et des parfums à des visages :

«Julia nous faisait les beignets portugais.»

Habiter, c'est tenter de comprendre son voisin, à force de le fréquenter :

«Je fais des plats où il n'y a pas de porc parce que je sais que certains aiment pas ça.»

Habiter, c'est aussi se souvenir du pire :

«Une enfant, un jour, une amie à moi, renversée par le laitier...»

C'est se retrouver malgré le pire et le temps qui passe :

«On allait à l'école ensemble, on est restés en contact... Y'en a qui son partis mais ils reviennent, ils sont attachés au quartier.»

Habiter, c'est ne jamais se résoudre à partir pour de bon :

«Je suis partie, j'ai fais mes études, j'avais un appartement, et puis je suis revenue.»

Habiter, c'est décider de rester, puis imaginer une extension de sa maison, qui changerait la vie :

«On voudrait faire une salle de jeu pour ma fille. La cuisine sera dans la véranda. On aimerait aussi que la salle de bain soit plus grande... Et puis aussi, si c'est possible, une extension pour la chambre à ma fille.»

C'est rêver avec précision de ce qui changera la vie :

«Un couloir, un placard pour les manteaux d'hiver, parce qu'on manque de rangement... Je voudrais des placards pour les serviettes, pour les draps et les vêtements.»

Habiter, c'est avoir déjà rêvé d'une extension et avoir soi-même réalisé le projet :

«Avant, le séjour était la cuisine, y'avait l'évier, on avait mis un meuble pour faire une cloison. Ici c'était les toilettes, la porte on l'a enlevée pour faire la salle de bain... Ici c'était le cellier, on a fait la cuisine, y'avait pas la véranda en 1990, alors mon mari l'a faite... On a agrandi comme ça, petit à petit.»

Habiter, c'est savoir construire avec ses voisins :

«Pour la piscine mon voisin était venu. Y'avait Daniel aussi... On était trois ou quatre, tout le monde aidait.»

C'est être conscient, surtout, des ressources et des compétences de chacun :

«Ici les gens sont bricoleurs, ils ont improvisés parce que si on attend le bailleur hein?...on est mal.»

Ce sont des compétences pratiques et théoriques :

«Des amis artisans nous donnent des conseils.»

Habiter, c'est prendre conscience de sa place sur Terre, même lorsqu'on se sent oubliés de tous :

«Y'en qui ont fait des extensions sans demander, comme le bailleur ne faisait rien il fallait bien qu'on le fasse nous. On s'en foutait de nous. C'était «la cité morte», ils disaient... «la cité perdue»...»

Habiter, c'est tenter de vivre malgré l'indifférence des autorités :

«Une fois j'avais demandé une autorisation, on m'a dit de faire comme je voulais...»

Habiter, c'est prendre aussi conscience de ce que l'on ne veut plus revivre :

«C'était pas isolé, on avait froid.»

Habiter, c'est se retrouver par la force quasi-magique d'un mot :

«On dit «Beutre» entre nous.»

Habiter, c'est faire en sorte que l'architecture respecte la poésie de ce mot :

Beutre

Avec ses ruses habitantes

Et ses secrets

Cachés dans les murs.



33

34

Fig. 33
Photographie prise devant le "53"
© Christophe Hutin
Architecture

Fig. 34
Série photographique sur la vie quotidienne au "53"
© Christophe Hutin
Architecture

Lieu de partage de l'enquête en cours, le "53" désigne le lieu de la permanence architecturale. La série (fig 34) représente les scènes des évènements qui s'y déroulent quotidiens ou extraordinaires devant la maison, dans la maison et dans le jardin privé : repas, productions, échanges à la fenêtre, stockage, jardinage, fabrications, réunions, affichages, célébrations, diagnostics.



35
36

Fig. 35
Photographie de la place centrale, lors du Carnaval, 2022.
© Christophe Hutin Architecture

Fig. 36
Photographie de sa serre du paysagiste, 2021.
© Christophe Hutin Architecture

Ces photographies documentent les dispositifs spatiaux d'occupation des espaces communs mis en place dans le cadre du projet : le chapiteau du groupe d'artistes appelé le Parti Collectif (fig 35), la serre maraîchère du paysagiste Jean-Baptiste Poinot (fig 36).



37

Fig. 37
Série photographique
des repas
© Christophe Hutin
Architecture

Cette série documente la ritualisation du repas autant comme un dispositif de réception d'invités extérieurs qu'un dispositif de rencontre avec les habitants.



38

39

Fig. 38
Photographie prise
chez des habitants
pour une rencontre
sur le projet
individuel

© Christophe Hutin
Architecture

Fig. 39
Photographie prise
au "53" pour une
rencontre sur le
projet individuel.

© Christophe Hutin
Architecture

Le dispositif individuel de projet avec les habitants s'est déroulé en deux étapes : d'abord une discussion à lieu chez eux sur la base de documents graphiques tels que le relevé habité et les plans projet (fig 38), puis une réunion de confirmation à lieu au "53" avec les habitants, les architectes et les gestionnaires de site d'Aquitanis (fig. 39).



40
41

Fig. 40
 Photographie prise au "53" lors d'une prise de son par Agathe Le Taillandier avec Claire Mestre, Madame T.

© Christophe Hutin
 Architecture

Fig. 41
 Photographie prise au "53" des livres apportées par Madame T. sur la médecine transculturelle.

© Christophe Hutin
 Architecture

Ces photographies présentent l'expérience d'un dispositif de récit croisé autour d'un podcast enregistré sur site et réalisé par la journaliste Agathe Le Taillandier sur la relation entre une habitante de la cité Madame T. et la psychothérapeute en médecine transculturelle Dr. Claire Mestre. A paraître chez Louie Media.



42

43

Fig. 42
Photographie des participantes au cercle de parole et d'écoute, prise devant le "53".
© Christophe Hutin Architecture

Fig. 43
Photographie durant une session de cercle de parole et d'écoute au "53".
© Christophe Hutin Architecture

Ces photographies documentent l'expérience d'un dispositif spatial contre-public au "53" associant un groupe de femmes de la cité, prenant la forme d'un cercle de parole et d'écoute.



CHANTIER DES BACS POTAGER. ACTE 1.

Un bac potager est un contenant rempli de terre végétale, sans fond et posé à même le sol naturel, destiné à cultiver des plantations produisant des légumes. Pratique historiquement en Gironde et dans les Landes pour améliorer la qualité des sols, la culture en bac, dite « en carré » ou « sur ados », permet sur ces micro-parcelles en surélévation d'assurer une production légumière intensive. Dans son jardin à Labrède, Jean-Marie Lespinasse, ancien chercheur à l'INRA, teste et démontre dans ses bacs potagers, la productivité d'une pratique de jardinage spécifique qu'il nomme le « potager naturel ». Expert scientifique accompagnant la conception des aménagements des espaces communs à Beutre, il propose de construire et d'installer des bacs potagers devant les façades des maisons donnant sur rue.

L'aménagement des espaces extérieurs en installant des bacs potagers permettrait d'aborder significativement plusieurs problèmes : passer d'un sol minéral à un sol vivant, inviter les habitants à s'appropriier l'espace commun, atténuer l'éblouissement dû à réverbération du soleil, rafraîchir la température, créer des seuils entre la porte d'entrée des maisons et la voirie, produire une culture vivrière, organiser les places de stationnement des véhicules.

Selon Jean-Marie Lespinasse, les bacs doivent être conçus selon l'ergonomie du jardinier. En forme d'extrusion d'un parallélépipède de base carrée (1m de côté et 40cm de

hauteur), un bac est construit avec des planches de bois frais non traité résineux, assemblées aux quatre angles par un tasseau vissé. En les disposant de façon orthogonale espacés d'une distance de 0,80 cm, il est possible de poser en appui sur les rebords verticaux une planche non fixe qui sert d'assise au jardinier.

Nous avons commencé par fabriquer 6 bacs potagers devant le "53", nous les avons remplis de terre végétale et plantés d'une diversité d'espèces de légumes, d'aromates et de fleurs. Spontanément et rapidement, les habitants ont émis des demandes pour en installer aussi devant chez eux. Le nombre de bacs par maison demandé a été listé, construit et donné aux habitants. Selon les discussions, les bacs ont été installés : soit ils ont été installés en alignement des fenêtres, soit en englobant tel ou tel élément existant (un tronc d'arbre, un grand pot). Poursuivant la logique de déoccupation spontanée de l'espace commun, l'aménagement extérieur par les bacs potagers a été perçu comme une évidence par le voisinage. Au final 30 bacs ont été installés dans la cité.

Pour la fabrication, une petite usine s'est établie devant les maisons à l'ombre des chênes, à proximité du "53" et à la vue de tous. La visibilité de la mise en œuvre des bacs a permis une interaction directe avec les habitants. En particulier, les enfants sont venus aider et ont propagé l'information auprès de leur famille et de leurs voisins. La liste de demandes de bacs s'est alors allongée. Se rendant



compte que l'emplacement de l'usine de fabrication influençait positivement la demande des bacs, l'équipe a choisi de déplacer au fur et à mesure l'unité de bricolage pour se rapprocher géographiquement des maisons éloignées.

Fonctionnant comme une démonstration en acte, l'installation des bacs a permis de discuter au cas par cas des problèmes des espaces extérieurs avec les habitants comme celui du stationnement ou de la voirie. La coutume veut que les habitants se garent au seuil de leur maison, alors l'installation des bacs a interrogé directement la place des voitures non comme une imposition mais comme une proposition. Spontanément, certains habitants ont préféré installer des bacs devant leurs maisons et reculer l'emplacement de leurs voitures. Par exemple, pour installer son bac devant sa fenêtre, Monsieur M. a déplacé spontanément la carcasse de sa voiture qui y siégeait depuis des années. Alors que plusieurs personnes exprimaient l'envie de réaliser un enrobé devant leurs entrée de maison, les bacs potagers les ont fait changer d'avis pour l'aménagement d'un jardin. Les bacs ont ainsi fonctionné comme un instrument d'aménagement de l'espace commun par négociation.

Pour l'équipe, les bacs potagers sont utilisés comme un outil manifeste : ils montrent le souhait d'engager une relation directe avec les habitants sur les espaces communs non pas sur un projet de *zoning* mais sur un projet d'enchevêtrement. L'objet technique engage alors une diversité de relation entre les habitants, le jardinage, le projet, que la sociologue Madeleine Akrich décrit dans la notion d'objet sociotechniques.

Depuis, nous avons observé des bacs vernis, des bacs en friche, des bacs customisés avec des arceaux de serre, des bacs vivriers, et d'autres fleuris.

CHANTIER DES BACS. ACTE 2

Quelques semaines après l'installation des bacs, certains habitants ont changé d'avis, certains n'en n'ont plus voulu, d'autres en ont réclamé. Pour répondre à l'ensemble des demandes nous avons prévu, en cette matinée d'octobre, de réattribuer les bacs potagers entre des maisons. Nous sommes donc venus en camion munis d'outils de jardin. Il nous a fallu vider certains bacs de terre, les déplacer aux endroits choisis avec les habitants, et les remplir à nouveau de terre, et répéter ainsi plusieurs fois l'opération. Cette matinée de mission bricolage en public a été une matinée de traversée du quartier permettant d'observer la vie quotidienne. Sans trop l'avoir prévu, nous avons expérimenté l'« observation flottante » en pleine action de bricolage devant les maisons du quartier. Ce concept défini par l'anthropologue Colette Petonnet défend que l'observation sans objectif déterminé permet d'obtenir les informations pertinentes sur un terrain étudié. Voici alors, une tentative de restitution de cette matinée de terrain en observation dans l'action :

9h30. Heure d'arrivée à Beutre. Madame G. - de son nom de jeune fille - est sur le pas de sa porte, au numéro 61,

- 45
- 46
- 47
- 48

Fig. 45
Photographie de l'usine de fabrication des bacs.
© Christophe Hutin
Architecture

Fig. 46
Photographie de la livraison de la terre végétale.
© Christophe Hutin
Architecture

Fig. 47
Photographie des plantations devant le "53".
© Christophe Hutin
Architecture

Fig. 48
Photographie d'une customisation par un habitant.
© Christophe Hutin
Architecture



elle regarde qui est là. Elle reconnaît tout de suite notre camion et nous salue de loin avec son sourire maternel. Nous tournons la clé du 53 pour y déposer quelques affaires avant de commencer le travail.

9h45. Les volets de la maison 53 sont à peine ouverts que Monsieur S. vient à notre rencontre. Il nous relate une mésaventure qui lui est arrivée le matin même. Son voisin, Monsieur C., avec qu'il a des différends depuis des années, a heurté son bac potager en sortant le camion de son garage. Le bac est abimé. Leurs deux maisons sont en pignon des deux barettes M et L. Ancien militaire, aujourd'hui présentant la maladie d'Alzheimer, Monsieur C. a construit quand il était encore valide une extension sur son pignon qui lui sert à stocker des vêtements que sa femme vend au marché. Le garage fait environ 120m². Monsieur S., a également construit un garage en pignon, il contient son atelier de bricolage, une cuisine d'extérieur avec une plancha. Les deux constructions des deux voisins (numéro 43 pour Monsieur S., et 45 pour Monsieur C.) se sont donc rejointes à la perpendiculaire et les portes de leurs garages sont à deux mètres de distance l'une de l'autre. Quand il a récupéré les bacs potagers, Monsieur S. les a installés devant chez lui à sa façon. Il y avait à l'origine deux cyprès en pots de part et d'autre de sa porte d'entrée de sa maison. Il a posé les bacs de façon à englober les cyprès, il a rempli de terre les bacs et planté des fleurs. Il a consolidé ses bacs avec un enduit de ciment, renforcé les angles avec des pierres, protégé les

arrêtes avec des tuyau PVC orange. Il a mis beaucoup de soin à consolider, décorer, fleurir, colorer, embellir, les bacs potagers installés devant l'entrée de maison. Plus tard, il fixera des arceaux à ses bacs, comme Jean-Marie Lespinasse. Monsieur S. entretient aussi les bacs de sa voisine, Madame G. et plus récemment ceux de Madame V.dame très âgée qui nous prend pour des témoins de Jéhova. Face au dommage causé par son voisin, il nous exprime de la tristesse et de la colère. Nous décidons de l'accompagner pour observer les dégâts. Le coin avant gauche du dit bac a été choqué et l'enduit cimenté qu'il avait appliqué s'est fissuré et effrité. Il doit entreprendre une rénovation de l'enduit, nous lui fournissons deux planches de bois pour qu'il puisse réaliser son coffrage.

10h30. À cette occasion, sa femme Madame S. nous salue du pas de la porte et nous propose d'entrer. Elle aime regarder par la porte fenêtre qui donne sur les communs, elle sait quand nous sommes là. Ah enfin, vous venez me voir ! Nous prenons des nouvelles de sa santé car elle a subi une opération de la cataracte sur l'œil droit la semaine précédente. Elle nous raconte spontanément l'histoire de l'arrivée de sa famille dans le quartier. Avant d'emménager dans la Cité, la famille était logée à Cestas dans des logements ouvriers d'une scierie dans laquelle Monsieur S. travaillait. Dans ce logement ouvrier patronal, ils avaient deux chambres pour un couple et 4 enfants, 3 ampoules, ils n'avaient pas de salle de bain ni de toilettes. Ils ont fait une

demande auprès d'un assistant social pour obtenir un « HLM » et ils sont venus vivre à Beutre. Sa sœur habitait la fameuse cité merveilleuse à Bordeaux, qui a été démolie par les opérations de rénovation urbaine dans les années 2000. Elle savait qu'elle aurait pu vivre dans un grand ensemble et qu'il y avait des avantages. L'appartement de sa sœur avait une vue imprenable sur le fleuve. Finalement, ils ont bien vécu dans leur maison de Beutre avec son mari. Alors que nous étions sur le départ, Monsieur S. nous donne un potimarron de son jardin. Il cultive près de 300m² sous les pins, sur un terrain appartenant à l'armée. Il y élève un cochon croisé sanglier qui a maintenant 16 ans. En échange, il surveille les feux de forêt. Un accord tacite avec l'institution.

11h00. Il nous faut sortir les bacs de Madame A. qui n'en veut plus devant chez elle, au 49 rue des palombes. Son fils et sa belle fille habitent la maison mitoyenne au 47, les jardins des deux maisons ont fusionné, on peut passer d'une maison à l'autre facilement. Nous allons faire un transfert de la terre du bac de Madame A. à Madame V. qui habite de l'autre côté de la place, au numéro 49 de la rue des étourneaux. Le jardin de derrière la maison est long de 60 mètres, il s'arrête à la piste cyclable. Il est en friche, on reconnaît un ancien potager et les arbres fruitiers donnent des fruits tombés au sol. Le fils de Madame V. vient la récupérer tous les soirs pour qu'elle dorme chez lui dans sa maison à Pessac. Il lui a acheté spécialement les plants de fleurs en pot pour les replanter dans les bacs, il nous a d'ailleurs donné une dizaine de ses plants de tomates anciennes. Nous devons installer ensuite le bac de Madame A. chez Monsieur D.C., qui avait fait la demande depuis déjà la fin de l'été. En traversant la route, le bac dans les mains, nous voyons passer Monsieur M., qui habite la maison mitoyenne à la notre au 51, qui nous salue avec sympathie par la fenêtre de sa voiture.

11h30. Nous déposons le bac de Madame A. devant chez Monsieur D.C. En sortant de chez lui, il nous explique qu'il souhaite installer deux bacs potagers. Son objectif est clair, il veut empêcher les voitures de ses voisins de passer devant ses fenêtres. Il nous indique précisément l'endroit adéquat : à l'axe des fenêtres et à une distance suffisante pour occuper l'espace des voitures qui passent. Il plantera des rosiers. Monsieur et Madame D.C. sont des jardiniers exceptionnels et ils font du maraichage. Ils cultivent un terrain à Saint Jean d'Illac et distribuent les récoltes de légumes à leurs voisins. En allant récupérer un deuxième bac devant chez Monsieur C. qui voulait s'en débarrasser, nous croisons Malika T. qui allait rendre visite à la famille A. Nous nous saluons chaleureusement.

12h00. En attendant que Monsieur C. nous ouvre la porte, nous nous rappelons de la lettre qu'il a fait parvenir au bailleur demandant d'enlever les bacs de devant sa maison. Monsieur C. nous réexplique la situation. Sa femme étant devenue aveugle, les C. n'habitent que du côté du jardin derrière la maison. Il est grand, nettoyé, elle le connaît par cœur. On en sort au Nord-Ouest par un portail étoilé qui donne directement en face de l'entrée de la maison de sa sœur, Madame M., au numéro 1 de la rue des étourneaux dont la maison est devenue « deux-maisons-avec-patio ».

Monsieur C. ne souhaite pas s'occuper d'un bac qui donne sur la façade rue de sa maison.

12h20. Nous déplaçons l'un des deux bacs de Monsieur C. devant la deuxième fenêtre de Monsieur De la Casa. Au passage, nous croisons deux petits-fils de Madame M. et une enfant qui devait être la fille de l'un d'entre eux, âgée d'à peu près 3 ans, aller voir leur grande tante, Madame C. Beutre, abrite donc la 4ème génération d'habitants. La petite porte à la main un sac de bonbons. Ils nous saluent en souriant. C'est le jour d'halloween.

12h30. Nous remplissons alors les deux bacs de Monsieur D.C. avec la terre naturelle qui restait dans les « big-bag ». A ce même moment, Monsieur Z., le père de Youss, le rappeur de Beutre, sort de chez lui pour rendre visite à Madame A. vivant dans la maison mitoyenne de Monsieur D.C., au numéro 11. Monsieur Z. et Madame A. nous regardent décharger pelleté par pelleté la terre du camion vers les bacs. « Elle est vaillante » dit Madame A. en me regardant. Nous discutons de tout et de rien autour des bacs de Monsieur D.C. qui se remplissent de terre. Madame A. nous dit « vous n'avez pas peur des arabes vous. Il y en a qui ont peur ». Monsieur Z., plaisante avec elle : « toi tu dis 'Allah u Akbar' et moi je dis 'À l'apéro' ! ». Puis, Monsieur A. sort de la maison, elle rit alors : « Voyez comme nous sommes des arabes modernes, Monsieur à la maison, et Madame, dehors ! ».

12h45. Nous soufflons devant la maison de Monsieur D.C. après avoir terminé. Les M. repassent pour rentrer chez leur grand-mère au numéro 1. La petite vient nous offrir des bonbons de son sac.

12h50. En chemin vers le 53 pour placer le dernier bac devant notre maison, nous croisons Madame G. du 39, qui va chercher son courrier. On se salue avec un grand sourire. Leur fille Manon sort de la maison avec son enthousiasme habituel, elle est en vacances, il fait beau. Elle nous saute dans les bras. Madame G., l'œil malicieux, nous révèle la nouvelle du jour : Monsieur C. et Monsieur S. sont train de réparer la porte de garage de Monsieur C.. Les ennemis jurés sont en coopération, du bac potager à la porte de garage. C'est du jamais vu à Beutre.

12h55. Nous nous approchons de la situation exceptionnelle. Monsieur C. et Monsieur S. réparent ensemble la porte de garage de Monsieur C.. Madame C. les contemple sur le pas de sa porte, nous allons la saluer. Elle fait l'aller-retour dans sa cuisine pour offrir des beignets de morue et à la viande, recette portugaise dont elle est spécialiste.

13h00. Fin de la mission, nous rentrons au 53 rue des étourneaux. Madame J, notre voisine du 55, est assise comme à son habitude sur son banc. Elle se lève à notre approche, et se met à nous raconter l'histoire de sa famille, l'arrivée dans la maison, le travail de son mari, la cité de Beutre qui devait être une cité pour étrangers sans droits.





RENCONTRES DE BEUTRE. ACTE 1

17^{ème} Biennale d'Architecture de Venise, Pavillon Français, exposition *Les communautés à l'oeuvre*, sous le commissariat de Christophe Hutin.

Giardini della Biennale, le 23 septembre 2021.

Avec Christophe Hutin, Jean-Luc Gorce, Djilali Defali, Marion Howa, Éric Chauvier, Jean-Baptiste Poinot, Prescillia Alonso, Claire Mestre, Manuela Bueno.

CHRISTOPHE HUTIN : Bonjour à tous, bienvenue dans l'exposition « Les communautés à l'œuvre » au pavillon français de la Biennale d'architecture de Venise. Aujourd'hui nous allons parler d'un quartier - d'un projet - que nous menons avec Aquitanis et avec les habitants. C'est le projet de Beutre à Mérignac. Nous allons raconter l'histoire de cet endroit pour que les gens puissent comprendre de quoi il s'agit et puis nous allons élargir la discussion avec nos invités que je vais vous présenter. (...) Nous accueillons Claire Mestre, qui est psychiatre à Bordeaux dans son service de médecine transculturelle où elle s'occupe de sujets de migrations et elle pourra nous parler du rapport entre les

maisons et leurs habitants. Nous accueillons « Lalou », ou Djilali Defali, - je t'appellerai Lalou si tu me le permets dans ce débat - qui habite à Beutre, qui est dessinateur pour la bande dessinée et le film d'animation. Nous avons Manuela Bue no, en charge de l'agence Aquitanis sur le quartier de Beutre, qui connaît très bien le contexte. Nous avons aussi Jean Baptiste Pointo qui est paysagiste et qui travaille avec nous sur ce projet qui mène un travail au quotidien sur site, qui nous parlera du rapport entre les maisons et l'environnement. Nous avons Eric Chauvier, anthropologue et écrivain, qui fait un travail de collecte et d'écriture des récits de vie des habitants du quartier qui reprend sur le plan littéraire la parole des gens et leur histoire. Nous accueillons Prescillia Alonso qui habite à Beutre aussi et qui nous parlera de son rapport aux maisons et du projet que l'on mène. Puis Jean Luc Gorce, directeur général d'Aquitanis. Je rappelle que Aquitanis, bailleur social, est propriétaire et maître d'ouvrage de deux projets qui sont présentés dans cette exposition, la transformation des immeubles G, H et I du grand par et également le projet de Beutre. Enfin Marion Howa, qui mène ce projet à mes côtés depuis longtemps et qui est très investie auprès

50

Fig. 50
Photographie prise devant le pavillon français avec l'équipe du projet et des habitants de Beutre.
© Philippe Ruault

Ce texte illustré est une retranscription des deux "Rencontres de Beutre" programmées lors de l'exposition *Les communautés à l'œuvre* au Pavillon Français de la 17^{ème} Biennale d'Architecture de Venise, sous le commissariat de Christophe Hutin. Les films de ces deux rencontres sont en libre accès : <https://communautes-biennale.fr/project/les-rencontres-de-beutre-1/> <https://communautes-biennale.fr/project/les-rencontres-de-beutre-2/>

des habitants sur ce quartier et qui est très engagée sur la question du logement. Marion, peux-tu nous dire de ton point de vue quelle est l'histoire de cet endroit incroyable qui est Beutre sur lequel nous sommes très heureux de travailler depuis deux ans maintenant ?

MARION HOWA : Je suis heureuse que nous puissions parler de Beutre à Venise, parce que c'est un quartier qui a longtemps été invisible. Pourtant il s'y passe énormément de choses qui sont exemplaires sur le plan de l'humanité, de la solidarité, qui peuvent nous aider à penser ce que signifie vivre ensemble pour demain. Depuis mon point de vue d'architecte, je dirais que Beutre correspond à deux anciennes cités d'urgence, la première cité est ce qu'on a appelé une ancienne cité de transit pour travailleurs migrants et la deuxième cité fut une cité de relogement des faubourgs démolis par la rénovation urbaine du centre de Bordeaux. Elles ont été construites à la toute fin des années soixante. La construction a s'est passée très vite et se caractérise par un schéma systématique. Ce sont des petites maisons en bande, répétitives, il y en a au total 93. Aujourd'hui en 2021, 50 ans après ces maisons ont été totalement transformés. Les habitants qui sont locataires les ont agrandies, fusionnées, embellies, et rendues singulières pour eux-mêmes. C'est ce qui est exceptionnel sur le plan de l'architecture, car habituellement l'habitat social est standardisé et impersonnel, et là nous nous retrouvons avec 93 histoires qui sont incarnées visiblement sur le plan architectural. Ce qui nous intéresse est de reconnaître cette architecture, qui est jusque-là inconsidérée et invisible, mais dont on considère qu'elle a autant de valeur que l'architecture initiale. Donc au départ le projet d'architecture est un projet de reconnaissance.

JEAN-LUC GORCE : Tout d'abord nous sommes ravis d'être là pour participer à cette grande manifestation, d'autant plus que les deux projets français du pavillon français sont deux projets d'Aquitanis. Du point de vue du bailleur social, la question de Beutre est en effet, toute l'histoire du relogement de personnes, notamment du quartier de Mériadeck à Bordeaux qui était un taudis à l'époque, dans du logement d'urgence. Le bailleur social et la ville de Bordeaux se sont accordés à reloger des personnes dans du logement d'urgence. Or cinquante ans après, ces logements dits « transitoires » sont toujours là et ont été investis de façons très étonnantes. Nous, Aquitanis, avons une grande responsabilité vis-à-vis de ces logements-là. Nous avons très peu investi pendant longtemps et l'investissement a été fait par l'ensemble des résidents. Ce sont eux qui ont chargé de sens et de vie l'ensemble de ce quartier. Les liens entre les résidents - et Lalou en parlera tout à l'heure je pense - fait que ce quartier a une âme, qu'on ne saurait reproduire ailleurs. Cela a été produit par une alchimie entre les personnes qui ont vécu là des histoires de familles

sur deux trois générations aujourd'hui. Chacun a investi son logement très différemment. Il est vrai que pendant longtemps, nous, bailleur social, n'avons pas été très regardants sur ce qui se faisait. Et mon prédécesseur Bernard Blanc a souhaité engager une forte rénovation sur ce quartier dans un esprit que nous avons développé chez Aquitanis depuis une dizaine d'année. L'idée est de réinvestir ces quartiers pas uniquement sous l'angle de la réhabilitation mais bien sous un prisme beaucoup plus large : faire avec les habitants la réhabilitation et regarder tout ce qui peut générer de la vie au quotidien, la vie en partage. C'est ce que nous avons appelé les « share lieux » et nous les avons déclinés de différentes façons pour aller plus loin que les simples réhabilitations. Auparavant dans des réhabilitations, nous venions avec une maîtrise d'œuvre dans un quartier et nous annonçons aux habitants les travaux, puis nous signions, puis les travaux pouvaient commencer. Sauf qu'ici à Beutre, le sens pour les résidents n'est pas dans la réhabilitation qu'on pourrait, nous bailleur, déposer, mais bien dans la charge qu'ils ont eux-mêmes investis dans chacun de leurs logements. C'est pour cela que nous voulions « attraper » ce projet différemment. Je pense que pour nous c'est une très belle expérience, les équipes travaillent de façon complètement différente, nous avons un rapport très différent dans le rapport avec la maîtrise d'œuvre et avec les habitants. Cela change les relations, parce que nous avons souvent l'habitude de se faire « enguirlander » il faut bien le dire, nous sommes des bailleurs, cela ne va souvent pas bien et on vient nous voir quand il y a des problèmes. Mais ici nous apprécions que la régénération de ces bâtiments puisse être un moment de vie que l'on partage. La question est bien celle-là, comment régénérer les bâtiments, comment les recharger d'usages de la vie qui est déjà présente depuis plusieurs décennies. Pour nous c'est une épopée formidable, nous avons cheminé depuis deux ans sur ces questions, sur un projet de plus de 90 logements. Au départ nous avions seulement la moitié des pavillons sur la cité de Beutre et nous avons racheté la deuxième moitié des pavillons à un autre bailleur social pour réaliser un projet d'ensemble. Nous savons que même si c'est deux quartiers distincts, ils fonctionnent quand même ensemble et cela nous était important.

CHRISTOPHE HUTIN : Sans transition, écoutons le point de vue des habitants de ce quartier sur ce projet. Mais avant cela, l'histoire du point de vue de ceux qui l'habitent puisque le récit est d'abord celui des personnes. Lalou, pourrais-tu nous raconter s'il te plaît l'histoire de Beutre.

DJILALI DEFALI (Lalou) : Bonjour tout d'abord. Je dirais que l'histoire de Beutre s'est construite toute seule. Comme tu le disais Marion, ce sont des personnes issues l'immigration qui sont arrivées en particulier la génération

de nos parents. Il y a eu une entraide immédiate entre eux. Ils ont été tellement livrés à eux-mêmes dans les années soixante qu'ils se sont construits en groupes et en familles. Dès le début ils se sont aidés car la plupart des maisons n'étaient pas terminées, les jardins n'étaient pas délimités. Etant né à Beutre, j'ai grandi avec cet environnement, j'ai baigné dans cette entraide. Nous sommes une grande famille. Chantal qui est en face de moi est pour moi comme une grande sœur. Elle et son mari ont grandi à Beutre, se sont mis en couple à Beutre, ont eu des merveilleux enfants à Beutre. C'est un lieu de vivre ensemble et de convivialité que je n'ai pas retrouvé ailleurs alors que je travaille un peu partout dans le monde, grâce à mon métier. Ce qui me plaît, c'est de toujours revenir à Beutre.

CHRISTOPHE HUTIN : Tu sais que le thème de la biennale c'est « comment vivrons-nous ensemble ? ». En fait, tu es en train de nous expliquer que la réponse c'est la cité de Beutre.

DJILALI DEFALI : A Beutre, ce dont je parle s'est construit tout seul, cela s'est fait comme naturellement. Logiquement, le monde devrait-être comme ça. Tu Jean Luc des deux cités, elles ont toujours fonctionné ensemble. La différence principale entre les deux cités est que les gens de la deuxième cité sont beaucoup partis de Beutre et ne sont plus revenus. Dans la première cité, dans la nôtre, quand les parents partent ce sont les enfants qui gardent la maison des parents. Il y a seulement deux « nouvelles » familles, l'une est arrivée il y a vingt-cinq ans et l'autre il y a trente ans. Dans notre quartier nous sommes tous nés ensemble, nous sommes tous des frères et sœurs et des cousins, nous avons grandi ensemble, nous connaissons les familles des uns et des autres. Quand il y a un souci chez l'un nous allons aider. Il y a aussi des inconvénients comme dans toutes les grandes familles, mais il y a beaucoup d'avantages pour la vie. C'est le cas par exemple pour les enfants. Le quartier est en forme de place, de stade, les enfants s'amusent au milieu, nous n'avons pas besoin de surveiller nos enfants parce que tout le monde surveille les enfants de tout le monde. Cela est très agréable pour les parents et on ne retrouve pas cela ailleurs. Il y a une sécurité qui est assurée à Beutre, même si à l'époque de ma jeunesse on nous appelait les « zulus » - ce qui était vrai. Or en réalité, à Beutre il n'y avait jamais eu de souci entre nous, c'était plutôt avec les gens de l'extérieur. C'est ce que j'adore dans ce quartier. J'ai appris à aimer chacune des personnes, les uns et les autres. Et actuellement dans mon métier, je réalise sur un film de long métrage, qui grâce à Beutre, parle du vivre ensemble. Beutre m'a vraiment construit dans ce que je suis aujourd'hui.

CHRISTOPHE HUTIN : Éric, tu travailles à Beutre avec nous depuis plusieurs mois. Peux-tu nous dire le travail que tu mènes sur ces maisons ?

ÉRIC CHAUVIER : Mon approche est assez particulière, je

suis anthropologue, donc je travaille avec des personnes. Je ne suis pas sociologue et la nuance est là, les sociologues conçoivent des groupes de personnes qui souffrent ou qui ne souffrent pas. Quand on arrive à Beutre ce qui frappe, mais c'est d'ailleurs le cas partout, c'est qu'il n'y a que des récits de vie. On ne peut pas réduire la vie. On ne peut pas porter un regard distancié qui dirait « voilà une population qui a été plus ou moins stigmatisée ». Je refuse de penser les choses comme cela. Voilà, c'est le grand mérite des architectes, car dès qu'on écoute les habitants, on est obligés de travailler avec. C'est-à-dire que si on met à distance, et bien c'est beaucoup plus facile. C'est ce que disait Kroll, « pas d'habitant pas de plan », c'est la consigne, le maître mot. Dans mon métier évidemment. Alors je n'ai pas rencontré tous les habitants à Beutre, mais à chaque fois cela dure très longtemps et c'est cela qui est bien. Ce sont des récits au long cours ou je comprends que comme dans la vie ordinaire, il n'y a que des trajectoires de vie et non des groupes. Les groupes n'existent pas, ce sont des inventions de sociologues pour réduire la réalité et rendre les choses plus simples à comprendre. Ce que je dirais c'est porter un regard attentif à cela. C'est comme quand on mets le pied quelque part, on ne peut pas s'en sortir après. Parce que dès qu'on écoute, on est obligés de travailler avec. Voilà, c'est ce qui m'intéresse beaucoup. Et évidemment, c'est ce qui amène à la littérature, à la poésie même. C'est-à-dire qu'après avoir écouté la voix des gens, il faut la restituer. Si je la restitue de façon froide et clinique, cela ne marche pas. Il faut arriver à trouver des formes poétiques. Le mot poétique est très important je trouve. C'est comme cela qu'on arrive à produire les meilleures expertises. On reste toujours dans l'expertise, mais c'est une expertise qui restitue la voie des personnes. Donc nous avons un projet de livre qui devrait restituer cela, mais il y a plein d'autres dispositifs à imaginer pour restituer les récits de vie des personnes de Beutre. Pour faire écho à ce que tu viens de dire Lalou sur le vivre ensemble, c'est vraiment le regard qu'on porte qui compte. Alors, j'enseigne en école d'architecture et je sais trop bien que les architectes qui, trop souvent en héritage de la modernité, ne s'embarrassent pas du tout de cela. Là c'est quand même une expérience qui est quand même pilote, hyper avant-gardiste. Cela se fait peu des expériences comme celles-là et il faut le souligner. C'est quelque chose qui est très précieux et qui je rajoute est une plus-value sur l'humain – je ne sais pas si les mots vont bien ensemble mais en tout cas il y a quelque chose de cet ordre-là qui me semble très important.

CHRISTOPHE HUTIN : Pour rebondir sur ce que tu dis, dans l'exposition ici, nous présentons plusieurs études de cas dans le monde et on se rend compte que la question du logement est un sujet universel. Mais qu'il n'y a que



des choses hétérogènes, spécifiques, singulières partout. Et c'est ce qu'on arrive à faire remonter avec ton travail, et notamment le texte que tu as écrit dans le catalogue le dit très bien. Cela rejoint aussi le sujet du film en architecture que nous avons évoqués dans le débat la semaine dernière. Souvent quand on produit des images en architecture, on demande aux habitants d'enlever les objets, les effets personnels pour photographier l'architecture. Dans cette exposition, nous avons essayé de dire que l'architecture est le décor, le sujet n'est pas l'architecture mais la vie qui l'habite. Et à Beutre, nous ne sommes pas déçus. Peut-être un mot de Jean Baptiste sur la question des jardins. Parce que peut-être que les récits de vie, le récit des maisons, s'inscrivent aussi dans un environnement, dans un paysage. Que peux-tu nous dire de la relation des maisons avec leur environnement ?

JEAN-BAPTISTE POINOT : Je pense que c'est important de parler des jardins. Comme le disait Marion, c'est 93 maisons et j'ajoute avec jardin. Ces jardins traduisent ce qu'a pu dire Lalou en termes d'entraide. Il y a des jardins qui communiquent, qui s'agrandissent ensemble, des jardins qui s'étendent tellement que la forêt devient jardin. Les plantes elles-mêmes voyagent d'un jardin à un autre. Ma porte d'entrée à Beutre a été de rencontrer les jardiniers dans leurs jardins. On y découvre tout un tas de relation avec les leur pays d'origine, des plantes ont été ramenées et qui

ont une valeur très importante pour ces jardiniers. Ce qui fait qu'aujourd'hui, j'ai une place de paysagiste, jardinier, animateur pour enfant, je ne sais jamais trop comment le définir.

DJILALI DEFALI : Tu es quand même devenu un habitant aussi de Beutre. Les gens de Beutre t'ont bien accueillis, tu es tous les jours-là et tu fais aussi partie de la famille je crois.

JEAN-BAPTISTE POINOT : Au bout d'un an de présence quotidienne, je fais partie du paysage du quartier. Ce n'est plus étonnant de me voir passer avec des brouettes remplies de seaux d'eau. J'ai été très bien accueilli et en fait tout ce que j'entreprends dans l'espace public est issu de ce que j'ai vu ou de ce que je peux continuer d'observer dans les pratiques de jardinage. Il y a une réelle relation à Beutre entre la forêt ou les gens vont chercher des cèpes, entre les jardins échangent et dialogue. Il y a un rapport très important entre les maisons, leur jardin et leur environnement du quartier.

CHRISTOPHE HUTIN : Prescillia, il y a des liens avec l'environnement naturel mais aussi familial. Il y a des relations entre chacune des maisons, des relations de famille proche ou lointaine qui sont complexe. Est-ce que tu veux nous parler de cela ?

PARTIE 2 – CHAPITRE 3

PRESCILLIA ALONSO : Je fais partie de la troisième génération de personnes qui habitent à Beutre. Mes parents se sont rencontrés à Beutre et je suis née à Beutre. Toute ma famille est restée, les frères et sœurs de mes parents sont restés. Même les personnes avec qui nous n'avons pas de sang en commun sont considérés comme d'une même famille car nous avons vécu tous ensemble. C'est une grande famille, je ne sais pas comment le définir autrement. A une période de ma vie, j'ai du partir en Angleterre pour travailler et après deux ans et demi j'ai décidé de rentrer parce que je me sentais seule. Quand on a grandi entourée d'une cinquantaine de personnes, on se sent seul quand on est loin, donc je suis rentrée. Pour l'instant, j'ai prévu de rester.

MARION HOWA : j'ai aussi une pensée pour Johanna Fusiller, une autre habitante de Beutre qui devait représenter la deuxième cité et qui n'a pas pu venir. Elle aurait pu raconter en tant que jeune femme de Beutre comment elle se projette dans le quartier avec ses enfants. Ça se passe dans une temporalité très longue, et c'est énorme.

DJILALI DEFALI : A Beutre, nous ne ressentons pas la pensée de partir. Même quand on a des enfants ou quand on est mariés, il y a rarement la volonté de quitter le quartier. On y est tellement bien qu'on se dit qu'on ne retrouvera cet environnement nulle part ailleurs. La meilleure des vies est le meilleur voisinage. J'ai ma famille autour. La tante de Prescilia habite la maison voisine de la mienne, elle m'a vue naître. Pour moi, c'une grande sœur, nous nous respectons énormément. Certainement dans certains pays ou dans certains quartiers populaires, il y a aussi beaucoup d'entraide. Et à Beutre c'est vraiment différent. Je ne me vois pas partir de là bas. C'est ce que je disais à Jean-Luc en plaisantant, dès que je gagne de l'argent je vais racheter Beutre. Je ne veux pas que ce quartier bouge, c'est chez nous. J'ai deux filles, de vingt ans et vingt-trois ans, qui m'ont dit qu'elles souhaitaient garder la maison si je pars pour le travail. Je me souviens que pendant l'été, je les laissais jouer jusqu'à 23 heures dehors quand elles étaient enfants car je savais qu'il y avait la bienveillance du voisinage. J'ai des amis parisiens qui m'ont demandé s'il y avait des maisons libres. Les maisons ne sont pas très jolies mais qu'est ce qu'on y vit bien.

MARION HOWA : Lalou tu disais que tu ne voulais pas que ce quartier bouge mais pourtant sur le plan architectural les maisons continuent d'être transformées lentement et il va y avoir un projet.

DJILALI DEFALI : Je ne parlais pas de l'architecture, je parlais de la mentalité, de l'ambiance, de la place au milieu. Les gens de Beutre, je ne veux pas qu'ils bougent, de toute manière personne ne veut partir. Voilà, on vit bien, ce quartier est tellement vaste avec tellement d'espace libre. J'adore ce quartier, j'adore y revenir. Quand je travaillais à

l'étranger, et que ma mère y vivait - elle est d'ailleurs dans cette exposition on voit sa photo là sur le mur - j'y revenais régulièrement tous les deux mois prendre des forces et je repartais.

MARION HOWA : Je voulais rendre hommage à ta maman qui nous a si chaleureusement accueillis quand nous sommes arrivés dans le quartier. Je sais que cela n'est pas évident de recevoir des architectes. Et ta mère a compté beaucoup pour notre accueil et je voulais la remercier.

DJILALI DEFALI : Le jour où cette photo a été prise, elle m'a appelée pour me raconter que des jeunes architectes avaient refait son jardin. Je lui ai répondu que j'allais parler avec eux dès que je reviendrai à Beutre. Elles nous a présentés et j'ai compris très vite que il y a un projet qui promettait d'être différent à Beutre, ce n'est pas un projet seulement d'architecture c'est aussi un projet avec les habitants. A Beutre nous n'avons jamais vu ça. Il y a eu une rénovation depuis ma naissance et on n'a jamais posé la question aux gens de savoir ce qu'ils voulaient. Aujourd'hui, on voit que toute cette démarche est différente et qui me fascine. En fait, Beutre a amené tout ce grand monde. Comme quoi ce quartier vaut bien tout ça, c'est pour ça aussi que je l'adore.

CHRISTOPHE HUTIN : Claire, ce n'est pas évident de comprendre pourquoi tu discutes avec nous aujourd'hui dans un débat sur le projet de Beutre via la médecine transculturelle. C'est est une discipline que nous ne connaissions pas jusqu'à ce qu'une habitante de Beutre porte à notre connaissance ton travail. Lors de notre rencontre, nous avons compris que la relation entre ta pratique et l'habitat était importante. Par exemple, les films de l'exposition qui présentent la rénovation d'un cinéma et d'un orphelinat à Soweto montrent l'histoire d'un jardinier qui a travaillé avec nous. Il sortait de prison quand il nous a rejoint. Par l'action de jardiner des jardins potagers, il s'est réhabilité auprès de sa communauté en partageant des légumes avec ses voisins et en améliorant les rues. En architecture, on ne réhabilita pas simplement des bâtiments mais aussi des histoires.

CLAIRE MESTRE : Merci pour l'invitation, je suis très heureuse d'être parmi vous. Effectivement quel est le lien entre ta démarche Christophe et la mienne ? Pour moi, qui suis psychiatre et anthropologue, l'important est de pouvoir soigner n'importe qui, dans toutes les langues possibles et dans tous les environnements possibles. C'est le but je dirais de mon métier. Je suis psychiatre mais je pratique la psychothérapie, c'est extrêmement important, parce que le matériau de la relation c'est la vie des autres et c'est aussi ma propre sensibilité. Donc ma démarche ne peut pas se passer de ce qu'est l'autre dans sa singularité, dans son histoire, dans sa langue. C'est pour

cela que je travaille en équipe avec des anthropologues, des psychologues, des interprètes, des artistes aussi. Pour faire le lien avec Beutre, ce qui me touche beaucoup, c'est que au départ c'est une cité qui a rassemblé des migrants. Je travaille aussi avec les migrants, ce sont d'ailleurs c'est mes seuls patients. Des migrants qui pour la plupart viennent d'arriver en France et qui pour d'autres sont là depuis extrêmement logements et qui pour plusieurs raisons ont besoin de parler de ces migrations familiales. Pour donner une idée de ce que c'est que la migration sur le plan psychique mais aussi sur la modification des lieux, migrer c'est modifier de façon extrêmement brutale ses enveloppes, culturelles, affectives et sensorielles. J'insiste sur le mot sensoriel. C'est évidemment le cas de certains habitants des premières générations de Beutre. Ils ont vécu de façon très brutale et sur un temps très court les modifications d'environnement et donc des modifications psychiques évidemment. Parce qu'il y a toujours un lien entre ces enveloppes psychiques, sensorielles, affectives, environnementales. Mon métier serait de retrouver quelque chose qui serait, pour utiliser une image, des racines. Des racines qui ont finalement bien marché à Beutre, puisqu'elles ont l'air d'être très longues, elles ont parcouru les générations. Et pour moi, c'est retrouver des racines sensorielles, imaginaires qui vont être reconstruites bien sûr par le récit individuel des patients. Je peux parler en particulier d'une situation clinique pour essayer de présenter mon travail. Je reçois depuis un an maintenant une famille afghane, qui est arrivé en France un peu avant les événements de Kaboul. Ils font deux heures de voiture pour venir me voir. Ils viennent avec leur travailleur social. Ils sont venus me voir en désespoir de cause parce que la famille vit une forme de souffrance, qui se manifeste par un symptôme qui est que la mère est possédée par un djin. Si on est de tradition musulmane, on sait que l'univers est fait de choses invisibles et les djin sont des créatures préislamique et islamique qui habitent justement l'environnement. Dans le cas de cette famille, le djin habite leur propre maison. D'abord, vous imaginez mon travail de psychiatre, je ne suis pas imam, je ne suis pas guérisseuse, je suis psychiatre psychothérapeute. Et il me faut me mettre en lien, en confiance avec cette famille, pour les aider à alléger cette souffrance. C'est tout l'art de mon travail, c'est-à-dire de rentrer en intimité dans leur histoire personnelle, de l'Afghanistan jusqu'ici. Au fur et à mesure, je comprendrais que leur habitat est un habitat est complètement insécurisant. A l'image de leur psyché familiale qui est dans une insécurité fondamentale. Alors je les accompagne dans leur demande d'asile, dans la construction du récit de leur exil et nous en sommes là. La relation tient, c'est une relation de confiance. Les djins sont toujours là et je pense qu'ils seront là aussi longtemps qu'ils n'auront pas retrouvé une forme de familiarité avec leur environnement, un habitat. Et cela pose toute la question politique de l'accueil des migrants

et surtout de l'absence d'habitat. Je soigne des migrants qui sont souvent sans habitat, c'est une donnée pour nous qui est totalement nouvelle. On ne soigne pas de la même façon quelqu'un qui le soir va chercher un habitat, qui va dormir sous des ponts ou dans des squats et quelqu'un qui va rentrer chez soi le soir avec sa famille. C'est pas du tout le même exercice. Au cours de la consultation familiale, cette mère afghane, qui est relativement âgée, se met à hurler à se griffer le visage, et les enfants se sont serrés contre elle en me disant, vous voyez c'est de ça qu'elle souffre. Alors j'ai construit un récit avec cette femme, avec ses enfants, à partir de la question de quelle maison ils habitaient en Afghanistan. Et nous avons ré imaginé cette maison, avec du bruit, des enfants qui jouaient dans la cour, les voisins qui étaient là, les préparations des repas, les odeurs. Et j'ai dit à cette femme que ce dont elle souffrait était une forme de folie qu'on appelle le chagrin. Cette femme qui était le pilier de sa maison n'était plus rien dans cette nouvelle maison. C'est un récit qui l'apaisé, qui a donné du sens à ce que représentait ce djin qui était une forme d'hostilité, d'agression, de danger que vivait toute la famille. L'ainé des garçons qui est devenu le chef de la famille, car son père est aussi très souffrant et a perdu la parole, m'a dit : vivement que nous ayons une nouvelle maison, j'y ferai un salon afghan.

CHRISTOPHE HUTIN : merci pour cet exemple qui nous montre l'importance de la relation entre l'habitat et les affects des personnes. Éric veux-tu réagir à cela ?

ÉRIC CHAUVIER : Ce qui m'intéresse est non seulement les récits de vie mais aussi les rapports entre les habitants et leur espace domestique, en fait l'auto-construction. C'est au centre de tout. Cela n'a pas été un choix mais cela s'est imposé comme une nécessité. Cela a peut-être réparé quelque chose qui a l'origine n'était pas là. Ce sont des savoir faire, des sociabilités, on discute, on échange des matériaux, des conseils des services. Le vivre ensemble passe par là. Les liens qui se sont tissés à partir de là sont forts. Auto-construire, participer physiquement ou en transmettant des savoirs, crée de l'estime de soi. Habiter c'est avoir une estime de soi. On habite plus quand – et c'est ce que disait Claire – cela n'est plus là.

CHRISTOPHE HUTIN : Manuela, les gens sont bien à Beutre, ils veulent y rester. Donc, il n'y a pas trop de boulot pour l'agence d'Aquitania ?

MANUELA BUENO : Eh bien, je vais aussi venir m'installer à Beutre ! En réalité, il est vrai qu'à l'agence nous avons dû aussi nous adapter sur la gestion de proximité. Nous nous sommes aussi appropriés l'essence même de Beutre et nous ne pouvons plus gérer Beutre comme avant. Je suis très contente que les habitants soient avec nous ici et que nous puissions continuer cette



aventure. Et cela n'est pas fini, nous savons que dans un projet il y a des avancées mais aussi des difficultés. Au départ nous nous sommes vraiment demandés quel projet nous allions faire, et nous sommes allés sur place avec l'ancien directeur général Bernard Blanc et nous avons échangé avec les habitants. Nous nous sommes dit qu'on n pouvait pas rayer la vie des gens, il faut garder Beutre. Je suis très fière de continuer cette histoire. Donc Lalou on verra si on peut tous s'installer à Beutre !

MARION HOWA : Pour ajouter un élément sur la notion d'attention, je voudrais dire que pour nous architectes, travailler ainsi nous demande beaucoup de temps. J'ai l'habitude de dire que depuis que je travaille à Beutre j'ai changé de métier. Je suis plus seulement architecte mais bien plus et d'ailleurs parfois Lalou, vous me donnez des rôles qui me dépassent et c'est très bien. C'est-à-dire qu'en plus du travail classique de maîtrise d'œuvre, nous avons un travail relationnel à effectuer. Et c'est un travail qui est aussi précieux et efficace que celui de savoir faire des plans. Quand on crée une relation de confiance avec certaines personnes c'est aussi valable que de faire un plan. C'est un savoir-faire que la vie nous apprend et que les écoles d'architectures ne nous apprennent pas. Donc travailler ainsi à Beutre est pour nous un déplacement.

CHRISTOPHE HUTIN : Je pense que parfois en architecture et en urbanisme on a l'habitude de regarder les choses de très loin, ce qui amène parfois des décisions trop rapides sur la démolition. C'est vrai que la rénovation urbaine passe par des choses brutales et violentes pour des gens qui habitent dans les quartiers qui sont concernés et nous nous opposons à cela. Nous avons ce gros défaut de considérer le sujet sur lequel nous travaillons. 93 maisons, c'est 93 visites, connaître les personnes et l'endroit. Quand on connaît l'endroit, il n'est plus possible d'envisager la démolition. La vie dont tu parlais, qu'on ne peut pas résumer ou catégoriser, c'est le sujet de l'architecture. J'invite tous nos amis urbanistes à revenir parmi nous, à visiter, à rencontrer les gens qui habitent dans les logements partout où la rénovation urbaine opère de façon pas suffisamment attentionnée. Jean-Luc, veux-tu prolonger cet échange ?

JEAN-LUC GORCE : Ceci est très important pour nous. Je suis un fervent défenseur de l'anti-démolition. Je pense que c'est une hérésie aujourd'hui de démolir et nous avons deux très beaux exemples ici. Dans les deux cas, la démolition s'est posée à un moment donné. Nous aurions pu faire comme beaucoup de collègues, démolir et reconstruire autre chose. Mais que de gâchis quand on entend les habitants nous évoquer toute la vie qu'ils

ont vécu là, tout le voisinage, toute cette communauté qui s'est créé et que nous aurions dispersée je ne sais où dans Bordeaux, Mérignac, Pessac et ailleurs. Quand on démolit on casse tout cela. L'ANRU pense très peu à cela, il y a un dogme qui est celui de démolir pour renouveler les quartiers. Or, on s'aperçoit qu'on peut renouveler les quartiers en régénérant, en refaisant sur ce qui existe déjà, en rechargeant pour les cinquante prochaines années ce patrimoine.

CHRISTOPHE HUTIN : Claire, il faudrait qu'on envisage d'avoir un débat sur la question des migrants en France n'est pas abordée sérieusement sur le prisme du logement. C'est un sujet qui n'est pas engagé en architecture. Sur la question des migrants, nous avons dit que quand les gens arrivaient dans un ensemble de logement quel que soit la forme urbaine – moderne, vertical, maison – ils créent de la société par la relation qu'ils engagent avec l'environnement avec leur voisins. Et donc quand on démolit, on ne démolit pas un bâtiment mais ce qui a permis aux gens de se reconstruire. Est-ce que les gens qui subissent la rénovation urbaine aujourd'hui ne sont-ils pas de nouveau des migrants ?

CLAIRE MESTRE : Evidemment, si l'on parle d'une migration comme d'un arrachement de ce qui constitue le quotidien. Ce qui m'intéresse dans le témoignage de Lalou est l'alchimie qui a pris dans ce quartier. C'est une vraie question car la migration et l'exil sont marqués par la solitude. Ce n'est pas seulement la question d'être seul, mais c'est la question de la perte. Et on ne peut jamais combler une perte. Je trouve qu'il y a à comprendre de cette alchimie à Beutre. Comment se fait-il qu'on puisse construire des ensembles ou les habitants vont pouvoir se rencontrer et d'autres formes d'habitat comme certains grands ensembles – je pense aux Aubiers où j'ai longtemps travaillé sur le plan associatif - où il a des alchimies qui ne prennent pas justement ? C'est-à-dire que les habitants se rencontrent entre eux, entre communautés, mais assez peu entre les communautés elles-mêmes. Je trouverai intéressant de comprendre ce qui s'est passé au départ et où il y a eu des racines affectives très longues et très solides. Après, les migrants mettent énormément de temps avant de construire un univers de familiarité avec leur environnement. Et ce quelque soit leur statut, entre celui qui va obtenir ses papiers rapidement et celui qui va mettre dix ans à les avoir. Je trouve qu'il y a un défaut de politique, dont on pourrait réfléchir mais c'est pas là le lieu, où le sujet de l'habitat semble être absent de la complexité de la question migratoire. Comment on fait de l'intimité, de la familiarité avec son environnement pour ranimer les racines affectives et imaginaires qui vont puiser sur une histoire trans-générationnelle ?

JEAN-LUC GORCE : Cela fait écho à des questions qui sont les nôtres sur le fonctionnement social et urbain de ces ensembles d'habitat. Nous avons cherché la spatialité d'une

architecture qui peut contribuer au fait que les gens se croisent, parlent, faire ensemble. C'est ce qui manquait aux grands ensembles des années 70. Aujourd'hui, on essaie de concevoir des bâtiments avec des espaces de rencontre, comme des coursives suffisamment larges où les personnes peuvent se retrouver où des locaux communs. A Beutre, c'est suffisamment grand et il y a aussi une promiscuité entre les pavillons.

DJILALI DEFALI : La forme de Beutre fait que c'est convivial et qu'on se voit tous. La place est si grande qu'on peut se dire bonjour de loin. Et comme je le disais, il y a aussi le fait que les gens sont restés, et l'entraide est ancienne. Pour ne pas que le radeau coule, il a fallu qu'ils s'entraident. Ma mère est devenue veuve à moins de trente ans, et tous les voisins l'ont aidée. Elle a eu cette force d'évoluer à Beutre.

JEAN-LUC GORCE : il y a une porosité entre les cellules familiales qui permet l'autorégulation du quartier. Si on veut reproduire l'âme de Beutre ailleurs, c'est important de s'en souvenir, même s'il y a beaucoup d'autres choses qui ont contribué à ce que l'alchimie prenne. Ce que tu évoques Lalou, est ce que j'appelle le contrôle social de la communauté qui est très important dans la vie de la cité.

ÉRIC CHAUVIER : je pense aussi l'une des clés est dans la forme urbaine. Les maisons ont une taille humaine. L'habitat a pu être singularisé par les auto-constructions, au contraire des grands ensembles où tout était standardisés, comme le disait Lefèvre des « cages à lapins ». Là c'est l'inverse, chacun a créé son habitat singulier ce qui est exister pleinement.

Le mirco tourne dans le public.

CHANTAL TOKLI : (habitante de Beutre) C'est vrai qu'à Beutre nous voyons tout ce qui se passe et nous faisons attention aux autres, nous savons quand quelque chose ne va pas. On peut intervenir.

AMANDINE SAGET (paysagiste de Beutre) : ce que j'entends c'est une distinction de langage qu'il faut noter. Il y a une différence entre parler d'une communauté qui est régie par du contrôle social et parler d'une communauté où on fait attention les uns aux autres. Je pense qu'il est important d'entendre la différence de registres. Faire attention les uns aux autres ne veut pas forcément dire qu'on se contrôle.

CHANTAL TOKLI : Oui c'est dans ce sens-là, nous sommes attentionnés.

JOELLE ZASK : J'ai été à Beutre, donc de ce que j'ai vu est qu'il y a une espèce de coopération, de complémentarité entre le bâti, le paysage, les jardins, les arbres, les gens. On ne peut pas dire qu'il y a des causes et des effets, mais

qu'il y a une sorte de cercle vertueux qui s'est mis en place et que tout contribue à égalité. C'est ce qui m'a frappée. La cité invite à ce qu'on en prenne soin. Ça fonctionne sur la base de complémentarité, d'interaction très forte entre des plans matériels, spirituels, affectifs, culturels, les relations de soin, de citoyenneté, de partage et d'entraide. Tout cela est rendu possible par l'environnement, qui est à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. On ne peut pas hiérarchiser, il n'y a pas les gens puis les lieux ou les lieux puis les gens. Il y a une cohérence très forte qui m'a tout de suite frappée.

CHRISTOPHE HUTIN : merci à tous et à demain.

RENCONTRES DE BEUTRE. ACTE 2

17^{ème} Biennale d'Architecture de Venise, Pavillon Français, exposition *Les communautés à l'oeuvre*, sous le commissariat de Christophe Hutin.

Giardini della Biennale, le 23 septembre 2021.

Christophe Hutin, Marion Howa, Djilali Defali, Irène Sabarot, Joëlle Zask, Amandine Saget, Aurélie Hervouet, Chantal Tokli, Christopher Dell, Jean-Baptiste Poinot, Daniel Estevez, Jean-Luc Gorce.

CHRISTOPHE HUTIN : Bienvenue de nouveau dans l'exposition « Les communautés à l'œuvre » pour un deuxième temps de débat sur le projet de Beutre avec ses habitants et avec Aquitanis. Je vais présenter nos invités de cette après-midi. Irène Sabarot, directrice du patrimoine chez Aquitanis, Djilali Defali, surnommé Lalou, habitant de Beutre, Joëlle Zask, philosophe spécialiste en France de la philosophie de John Dewey et de l'enquête, Amandine Saget, paysagiste qui a travaillé sur les inventaires de jardin dans le projet de Beutre, Christopher Dell, philosophe et théoricien sur la ville qui est musicien et compositeur de jazz, Chantal Tokli, habitante de Beutre, Aurélie Hervouet pour la communication et la médiation chez Aquitanis sur le quartier de Beutre, et Marion avec qui je travaille et qui est en charge de ce projet. Nous reprenons la discussion d'hier là où on l'avait laissée, c'est-à-dire comment la façon dont on habite à Beutre conditionne une méthode de projet et la façon dont on aborde l'architecture. Nous allons donner la parole à Marion, peux-tu nous donner une définition de ce travail d'inventaire de reconnaissance des pratiques habitantes sur les maisons de Beutre.

MARION HOWA : Le projet d'architecture à Beutre commence par une enquête. Nous essayons, dans la mesure du possible de connaître, en étant extrêmement précis pour être plus proche des situations de vie, chacune des maisons en elles-mêmes et leur manière d'être habitées. La précision de l'enquête nous permet d'aboutir à un certain degré de connaissance, pour cela nous développons des

outils créés spécifiquement pour ce quartier et ce projet, qui sont des outils qui nous permettent de réaliser ce que nous appelons le « diagnostic socio-technique ». Nous pensons que chacun des objets construits de Beutre révèle la relation qu'il peut avoir avec la personne qui l'habite. Donc l'enquête est un outil de connaissance et mais elle est aussi tournée autour de la reconnaissance du travail des habitants dans l'architecture.

CHRISTOPHE HUTIN : Si on raisonne sur un rapport au temps, depuis cinquante ans les maisons ont évolué, nous en avons parlé hier. « Habiter est une action » et les gens ont agi sur l'architecture en la modifiant pour la rendre meilleure et plus proche de leur projet de vie. Cette enquête doit nous amener à documenter cette évolution. Lalou, je t'ai vu récemment faire des travaux chez toi. Peux-tu nous dire concrètement quels dérangements tu nous proposes à nous, architectes, dans les actions que tu mènes sur ta maison ? Dé rangement au sens où, lorsque nous enquêtons sur ta maison, quand on la dessine pour un état des lieux, en réalité les deux mois qui suivent, tu engages des travaux, tu réalises une cuisine, les plans que nous avons dessinés ne sont plus à jour, et nous sommes obligés de revenir et constamment modifier les documents puisque tu as modifié la configuration de la maison.

DJILALI DEFALI (Lalou) : La maison où j'ai toujours vécu, même si j'ai beaucoup travaillé à l'étranger était plutôt la maison où vivait ma mère. C'était une dame âgée qui vivait seule et la maison lui suffisait. Aujourd'hui, elle est malheureusement partie, et c'est moi qui habite dans cette maison. J'ai beaucoup plus de besoin, d'espace, de mobilité. J'aime l'espace, je n'aime pas les pièces trop étagées et j'ai effectivement engagé quelques travaux. Notamment pour la cuisine parce à Beutre, les cuisines étaient à l'entrée, et je ne trouvais pas cela adéquat. A l'origine, les éviers étaient même dans le salon, et nos parents ont fait des modifications et les ont mis dans l'entrée. Et aujourd'hui, j'ai refait des modifications selon mes goûts et selon mes besoins. Après ce ne sont pas des choses « riches », cela reste plutôt modeste. C'est juste que j'avais besoin d'un peu plus d'espace.

CHRISTOPHE HUTIN : Irène, j'ai envie de te poser la question suivante. Vous, Aquitanis, avez lancé ce projet en nous proposant de faire attention à comment les gens habitent à Beutre. Et je pense que vous avez ici un patrimoine immatériel, que vous avez identifié et reconnu. Vous avez lancé ce projet avec cet objectif, que peux-tu nous dire depuis ton point de vue ?

IRÈNE SABAROT : Le choix de la maîtrise d'œuvre est le premier choix que nous avons fait qui a positionné l'ambition d'Aquitanis sur le fait qu'on fasse projet avec les habitants. Et non pas que l'on colle une méthode qui



relèverait d'un diagnostic classique de requalification d'un site à partir de travaux techniques. Nous avons fait le choix d'un diagnostic technique et social. Vous avez réussi à entrelacer ces fils invisibles sur l'ensemble des 93 maisons. Cela nous aide à la fois à comprendre et de respecter l'histoire et à la fois de pouvoir recharger ce patrimoine vivant pour cinquante ans en intégrant des problématiques modernes sur l'accessibilité, la sécurité, le confort thermique et d'usage. Nous savons que sur les prochaines cinquante années, les futures générations vont avoir des besoins nouveaux. C'est toute cette intelligence-là, s'appuyer sur le passé, le comprendre, le respecter et donner une nouvelle impulsion pour les générations à venir. Vous le faites, à la fois sur le bâti mais aussi sur le paysage – et je salue l'intervention de Jean-Baptiste. Nous essayons d'embarquer dans nos projets, cette vision à la fois de l'humain, du bâti et du paysage pour faire projet avec les habitants.

CHRISTOPHE HUTIN : Joëlle, l'enquête est un sujet que tu as travaillé dans ta discipline en référence à John Dewey. Assez complexe sur le plan théorique, mais que l'on pratique malgré nous et que l'on aime pratiquer en tant qu'expérience. Peux-tu d'abord nous définir l'enquête et ensuite à partir de ta visite à Beutre – tu as rencontré Lalou, des habitants et des maisons – nous dire comment l'enquête se traduit dans ce que nous menons dans ce projet ?

JOELLE ZASK : Il y a toutes sortes d'enquêtes, des enquêtes très spécialisées aux enquêtes ordinaires. Mais il n'y a pas vraiment de saut ontologique, ou de saut important, entre les deux. Nous allons trouver dans les enquêtes ordinaires des manières de faire, des modes de pensées, des valeurs, des inclinations, qui sont aussi celles de l'enquête spécialisée. L'enquête est une expérience déployée dans le temps. Une expérience au sens d'une expérimentation, c'est-à-dire : j'enquête à partir du moment où j'identifie une difficulté. Cela peut-être une difficulté révélée par un étonnement, une curiosité, une fascination, mais parfois une douleur une souffrance, une perte de pouvoir d'agir, un sentiment d'impuissance, voire une maladie. Mais il faut quelque chose qui soit perturbé dans votre champ de vie habituelle. En général, c'est les habitudes qui fonctionnent et qui nous font fonctionner. Elles ne sont pas passives mais elles nous économisent du temps, elles nous libèrent du « temps de cerveau » si je peux le dire ainsi, pour examiner ou prendre conscience des difficultés que nous pouvons rencontrer... pour ne pas tomber dans le canal à Venise en regardant les pigeons en l'air par exemple. Le point de départ de l'enquête est un besoin d'enquêter. Dans le pragmatisme, on n'enquête pas pour le plaisir ou pour s'amuser mais parce qu'il y a un problème à résoudre. C'est aussi vrai dans les sciences

sociales. Elles sont le plus souvent considérées de l'extérieur comme étant une activité pour des gens qui n'ont rien d'autre à faire mais en fait les sciences sociales sont motivées par le fait que dans les sociétés, il y a du crime, du suicide, de la détresse, de la délinquance, de la dissociation familiale, des troubles psychopathologiques. Donc, il y a des sciences sociales parce que cela ne va pas et c'est important de le rappeler. L'enquête est destinée à comprendre pourquoi cela ne va pas et ensuite – et c'est la deuxième partie de l'enquête – à apporter des solutions. Bien sûr, si vous êtes un croyant, un dogmatique, certain d'avoir la vérité absolue, si vous vous prenez pour un expert ou dieu sur terre, les solutions que vous allez apporter ne sont pas du tout le même type de solution que celles que vous allez apporter en tant qu'enquêteur. Le truc de l'enquête est que la solution que vous allez apporter n'est jamais qu'une hypothèse. Cette dernière doit être vérifiée dans un cours d'action, que l'on appelle l'expérimentation. La vérification suppose la participation des enquêtés comme des enquêteurs. Elle suppose que le matériau de l'enquête contribue à l'émergence de la solution. Parfois, il y a des hypothèses contreproductives qui ne mènent à rien, et dans les sciences de laboratoires c'est comme cela que ça se passe. Les gens font des hypothèses en fonction desquelles ils vont repérer un certain nombre d'éléments dans la situation dont ils s'emparent, qu'ils font jouer, c'est-à-dire qu'ils transforment le réel. L'enquête transforme le réel, transforme la réalité, ça transforme le monde, pour parler comme Marx. Une enquête ce n'est pas contemplatif, cela suppose de faire quelque chose sur le terrain et de provoquer des changements. Parce que finalement, ce qu'on connaît ce n'est finalement que des changements qu'on provoque dans les matériaux qu'on observe, sinon il n'y a rien à observer, et il n'y a rien à voir. Évidemment, il y a des limites à l'expérimentation, on les connaît bien. A partir du moment où ce que vous observez, lorsque vous agissez sous la conduite de vos hypothèses, ce qui produit un changement, lorsque que vous observez valide l'hypothèse. Alors c'est une période du raisonnement expérimental qu'on appelle l'abduction, qui se distingue de la déduction et l'induction. Ce stade est assez délicat parce qu'il y a des artefacts, parce qu'on se trompe, parce qu'on conclut que « oui c'est vérifié » mais en fait non et on s'en rend compte plus tard. Il y a un critère très présent dans le pragmatisme et dans la théorie des sciences en général pour savoir si l'hypothèse est vérifiée ou pas. Il se trouve notamment chez Pierces, lui aussi un philosophe américain fondateur. Ce critère c'est savoir si la conclusion - que je peux appeler une théorie - laisse la voie de l'enquête ouverte. Est-ce que je peux convertir la conclusion de mon enquête en un matériau pour une enquête ultérieure. Si vous avez une conclusion qui bloque, en se disant : « c'est comme ça et puis voilà » comme on peut dire à ses enfants, alors ça bloque tout, et là ce veut dire que c'est faux. Tout ce qui bloque, c'est

faux en réalité, cela n'est pas pertinent. On ne peut pas non plus dire qu'il y a un progrès des sciences mais le fait est que les sciences sont cumulatives. Parce qu'on ne peut pas valider quelque chose qui n'ouvre pas de nouvelles perspectives. Donc un critère, pour savoir si une enquête est bonne ou pas, c'est de savoir si elle est partageable. Est-ce que vous, qui êtes différents de moi, et qui avez d'autres outils, d'autres méthodes, d'autres points de vue, d'autres priorités, allez-vous pouvoir faire quelque chose de cette enquête ou pas. Alors, on peut en venir à Beutre et ça marche très bien. J'ai regardé. J'ai beaucoup aimé les tableaux sur les murs, qui relèvent d'enquête qualitative, c'est-à-dire, interpersonnelles, mais aussi quantitatives avec des diagrammes, des statistiques, des repérages qui sont d'ordre quantitatifs. Il y a une pluralité de méthodes et je trouve cela important. Donc au lieu d'arriver avec des dogmes, des savoirs, une expertise, un programme tout fait d'avance, il y a véritablement ce qu'on pourrait appeler même plus que des interactions mais des transactions. Ce qui m'a beaucoup frappée, c'est que l'enquête n'est pas réservée à des relations interhumaines, parce que ce qui est pris en considération c'est le bâti, la nature autour, la proximité ou l'éloignement de Bordeaux, l'eau, le voisinage, c'est plein de facteurs qui sont pris en compte comme cela. Étant donné qu'on n'est pas dans la recherche d'une confirmation pur et simple on peut élargir à des non humains, comme on dit aujourd'hui. Les intégrer à l'enquête de telle manière que eux aussi nous apportent des réponses. Mais évidemment on ne questionne pas un chat ou un arbre de la même façon qu'on questionne quelqu'un. Et on ne questionne pas tout le monde de la même façon, et là il y a quelque chose qui m'a frappée. Marion tu parles de reconnaissance mais je ne suis pas sûr que ce soit le bon mot. L'enquêteur n'a pas à reconnaître ce qui est là mais il a à créer une situation de rencontre avec l'enquêté. Cela peut être le chat, l'arbre ou les gens, et évidemment ce n'est pas là même méthode selon ces cas. Mais le fait est que la situation à laquelle on arrive quand on enquête n'est pas la même, elle est irréductible avec ce qu'on avait au départ. Il faut qu'il émerge quelque chose de nouveau de la rencontre de point de vue de l'enquêteur et de l'enquêté. Je pense que les habitants de Beutre ont été aussi transformés par notre travail et vous vous avez été transformés par eux. C'est cette co-transformation qui est heuristique et qui crée une transformation durable. En général, quand les enquêteurs enquêtent d'une telle façon qu'ils sont envahis par le point de vue des enquêtés - en anthropologie cela s'appelle « virer indigène » - cela ne fonctionne pas. Il faut vraiment qu'ils restent dans cette distance réflexive et cette prudence qui est méthodologique et qui est le propre de l'enquêteur. Et en même temps, il faut qu'ils soient travaillés par le point de vue des enquêtés et pareil pour les enquêtés. Dans les sciences sociales

issues du pragmatisme, ou en lien avec le pragmatisme, dans les années 1910-1930 aux Etats-Unis, l'école de sociologie et d'architecture de Chicago était très liée à l'école de philosophie des pragmatistes. Parmi les sociologues inventeurs de cet objet qu'on appelle la ville qui n'existait pas auparavant en tant qu'objet de sciences sociales, il y avait des gens qui étaient à la fois des voleurs et des enquêteurs, à la fois des out-laws et des enquêteurs. Ça fait comme des dissociations de personnalités, comme deux personnages en un. C'est assez intéressant de voir comment quand on est dans une situation d'enquête, on change de personnage. Ce n'est pas du travestissement mais c'est juste qu'on accède à une autre dimension. De la même manière que quand on vit sa vie et quand on parle de sa vie, on ne fait pas du tout la même chose en réalité.

CHRISTOPHE HUTIN : Il y aurait beaucoup à dire. C'est très rassurant pour nous d'entendre qu'on peut avoir des hypothèses erronées sans que cela n'engage la finalité. Très enrichissant pour nous. Pour faire la transition Joëlle l'enquête sur la nature, avec les chats et les arbres, je voudrais interroger Amandine. Vous avez travaillé avec Jean-Baptiste sur une enquête avec des inventaires sur les pratiques des gens dans les jardins. Finalement l'objet que l'on voit est issu d'une pratique, d'une compétence des habitants, et d'une action qu'ils ont menée. Comment tu raccroche cela à cette définition de l'enquête proposée par Joëlle ? Et peux-tu nous expliquer comment vous avez procédé ?

AMANDINE SAGET : D'abord, je vais expliquer comment nous avons procédé. Comme faisaient les architectes, nous nous sommes mis dans la démarche avec Jean-Baptiste, de rencontrer les habitants dans leurs jardins. Nous nous sommes aperçus qu'il y avait autant de jardins qu'il y avait d'habitants, si ce n'est plus. Ces jardins sont très divers, ils ont des surfaces variées, des habitants variés. Nous avons mis en place une démarche de rencontre. Nous avons pour objectif qu'elle soit un bon moment pour tout le monde et de cette manière essayer de comprendre qui faisait partie du collectif de Beutre au-delà des habitants dont on avait la liste officielle. Nous essayons de comprendre qui était intégré dans ce collectif et nous nous sommes aperçus qu'il y avait tout un cortège de plantes et d'animaux, d'évènement climatique, d'évènements saisonniers. Que ce soient, des champignons, la pleine lune, ou les pigeons de monsieur Sanchez. Il y a beaucoup de monde dans ce quartier, beaucoup d'interactions. Notre participation, en tant que paysagiste, à l'enquête cela a été de trouver les mots pour échanger et faire émerger ces participants du collectif.

CHRISTOPHE HUTIN : C'est un travail énorme, l'inventaire des plantes que vous avez édité est incroyable. Parfois on pense qu'il faut faire un projet de paysage et en fait

le paysage est déjà un écosystème en vie déjà présent. L'enquête est là pour rencontrer cela, de le révéler et d'agir dessus pour l'amplifier, lui donner un nouvel avenir. Aurélie, peux-tu nous dire la façon dont tu perçois la méthode ? Est-ce que la méthode d'enquête est une méthode de projet ?

AURELIE HERVOUET : Comme le soulignait Irène, par votre immersion, que ce soit celle des architectes et des paysagistes, c'est vraiment une autre relation. Cela nourrit aussi notre propre enquête, celle qui porte non seulement sur le projet de Beutre mais celle qui nous interroge au quotidien sur notre rôle de bailleur et de maître d'ouvrage. Nous nous positionnons dans une démarche d'apprentissage, d'amélioration, d'enrichissement, de nos regards et aussi de décalage. Nous voyons bien que les demandes des locataires et des collectivités changent. C'est par cette méthode de projet et d'enquête que nous pouvons évoluer et adapter nos pratiques.

CHRISTOPHE HUTIN : Chantal, avez-vous beaucoup modifié votre maison. Depuis que ces jeunes gens enquêtent dans votre maison, dans votre salon, dans votre cuisine, est-ce que cela a produit un changement dans votre maison ?

CHANTAL TOKLI : Alors non. Mais j'ai des transformations dans la maison. En 2010, nous avons réalisé une avancée dans le jardin, avec une cuisine à notre goût et une chambre supplémentaire. Dans le jardin, avec ma belle-mère qui habite à côté, nous avons fait une sorte de jardin partagé, pour l'aider plus facilement. Être côte à côte, c'est notre façon de pouvoir de l'aider.

CHRISTOPHE HUTIN : Christopher, j'imagine que la notion d'enquête doit te parler. Alors que rater est totalement interdit en architecture – il faut toujours faire des démonstrations, nous quand nous faisons les choses, nous ratons aussi beaucoup. C'est un « work in progress » assumé, cela nous permet de ré-ouvrir des nouvelles voies. Je sais que c'est comme cela que tu envisages ta théorie sur la ville. Comment réagis-tu à ce qui est dit sur Beutre ?

CHRISTOPHER DELL : Avant toute chose, je voudrais dire que j'ai visité votre maison Chantal. C'est incroyablement complexe de comprendre comment vous avez ainsi changé la structure. C'est important pour moi d'avoir été chez vous et d'avoir fait l'expérience de cette structure modifiée. Cela n'aurait pas été possible de vraiment le comprendre autrement et c'est très intéressant et important. Passer par cette visite permet de dire que les transformations majeures d'architecture ne sont pas pensées depuis un studio, ou un atelier où l'on imaginerait des solutions générales de nouvelle société. Mais qu'on les pense à partir d'une enquête qui vient de là, du réel.

Dans les années soixante-dix, il y avait aussi beaucoup d'enquêtes en architecture. C'étaient des enquêtes réalisées par les sociologues, anthropologues, ethnologues mais pas par des architectes. Les architectes étaient dans leurs bureaux, dans l'« espace de la vérité ». Mais avec ce projet, cela change complètement. Et cela remet en question aussi le fait que l'architecture commence toujours avec un propos ou une solution, car la position de pouvoir de l'architecte est de proposer une solution. C'est le job attendu. Ici, c'est le contraire, il n'y a pas de solution faite à l'avance. Pour moi, Chantal, c'est très compliqué de comprendre votre maison. Alors, il faut être là et faire l'enquête comme expérience, sans jugement au préalable. Mais en même temps il est important d'être capable de faire du sens à partir de cela. C'est ce que j'entendrais par le terme reconnaissance. Auparavant, dans le fonctionnalisme en architecture et en urbanisme, il était clair qu'on identifiait les habitants comme les habitants avec des besoins. Les architectes y répondaient avec des types et avec des formes qu'ils déroulaient. Ainsi ils pouvaient dire « voilà la ville, voici l'habitat, le travail, le transport ». Avec votre recherche, cela change complètement car le besoin n'est pas clos, ni défini. Vous avez dit Djilali que vous aviez une manière de faire qui était différente de celle de votre mère. Et cela, c'est compliqué, pour moi mais aussi pour vous les architectes, de comprendre ce que cela veut dire dans la maison. Après, je comprends que c'est une transformation entre votre vie et la maison. Ce qui signifie, et c'est contre ce que dit le mouvement moderne, que l'espace n'est pas neutre, n'est pas donné, n'est pas un « container ». L'espace est produit. Et cette production n'est pas finie, cette production n'est pas finie, cette production n'est pas téléologique. Cette production est improvisée. Cette improvisation existe d'une manière constructive parce que vous êtes super constructifs avec cette restructuration dans la manière de prendre la maison. C'est un changement l'architecture, non pas seulement comme design, mais aussi comme épistémologie.

MARION HOWA : Je voudrais dire que l'enquête que nous réalisons en tant qu'architecte à Beutre, se joue à deux niveaux. Elle est tout d'abord dans la production et l'invention de documents, qui sont par exemple des relevés très précis de chacune des maisons, mais aussi dans la constitution de diagrammes qui ont une forme d'opérationnalité, où encore dans une présence de terrain qui nous force à être modifié par la relation. Et ensuite je pense que la constitution de cette enquête se joue aussi à un deuxième niveau, celui de la réflexion sur l'enquête elle-même. C'est-à-dire que nous réunissons des experts, des scientifiques, nous les faisons venir à Beutre, pour nous permettre d'enquêter sur nos propres pratiques. C'est donc une enquête sur elle-même.

CHRISTOPHER DELL : Absolument, c'est une méta-

enquête. Et faire une méta-enquête est une pratique en soi.

CHRISTOPHE HUTIN : Dans cette exposition, nous essayons d'aborder Christopher la notion d'improvisation. Or historiquement, l'architecture et en urbanisme se situent plutôt du côté de la planification. Ou en tout cas, écrire au préalable ce qui va advenir. Les plans qui sont produit déterminent très souvent les modes de vie et donnent des réponses fonctionnelles à la question de l'habitat. Nous avons envie de travailler à Beutre avec une partition ouverte. Cela fait longtemps que nous parlons de cela ensemble et c'est difficile de le rendre explicite. Ce que nous recherchons, à travers des structures très simples. Au Grand Parc à Bordeaux, nous avons construit une structure qui propose un espace qui n'est pas défini pour sa fonctionnalité et qui permet justement à la vie de s'y déployer. C'est cela que j'appelle l'improvisation et la performance des habitants. Cette notion de structure simple comme au grand parc, avec des planchers posés des poteaux, et qui reste indéterminée permet l'improvisation à l'intérieur. Pourrais-tu nous en faire la démonstration en musique ?

CHRISTOPHER DELL : Oui, c'est possible.

Il se lève et s'installe debout derrière son vibraphone.

Si je joue maintenant, se pose un problème majeur : je n'ai pas de partition, alors que puis-je faire ? Sans plan, impossible de faire quelque chose. Je peux faire une enquête sur les possibilités qui sont inscrites dans mon instrument. Je commence avec une structure minimale qui peut être celle-ci :

Il joue.

Il y a beaucoup de manières d'interpréter cela. Comme Marion l'a dit : une cuisine n'est pas une cuisine. Il y a mille perspectives sur la cuisine, et en particulier à Beutre c'est incroyable.

Cette mélodie est une forme, que je peux répéter dans différentes octaves comme ceci par exemple :

Il joue.

Mais c'est une forme close. Si ma perspective est une forme, alors je ne peux en changer la structure. Je ne peux faire que cela :

Il joue.

C'est comme si j'arrivais à Beutre et que je voyais les 20 bâtiments de l'extérieur, comme des « types ». Je pourrai développer sur ce qu'est un type pavillonnaire, sur quelle histoire de l'architecture ils ont émergé, sur leur agencement en composition en cité jardin, etc. Mais cela n'est que de la forme. Quand on passe à l'intérieur,

PARTIE 2 – CHAPITRE 3

par l'expérience des pratiques d'habiter, cela change complètement. Et vous me l'avez expliqué chez vous Chantal : ici était la cuisine mais maintenant c'est devenu cela, avant telle chose était là, puis aujourd'hui elle est ici, ces voisins étaient là et maintenant ils sont allés là. Et c'est la même chose comme suit avec le vibrapone, je pourrais utiliser des nombres, cette note est le 1, celle-ci le 5, celle-ci le 2. Je peux donc faire des variations.

Il joue.

Vous entendez le changement. Avec le structuralisme, on peut changer la typologie, ce qui permet d'ouvrir la forme. Je pourrai faire cela :

Il joue.

C'est le structuralisme. La forme est claire, la structure est claire, et la fonction est claire. Mais il ne se passe rien. C'est pourquoi je dis que ce qui est important est le « vecteur ». Vous avez dit Lalou, je veux faire quelque chose de différent. C'est aussi une manière de trouver ce que je veux faire. Ceci est un vecteur.

Il joue.

Voici la même structure, avec des vecteurs dynamiques. C'est comme à Beutre. VJe vais maintenant jouer votre maison :

Il joue.

Cela veut dire qu'il faut savoir ce que l'on fait. C'est fondamental. S'interroger à quoi je pense, qu'est ce qui se passe quand je fais ceci ou cela. Et le changement avec les architectes, c'est de lire la pratique d'habitat comme un savoir structurel et pas comme une forme. Cela change tout. C'est pareil avec mon instrument.

CHRISTOPHE HUTIN : Vous avez reconnu votre maison Chantal ?

CHANTAL TOKLI : C'était très animé ! Il se passe beaucoup de choses.

CHRISTOPHE HUTIN : C'est toujours plus intéressant en musique parce qu'on est dans l'instant. En architecture on est rarement dans l'instant, on est toujours à se projeter dans plusieurs années. Pour moi qui suis impatient, c'est pénible. C'est pourquoi j'aime être dans le présent.

CHRISTOPHER DELL : Oui, c'est bien mais la pratique est une histoire longue.

CHRISTOPHE HUTIN : Joëlle, l'improvisation, cela existe ?

JOELLE ZASK : Je pense même que si on veut relier cela à des questions politiques, le fait de proposer des objets qui laissent une grande marge d'improvisation aux gens c'est vraiment ce qu'on appelle la démocratie. Cela me

semble non seulement souhaitable et important mais aussi essentiel. C'est-à-dire que plus les formes sont autoritaires, moins il y a de liberté de mouvement et moins il y a d'usages. La démocratie - et l'architecture telle qu'elle a été pensée en relation avec la démocratie par quelques architectes qui faisaient des enquêtes, je pense à Sir Patrick Gueddes en particulier, qui a fondé sa pratique d'architecte sur l'enquête - fait très bien la différence entre l'utilisation, l'instrumentalisation et l'usage. Ce ne sont pas des catégories abstraites mais c'est très concret. L'utilisation c'est quand vous dictez votre loi à un objet, vous le fabriquez pour qu'il serve à un besoin préexistant, comme un couteau à désosser une aile de poulet. L'instrumentalisation c'est plutôt un terme pour désigner quand vous êtes utilisés par votre environnement pour jouer tel rôle précis comme dans une usine de montage à la chaîne, dans le travail industriel ou dans ce qu'on appelle les bullshit jobs. Toutes ces fonctions qui sont commandées par l'environnement. Et l'usage, ce n'est ni l'un ni l'autre, mais le fait d'aller à la rencontre d'une forme, d'une matière ou d'une chose. Que cette chose étant constituée de telle manière à accueillir votre pratique, qui est une improvisation, c'est-à-dire un choix parmi des choix possibles. Qu'elle puisse en porter la marque et en même temps que vous ayez quelque chose à vous mettre sous la dent pour que votre imagination puisse se mettre en route. C'est cette relation simple, banale et en même temps mal identifiée. Je crois que l'architecture pourrait jouer ce rôle. Et c'est très rare que les architectes, les bâtisseurs en général, ceux qui font de l'aménagement urbain, ou ceux qui règlent des espaces, réfléchissent en termes d'usage et pas d'utilisation ou d'instrumentalisation. Vive l'improvisation un peu partout !

CHRISTOPHE HUTIN : On est d'accord, c'est la vie. La difficulté que nous avons en architecture, du point de vue professionnel je dirais, c'est qu'on nous demande des objets finis. C'est problématique un objet fini. Quand Christopher joue ce n'est pas un objet fini, c'est une proposition ouverte. En musique John Cage a théorisé la partition ouverte, et en architecture on n'a pas fait ce mouvement-là. J'ajoute que la production d'objets finis en architecture est faite par des méthodes progressives. On part d'un constat simple, puis on avance avec des expertises, puis on change d'échelle, on se rapproche, on zoome dans la définition des objets construits. Alors que la succession d'hypothèses, parfois erronées, qui permet d'avoir un mouvement réel, peut-être cyclique, qui permet de se questionner, de faire marche arrière, de revenir. C'est comme cela qu'on pratique en musique non Christopher ?

CHRISTOPHER DELL : Seulement quand c'est de l'improvisation et en musique c'est très rare. Si ce n'est pas une œuvre finie, c'est compliqué de penser la forme



ouverte. En Allemagne, la pratique normale est de jouer du classique avec des partitions closes. C'est très difficile pour les musiciens et le public de comprendre de l'improvisation même si c'est banal. Il faut avoir une perspective improvisationnelle pour le comprendre, autrement c'est comme un musée.

CHRISTOPHE HUTIN : Tu distingues deux modes d'improvisation. Le mode 1 correspond au fait que quand on fait face à une situation sans solution, ou une hypothèse erronée, on décide d'improviser pour se rattraper. Pour retomber sur une situation acceptable, on fait presque faire n'importe quoi. Or l'improvisation que tu as jouée ici relève du mode 2. Il part d'un cadre simple et ouvert qui laisse la possibilité d'une création rendue possible par cette structure. C'est ce que nous sommes en train d'essayer de faire en architecture.

IRÈNE SABAROT : Réhabiliter à Beutre, c'est essayer de régénérer la capacité d'improviser des habitants, tout en gardant l'histoire. C'est ce double objectif qu'il faut se donner ensemble, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage, en embarquant les spécialistes comme vous. Et remettre

en orbite cette capacité d'innover et d'improviser, et nous avons besoin de habitants. La solution n'est pas seulement à notre portée mais c'est vous, les habitants, qui êtes acteurs là-dessus. Je conçois cela dans la réhabilitation, mais dans la construction neuve c'est d'autant plus compliqué qu'on n'a pas les habitants au moment où on construit. Il faut se demander comment dans l'acte de construire, on va susciter cette capacité d'improviser du futur habitant. Là, vous avez peut-être des solutions à proposer ?

CHRISTOPHE HUTIN : Oui, par exemple au G,H,I, la solution a été de réaliser des choses qui ne relèvent pas de l'utilisation fonctionnelle mais d'un processus indéterminé donnant une capacité qui ne contraint pas son usage. Donnons la parole au public.

JEAN-BAPTISTE POINOT : Je voudrais parler d'un cas concret sur la capacité d'improvisation des habitants de Beutre. Nous avons installé une serre dans le quartier. A priori une serre est utilisée pour faire pousser des légumes sur une longue durée dans l'année. Cette serre est devenue un lieu de refuge pour les enfants l'hiver, et aussi dont

les barres métalliques ont été utilisées pour y faire des tractions. C'est devenu un jardin pour certains habitants qui venaient s'y promener sans forcément récolter des légumes. C'est pour d'autres, un lieu où l'on peut faire ses courses, ils viennent et remplissent leurs sacs avec des tomates. C'est aussi un abri quand il pleut pour les discuteurs mobiles, ces habitants qui viennent avec leur chaise sur la place et qui en fonction du temps et du climat se déplacent dans le quartier. La serre a changé d'usage. On y a utilisé une table pour mon travail et une deuxième pour quand les habitants viennent prendre un café à l'intérieur. L'exemple de la serre en est un parmi d'autres l'improvisation des habitants qui a lieu à Beutre.

ÉRIC CHAUVIER : L'enquête me parle beaucoup car elle est au cœur de mon métier. Je différencie l'enquête et l'expertise. L'enquête est une relation. En suivant Marion, Jean-Baptiste et Amandine dans leur propre en quête, je me rends compte que leur immersion est la même que dans mon métier. Je me suis dit ils font de l'anthropologie. Cela devient intéressant parce que c'est une expertise basée sur la relation à l'autre. Sur beaucoup d'échec et beaucoup de réussite. Sur tout ce qui fait la richesse de la relation. On apprend de ses échecs en s'ajustant, car la relation devient à ce niveau-là. Si on veut approcher une réalité sociale de façon fine, je ne vois pas comment on peut faire autrement en réalité. Or, nous sommes gouvernés par des expertises qui se passent de cela et c'est un vrai problème. Je pense que l'enquête, c'est inévitable.

DANIEL ESTEVEZ : Je souscris totalement à ce qui vient d'être dit. Il est surprenant d'imaginer à quel point la notion d'enquête en architecture est une notion subversive. En tous cas, elle n'est pas du tout attendue, ni dans les écoles de formation des architectes ni dans la pratique du métier. C'est tout de même incroyable. On ne pourrait pas imaginer une anthropologie, une sociologie ou une médecine sans enquête, c'est-à-dire qui ne prend pas en compte la connaissance avant de formuler des solutions. Je crois qu'il faut comprendre à quel point la notion d'enquête, qui va avec la notion d'improvisation, est une notion complètement centrale. Elle peut donner une rupture épistémologique comme disait Christopher, ou on n'est plus dans un solutionisme de l'ingénierie. En effet, l'enseignement en architecture est très marqué par l'ingénierie et par les sciences de l'information. Par conséquent par l'idée de résoudre des problèmes. Or le principe du pragmatisme est de formuler le problème en formulant la solution. Je ne sais pas comment Aquitanis peut arriver à accepter cette idée, d'avancer dans une forme d'incertitude, dans une société qui nous demande de plus en plus d'apporter des solutions formelles.

JEAN-LUC GORCE : J'ai beaucoup aimé ce qu'a dit Joëlle

sur l'enquête. Notamment sur le fait de ne pas aboutir à une solution sinon cela coupe l'espoir que les initiatives se prolongent dans le temps. Je pense que cela résonne en particulier avec ce que nous faisons, en particulier dans nos deux projets qui sont présents ici. S'il n'y avait pas eu d'enquête ouverte sur l'avenir, nous aurions fait ce que nous propose l'ANRU, c'est-à-dire des démolitions. A Beutre, l'enquête permet d'imaginer le futur avec les habitants. On devra de plus en plus à l'avenir s'inspirer de cette façon de faire de l'architecture et on le voit tous aujourd'hui quand l'écologie nous invite à repenser notre empreinte carbone sur la planète. Démolir ne doit plus être une solution, mais la solution est dans la régénération et la production de quelque chose qui se refait sur soi-même et qui se prolonge dans le temps. En effet, je pense que nous ne nous inspirons pas peut-être suffisamment, en tant que bailleur, de l'enquête en général. Souvent quand on intervient, on arrive avec une solution technique finie et on laisse peu d'initiative. Dans ce projet, toute l'initiative est laissée à la maîtrise d'œuvre et aux habitants pour en effet raconter ce qui s'est passé. Sans enquête nous n'aurions pas su comment on est arrivés là. Ce projet prolonge l'habitat et l'imagination des habitants sur comment ce quartier peut exister sur encore cinquante, soixante et peut-être cent ans.

JOELLE ZASK : C'est vrai que l'architecture aboutit à de la construction et que la construction, à moins de construire en paille, reste. En même temps, il y a toute sorte de solutions qui permettent de rendre des espaces polyvalents et que l'improvisation vient se loger dans cette polyvalence-là. L'expérience reste ouverte dans la mesure où les solutions qu'on propose sont susceptibles d'usages. Cela peut être de doubler la surface d'un appartement avec un espace qui peut être requalifier par des usages différents, comme celui d'une serre. Mais en fait, nous sommes tout de même environnés d'objets qui ne sont pas susceptibles d'usages polyvalent et qui sont extrêmement autoritaire et figés. Non seulement parce qu'ils sont gravés dans le marbre mais aussi parce qu'ils sont en plus entourés de symboles qui les figent d'autant plus. A Venise, c'est vraiment impressionnant comme les espaces sont susceptibles d'une multiplicité d'usage. Ça parle, on se dit je pourrais faire ci ou ça. Je pense aussi aux aires de jeux de Nogushi qu'il a imaginé avec Louis Khan qu'il n'a jamais pu construire car tout le monde s'est opposé à lui. Il disait que ses toboggans étaient des sculptures qui sont destinées à être terminées par le derrière des enfants qui glissent dessus. Et il proposait des agrées qui étaient des sculptures. Il imaginait des sculptures - le sol à l'échelle d'un parc par exemple - qui étaient indexées sur la connaissance qu'il avait acquise sur la manière de jouer des enfants, de se situer dans l'espace, et en même temps qui

destinaient à encourager l'inventivité des enfants. Ces objets donne beaucoup de liberté aux usagers mais aussi à leurs concepteurs, qui ne s'enferment pas dans un modèle gravé dans le marbre. C'est ce qui me semble être une manière de construire, tout en laissant la porte ouverte.

CHRISTOPHE HUTIN : Tu as vu les dessins de l'aire de jeu que nous allons faire à Beutre. Christopher, tu as quelque chose à rajouter ?

CHRISTOPHER DELL : Il y a dans l'improvisation, la question du savoir dans l'improvisation. Pour moi, il y a quatre catégories. Au niveau 1, on fait le constat que rien n'est pas préparé, il n'y a pas de plan, c'est du désordre, on fera un plan demain. Au niveau 2, on a un plan, on peut transcender l'improvisation, on peut projeter le plan et en même temps projeter le pouvoir sur le terrain, créer de la souveraineté. Au mode 3, c'est la théorie du process ou on localise l'extériorisation. Tout passe ne dehors, et je peux avoir un contact avec la rationalité parce que j'en suis en dehors. Au mode 4, l'improvisation comme technologie. C'est agir constructivement avec l'indétermination de l'assemblage des acteurs -humains et non humains-, des actions, des discours, et le terrain. Grâce à ces catégories, il est possible d'analyser des situations via l'enquête. Dans la perspective d'improvisation, on ne pas dire « il n'y a pas d'architecture » en arrivant dans cette exposition. Dans la perspective d'improvisation, on est dans l'enquête et sa représentation. L'improvisation n'a pas une représentation en plan mais a une représentation diagrammatique. Un diagramme n'est pas une image, ou des statistiques. Un espace diagrammatique est comme ce que vous avez fait a beutre, un plan avec des éléments non figuratifs, qui ouvre des relations entre les éléments dans cet espace représentationnel. Diagrammatique signifie faire une relation au référent signifié par la relation mais pas comme une figuration arbitraire. Un espace diagrammatique est un espace à jouer. Et c'est le cas de cette exposition, c'est un diagramme tridimensionnel qui montre l'enquête de l'improvisation. Il faut voir cette exposition comme un diagramme, comme une relation entre des éléments figuratifs, et qui fait sens par la relation. Plus largement, on peut comprendre la ville comme un diagramme, comme un agencement. Lire cela est possible que dans une perspective d'improvisation.

DJILALI DEFALI : L'improvisation à Beutre se voit dans la philosophie de vie présente dans chaque maison. Un logement correspond à une philosophie de vie. Comme elle a vécu la guerre, ma mère avait l'habitude de stocker dans sa maison en particulier des meubles. Et puis j'ai récupéré la maison. Ma philosophie de vie à moi est dans la simplicité, c'est de n'avoir besoin de rien sauf de mon carnet à dessin, j'ai juste besoin d'espace et chez moi doit représenter cette philosophie qui est la mienne. Dans le jardin aussi, j'ai besoin

d'espace et rien d'autre. C'est là où l'improvisation est chez chacun, au cas par cas. Dans mon cas, l'improvisation qui est la mienne est celle-là. Tout à l'heure, dans la musique que tu jouais Christopher, j'ai reconnu l'univers de la maison de ma mère, notamment dans sa décoration presque saturée. Elle n'aimait pas le vide contrairement à moi. Quand tu jouais, je voyais toutes les notes rebondir sur tous les meubles et tous les objets de chez ma mère.

CHRISTOPHER DELL : Je vais jouer ta maison avec beaucoup d'espace.

Il se lève, repart derrière son vibraphone et se met à jouer.

C'est pour moi intéressant quand vous avez dit l'improvisation est prendre une position. Même s'il y a beaucoup de manières de prendre position, il est important d'avoir conscience de cette prise de position. Vous avez dit, c'est ma manière de faire, parce que je veux cela. Moi quand je joue ainsi, il y a un changement dans l'espace car tout ce qui est autour devient une forme. Sur la fois d'avant, j'ai joué la forme en conscience. Et ici, je joue l'espace et alors on peut aussi entendre tout ce qui se passe dans cette pièce. Jouer en conscience est une activation, ce n'est pas passif, c'est faire apparaître activement les choses. Je pense que c'est aussi un peu comme ça dans votre maison.

CHRISTOPHE HUTIN : Merci à tous, j'ai beaucoup appris de l'enquête de cette après-midi et nous nous retrouverons bientôt à Beutre.





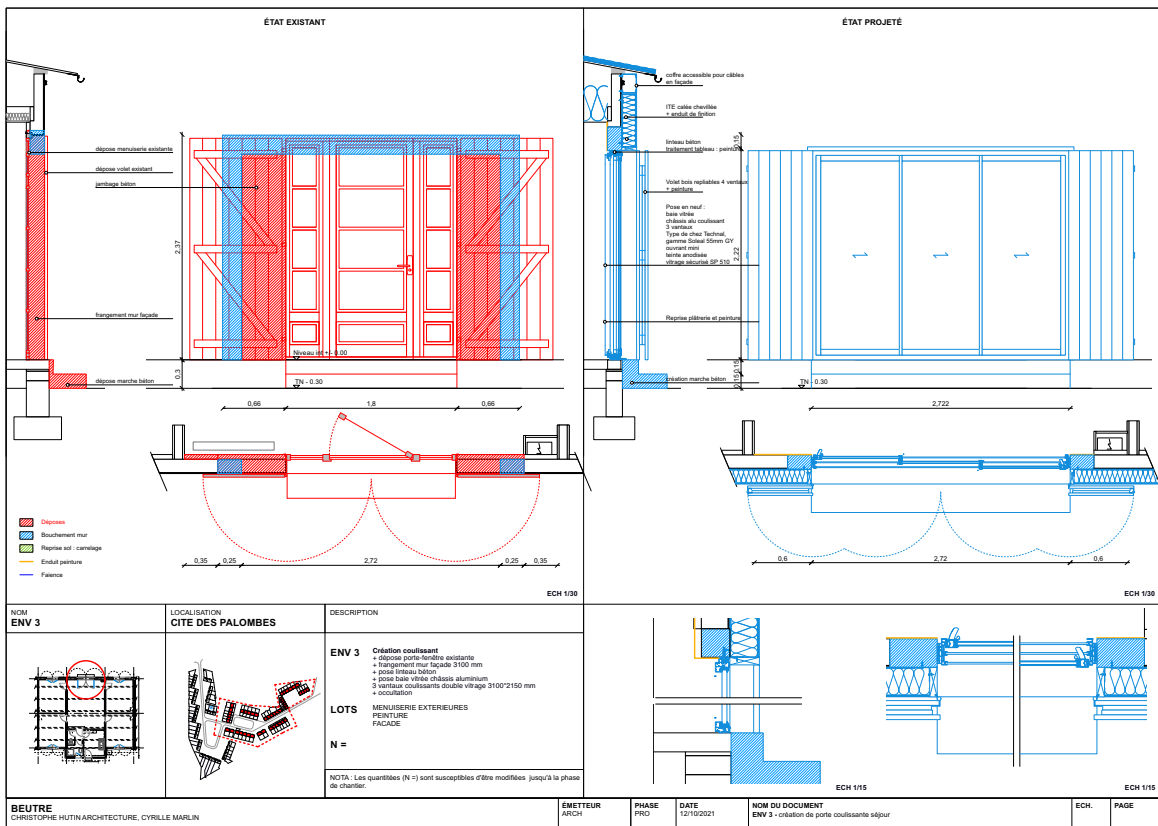
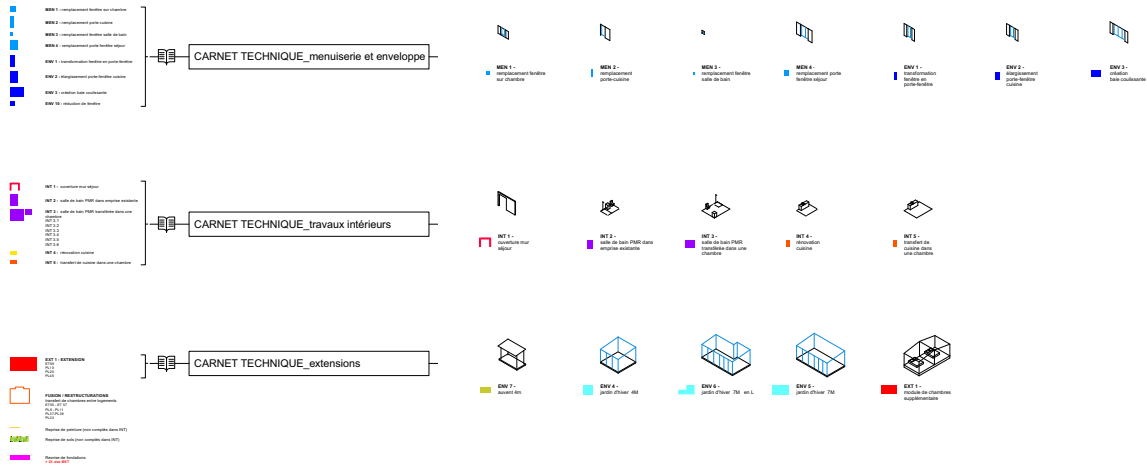
55
56

Fig. 55
Photographie du
"Carnet des 93".
© Christophe Hutin
Architecture

Fig. 56
Série de 7 planches
graphiques pour un
logement.
Cas du logement ET13
© Christophe Hutin
Architecture

Cette planche présente le premier thème du *système triangulaire de conception* : le dessin du projet par logement. Le "Carnet des 93" (fig.55) compile les documents graphiques à l'échelle de la maison. Chacune est documentée par une série de 7 planches (fig. 56) : page de garde, page de relevés habités, planche de relevé technique, planche d'état des lieux, planche des déposes, planche de projet, planche des élévations de facades existant et projet. Le "Carnet des 93" comprend un total de 651 planches.

PARTIE 2 – CHAPITRE 3



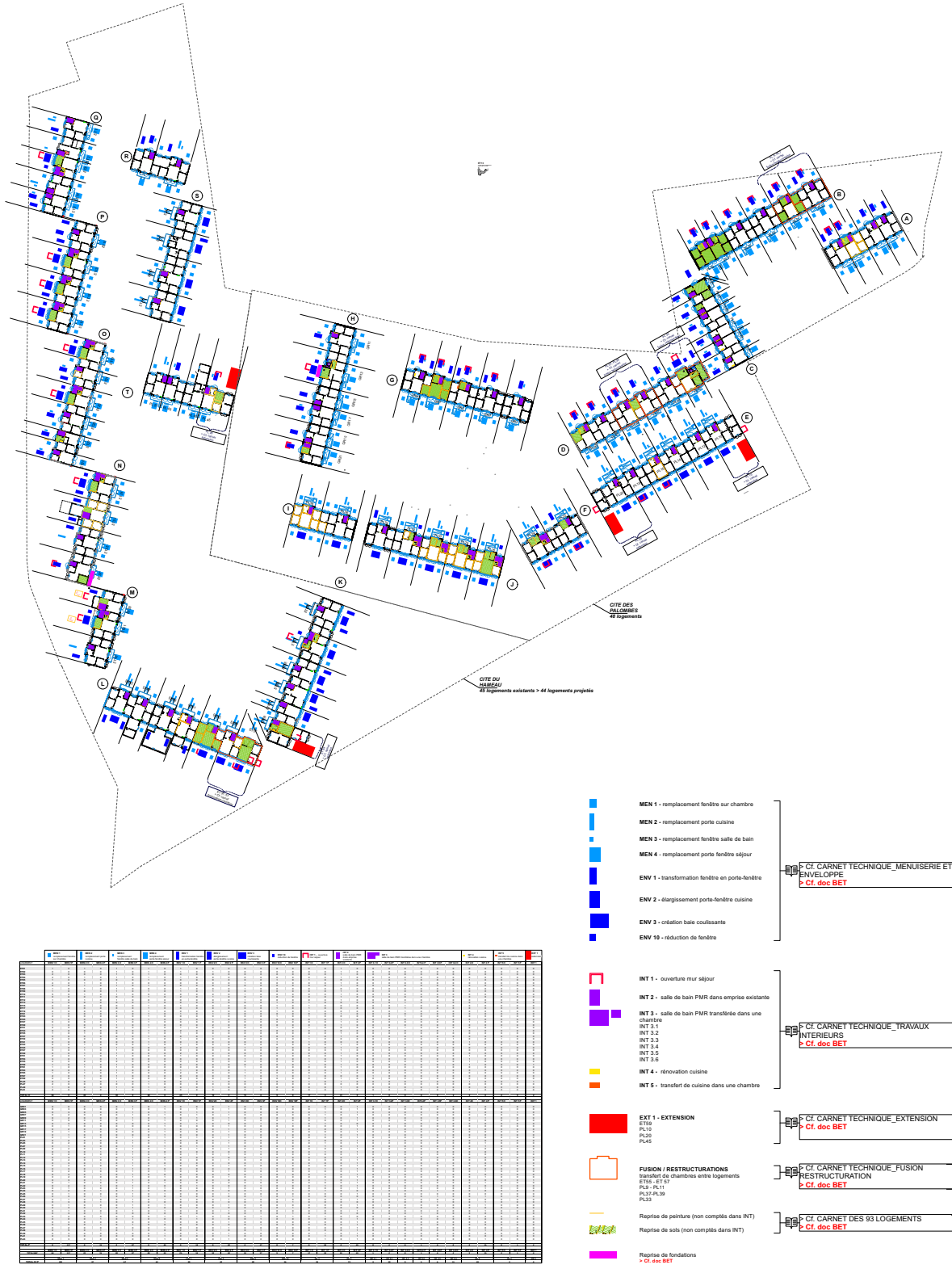
57

58

Fig. 57
Extrait du carnet technique : "Menuiserie et Enveloppe".
Variation ENV3
© Christophe Hutin Architecture

Fig. 58
Illustration présentant les trois carnets des variations
© Christophe Hutin Architecture

Cette planche présente le deuxième thème du système triangulaire de conception. Elle montre le travail de détail de chaque variation possible de travaux (fig. 57). Elles sont classées en trois carnets techniques de détails : *Menuiseries et enveloppe*, *Travaux intérieurs*, *Extensions*. Chaque variation est décrite selon le même protocole graphique par une planche de détail (fig. 58)



59

60 61

Fig. 59
Cartographie
des variations
du projet
© Christophe Hutin
Architecture

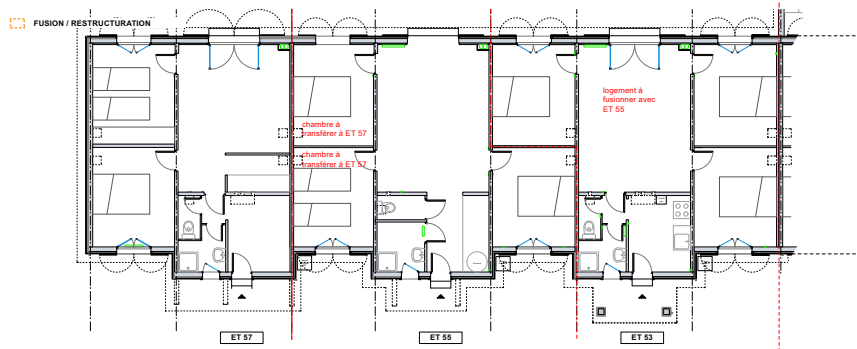
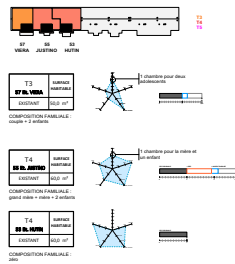
Fig. 60
Tableau des
quantités sur
les variations du
projet
© Christophe Hutin
Architecture

Fig. 61
Légende commune à
la cartographie et au
tableau des quantités
© Christophe Hutin
Architecture

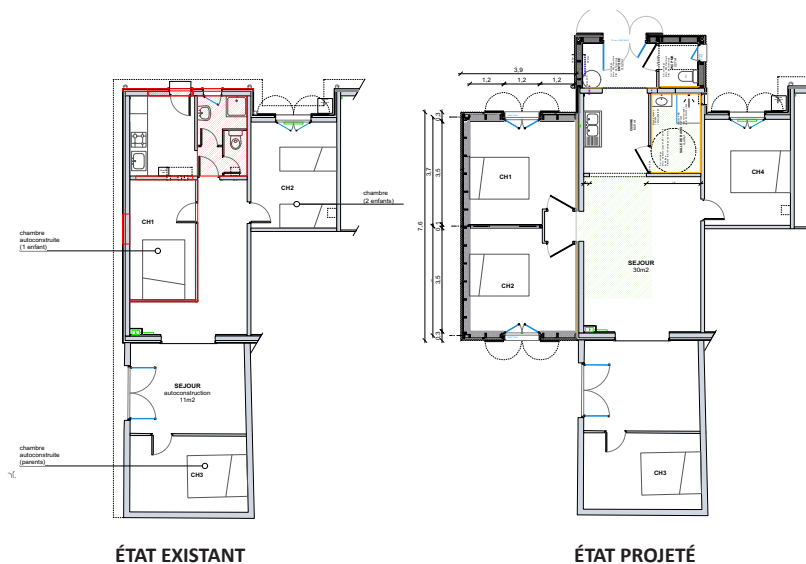
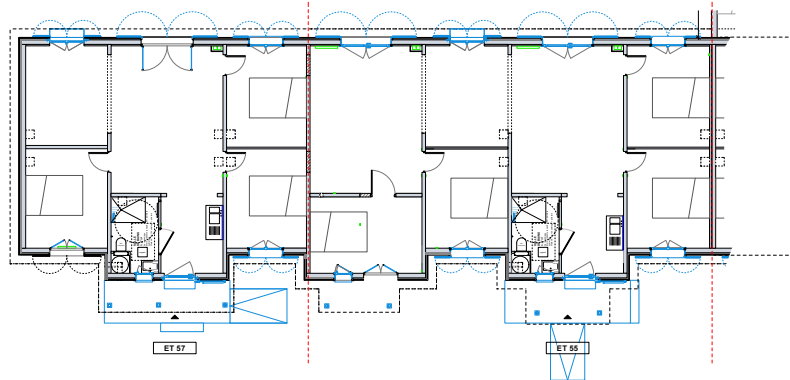
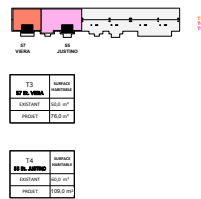
Cette planche présente le troisième thème du *système triangulaire de conception* : la totalisation et géolocalisation des variations. La cartographie (fig. 59) des variations est associée avec un tableau des quantitatifs (fig. 60) qui ordonne les quantités des variations de travaux (colonnes) par logements (lignes).

PARTIE 2 – CHAPITRE 3

ÉTAT EXISTANT



ÉTAT PROJÉTÉ



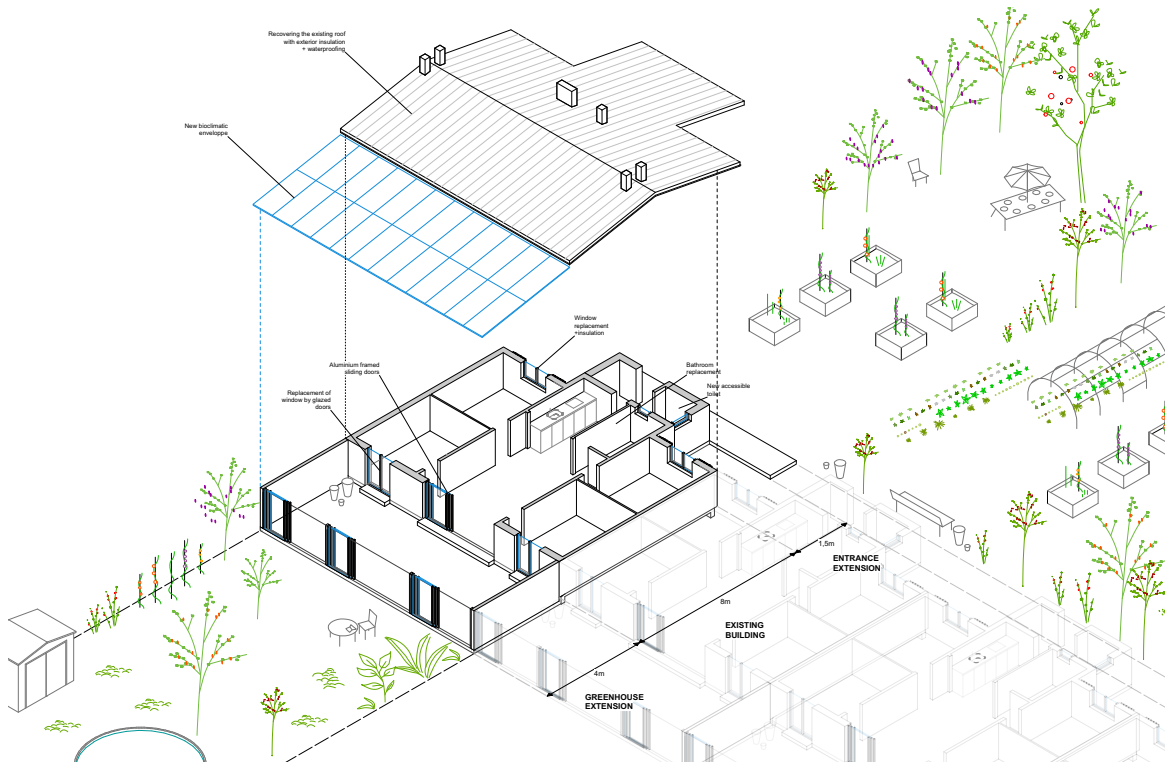
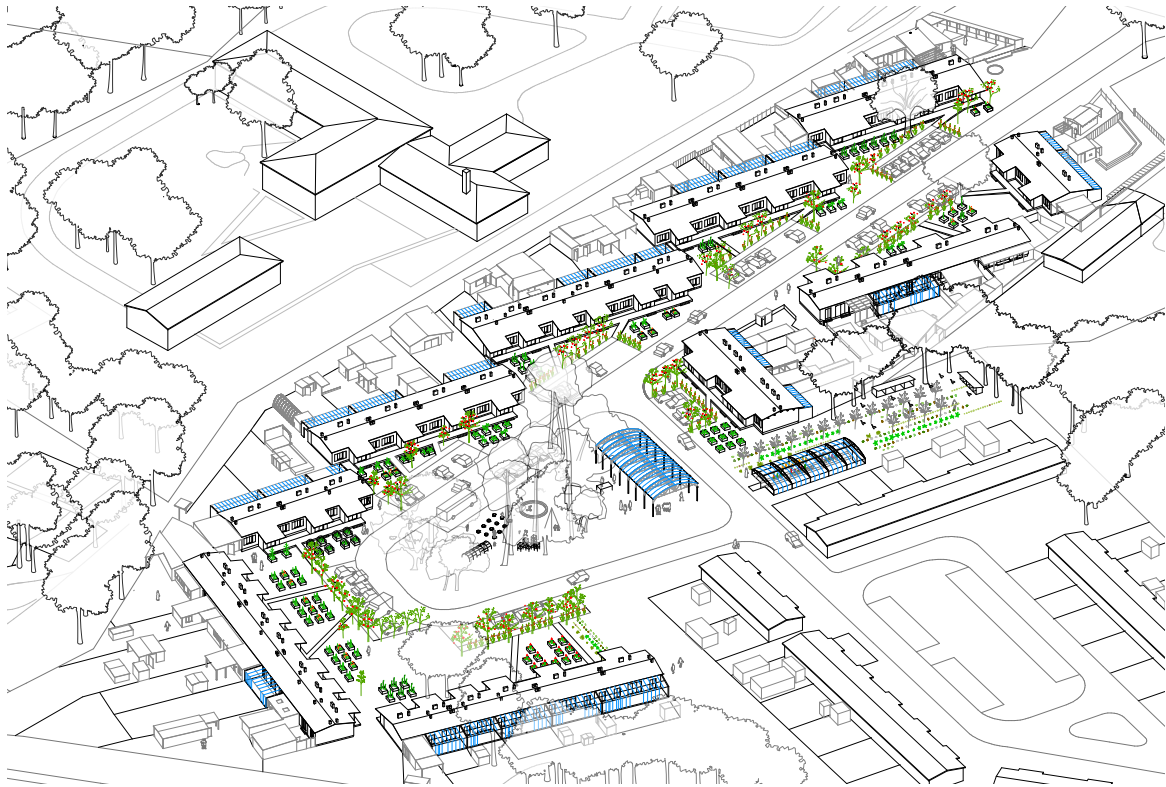
62

Fig. 62
Planche de projet spécifique.
Cas ET 53-55-57
© Christophe Hutin
Architecture

63

Fig. 63
Planche de projet spécifique.
Agrandissements informels et projetés.
Famille L.
© Christophe Hutin
Architecture

Cette planche présente un traitement exceptionnel concernant un réagencement de la configuration des trois logements entre eux, sur l'ensemble "53 - 55 - 57". (le "53" est celui qui est occupé par l'équipe de projet). Des travaux de réaffectation de chambres font fusionner les surfaces et modifient les typologies de façon à répondre aux besoins des familles qui les occupent. L'ensemble passe de trois à deux logements. Le 53 a fusionné avec le 55.

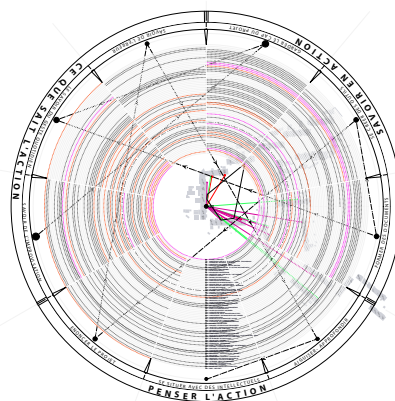
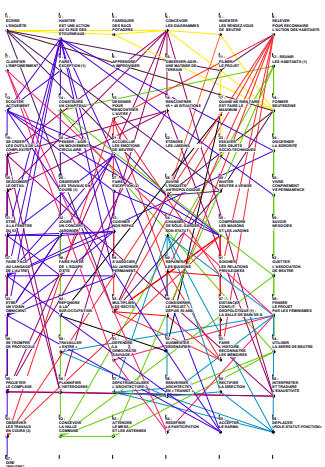


64

65

Fig. 64
Axonométrie générale
du projet.
ESQ 1
© Christophe Hutin
Architecture

Fig. 65
Axonométrie du
projet sur un T5.
ESQ 1
© Christophe Hutin
Architecture



73 - MAISON M (biographie)

La maison est aujourd’hui répartie en deux bâtiments, avec au milieu un patio. La première maison, sur la rue, est la maison d’origine, elle date de 1969. La deuxième maison dans le jardin, a été construite peu après l’emménagement de la famille M., par le père de la famille, maçon de métier, qui aurait été aujourd’hui arrière-grand-père s’il était encore vivant. La première maison est initialement un T3, présentant le même schéma fonctionnel que toutes les maisons de Beutre : deux chambres, salle de bain, toilettes, circulation, cuisine, séjour pour un total de 50m2. Aujourd’hui la maison d’origine est utilisée pour la nuit, avec ses deux chambres, un dressing à la place de l’ancienne cuisine, et une grande salle d’eau, le séjour utilisé comme salle à manger avec une table familiale et une grande commode. Quand Monsieur M. est devenu trop âgé, sa première fille a qui il a transmis le goût des travaux, a réalisé elle-même la rénovation de la salle de bain. En tant qu’aide-soignante dans une EPHAD, elle a su optimiser l’agencement des pièces selon les attendus dit d’accessibilité aux personnes à mobilité réduite : elle a fusionné l’ancienne salle de bain et les toilettes remplacé l’ancienne baignoire sabot par une douche à l’italienne, créée une ouverture du séjour pour faciliter les circulations dans la maison. La maison est toujours est parfaitement entretenue, les lambris sont vernis, les finitions de peinture en bon état. Derrière côté jardin, la deuxième maison, est utilisée pour la vie du jour de la famille, elle comprend un séjour avec une cheminée d’un côté et un poêle de l’autre, assez grand pour y avoir des canapés et une table pour déjeuner, une cuisine équipée et une arrière cuisine pour les confitures et les conserves. Les fondations, la maçonnerie, la charpente, l’isolation,

la couverture, la plomberie, l’électricité, les systèmes de gestion d’écoulement des eaux pluviales, les menuiseries, la cuisine, les finitions de sols et de murs : tout a été « auto-construit ». Entre les deux maisons, des poutres en bois rejoignent les deux façades pour couvrir le patio couvert par un polycarbonate dont la chaleur est régulée par des toiles d’ombrage, et agrémenté de plantes suspendues. Pour faire la terrasse du patio, une dalle a été coulée et recouverte par un calepinage décoré avec des carreaux de récupérations sur des chantiers, posé en mosaïque type « pierres du Lot ». L’ensemble des façades est enduit du même crépi gris bleu. La famille vit, circule, s’attable, déjeune, discute entre les deux maisons. Le patio est ouvert sur le jardin, que Madame M. de la première génération, (l’arrière-grand-mère), entretient. Elle vit aujourd’hui avec sa fille – la bricoleuse aide-soignante. Madame M. fait le jardin depuis qu’ils sont installés. Elle a fait du jardin l’univers de la maison. Ancienne pépiniériste, employée toute sa vie dans une pépinière à Mérignac à côté des pistes d’atterrissage de l’aéroport, elle applique tout son savoir-faire dans son potager, les combinaisons savantes d’une diversité de plantes, la rotation des cultures, et décoration avec beaucoup de fleurs. Elle a ramené de la pépinière des rosiers dont deux ou trois pieds ont presque cinquante ans. Au fond du jardin, le puits qu’avait à la main son mari quelques années après son arrivée, il y a cinquante ans, sert toujours pour arroser le jardin et laver sa terrasse. Une construction légère pour le stockage du bois fait le pourtour du jardin. Située au X rue des étourneaux, la maison à l’entrée du quartier, Madame M. dit de sa maison qu’elle montre l’exemple. Le jardin est visible depuis l’extérieur par-dessus le muret qui l’entoure. On sort par un portillon en bois. Au dehors, un parterre avec des roses, et un vieil olivier du Portugal .

66	67	68
69		

Fig. 66
Carnet d’enquête du projet
© Christophe Hutin Architecture

Fig. 67 et Fig. 68
Mise en diagramme des fragments de texte du carnet d’enquête
© Christophe Hutin Architecture

Fig. 69
Extrait du fragment 73 : *Biographie de la Maison M.*
© Christophe Hutin Architecture

Le carnet d’enquête du projet restitue de façon fragmentaire les observations, analyses, prises de notes de terrain. Il comprend trois principales catégories : biographies (maison, habitants, objets, autoethnographie), la description d’outils, et la restitution d’expériences.



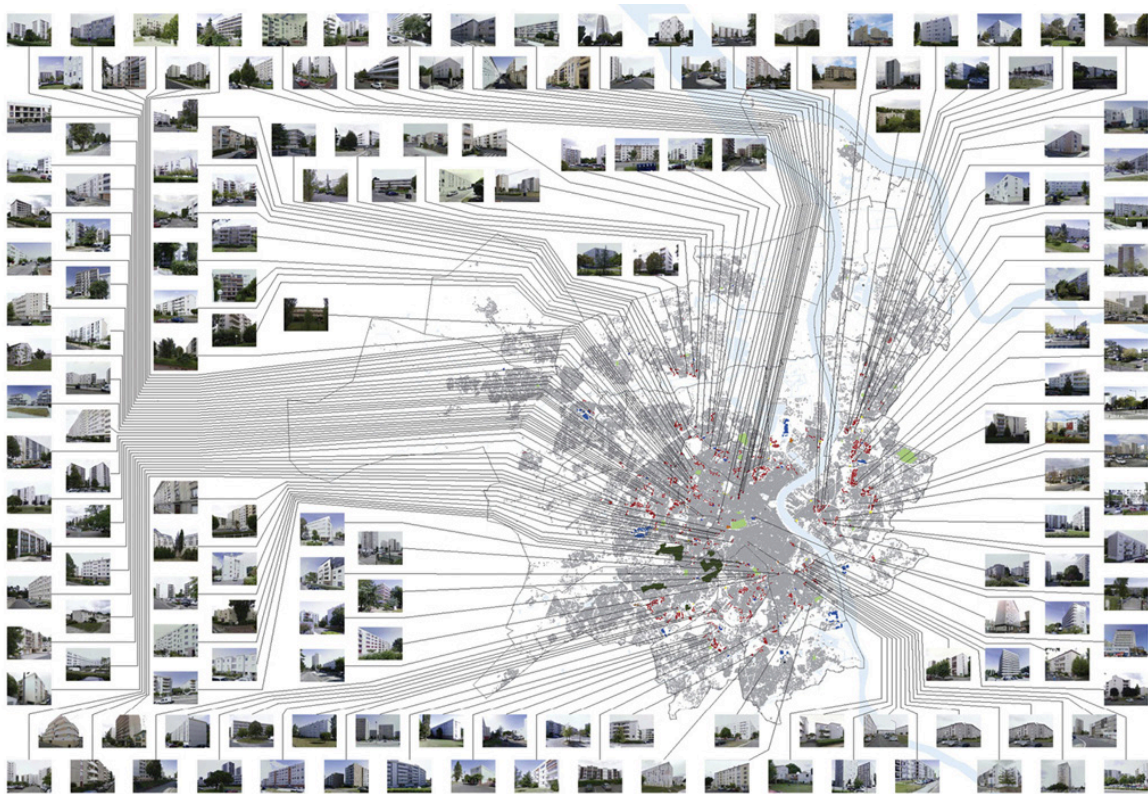
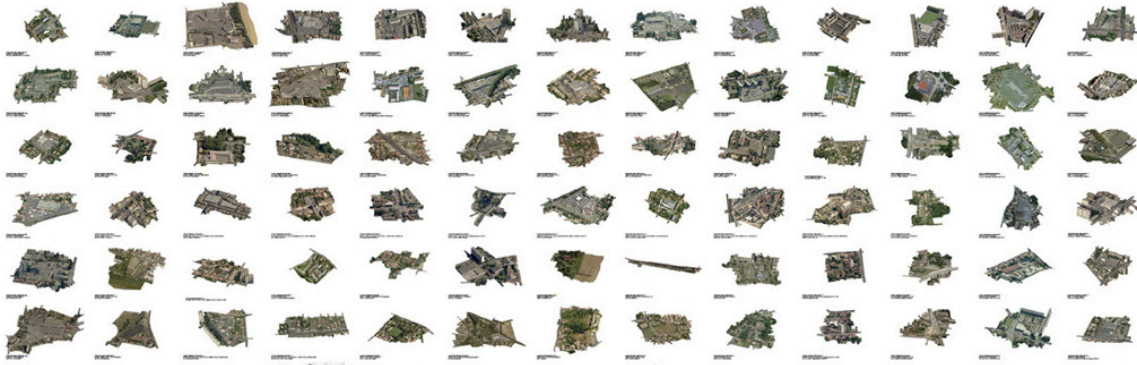
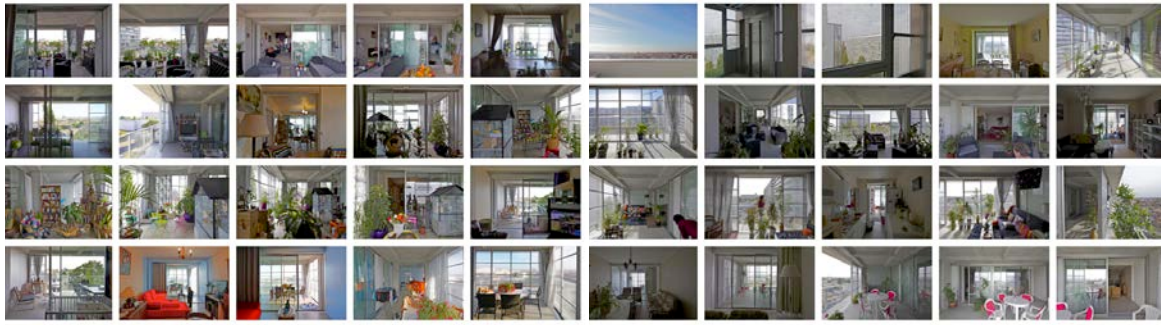
70

71

Fig. 70
Fresque du projet de Beutre.
Communs, exposition arc-en-reve, 2022
6x2,50m
© Christophe Hutin Architecture

Fig. 71
Extrait de la fresque du projet de Beutre
Communs, exposition arc-en-reve, 2022
© Christophe Hutin Architecture

Cette fresque a été conçue pour l'exposition *Communs* à arc-en-reve centre d'architecture à Bordeaux, 2022. Elle représente les différentes strates documentaires du projet de Beutre : portaits des habitants, diagrammes, relevés architecturaux, enquête anthropologique, relevé de jardins, expérimentations. Elle propose une lecture de l'espace diagrammatique du projet.



72
73
74

Fig. 72
Photographies prises depuis l'intérieur des logements.
Projet G, H et I du Grand Parc
© Philippe Ruault

Fig. 73
Inventaire des parcelles pour l'étude densification de 50 000 logements
© Lacaton&Vassal, Druot, Hutin

Fig. 74
Cartographie inventaire pour l'étude densification de 50 000 logements
© Lacaton&Vassal, Druot, Hutin

Conclusion

La seconde partie de notre étude a proposé une théorie des pratiques de conception opérationnelle par transformation. Elle a montré avec quelles méthodes les architectes peuvent intervenir avec les habitants dans les quartiers populaires en maintenant la conception ouverte.

Les imaginaires de la conception par transformation ont été fondés théoriquement sur une interprétation du pragmatisme en architecture (Chapitre 1). Notre étude a trouvé des apports chez Dewey, Rancière et Fraser pour construire les imaginaires de la transformation. Elle a développé une hypothèse démocratique pour l'architecture sur les principes de l'expérience, de l'hétérogénéité, du libre usage, du dissensus, de l'égalité et de la reconnaissance. L'analyse s'est poursuivie avec une réflexion sur les conditions de possibilité pour les architectes de faire l'expérience du temps long des processus. La confrontation au quotidien des communautés habitantes en immersion a été analysée comme un moyen pour les concepteurs de développer une architecture de l'attention. L'enquête architecturale a été théorisée comme une méthode pratique de la *conception ouverte* pour la transformation architecturale des habitats. Elle a été caractérisée comme réunissant trois conditions : une qualité interprétative (partir des situations), une qualité structuraliste (stimuler les situations), et une qualité expérientielle (participer aux situations).

La méthode de la *conception ouverte* a été ensuite expliquée par une analyse sur les outils. Les outils de la *conception ouverte* sont des outils que le concepteur doit rendre capables de générer un regard opératoire sur les situations habitées complexes (Chapitre 2). Ils peuvent alors être considérés comme les structures de l'espace expérimental de la conception. L'étude a présenté un répertoire d'outils performatifs : inventaires, relevés habités, relevés de jardin, images-documents,

PARTIE 2 – CONCLUSION

diagrammes, scripts, séries, brèves, récits d'enquêtes. L'usage du dissensus est apparu comme une technique favorable à la conception ouverte à plusieurs titres. Il peut servir à développer une attention au multiple en permettant les mises en tension entre les détails (fragments) et la globalité. Il peut engager à chercher la performance d'une différenciation des modes de documentation et d'action. Il peut amener les concepteurs à chercher la rencontre entre des compétences hétérogènes afin d'activer des liens de résonance entre les habitants et leur milieu. Il peut aussi favoriser les jeux de déplacements de rôles des architectes par rapport à leur statut. Ces outils de projet sont des structures ouvertes de l'espace expérimental de conception : ils permettent au concepteur une maîtrise de la connaissance de la complexité de l'habitat et de programmer des interventions précises et indéterminées.

Un carnet documentaire a ensuite exposé un inventaire des différentes expérimentations du projet-en-recherche de Beutre (Chapitre 3). Il a documenté l'hétérogénéité des expérimentations, depuis les documents graphiques d'enquête de conception jusqu'aux descriptions d'objets construits, en passant par des restitutions d'expériences de dispositifs de rencontre. Ce carnet a permis de donner à voir, sans hiérarchie a priori, la multiplicité des modes d'action des architectes en situation : la diversité des productions, les lieux du travail, des expériences construites, les dispositifs spatiaux du projet, les invités, les organisations de rencontres, les documents de projet sous toutes leurs formes (diagrammes, scripts, cartographies, photographies, films, plans des projets individualisés).

CONCLUSION

LA TRANSFORMATION

DE LA CITE DE BEUTRE,

UNE EXPÉRIENCE DE LA

CONCEPTION OUVERTE

DISPOSITIFS SPATIAUX :

LES EXPÉRIENCES DE LA RENCONTRE

Les outils institutionnels de l'expérience interhumaine

Dispositif agentif

Ce développement propose une réflexion sur les dispositifs que le projet d'architecture peut tenter de mettre en place de nature à développer des expériences de relations : entre l'architecte et les habitants (Figure 25, 33, 34, 36, 37), entre les habitants eux-mêmes (Figure 35, 43) entre des expertises de nature différentes (Figures 26, 27, 40, 41, 50 à 54), entre habitants et environnement (Figure 36, 44 à 49). La proposition du terme « dispositif »¹ ne se situe pas dans la perspective de l'analyse de la reproduction des normes qui est celle d'Agamben² ou de Foucault³ mais s'inscrit en référence au champ de la pédagogie institutionnelle⁴. Ce cadre analytique propose trois définitions. La première concerne une dimension didactique : un dispositif peut désigner un mode d'organisation d'un espace dans lequel un certain type d'interactions peut prendre place visant à modifier des éléments de l'environnement social. La seconde est d'inspiration psychanalytique : un dispositif est entendu comme un outil d'élaboration du positionnement subjectifs des personnes. La troisième fait référence à un processus de recherche : un dispositif est défini comme un outil de recherche pouvant englober une diversité de

¹ Patrick GEFFARD, « À propos de l'usage du terme "dispositif" dans la revue *Cliopsy* », *Cliopsy*, n° 21, 2019, p. 63-77.

² Giorgio AGAMBEN, *Qu'est-ce qu'un dispositif?*, Paris, Payot & Rivages, 2007.

³ Michel FOUCAULT, *Sécurité, Territoire, Population – Cours au collège de France. 1977-1978*, Paris, Le Seuil, 2004, 448 p.

⁴ Patrick GEFFARD, « Glossaire Techniques Freinet Pédagogie Institutionnelle », *Cliopsy*, vol. 14, n° 2, 2015, p. 117-124.

CONCLUSION

techniques d'observation, d'intervention, et d'expériences avec un groupe. En continuité de cette approche, notre définition du dispositif pour le projet architectural de transformation avec les habitants, propose de l'identifier à un mode d'organisation d'un espace capable de générer la possibilité de l'expérience subjective ainsi que l'énergie d'œuvrer ensemble.

Expérience du face-à-face

Chez le sociologue et linguiste américain Erving Goffman, la notion de « face-à-face » est centrale pour l'étude interactionniste. Au fil de ses ouvrages¹, il montre l'existence d'un ordre des interactions dont la stabilité est assurée par le partage d'un sens commun. Les individus parviennent à continuer de vivre ensemble grâce à des stratégies que chacun déploie en face de l'autre, à certaines manières de présentation de soi, à un savoir du langage verbal et non verbal. Goffman analyse les compétences pratiques que les individus déploient, comme le tact, le savoir-vivre, les silences, la diplomatie, les gestes, les conversations ordinaires. La notion de « ressource sûres », lui permet d'analyser les micro conversations qui installent un climat de paix. Celle des « activités réparatrices » caractérise les échanges qui permettent de transformer un acte perçu comme offensant en acte acceptable. Le photographe et cinéaste français contemporain Raymond Depardon se dit² avoir été continuellement influencé par les concepts de Goffman. Sa trilogie documentaire *Profil paysans*, révèle l'attention particulière du cinéaste à mettre en lumière dans le milieu paysan l'intelligence du langage non verbal, l'intensité du sens mis dans des phrases qui ne sont pas prononcées pour *rien dire* ainsi que l'importance du respect de la pudeur de l'autre. En mobilisant Goffman et Depardon, cette réflexion propose de comprendre que l'expérience d'un architecte ou d'un paysagiste à Beutre s'insère dans un ordre interactionnel sur lequel elle influe nécessairement. Les concepteurs devront sans doute déployer certaines compétences dans la relation à l'autre pour parvenir à enrichir l'expérience mutuelle de l'interaction. La qualité d'une expérience interactionnelle avec les habitants, pourrait être l'un des intérêts d'un

¹ Erving GOFFMAN, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit, 2021.

² <https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-2eme-partie/qui-etait-erving-goffman>

CONCLUSION

projet d'architecture, en tout cas une condition possible d'un projet visant une confrontation au réel.

Dispositifs d'interaction avec les habitants : empathie vs sympathie

Dans le but de rendre compte dans leur complexité des implications qui se nouent entre l'activité de l'architecte engagé sur le terrain et la réception de cette activité par les habitants, il est apparu nécessaire d'exploiter la notion d'*empathie*. Au croisement des champs des recherches en cognitions sociales et des neurosciences, cette notion a été récemment redécouverte comme une condition fondamentale de la connaissance d'autrui¹. Désignant le fait d'être touché et affecté par des phénomènes humains, l'*empathie* consiste en un mécanisme d'imitation inconsciente qui permet le dialogue et l'échange entre les êtres humains. En psychothérapie, le concept d'*empathie* est l'intelligence centrale d'une relation thérapeutique. Même si cette qualité d'écoute active d'un thérapeute pour son patient qui partage sa vie mentale peut comporter certaines limites ressenties par le thérapeute², l'*empathie* est la condition d'une bonne alliance thérapeutique, relation qui influe positivement et significativement le résultat d'une thérapie³.

Dans le champ de l'architecture où le praticien est en interaction avec les habitants, cette approche sociocognitive conduirait à penser que même dans une relation professionnelle, l'*empathie* ne se décrèterait pas mais serait obligatoire et inconsciente. En effet, dans des approches du design centrées sur l'utilisateur comme le *design thinking* – approche selon laquelle les utilisateurs ont une meilleure connaissance que les designers sur leurs besoins – l'*empathie* est considérée comme la première phase du processus de conception. Or dans le projet d'architecture, la question serait de savoir envisager le projet du point de vue des habitants sans pour autant abandonner sa propre perspective. Car comme le révèle

¹ Nicolas GEORGIEFF, « L'empathie aujourd'hui : au croisement des neurosciences, de la psychopathologie et de la psychanalyse », *La psychiatrie de l'enfant*, vol. 51, n° 2, 2008, p. 357-393.

² Claire MESTRE et Marie-Rose MORO, « Aux risques de l'empathie », *L'autre*, n° 50, 2016, Url : <https://www.decitre.fr/revues/l-autre-n-50-2016-aux-risques-de-l-empathie-9782859193140.html>.

³ Jerold D. BOZARTH, Noriko MOTOMASA et Françoise DUCROUX-BIASS, « La relation thérapeutique: enquête sur l'état de la recherche », *Approche Centree sur la Personne. Pratique et recherche*, n° 19, 2014, p. 58-76.

CONCLUSION

l'extrait de ce fragment auto-ethnographique du journal d'enquête du projet de Beutre, l'existence d'une charge émotionnelle contenue dans l'activité du projet d'architecture avec les habitants *in situ* dans la cité pourrait s'avérer aussi intéressante que problématique :

« Les habitants nous partagent les chagrins du cœur, les espoirs, les peurs, les enthousiasmes, les déprimés, les dépendances, les solitudes, les joies, la détresse, la perplexité, les déceptions. Face à la maladie de son mari J. pleure d'épuisement sur mon épaule, Z. m'annonce son divorce par la fenêtre de la voiture avec un immense chagrin, J. me confie les infidélités de son conjoint à la fenêtre du 53, K. nous confie les violences de sa vie autour d'un repas, J. les violences sexuelles qu'elle a subies, F. déploie sa colère contre les injustices devant sa porte, C. vient jusqu'au 53 à 9h du matin pour me prévenir que le chantier pourrait raviver ses idées noires, J. me parle de sa colère et de sa force qu'il lui faut pour tenir face aux violences de classe que renvoie machinalement le bailleur, F. me parle du racisme ordinaire qu'elle a vécu à l'école et avec les conseillers d'orientation. Un soir, nous sommes témoins de règlements de compte entre un voisin et une voisine d'une violence inouïe. La connaissance de chacune des 93 maisons nous conduit à mesurer peu à peu la réalité de l'ampleur des problèmes d'addiction dans le quartier. A cela, s'ajoute le partage des émotions des collègues : l'ampleur des doutes, les pertes de confiance, les tergiversations multiples autour des choix de projet, les petites victoires du quotidien, l'espoir malgré tout. »¹

Sans doute, les architectes, qui s'engagent en particulier sur la question du logement en situation critique ne peuvent rester insensibles aux situations avec lesquels ils interagissent. L'interaction avec les habitants contiendrait alors une ambivalence : d'un côté elle est une condition d'accès à la connaissance de la complexité des situations d'habitat pour mieux y répondre et de l'autre elle pourrait éventuellement troubler le discernement d'un praticien sur l'intérêt d'une intervention architecturale en faveur des habitants. L'architecte français Frédéric Druot exprime cette ambivalence cruciale du travail d'architecture sur le logement. Il se prononce méfiant face à une proximité trop affective avec les habitants alors

¹ Extrait Journal d'enquête, Marion HOWA.

CONCLUSION

même que c'est une sensibilité aigüe sur la question du logement d'autrui qui lui permet de se positionner sur la question de la générosité de l'espace offert. Face à cette difficulté, il propose une sortie de la boucle en plaçant le curseur de la juste distance via la notion de *capacité* :

« La difficulté toujours est de ne pas tomber dans une fausse empathie vis-à-vis des gens, c'est-à-dire une dimension affective. Il faut toujours avoir une retenue parce qu'on est aussi des professionnels de l'architecture. C'est toujours la question de savoir où placer le curseur entre l'affect qu'on peut partager avec des gens et le travail qu'on doit donner. C'est pour ça que la notion de capacité est intéressante, à mon avis il ne faut pas qu'on se mêle de la vie privée des gens. Il faut qu'on la connaisse, qu'on en connaisse les besoins et qu'on connaisse aussi nos limites d'intervention. »

L'intérêt de ce positionnement est de proposer l'emplacement d'un curseur permettant autant la connaissance précise des besoins des habitants et que l'intervention des architectes sur le logement sans empiéter sur le savoir actif des personnes à habiter un lieu. Aux architectes le travail capacitaire sur les édifices, aux habitants celui de s'approprier les espaces. À Beutre, la création des conditions d'une familiarité constructive avec les habitants tout en tâchant de se préserver des risques de l'empathie s'est avérée un processus d'apprentissage de terrain. Il a fallu parfois trouver l'ajustement nécessaire pour installer un climat de connaissance et de confiance au fondement duquel une collaboration active a été possible. Pour clarifier l'ambiguïté de la juste distance, le psychothérapeute Jean Oury, instigateur du champ institutionnel, préférerait à la notion d'empathie celle sympathie, comme en témoignent ces extraits de conférences :

« L'empathie est une sorte de confusion affective : quand quelqu'un vient et pleure, on pleure avec ! Tandis que par la sympathie on peut « assumer le lointain de l'autre » tout en étant au plus proche, « au pied du mur de son opacité »¹ ; « La sympathie, c'est se mettre à la place de l'autre, sans se

¹ Jean OURY, « Séminaire de La Borde du 25 octobre 2008 », *La clinique lacanienne*, n° 15, 2009, p. 11-21.

CONCLUSION

'mélanger' avec lui. C'est ainsi qu'on arrive à mieux se situer vis-à-vis d'autrui. »¹

Dans le projet de Beutre, nous avons cherché à faire l'expérience de la mise en place de dispositifs qui ont permis l'instauration de modes organisations favorisant ce type de liens que Oury nomme *sympathie* (Figures 33 à 54). En reprenant le vocable « institutionnel » à ce courant psychothérapeutique et pédagogique², l'objectif de l'ensemble des dispositifs institutionnels organisés par le projet d'architecture de Beutre a été de tenter de parvenir à une appréciation partagée des problèmes et de trouver un accord sur les pistes possibles de solutions.

Expériences de dispositifs spatiaux de la *conception ouverte* dans le projet de Beutre

Ce prochain développement propose de restituer certains dispositifs que nous avons mis en place dans le but de créer les conditions favorables aux expériences constructives d'un projet partant du logement avec les habitants. Ce système de dispositifs repose sur une certaine conception du commun qui n'oppose pas abstraitement le collectif à l'individu. La notion de commun ici est entendue comme l'ensemble des processus de relations constructives *entre et avec* des expériences subjectives. Proposant d'instituer la rencontre comme concept central de ces dispositifs de projet, nous avons tenté de déployer nos actions avec la complexité que cette notion peut recouvrir (Figure 25) : agir depuis les espaces de chaque famille (Figures 38, 39) jusqu'à l'échelle des espaces communs (Figures 33 à 37, 44 à 54), agir à la fois sur l'expérience ordinaire (Figures 33, 34, 36, 37) et sur l'expérience célébrée (Figures 35, 50 à 54), agir avec les contingences (Figures 26, 27, 40) et la ritualité (Figures 37, 43). La diversité des dispositifs spatiaux

¹ Jean OURY, *Psychothérapie institutionnelle*, Vigneux, Matrice, 2007. p.72

² Jacques PAIN, « Pédagogie institutionnelle et psychothérapie institutionnelle : l'institution au centre du changement », *Érès. Vie sociale et traitements*, n° 125, 2015, p. 40-46.

CONCLUSION

expérimentés dans le projet révèle la multiplicité des gradations d'espaces possibles où se croisent singulièrement l'intime et le commun, et dans lesquels peut éventuellement intervenir un projet d'architecture portant sur l'habitat.

Dispositif de partage de l'enquête en cours : « le 53 »

Reprenant la méthode de la permanence architecturale¹, le projet a institué dès le démarrage des études de conception le principe d'un lieu dans la cité où travaillerait au quotidien l'équipe des architectes et paysagistes. Ce lieu est l'une des maisons de Beutre, située au numéro 53 rue des Étourneaux, entre la maison de Madame J. et celle de Monsieur M. Investie comme lieu de travail, la maison est utilisée comme une agence d'architecture au milieu de la cité. Constituant l'espace de la vie quotidienne de l'équipe (Figure 33, 34), elle permet en particulier de pouvoir être interpellés par les habitants et de les recevoir. Nous appelons cette maison le « 53 », en référence à son adresse postale. Malgré l'idée de continuité qu'évoque le terme de permanence, il s'est avéré que l'usage de cette maison n'aie pas été linéaire.

Suivant les phases de conception pour les architectes et les saisons pour les paysagistes, la permanence architecturale a pu prendre des formes variables. Pendant certaines périodes, elle a pu être investie en continu par un effectif pouvant aller jusqu'à 10 personnes, en particulier les mois d'été. Il y a eu aussi des périodes où la maison a dû rester vide : que ce soit d'abord en périodes de préparation de « rendu » – terme désignant la remise d'un dossier de documents au commanditaire clôturant une phase d'étude contenant une série de pièces graphiques et écrites – où il est devenu impossible de travailler sur place face à la fréquence des sollicitations des habitants, ensuite durant des périodes de négociation d'une validation de phase d'étude avec le bailleur nous empêchant de communiquer des résultats aux habitants, et enfin lors des périodes de confinement.

¹ Edith HALLAUER, « La permanence architecturale », dans *Les Éditions Hyperville*, 16 octobre 2015, Url : <https://editions.hyperville.fr/la-permanence-architecturale/>.

CONCLUSION

Concernant l'ensemble des activités liées au travail de conception, nous avons réalisé au « 53 » tout type de documents nécessaires au déroulé des études et nous avons eu aussi l'occasion de fabriquer *in situ* des prototypes (Figures 45 à 48). Régulièrement, nous avons pris l'habitude d'afficher des documents choisis sur les murs de façon à ce qu'ils soient visibles par les visiteurs (Figures 25, 34). De multiples réunions du projet s'y sont déroulées, généralement dans le séjour ou dans le jardin, pouvant rassembler une diversité de personnes : habitants seuls ou en groupe, bureaux d'études, entreprises, bailleur, partenaires locaux, artistes, spécialistes extérieurs, associations. Nous y avons stocké du matériel d'outillage et de jardinage, certains matériaux de construction, ainsi que des archives concernant les études de conception. Des livres qui nourrissent les thématiques abordées dans le projet ont été rassemblés dans une petite bibliothèque dans le séjour afin notamment de pouvoir les consulter facilement en réunion. La maison est occupée en journée et rarement la nuit, nous y avons déployé les activités classiques du quotidien d'une équipe : cuisine, jardin, tâches ménagères, repas, pauses café, repos de fin de journées. Au fil du temps passé, nous avons augmenté notre savoir d'usage de la maison. Nous avons réalisé des travaux, cultivé le jardin, enrichi les relations de voisinage proche. Face à l'état de vétusté dans lequel nous avons récupéré la maison, nous avons réalisé des travaux minimaux d'emménagement au moment où nous nous y sommes installés : décollage d'une partie des papier peint, dépose des sols souples, rénovations électriques à minima, travaux de peinture. Puis, la cuisine est devenue de mieux en mieux équipée en électroménager et vaisselle. L'action d'améliorer la maison s'est avérée prendre un sens important pour la vie du quotidien de l'équipe. Au fur et à mesure, habiter la maison a permis de transformer positivement les conditions de confort. Il est plusieurs fois arrivé que la maison nous ait servi de repli face à des situations difficiles comme des conflits de voisinages où nous avons parfois été pris à parti. Il semblerait ainsi que le logement 53 puisse parfois assumer les rôles que pourraient tenir une véritable maison.

Le projet prévoit également qu'une fois les études de conception suffisamment avancées, le 53 constitue ce qui est appelé une maison témoin du projet. En amont du chantier général, il est prévu d'y réaliser des travaux types afin que chaque partie

CONCLUSION

prenante du projet – bailleur, habitant, bureaux, d'études, entreprises – puissent en constater l'expérience. D'ici à ce que ce chantier témoin advienne, nous avons choisi de conserver la maison en l'état avec les vieux papiers peints, les équipements sanitaires et ses faïences d'origine. De cette façon, la présence de la baignoire sabot fissurée ainsi que les moisissures sous chaque fenêtre, ont pu rappeler à tous nos interlocuteurs qui viennent sur site la réalité de la vétusté d'une grande partie des maisons de la cité. En travaillant dans la maison, nous avons pu aussi pratiquer dans nos mouvements – et cette expérience a pu être aussi celle de nos visiteurs –, les problèmes posés par l'architecture d'une ancienne cité d'urgence des années 1960 : l'exiguïté de ses pièces et des portes, l'entrée donnant directement dans la cuisine, le manque de lumière naturelle, le froid et l'humidité en hiver, nuisances acoustiques, la vétusté des équipements. Nous avons également pu faire l'expérience du bénéfice des grandes qualités des maisons : elles sont traversantes avec des jardins privatifs. Parfois, il nous est arrivé d'avoir l'envie, comme l'ont fait un grand nombre de nos voisins, de déposer les cloisons et de tout repeindre, mais nous nous sommes ravisés. La maison est un type 4, le séjour est aménagé comme salle de réception, de réunion et de repas. Chacun des murs du séjour a été utilisé pour afficher les documents d'études selon des agencements qui les présentent généralement comme des groupes de séries : photographies des portraits, diagrammes, photographies d'archives, relevés habités, inventaire de la flore, cartographies, tableaux, calendrier, *timeline*, références. D'un mur à l'autre, les visiteurs peuvent s'approcher des documents agencés selon les nécessités du moment dans l'espace de la pièce. Interrogée lors de la 17^{ème} biennale d'architecture de Venise par Christophe Hutin sur la définition des qualités d'une enquête, la philosophe Joëlle Zask, restitue ainsi l'expérience de sa visite du terrain et notamment son passage dans le séjour du 53 :

« Un critère, pour savoir si une enquête est bonne ou pas, c'est de savoir si elle est partageable. Est-ce que vous, qui êtes différents de moi, et qui avez d'autres outils, d'autres méthodes, d'autres points de vue, d'autres priorités, allez-vous pouvoir faire quelque chose de cette enquête ou pas. Alors, on peut en venir à Beutre et (...) les tableaux sur les murs relèvent d'enquête qualitative, c'est-à-dire, interpersonnelles, mais aussi quantitatives avec des diagrammes, des

CONCLUSION

statistiques, des repérages qui sont d'ordre quantitatifs. Il y a une pluralité de méthodes (...). Donc au lieu d'arriver avec des dogmes, des savoirs, une expertise, un programme tout fait d'avance, il y a véritablement ce qu'on pourrait appeler même plus que des interactions mais des transactions. »¹

L'espace du séjour permettrait ainsi le partage au public de l'enquête en cours d'élaboration.

L'institution que constitue le 53 permettait d'envisager la réalisation pratique d'un principe de transparence à destination des habitants. En travaillant sur place, il nous est arrivés d'être sollicités au quotidien par les habitants pour des raisons diverses : information, négociation, conversation, service, expression d'un besoin, invitation. L'hypothèse de la transparence pourrait aussi être validée par l'observation que l'ouverture du 53 est considérée par les habitants comme une preuve de l'avancée des études, et sa fermeture est interprétée comme un moment de blocage. Le séjour est pratiqué comme un espace qui relie la variété des informations produites dans documents de projet. Le 53 pourrait ainsi être appréhendé comme un lieu où un visiteur peut faire l'expérience de composer sa propre interprétation du projet à partir des séries de documents et d'indices qu'il y observe. Ainsi, ce visiteur peut lui-même se placer en position d'enquêteur sur le projet en cours et vérifier ses interprétations des faits. L'espace de cette maison peut être interprétée aussi comme une concrétisation de ce que nous avons appelé *l'espace diagrammatique* du projet. La maison constitue en effet un espace dans lequel il est possible pour un visiteur de circuler entre les documents, d'avoir une vision simultanée sur les détails du projet et sur le système, et d'appréhender à la fois le quotidien du travail et la durée du temps long de la transformation de la cité.

Les apprentissages concernant la pratique professionnelle en elle-même que nous avons pu observer de cette expérience peuvent être distingués en trois catégories. La première renvoie à l'augmentation qualitative et quantitative des connaissances que nous nous sommes construites sur l'habiter à Beutre. Le temps passé à travailler sur site nous a permis d'aiguiser la finesse de la connaissance du

¹ <https://communautes-biennale.fr/project/les-rencontres-de-beutre-2/>

CONCLUSION

terrain. Au fil du temps et des documents produits, nous avons développé une expertise technique poussée sur l'état des maisons, nous avons pu discerner les besoins et l'évolution de ces besoins, nous avons été au fait des projets des habitants, nous avons pu considérer la diversité de leurs compétences, nous avons pris connaissance de la nature de leurs relations de voisinage, nous avons pu avoir accès à des récits personnels, parfois intimes, à la mesure de ce que certaines personnes ont choisi de raconter. Au fil du temps passé à écouter les habitants dans chacune des maisons, l'expérience s'est déroulée comme si nous accumulions un savoir de voisinage omniscient. Comme nous sommes plusieurs enquêteurs – architectes, paysagistes, anthropologue, gestionnaires de proximité du bailleur, artistes – la mise en réseau des informations de chacun d'entre nous s'est avérée constituer petit à petit un système dense de connaissances fines sur les réalités de l'habitat.

Le deuxième type d'observation des bénéfices d'une pratique *in situ*, concerne l'augmentation de nos compétences interactionnelles. Nous nous sommes rendus compte que la qualité des interactions est souvent proportionnelle au temps passé avec les habitants. Nous avons observé que les temps d'échanges informels en dehors des cadres officiels d'interaction professionnelle – les « pauses-café » ou bien le temps passé après les horaires du travail – peuvent devenir les moments où il est possible de recueillir les informations les plus pertinentes. Au fil du temps, nous avons amélioré l'efficacité de nos interactions : savoir comment parler à telle personne pour débloquer une situation, savoir à qui parler pour résoudre tel problème, savoir à quelle fréquence rendre visite à quelqu'un, mieux connaître la manière dont diffuser les informations du projet, savoir par qui passer pour obtenir une information, savoir entretenir des relations privilégiées avec certains habitants, savoir quand et avec qui utiliser l'humour ou le sérieux, savoir quand et comment distancier le lien avec certaines personnes et au contraire le rapprocher. Nous avons souvent éprouvé ce qu'Éric Chauvier appelle les « anomalies »¹, « dissonances »² ou « états de trouble » de l'enquête ordinaire c'est-à-dire le partage de questionnements mutuels entre les observés et l'observateurs. Il nous est arrivé de

¹ Éric CHAUVIER, *Anthropologie de l'ordinaire*, Toulouse, Anacharsis, 2015. p79-84

² *Ibid.* p.109

CONCLUSION

vivre ces écarts au « sens commun » qu'analyse Goffman¹ avec ses lots d'interactions ratées, de confrontations conflictuelles, entre silence et verbe haut. En sortant de ces expériences, nous avons pu trouver comment monter en compétences sur la manière de développer une certaine qualité d'écoute et d'observation en restant parfois ferme sur des positions. Certains cas ont pu exiger de développer une écoute empathique et d'autres cas ont pu nécessiter d'établir une distance. Nous avons observé que pour maintenir un lien de qualité avec un habitant afin d'obtenir des informations pertinentes ou établir une confiance, une interaction régulière et courte et s'avère beaucoup plus efficiente qu'une interaction rare et longue. Nous nous sommes rendus compte que plus la durée de notre absence à Beutre est longue – du fait de contraintes exogènes à notre responsabilité – plus cela s'est avéré défavorable sur la légitimité qu'accordent les habitants à la parole du bailleur social. À l'inverse, plus notre présence sur site a été continue et régulière, plus les habitants ont accordé un crédit à l'anticipation du projet qui est annoncée.

La troisième catégorie enfin concernant l'expérience de la permanence architecturale au 53 est que cela nous a permis d'augmenter substantiellement l'opérationnalité du projet. La montée en connaissances des réalités nous a permis de se donner toutes les chances de trouver des propositions d'interventions qui soient au plus juste des besoins des habitants. Rester disponible pour les habitants a aussi été pour eux un moyen de pouvoir faire murer une idée, parfois de changer d'avis, ou de faire rappeler un besoin qui n'aurait pas été entendu. La permanence permet donc de pouvoir si besoin intégrer des modifications du projet d'intervention en cours de route. Elle permet de de pouvoir garder une certaine part d'indétermination sur la durée des études. Travailler sur site s'est confirmé pratique pour assurer les visites de site des partenaires. Ces visites ont permis une confrontation des personnes extérieures à la réalité de la cité. Nous avons aussi relevé que les résultats des négociations avec le bailleur social ou les partenaires territoriaux peuvent différer sensiblement selon que les réunions se déroulent dans un bureau hors site loin du terrain ou dans la maison 53 *in situ* au milieu de la cité.

¹ Céline BONICCO, « Goffman et l'ordre de l'interaction : un exemple de sociologie compréhensive », *Philonsorbonne*, n° 1, 2007, p. 31-48.

CONCLUSION

En effet, le déplacement des équipes du bailleur social sur site a pu participer de la modification de leur regard sur la nature des problèmes à résoudre.

De manière générale lorsqu'une réunion se tient dans les bureaux administratifs, les demandes d'un chargé d'affaire se cristallisent autour du problème à résoudre de la distance à la norme (accessibilité aux personnes handicapées, incendie, thermique, électricité, amiante). Dès lors que les réunions ont lieu au 53, la confrontation au réel peut amener le personnel à relativiser la surenchère normative qui obnubile généralement les préoccupations. Nous avons observé que, sur place, un chargé d'affaire peut adopter des positionnements plus souples, expérimenter le *face-à-face* avec la réalité des habitants, et s'impliquer avec davantage de *sympathie* pour savoir comment agir dans une situation d'informalité. Ainsi confronté à la réalité du terrain, il peut élargir les prismes habituels et éventuellement être conduit à réhumaniser les attendus d'une expertise. Nous avons pu utiliser les réunions au 53 pour ramener à la réalité les techniciens éloignés du terrain. C'est pourquoi dans des moments cruciaux de négociation, nous avons systématiquement insisté pour que les réunions se déroulent au 53.

Il serait ainsi possible de voir la permanence architecturale comme un moyen pour décentrer à la fois géographiquement et professionnellement les perceptions habituelles qui peuvent normer les pratiques de projet. Nous avons observé que nul ne sort d'une visite de Beutre sans en être au moins un petit peu altéré. Par ailleurs, la visibilité de l'équipe sur le long terme dans l'espace domestique des habitants a construit une familiarité. La présence sur site a permis l'élaboration de liens de confiance professionnelle et parfois affective entre nous et certains habitants. Cette confiance a pu participer de la légitimation des actions qui ont été menées. Travailler sur site, pour ce type de projet, apporte ainsi une efficacité réelle, qui est au bénéfice de chaque partie prenante du projet. Sur le plan de l'opérationnalité de l'enquête, le 53 s'est avéré constituer une infrastructure permettant d'assurer la continuité de l'enquête interactive avec le réel. Ainsi l'observation a pu être continuellement participante, et de la même manière l'action observante. Le lieu d'une permanence, comme l'a été le 53, pourrait constituer le canal où peut se dérouler une recherche dans l'action et l'action d'une recherche.

CONCLUSION

Les limites de l'immersion en situation sont bien connues des sciences humaines et sociales. À Beutre, l'ampleur des sollicitations quotidiennes des habitants a pu parfois ralentir l'efficacité de la production des documents. Être constamment sur le terrain a pu parfois nous faire perdre de la hauteur et même a pu nous faire avoir tendance à prendre le parti des habitants. Également, nous nous sommes vus parfois intensément affectés face à la réalité de certaines violences que les habitants subissent. Nous nous sommes rendus compte que parfois trop en savoir d'une situation difficile peut nuire à la qualité d'une relation professionnelle positive. Nous avons remarqué que dans certains cas, être trop proche d'un habitant peut empêcher d'envisager des pistes pertinentes de projet. Malgré l'observation de ces limites, la permanence architecturale s'est avéré un dispositif performant pour un projet de transformation avec les habitants. Dispositif dont nous continuons de découvrir et d'éprouver l'efficacité à mesure qu'elle permet toujours plus formes de rendez-vous, recouvrant différentes intimités possibles, entre confidentialité et commun du projet. Face aux résultats, cette méthode s'est confirmée valable sur le plan déontologique, mais aussi garante de la justesse du projet, de son économie, de sa légitimité.

Dispositifs spatiaux d'occupation : la place centrale

La place centrale de Beutre est un espace public situé au milieu du quartier où se retrouvent les habitants. Elle est enherbée et se caractérise par la présence de quelques grands pins qui offrent un ombrage agréable aux habitants en été. Dans la continuité des méthodes de projets collaboratifs initiées par Lucien Kroll¹, il a été décidé d'implanter sur la place² centrale de la cité une construction éphémère et ouverte pouvant accueillir sur la durée du projet – études et chantier – l'organisation du travail avec habitants ainsi qu'une programmation culturelle. Pour préfigurer cet édifice qui n'a pas pu être construit avant le démarrage du chantier officiel, nous

¹ Sophie TRELCAU et Jean-Max COLARD, « Ouvert au public. Entretien avec Patrick Bouchain, architecte », *Ligeia*, n° 2, 2010, p. 123-129.

² Laura CENTEMERI, « From Public Participation to Place-Based Resistance. Environmental Critique and Modes of Valuation in the Struggles against the Expansion of the Malpensa Airport. », *Historical Social Research*, vol. 42, 2017, Url : <https://www.jstor.org/stable/44425364>.

CONCLUSION

avons fait installer un chapiteau appartenant à un groupe d'artistes appelé le *Parti Collectif*¹. Les artistes ont vu dans cette opportunité le moyen de monter un projet artistique en immersion dans la cité sur la durée, qu'ils ont budgété et planifié de façon autonome au projet architectural, appelé le Projet de Longue Implantation (le PLI). Nous avons pu bénéficier de l'utilisation du chapiteau pour le projet architectural comme une infrastructure temporaire – un outil institutionnel – préfigurant le projet de l'édifice central. Concernant sa capacité proprement dite, le plan du chapiteau est de forme oblongue offrant une surface couverte de 290 m². Il mesure en largeur 15 m, en longueur 23 et en hauteur 3m en bas de pente et 8m au faîtage. Sa structure est constituée de 2 mâts formant 2 portiques, triangulés par des haubans qui sont des câbles en traction pure servant à maintenir la rigidité de l'ossature. L'enveloppe est constituée par une toile de couleur rouge à l'extérieur et bleue à l'intérieur. Le chapiteau comprend un parquet et des gradins montés en configuration frontale. Il a pu servir d'infrastructure d'accueil d'évènements publics liés au déroulé du projet d'architecture (réunions de concertation, délibérations, présentations d'étapes, informations), mais aussi et surtout d'accueil de spectacles organisés par les artistes et de fêtes des habitants.

Face à l'ampleur des temps de négociation avec le bailleur social et à certaines périodes de blocages qui ont ralenti le déroulé des études du projet architectural, il s'est avéré que le chapiteau ait davantage servi aux artistes et aux habitants qu'aux réunions concernant strictement l'avancée du projet de transformation en lui-même. Les artistes ont monté des spectacles en situation à partir de leur expérience de la cité, ils ont scénarisé et joué des concerts à partir des récits des habitants. Face aux bénéfices qu'ont pu trouver les habitants de la programmation culturelle au long cours de ces artistes, l'équipement central a prouvé en actes l'intérêt de la présence de la culture dans une cité historiquement désertée par les services publics. Si le projet d'architecture a pu déclencher l'arrivée d'un projet culturel, celui-ci l'a ensuite dépassé positivement au niveau de son autonomisation. La différenciation claire entre le travail des artistes et le travail des architectes a permis à chaque

¹ <https://www.particollectif.fr/>

CONCLUSION

partie de clarifier auprès des habitants la nature des engagements. Cette expérience de l'inclusion d'un projet artistique de longue durée *in situ* a non seulement montré l'impérieuse nécessité de la présence de projets culturels dans les cités, mais aussi nous a montré que sans cela les architectes ne peuvent traiter que très incomplètement de la question du commun. Ainsi, l'efficience d'un projet d'architecture ne pourrait que s'enrichir du partage de projets avec les partenaires locaux, publics, culturels et artistiques traitant de la question du commun. Nous avons éprouvé que cette diversité d'actions coordonnée *in situ* avec une pluralité de partenaires permettait d'assurer une forme d'ancrage territorial du projet architectural.

Nous avons observé également que multiplier les actions sur la place de la cité grâce aux évènements organisés par les artistes a pu aussi créer des habitudes chez les habitants à se saisir des lieux, à occuper la place et à se considérer partie prenante d'un projet global. Enfin, une dernière réflexion porte sur les opportunités que ces évènements créent pour certains habitants de pouvoir aborder le bailleur social sur site en dehors des espaces traditionnels de négociations. Elles ont pu permettre l'expérience de certaines rencontres que des dispositifs cadrés tels que des réunions de concertation ne permettent pas. Les fêtes peuvent constituer des espaces où les distances entre un habitant et un président directeur général peuvent être abolies. Elles peuvent autoriser un face-à-face horizontal qui habituellement n'est pas rendu possible par les formats classiques prévus par l'institution. Par exemple, c'est lors d'une fête que Monsieur V., qui a entièrement rénové la maison de sa grand-mère à ses frais, a pu obtenir du bailleur un accord sur le transfert de bail du nom de sa grand-mère à son nom. D'autres exemples concernent l'accélération des délais de réalisation de travaux d'urgence aux frais du bailleur dans certaines maisons. Ainsi, certains habitants ont pu tactiquement obtenir des droits qui leurs étaient bloqués en court-circuitant les administrations des services locaux. Nous avons aussi observé que les fêtes ont pu permettre aux gestionnaires de site mais aussi aux administratifs de rencontrer les habitants hors des cadres de confrontation traditionnelle. Cela a pu mettre du jeu dans les relations, et cela a pu permettre de retrouver aussi des formes de légèreté dans la rencontre. Les fêtes

CONCLUSION

ouvrent ainsi la possibilité pour les personnes de sortir du cadre d'interaction qui d'habitude les contraint à certaines modalités d'échanges. Elles pourraient constituer, pour reprendre un vocabulaire deleuzien, l'*extra-territorialité* potentielle où sont à même de se résoudre certains problèmes d'un projet d'architecture. Ainsi, la fête pourrait constituer un outil pertinent de projet dont l'objectif est de fluidifier les relations entre les différentes parties prenantes.

Dispositif de l'action paysagère¹ : une serre maraîchère

La philosophe Joëlle Zask introduit son ouvrage *Écologie et démocratie*, par une définition du terme « occuper ». Elle interprète les mouvements *Occupy*² comme des expériences d'occupation qui se situent à l'articulation d'enjeux démocratiques et écologiques. Ces expériences concernent le fait d'occuper l'espace commun tout en s'occupant de l'espace commun. Selon la philosophe, ces occupations proposent d'être au milieu pour faire milieu. À Beutre, le projet souhaite aborder la question du paysage, non pas sous l'angle d'une planification d'aménagement paysager, mais par l'action paysagiste dans la cité. Ainsi, il a été décidé d'implanter à Beutre une serre en vis-à-vis de la place centrale (Figure 36). Sur la durée du projet d'architecture, cette serre a été cultivée par le paysagiste et jardinier de l'équipe, Jean-Baptiste Poinot. Sur la durée de son expérience, il a observé que le principal moteur de l'action paysagiste dans la cité a été activé par des logiques de don³. Avec les habitants, il a procédé petit à petit à des échanges de graines, de plantes, de matériel de jardinage, et de services, de conseils, sans avoir d'idée déterminée d'un résultat. Le point de départ du projet paysager n'est pas un plan d'aménagement mais c'est l'élaboration et la consolidation des liens de réciprocité entre le paysagiste et les habitants. En tant que jardinier, il a cherché à participer, de manière incrémentale et spontanée, à la vie de la cité.

¹ Cyrille MARLIN, « N° 23 Paysage, autonomie habitante et action locale dans le Japon contemporain, des années 1990 à nos jours : regards croisés franco-nippons », dans *Projets de paysage*, 2019, Url : <https://journals.openedition.org/paysage/8933>.

² Joëlle ZASK, *Écologie et démocratie*, Paris, Premier Parallèle, 2022.p.9-17

³ Marcel MAUSS, *Essai sur le don*, Paris, Allia, 2021.

CONCLUSION

L'acte de jardiner du paysagiste produit au fil du temps une multitude d'interactions avec les habitants, qui eux-mêmes augmentent leurs savoirs jardiniers. A mesure que s'enrichissent les relations constituées avec les habitants, le projet de paysage prend forme. Le processus de construction de cette position de jardinier-paysagiste le place petit à petit au cœur d'une multitude de relations possibles avec les habitants-jardiniers de Beutre. Elle lui permet d'endosser une diversité de rôles¹, comme peut en témoigner l'extrait d'une conversation entre lui et un habitant lors d'une rencontre publique à la 17^{ème} biennale de Venise :

« - Aujourd'hui, j'ai une place de paysagiste, jardinier, animateur pour enfant, je ne sais jamais trop comment le définir. (Jean-Baptiste Poinot)

- Tu es quand même devenu un habitant aussi de Beutre. Les gens de Beutre t'ont accueilli, tu es là tous les jours et tu fais aussi partie de la famille je crois. (Djilali Defali, habitant) »²

Cet extrait montre qu'au fil du temps passé à jardiner, les habitants lui ont fait une place.

La serre permet de centraliser l'activité du paysagiste qui agit et modifie les relations entre les habitants et leur environnement. Dispositif spatial de l'action paysagiste avec les jardiniers de Beutre pour l'amélioration des espaces communs, la serre s'avère recouvrir de multiples fonctions. D'abord elle tient une fonction nourricière selon une mise en culture saisonnière : le paysagiste y a développé une production vivrière de légumes et de fruits à destination de la consommation du quartier. Elle est le lieu où le paysagiste lève les semis, développe des boutures de fruitiers, cultive une diversité biologique de légumes. Les habitants viennent cueillir les légumes et contribuer au jardin. L'activité de culture dans la serre permet directement une diversité d'interaction humaines entre le paysagiste et les habitants : le dialogue, l'attention, l'apprentissage, la coopération. La serre est un dispositif qui articule des transactions possibles entre le paysagiste, les habitants et l'environnement quotidien. Jean-Baptiste Poinot décrit dans cet entretien comment

¹ David N. PERKINS, « L'individu-plus Une vision distribuée de la pensée et de l'apprentissage », *Revue française de pédagogie*, n° 111, 1995, p. 57-71

² <https://communautes-biennale.fr/project/les-rencontres-de-beutre-1/>

CONCLUSION

les multiples usages que font les habitants de la serre participe de l'enrichissement de l'expérience ordinaire¹ des habitants dans leur environnement :

« Finalement la serre a fait un jardin de plus au quartier, un jardin qui est destiné à tout le monde mais dont je suis le jardinier. Elle a produit des relations de voisinage de différentes natures. C. est venu régulièrement s'y balader sans forcément prendre de légumes mais ça lui plaisait de marcher au milieu des courges. La voisine, Mme D. qui qui a régulièrement arrosé – j'ai d'ailleurs mis longtemps à savoir qui venait arroser – a tenu la serre tout l'été avec moi. Très vite elle a trouvé ça intéressant qu'il y ait une serre, que les enfants jardinent dedans, elle y a planté quelques courgettes, mangé quelques légumes. Comme elle arrosait le matin c'était la première à pouvoir se servir. (...) A chaque fois qu'on se voit elle me parle pendant 30-40mn de sa vie, des oiseaux, du fait qu'elle a mis une cloche au cou de son chat pour que les oiseaux qu'elle nourrit ne se fassent pas manger, elle me donne des plants de courgettes. (...) Ensuite il y a aussi J. dont les coqs sont juste derrière et qu'il vient voir tous les jours. La serre est devenue aussi son jardin. Il passe beaucoup plus de temps assis ici que dans son jardin officiel. C'est lui qui tond à cet endroit et il me voit travailler, ça lui fait quelqu'un avec qui parler. Et aussi, même s'il ne me l'a jamais, je pense que la serre protège de la vue son activité d'élevage, il la surveille la nuit. Avec Monsieur S, c'est encore autre chose : (...) je jardine avec lui son jardin, il a la volonté de m'apprendre, au nom du travail de la terre et de l'importance de prendre soin, il a envie de transmettre ses gestes. Il m'a donné la terre pour la serre. (...) M., C., J. et D. ont fait de la serre leur abri quand il pleut. Ils y vont presque tous les jours. »²

La serre, lieu dont l'organisation varie au fil des saisons, offre la possibilité d'expériences singulières, individuelles ou partagées, par les habitants en interaction avec leur milieu. Elle est un lieu qui organise des regroupements divers selon les intérêts des habitants. Lieu de convivialité, de participation, de nourriture, d'apprentissage, de négociation, de jeu, d'agrément, la serre est devenue dans la cité un lieu du commun³. Face à l'hétérogénéité et l'intérêt des résultats induits par ce

¹ Cyrille MARLIN, *L'expérience ordinaire : fabrication d'un énoncé de jardin*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2008.

² Entretien avec Jean-Baptiste POINOT, source : Marion HOWA.

³ Joëlle ZASK, *La démocratie aux champs*, Paris, La Découverte, 2016.

CONCLUSION

dispositif d'action paysagère, il se pourrait que cette expérience inspire le renouvellement des pratiques paysagistes¹ en quartier populaire et au-delà.

Dispositifs spatiaux du sens commun : les repas

Dès le démarrage de notre présence sur site, nous avons pris l'habitude, de prendre nos repas d'équipe, dans la mesure où cela nous a été possible, en extérieur et à la vue des habitants (Figure 37). Nous affichons publiquement nos mises en cuisine : nous installons les tables à l'extérieur, découpons les légumes, allons chercher des aromates dans les bacs potagers, mettons la table en faisant du bruit, installons nos tablées en extérieur façon banquet. De jour en jour, nous déplaçons l'emplacement des tables pour chercher l'ombre ou occuper des communs inattendus en veillant à respecter l'ordre des appropriations des espaces extérieurs.

En anthropologie, les études sur l'alimentation dépassent l'anthropologie de la consommation² : l'espace du repas est un prisme analytique de médiation entre les humains et leur milieu³. L'architecte japonais Junga Ishigami voit dans la composition de la table – et même dans celle de l'assiette – des réductions homothétiques de paysages⁴. Selon ce point de vue, le repas est un espace qui croise à lui seul les logiques culturelles, géographiques, personnelles et sociales de ceux qui le préparent et le partagent. De cette manière, les repas que nous partageons à Beutre expriment concrètement le rapport que nous engageons au lieu : nous tâchons de cuisiner en particulier en été des légumes produits sur place, soit offerts par certains habitants, soit issus des cultures maraichères réalisées par le paysagiste et jardinier de l'équipe. Sans y prendre garde, nous avons pratiqué nos repas comme des moments essentiels de l'enquête ordinaire. Dans une optique d'observation flottante⁵, ils ont constitué pour l'équipe des espaces-temps d'échanges apaisés au milieu de l'espace investigué. Ils construisent pour l'équipe des moments de partage

¹ Voir le doctorat en cours de Jean-Baptiste POINOT *Les collectifs paysagistes, 2022-2025*.

² Frédéric DUHART, « Des perspectives originales pour l'anthropologie de l'alimentation », *Ethnologie française*, vol. 35, n° 1, 2005, p. 161-163.

³ Yvonne VERDIER, « Pour une ethnologie culinaire », *Homme*, vol. 9, n° 1, 1969, p. 49-57.

⁴ Junya ISHIGAMI, *Small images*, Tokyo, INAX, 2008.

⁵ Colette PÉTONNET, « L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, vol. 22, n° 4, 1982, p. 37-47.

CONCLUSION

essentiel d'informations, de ressentis et de divagations. Ce sont des moments propices où les idées de conception émergent à plusieurs. En général, lors des préparations en extérieurs et des tablées, les habitants viennent nous saluer, prendre des nouvelles, partager un morceau, contribuer en offrant une part, ou même vérifier si les barbecues qu'il nous arrive de préparer en public sont réalisés dans les règles de l'art. Ainsi, un repas peut constituer un dispositif spatial de l'enquête ordinaire, qui permet de faire rituel jour après jour dans l'environnement de travail. Ils constituent des dispositifs performatifs, dans le sens où ils produisent un certain nombre d'effets substantiels. Ils contribuent en effet à la fabrication de la familiarité. Les repas fonctionnent comme un code interactionnel simple : nous pouvons être interpellés par les habitants et généralement ils n'hésitent pas à le faire directement ou bien ils viennent nous solliciter pour fixer un rendez-vous. Lorsque nous invitons un expert extérieur dans la cité, nous l'invitons généralement à déjeuner pour qu'il participe à expérience interactive de l'enquête ordinaire.

Le repas permet de partager un rituel qui peut se faire rencontrer *in situ*, de manière informelle, et à *la même table*, des gens différents. Ainsi, il pourrait constituer un protocole possible de recherche-action horizontale et transverse. Il nous est également arrivé d'expérimenter le partage de repas avec certains habitants. Par exemple, après que les paysagistes lui aient rendu un service dans son jardin, Madame L. nous a proposé de cuisiner une spécialité kurde au 53 avec les feuilles de la vigne robuste qu'elle cultive sur sa clôture. Elle est venue un midi en apportant tous les ingrédients pour réaliser avec nous une recette traditionnelle de feuille de vignes farcies au riz épicé (feuilles vignes, viande d'agneau, riz, concentré de tomates et de poivrons, menthe, citrons, persil, oignons, huile d'olive, cumin). Elle nous a appris comment préparer les feuilles en les lavant à l'eau chaude, la farce de riz épicé avec le mouton, la mise en garniture avec le pliage des feuilles de façon à voir les nervures, la double cuisson de la vigne farcie dans l'eau avec du citron et de l'huile d'olive. Pendant la préparation et le partage du repas, Madame L. nous a raconté l'histoire de sa vie de femme, mère, exilée. Elle nous a confié le féminicide dont elle a été une victime indirecte. Elle nous a fait part de ses attentes et espoirs vis-à-vis du projet. Ce repas, qui a été un moment d'échange hors du cadre du travail,

CONCLUSION

nous a permis de la rencontrer, d'apprendre d'elle et d'échanger sur les travaux à réaliser dans sa maison et dans son jardin. Dans une perspective goffmanienne¹, le repas avec les habitants peut être un dispositif d'enquête performant parce que précisément il a lieu dans les coulisses de l'interaction. L'informalité du cadre pourrait permettre l'émergence d'une écoute réciproque, d'un partage de savoir dans une logique de don-contre don.

Expériences de dispositifs interpersonnels de projet : la rencontre chez l'habitant

Afin de connaître les habitants et d'intervenir au plus près des situations, le projet a nécessité la programmation d'entretiens individuels dans chacune des 93 maisons. Le protocole de l'individuation du projet architectural a programmé au moins deux rencontres par famille dans leur maison.

La première rencontre individuelle a consisté à prendre connaissance des habitants dans leur maison. Pendant cet échange, nous avons pris note d'un certain nombre d'informations, réalisé le relevé architectural et photographique. L'objectif de cette première entrevue a été de comprendre pour chaque maison les caractéristiques, les besoins et des souhaits des habitants. La seconde rencontre individuelle a consisté à discuter avec les habitants du projet individuel de transformation de leur maison sur la base d'une ou plusieurs propositions étudiées à l'avance. L'objectif de ce deuxième rendez-vous (Figure 38) est de se mettre d'accord sur les interventions particulières répondant aux souhaits exprimés par chacun selon les possibilités qui leurs sont proposées : telle menuiserie, tel agencement intérieur, telle extension, tel travaux en salle de bain. A chaque famille, est présenté un carnet de plan comprenant 6 planches (Figure 56) : 1) le plan existant actualisé par le relevé architectural habité qui représente l'ensemble de la maison à l'échelle 1/100^{ème} avec la parcelle de jardin et les séries de photographies des extérieurs et des intérieurs ; 2) un plan de détail des salles de bain 3) le plan existant de relevé architectural et habité de la maison à l'échelle 1/50^{ème} faisant

¹ Céline BONICCO, « Goffman et l'ordre de l'interaction : un exemple de sociologie compréhensive », *loc. cit.*

CONCLUSION

apparaître distinctement l'ensemble du mobilier et des décorations ; 4) Le plan existant de la maison à l'échelle 1/50^{ème} sans le mobilier faisant apparaître les déposes des équipements, cloisons, menuiseries ; 5) le plan projet de la maison à l'échelle 1/50^{ème} faisant apparaître l'ensemble des interventions prévues par les travaux : agencements intérieurs, extensions, menuiseries ; 6) les élévations de projet des façades montrant les modifications portant sur les menuiseries : création de baies vitrées, de porte-fenêtre vitrées, élargissement des portes, création de jardin d'hiver.

Le temps écoulé entre les deux entretiens a duré plusieurs trimestres. En effet, si travail de confection de ces 93 dossiers a représenté un temps important de préparation, les délais de validation des études par le bailleur social se sont avérés plus longs que prévus. Pour la deuxième réunion, il est possible d'identifier *a posteriori* deux principaux facteurs de réussite des échanges avec les habitants (accords bien compris, fluidité de l'échange, satisfaction de l'intéressement¹ de la famille). Le premier facteur a été de présenter aux habitants un dessin précis des relevés habités. En voyant la précision du relevé de leur maison avec l'ensemble de leurs modifications et décorations, les habitants ont pu se retrouver dans le regard des architectes exprimé par les documents. Cette opération a déclenché un rapport de confiance favorable au déroulé de l'entretien. Le deuxième facteur a été de présenter aux habitants des plans de projets qui articulent à l'optimum leurs souhaits, les capacités existantes du bâti et les contraintes économiques générales.

Pour le second entretien, nous avons proposé le scénario de projet de transformation que nous avons trouvé le plus adapté à la maison, avec éventuellement une ou deux variantes. L'objectif de conception est de trouver pour la maison, dans l'ensemble des variations possibles que nous nous sommes données, la combinaison optimale de ces variations permettant de valoriser au maximum les capacités que la situation existante permet. Nous sommes arrivés en présentant le travail de conception le plus étudié pour la maison en question. Cette anticipation

¹ Madeleine AKRICH, Michel CALLON et Bruno LATOUR, « A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement; 2 : Le choix des porte-parole », France, 1988.

CONCLUSION

nous a permis de prévoir les interrogations des habitants en entretien sur la faisabilité d'une autre solution que nous n'aurions pas retenue. Comme le projet a été suffisamment étudié en amont (plusieurs scénarios), nous avons pu expliquer *in situ* et à l'appui de documents les raisons de notre proposition. Si nous n'avions pas suffisamment étudié le projet en amont de la rencontre, nous aurions pu donner aux habitants de faux espoirs en entretien sur l'éventualité d'une autre solution qui se serait avérée techniquement ou économiquement infaisable. Il est aussi arrivé pendant cet entretien que les habitants aient déjà réfléchi et nous proposent d'eux-mêmes des solutions. Généralement, nous les avons anticipées en amont : soit elles ne peuvent être retenues et nous savons expliquer pourquoi, soit elles s'avèrent être retenues et nous pouvons en monter un plan qui les confirment. Il est arrivé aussi que les habitants nous aient proposé des solutions que nous n'ayons pas anticipées. Alors, le scénario optimum de projet a pu se construire avec eux dans leur maison. Cela été le cas avec Monsieur N., qui nous a proposé un agencement particulier à l'entrée de sa maison concernant la possibilité d'une séparation des salles d'eau. Après vérification technique de la faisabilité de cette proposition en plan dans notre bureau, nous sommes revenus chez lui pour lui annoncer que nous pouvions intégrer sa proposition. La qualité de la précision d'enquête a ainsi permis une certaine capacité d'adaptation face à une situation non anticipée. Il est aussi apparu que lors de certains entretiens, l'entente entre les architectes et les habitants ne se soit pas uniquement construite au seul moyen des plans. Nous avons pu avoir recours à d'autres formes de langages pour se mettre d'accord avec les habitants. Nous avons pu échanger sur les possibilités du projet en bougeant dans les pièces de la maison. Nous avons vérifié ensemble ce qui pouvait fonctionner ou non dans l'espace en se déplaçant physiquement dans la maison. Il est arrivé que pour certains entretiens, la présence d'une tierce personne se soit avérée nécessaire pour la qualité du déroulé de l'échange. Cela a été le cas dans des maisons habitées par des personnes âgées, ou dans des maisons habitées par des personnes qui ne comprennent pas bien le français, ou encore dans des maisons habitées par des personnes qui, pour des raisons qui leurs sont spécifiques, sont en situation de défiance. Nous avons proposé, si les habitants en émettaient le désir, de convier à

CONCLUSION

l'entretien un parent proche, ou encore un voisin de confiance, ou bien une personne rattachée au centre social.

Alors, les discussions ont pu déboucher en général vers une entente mutuelle. Les rencontres groupées parents-enfants ont apporté en particulier des résultats positifs, les échanges ont été facilités, chaque partie prenante à pris la mesure du sérieux du respect de l'engagement de chacun. Il est aussi arrivé, cela est demeuré très rare (3 cas sur 93), qu'il y ait des expériences conflictuelles avec certaines familles qui refusent par principe tout travaux, y compris le remplacement de menuiseries simple vitrage. Nous avons accepté que ce deuxième entretien ne conduise pas à régler tous les conflits : d'un côté nous laissons le temps aux familles de s'approprier l'idée que le projet pourrait améliorer leur quotidien et de l'autre nous nous laissons la possibilité de ne pas intervenir contre leur volonté. Souvent après ces rendez-vous individuels dans les maisons, les échanges se sont prolongés. Certains habitants sont revenus au 53 repasser des questions, formuler différemment leurs priorités, consulter à nouveau les plans, changer d'avis. Généralement, vu que nous avons anticipé à l'avance les interventions que les habitants ont généralement validées, les modifications de cours de route ont été marginales, nous avons pu les intégrer au fur sans compromettre l'économie générale du projet.

Expériences de dispositifs interpersonnels de projet : les relations de résonance

Sans le provoquer comme fin en soi, chacun des membres de l'équipe des architectes et paysagistes a pu nouer spontanément et au fil du temps avec un·e habitant·e au moins une relation d'un certain type, que les sociologues Laura Centemeri et Gildas Renou appellent une relation de résonance¹. Celle-ci désigne une relation d'une qualité particulière, née d'un rapprochement par affinité entre deux personnes, qui peut éventuellement s'améliorer au fil du temps. Activant une

¹ Laura CENTEMERI, « Entre expertises et émotions : les conflits relatifs à l'extension de l'aéroport de Milan Malpensa », dans *Emotions et expertises*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 127-146.

CONCLUSION

sensibilité propre, ce lien d'affinité crée petit à petit un engagement de familiarité – voire de confidences – qui enrichit les deux personnes qui s'y rencontrent. Généralement les habitants avec lesquels nous avons chacun singulièrement développé ces résonnances, sont ceux qui sont engagés avec une manière qui leur est propre dans le travail du commun¹ – savoir commun, sens commun, action commune – de la cité. Ces personnes sont généralement respectées dans le quartier pour la valorisation de l'espace proche qu'ils engagent par leur activité quotidienne, en particulier sur l'environnement et le voisinage.

Nous avons observé qu'en cumulant une diversité de relations privilégiées avec certains habitants, toute l'équipe de conception avait noué des liens d'affinité avec au moins un membre des grandes familles engagées pour le commun de la cité. En particulier, certaines figures du quartier se sont distinguées comme des personnes incontournables pour avoir l'appui et les ressources de la communauté habitant sur des événements publics que nous pouvions mettre en place autour du projet d'architecture. Ce type de figures de l'action de proximité, alliant registre de l'expertise et de l'expérience, regroupe différentes appellations théoriques selon le champ scientifique qui s'y appuie : *community leaders*², personnage médian³, informateur⁴, porte-paroles⁵, diplomates⁶, allié. Parmi ces figures qui sont devenues nécessaires pour la médiation du projet d'architecture, nous pouvons par exemple décrire une relation que nous avons noué avec Monsieur D. Enfant de la cité dont la mère a été infirmière du quartier du temps de son vivant, il a percé professionnellement dans le domaine de la bande-dessinée. Reconnu par ses pairs à l'international, il a notamment travaillé au Japon et effectué de nombreux voyages. Sa maison de Beutre constitue depuis le décès de sa mère son logement principal, même s'il est toujours amené à effectuer des déplacements du fait de son activité

¹ Pascal NICOLAS-LE STRAT, *Le travail du commun*, Saint-Germain-sur Ile, Editions du Commun, 2016.

² Carin SMUTS, « Communautés », dans *Construire avec l'immatériel (sous la dir. de Jana Revedin)*, Paris, Gallimard, 2018, p. 64-76.

³ Cyrille MARLIN, « Le sens géographique du jardin « individuel » et sa relation au paysage », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 23, 30 décembre 2020, <https://doi.org/10.4000/paysage.12838>.

⁴ Gérard LECLERC, « L'ethnographe et l'informateur », *Sociologie d'aujourd'hui*, 1996, p. 321-354.

⁵ Michel CALLON, Pierre LASCOUMES et Yannick BARTHE, *Agir dans un monde incertain*, Paris, Éditions Points, 2014.

⁶ Baptiste MORIZOT, *Les Diplomates*, [], Wildproject, 2016, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01415513>.

CONCLUSION

professionnelle. Figure respectée du quartier, il est sollicité par les habitants pour l'organisation des événements de la cité quels qu'ils soient, des célébrations jusqu'aux médiations des conflits de voisinage. Nous avons rencontré Monsieur D. peu après notre installation dans la cité par l'intermédiaire de sa mère qui nous a accueillis avec une grande bienveillance dès notre arrivée. Nous avons cultivé une relation régulière et continue avec Monsieur D. en le sollicitant sur des questionnements multiples allant de requêtes du quotidien (prises de nouvelles, partage de café, discussions informelles sur le projet) à des questions cruciales portant sur des choix de modalités d'organisation et de participation des habitants concernant le projet architectural. Il est devenu l'une des personnes de la cité par lesquelles avons eu l'habitude de passer pour traduire¹ efficacement des informations ou obtenir un conseil. Lorsque nous nous invitons des experts extérieurs à venir visiter Beutre – philosophes, artistes, intellectuels –, nous leur présentons Monsieur D. en tant que personnalité incontournable de la cité et du projet architectural. Nous avons pu le convier avec d'autres personnalités du quartier à participer à des rencontres publiques pour partager son expertise du quotidien. Nous nous appuyons régulièrement sur son expérience de médiateur pour savoir comment organiser les modalités de concertation du projet. Avant de lancer une réunion publique dans le quartier, nous le consultons pour avoir son avis le procédé qui serait le plus efficient pour un déroulé favorable d'une réunion publique. Lors des réunions de concertations, même s'il n'est pas le seul à jouer le rôle de porte-parole des habitants, il a pu traduire des requêtes capitales des habitants sur l'aménagement des communs en particulier concernant la question difficile des stationnements et des aménagements de la place centrale.

Même si les limites du recours aux *grands informateurs* sont connues, la constitution de telles relations a produit des effets substantiels sur le plan de la contribution dialogique² du projet, sur le plan tactique également, mais aussi sur le plan de l'enrichissement mutuel. Le dispositif pour les relations de résonance n'a pas de configuration spatiale déterminée en tant que telle, il se joue dans la capacité

¹ Madeleine AKRICH, Michel CALLON et Bruno LATOUR, *Sociologie de la traduction*, Paris, Mines, 2013.

² Michel CALLON, Pierre LASCOUMES et Yannick BARTHE, *Agir dans un monde incertain*, op. cit.

CONCLUSION

de savoir-faire de la place dans le temps de travail de conception pour que de telles relations adviennent.

Expériences de dispositifs de partage réflexif : les visites

En continuité de méthodes réflexives de certains projets collaboratifs d'architecture¹, nous avons souhaité instituer, sur la durée des études de conception, le partage d'une réflexion sur les expérimentations menées au sein du projet. En tentant de mettre en place un compagnonnage réflexif², l'objectif a été de produire un savoir transdisciplinaire sur des pratiques de projet en cours d'expérimentation afin d'enrichir l'expérience elle-même. L'idée est que cette enquête sur elle-même – ou méta-enquête – pourrait participer de la construction réflexive et du récit du projet.

Pour cela nous avons mis en place, expérimenté et répété un protocole de rencontres en invitant des personnalités extérieures dont les spécialités scientifiques entrent en résonance avec des thématiques rencontrées dans le projet. Nous proposons aux invités une expérience en deux étapes : une visite dans un premier temps, puis un retour-réflexif sur cette expérience dans un temps ultérieur pouvant prendre des formes diverses. Ce dispositif de doubles rencontres a produit à chaque étape et pour chaque invité un micro-événement fédérateur qui a pu faire précédent, marquant ainsi une étape de l'élaboration du processus à la fois réflexif et mémoriel du projet. La fonction de cette méta-enquête est de documenter l'expérience dans sa continuité et d'en constituer des archives constructives. Chaque rencontre cherche à construire de la densité réflexive, en situation, sur le projet en train de se faire. Cette expérimentation est un moment de recherche *sur et en situation*³. Concernant la première étape du dispositif, elle consiste en la sollicitation d'un invité extérieur pour une visite de la cité. Les invités qui ont été sollicités partagent des connivences scientifiques et intellectuelles sur des thématiques qui

¹ Pascal NICOLAS-LE STRAT, « Des lieux en recherche », dans *PNLS*, 2018, Url : <https://pnls.fr/des-lieux-en-recherche/>.

² Jean DONNAY, Evelyne CHARLIER et Jean-Luc CHEFFERT, « Réflexivité : outil de dialogue entre novices et experts », *Formation et Recherche en Education*, n° 3, 1993, p. 1-24.

³ Pascal NICOLAS-LE STRAT, *Moments de l'expérimentation*, Montpellier, Fulenn, 2009.

CONCLUSION

traversent le projet. La visite proposée est un dispositif de traversée qui produit généralement chez le visiteur l'effet d'un décentrement. Après deux années d'études de conception, les invités passés par ce premier dispositif sont de divers champs scientifiques : le microbiologiste Emmanuel Bourguignon, le jardinier Jean-Marie Lespinasse, les architectes-ingénieurs Daniel Estevez et Tiphaine Abenia, la philosophe Joëlle Zask, le philosophe Jacques Rancière, l'éditeur Andréas Ruby, le pédagogue Patrick Geffard, la psychiatre Claire Mestre, le philosophe Christopher Dell, le directeur artistique de Chicago David Brown, le directeur du centre d'architecture arc-en-reve Fabrizio Gallanti.

La visite commence par l'entrée dans la maison 53 et une incursion dans son jardin à partir duquel il est possible d'observer les édifices autoconstruits par les voisins directs. Le tour à pied se poursuit en extérieur pour contourner les habitats par l'arrière depuis la piste cyclable offrant une vue d'ensemble sur les jardins privés des maisons contenant une densité importante d'autoconstructions. Puis le parcours traverse une partie de la forêt mitoyenne de la base militaire qui se trouve jardinée par un habitant, Monsieur S., généralement sur place à travailler ses cultures. La visite continue de contourner par l'extérieur la parcelle de la cité via un chemin sur lequel donne, sur plus de 100 mètres de longueur, une façade ininterrompue d'autoconstructions mitoyennes. Puis, l'itinéraire revient à l'intérieur de la cité par la rue centrale qui offre une vision générale sur le domaine commun. Elle se termine au niveau de la place centrale par un tour dans la serre maraichère du jardinier en permanence et éventuellement par une traversée du chapiteau des artistes s'il est monté à ce moment-là. La visite est donc un dispositif de traversée qui propose aux invités une observation par eux-mêmes des faits. Selon la saison, nous proposons de prolonger l'expérience avec un repas sur place dans la cité ou dans un restaurant d'huîtres au bord du bassin d'Arcachon. Généralement, il arrive pendant la visite de croiser des habitants qui, s'ils en ont la motivation, proposent d'eux-mêmes une visite de leur maison et de leur jardin. A l'issue de cette visite, les invités sont généralement altérés par l'expérience de cette traversée qui renseigne sur l'omniprésence du travail historique réalisé par les habitants en

CONCLUSION

relation avec leur environnement immédiat. Lors de cette traversée en voisinant¹, le visiteur se fait son propre processus d'élaboration d'expérience subjective. Par son observation active, il contribue à l'expérience de la réflexion du projet en recherche. Certaines de ses visites sont documentées par les épisodes la série documentaire réalisée par la revue Far Ouest intitulée *Les chroniques de Beutre* (Figure 26, 27).

Concernant la deuxième étape du dispositif, celle-ci consiste en l'organisation d'un moment d'échange ultérieur et public avec les mêmes invités. Cette deuxième rencontre propose une réflexion partagée issue de l'expérience de la visite de la cité. Lors de cet échange, l'expert traduit son interprétation des faits depuis son point de vue. Par exemple, nous avons programmé ce dispositif pendant l'exposition *Les Communautés à l'œuvre*, lors de la 17^{ème} biennale d'architecture de Venise au pavillon français (Figure 50 à 54). Cet évènement en deux sessions a été intitulé *Les rencontres de Beutre*. Ce dispositif a proposé une conversation entre certains des experts qui ont visité la cité avec certains habitants qui, eux aussi ont une expertise du quotidien et des savoirs citoyens. Ce retour-réflexif à plusieurs voix a tenté de mettre en résonance des expertises différentes à partir d'une expérience réelle vécue à Beutre. La première session a mis en discussion notamment l'anthropologue Éric Chauvier et la psychiatre Claire Mestre, avec les habitants Monsieur D. et Madame A. Cette rencontre a donné lieu à une discussion plurielle sur l'histoire du quartier, la place des habitants, l'importance de l'auto-transformation et le travail du commun. La deuxième session a proposé une rencontre entre le philosophe et musicien Christopher Dell, la philosophe Joëlle Zask et les habitants Monsieur D. et Madame T. Les discussions ont porté sur la méthode de l'enquête, le concept d'improvisation en architecture et les outils diagrammatiques de projet. Pour illustrer sa proposition théorique entre la performance des structures et l'interprétation des habitants, Christopher Dell a performé directement une interprétation musicale avec son vibraphone de la maison de Madame T. qu'il a pu visiter sur place, elle a pu en retour répondre à cette interprétation. En tant que

¹ Pascal NICOLAS-LE STRAT, « Faire recherche en voisinant », dans *PNLS*, 2019, Url : <https://pnls.fr/faire-recherche-en-voisinant/>.

CONCLUSION

productions de recherche issue de l'exposition, ces conversations ont été filmés, sont disponibles en ligne et ont été retranscrites¹.

Expériences d'un dispositif intime-politique

Ce développement propose de restituer une expérience singulière et imprévue au départ des études de conception : à partir de l'écoute d'une habitante, s'est monté peu à peu un projet spécifique hors du projet d'architecture proprement dit. Cette expérience a pu informer que le projet d'architecture, à partir d'une certaine qualité d'écoute active des habitants, pouvait donner lieu à des productions inattendues, qui même si elles ne sont pas reliées directement à des interventions matérielles sur le bâti, pourraient éventuellement agir sur la transformation du rapport des habitants avec leur lieu de vie. Grâce à une certaine écoute et réactivité, un architecte pourrait produire des résultats efficaces à partir d'actions parallèles sur l'habitat.

Cette habitante, que nous nommons Madame T., dont la famille habite plusieurs maisons du quartier, m'a plusieurs fois raconté avoir traversé dans sa vie des épreuves difficiles, en tant que femme et fille de harki, desquelles elle est parvenue à se reconstruire. Garante d'une mémoire vive de la cité, Madame T. est l'une des rares femmes à s'exprimer dans chaque réunion publique du projet face au bailleur social. La parole qu'elle porte est d'autant plus forte qu'elle est critique et engagée en faveur de la défense des intérêts des habitants de la cité. Un jour, alors qu'un documentariste de la revue *Far Ouest* a souhaité l'interroger sur son positionnement pour un projet de chronique vidéo documentaire sur l'histoire du quartier, elle nous a affirmé qu'elle ne pourrait témoigner publiquement de son expérience de vie qu'à partir d'un travail d'écriture avec la personne qui l'a suivie en thérapie pendant 20 ans, le Dr. Claire Mestre. Ainsi, Madame T. nous a appris l'existence de cette personnalité scientifique, médecin psychothérapeute et anthropologue, connue à l'international pour avoir ouvert une pratique spécifique de soin au CHU de Bordeaux en médecine transculturelle. Directrice éditoriale de la revue *L'Autre*, Claire Mestre délivre des consultations en psychothérapie

¹ La retranscription écrite des *Rencontres de Beutre* à Venise figure dans le Chapitre 3, p406-422.

CONCLUSION

transculturelle réservées à des personnes migrantes, dans leur langue maternelle, qui ont vécu en particulier des traumatismes liés à l'exil et à la guerre. Depuis cette discussion avec Madame T., nous avons pris la mesure de l'importance d'aborder l'histoire de la cité, non pas sous l'angle de la relégation institutionnelle, mais du point de vue des récits singuliers qui peuvent entrer en résonance avec la grande histoire. Après une première rencontre avec Claire Mestre dans son cabinet, nous avons programmé avec l'accord de Madame T., une visite de la cité. Pour la première fois, la patiente et sa thérapeute se sont retrouvées en dehors du cadre de la thérapie. Pour cette occasion et avec leur accord, j'ai proposé à la journaliste Agathe Le Taillandier¹, qui travaille avec le studio de production *Louie Media*², d'enregistrer les échanges de cette première rencontre au 53. Depuis, Claire Mestre a contribué à la réflexion commune autour du projet d'architecture en apportant notamment un éclairage essentiel sur la profondeur du lien psychique entre une personne et son habitat. Dans la suite de leur rencontre à Beutre, les trois femmes – la patiente, la thérapeute et la journaliste – ont décidé de poursuivre à plusieurs reprises leurs conversations *in situ* au 53 pour un travail sur la réalisation d'une série de podcast à paraître chez Louie Media intitulé *Les mots pour guérir* (Figure 40).

Au-delà du sens que peut prendre un tel projet de reprise du pouvoir par un récit où se croisent les dimensions intimes et politiques, cette expérience de rencontre fortuite nous enseigne que le projet d'architecture, s'il est suffisamment sensible³ et réactif, peut créer les conditions d'une transformation de l'histoire de l'habiter. À condition de s'autoriser à s'engager dans une certaine qualité de relation avec les habitants, le projet peut pratiquer des adaptations singulières et exceptionnelles. Il n'a pas été question dans cette expérience d'accorder une sorte de traitement de faveur ou d'élaborer une stratégie, mais de se permettre d'expérimenter un travail en exception et en tâtonnement sans avoir d'idée préconçue sur un résultat. Ce

¹ Agathe LE TAILLANDIER, dir., *Une bibliothèque féministe*, Paris, Louie média, L'Iconoclaste, 2021.

² <https://louiemedia.com/>

³ Laura CENTEMERI, « Entre expertises et émotions : les conflits relatifs à l'extension de l'aéroport de Milan Malpensa », *loc. cit.*

CONCLUSION

projet a pu voir le jour grâce à une certaine disposition d'écoute, précise et indéterminée, constituant le socle d'une possibilité d'improvisation.

Expériences d'un dispositif spatial contre-public

Nous avons souhaité faire l'expérience d'ouvrir un espace de discussion réservée aux femmes du quartier sur un moment d'échange spécifique dans la maison 53. Plusieurs éléments ont été déclencheurs de cette initiative : de multiples récits de violences que nous ont racontées des femmes ; l'observation de l'invisibilité et la discrétion des femmes en réunion publique ; la volonté de cette même habitante, Madame T. de travailler sur des moments de regroupement entre femmes qui lui étaient inspirés par d'autres projets menés, notamment par Claire Mestre dans d'autres quartiers de Bordeaux¹. Partie d'une nécessité de terrain, cette expérience est née d'une initiative partagée avec Madame T. et la paysagiste de l'équipe Amandine Saget avec laquelle nous partageons des connivences sur la construction d'un positionnement subjectif concernant l'émancipation des femmes.

Cette expérience empirique peut être resituée dans une perspective historique, épistémologique et méthodologique qui interroge le principe de neutralité axiologique. Dans la perspective d'une théorie critique du concept d'espace public, la philosophe étatsunienne Nancy Fraser² observe que l'interprétation de l'espace public selon laquelle tous-tes les interlocuteurs seraient égaux dans leur prise de parole n'explique pas le fait que certaines personnes en soient de fait exclues. Pour désigner tous ceux et celles qui n'ont pas accès à la prise de parole, du fait de l'existence d'intersections entre une multiplicité de facteurs d'exclusion³, elle élabore de concept de *contre-public*. Dans le cas du projet de Beutre, malgré la mise en place des dispositifs communs et individualisés – présumés égaux –

¹ L'expérience de L'école des femmes organisée dans le quartier populaire des Aubiers à Bordeaux par l'association MANA (association de soin, de prévention, d'écoute et de médiation pour les femmes migrantes). L'association a depuis été dissoute. Claire MESTRE, « Présentation de l'association Mana », *L'Autre*, n° 2, 2000, p. 377-378.

² Nancy FRASER, « Repenser la sphère publique: Une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement : Extrait de Habermas and the public sphere, sous la direction de Craig Calhoun, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 109-142 », 2001, <https://doi.org/10.4267/2042/14548>.

³ Éléonore LÉPINARD et Sarah MAZOUZ, *Pour l'intersectionnalité*, Paris, Anamosa, 2021.

CONCLUSION

d'écoute des habitants, nous avons pu observer ces phénomènes d'exclusion de la parole. En particulier, les femmes sont majoritairement invisibilisées dans les réunions publiques hormis des exceptions notables qui ont été évoquées. Or, force est de diagnostiquer sur un plan sociotechnique, qu'en moyenne chaque maison abrite au moins une femme qui réalise généralement le travail du maintien des maisons en état sur le long terme. Invisible et pourtant omniprésent, ce travail généralisé de maintien est ainsi réalisé par au moins la majorité des habitants de la cité. Au-delà de cet entretien technique imperceptible et essentiel que constitue les tâches ménagères, les femmes réalisent aussi un travail sur l'entretien du lien social depuis l'intérieur des maisons jusqu'à l'échelle du quartier : travail de cohésion, d'éducation, de voisinage, de soin aux personnes âgées, de garde des enfants. Leurs savoirs d'expertise et d'expérience se caractérisent en particulier par des capacités de résistance et d'organisation solidaire face aux aléas de la vie quotidienne. Devant la réalité de ces savoirs d'expérience minoritaire, il semble intéressant de constater qu'elles apparaissent constituer un public marginalisé, les « sans-voix »¹, lors des réunions publiques. Considérant que ces savoirs pourraient bénéficier d'une considération, nous avons expérimenté la fabrication d'un certain type d'espace, que Nancy Fraser appelle des dispositifs *contre-publics*, auxquels elle associe un potentiel émancipateur :

« Les contre-publics subalternes ont un caractère double. D'une part, ils fonctionnent comme des espaces de replis sur soi et de regroupement ; d'autre part, ils fonctionnent aussi comme des bases et des terrains d'essai pour des activités d'agitation dirigées contre des publics plus larges. C'est précisément dans la dialectique entre ces deux fonctions que réside leur potentiel émancipateur. »²

Ces dispositifs s'inscrivent dans l'histoire des luttes sociales féministes et antiracistes. Nés pendant la guerre civile en Espagne avec les *Mujeres libres*³, ces

¹ Guillaume GOURGUES, « Sans part », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013.

² Nancy FRASER, « Repenser la sphère publique », *loc. cit.* p. 139

³ Julien TALPIN, « La non-mixité : une étape sur le chemin de l'émancipation des femmes », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, n° 68, 2018, p. 30-31.

CONCLUSION

dispositifs ont été pratiqués à partir des années 1960 aux Etats-Unis dans les milieux militants LGBTQIA+ avec des *safe space*, et ensuite ont infusés les milieux activistes pour les Civil Rights et les droits des femmes. Dans une perspective pragmatiste, les espaces en non-mixité choisie et non imposée ont été implémentés comme une étape primordiale de conscientisation vers l'auto-émancipation¹ des individus, avant de pouvoir accéder en pleine possession de ses moyens à des dispositifs publics². Dès les années 1970, l'écrivaine afro-américaine bell hooks³, met en place en tant qu'enseignante dans son université des groupes de paroles pour les étudiantes et les membres du personnel. Depuis, les groupes de conscience ont été utilisés dans des objectifs de thérapie partagée⁴, permettant à personnes qui vivent des expériences minoritaires de sentir que ces expériences personnelles peuvent résonner avec les autres et éventuellement de parvenir à politiser ces expériences⁵. Ces espaces de parole autour de l'expérience de la marginalité fonctionnent comme lieux confidentiels de repos hors des dominations symboliques. Entre l'échelle du monde ordinaire⁶ des proches et celle du monde social⁷, ces espaces constituent des lieux où les personnes peuvent trouver des ressources, de l'écoute, du soutien moral et des conseils pratiques.

Dans la continuité de ces expériences et sans pour autant viser sur le moment d'ambitions autres que de celle proposer un espace de discussion ouvert aux femmes du quartier, nous avons expérimenté à Beutre de manière tâtonnante un dispositif particulier. Nous avons décidé d'expérimenter un espace de discussion réservé aux femmes sur un moment choisi où elles ont été invitées à se retrouver toutes générations confondues, dans la maison 53. Le dispositif a pu être

¹ Marie-Hélène BACQUÉ et Carole BIEWENER, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, 2013.

² Christine DELPHY, « La non-mixité : une nécessité politique », dans *lmsi*, 2017, Url : <https://lmsi.net/La-non-mixite-une-necessite>.

³ bell HOOKS et Tanya MCKINNON, « Sisterhood : Beyond Public and Private », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 21, n° 4, 1996, p. 814-829.

⁴ Gloria STEINEM, *Une révolution intérieure : essai sur l'amour-propre et la confiance en soi*, Paris, InterEditions, 1992.

⁵ William. H. SEWELL, « Space in contentious politics », dans *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

⁶ Alfred SCHÜTZ, *Essais sur le monde ordinaire*, Paris, Félin, 2007.

⁷ Catherine ACHIN et Delphine NAUDIER, « L'agency en contexte : réflexions sur les processus d'émancipation des femmes dans la décennie 1970 en France », *Cahiers du Genre*, vol. 55, no 2, 2013, p. 109-130.

CONCLUSION

expérimenté sous plusieurs formes. Le premier rendez-vous a pris la forme simple d'une invitation à un goûter¹ de fin d'après-midi. Le 53 a rassemblé une diversité de personnes pour le partage d'un moment léger : femmes âgées que Madame T. avait pris le soin d'inviter dans leur langue maternelle, femmes seules, mères avec enfants, et même des voisines habituellement en rivalité. Cette réunion s'est avérée avoir constitué pour ces femmes un moment de partage – et de légèreté – tel qu'il n'en existe nulle part ailleurs dans la cité. Ayant expérimenté le plaisir partagé de pouvoir se réunir, les participantes ont proposé de reprogrammer une réunion avec des thématiques.

Face au constat de ce résultat selon lequel l'existence d'un tel espace a été non seulement possible mais dont le renouvellement de l'expérience a été demandé par les participantes, nous avons proposé ensuite de réaliser une deuxième expérience qui a porté sur le format spatial en lui-même du dispositif. Nous avons souhaité expérimenter pour ce deuxième rendez-vous un format plus institutionnel² que celui de la première session qui était une réunion dont le format était moins l'objectif que de savoir si l'existence d'une telle réunion avait lieu d'être. Nous avons donc souhaité chercher à savoir comment canaliser le niveau sonore élevé du premier rendez-vous informel pour créer une rencontre autour d'un moment de partage d'un autre type³ pouvant éventuellement bénéficier aux participantes. Notre préoccupation est devenue celle de rechercher à créer les conditions spatiales et institutionnelles pour faire émerger chez les participantes la possibilité de l'expérience de la construction d'un positionnement subjectif lors d'un échange avec les autres personnes du groupe. Inspirées des techniques des cercles de paroles et d'écoute décrits par la journaliste Victoire Tuaille dans un épisode du podcast *Le cœur sur la table*⁴, nous avons décidé, dans une réunion de préparation avec Madame T. et Amandine Saget qui s'est tenue dans le jardin du 53, de tenter

¹ Sophia AROUCHE et al., « Jeunes femmes engagées dans les quartiers populaires », *Cahiers de l'action*, vol. 56, n° 2, 2020, p. 57-69. https://grdr.org/Le-the-palabre?var_mode=calcul

² Patrick GEFARD, « Une évocation de la pédagogie institutionnelle », dans *Une éducation européenne. De Célestin Freinet aux pédagogies institutionnelles*, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes, 2016, p. 45-51.

³ Joreen FREEMAN, « La Tyrannie de l'absence de structure », *Collectif Indices*, 2015, Url : http://indice.site.free.fr/PDF/Tyrannie_absence_structure.html.

⁴ <https://www.binge.audio/podcast/le-coeur-sur-la-table/cercles-de-parole-et-decoute>

CONCLUSION

l'expérience de ce dispositif spatial apparaissant peu coûteux et potentiellement efficient. Madame T. a suggéré de prendre pour thème pour le premier cercle de parole : « Parler c'est la santé ». Ce thème nous est apparu performant, car il permettrait de présenter le cercle comme un espace de parole tout en produisant de fait sa circulation. Ce premier thème permettrait de parler du fait de parler. Nous avons prévenu les femmes que la séance allait être articulée autour de 3 questions principales : « parler me permet de... », « il est difficile/facile de parler de... », « la dernière fois que j'ai parlé en public c'était... ». Après avoir vidé l'espace du séjour de ses meubles et pris la précaution d'enlever les documents graphiques du projet architectural pour neutraliser l'espace, nous avons installé une vingtaine de chaises en cercle dans la pièce. La réunion a accueilli des femmes âgées qui n'avaient pas pu venir la première fois et également des femmes du quartier que nous n'avions jamais rencontrées auparavant. Pour assurer la diplomatie d'un tour de circulation de la parole, la paysagiste Amandine Saget a animé la réunion sans obliger à la prise de parole et en proposant de partager trois règles de techniques discursives : parler à la première personne, ne pas donner de conseil et parler l'une après l'autre. Chaque femme est intervenue à son rythme et au fur et à mesure, elles ont échangé en continu pendant une heure et demi, il y a eu beaucoup d'échanges sur le rapport de chacune à pouvoir s'exprimer. Elles se sont mises d'accord sur la confidentialité des échanges, participant d'elles-mêmes à construire les conditions du *safe space*. Nous avons pris conscience *in situ* de la possibilité de l'intérêt du dispositif, comme l'a ainsi exprimé pendant le cercle Madame F. :

« La dernière fois que j'ai pris la parole en public c'était il y a un an, dans cette salle avec vous, lors de notre première réunion de femmes »¹

Surprises de la richesse des échanges à l'issue de cette réunion, les participantes ont semblé convaincues du dispositif et ont demandé à ce que cela se reproduise, en proposant d'autres formes de rassemblement, notamment autour de repas.

Les limites du dispositif sont dans les sujets que nous avons pu ou pas pu aborder et sont dans le fait de trouver un positionnement sur la justesse de l'orientation des

¹ Source : Cercle de parole, 30/07/2021

CONCLUSION

discussions. La simplicité du dispositif (un lieu et des chaises) est sans doute une condition de son efficacité. La principale limite est dans la difficulté de la tenue de la régularité du dispositif. En effet, le climat de tension, de négociation et de crispation entre les architectes et le bailleur social, qui est prépondérant dans le projet d'architecture, empêche d'avoir la possibilité d'assurer la régularité d'un tel dispositif de partage avec les habitants. Les espaces *contre-publics*, sous certaines conditions, pourraient pourtant constituer un outil institutionnel utile au projet d'architecture dans le sens où il peut engendrer de la connaissance sur l'habitat, produire des montées en compétences pour les publics, et densifier les relations entre les habitants autour du projet.

C.2

STRUCTURES ET PERFORMANCES

DE LA CONCEPTION OUVERTE :

LE PROJET IMPROVISATIONNEL

En reprenant le cadre d'analyse des théories structuralistes de la production de l'espace, qui ont trouvé à expliquer la performativité des bâtiments¹, des cartographies², et des structures urbaines³, nous proposons une réflexion structuraliste pour la conception du projet de transformation architecturale. De ce type de projet processuel nous avons décrit le système structurel caractérisé par une méthode précise et indéterminée ainsi que par des outils de la confrontation au réel. Nous proposons une réflexion sur des performances potentielles⁴ de cette structuration à partir de l'expérience du projet de Beutre. Nous interprétons la *performance* comme la capacité possible pour un concepteur de travailler en contexte à la manière de l'improvisation. Dans la continuité des théories du philosophe Christopher Dell sur l'improvisation de l'espace, nous voyons dans ce mode de *conception ouverte* une technologie du projet improvisationnel.

¹ Herman HERTZBERGER, *Leçons d'architecture*, Gollion, Infolio, 2010. ; Agathe Claire Estelle MIGNON, *Protostructure, archéologie et hypothèse d'une architecture-support*, Thèse de doctorat, EPFL, 2019.

² Stan ALLEN, « Diagrams Matter », *ANY: Architecture New York*, n° 23, 1998, p. 16-19.

³ Christopher DELL, *La Ville Comme Partition Ouverte*, Zürich, Lars Müller Publishers, 2016.

⁴ Tiphaine ABENIA, *Architecture potentielle de la Grande Structure Abandonnée (G.S.A) : catégorisation et projection*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2, 2019.

Les espaces diagrammatiques de conception dans le projet de Beutre

Planifier 93 interprétations possibles

Face l'hétérogénéité de l'habitat à Beutre, le principe du projet de transformation architecturale a été de chercher à adapter à chaque maison une proposition d'intervention architecturale sur mesure. Nous avons tenté de planifier la possibilité d'intervenir en singularité pour chacun des 93 logements selon la réalité sociotechnique des maisons, les souhaits des habitants et une économie générale du projet. Cette singularisation pourrait se traduire par deux aspects.

D'une part, le projet a proposé la possibilité d'une gradation concernant la quantité des interventions allant du moins interventionniste (pouvoir ne réaliser aucun travaux quand la maison est en parfait état) au plus interventionniste (pouvoir réaliser des travaux de reprise complète de la maison quand elle dans un état très dégradé). Entre ces deux limites, la décision de l'ampleur des travaux à réaliser a pu s'adapter graduellement selon les maisons. D'autre part, le projet a aussi intégré une possibilité de variation sur la nature des interventions qu'il s'agisse des travaux en menuiseries, des travaux intérieurs ou de travaux d'extension. Ces types de travaux, selon l'état du logement et les projets des familles, ont pu se cumuler et se combiner pour chaque maison de sorte que le projet qui en ressort soit sur mesure. Grâce à une connaissance fine des maisons, le travail de conception a pu ajuster la nature et la quantité de travaux à réaliser chaque maison. Chaque projet de maison ainsi anticipé a ensuite été discutée avec les habitants dans leur maison avec les plans. A l'issue de cette discussion, l'accord avec les habitants sur les travaux a permis de stabiliser le projet. Il a été alors possible de parvenir alors à une stabilisation des quantités.

Pour donner un exemple de cas de singularisation du projet pour une maison qui a nécessité de prévoir des travaux d'ampleur, décrivons le cas du projet de la famille A. Le diagnostic a ainsi documenté l'état existant de la maison : ce T2 à l'origine a été profondément modifié par les habitants ; la maison est habitée par un couple et

CONCLUSION

trois enfants ; elle comporte une autoconstruction dans le jardin avec une extension du séjour et la chambre parentale ; le séjour d'origine a été partitionné pour créer une chambre supplémentaire sans fenêtre sur l'extérieur ; au total, la maison comporte 3 chambres, elle est habitée comme un T4 ; les pièces d'eau et la cuisine sont dans un état de dégradation avancée ; la famille se dit très attachée à cette maison et souhaite rester y habiter. Face à cette situation, le projet a proposé alors cette série de travaux : une extension avec deux chambres en pignon ; une reprise complète du séjour avec cuisine ouverte et une rénovation de la salle de bain en place. L'autoconstruction est laissée telle quelle et la maison devient après le projet un T5. Pour décrire un autre exemple, le cas du projet pour la maison de la famille N. a été moins lourd en travaux mais aussi spécifique. Le diagnostic l'a ainsi documentée : c'est un T6 habité par un couple dont l'une des deux personnes est médicalisée ; la maison est en parfait état ; les habitants ont transféré la cuisine dans une chambre et ont installé une cheminée dans le séjour contre le mur du cellier ; la maison est utilisée comme un T5 ; une partie des menuiseries a déjà été remplacée ; les habitants expriment être très attachés à leur maison. Face à cela, le projet propose des travaux de transfert de la salle de bain dans l'une des chambres disponibles de façon à ce que la personne médicalisée puisse disposer d'une grande salle d'eau, et le projet comptabilise aussi le remplacement de deux menuiseries restées en simple vitrage. L'habitant a anticipé les travaux prévus sur la salle de bain en achetant un carrelage à son goût, qu'il a exprimé souhaiter s'installer lui-même. Avec le projet, la maison de la famille N. devient un T4. Le recoupement de ces deux exemples – sur 93 cas – pourrait illustrer que le travail de singularisation est non seulement justifié mais qu'il ne crée pas de sentiment d'injustice car l'intéressement des familles est satisfait.

Explorer la technologie de l'improvisation

Tout au long des études, le projet a dû chercher un équilibre entre deux directions : d'un côté l'objectif de multiplier les types d'interventions afin d'adapter le mieux possible les travaux au cas par cas et de l'autre côté le but de réduire l'amplitude et rationaliser ces interventions pour maîtriser l'opérationnalité

CONCLUSION

technique et budgétaire du projet. L'objectif a donc été de trouver le système optimal de façon à couvrir par combinatoire de travaux le maximum de possibilités pour les logements. Nous sommes parvenus à trouver un équilibre opérationnel grâce à la mise au point d'un système triangulaire de conception, mettant en correspondance trois efforts graphiques : le dessin du projet par logement (a), le dessin technique des variations différents types d'interventions (b), et une cartographie globale quantitative des interventions (c). La performance de ce système triangulaire a été de nous permettre d'avancer les études – avec les habitants, les ingénieurs et les artisans – en articulant à la fois les détails et le tout en simultané.

(a) — Concernant les dessins vectoriels de projet des logements, nous avons travaillé sur un document vectoriel avec les dessins par bâtiments de l'état existant (actualisé grâce au relevé) et de l'état projeté. Dans ce document, chaque logement a été dessiné dans sa précision en tenant compte des travaux réalisés par les habitants sur 50 ans (relevé habité, autoconstructions, parcelle de jardin, modifications intérieures). Ce document contient donc les dessins de 93 projets singuliers. De ce document vectoriel nous extrayons un dossier de plan papier appelé le « Carnet des 93 » (Figure 55). Ce dossier compile pour chacun des 93 logements une série de 7 planches (Figure 56) : 1) une page de garde avec un plan de localisation de la maison, le nom des habitants, et l'adresse ; 2) une planche au 100^{ème} représentant la maison à l'état existant avec le relevé habité et sa parcelle de jardin et des photographies frontales (façade rue, façade jardin, séjour, salle d'eau, chambres) ; 3) une planche au 1/50^{ème} représentant la maison à l'état existant avec le relevé habité ; 4) une planche de détail du relevé au 1/30^{ème} cadrant sur les salles de bain avec des annotations techniques concernant les types de revêtements de mur et de sol ; 5) une planche au 1/50^{ème} représentant la maison à l'état existant sans le relevé habité et faisant apparaître les travaux de dépose et de reprise de murs ; 6) une planche au 1/50^{ème} représentant la maison à l'état projeté ; 7) une planche au 1/50^{ème} des élévations de façades de la maison état existant et état projeté. Le « Carnet des 93 », contient ainsi au total 651 planches. C'est sur la base de ce carnet que nous avons pu discuter avec chaque famille sur leur projet de

CONCLUSION

maison. C'est aussi sur la base de ce carnet qu'il est prévu que se réfèrent les artisans pour la réalisation des travaux logement après logement.

(b) — Concernant le dessin technique des différents types d'interventions, les études ont consisté à travailler, dans un document vectoriel, à arrêter un nombre de variations tout en poussant l'étude technique de chacune d'elles (Figure 57). Les travaux en menuiseries ont compté 7 variations (notées Men1, Men2...) qui renvoient au remplacement des menuiseries existantes ainsi que la création de baies vitrées et de portes fenêtres de différentes dimensions. Les travaux intérieurs ont dénombré 11 variations, notées (Int1, Int2 ...) : elles ont concerné différentes configurations possibles de travaux de dépose de murs, de travaux de salle de bain et de cuisine (en place ou transférées dans des chambres disponibles). Les travaux d'extensions offrant des espaces supplémentaires ont proposé 5 variations (notés Ext 1, Ext 2...) : construction d'extensions de chambres et d'extensions légères bioclimatiques (jardin d'hiver et auvent) de différentes dimensions. De ce document, ont été extrait trois « Carnets techniques » compilant chacun une planche de détail pour chaque variation (Figure 58), avec des plans, coupes, élévations, détails et annotations de description technique. En reprenant les nomenclatures des variations, les ingénieurs ont produit des carnets graphiques similaires de façon à ce que chaque variation ait été instruite et décrite précisément en amont du lancement des appels d'offre.

(c) — Concernant la cartographie globale quantitative des interventions, le travail a consisté à produire un document de synthèse graphique figurant les quantités de chaque variation à l'échelle du quartier. La carte (Figure 59) a présenté l'implantation des bâtiments avec toutes les variations prévues (chaque Men, Int, et Ext) représentées chacune par un pictogramme simple en couleur précisé d'une légende. Cette carte est présentée avec un tableau des quantités (Figure 60), agaçant en ligne les logements et en colonne chaque variation. La liaison visuelle entre la carte et le tableau est facilitée par une légende (Figure 61) qui renvoie aux carnets techniques de détail précédemment évoqués. Ce document de synthèse a constitué en une double opération graphique : totaliser les quantités par ce tableau en même temps que de les localiser avec la carte. Le document a donc fonctionné

CONCLUSION

comme un système de repérage des variations des travaux et des quantités associées. Face à l'ampleur des informations et l'arrivée de ce que Donald Schön appelle les *surprises*¹, s'est imposée au fur et à mesure la nécessité de programmer nos outils vectoriels pour améliorer la performance des documents. En effet, la réalité du travail sur la durée des études a été de constater que les objets du terrain sur lesquels nous sommes censés intervenir évoluent plus vite que la temporalité des phases des études validées par le maître d'ouvrage : les habitants ont continué les travaux chez eux, des nouveaux besoins ont été exprimés en cours d'étude, les habitants nous ont formulé de nouvelles demandes. Il nous a donc fallu intégrer les *surprises* au fur et à mesure dans les dessins de projet. Pour faciliter et améliorer cette actualisation, nous avons dû programmer l'outil vectoriel de dessin pour qu'il associe aux variations de travaux une base de données quantitative en simultané. Le travail de programmation de cette base de données a permis de produire un tableau des quantitatifs informant pour chaque logement du nombre de chaque variation. L'intérêt de l'amélioration de la souplesse du document-outil peut être ainsi résumé : une modification du dessin concernant une variation dans un logement, (enlever ou rajouter une variation du fait des surprises), provoque en simultané une mise à jour des quantités de cette variation directement dans le tableau. Alors que l'outil vectoriel est préprogrammé pour produire des quantitatifs selon des chartes prédéterminés (type BIM), nous avons programmé l'outil pour qu'il permette de maîtriser l'agencement complexe de 93 projets. La manière dont nous l'avons programmé nous a permis de faciliter la planification des imprévus sur les quantités. Jusqu'à la signature des marchés de travaux avec les entreprises, nous avons pu intégrer précisément les aléas concernant les quantitatifs liées au phénomène évolutif – en train de se faire – des habitats existants de Beutre. Si ces modifications des quantités sont restées somme toute marginales par rapport à l'ensemble total des quantitatifs – elles n'ont pas bouleversé l'économie générale du projet – il s'est avéré essentiel de les notifier au fur et à mesure pour garder une maîtrise du détail des 93 projets. Cette cartographie de repérage – document *sui generis* – a été en particulier sollicitée par les différents ingénieurs (structure, économiste de la construction),

¹ Donald A. SCHON, *The Reflective Practitioner : How Professionals Think In Action*, London, Basic Books, 2008.

CONCLUSION

pour finaliser en précision leurs estimations par lot de travaux ainsi que l'estimation de synthèse.

Ainsi le spectateur de ces documents, qu'il soit ingénieur, habitant, commanditaire, ou artisan peut comprendre avec ce système conceptuel triangulaire comment est pensée la planification de l'hétérogène et où trouver l'information qui l'intéresse. Il peut avoir en main des détails, par exemple sur tel logement, ou sur tel détail technique, sur telle quantité, sur telle géolocalisation de l'information. Par exemple, en venant sur site consulter ce système d'information, les artisans ont pu trouver directement les informations qui les concernent quelque soient des corps d'états (maçonnerie, plomberie, électricité, peinture, menuiserie, peinture). En venant au 53, les habitants comprennent où trouver l'information concernant leur logement. Le commanditaire sait où et en quelle quantité les travaux sont prévus.

Nous pouvons analyser que ces trois points d'informations (carnet des 93, cartographie des quantités, carnet des variations) permettent de constituer un système cognitif facile à prendre en main quelle que soit la personne qui s'y intéresse. Le cadre d'analyse dissensuelle permet de voir que l'espace dégagé entre ces trois points suffit au spectateur pour comprendre les liens à faire entre les informations pour obtenir ce qu'il cherche (où est réalisée telle prestation, comment elle est techniquement décrite, combien de fois elle se dénombre, quel est l'ensemble des travaux sur tel logement, etc.). Le système de conception est à la fois complet et ouvert. En reprenant le vocable de Christopher Dell, nous pourrions ici parler d'*espace diagrammatique* de conception du projet. Les spectateurs peuvent activer subjectivement leur lecture propre. Le système a été construit en particulier dans l'objectif que le spectateur puisse y circuler, quel que soit son regard ou sa compétence. Ce diagramme conceptuel a été conçu pour qu'il ait la capacité à être activé différemment : par les habitants, par les ingénieurs, par les commanditaires, par les artisans. L'*espace diagrammatique* a été pensé pour gérer la complexité, les surprises et le regard de l'autre.

Zoom sur le projet : l'exception du 53,55,57.

Ce système conceptuel constitué par l'espace diagrammatique de projet permet de traiter en singularité des cas très spécifiques, dont un en particulier concerne l'ensemble mitoyen de trois logements, noté « 53 – 55 – 57 » (Figure 62). Les travaux prévus ne concernent pas simplement la rénovation, mais portent sur le réagencement de la configuration des logements entre eux. Décrivons d'abord les résultats de l'analyse des trois situations.

La première situation concerne le « 53 », qui est la maison du projet occupée temporairement pour la permanence architecturale. Le logement est un T4. Considéré en tant que logement inoccupé, il est voué à être remis à la location une fois les travaux réalisés.

La deuxième situation concerne la maison 55. Elle est un T4, occupé par la famille J. Sur toute la largeur de sa façade jardin, la maison présente une extension construite à l'époque par le grand-père de la famille. Cette autoconstruction comporte des espaces chauffés, elle a permis d'agrandir la surface utile de la maison d'un-tiers. Elle comprend des agrandissements successifs : une extension du séjour qui sert de salle à manger, puis une cuisine, puis une arrière cuisine. La chambre à coucher existante, qui a été phagocytée par l'autoconstruction, n'a plus de fenêtre sur l'extérieur. L'autoconstruction se dégrade et le diagnostic observe plusieurs fissures diagonales de 50mm de large. La maison est occupée par 4 personnes réparties sur 3 générations. Le logement est donc considéré comme sur-occupé : la grand-mère dort dans la chambre sans fenêtre, la mère dort avec son jeune garçon, la jeune fille qui entre en adolescence a sa propre chambre. La famille est attachée à cette maison et face à l'avancée en âge de la grand-mère, la mère souhaite transférer le bail à son nom.

La troisième situation est la maison 57. C'est un T3, occupé par la famille V., composée d'un couple et leurs deux fils qui sont de jeunes adultes. La maison est considérée comme sur-occupée : les fils dorment dans la même chambre sur des lits superposés. La famille exprime aussi être attachée à cette maison, qui apparaît en parfait état. L'observation attentive de cette situation a conduit le projet à proposer

CONCLUSION

la fusion des trois logements en deux logements. Par une simple opération de réattribution de chambres, le projet résout les problèmes de suroccupation sans effectuer de travaux lourds comme l'auraient été des travaux d'extensions. Les travaux à réaliser sur la maison 57 comprennent la récupération deux chambres à la maison 55 et l'ouverture de l'une de ces chambres sur le séjour. Au total la maison devient un T4 avec un séjour agrandi, les fils bénéficient chacun d'une chambre. Quant aux travaux prévus sur la maison 55, le déficit de chambres est compensé par la fusion avec la maison 53. Au total, la maison fusionnée comprend 4 chambres et un grand séjour. Cette opération spécifique sur l'ensemble 53-55-57 renseigne sur l'intérêt de la connaissance fine des situations et des capacités. Ce type de singularisation permet de faire en sorte que les solutions plus adaptées soient aussi les plus économiques.

Restructurations des situations dans l'expérience de Beutre

Sur la durée des études de conception, le projet a progressivement été reformulé vers son devenir, en suivant empiriquement une certaine logique de processuelle non convergente. Ce processus évolutif, que Donald Schön décrit bien à propos de l'activité du praticien-réflexif, s'est caractérisé par une évolution passant de découvertes en restructurations¹. Au fil de l'avancement et des nouvelles contraintes et imprévus, ont été produites et remises au commanditaire des séries de versions, variantes, adaptations, modifications et études complémentaires. Ainsi l'avancée des études a été caractérisée par un processus de réadaptation successive². Cette progressivité s'est caractérisée par au moins trois grandes « expériences de structuration »³, chacune proposant de reformuler les problèmes pour réadapter les manières d'agir. Chacune de ces étapes reformule les « structures

¹ *Ibid.*

² Bruno LATOUR et Alben YANEVA, « "Give me a gun and I will make all buildings move" : an ANT's view of architecture », *Ardeth*, n° 1, 2017, p. 103-111.

³ Donald A. SCHÖN, *Le praticien réflexif: à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal, Canada, les Éditions Logiques, 1994, 418 p. p91

CONCLUSION

stimulantes »¹ de conception du fait de l'intégration nécessaire de nouvelles contraintes. S'efforçant d'améliorer les hypothèses de la précédente, chaque étape a participé de la « restructuration des situations »².

La première structuration du projet a mis à l'épreuve deux hypothèses de départ. La première hypothèse consiste à penser que l'économie de ce projet pourrait se trouver dans la simplicité d'une intervention pouvant résoudre en un coup la complexité des problèmes. La seconde hypothèse envisage que travailler par l'extérieur permettrait, par un effet de décalage, d'être moins interventionniste à l'intérieur des logements et faciliter ainsi le déroulé du chantier en site occupé. Ainsi, la préoccupation du projet a été de chercher à résoudre les problèmes techniques des 93 maisons avec un objet extérieur positionné à l'entrée des maisons. Ce module d'entrée comprenait des équipements sanitaires neufs (salle de bain, toilettes, équipements techniques) un dégagement et des rangements. Cette extension a été conçue de façon à être opérante quel que soit le cas d'orientation des maisons par rapport à l'arrivée des réseaux. Cette extension permettait de dé-densifier les intérieurs, en même temps que de faciliter la réalisation des travaux en site occupé. Même si la conception de ce module, initialement pensé comme pouvant à lui seul résoudre l'ensemble des problèmes techniques, a été optimisée à son maximum avec les ingénieurs, le module s'est avéré absorber une partie du budget de l'opération telle que cela mettait en péril les autres des interventions sur les logements. Le bailleur ne pouvait pas poursuivre cette piste, alors que nous étions en phase d'avant-projet définitif, c'est-à-dire dans une phase avancée et déterminante sur la continuité des études avant la consultation des entreprises.

La seconde grande structuration est partie de l'idée de reconsidérer nos deux hypothèses de départ. La nouvelle hypothèse économique a été d'envisager que la spécification des interventions allait permettre de dégager une économie globale de projet. Dans la perspective que nous défendions, l'économie n'allait plus être générée par la structure architecturale (module unique) la plus simple pour

¹ Tiphaine ABENIA, « Rater mieux : enquête sur les structures stimulantes », dans *Les communautés à l'oeuvre*, Paris, Carré, 2021, p. 96-101.

² Donald A. SCHÖN, *Le praticien réflexif*, op. cit. p.168

CONCLUSION

absorber la diversité des cas, mais par la montée en précision de la singularisation du projet au cas par cas. Nous avons alors considéré que c'est en repartant de l'intérieur des logements que nous allions trouver au cas par cas l'économie des solutions. C'est ainsi que nous avons avancé les études en mettant au point le système de conception triangulaire permettant d'agencer opérationnellement 93 projets différents avec : le carnet des 93 (Figures 55, 56), la cartographie des quantités (Figures 59, 60, 61) et les carnets techniques détaillant les variations de travaux (Figures 57, 58). Cette étude a été poussée à son terme jusqu'à la dernière phase d'étude avant la consultation des entreprises. Or l'arrivée d'une nouvelle donnée a fait basculer l'économie et l'organisation du chantier. Le bailleur a affirmé ne pas pouvoir suivre économiquement l'opération et a donc demandé, pour financer le projet, une modification de programme, en intégrant des logements neufs à l'opération. Cette demande a lancé une nouvelle restructuration des études.

Intégrant de nouvelles contraintes techniques, budgétaires et programmatiques, ces trois expériences de restructuration ont traduit ce phénomène de progressivité non convergente que Donald Schön appelle « conversation avec la situation ». Il décrit ainsi le processus :

« La situation au départ singulière et imprécise, se clarifie grâce au fait qu'on tente de la transformer, mais inversement, elle se transforme grâce au fait qu'on essaie de la comprendre »¹.

Cette capacité de restructuration complexe pourrait être une information positive sur la performance des outils de connaissance et de conception qui ont été implémentés dans ce projet. Ces expériences d'adaptation ont pu témoigner que, grâce à une certaine maîtrise des outils et de la connaissance des lieux, des besoins, des habitants, la restructuration était une expérience possible et produisait une montée en compétence dans la conception. Chaque nouvelle expérience a complexifié, nuancé et ouvert les possibilités. Mais nous pouvons analyser que, si ces restructurations continuelles révèlent la capacité du projet à s'adapter aux contraintes budgétaires qui évoluent à mesure que les études avancent, elles

¹ *Ibid.* p. 169

CONCLUSION

montrent aussi les difficultés du bailleur à financer l'opération. Les architectes peuvent éventuellement s'efforcer de reformuler les problèmes et d'ouvrir des solutions face à des situations critiques complexes, mais il semblerait que tant que les commanditaires sociaux sont davantage financés pour les démolitions-reconstruction que pour les projets de transformation, les projets architecturaux que nous essayons de décrire dans cette recherche continueront à être difficiles à produire. Le système de production du logement social peut compter sur la capacité d'amélioration de l'expertise et l'expérience de certains architectes à œuvrer en situation critique, à condition de dégager des budgets adaptés à la hauteur des ambitions sociales de ces opérations.

Conversation avec la règle en contexte informel

Paradoxe et intérêt du projet en situation critique

Concernant la question des normes, le projet de Beutre apparaît soulever un paradoxe majeur : les projets de logement sont connus pour concentrer aujourd'hui ce qu'il y a de plus contraignant sur le plan normatif en architecture alors que la réalité de l'habitat de Beutre semble incarner ce qu'il y a de plus déroboré à une entreprise normative. L'idée même de normalisation semble relever d'une abstraction face à la réalité de ce contexte vivant, processuel et populaire.

Concrètement, le paradoxe d'un projet d'architecture dans ce terrain a conduit les architectes et le commanditaire, sur un plan pragmatique, à gérer le projet par l'agencement de différentes formes de négociation avec la règle pour *faire avec* le contexte. Le projet révélerait une approche interactionniste sur un double plan : d'abord sur le plan de l'interaction entre la règle avec la réalité du contexte et ensuite sur le plan de l'interaction entre les positionnements des trois parties de la négociation que sont les architectes, le bailleur social et les habitants. L'activité pour un architecte pourrait alors s'apparenter à une navigation dans l'espace des marges de manœuvre avec et hors des règles, en interrelation de terrain avec les habitants

CONCLUSION

ou avec le commanditaire. Du point de vue des architectes, le positionnement pour gérer ce projet a pu balancer entre d'un côté la volonté de s'appuyer sur la légalité et de l'autre la volonté de laisser du jeu dans la règle. La complexité de l'exercice a consisté à tenter d'aller vers les bénéfices possibles d'une la régularisation des situations d'habitat tout en s'efforçant d'échapper aux carcans des normes qui standardisent et minimisent les possibilités d'action sur l'habitat. Ce travail d'appréciation et de réappréciation de l'action à mener avec situation a consisté à une « conversation » avec la règle, pour reprendre les termes de Donald Schön. La nature de cette activité, avec des interrelations changeantes de collaboration, s'est avérée à la fois stratégique et tactique, et nous nous sommes aperçus que l'efficience d'une négociation avec une règle est d'autant plus forte si elle est à la croisée des intérêts avec le bailleur. Si ces négociations dépassent les prérogatives attendues de la conception architecturale qui se limitent en l'application des règles (construction, urbanisme), il semblerait que cet effort de construction d'un espace de négociation révèle la possibilité pour des architectes de créer les conditions d'exercice de formes de libertés d'action. Ces conditions sont certes instables et temporaires, mais elles peuvent tisser¹ et orienter des opportunités possibles d'action avec le terrain². Les expériences tactiques que nous avons menées concernent deux régimes d'action³ que nous allons développer : soit l'infiltration soit la distanciation des règles. Ces efforts, à chaque fois renouvelés en contexte évolutif, consistent à tenter de se dégager, malgré le poids des contraintes et des incertitudes, des espaces possibles de reprise de pouvoir.

Interpréter les règles : le maintien des loyers

Face aux a possibles attentes de gentrification⁴ que peut produire un projet architectural en quartier populaire, nous avons tenté deux principales négociations avec le bailleur social : d'une part sur le maintien des loyers et d'autre part sur le

¹ Tim INGOLD, *Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture*, Bellevaux, Éditions Dehors, 2017.

² AbdouMaliq SIMONE, « The politics of the possible: Making urban life in Phnom Penh », *Singapore Journal of Tropical Geography*, n° 29, 2008, p. 186-204.

³ Laurent THÉVENOT, *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006.

⁴ Marie-Hélène BACQUÉ et Yankel FIJALKOW, « En attendant la gentrification : discours et politiques a la Goutte d'Or (1982-2000) », *Societes contemporaines*, vol. 63, n° 3, 2006, p. 63-83.

CONCLUSION

maintien des familles dans le quartier. Considérant que le bailleur est en défaut financier sur l'entretien de son patrimoine sur 50 ans, nous avons demandé à ce qu'il s'engage sur le fait que les travaux ne donnent pas lieu à des augmentations de loyers pour les habitants. Cette demande a été acceptée par le bailleur social, avec deux nuances. Premièrement, c'est la non augmentation de la charge locative après travaux qui a été accordée. La charge locative pour un locataire comprend la somme des dépenses du loyer et des charges en particulier de chauffage. Pour des cas comme la cité de Beutre où la précarité énergétique est un problème crucial pour les habitants, les charges concernant le chauffage se révèlent particulièrement élevées. Dans une optique de lutte contre le phénomène de précarité énergétique, les travaux prévus devaient conduire à une réduction des dépenses des habitants en énergie. Les études thermiques produites par le bureau d'études environnementales de l'opération ont calculé que l'amélioration de l'enveloppe thermique et la modification des systèmes de chauffage induiraient une réduction importante des dépenses annuelles des locataires en chauffage. Parallèlement à ces économies sur les charges, le bailleur a suggéré une augmentation du loyer en moins grande proportion. Le différentiel entre les deux variables sera donc à l'avantage des habitants : la charge locative totale sera inférieure après les travaux.

Deuxièmement, un accord de principe a été établi sur la non augmentation du loyer concernant un certain type de surface ajoutée par les travaux. Le projet a prévu en effet d'intervenir sur la possibilité d'extension de deux types de surfaces : la surface habitable qui correspond aux espaces chauffés et le clos couvert qui renvoie à des espaces non chauffés. La fixation des loyers se base sur un principe de calcul qui se fait au prorata de la surface habitable, c'est-à-dire de la surface chauffée. Si le projet prévoit d'ajouter au logement une extension chauffée de la surface habitable, alors les loyers augmenteront au prorata des mètres carrés ajoutés sur la base du calcul des loyers existant – sans actualisation. Cela concerne les cas où les logements sont agrandis à la demande des habitants pour ajouter des chambres. Dans ces cas-là, le bailleur devra s'assurer que la famille est d'accord avec les modifications de loyers et proposer un suivi sur les conséquences sur les Aides Pour le Logement que cette modification de surface engendrerait. En revanche, si le projet prévoit une

CONCLUSION

adjonction aux logements d'un espace de type clos couvert, comme un jardin d'hiver, alors l'augmentation de cette surface ne se répercutera pas sur le calcul des loyers quel que soit la surface de ce jardin d'hiver.

L'expérience de ces engagements de principe nous conduisent à souligner le fait qu'une telle régulation des loyers est issue d'une négociation portée par les architectes avec le bailleur social. Le maintien des loyers après travaux ne correspond pas à une obligation réglementaire d'un bailleur social mais à bien des choix qui appartiennent à la construction d'une posture déontologique. Ces engagements ont été pris publiquement par le bailleur devant les habitants en réunion de concertation dans la cité. Le président directeur général a annoncé ces principes aux habitants qui les ont acceptés. La rationalité qui a guidé les choix du bailleur relèverait donc d'une éthique de responsabilité.

Mais sur la durée des études et malgré les engagements annoncés, il s'est avéré que le bailleur tente de revenir sur ces accords de principe sans concertation avec les architectes ou les habitants. Dans un courrier administratif de validation de phase reçu trois mois après la remise du dossier d'avant-projet définitif, nous avons reçu en annexe l'information d'une augmentation de 30% des loyers supérieurs à ce qui a été prévu, correspondant à la demande d'une « contribution à l'effort énergétique des ménages ». Ce courrier a annoncé que cette contribution demandée aux habitants correspondait à la décision d'un partage pour moitié de ce qui a été appelé par le bailleur l'effort énergétique. Cette décision unilatérale sur la sollicitation imprévue d'un effort de la part des habitants aurait été prise « sans gaité de cœur » nous a confié l'un des chargés d'opération. Le service marché aurait fait preuve d'insistance afin d'alléger le bilan financier de l'opération dont la conséquence présentée comme inéluctable aurait été cette augmentation de loyer. Face à ce revirement de situation et souhaitant rétablir l'engagement qui a été pris au départ, nous avons dû convoquer une réunion d'exception avec la direction. L'argument que nous avons défendu lors de ce pourparlers a été que si le bailleur demandait aux habitants de participer pour moitié à l'effort énergétique aux habitants, il devrait aussi rembourser pour moitié depuis 50 ans leur effort financier. A l'issue de cette réunion, la direction a finalement consenti à annuler

CONCLUSION

l'augmentation imprévue des loyers et ainsi s'est de nouveau positionnée pour honorer les engagements qu'elle a pris au départ.

Cette expérience de rapport continu de négociation avec le bailleur montre ainsi que l'importance des résistances dans les systèmes de la commande peut renverser des décisions politiques fortes et que le financement d'un tel projet est pour le bailleur une entreprise visiblement difficile à tenir. Cette expérience montre également l'existence de marges de manœuvres par les architectes par l'exercice d'un certain pouvoir de négociation. La limite de cet équilibre est précisément dans son instabilité : il tient au fait que les architectes s'efforcent à ce que les engagements d'une négociation soient respectés. Face aux difficultés des bailleurs au financement des projets de transformation des logements, la possibilité d'existence de tels projet reposerait sur l'énergie des équipes à lutter pour qu'ils puissent advenir.

Le maintien des familles

Rappelant les analyses sur la logique de peuplement des cités de transit entre le bidonville et le logement social¹, la pratique d'attribution des maisons du quartier aux locataires relève d'une négociation effective des habitants de la cité auprès les services de gestion locative de proximité. Dans les faits, il est une pratique régulière que lorsqu'une maison se libère, les habitants de Beutre insistent pour que les maisons soient récupérées par un proche parent de la famille. Cette pratique d'auto-attribution des logements par les locataires existe depuis la construction de la cité. Historiquement, le bailleur a toujours accepté que les baux locatifs restent entre les familles à condition que les locataires soient bénéficiaires de droits au logement social. Le fait que les familles soient réparties sur plusieurs maisons de la cité apparaît caractériser une forme importante de ressource pour la communauté habitante. Le maintien des personnes âgées dans leur domicile a été notamment rendu possible grâce à la prise en charge de leurs de leurs enfants qui sont aussi leurs voisins. La garde des enfants est généralement prise en charge en famille.

¹ Jean-Paul TRICART, « Genèse d'un dispositif d'assistance : les "cités de transit" », *Revue française de sociologie*, vol. 18, n° 4, 1977, p. 601-624.

CONCLUSION

Attachées à la vie du quartier, certaines personnes des jeunes générations disent se projeter vivre à long terme dans les maisons. La projection de certaines personnes sur un horizon temporel lointain serait aussi la condition de la réalisation de travaux de singularisation des maisons par les habitants. Ainsi, les pratiques d'auto-attributions des logements participeraient du renforcement des liens de solidarité inter et intra générationnelle. Pour les services locatifs de proximité, si cette pratique du transfert de bail constitue un écart aux procédures régulières d'attribution des logements, elle permettrait de maintenir une interaction pacifiée avec les habitants de la cité. Le bailleur continue de régulariser les demandes de transfert de baux en s'assurant que le locataire ait respecté les procédures d'ouvertures des droits. Il arrive que certains habitants réalisent des travaux importants de mise à neuf des logements appartenant à leur famille avant même d'être inscrit personnellement sur le bail de façon à ce que le bailleur n'ait n'autre choix que d'accepter le transfert de bail à leur nom. Ainsi, le taux de rotation locative est faible et il n'y a pas de logements vacants. Entre le droit et le passe-droit¹, ces pratiques dont les effets positifs ont été observés sur la solidarité et sur la durabilité des maisons dans le temps, se sont installées comme des coutumes dans la cité.

A l'issue de deux années et demie d'études de conception et face aux difficultés de financer ce projet de transformation, le bailleur nous a demandé d'étudier une nouvelle version du projet en intégrant des logements neufs au programme. Présentée comme condition pour ne pas démolir la cité, l'intégration d'une offre de logements neufs leur permettrait de débloquer de nouveaux financements pour transformer l'existant. Pour répondre à cette demande, nous avons étudié une proposition architecturale répondant aux problématiques de l'existant et intégrant une offre de logements neuf, tout en proposant de de s'appuyer et poursuivre la logique des règles coutumières. Faisant l'hypothèse qu'un projet de densification pourrait s'avérer plus impactant qu'un projet de réhabilitation pour le quartier, nous avons cherché à ne pas nuire à ce qui a depuis le départ été considéré comme des ressources de la communauté habitante : le maintien des familles pour les

¹ Pierre BOURDIEU, « Droit et passe-droit », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 81, 1990, p. 86-96.

CONCLUSION

prochaines générations et le maintien des processus de singularisation des maisons. La proposition architecturale de cette étude de faisabilité a envisagé la densification de la parcelle, non pas en construisant des logements neufs sur les espaces communs, mais en ajoutant aux maisons existantes un étage en R+1.

Afin de faire en sorte que chaque famille du quartier puisse trouver un intérêt propre, nous avons suggéré au bailleur de proposer aux habitants plusieurs scénarios : 1) L'étage pourrait permettre d'agrandir le logement existant sur deux niveaux en duplex. Résolvant les situations de sur-occupation du quartier, ces travaux correspondraient cette fois-ci à une extension du logement non pas latérale mais verticale. Le calcul du loyer de la surface supplémentaire se ferait à partir de la grille du prix au mètre carré appliquée à l'existant. 2) L'étage pourrait constituer un logement séparé de celui du dessous et si la famille en rez-de chaussée le souhaite, alors ce logement du dessus peut être attribué à un de ces parents proche résidant dans la cité. La possibilité de connecter ou non les deux logements indépendants avec un accès intérieur ou extérieur pourrait être intégrée à la demande des familles. Ce scénario pourrait éventuellement permettre à une famille de déménager d'une maison à l'autre mais aussi convenir par exemple à des situations où des enfants vivant avec leurs parents souhaitent avoir un logement indépendant tout en restant en voisins. Le calcul du loyer de la surface supplémentaire se ferait à partir de la grille du prix au mètre carré appliquée à l'existant. 3) L'étage pourrait comprendre un logement indépendant à celui du rez-de-chaussée, qui pourrait être proposé, avec l'accord de la famille du dessous, à un parent de la famille ayant droit au logement social et qui souhaiterait pour des raisons familiales venir vivre dans la cité. Le calcul du loyer de ce logement se ferait alors à partir de la grille du prix au mètre carré actualisé pour du logement neuf 4) L'étage comprendrait un logement indépendant au logement du dessous. S'il s'avère que les habitants du dessous n'aient pas choisi les trois premiers scénarii, alors le logement pourrait peut-être être attribué à des nouveaux locataires, avec le calcul du loyer sur la base de la grille du prix au mètre carré actualisée sur du logement neuf.

Cette étude de faisabilité a donc tenté de réfléchir à ce qu'un projet de transformation architecturale, qui pourrait modifier la structure sociale du quartier,

CONCLUSION

puisse éventuellement bénéficier en premier lieu à l'organisation de la communauté existante qui y habite depuis cinquante ans. Même l'issue de cette étude de faisabilité est incertaine, cette proposition montre que les architectes peuvent tenter d'infiltrer des endroits qui programment, au-delà de la conception architecturale proprement dite, le contenu des projets de logements.

Ne pas formaliser l'informel : laisser du pouvoir aux habitants

Face aux attentes contemporaines de normalisation qui parfois même surpassent les obligations réglementaires, il est arrivé que nous ayons apprécié de façon tactique mettre à distance certaines procédures pour laisser de la place à l'informalité de l'habitat. Par exemple, nous n'avons pas empêché les habitants de continuer de réaliser les travaux qu'ils souhaitaient entreprendre y compris les travaux d'extension, sachant que ces travaux informels, même s'ils ont été réalisés avec une certaine expertise, ne sont ni légaux ni conformes¹. Ainsi, nous n'avons pas souhaité interférer sur des droits acquis par les habitants ou sur leurs revendications de droits nouveaux sur l'habitat². En particulier, nous avons décidé de ne pas encadrer ces travaux réalisés spontanément par la mise en place des procédures participatives³. Les questions sur l'instrumentalisation, l'institutionnalisation et la professionnalisation sont bien connues de la sociologie dont certains travaux⁴ pointent des risques réels : externalisation des responsabilités d'un service public vers les individus les plus précaires, dépenses occasionnées par la multiplication d'intermédiaires, alourdissement des démarches administratives, le blocage des spontanités. Dans le domaine de l'aménagement urbain, des recherches attachées à l'informalité ont montré que procédures participatives en particulier peuvent constituer des dispositifs de contrôle⁵.

¹ Miguel ABENSOUR, *L'esprit des lois sauvages: Pierre Clastres ou une nouvelle anthropologie politique*, Paris, Seuil, 1987.

² Yasmine SIBLOT, *Faire valoir ses droits au quotidien*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.

³ Claude HABIB et Claude MOUCHARD, *La démocratie à l'oeuvre : autour de Claude Lefort*, Paris, Esprit, 1993.

⁴ Loïc BLONDIAUX, « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout », *Mouvements*, vol. 50, n° 2, 2 septembre 2007, p. 118-129. ; Jeanne DEMOULIN, *La participation des locataires: un instrument de gestion dans les organismes HLM*, Thèse de doctorat, Université Paris Nanterre, 2014. Alice MAZEAUD et Magali NONJON, *Le marché de la démocratie participative*, Vulaine-sur-Seine, Édition du croquant, 2018.

⁵ Aurélien RAMOS, « Faire jardiner sans jardin – Mécanismes et limites des dispositifs municipaux de jardinage tactique dans la rue », dans <http://www.theses.fr>, 7 décembre 2021, <http://www.theses.fr/s241398>.

CONCLUSION

L'hypothèse selon laquelle la participation spontanée ne saurait supporter l'institutionnalisation a été vérifiée par une expérience concernant des velléités des habitants à étendre leurs jardins.

Lors d'un été, un groupe d'habitants s'est constitué spontanément pour réaliser en collaboration des travaux d'extension de leurs jardins privés à l'arrière des maisons, sur un espace non privatisé sur la parcelle du bailleur dont ils assuraient personnellement l'entretien. Par souci d'équité, d'économie, d'efficacité et d'esthétique ils ont décidé de mutualiser les frais et de réaliser ensemble les travaux portant sur la réalisation de nouvelles clôtures. Ayant découvert ces travaux d'appropriation une fois le chantier des habitants terminé, le bailleur a considéré qu'il fallait absolument imposer aux habitants des procédures appelées participatives visant à contrôler juridiquement et esthétiquement par une série d'étapes les actions des habitants : rédaction d'une demande officielle, visite contradictoire des délimitations, plan de projet visé par le paysagiste, choix des matériaux correspondant à une charte esthétique édictée par le paysagiste, étude du dossier en commission pour validation, contrôle des travaux et réception de chantier, les frais restants à la charge des habitants. Depuis cette annonce par courrier aux habitants, il n'y a plus eu d'initiative auto organisée sur les jardins à l'exception d'initiatives privées restant dans la discrétion. Suite à cet épisode sur les jardins, le bailleur a exprimé des exigences de contrôle par notre présence sur site sur des travaux que les habitants pourraient réaliser à l'avenir sur leur habitat. Considérant qu'il n'était pas de notre ressort de prononcer une interdiction à un habitant, nous avons exprimé aux habitants notre souhait de garder une distance avec leurs projets d'actions informelles.

Cette distance tactique s'est avérée rendre possible la continuité de leurs actions. La décision de ne pas bureaucratiser la participation à l'œuvre des habitants par des procédures d'encadrement nous a ainsi permis d'éviter les risques de figer ce que Rancière appelle les intelligences qui n'obéissent qu'à elles-mêmes¹. Considérant que les travaux réalisés par les habitants sur les 50 dernières années consistaient

¹ Jacques RANCIÈRE, *Le maître ignorant*, Paris, Fayard, 1987.

CONCLUSION

déjà une contribution participative majeure, nous avons observé que l'injonction à la mise en place des procédures participatives pouvait s'avérer déconnectée de cette réalité de fait voire inopérante. Si la question de savoir ce que doit faire un architecte face à une situation d'illégalité architecturale demeure ouverte, il semblerait cependant clair qu'il n'est pas du rôle de l'architecte d'activer ou non, par des procédures, la capacitation des habitants qui de fait continuent de s'auto-capaciter eux-mêmes. Expérimentant dans le réel la différence d'efficacité entre ce que le politologue Laurent Mermet a appelé la « démocratie d'élevage » et la « démocratie sauvage »¹, le projet s'est donc inscrit en continuité des théories de l'agir. Dans un contexte d'ambiguïté et d'incertitude, le projet a révélé que la négociation peut exister même si elle n'est pas assumée socialement². Au-delà d'ambitions concernant des objectifs de démocratie, le choix contextuel de ne pas formaliser l'informel s'est imposé pragmatiquement.

Bricolage institutionnel du projet

Selon l'état des logements et les envies des habitants, la ligne de démarcation de la répartition des travaux entre le chantier officiel et les chantiers officieux a été appréciée au cas par cas. Pour des raisons d'adaptation aux familles, le curseur de la déprise d'œuvre³ a fluctué. Pour un même type d'ouvrage à réaliser, il est prévu d'être dans telle maison laissée à un habitant qui souhaite le faire à son goût, alors que dans une autre maison il pourra être pris en charge par le chantier général. Par exemple, parallèlement au déroulé des études de projet, Monsieur V., a réalisé des travaux de rénovation de sa maison qui dans une autre maison seraient pris en charge par le chantier officiel. Certaines prestations qu'il a réalisées chez lui s'avèrent d'ailleurs d'une qualité supérieure à ce dont on peut espérer d'entreprises en marché public. C'est pourquoi certains habitants ont préféré agir

¹ Laurent MERMET, *Débattre sans savoir pourquoi : la polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs*, [], La Découverte, 2007, <https://www.cairn.info/le-debat-public-une-experience-francaise--9782707153418-page-368.htm>.

² Christophe DUPONT, Daniel Préfacier DRUCKMAN et Alain Auteur de la postface PEKAR LEMPEREUR, *La négociation post-moderne: bilans des connaissances, acquis et lacunes, perspectives*, Paris, Publibook, 2006.

³ Edith HALLAUER, *Du vernaculaire à la déprise d'œuvre : Urbanisme, architecture, design*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est, 2017.

CONCLUSION

indépendamment et nous avons adapté la délimitation des prestations des artisans là où les habitants ont posé la leur. La règle de séparation des tâches entre les travaux réalisés en marché d'entreprise et les travaux que veulent garder les habitants, a donc été fluctuante selon ce que l'habitant a préféré pour sa maison.

Si cette gestion sur mesure de la règle pourrait être analysée comme un mode d'action typique des nouveaux types de management de satisfaction des usagers consacrant la fin du modèle républicain¹, elle pourrait aussi être analysée comme une capacité d'interaction pragmatique à la réalité des personnes. Des études sur les *street-level bureaucrats*², montrent les dilemmes que peuvent se poser les agents de base le terrain quant à une possibilité d'adaptation sur le terrain des règles. Dans une perspective interactionniste, les relations changeantes entre le formel et l'informel des décisions peut s'avérer être une ressource pour faire surgir des opportunités³. Des travaux de recherche sur le post-institutionnalisme montrent que l'action des agents devient opérationnelle quand ils parviennent à coopérer sous un mode institutionnel qui s'apparente au bricolage⁴. Dans le cas de Beutre, l'interaction longue avec les habitants, avec le bailleur social, mais aussi avec les autres acteurs du territoire, permet aux architectes de constituer et d'enrichir les leviers d'action possibles au fur et à mesure selon les contextes des réseaux de réciprocité. Les formes de collaboration nées de l'entraide et de l'interconnaissance peuvent être des ressources nécessaires à chacune des parties prenantes de l'action. Ces réseaux, résultats d'une série interactions, sont des ressources pour débloquer des situations. L'évolution des relations entre formel et informel a été une réalité de l'opérationnalité du projet architectural. La pratique concrète et stratégique du projet d'architecture sur le terrain s'est parfois traduite par le fait de rester dans un mode de gestion informel de résolution de problèmes – discrétion, l'adaptation, la mise à distance des règlements – et parfois par le fait de revenir sur un cadre formel

¹ Philippe BEZES, « Le tournant néomanagérial de l'administration française », dans *Politiques publiques* 1, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 215-254, <https://doi.org/10.3917/scpo.borra.2008.01.0215>.

² Michael LIPSKY, *Street-level bureaucracy : dilemmas of the individual in public services*, New York, Russell sage foundation, 1980.

³ Colin MCFARLANE, « Repenser l'informalité : la politique, les crises et la ville », *Lien social et Politiques*, n° 76, 2016, p. 44-76.

⁴ Frances CLEAVER, « Reinventing Institutions : Bricolage and the Social Embeddedness of Natural Resource Management », *The European Journal of Development Research*, vol. 14, n° 2, 2002, p. 11-30.

CONCLUSION

d'interaction. Dans cette perspective d'analyse de l'action située, la réalité de la pratique montre que les architectes restent, avec tous leurs outils, à l'épreuve du réel en interaction avec la complexité du terrain.

Afin de « laisser la voie de l'enquête ouverte »

Afin de « laisser la voie de l'enquête ouverte »¹, ce chapitre conclusif a énuméré, point par point, des réflexions sur les expérimentations que nous avons menées dans le projet de Beutre. Des dispositifs spatiaux d'interaction avec les habitants ont notamment été expérimentés. Leur but a été de multiplier et densifier les transactions possibles entre les habitants, le projet architectural et l'évolution de la cité. Montrant que la pratique du projet d'architecture est fondamentalement relationnelle, ces dispositifs ont cherché à agir de l'échelle interindividuelle à l'échelle du commun.

Nous avons utilisé le cadre d'analyse du structuralisme en architecture pour penser la *conception ouverte* comme l'organisation d'une structure particulière. Celle-ci a été envisagée pour pouvoir générer, au cours du projet, des expériences hétérogènes, singulières et collectives. Les structures de cette méthode correspondent à des techniques de l'enquête de projet : cadre de l'expérimentation *in situ* (permanence architecturale et paysagère) ; outils de documentation projectuelle (inventaires, relevés, diagrammes, images-documents, photographies, films) ; dispositifs d'interaction avec les habitants de l'échelle interpersonnelle à l'échelle du commun ; réseau de réflexion scientifique transdisciplinaire sur les expérimentations en cours. L'intérêt d'avoir mobilisé ce prisme analytique pour penser la conception dans cette recherche, est d'avoir pu comprendre que les

¹ Joelle ZASK et al., *Vie et expérimentation : Peirce, James, Dewey*, Paris, Vrin, 2007.

CONCLUSION

structures matérielles et immatérielles de la *conception ouverte* sont efficaces si elles sont indéterminées : ainsi elles peuvent éventuellement générer dans le projet une maîtrise de l'improvisation en situation. Le projet par *conception ouverte* peut alors devenir opérationnel pour transformer l'architecture en traitant la singularité des détails et le tout, l'action immédiate et le temps long, le commun à partir des expériences singulières. L'indétermination de ces structures de conception, comme condition d'efficacité d'une transformation contextuelle, processuelle, et capacitaire, pourrait être interprétée comme un résultat possible de cette recherche-action. Dès qu'un outil détermine une action ou un usage, dès qu'un dispositif devient convergent ou descendant, il ne peut garantir l'environnement favorable à la souplesse indispensable du projet architectural processuel, en particulier en contexte d'habitat informel. Si l'indétermination d'un cadre de travail, d'un outil ou d'un dispositif d'action, semble une condition nécessaire, elle n'est pas forcément une donnée acquise sur la durée du projet. Il faut éventuellement que le concepteur veille à la maintenir et la vérifier au fil de la conception : est-ce que tel outil de conception permet toujours de garder et de favoriser la diversité des expériences de l'habiter ? Est-ce que tel dispositif d'interaction interindividuelle ou collective préserve le dissensus dans le projet ? Est-ce que le design de tel espace permet de générer des usages multiples et inattendus ? Est-ce que le projet permet toujours à un habitant d'agir selon une « intelligence qui n'obéit qu'à elle-même »¹ ? Est-ce que tel mode de représentation peut produire des activations multiples et des lectures émancipées ? Est-ce que tel visiteur peut circuler dans le projet et s'en faire son interprétation singulière ?

La transformation de la cité de Beutre a constitué une expérience de *conception ouverte*. Pour ce projet, nous avons tenté de maintenir l'indétermination des manières de concevoir en situation. Nous avons cherché à mettre en place un espace expérimental de conception en le structurant par certains outils d'expertise en action. Ceux-ci ont été mobilisés pour que le projet contribue à fabriquer les expériences multiples de transformation de l'environnement construit. Ces

¹ Jacques RANCIÈRE, *Le maître ignorant, op. cit.* p.26

CONCLUSION

structures matérielles et immatérielles de la conception ont été utilisées comme des supports pouvant générer la diversité des expériences, singulières et communes au cours du projet architectural. Les outils de la *conception ouverte* permettent au concepteur d'ouvrir à toutes les parties prenantes – habitants, commanditaires, partenaires, artisans – la possibilité de lectures actives, singulières et partageables, de l'espace expérimental de conception. Nous avons observé qu'en structurant un tel espace expérimental de conception, peuvent advenir les performances de ce que nous avons appelé le *projet improvisationnel*. Celui-ci se déplace en navigation entre formalité et informalité, en conversation continue avec le contexte. Il procède à la fois d'une pensée du système et à la fois en montant en singularité pour une situation précise. Il aborde tout sans réduire les détails et il traite les détails de manière à penser une opération globale. Sur la continuité, il opère un maillage qui évolue entre stratégie et tactique. La maîtrise de l'improvisation devient une stratégie pragmatique et opérationnelle pour le projet de transformation architecturale avec les habitants.

Une telle théorisation de la *conception ouverte* du projet d'architecture issue d'expérimentations de terrain, pourrait donner lieu à un enseignement en école d'architecture dans le champ « Théorie et pratiques de la conception architecturale et urbaine ». Dans une perspective où se croisent altérité et souci des milieux, l'approche de la *conception ouverte* vise nécessairement une pédagogie fondée sur l'expérience. La confrontation au réel, la rencontre, l'immersion en situation de terrain, l'interprétation des capacités matérielles et immatérielles d'un environnement, l'épreuve des faits, l'apprentissage par le faire, la stratégie du déplacement, l'hybridation des savoirs, pourraient constituer, pour de futurs architectes, autant d'actes possibles de montée en compétence et en pouvoir d'agir *sur* et *avec* le monde. La réflexivité et l'interdisciplinarité deviennent alors des compétences nécessaires à l'accès à la complexité des milieux habités dans un processus de conception. Ainsi pourrait être abordée en conscience l'économie d'un projet dans des écosystèmes habités, dans une optique non-extractive, avec les savoirs et pouvoirs des habitants.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDALLAH Mogniss, « Cités de transit : en finir avec un provisoire qui dure ! », *Plein droit*, 2006, vol. 68, n° 1, p. 52-56.
- ABENIA Tiphaine, *Architecture potentielle de la Grande Structure Abandonnée (G.S.A) : catégorisation et projection*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2, 2019.
- ABENIA Tiphaine, CHENIN Mathilde, DELL Christopher, DUPERREX Matthieu, ESTEVEZ Daniel, HOWA Marion et LEGLISE Fanny, « Une architecture performative », *Perspective*, 30 décembre 2021, n° 2, p. 67-86.
- ABENSOUR Miguel, *L'esprit des lois sauvages : Pierre Clastres ou une nouvelle anthropologie politique*, Paris, Seuil, 1987.
- ACHIN Catherine et NAUDIER Delphine, « L'agency en contexte : réflexions sur les processus d'émancipation des femmes dans la décennie 1970 en France », *Cahiers du Genre*, 2013, vol. 55, n° 2, p. 109-130.
- ADICHIE Chimamanda Ngozi, *Nous sommes tous des féministes. Le danger de l'histoire unique*, Paris, Gallimard, 2020.
- ADICHIE Chimamanda Ngozi, *Dear Ijeawele, or A Feminist Manifesto in Fifteen Suggestions*, New York, Alfred A. Knopf, 2017.
- AGAMBEN Giorgio, *Qu'est-ce qu'un dispositif?*, Paris, Payot & Rivages, 2007.
- AGAMBEN Giorgio, « Théorie des dispositifs », *Poésie*, 2006, n° 115, p. 25-33.
- AGIER Michel Auteur, *Un monde de camps*, Paris, La Découverte, 2014.
- AGUILERA Thomas, *Gouverner les illégalismes urbains : les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et de Madrid*, Paris, Dalloz, 2017.
- AGUILERA Thomas, « Normalisation et régularisation des bidonvilles : comment expliquer la mise de côté des interventions in situ en Europe ? Une comparaison Paris-Madrid. Agnès Deboulet » dans *Repenser les quartiers précaires*, Paris, Agence française de développement, 2016, p. 175-190.
- AGUILERA Thomas, ARTIOLI Francesca, BARRAULT-STELLA Lorenzo, PASQUIER Romain et HELLIER Emmanuelle, *Les cartes de l'action publique : pouvoirs*,

BIBLIOGRAPHIE

- territoires, résistances*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2021.
- AGUILERA Thomas et BOUILLON Florence, « Le squat, un droit à la ville en actes », *Mouvements*, 2013, vol. 74, n° 2, p. 132-142.
- AHMED Sara, *Strange encounters: embodied others in post-coloniality*, London, Routledge, 2000.
- AÏT-TOUATI Frédérique, ARENES Alexandra et GREGOIRE Axelle, *Terra forma : manuel de cartographies potentielles*, Paris, Éditions B42, 2019.
- AKASEGAWA Genpei, FUJIMORI Terunobu et MINAMI Shinbo, *Rojō Kansatsugaku Nyūmon*, Tokyo, Chikuma Shōbō, 1986.
- AKERMAN Chantal, *Jeanne Dielman, 23 quai du commerce, 1080 Bruxelles*, Carlotta, 2007.
- AKRICH Madeleine, « Co-construction » dans *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013.
- AKRICH Madeleine, « L'approche sociotechnique », France, 2013.
- AKRICH Madeleine « Les utilisateurs, acteurs de l'innovation », *Éducation permanente*, 1998, n° 134, p. 79-90.
- AKRICH Madeleine, « La construction d'un système socio-technique. Esquisse pour une anthropologie des techniques », *Anthropologie et Sociétés*, 1989, vol. 13, n° 2, p. 31-54.
- AKRICH Madeleine, « Comment décrire les objets techniques ? », *Techniques et culture*, 1987, n° 9, p. 49-64.
- AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, *Sociologie de la traduction*, Paris, Mines, 2013.
- AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, « A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement ; 2 : Le choix des porte-parole », France, 1988.
- ALEXANDER Christopher, *The timeless way of building*, New York, Oxford University Press, 1979.
- ALEXANDER Christopher, *A pattern language*, New York, Oxford University Press, 1977.
- ALINSKY Saul, *Reveille for Radicals*, New York, Vintage Books, 1989.
- ALLEN Edward, RAND Patrick et DUMAIS Danielle, *La conception du détail en architecture*, Montréal, Modulo, 2010.
- ALLEN Stan, « Notations and Diagrams : Mapping the Intangible » dans *Practice : Architecture, Technique + Representation*, New York, Routledge, 2009.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEN Stan, « Diagrams Matter », *ANY: Architecture New York*, 1998, n° 23, « Diagram Work : ATA Mechanics for a topological age », p. 16-19.
- AMORIM Marilia, « Logos, Mythos and Metis ways of knowing and relationship in respect of language », *Le Telemaque*, 2011, vol. 40, n° 2, p. 55-61.
- ANDERSON Chris, *Makers : la nouvelle révolution industrielle*, Paris, Pearson, 2012.
- ANDRE Christophe, « Vers un design libre », *Multitudes*, 2013, vol. 53, n° 2, p. 209-213.
- APPADURAI Arjun, « Why enumeration counts », *Environment and Urbanization*, 2012, vol. 24, n° 2, p. 639-641.
- APPADURAI Arjun, « Globalization and the research imagination », *International Social Science Journal*, 1999, vol. 51, n° 160, p. 229-238.
- APPADURAI Arjun, « Commodities and the politics of value » dans *The Social Life of Things: Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 3-63.
- ARÈNES Alexandra, « Inside the Critical Zone », *GeoHumanities*, 2021, vol. 7, n° 1, p. 131-147.
- ARNSTEIN Sherry R., « A ladder of citizen participation », *Journal of American Institute of Planners*, 1969, n° 35, p. 216-224.
- AROUCHE Sophia, DAOUD Samira, DIAWARA Goundo et OUASSAK Fatima, « Jeunes femmes engagées dans les quartiers populaires », *Cahiers de l'action*, 2020, vol. 56, n° 2, p. 57-69.
- ASQUITH Lindsay et VELLINGA Marcel, *Vernacular architecture in the twenty-first century*, London, Taylor & Francis, 2006.
- ASTIER Isabelle et LAE Jean-François, « La notion de communauté dans les enquêtes sociales sur l'habitat en France : le groupe d'économie et humanisme, 1940-1955 », *Genèses*, 1991, n° 5, p. 81-106.
- ATELIER BOW-WOW, *Graphic Anatomy*, Tokyo, Toto, 2014.
- ATELIER BOW-WOW, *Echo of space, space of echo*, Tokyo, INAX, 2009.
- ATELIER BOW-WOW, *Enfin chez soi : réhabilitation de préfabriqués*, Berlin, WoGeHe, 1996.
- ATELIER BOW-WOW, TSUKAMOTO Yoshiharu et KAIJIMA Momoyo, *Behaviorology*, New York, Rizzoli, 2010.
- AUBERT Danielle, CAVAR Lana et CHANDANI Natasha, *Thanks for the View, Mr. Mies: Lafayette Park, Detroit*, New York, Distributed Art Publishers, 2020.
- AUGÉ Marc, *Les formes de l'oubli*, Paris, Payot & Rivages, 2015.
- AUGÉ Marc, *Non-lieux*, Paris, Seuil, 2015.

BIBLIOGRAPHIE

- AUSTIN John Langshaw, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.
- AUTHIER Jean-Yves, Bacqué Marie-Hélène et Guérin-Pace France, *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 2006.
- AWAN Nishat, SCHNEIDER Tatjana et TILL Jeremy, *Spatial Agency : Other Ways of Doing Architecture*, London, Routledge, 2013.
- AZAÏS Christian et STECK Jean-Fabien, « Les territoires de l'informel », *Espaces et sociétés*, 2010, vol. 143, n° 3, p. 7-12.
- AZAM Geneviève, *Osons rester humain : les impasses de la toute-puissance*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2015.
- BACHELARD Gaston, *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, PUF, 2013.
- BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1972.
- BACQUÉ Marie-Hélène, BLONDIAUX Loïc et FOURNIAU Jean-Michel, *Démocratie et participation un état des savoirs*, Bruxelles, De Boeck, 2011.
- BACQUÉ Marie-Hélène et FIJALKOW Yankel, « En attendant la gentrification : discours et politiques a la Goutte d'Or (1982-2000) », *Societes contemporaines*, 2006, vol. 63, n° 3, p. 63-83.
- BACQUÉ Marie-Hélène et GAUTHIER Mario, « Participation, urbanisme et études urbaines : quatre décennies de débats et d'expériences depuis "A ladder of citizen participation" de S. R. Arnstein », *Participations*, 2011, vol. 1, n° 1, p. 36-66.
- BACQUÉ Marie-Hélène et MECHMACHE Mohamed, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville*, Url : <https://www.vie-publique.fr/rapport/33298-pour-une-reforme-radical-de-la-politique-de-la-ville>, 2013.
- BACQUÉ Marie-Hélène et SINTOMER Yves, *La démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2011.
- BACQUÉ Marie-Hélène et SINTOMER Yves, « Peut-on encore parler de quartiers populaires ? », *Espaces et Sociétés*, 2002, n° 108, p. 29-45.
- BACQUÉ Marie-Hélène et BIEWENER Carole, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, 2013.
- BATT Noëlle, *Penser par le diagramme*, Saint-Denis, Presses Universitaires Vincennes, 2005.
- BATT Noëlle, « L'expérience diagrammatique : un nouveau régime de pensée », *TLE*, 2004, Penser par le diagramme-de Gilles Deleuze à Gilles Châtelet, n° 22, p. 5-28.
- BEAUBOIS Vincent, « Un schématisme pratique de l'imagination », *Appareil. Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord*, 2015, n° 16.
- BEAUD Stéphane, CONFAVREUX Joseph et LINDGAARD Jade, *La France invisible*, Paris, La Découverte, 2008.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 1997.
- BECHER Bernd et BECHER Hilla, *Bernd & Hilla Becher: Basic Forms*, Munich, Schirmer Art Books, 2014.
- BECHER Bernd et BECHER Hilla, *Anonyme Skulpturen*, Düsseldorf, Art Press, 1970.
- BEGOUT Bruce, *La découverte du quotidien*, Paris, Pluriel, 2018.
- BENJAMIN Walter, *Expérience et pauvreté*, Paris, Payot & Rivages, 2018.
- BERGSON Henri, *La pensée et le mouvant*, Paris, Ellipses, 1998.
- BERLAN Aurélien, *Terre et liberté: la quête d'autonomie contre le fantasme de délivrance*, Saint-Michel-de-Vax, Éditions La Lenteur, 2021.
- BERLAND-BERTHON Agnès, « Les grands ensembles : des quartiers pas comme les autres », Université Paris Nanterre, 2007.
- BERLAND-BERTHON Agnès, « La démolition de logements sociaux: retour sur l'histoire d'une non-décision », *Urbanisme*, 2006, n° 349, p. 9-14.
- BERLAND-BERTHON Agnès, *La démolition des ensembles de logements sociaux: l'urbanisme entre scènes et coulisses*, Thèse de doctorat, Université Bordeaux 3, 2004.
- BERNARDOT Marc, *Camps d'étrangers*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du croquant, 2008.
- BERQUE Augustin, *Mésologie urbaine*, Saint-Mandé, Terre Urbaine, 2021.
- BERQUE Augustin, *Le lien au lieu*, Bastia, Editions Eoliennes, 2014.
- BERQUE Augustin, *Milieu et identité humaine*, Paris, Donner lieu, 2010.
- BERQUE Augustin, *Écoumène*, Paris, Belin, 2009.
- BERQUE Augustin, *Médiance : de milieux en paysages*, Montpellier, Reclus, 2000.
- BERRY-CHIKHAOUI Isabelle et DEBOULET Agnès, « Les compétences des citoyens : enjeux et illustrations à propos du monde arabe », *L'Homme la Société*, 2002, n° 143, p. 65-85.
- BESSE Jean-Marc, *La nécessité du paysage*, Marseille, Parenthèses, 2018.
- BESSIS Raphaël, *Vocabulaire de Deleuze*, Url : <http://1libertaire.free.fr/VocabulaireDeleuze02.html>, consulté le 22 février 2022.
- BEZES Philippe, « Le tournant néomanagérial de l'administration française » dans *Politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 215-254.
- BHABHA Homi K., *Les lieux de la culture : une théorie postcoloniale*, Paris, Payot & Rivages, 2019.

BIBLIOGRAPHIE

- BIAU Véronique, *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville*, Paris, Éditions de la Villette, 2013.
- BLANC-CHALEARD Marie-Claude, « Les immigrés et le logement en France depuis le XIXe siècle. Une histoire paradoxale », *Hommes & Migrations*, 2006, vol. 1264, n° 1, p. 20-34.
- BLONDIAUX Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008.
- BLONDIAUX Loïc, « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout », *Mouvements*, 2 septembre 2007, vol. 50, n° 2, p. 118-129.
- BLONDIAUX Loïc, « Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège », *Mouvements*, 2001, vol. 18, n° 5, p. 44-51.
- BLONDIAUX Loïc et SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », *Politix*, 2002, vol. 15, n° 57, p. 17-35.
- BOEIJENGA Jelte et MENSINK Jeroen, *Vinex atlas*, Rotterdam, 010 Publishers, 2008.
- BOLTANSKI Luc et CHIAPELLO Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- BONACCORSI Julia, « L'agir documentaire, une politique du détail », *Communication & langages*, 2019, n° 199, p. 91-113.
- BONETTI Michel, *Habiter : le bricolage imaginaire de l'espace*, Paris, Desclée de Brouwer, 2019.
- BONETTI Michel, « Les risques de dérive dans la transformation des grands ensembles : Analyse d'une vingtaine de projets de renouvellement urbain », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2004, vol. 97, n° 1, p. 34-42.
- BONNET Lucie, *La métamorphose du logement social : faire de l'habitat le support de capacité*, Thèse de doctorat, EHESS, 2013.
- BONNOT Thierry, « La biographie d'objets : Une proposition de synthèse », *Culture & Musées. Muséologie et recherches sur la culture*, 2015, n° 25, p. 165-183.
- BONNOT Thierry, Gaillemain Bérénice et Lehoux Elise, « La biographie d'objet : une écriture et une méthode critique », *Images Re-vues*, 2018, n° 15.
- BOREL Julien, *Un bâtiment, combien de vies ? La transformation comme acte de création*, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2015.
- BOSMA Koos, HOOGSTRATEN Dorine van et VOS Martijn, *Housing for the millions : John Habraken and the SAR (1960-2000)*, Rotterdam, NAI Publishers, 2000.
- BOUCHAIN Patrick, *Construire ensemble, Le Grand ensemble*, Arles, Actes Sud, 2010.
- BOUCHAIN Patrick, « Jouir d'habiter : pour une propriété sociale du logement », *Criticat*, 2009, n° 4, p. 87-97.
- BOUCHAIN Patrick, *Construire autrement*, Arles, Actes Sud, 2006.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUCHAIN Patrick (Directeur de publication), BLANCKAERT Marie, CATSAROS Christophe et HALLAUER Edith, *Pas de toit sans toi : réinventer l'habitat social*, Arles, Actes Sud, 2016.
- BOUCHAIN Patrick et École de Chaillot. Leçon inaugurale, *Permis de faire : leçon inaugurale 2017 de l'École de Chaillot*, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2018.
- BOUDREAU Julie-Anne, Lesemann Frédéric et Martin Claude, « L'État en processus d'informalisation », *Lien social et Politiques*, 2016, n° 76, p. 3-23.
- BOUILLON Florence, « Les ressources de l'habitat informel » dans *Les mondes du squat*, Paris, PUF, 2009, p. 59-94.
- BOUILLON Florence, Deboulet Agnès, Dietrich-Ragon Pascale et Fijalkow Yankel, *Vulnérabilités résidentielles*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2019.
- BOUILLON Sébastien, « Ethnographier l'insignifiant ? Itinéraire d'une guirlande singulière entre Nouakchott et Nanterre », Nanterre, 2011.
- BOUQENTAR Lamiae, « Écriture auto-ethnographique et positionnement : réflexivité entourant l'arabité et le queer », *Alterstice*, 2021, n° 10, p. 95-107.
- BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil, 2000.
- BOURDIEU Pierre, « Droit et passe-droit », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1990, n° 81, p. 86-96.
- BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1986, n° 62, p. 69-72.
- BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.
- BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.
- BOURRIAUD Nicolas, *Esthétique relationnelle*, Dijon, Presses du réel, 1998.
- BOUTINET Jean-Pierre, *Psychologie des conduites à projet*, Paris, PUF, 2021.
- BOUTINET Jean-Pierre, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF, 1996.
- BOYTE Harry C., *The Backyard Revolution: Understanding the New Citizen Movement*, Philadelphia, Temple University Press, 1980.
- BOZARTH Jerold D., MOTOMASA Noriko et DUCROUX-BIASS Françoise, « La relation thérapeutique : enquête sur l'état de la recherche », *Approche Centree sur la Personne. Pratique et recherche*, 2014, n° 19, p. 58-76.
- BOZZI Pénélope de et OROZA Ernesto, *Objets réinventés*, Paris, Alternatives, 2002.
- BRAITO Angela et CITTON Yves, *Technologies de l'enchantement*, Grenoble, UGA, 2017.
- BRAND Stewart, *How Buildings Learn*, New York, Penguin, 1995.

BIBLIOGRAPHIE

- BRANDLHUBER Arno, *Reduce/Reuse/Recycle. Architecture as Resource.*, Ostfildern, Hatje Cantz, 2012.
- BRAYER Marie-Ange, « La maison : un modèle en quête de fondations » dans *Exposé 3, La maison*, Orléans, Éditions HYX, 1997, p. 8-38.
- BREMNER Lindsay et TILL Jeremy, *A Cracking Read : Toward a Minor Architecture by Jill Stoner*, Url : <https://www.architectural-review.com/essays/books/a-cracking-read-toward-a-minor-architecture-by-jill-stoner> , 18 juin 2012.
- BREVIGLIERI Marc, « Bienfaits et méfaits de la proximité dans le travail social » dans Jacques Ion (ed.), *Le travail social en débat(s)*, Paris, La Découverte, 2005, p. 219-234.
- BREVIGLIERI Marc, « L'horizon du ne plus habiter et l'absence du maintien de soi en public » dans *L'héritage du pragmatisme*, Paris, Éditions de l'Aube, 2002, p. 319-336.
- BUI Camille, « La présence graduelle du sujet autobiographique : les multiples je de Raymond Depardon », *DOC - Revista Digital de Cinema Documentário*, 2016, n° 19, p. 22-41.
- BURCKHARDT Lucius et Lassus Bernard, « L'intervento minimo ».
- BUTLER Judith, *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2006.
- BUTLER Judith, *Le pouvoir des mots : politique du performatif*, traduit par Charlotte Nordmann, Paris, Éditions Amsterdam, 2004.
- BYARD Paul Spencer, *The Architecture of Additions – Design and Regulation*, New York, Norton, 2005.
- CABANNES Yves et DEBOULET Agnès, « Le droit à la ville, une perspective internationale », *Mouvements*, 2013, vol. 74, n° 2, p. 13-23.
- CABAT Odilon, *Sous le sceau de la marque*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- CAILLE Alain, *La quête de reconnaissance : nouveau phénomène social total*, Paris, La Découverte, 2007.
- CAIRNS Stephen et JACOBS Jane, *Buildings must die, A Perverse View of Architecture*, Cambridge, MIT Press, 2014.
- CALLON Michel, LASCOURMES Pierre et BARTHE Yannick, *Agir dans un monde incertain*, Paris, Éditions Points, 2014.
- CALVINO Italo, *Les villes invisibles*, Paris, Gallimard, 2019.
- CANKAT Aysegül, « La connaissance comme valeur ajoutée : représenter les territoires de l'informel : Hasköy, Hamidiye, Karanfilköy, Kuzguncuk à Istanbul. », Rouen, 2018.
- CANKAT Aysegül, *Istanbul multiple : empreintes architecturales et urbaines des communautés, du XIXe au milieu du XXe siècle*, Thèse de doctorat, Paris 1, 2011.

BIBLIOGRAPHIE

- CARRIÉ Benoît et LABRUNYE Raphaël, « Les ensembles de logements de l'après-guerre, connaissance et perspectives d'intervention. 10 études de cas », ENSA-Lyon, 2016.
- CARRIOU Claire et D'Orazio Anne, « L'habitat participatif, quand les institutions militent », *Socio-anthropologie*, 2015, n° 32, p. 139-154.
- CASTANY Laurence, *Lucien Kroll, architecte incrémental*, Url : <https://www.espazium.ch/fr/actualites/lucien-kroll-architecte-incremental> , 2013.
- CASTEX Jean, DEPAULE Jean-Charles et PANERAI Philippe, *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Paris, Dunod, 1985.
- CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1999.
- CAVIAR SPACE, *Non-extractive architecture : on designing without depletion*, Berlin, Sternberg Press, 2021.
- CENSTEMERI Laura, « From Public Participation to Place-Based Resistance. Environmental Critique and Modes of Valuation in the Struggles against the Expansion of the Malpensa Airport. », *Historical Social Research*, 2017, vol. 42.
- CENSTEMERI Laura, « Entre expertises et émotions : les conflits relatifs à l'extension de l'aéroport de Milan Malpensa » dans *Emotions et expertises*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 127-146.
- CENSTEMERI Laura et RENOUE Gildas, « Métabolisme social et langages de valuation. Apports et limites de l'économie écologique de Joan Martinez-Alier à la compréhension des inégalités environnementales », *Programme Symbios*, 2015.
- CERTEAU Michel de et GIARD Luce, « L'ordinaire de la communication », *Réseaux*, 1983, vol. 1, n° 3, p. 3-26.
- CERTEAU Michel de, MAYOL Pierre et GIARD Luce, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.
- CERTEAU Michel de, MAYOL Pierre et GIARD Luce, *L'invention au quotidien, tome 2 : Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, 1994.
- CHADEAU Anne et FOUQUET Annie, « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Economie et Statistique*, 1981, vol. 136, n° 1, p. 29-42.
- CHAMPSAUR Jean-Louis, *Beauduc*, Marseille, Les Éditions Générales, 1996.
- CHARBONNEAU Jean-Pierre, « D'un milieu l'autre », *Tous urbains*, 2016, vol. 15, n° 3, p. 58-60.
- CHATELET Gilles, *Les enjeux du mobile: mathématique, physique, philosophie*, Paris, Seuil, 1993.
- CHAUVIER Éric, *Anthropologie de l'ordinaire*, Toulouse, Anacharsis, 2015.
- CHAUVIER Éric, *La Crise commence où finit le langage*, Paris, Allia, 2014.

BIBLIOGRAPHIE

- CHAUVIER Éric, *Les mots sans les choses*, Paris, Allia, 2014.
- CHAUVIER Éric, « Anthropologie de l'ordinaire », *Journal des anthropologues*, 2012, n° 128-129, p. 209-221.
- CHAUVIRE Christiane, « Faillibilisme et fiabilisme chez Peirce » dans Albert Ogien et Louis Quéré (eds.), *Dynamiques de l'erreur*, Paris, EHESS, 2020, p. 83-110.
- CHAUVIRÉ Christiane, « L'économie de la recherche chez Charles Sanders Peirce », *Revue de métaphysique et de morale*, 2005, n° 47, p. 391-402.
- CHIAPPERO Florent, *Du Collectif Etc aux « collectifs d'architectes »*, Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille, 2017.
- CHINCHILLA Izaskun, *La ciudad de los cuidados*, Lima, Los Libros De La Catarata, 2020.
- CHOAY Françoise, *Le patrimoine en questions*, Paris, Seuil, 2009.
- CHOLLET Mona, *Chez soi*, Paris, La Découverte, 2016.
- Chombart de Lauwe Paul-Henry et Chombart de Lauwe Marie-José, *Famille et habitation*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1975.
- CITTON Yves, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Éditions Points, 2021.
- CLEAVER Frances, « Reinventing Institutions: Bricolage and the Social Embeddedness of Natural Resource Management », *The European Journal of Development Research*, 2002, vol. 14, n° 2, p. 11-30.
- CLEMENT Gilles, *Le jardin en mouvement*, Paris, Sens & Tonka, 2017.
- CLEMENT Gilles, *Toujours la vie invente*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2008.
- CLEMENT Gilles, *La sagesse du jardinier*, Paris, L'Oeil neuf, 2004.
- CLEMENT Gilles, *Manifeste du Tiers paysage*, Paris, Sujet-Objet, 2004.
- CLIFFORD James et Mer Jacqueline, « De l'ethnographie comme fiction : Conrad et Malinowski », *Études rurales*, 1985, n° 97/98, p. 47-67.
- COCCIA Emanuele, *Philosophie de la maison*, Paris, Rivages, 2021.
- COHEN Jean-Louis, *Ludwig Mies van der Rohe*, Basel, Birkhäuser, 2011.
- COHEN Michael D., March James G. et Olsen Johan P., « A Garbage Can Model of Organizational Choice », *Administrative Science Quarterly*, 1972, vol. 17, n° 1, p. 1-25.
- COLENBRANDER Bernard, *Limes atlas*, Rotterdam, 010 Publishers, 2005.
- COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La ville vue d'en bas : travail et production de l'espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam, 2019.
- COLLECTIF ROSA BONHEUR, BORY Anne, CALDERON José-Angel, COHEN Valérie, MORTAIN Blandine, MULLER Séverin, VERDIERE Juliette et VIGNAL Cécile,

BIBLIOGRAPHIE

- « Les garages à ciel ouvert : configurations sociales et spatiales d'un travail informel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2017, vol. 216-217, n° 1, p. 80-103.
- CONFURIUS Gerrit, « Diagrammania », *Daïdalos : Architecture, Art, Culture*, 1999, n° 74, p. 4-87.
- COOK Peter, *Archigram*, New York, Princeton Architectural Press, 1999.
- COSTEY Paul, « Description et interprétation chez Clifford Geertz. », *Tracés*, 2003, n° 4, p. 103-108.
- COULON Alain, *L'ethnométhodologie*, Paris, PUF, 2014.
- COULON Alain, *L'École de Chicago*, Paris, PUF, 2012.
- COUTANT Alexandre, « Les approches sociotechniques dans la sociologie des usages en SIC », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 2015, n° 6.
- CROSET Pierre-Alain et BRANDOLINI Sebastiano, « Architettura come modificazione », *Casabella*, 2017, n° 81, p. 146-153.
- CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions Points, 2011.
- CUNY Cécile, « Figures et savoirs du "profane" dans un secteur de grands ensembles de l'Est de Berlin », *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, 2008, p. 237-262.
- CUSSET François, *French Theory : Foucault, Derrida, Deleuze et Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, La Découverte, 2013, 962 p.
- CYRULNIK Boris, *Résilience : connaissances de base*, Paris, Odile Jacob, 2012.
- DAMON Julien, « Urbanisation et bidonvillisation du monde » dans *Un monde de bidonvilles : migrations et urbanisme informel*, Paris, Seuil, 2017, p. 13-35.
- DAMON Julien, « Le Corbusier. La ville disciplinée », *100 penseurs de la société*, 2016, p. 127-128.
- DARMON Olivier, *Archi pas chère : serre et habitat*, Rennes, Editions Ouest-France, 2013.
- DAVID Muriel et Cohen Cédric, « Les cités de transit : le traitement urbain de la pauvreté à l'heure de la décolonisation », *Métropolitiques*, 2012.
- DE CARLO Giancarlo, *An architecture of participation*, Melbourne, Royal Australian Institute of Architects, 1972.
- DEBAT Michelle, *La photographie : Essai pour un art indisciplinable*, Saint-Denis, Presses Universitaires Vincennes, 2020.
- DEBORD Guy, *Internationale Situationniste (1958-1969)*, Paris, Champ-Libre, 1975.

BIBLIOGRAPHIE

- DEBOULET Agnès, « Le résident vulnérable: Questions autour de la démolition », *Mouvements*, 2006, n° 47, p. 174-181.
- DEBOULET Agnès, KAREEM Ibrahim, DEBOUT Lise, AKL Nevine et ABOUSIRA Mohamed, *Connaissance et reconnaissance des quartiers populaires au Caire. Approches scientifiques et nouveaux outils collaboratifs au Caire*, LAVUE-Takween ICD, 2016.
- DEBOULET Agnès et LELEVRIER Christine, *Rénovations urbaines en Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.
- DEBOULET Agnès et SALENSON Irène, *Repenser les quartiers précaires*, Paris, Agence française de développement, 2016.
- DELEDALLE Gérard, *L'idée d'expérience dans la philosophie de John Dewey*, Paris, PUF, 1967.
- DELEUZE Gilles, « Qu'est-ce qu'un dispositif ? » dans *Michel Foucault philosophe, Rencontre internationale Paris, 9, 10, 11 janvier 1988*, Paris, Seuil, 1989, p. 185-195.
- DELEUZE Gilles, *Cinéma*, Paris, Éditions de Minuit, 1983.
- DELEUZE Gilles, « Écrivain non : un nouveau cartographe », *Critique*, 1975, n° 343, p. 1207-1227.
- DELEUZE Gilles, *Différence et répétition*, Paris, PUF, 1968.
- DELEUZE Gilles et Guattari Félix, *Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille Plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.
- DELEUZE Gilles et Guattari Félix, *Kafka : pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit, 1975.
- DELL Christopher, *The Improvisation of Space*, Berlin, Jovis Verlag, 2019, 256 p.
- DELL Christopher, *La Ville Comme Partition Ouverte*, Zürich, Lars Müller Publishers, 2016.
- DELPHY Christine, *La non-mixité : une nécessité politique*, Url : <https://lmsi.net/La-non-mixite-une-necessite>, 2017.
- DELPRAT Etienne, *Architectures expérimentales : penser et agir une pratique située (généalogie, contexte et éléments théoriques) : l'expérience de YA+K*, Thèse de doctorat, Université Paris 1, 2017.
- DEMOULIN Jeanne, *La gestion du logement social : l'impératif participatif*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.
- DEMOULIN Jeanne, *La participation des locataires : un instrument de gestion dans les organismes HLM*, Thèse de doctorat, Université Paris Nanterre, 2014.
- DEPARDON Raymond, *Profils paysans*, ARTE, 2009.
- DEPARDON Raymond, *Errance*, Paris, Seuil, 2000.

BIBLIOGRAPHIE

- DERRIDA Jacques, *Marges de la philosophie*, Paris, Éditions de Minuit, 2018.
- DE SARDAN Olivier, « La politique du terrain », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 1996, n° 3, p. 71-109.
- DESCARTES René, *Discours de la méthode*, Paris, Garnier, 1966.
- DESCOLA Philippe, *Les formes du visible : une anthropologie de la figuration*, Paris, Seuil, 2021.
- DESCOLA Philippe, *Une écologie des relations*, Paris, CNRS, 2019.
- DESCOLA Philippe, « Leçon inaugurale prononcée le jeudi 29 mars 2001 » dans *Anthropologie de la nature*, Paris, Collège de France, 2013, p. 1-13.
- DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.
- DETIENNE Marcel et VERNANT Jean-Pierre, *Les ruses de l'intelligence : la mètis des Grecs*, Paris, Flammarion, 2008.
- DEWEY John, *Expérience et nature*, traduit par Joëlle Zask, Paris, Gallimard, 2012.
- DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2010.
- DEWEY John, *Logique : La théorie de l'enquête*, Paris, PUF, 1993.
- DIAMANTI Eleonora, « Ruse et triche dans l'espace urbain » dans *La ruse : Entre la règle et la triche*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, p. 169-188.
- DIETRICH-RAGON Pascale et FIJALKOW Yankel, « « On les aide à partir ». Le relogement comme révélateur des contradictions du développement social dans le cadre de la rénovation urbaine », *Espaces et sociétés*, 2013, vol. 155, n° 4, p. 113-128.
- DIETZ Dieter et ZAMARBIDE Daniel, « Drawing for Real. A Quest into the Space of Imagination » dans *All About Space 3. Beyond the Object*, Zurich, Park Books, 2018, p. 259-288.
- DIONNE Caroline, « L'architecture incrémentaliste au service du savoir-vivre », *Tracés*, 2013, p. 4-7.
- DONNAY Jean, CHARLIER Evelyne et CHEFFERT Jean-Luc, « Réflexivité : outil de dialogue entre novices et experts », *Formation et Recherche en Education*, 1993, n° 3, p. 1-24.
- DONZELOT Jacques, *À quoi sert la rénovation urbaine ?*, Paris, PUF, 2015.
- DORMER Peter, *The Art of the Maker*, London, Thames & Hudson Ltd, 1994.
- DOSSE François, « L'art du détournement. Michel de Certeau entre stratégies et tactiques », *Esprit*, 2002, 283 (3/4), p. 206-222.
- DOUAY Nicolas et PREVOT Maryvonne, « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? », *EchoGéo*, 2016, n° 36.

BIBLIOGRAPHIE

- DOUGLAS Gordon, « Tactical Urbanism », *Journal of the American Planning Association*, 2015, vol. 81, n° 2, p. 154-155.
- DOUGLAS Mary, « The idea of a home : a kind of space », *Social Research*, 1991, vol. 58, n° 1, p. 287-307.
- DROSTE Magdalena et TREMEAU-BÖHM Marie-Anne, *Bauhaus : 1919-1933*, Köln, Taschen, 1998.
- DRUCKER Johanna et BORTOLOTTI Marie-Mathilde, *Visualisation : l'interprétation modélisante*, Paris, Éditions B42, 2020.
- DRUOT Frédéric, « Ne pas démolir est une stratégie », *L'Architecture d'aujourd'hui*, 2009, n° 374, p. 66-74.
- DRUOT Frédéric, LACATON Anne et VASSAL Jean-Philippe, *Plus : les grands ensembles de logements*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 2004.
- DUBOST Françoise, *Les jardins ordinaires*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- DUCARD Dominique, « Le graphe du geste mental dans la théorie énonciative d'A. Culioli », *Cahiers Parisiens*, 2008, n° 5, p. 555-576.
- DUHART Frédéric, « Des perspectives originales pour l'anthropologie de l'alimentation », *Ethnologie française*, 2005, vol. 35, n° 1, p. 161-163.
- DUPERREX Matthieu, « Atterrir en zone critique », *Plan Libre*, 2020, n° 177.
- DUPERREX Matthieu, « L'artiste enquêteur et les risques de la translation. Une relecture de Hal Foster », *Littera Incognita*, 2019, n° 11.
- DUPERREX Matthieu, *Arcadies altérées, territoires de l'enquête et vocation de l'art en Anthropocène*, Thèse de doctorat, n° 2018TOU20090, Université Toulouse 2, 2018.
- DUPONT Christophe, *La négociation post-moderne: bilans des connaissances, acquis et lacunes, perspectives*, Paris, Publibook, 2006.
- DUPRAZ Amandine, *Éprouver et penser le « dispositif »*, Url : <https://corpus.fabriquesdesociologie.net/eprouver-et-penser-le-dispositif/> , 2016.
- EAUBONNE Françoise d', *Naissance de l'écoféminisme*, Paris, PUF, 2021.
- EHRMANN Gilles, *Les inspirés et leurs demeures*, Paris, Le Temps, 1962.
- EISENSTEIN Hester, « A Dangerous Liaison ? Feminism and Corporate Globalization », *Science & Society*, 2005, vol. 69, n° 3, p. 487-518.
- EPSTEIN Renaud, *On est bien arrivés : un tour de France des grands ensembles*, Paris, Le Nouvel Attila, 2022.
- EPSTEIN Renaud, « Du bidonville algérien de Nanterre à la jungle de Calais », *Mouvements*, 2017, vol. 92, n° 4, p. 48-59.

BIBLIOGRAPHIE

- EPSTEIN Renaud, « Le “ problème des banlieues ” après la désillusion de la rénovation », *Métropolitiques*, 2016.
- EPSTEIN Renaud, *(Dé)politisation d'une politique de peuplement : la rénovation urbaine du XIXe au XXIe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.
- EPSTEIN Renaud, *La rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'État*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.
- EPSTEIN Renaud, KIRSZBAUM Thomas et SIMON Patrick, « Minoritaire & populaire », *Vacarme*, 2006, vol. 36, n° 3, p. 93-95.
- EQUIPOARQUITECTURA, *El tiempo construye ! / Time Builds !*, Mexico, Editorial GG, 2013.
- ERIBON Didier, *Retour à Reims*, Paris, Fayard, 2009.
- ERNAUX Annie, *La place*, Paris, Gallimard, 1997.
- ESTEVEZ Daniel, « Les communautés, une force de transformation » dans *Les communautés à l'œuvre*, Paris, Carré, 2021, p. 166-169.
- ESTEVEZ Daniel, « Nous nous sommes tant aimés. Retour sur les approches non-formelles de la conception architecturale à l'ère numérique », *SHS Web of Conferences*, 2020, n° 82.
- ESTEVEZ Daniel, « Conception en architecture, le schème de l'enquête », France, 2019.
- ESTEVEZ Daniel, « Représentation dissensuelle en architecture », *Tétraèdre*, 2017, n° 13.
- ESTEVEZ Daniel, *Conception non formelle en architecture*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- ESTEVEZ Daniel, *Aéroports, représentations et expérimentations en architecture*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- ESTEVEZ Daniel, « Le concepteur émancipé – Dissensus et conception en architecture ».
- ESTEVEZ Daniel, *Dessin d'architecture et infographie*, Paris, CNRS, 2001.
- ESTEVEZ Daniel et TINE Gérard, « Le lièvre et la tortue, une autre course de la conception en architecture », *Cahiers Thématiques de l'ENSA de Lille*, 2008, n° 7, p. 98-109.
- EVANS Sara M. et Boyte Harry C., *Free Spaces : The Sources of Democratic Change in America*, Chicago, University of Chicago Press, 1992.
- FALUDI Susan, *Backlash*, Paris, Des femmes, 1993.
- FASSIN Didier, « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2009, vol. 64, n° 6, p. 1237-1266.
- FATHY Hassan, *Construire avec le peuple*, Paris, Sindbad, 1977.

BIBLIOGRAPHIE

- FAVRET-SAADA Jeanne, *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1977.
- FELDER Maxime, STAVO-DEBAUGE Joan, PATTARONI Luca, TROSSAT Marie et DREVON Guillaume, « Between Hospitality and Inhospitability: The Janus-Faced "Arrival Infrastructure" », *Urban Planning*, 28 juillet 2020, n° 5, p. 55-66.
- FERRARESE Estelle, « Qu'est-ce qu'une lutte pour la reconnaissance ? Réflexions sur l'antagonisme dans les théories contemporaines de la reconnaissance », *Politique et Sociétés*, 2009, vol. 28, n° 3, p. 101-116.
- FERRI Fabien, « Penser le diagramme comme dispositif sémio-technique avec Peirce et Simondon », La Plaine Saint-Denis, France, 2019.
- FEVRE Anne-Marie, *Les Kroll, une utopie habitée*, Url : https://www.liberation.fr/design/2013/10/11/les-kroll-une-utopie-habitee_938902/, 2013.
- FEYERABEND Paul, *Contre la méthode : esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Paris, Éditions Points, 2020.
- FIJALKOW Yankel, *Du confort au bonheur d'habiter*, Url : <https://sciences-et-bonheur.org/2017/09/18/yankel-fijalkow-du-confort-au-bonheur-dhabiter/>, 18 septembre 2017.
- FIJALKOW Yankel, *Sociologie des villes*, Paris, La Découverte, 2017.
- FIJALKOW Yankel, *Sociologie du logement*, Paris, La Découverte, 2016, 128 p.
- FIJALKOW Yankel, « Le logement indigne : une nouvelle norme de l'action publique ? », *Informations sociales*, 2014, vol. 184, n° 4, p. 18-30.
- FIJALKOW Yankel, « La « crise du logement » n'est pas (seulement) celle qu'on croit », *Métropolitiques*, 2013.
- FIJALKOW Yankel, « La notion d'insalubrité. Un processus de rationalisation 1850-1902 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 1 juin 2000, n° 20/21, p. 135-156.
- FIJALKOW Yankel, JOURDHEUIL Anne-Laure et NEAGU Alexandre, « Le relevé habité face à la vulnérabilité résidentielle », *SociologieS*, 2021.
- FILLION Odile, *Jean Nouvel : les traits de l'architecte*, France5, 2009.
- FINDELI Alain, « La recherche-projet en design et la question de la question de recherche : essai de clarification conceptuelle », *Sciences du Design*, 2015, n° 1, p. 45-57.
- FINN Donovan, « DIY urbanism: implications for cities », *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 2014, vol. 7, n° 4, p. 381-398.
- FLEURY Cynthia, *Les irremplaçables*, Paris, Gallimard, 2018.
- FOUCAULT Michel, *Subjectivité et vérité : cours au Collège de France, 1980-1981*, Paris, EHESS, 2014.

BIBLIOGRAPHIE

- FOUCAULT Michel, *Le corps utopique. Les hétérotopies.*, Paris, Lignes, 2009.
- FOUCAULT Michel, *Sécurité, Territoire, Population - Cours au collège de France. 1977-1978*, Paris, Seuil, 2004.
- FOUCAULT Michel, « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté (entretien avec H. Becker, R. Fornet-Betancourt, A. Gomez-Müller, 20 janvier 1984) », *Concordia. Revista internacional de filosofia*, 1984, n° 6, p. 99-116.
- FRAISSE Geneviève, *Service ou servitude : essai sur les femmes toutes mains*, Latresne, Le Bord de l'eau, 2009.
- FRASER Nancy, « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, 2004, vol. 23, n° 1, p. 152-164.
- FRASER Nancy, « Repenser la sphere publique : une contribution a la critique de la democratie telle qu'elle existe réellement » dans *Jurgen Habermas : Democracy and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 109-142.
- FREEMAN Joreen, « La Tyrannie de l'absence de structure », *Collectif Indice*, 2015.
- FREIRE Paulo, *La pédagogie des opprimés*, Marseille, Agone, 2021.
- FREIRE Paulo, *Pedagogy of the Oppressed*, New York, Continuum, 2000.
- FREY Pierre Alain et Bouchain Patrick Préfacier, *Learning from vernacular: [pour une nouvelle architecture vernaculaire]*, Arles, Actes sud, 2010.
- FREYDEFONT Marcel, « Architectes et urbanistes réfractaires », *L'Observatoire*, 2016, n° 47, p. 37-39.
- FRIEDBERG Erhard, *Le pouvoir et la règle : dynamiques de l'action organisée*, Paris, Seuil, 1997.
- FRIEDMAN Yona, *L'ordre compliqué : et autres fragments*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2018.
- FRIEDMAN Yona, *L'architecture de survie : une philosophie de la pauvreté*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2016.
- FRIEDMAN Yona, *Utopies réalisables*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2015.
- FRIEDMAN Yona et ORAZI Manuel, *Yona Friedman : the dilution of architecture*, Zurich, Park Books, 2015.
- FROMNOT Françoise, « Éloge de la coupe, ou l'enseignement de Rotterdam », *Criticat*, 2018, n° 6, p. 40-63.
- FUKUOKA Masanobu, *La révolution d'un seul brin de paille: une introduction à l'agriculture sauvage*, Paris, Guy Trédaniel, 2000.
- FULLER Richard Buckminster, « Conceptualité des structures fondamentales » dans *La structure dans les arts et dans les sciences*, Bruxelles, Éditions de la Connaissance, 1967, p. 68-88.

BIBLIOGRAPHIE

- GARFINKEL Harold, « Le programme de l'ethnométhodologie » dans *L'ethnométhodologie*, Paris, La Découverte, 2001, p. 31-56.
- GARFINKEL Harold, « A conception of an experiment with "trust" as a condition et stable concerted action » dans *Motivation and Social Interaction: Cognitive Determinants*, New York, Ronald Press Compagny, 1963, p. 187-238.
- GEDDES Patrick, *Cities in Evolution*, London, General Books, 2010.
- GEERTZ Clifford, « La description dense », *Enquête, anthropologie, histoire, sociologie*, 1998, n° 6, p. 73-105.
- GEFFARD Patrick, « À propos de l'usage du terme "dispositif" dans la revue Cliopsy », *Cliopsy*, 2019, n° 21, p. 63-77.
- GEFFARD Patrick, « Une évocation de la pédagogie institutionnelle » dans *Une éducation européenne. De Célestin Freinet aux pédagogies institutionnelles*, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes, 2016, p. 45-51.
- GEFFARD Patrick, « Glossaire Techniques Freinet Pédagogie Institutionnelle », *Cliopsy*, 2015, vol. 14, n° 2, p. 117-124.
- GELL Alfred, *L'art et ses agents : une théorie anthropologique*, Dijon, Les Presses du réel, 2009.
- GEORGIEFF Nicolas, « L'empathie aujourd'hui : au croisement des neurosciences, de la psychopathologie et de la psychanalyse », *La psychiatrie de l'enfant*, 2008, vol. 51, n° 2, p. 357-393.
- GIBSON James, « The theory of affordances » dans *Perceiving, acting, and knowing : toward an ecological psychology*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates, 1977, p. 67-82.
- GILBERT Olivier, « Apprivoiser l'informel », *Tous urbains*, 2016, vol. 15, n° 3, p. 36-40.
- GILLIGAN Carol, *Une voix différente : pour une éthique du « care »*, Paris, Flammarion, 2008.
- GIRY Benoit, *Résilience territoriale*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020, vol.2.
- GLASER Barney G. et STRAUSS Anselm Leonard, *La découverte de la théorie ancrée*, Malakoff, Armand Colin, 2017.
- GLISSANT Édouard, *Introduction à une poétique du divers*, Paris, Gallimard, 1996.
- GLISSANT Édouard, *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard, 1990.
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit, 2021.
- GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.
- GOODMAN Nelson, « How Buildings Mean », *Critical Inquiry*, 1985, vol. 11, n° 4, p. 642-653.

BIBLIOGRAPHIE

- GORZ André, *Métamorphoses du travail, quête du sens*, Paris, Galilée, 1988.
- GORZ André, *Écologie et liberté*, Paris, Éditions Galilée, 1977.
- GOSDEN Chris et MARSHALL Yvonne, « The Cultural Biography of Objects », *World Archaeology*, 1999, vol. 31, n° 2, p. 169-178.
- GOULET Patrice, *Jacques Hondelatte : des gratte-ciel dans la tête*, Paris, Éditions Norma, 2002.
- GOULET Patrice, « Jacques Hondelatte, quatre projets récents », *L'architecture d'aujourd'hui*, 1984, n° 236, p. 70-81.
- GOULET Patrice et BORSODORF Brigitte, *Extra-muros : architectures de l'enchantement*, Paris, Archibooks, 2006.
- GOULET Patrice et DONNADIEU Marc, *L'internat du lycée Gustave-Eiffel à Bordeaux de Jacques Hondelatte*, Paris, Institut français d'architecture, 1994.
- GOULET Patrice et KOSSAK Florian, *Otto Steidle : fenêtre sur cour*, Paris, Institut français d'architecture, 1994.
- GOULET Patrice et KROLL Lucien, *Team Zoo : Buildings and projects 1971-1990*, London, Thames & Hudson, 2007.
- GOYET Georges, « La maîtrise d'usage : démocratie de conception et reconnaissance des capacités citoyennes », *Cosmopolitique*, 2004, n° 7, p. 200-210.
- GRAF Franz, *Histoire matérielle du bâti contemporain et projet de sauvegarde : Devenir de l'architecture moderne et contemporaine*, Lausanne, PPUR, 2014.
- GRAF Franz, DELEMONTEY Yvan, *Histoire et sauvegarde de l'architecture industrialisée et préfabriquée au XXe siècle*, Lausanne, PPUR, 2020.
- GRAF Franz, DELEMONTEY Yvan, *Architecture industrialisée et préfabriquée : Connaissance et sauvegarde*, Lausanne, PPUR, 2012.
- GRAF Franz et MARINO Julia, « Intervenir sans dénaturer : les grands ensembles 1945-1975 en Suisse », Paris, 2015.
- GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Éditions Points, 2015.
- GROOTENS Joost, *Blind maps and blue dots*, Zurich, Lars Müller Publishers, 2021.
- GROSJEAN Bénédicte, *Urbanisation sans urbanisme: une histoire de la « ville diffuse »*, Wavre, Mardaga, 2010.
- GRUNDMANN Uta et SALM Christiane, *Manifesto collage*, Nürnberg, Verlag für moderne Kunst, 2012.
- GUATTARI Félix, *Les trois écologies*, Paris, Galilée, 1989.

BIBLIOGRAPHIE

- GUTIÉRREZ-MOZO María-Elia, PARRA-MARTÍNEZ José et GILSANZ-DÍAZ Ana, « Extending the Architecture of Collective Housing : Towards Common Worlds of Care », *Buildings*, 2021, vol. 11, n° 4.
- GWIAZDZINSKI Luc, « Nouvelles utopies du faire et du commun dans l'espace public », *URBIA. Les Cahiers du développement urbain durable*, mai 2016, n° 19, p. 123-144.
- GWIAZDZINSKI Luc, NICOLAS-LE STRAT Pascal, BESSON Raphaël, GERNER Jochen, BRUNET Alexa et ENCORE HEUREUX, *Lieux Infinis : construire des bâtiments ou des lieux ?*, Paris, Editions B42, 2018.
- HABIB Claude et MOUCHARD Claude, *La démocratie à l'œuvre : autour de Claude Lefort*, Paris, Esprit, 1993.
- HABRAKEN N. J., *Supports : An Alternative to Mass Housing*, New York, Routledge, 2021.
- HABRAKEN N John, « The uses of levels », *Open House International*, 2002, n° 27.
- HAICAULT Monique, « Autour de l'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », *Rives méditerranéennes*, 2012, n° 41, p. 11-24.
- HALLAUER Edith, *Du vernaculaire à la déprise d'œuvre : Urbanisme, architecture, design*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est, 2017.
- HALLAUER Edith, *La permanence architecturale*, Url : <https://editions.hyperville.fr/la-permanence-architecturale/> , 16 octobre 2015.
- HALLAUER Édith, « Habiter en construisant, construire en habitant : la « permanence architecturale », outil de développement urbain ? », *Métropoles*, 2015, n° 17.
- HALLAUER Edith, *Patrick Bouchain : ma voisine, cette architecte. 1/2*, Url : <http://strabic.fr/Patrick-Bouchain-ma-voisine-cette-architecte-1> , 2011.
- HALLAUER Edith et CLARISSE Catherine, *La fonction invisible Architecture et ménage : volet 1/2*, Url : <https://strabic.fr/La-fonction-invisible> , 2019.
- HAMMOU Karim, « La mémoire d'une multitude. Techniques musicales d'un universalisme minoritaire ».
- HANAPPE Cyrille, « Comment fabriquer de l'hospitalité urbaine ? », *Hommes & migrations.*, 2018, n° 1323, p. 69-80.
- HARAWAY Donna, « Savoirs situés : question de la science dans le féminisme et privilège de la perspective partielle » dans *Manifeste cyborg et autres essais : sciences, fictions, féminismes*, Paris, Exils, 1991.
- HARRIS Neil, *Building Lives : Constructing Rites and Passages*, New Haven, Yale University Press, 1999.
- HARRISON Jim, *La Route du retour*, Paris, Éditions 10-18, 2001.

BIBLIOGRAPHIE

- HARVEY David, *The condition of postmodernity*, Cambridge, MIT Press, 1989.
- HEIDEGGER Martin, « Bâtir, habiter, penser » dans *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1973.
- HERTZBERGER Herman, *Architecture and structuralism : the ordering of space*, Rotterdam, 010 Publishers, 2015.
- HERTZBERGER Herman, *Leçons d'architecture*, Gollion, Infolio, 2010.
- HESS Rémi, MUTUALE Augustin, CAILLE Christine, CORMERY Anne-Claire et GENTES Déborah, « L'écriture du journal comme outil de formation de soi-même », *Le Télémaque*, 2016, vol. 49, n° 1, p. 139-152.
- HIMANEN Pekka et LEBLANC Claude, *L'éthique hacker et l'esprit de l'ère de l'information*, Paris, Exils Editeurs, 2001.
- HMED Choukri, « Des mouvements sociaux « sur une tête d'épingle » ? Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix*, 2008, vol. 84, n° 4, p. 145-165.
- HMED Choukri, *Loger les étrangers « isolés » en France : socio-histoire d'une institution d'État : la Sonacotra (1956-2006)*, Thèse de doctorat, Université Paris 1, 2006.
- HONDELATTE Jacques, *Logement, mythogenèse & mélancolie*, Paris, Édition du Demi-cercle, 1989.
- HONDELATTE Jacques, « L'invention poétique et le miroir du temps », *Techniques et Architecture*, 1986, n° 367, p. 130-131.
- HONDELATTE Jacques, « Exorcisme. Pour la liberté d'usage. Logements : une zone à explorer », *L'Architecture d'aujourd'hui*, 1985, n° 239, p. 2-7.
- HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Gallimard, 2013.
- HOOKS Bell, *Teaching to Transgress : Education as the Practice of Freedom*, New York, Routledge, 1994.
- HOOKS Bell et McKinnon Tanya, « Sisterhood : Beyond Public and Private », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 1996, vol. 21, n° 4, p. 814-829.
- HOSKINS Janet, « Agency, biography and objects », *Handbook of Material Culture*, 2006, n° 28, p. 74-84.
- HUTCHINSON James, *Open Form : Space, Interaction, and the Tradition of Oskar Hansen*, Berlin, Sternberg Press, 2014.
- HUTIN Christophe (Directeur de publication), CHAUVIER Éric, ABENIA Tiphaine et ESTEVEZ Daniel, *Les communautés à l'œuvre*, Paris, Carré, 2021.
- HUTIN Christophe et ESTEVEZ Daniel, « Un édifice en mouvement. Projet de transformation de la Florence House à Hillbrow, Johannesburg, Afrique du Sud », *Hábitat y Sociedad*, 2012, n° 5, p. 123-131.

BIBLIOGRAPHIE

- HUTIN Christophe, *L'enseignement de Soweto : construire librement*, Arles, Actes Sud, 2009.
- ILLICH Ivan, *La convivialité*, Paris, Éditions Points, 2014.
- INGOLD Tim, *The Perception of the Environment*, London, Routledge, 2021.
- Ingold Tim, *L'anthropologie comme éducation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018.
- INGOLD Tim, *Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture*, Bellevaux, Éditions Dehors, 2017.
- ISHIGAMI Junya, *Small images*, Tokyo, INAX, 2008.
- JAUQUET Chantal, *Les transclasses ou la non-reproduction*, Paris, PUF, 2018.
- JARCY Xavier de, *Le Corbusier : un fascisme français*, Paris, Albin Michel, 2015.
- JULLIEN François, *L'écart et l'entre : leçon inaugurale de la chaire sur l'altérité, 8 décembre 2011*, Paris, Galilée, 2012.
- JULLIEN François, *Le pont des singes : de la diversité à venir*, Paris, Galilée, 2010.
- JULLIEN François, *Les transformations silencieuses*, Paris, Grasset, 2010.
- JULLIEN François, *Traité de l'efficacité*, Paris, Grasset, 2002.
- KAPLAN Nelly, *Manifeste d'un art nouveau, la polyvision*, Paris, Caractères, 1955.
- KÉBADIAN Jacques, *Construire ensemble la rue Auguste Delacroix*, 2014.
- KERAVEL Sonia, *Passeurs de paysages : le projet de paysage comme art relationnel*, Genève, MétisPresses, 2015.
- KIAROSTAMI Abbas, *Abbas Kiarostami : textes, entretiens, filmographie complète*, Paris, Cahiers du cinéma, 2008.
- KLEIN Étienne, « Erwin Schrödinger, l'homme des superpositions » dans *Il était sept fois la révolution*, Paris, Flammarion, 2016, p. 211-233.
- KOOLHAAS Rem, *Lagos : How It Works*, Zurich, Lars Müller Publishers, 2010.
- KOOLHAAS Rem, *Mutations*, Barcelona, Actar, 2000.
- KOPYTOFF Igor et APPADURAI Arjun, « The Cultural Biography of Things. Commodization as process. », *Cambridge University Press*, 1986, p. 64-91.
- KROLL Lucien, « De l'architecture action comme processus vivant... », *Inter*, 2011, n° 108, p. 8-15.
- KROLL Lucien, « Un quartier banal. Les Vignes blanches, à Cergy-Pontoise », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1986, n° 32, p. 67-77.
- KROLL Lucien et KROLL Simone, *Tout est paysage*, Paris, Sens & Tonka, 2012.

BIBLIOGRAPHIE

- KROLL Lucien et KROLL Simone, *Ordre et désordres : Une architecture habitée*, Paris, Sens & Tonka, 2015.
- KURODA Junzo et KAIJIMA Momoyo, *Made in Tokyo : Guide Book*, Tokyo, Kajima Institute Publishing, 2001.
- KWINTER Sanford, *Architectures of Time*, Cambridge, MIT Press, 2001.
- LAÉ Jean-François et MURARD Numa, *Deux générations dans la débîne: enquête dans la pauvreté ouvrière*, Montrouge, Bayard, 2012.
- LAÉ Jean-François et MURARD Numa, « Retour sur enquête : ethnographie d'une ville ouvrière, Elbeuf 1980-2010 », *Vacarme*, 2012, vol. 58, n° 1, p. 176-203.
- LAÉ Jean-François et MURARD Numa, « L'argent des pauvres, La vie quotidienne en cité de transit », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1986, vol. 80, p. 187-188.
- LAE Jean-François, MURARD Numa et DESHAYES Fabien, « Les réseaux économiques souterrains en cité de transit (1981-2010) ».
- LAE Jean-François, MURARD Numa et MARIÉ Michel, *Mémoire des lieux : une histoire des taudis*, Paris, Délégation à la recherche et à l'innovation, 1988.
- LALLEMENT Michel, *L'âge du faire : hacking, travail, anarchie*, Paris, Éditions Points, 2018.
- LANG Peter et MENKING William, *Superstudio : life without objects*, Milan, Skira, 2003.
- LASH Scott, PICON Antoine et CRAWFORD Margaret, « Agency and Architecture : How to Be Critical ? », *Footprint*, 2014, n° 3, p. 7-19.
- LASSUS Bernard, *Jardin monde*, Paris, Centre Pompidou, 2017.
- LASSUS Bernard, *Jardins imaginaires : Les Habitants paysagistes*, Paris, Presses de la Connaissance, 1977.
- LATOUR Bruno, JENSEN Pablo, VENTURINI Tommaso, GRAUWIN Sebastian et BOULLIER Dominique, « The whole is always smaller than its parts », *Reseaux*, 2013, vol. 177, n° 1, p. 197-232.
- LATOUR Bruno et WEIBEL Peter, *Critical zones : the science and politics of landing on earth*, Karlsruhe, ZKM, 2020.
- LATOUR Bruno et YANEVA Albena, « "Give me a gun and I will make all buildings move" : an ANT's view of architecture », *Ardeth*, 2017, n° 1, p. 103-111.
- LE FLOCH Sophie, « Aménité : qualité des relations sociales, qualités d'un lieu », *Ingénieries*, 2002, p. 25-33.
- LE MAIRE Judith, « L'apprentissage comme pilier de la grammaire participative dans l'architecture et l'urbanisme » dans *Espaces de vie, espaces enjeux : Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 203-218.

BIBLIOGRAPHIE

- LE TAILLANDIER Agathe, *Une bibliothèque féministe*, Paris, Louie média, L'Iconoclaste, 2021.
- LECLERC Gérard, « L'ethnographe et l'informateur », *Sociologie d'aujourd'hui*, 1996, p. 321-354.
- LECLERCQ Christophe, *Reset modernity !*, Karlsruhe, ZKM, 2016.
- LEDESERT Bernard, « Quand le logement rend malade », *Informations sociales*, 13 novembre 2014, vol. 184, n° 4, p. 32-37.
- LEFEBVRE Anne et PERRILLAT-CHARLAZ Pierre-Albert, « Du mode d'existence de l'objet architectural », Paris, 2015.
- LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, Paris, Éditions Anthropos, 1974.
- LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1968.
- LEGER Jean-Michel, *Derniers domiciles connus : enquête sur les nouveaux logements, 1970-1990*, Paris, Créaphis, 1990.
- LEGLISE Fanny, *La conception par bricolage comme art de la situation. Architecture, urbanisme, design*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2, 2016.
- LEGROS Olivier, « Les "villages roms" ou la réinvention des cités de transit », *Métropolitiques*, 2011, p. 14-21.
- LELUBRE Marjorie, « De l'usage des méthodes qualitatives dans un processus de recherche-action », *Les Politiques Sociales*, 2020, vol. 12, n° 1, p. 54-65.
- LELUBRE Marjorie, « La posture du chercheur, un engagement individuel et sociétal », *Recherche qualitative*, 2013, n° 14, p. 15-28.
- LEPIK Andres et BEYGO Ayca, *Francis Kéré : radically simple*, Berlin, Hatje Cantz, 2016.
- LEPINARD Éléonore et MAZOUZ Sarah, *Pour l'intersectionnalité*, Paris, Anamosa, 2021.
- LEROI-GOURHAN André, *Évolution et techniques*, Paris, Albin Michel, 1973.
- LEROI-GOURHAN André, *Le geste et la parole*, Paris, Éditions Albin Michel, 1972.
- LEROI-GOURHAN André, *Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel, 1945.
- LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Pocket, 1996.
- LÉVY-VROELANT Claire, « Le welfare vu du logement » dans *Loger l'Europe. Le logement social dans tous ses états*, Paris, La Documentation Française, 2011, p. 191-214.
- LÉVY-VROELANT Claire, « L'hébergement et le logement temporaire », Créteil, 2009.
- LÉVY-VROELANT Claire, « Le logement des migrants du milieu du XIXe siècle à nos jours », *Historiens et géographes*, 2004, n° 385, p. 147-165.

BIBLIOGRAPHIE

- LÉVY-VROELANT Claire, Mattei Marie-Flore et Bathellier Virginie, *Ville et vulnérabilités*, Paris, PUCA, 2015.
- LHOTELLIER Alexandre et St-Arnaud Yves, « Pour une démarche praxéologique », *Nouvelles pratiques sociales*, 1994, vol. 7, n° 2, p. 93-109.
- LI Yu, *Les carnets secrets de Li Yu*, Arles, Éditions Philippe Piquier, 2014.
- LINDBLUM Charles E., « Still Muddling, Not Yet Through », *Public Administration Review*, 1979, vol. 39, n° 6, p. 517-526.
- LINDENMAYER Aristid, *The algorithmic beauty of plants*, New York, Springer, 1990.
- LIPSKY Michael, *Street-level bureaucracy: dilemmas of the individual in public services*, New York, Russell sage foundation, 1980.
- LISCIA Claude, « Miroir sans reflet : La famille dans les cités de transit », *Esprit*, 1982, 65 (5), p. 43-60.
- LISCIA Claude et ORLIC Françoise, *Le travail social dans les cités de transit*, Paris, Centre d'études des mouvements sociaux, 1975.
- LISCIA Claude et ORLIC Françoise, « Les cités de transit : un grand renfermement », *Les Temps Modernes*, 1974, n° 341, p. 586-613.
- LISSE Michel, « Le paradoxe du fragment », *Revue de métaphysique et de morale*, 2015, n° 86, p. 205-214.
- LLOYD Peter Cutt, *Slums of Hope : Shanty Towns of the Third World*, New York, Palgrave Macmillan, 1982.
- LOUBES Jean-Paul, *Traité d'architecture sauvage*, Paris, Éditions du Sextant, 2010.
- LÖW Martina, *The Sociology of Space : Materiality, Social Structures, and Action*, New York, Springer, 2016.
- LUCAN Jacques, *Composition, non-composition : architecture et théories, XIXe-XXe siècles*, Lausanne, PPUR, 2009.
- LUCAN Jacques, *Architecture en France : 1940-2000*, Paris, Le Moniteur, 2001.
- LUGASSY Françoise, DARD Philippe et PALMADE Jacqueline, *L'impossible participation*, Paris, Éditions du CRU, 1977.
- LUGON Olivier, *Le style documentaire : d'August Sander à Walker Evans*, Paris, Macula, 2011.
- LUSSAULT Michel, « Urbanités informelles », *Tous urbains*, 2016, vol. 15, n° 15, p. 28-60.
- LYDON Mike et GARCIA Anthony, « A Tactical Urbanism How-To » dans Mike Lydon et Anthony Garcia (eds.), *Tactical Urbanism*, Washington, Island Press, 2015, p. 171-208.
- LYNCH Kevin, *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 1969.

BIBLIOGRAPHIE

- MACAIRE Élise, *L'architecture à l'épreuve de nouvelles pratiques : recompositions professionnelles et démocratisation culturelle*, Thèse de doctorat, Université Paris Est, 2012.
- MACÉ Marielle, « Gilles Clément et Sébastien Thiéry : "Partout, favoriser la vie" », *Critique*, 2019, n° 860, p. 56-69.
- MADEC Annick, « La sociologie narrative : un artisanat civil », *Sociologie et sociétés*, 2016, vol. 48, n° 2, p. 23-43.
- MADÉLINE Philippe, « Les constructions agricoles dans les campagnes françaises », *Histoire Sociétés Rurales*, 2006, vol. 26, n° 2, p. 53-93.
- MAGNAGHI Alberto, *La biorégion urbaine : petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, Eterotopia France, 2014.
- MAGNAGHI Alberto, *Le projet local*, Sprimont, Mardaga, 2003.
- MAKAOUI Naouel, « La confiance inter-organisationnelle : essai de conceptualisation et proposition de mesure », *Question(s) de management*, 2014, n° 7, p. 39-60.
- MANOVICH Lev, « The poetics of augmented space », *Visual Communication*, 2006, vol. 5, n° 2, p. 219-240.
- MANZINI Ezio, *La Matière de l'invention*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1989.
- MAREY Étienne-Jules, *Le vol des oiseaux*, Paris, G. Masson, 1877.
- MARI Enzo, *Autoprogettazione ?*, Mantova, Corraini, 2002.
- MARLIN Cyrille, « Le sens géographique du jardin "individuel" et sa relation au paysage », *Projets de paysage*, 2020, n° 23.
- MARLIN Cyrille, *N° 23 Paysage, autonomie habitante et action locale dans le Japon contemporain, des années 1990 à nos jours : regards croisés franco-nippons*, Url : <https://journals.openedition.org/paysage/8933> , 2019.
- MARLIN Cyrille, « Ce qu'observer veut dire : Place de l'observation des paysages dans une pratique professionnelle de paysagiste », *Projets de paysage*, 2016, n° 15.
- MARLIN Cyrille, *L'expérience ordinaire : fabrication d'un énoncé de jardin*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2008.
- MARTINEZ Blanca ESMERALDA García, « Desobediencia. La nueva arquitectura y el desafío a lo preestablecido », *URBS. Revista de Estudios Urbanos y Ciencias Sociales*, 2015, n° 5, p. 19-34.
- MARTINEZ-ALIER Juan, *The environmentalism of the poor : a study of ecological conflicts and valuation*, Cheltenham, Northampton, 2002.
- MASSOUBRE Joanne et PAQUOT Martin, *Vers une architecture du ménagement*, Url : <https://topophile.net/savoir/vers-une-architecture-du-menagement/> , 2021.

BIBLIOGRAPHIE

- MAUSS Marcel, *Essai sur le don*, Paris, Allia, 2021.
- MAZEAUD Alice et NONJON Magali, *Le marché de la démocratie participative*, Vulaine-sur-Seine, Édition du croquant, 2018.
- MCFARLANE Colin, « Repenser l'informalité : la politique, les crises et la ville », *Lien social et Politiques*, 2016, n° 76, p. 44-76.
- MEADOWS Fiona, TUFANO Antonella, BRUGERE Fabienne, LAPALUD Pascale et KERN Anna, *L'espace urbain du « care »*, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2022.
- MEHROTRA Rahul, VERA Felipe et MAYORAL José, *Ephemeral urbanism : does permanence matter ?*, Trento, List Lab, 2017.
- MESNIER Pierre-Marie et MISSOTTE Philippe, *La recherche-action : une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, l'Harmattan, 2004.
- MESTRE Claire, « Présentation de l'association Mana », *L'Autre*, 2000, n° 2, p. 377-378.
- MESTRE Claire et MORO Marie-Rose, « Aux risques de l'empathie », *L'autre*, 2016, n° 50.
- MIGNON Agathe, *Protostructure, archéologie et hypothèse d'une architecture-support*, Thèse de doctorat, EPFL, 2019.
- MIJARES Carlos G., *La Petatera de la Villa de Alvarez en Colima*, Colima, Universidad de Colima, 2000.
- MILLY Julien, « Abbas Kiarostami ou l'épreuve de la finitude », *Frontières*, 2007, n° 19, p. 47-52.
- MIRAFATAB Faranak, « Insurgent Planning : Situating Radical Planning in the Global South », *Planning Theory*, 2009, vol. 8, n° 1, p. 32-50.
- MOHOLY-NAGY László, *Vision in motion*, Chicago, Theobald, 1969.
- MOLLISON Bill, *Perma-culture*, Condé-sur-Noireau, Charles Corlet Editions, 2011.
- MORETTI Nanni, *Caro diario*, Studio Canal, 2005.
- MORIN Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF éditeur, 1990.
- MORIZOT Baptiste, *Les diplomates*, Marseille, Éditions Wildproject, 2016.
- MORRIS Earl W. et WINTER Mary, « A Theory of Family Housing Adjustment », *Journal of Marriage and Family*, 1975, vol. 37, n° 1, p. 79-88.
- MORTAIN Blandine, *Des biens et des liens : transmission des objets et inscription lignagère dans le réseau de parenté*, Thèse de doctorat, Université Lille 1, 2000.
- MORTAMAIS Elizabeth, « Le milieu associé selon G. Simondon. Quelques perspectives architecturales. », ENSAPVS, 2014.
- NEGT Oskar, *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot & Rivages, 2007.

BIBLIOGRAPHIE

- NEVEUX Olivier, *Politiques du spectateur*, Paris, La Découverte, 2013.
- NEZ Héloïse, « Savoir d'usage » dans *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013.
- NEZ Héloïse, « La mobilisation des savoirs citoyens dans les dispositifs d'urbanisme participatif », ENS Lyon, 2009.
- NEZ Héloïse et DEBOULET Agnès, *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- NICOLAS-LE STRAT Pascal, *Faire recherche en voisinant*, Url : <https://pnls.fr/faire-recherche-en-voisinant/>, 2019.
- NICOLAS-LE STRAT Pascal, *Des lieux en recherche*, Url : <https://pnls.fr/des-lieux-en-recherche/>, 2018.
- NICOLAS-LE STRAT Pascal, « L'immatériel en construction » dans *Construire avec l'immatériel*, Paris, Gallimard, 2018, p. 14-20.
- NICOLAS-LE STRAT Pascal, *Quand la sociologie entre dans l'action*, Rennes, Editions du Commun, 2018.
- NICOLAS-LE STRAT Pascal, *Le travail du commun*, Saint-Germain-sur Ile, Editions du Commun, 2016.
- NOIRIEL Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècle*, Paris, Éditions Points, 2016.
- NONJON Magali, « De la "militance" à la "consultance" : les bureaux d'études urbaines, acteurs et reflets de la "procéduralisation" de la participation », *Politiques et management public*, 2012, n° 29, p. 79-98.
- NOUVEL Jean, « Cinéma, architecture : une envie de désertter », *Architecture d'Aujourd'hui*, 1987, n° 254, p. 23-28.
- OGER Claire, « Judith Butler, Le pouvoir des mots. Politique du performatif », *Mots. Les langages du politique*, 2006, n° 81, p. 125-129.
- OGG Jim, RENAUT Sylvie, NALLETAMBY Sarah et BONVALET Catherine, « Vieillir chez soi : une comparaison franco-britannique des adaptations de l'habitat et du logement », *Habiter et vieillir*, 2013, p. 225-243.
- O'MIEL Julien, GOURGUES Guillaume, MAZEAUD Alice, NONJON Magali et PARIZET Raphaëlle, « Une sociologie critique de la démocratie participative est-elle utile ? », *Participations*, 2017, vol. 19, n° 3, p. 221-242.
- OTTO Frei et GLAESER Ludwig, *The Work of Frei Otto*, New York, Museum of Modern Art, 1972.
- OURY Fernand, *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*, Paris, Maspero, 1981.
- OURY Jean, « Séminaire de La Borde du 25 octobre 2008 », *La clinique lacanienne*, 2009, n° 15, p. 11-21.

BIBLIOGRAPHIE

- OURY Jean, *Psychothérapie institutionnelle*, Vigneux, Matrice, 2007.
- OURY Jean, Guattari Félix et Tosquelles François, *Pratique de l'institutionnel et politique*, Paris, FeniXX, 1985.
- OYON José Luis et SERRA-PERMANYER Marta, « John Turner, un architecte geddesien », *Espaces et sociétés*, 2016, n° 167, p. 43-61.
- PAIN Jacques, « Pédagogie institutionnelle et psychothérapie institutionnelle : l'institution au centre du changement », *Érès. Vie sociale et traitements*, 2015, n° 125, p. 40-46.
- PALUMBO Maria-Anita et BOUCHERON Olivier, *L'entre-deux barres*, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2017.
- PAQUOT Thierry, *Les bidonvilles*, Paris, La Découverte, 2022.
- PAQUOT Thierry, *Ménager le ménagement*, Url : <https://topophile.net/savoir/menager-le-menagement/>, 2021.
- PAQUOT Thierry, *Utopies et utopistes*, Paris, La Découverte, 2018.
- PAQUOT Thierry, *Le paysage*, Paris, La Découverte, 2016.
- PAQUOT Thierry, *Simone et Lucien Kroll, une architecture habitée*, Arles, Actes Sud, 2013.
- PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel et YOUNÈS Chris, *Habiter, le propre de l'humain*, Paris, La Découverte, 2007.
- PATTARONI Luca, « La trame sociologique de l'espace : éléments pour une pragmatique de l'espace et du commun », *SociologieS*, 2016.
- PATTARONI Luca, *Politique de la responsabilité : promesses et limites d'un monde fondé sur l'autonomie*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2005.
- PATTARONI Luca, « Les compétences de l'individu : travail social et responsabilisation » dans *Faire face et s'en sortir*, Fribourg, Editions Universitaires, 2002, p. 107-114.
- PECK Raoul, *Exterminez toutes ces brutes*, ARTE, 2022.
- PELBART Peter Pál, « Cartographies du dehors », *Rue Descartes*, 2008, vol. 59, n° 1, p. 20-30.
- PEREC Georges, *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Paris, Christian Bourgois, 2020.
- PEREC Georges, *La vie mode d'emploi*, Paris, Fayard, 2011.
- PEREC Georges, *Penser-classer*, Paris, Seuil, 2003.
- PEREC Georges, *L'infra-ordinaire*, Paris, Seuil, 1989.
- PÉREZ DE ARCE Rodrigo, *Urban transformations and the architecture of additions*, London, Routledge, 2015.

BIBLIOGRAPHIE

- PEREZ-GOMEZ Alberto et CHUPIN Jean-Pierre, *L'architecture et la crise de la science moderne*, Bruxelles, Mardaga, 1987.
- PERKINS David N., « L'individu-plus Une vision distribuée de la pensée et de l'apprentissage », *Revue française de pédagogie*, 1995, n° 111, p. 57-71.
- PERNET Alexis, BARET Marie, MARLIN Cyrille et MIRAMAND Victor, « Un atelier mobile comme vecteur de mise en relation des acteurs du paysage. Retour réflexif sur l'expérience de l'atlas pratique des paysages d'Auvergne, 2011-2013 », *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 2014, n° 38, p. 31-46.
- PERRIAULT Jacques, *La logique de l'usage*, France, L'Harmattan, 2008.
- PÉTONNET Colette, *On est tous dans le brouillard : ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée, 1985.
- PÉTONNET Colette, « L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, 1982, vol. 22, n° 4, p. 37-47.
- PÉTONNET Colette, « Réflexions au sujet de la ville vue par en dessous », *L'Année sociologique*, 1970, n° 21, p. 151-185.
- PÉTONNET Colette, *Ces gens-là*, Paris, Maspero, 1968.
- PHILIPS Patricia et Wines James, *Site : Highrise of Homes*, New York, Rizzoli, 1982.
- PIELLER Evelyne, *Résilience partout, résistance nulle part*, Url : <https://www.monde-diplomatique.fr/2021/05/PIELLER/63082> , 2021.
- PIETRA Régine, « Gilles Deleuze, le philosophe des rencontres », *Letteratura e arte : rivista annuale*, 2008, n° 6, p. 1-7.
- PINSON Daniel, « L'habitat, relevé et révélé par le dessin : observer l'espace construit et son appropriation », *Espaces et sociétés*, 2016, vol. 164, n° 1, p. 49-66.
- PINSON Daniel, *Usage et architecture*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- PINSON Gilles, *La ville néolibérale*, Paris, PUF, 2020.
- PINSON Gilles et OFFNER Jean-Marc, *L'impossible pouvoir local ?*, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2021.
- PIRES Alvaro, « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique » dans *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, G. Morin, 1997, p. 113-172.
- PLENEL Edwy et BONDY BLOG, *Jusqu'à quand ?*, Paris, Fayard, 2020.
- PLOSSU Bernard, « L'enchantement de Jacques Hondelatte à arc en rève - exposition », *AMC-ARCHI*, 2018.
- POCHET Catherine et OURY Fernand, *Qui c'est l'conseil ?*, Paris, F. Maspero, 1979.

BIBLIOGRAPHIE

- POLANYI Karl, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 2009.
- POLLETTA Francesca, « Free Spaces », *Theory and Society*, 1999, Collective Action, n° 28, p. 1-38.
- POPPER Haydée, « De l'indifférenciation à l'individuation », *Enfances & Psy*, 2002, n° 19, p. 29-35.
- PRICE Cedric, « Fun Palace Project », *Architectural Review*, 1965, vol. 137, n° 815, p. 74-75.
- PRIGENT Steven, *L'anthropologie comme conversation*, Toulouse, Anacharsis, 2021.
- PRIGOGINE Ilya et STENGERS Isabelle, *La nouvelle alliance*, Paris, Gallimard, 1980.
- PROST Philippe, « L'architecture ou l'art de transformer le réel. Tabula rasa versus transformation », *D'architectures*, 2022, n° 298.
- PRUVOST Geneviève, *Quotidien politique*, France, La Découverte, 2021.
- QUILLIOT Roger, GUERRAND Roger-Henri et BOUCHART François-Xavier, *Cent ans d'habitat social : une utopie réaliste*, Paris, Albin Michel, 1989.
- RAMBERT Francis, « Le génie des lieux transformés », *Archiscopie*, 2018, n° 13, p. 68-71.
- RANCIÈRE Jacques, *Les trente inglorieuses*, Paris, La Fabrique, 2022.
- RANCIÈRE Jacques, « Les aventures de la causalité » dans *Les bords de la fiction*, Paris, Seuil, 2017, p. 83-89.
- RANCIÈRE Jacques, *Le spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique, 2015.
- RANCIÈRE Jacques, *La méthode de l'égalité*, Montrouge, Bayard, 2012.
- RANCIÈRE Jacques, *Et tant pis pour les gens fatigués*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009.
- RANCIÈRE Jacques, *Le partage du sensible*, Paris, La Fabrique, 2000.
- RANCIÈRE Jacques, *Le maître ignorant*, Paris, Fayard, 1987.
- RAPOPORT Amos, *Pour une anthropologie de la maison*, Paris, Dunod, 1972.
- RAWLS John, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1997.
- RENAULT Emmanuel, « Qui n'a pas fait d'enquête n'a pas droit à la parole ? » dans *Langages, politique, histoire.*, Lyon, ENS Éditions, 2015.
- REVEDIN Jana, *Construire avec l'immatériel*, Paris, Gallimard, 2018.
- RIBAUT Thierry, *Contre la résilience*, Paris, L'Échappée, 2021.
- RICŒUR Paul, « Architecture et Narrativité », *Études Ricoeuriennes*, 2017, vol. 7, n° 2, p. 20-30.
- RICŒUR Paul, « Mémoire, Histoire, Oubli », *Esprit*, 2006, n° 3, p. 20-29.

BIBLIOGRAPHIE

- RICŒUR Paul, *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1984.
- RICŒUR Paul, « Imagination et métaphore », *Psychologie Médicale*, 1982, vol. 14, n° 12, p. 83-87.
- ROBERT Castel, *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil, 2003.
- ROSA Marcos L. et WEILAND Ute E., *Handmade urbanism*, Berlin, Jovis Verlag, 2013.
- ROSENBERG Marshall B., *Les mots sont des fenêtres, ou bien ils sont des murs*, Paris, La Découverte, 2002.
- ROUILLÉ André, *La photo numérique : une force néo-libérale*, Paris, L'Échappée, 2020.
- ROUILLÉ André, *La photographie : entre document et art contemporain*, Paris, Gallimard, 2005.
- ROUSSEAU Max, BEAL Vincent, HAMEL Lauren et LAGARDE David, *Plus vite que le cœur d'un mortel*, Caen, Éditions Grevis, 2021.
- ROUSSEAU Pascal, « Home sweet home : la maison utérine, antre primitif de la modernité », *Exposé*, 2004, n° 4, p. 90-107.
- ROWE Colin, *Collage city*, Cambridge, MIT Press, 1998.
- RUDOLFSKY Bernard, *Architecture without architects: a short introduction to non-pedigreed architecture*, New York, Museum of Modern Art, 1965.
- RUDOLFSKY Bernard, MEDINA Jean-Baptiste et MAYOUX Sophie, *L'architecture insolite*, Paris, Tallandier, 1979.
- RUSKIN John, *The seven lamps of architecture*, London, J. M. Dent & sons, 1956.
- RYAN Brent D., *Design after decline: how America rebuilds shrinking cities*, Philadelphia, University of Pennsylvania press, 2012.
- SACHS Angeli, BANZ Claudia et KROHN Michael, *Social design : participation and empowerment*, Zurich, Lars Müller Publishers, 2018.
- SADLER Simon, *Archigram : architecture without architecture*, Cambridge, MIT Press, 2005.
- SAINT-ARNAUD Yves, « La réflexion-dans-l'action : un changement de paradigme », *Recherche & formation*, 2001, n° 36, p. 17-27.
- SAINT-OURS Alexis de, « Les sourires de l'être », *TLE*, 2004, Penser par le diagramme-de Gilles Deleuze à Gilles Châtelet, n° 22.
- SANTOS Boaventura de Sousa, *Épistémologies du Sud*, Paris, Desclée De Brouwer, 2016.
- SANTOS Boaventura de Sousa, « Épistémologies du Sud », *Études rurales*, traduit par Magali Watteaux, 2011, n° 187, p. 21-50.

BIBLIOGRAPHIE

- SASSEN Saskia, *Territory, authority, rights*, Princeton, Princeton university press, 2008.
- SASSEN Saskia, « The Informal Economy : Between New Developments and Old Regulations », *Yale LAW Journal*, 1993, n° 103, p. 22-89.
- SASSEN Saskia, *Expulsions : brutalité et complexité dans l'économie globale*, Paris, Gallimard, 2016.
- SCHIJMANN Emilia, *À qui appartient le droit ? Ethnographier une économie de pauvreté*, Issy-les-Moulineaux, Lextenso, 2019.
- SCHÖN Donald A., *The Reflective Practitioner : How Professionals Think In Action*, London, Basic Books, 2008.
- SCHÖN Donald A., *Le praticien réflexif : à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, traduit par Jacques Heynemand et Dolorès Gagnon, Montréal, Les Éditions Logiques, 1994.
- SCHÜTZ Alfred, *Essais sur le monde ordinaire*, Paris, Félin, 2007.
- SCOTT James C., *L'oeil de l'Etat : moderniser, uniformiser, détruire*, Paris, La Découverte, 2021.
- SCOTT James C., *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2019.
- SCOTT James C., « Infra-politique des groupes subalternes », *Vacarme*, 2006, n° 36, p. 25-29.
- SEGAL Rafi, WEIZMAN Eyal et TARTAKOVER David, *A civilian occupation*, Tel Aviv, Babel, 2003.
- SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace : habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, Armand Colin, 2010.
- SEIGNEUR François, « Ordre et désordre en architecture » dans *Art et philosophie, ville et architecture*, Paris, La Découverte, 2003, p. 119-128.
- SEIGNEUR François et GOULET Patrice, *Avant/après : Architectures au fil du temps*, Arles, Actes Sud, 2007.
- SEKULIC Dubravka, *Glottz Nicht so Romantisch ! On Extralegal Space in Belgrade*, Belgrade, Jan van Eyck Academie, 2012.
- SEN Amartya, *Commodities and capabilities*, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- SENNETT Richard, *Ce que sait la main*, Paris, Albin Michel, 2009.
- SERFATY-GARZON Perla, *Chez soi : les territoires de l'intimité*, Paris, Armand Colin, 2003.
- SERSIRON Nicolas, *Dette et extractivisme*, Bruxelles, Utopia, 2018.

BIBLIOGRAPHIE

- SEWELL William. H., « Space in contentious politics » dans *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- SHIVA Vandana, *Staying alive : women, ecology, and development*, New York, South End Press, 2010.
- SHULMAN Julius, *L'architecture et sa photographie*, Köln, Taschen, 1998.
- SIBLOT Yasmine, *Faire valoir ses droits au quotidien*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.
- SIMAY Philippe, BROSSAUD Claire et FIORI Sandra, « Les communs urbains : nouveau droit de cité ? », *Métropolitiques*, 2019.
- SIMONDON Gilbert, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 2012.
- SIMONDON Gilbert, *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Grenoble, Millon, 2005.
- SINTOMER Yves, « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, 2008, vol. 31, n° 3, p. 115-133.
- SKEGGS Beverley et POULY Marie-Pierre, *Des femmes respectables*, Marseille, Agone, 2015.
- SMITH Elizabeth A. T., GOESSEL Peter, LOUGHREY Shannon, LOUGHREY Peter et SHULMAN Julius, *Case study houses : the complete CSH program, 1945-1966*, Köln, Taschen, 2021.
- SMITHSON Alison M., *Team 10 primer*, Cambridge, MIT Press, 1968.
- SMUTS Carin, « Communautés » dans *Construire avec l'immatériel (sous la dir. de Jana Revedin)*, Paris, Gallimard, 2018, p. 64-76.
- SOARES Gonçalves Rafael, « Les favelas de Rio de Janeiro : informalité urbaine et droit à la ville », *Tous urbains*, 2016, vol. 15, n° 3, p. 45-48.
- SOLOMON Barbara, *Black Empowerment : Social Work in Oppressed Communities*, New York, Columbia University Press, 1976.
- SORIANO Federico et Palacios Dolores, « Útiles inútiles », *Fisuras de la cultura contemporánea*, 2017, n° 69.
- SOTO HERNANDO DE, *The mystery of capital : why capitalism triumphs in the West and fails everywhere else*, New York, Basic Books, 2000.
- SPIRO Annette et GANZONI David, *The working drawing : the architect's tool*, Zurich, Park books, 2013.
- SPUYBROEK Lars, *The Sympathy of Things : Ruskin and the Ecology of Design*, London, Bloomsbury Academic, 2016.
- STAVO-DEBAUGE Joan, *Venir à la communauté : une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2009.

BIBLIOGRAPHIE

- STÉBÉ Jean-Marc, *La réhabilitation de l'habitat social en France*, Paris, PUF, 1995.
- STEINEM Gloria, *Une révolution intérieure*, InterEditions, 1992.
- STEINER Anne, « Figures de l'immigré à Nanterre : d'un habitat stigmatisé à l'autre » dans *Villes et hospitalité : Les municipalités et leurs « étrangers »*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2013, p. 331-353.
- STENGERS Isabelle, *Réactiver le sens commun*, Paris, La Découverte, 2020.
- STENGERS Isabelle, *La proposition cosmopolitique*, Paris, La Découverte, 2007.
- STIEGLER Barbara, *Il faut s'adapter*, Paris, Gallimard, 2019.
- STIEGLER Bernard, *La technique et le temps*, Paris, Fayard, 2018, 969 p.
- STIEGLER Bernard, « Temps et individuations technique, psychique et collective dans l'œuvre de Simondon », *Intellectica*, 1998, n° 26, p. 241-256.
- STONER Jill, « The Nine Lives of Buildings », *Architectural Design*, 2016, vol. 86, n° 1, p. 18-23.
- STONER Jill, *Toward a minor architecture*, Cambridge, MIT Press, 2012.
- STRATHERN Marilyn, *The Gender of the Gift : Problems with Women and Problems with Society in Melanesia*, Berkeley, University of California Press, 1988.
- SUCHET Myriam, *L'Imaginaire hétérologue*, Paris, Garnier, 2014.
- SUSTEREN Arjen Van, *Metropolitan World Atlas*, Rotterdam, 010 Publishers, 2004.
- SZANYI Adam, *Foucault, le souci des marges*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 2017.
- TABUCHI Éric, *Atlas of forms*, Paris, Poursuite, 2019.
- TAÏBI Nadia, « Réflexions autour du Journal d'Usine de Simone Weil, 1934-1935 », *Sens-Dessous*, 2010, vol. 6, n° 1, p. 56-64.
- TAÏBI Nadia, « Le témoignage de Simone Weil. L'expérience de l'Usine », *Sens-Dessous*, 2006, n° 1, p. 62-75.
- TALEN Emily, « Do-it-Yourself Urbanism: A History », *Journal of Planning History*, 1 mai 2015, vol. 14, n° 2, p. 135-148.
- TALPIN Julien, « La non-mixité : une étape sur le chemin de l'émancipation des femmes », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 2018, n° 68, p. 30-31.
- TELLIER Giulia et HAMEAU Tiphaine, « La Permanence, une politique de l'attention », *Projets de paysage*, 2021, n° 24.
- TESSIER Sébastien, *Qu'arrive-t-il au mot ménager ?*, Paris, La Découverte, 2007.
- THIERY Sébastien, *Considérant qu'il est plausible que de tels événements puissent à nouveau survenir*, Paris, Post-éditions, 2014.

BIBLIOGRAPHIE

- THIERY Sébastien et DEBOULET Agnès, « La ville vue par... l'Ambassade du PEROU à Ris-Orangis », *Mouvements*, 2013, n° 74, p. 103-111.
- TIPPLE A. Graham, *Extending Themselves*, Liverpool, Liverpool University Press, 2000.
- TOCQUEVILLE Alexis de, *De la démocratie en Amérique : Tome 2*, Paris, Flammarion, 2018.
- TRICART Jean-Paul, « Genèse d'un dispositif d'assistance : les "cités de transit" », *Revue française de sociologie*, 1977, vol. 18, n° 4, p. 601-624.
- TRONTO Joan C., *Un monde vulnérable*, Paris, La Découverte, 2009.
- TSCHUMI Bernard, *The Manhattan transcripts*, London, Academy Editions, 1981.
- TSUKAMOTO Yoshiharu et KAJIMA Momoyo, *Pet Architecture Guide Book*, Tokyo, World Photo Press, 2002.
- TUFANO Antonella, *Faire des projets, fabriquer des projets*, Nancy, Éditions Universitaires de Lorraine, 2015.
- TURNER John F. C., *Housing by People : Towards Autonomy in Building Environments*, New York, Pantheon Books, 1977.
- TURNER John F C, « The Squatter Settlement: An Architecture that Works », *Architecture of Democracy, Architectural Design*, 1968, p. 355-360.
- TURNER Victor, *The anthropology of performance*, New York, Performing Arts Journal Publications, 1988.
- TURNER Victor, *The ritual process : structure and anti-structure*, New York, Cornell University Press, 1969.
- VACCHINI Livio, *Capolavori ; Chefs-d'oeuvres*, Paris, Éditions du Linteau, 2006.
- VALENA Thomáš, AVERMAETE Tom et VRACHLIOTIS Georg, *Structuralism reloaded : rule-based design in architecture and urbanism*, Stuttgart, A. Menges, 2011.
- VAN DER ZWART Steenbergen, *Atlas Of The New Dutch Water Defence Line*, Rotterdam, 010 Publishers, 2010.
- VARLEY Ann, « Postcolonialising Informality? », *Environment and Planning D : Society and Space*, 2013, vol. 31, n° 1, p. 4-22.
- VASQUEZ Aïda et OURY Fernand, *Vers une pédagogie institutionnelle ?*, Vigneux, Matrice, 1991.
- VASSAL Jean-Philippe, *Habiter, plaisir et luxe pour tous*, Url : <https://www.strasbourg.archi.fr/node/386> , 2016.
- VENTURI Robert, SCOTT BROWN Denise et IZENOUR Steven, *Learning from Las Vegas*, Cambridge, MIT Press, 2017.

BIBLIOGRAPHIE

- VERNANT Jean-Pierre et DÉTIENNE Marcel, « La mètis d'Antiloque », *Revue des Études Grecques*, 1967, vol. 80, n° 379, p. 68-83.
- VILLANOVA Roselyne de, LEITE Carolina, RAPOSO Isabel, *Maisons de rêve au Portugal*, Paris, Créaphis, 1994.
- VINCK Dominique, « Pratiques d'ingénierie », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2014, vol. 82, n° 2, p. 225-243.
- VIOLEAU Jean-Louis, « Lacaton et Vassal, Saint-Nazaire, des logements hors normes », *AMC*, 2012, n° 213, p. 14-17.
- VIOLEAU Jean-Louis, *Situations construites*, Paris, Sens & Tonka, 1998.
- WAHNICH Sophie, « La mémoire du Café, dans le contexte de sa requalification urbaine (1956-2010) », *Mouvements*, 2011, HS, n° 1, p. 77-86.
- WAJIRO Kon, « Qu'est-ce que la modernologie ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 2017, n° 17, p. 43-53.
- WARBURG Aby M., *L'atlas Mnémosyne*, Dijon, L'Écarquillé, 2019.
- WARE Chris, *Building Stories*, London, Jonathan Cape, 2012.
- WEBER Florence, *L'honneur des jardiniers*, Paris, Belin, 1998.
- WEIL Simone, *La condition ouvrière*, Paris, Gallimard, 1951.
- WEIZMAN Eyal, TAVARES Paulo, SCHUPPLI Susan, « Forensic Architecture », *Architectural Design*, 2010, n° 80, p. 58-63.
- WOOLF Virginia, *Une chambre à soi*, Paris, Denoel, 1977.
- YIFTACHEL Oren, « Theoretical Notes On 'Gray Cities': the Coming of Urban Apartheid ? », *Planning Theory*, 2009, n° 8, p. 88-100.
- YOUNÈS Chris, « Pour une théorie des impermanences », *Le Philotopie*, 214avr. J.-C., n° 10, p. 1-121.
- YOUNÈS Chris, BONNET Frédéric, MARCILLON David, TUFANO Antonella, FALLANCA Concetta, CARRA Natalina, GIRONDA Caterina et TACCONE Antonio, *Vers une architecture des milieux*, Clermont-Ferrand, ENSA Clermont-Ferrand, 2010.
- ZASK Joëlle, *Écologie et démocratie*, Paris, Premier Parallèle, 2022.
- ZASK Joëlle, *Zoocities : des animaux sauvages dans la ville*, Paris, Premier Parallèle, 2020.
- ZASK Joëlle, « La cité contre la ville », *Revue du MAUSS*, 2019, vol. 54, n° 2, p. 81-94.
- ZASK Joëlle, « Les ruelles de Montréal, un laboratoire de la vie démocratique », *Métropolitiques*, 2019.
- ZASK Joëlle, « Retour sur la notion perdue d'autogouvernement », *Sens public*, 2019, Autogouvernement, p. 4-11.

BIBLIOGRAPHIE

- ZASK Joëlle, *Quand la place devient publique*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2018.
- ZASK Joëlle, *La démocratie aux champs*, Paris, La Découverte, 2016.
- ZASK Joëlle, *Introduction à John Dewey*, Paris, La Découverte, 2015.
- ZASK Joëlle, *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2011.
- ZASK Joëlle, « Anthropologie de l'expérience » dans *Vie et expérimentations. Peirce, James, Dewey*, Paris, Vrin, 2007, p. 129-146.
- ZASK Joëlle, *Art et démocratie*, Paris, PUF, 2003.
- ZASK Joëlle, Latour Bruno, Stengers Isabelle, Despret Vinciane, Dumoncel Jean-Claude, Galetic Stephan, Massumi Brian et Solhdju Katrin, *Vie et expérimentation : Peirce, James, Dewey*, Paris, Vrin, 2007.
- ZIMMERMANN Annie, PAQUOT Thierry et BOUCHAIN Patrick, « Dé-normer le logement social, pour une ville solidaire : entretien avec Patrick Bouchain », *Urbanisme*, 2008, n° 360, p. 21-24.

INDEX

- agencements, 110, 122, 123, 126, 133, 136, 167, 247, 437, 451
- agentivité, 78, 123, 125, 126, 129, 136, 139, 308
- attention, 18, 65, 120, 146, 148, 155, 162, 182, 225, 227, 228, 229, 231, 272, 274, 430, 446
- autoconstruction, 22, 45, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 73, 81, 84, 121, 133, 171, 173, 215, 305, 324, 331, 339, 342, 347, 349, 352, 354, 362, 469, 474
- capacités, 105, 110, 139, 140, 160, 165, 166, 168, 179, 227, 451, 462, 475
- cartographie, 146, 470, 471, 473, 477
- communauté, 65, 78, 161, 177, 196, 255, 454, 483
- conception capacitaire, 165, 167
- conception ouverte*, 32, 34, 258, 273, 434, 467
- conversation, 49, 124, 270, 278, 285, 287, 438, 446, 458, 477, 479
- démocratie, 99, 117, 118, 138, 156, 183, 192, 193, 194, 195, 197, 202, 203, 259, 280, 445, 487
- diagramme, 321, 344, 345, 473
- dialogique, 202, 203, 455
- dispositif, 38, 49, 51, 53, 58, 59, 61, 72, 76, 132, 167, 211, 259, 278, 429, 442, 446, 448, 449, 455, 456, 459, 461, 463, 465
- dissensus, 16, 183, 186, 297, 298
- empowerment, 63, 78, 142, 163
- enquête, 34, 57, 62, 63, 64, 66, 67, 72, 73, 79, 86, 114, 159, 171, 194, 234, 239, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 264, 266, 267, 268, 269, 270, 272, 273, 274, 275, 276, 281, 282, 283, 373, 432, 435, 437, 438, 439, 448, 452, 456
- espace diagrammatique*, 473, 474

INDEX

- expérience, 73, 74, 109, 116, 126, 140, 151, 152, 155, 156, 157, 159, 176, 183, 193, 194, 205, 208, 233, 234, 246, 267, 269, 275, 276, 282, 284, 285, 286, 304, 326, 429, 430, 434, 437, 438, 443, 445, 447, 448, 449, 454, 456, 459, 461, 463, 467, 475, 477, 481, 486
- expérimentation, 109, 140, 194, 213, 269, 283, 286, 456
- fragment, 105, 176, 187, 344, 432
- hétérogénéité, 80, 96, 178, 183, 184, 187, 189, 200, 202, 227, 447, 468
- improvisation, 110, 143, 144, 458, 461, 467, 469
- inachèvement, 105, 213, 214
- incrémentalisme, 111, 112, 113
- indétermination, 109, 128, 144, 208, 209, 440
- informalité, 35, 45, 59, 61, 141, 255, 450, 485
- interaction, 73, 116, 138, 142, 144, 159, 174, 193, 234, 243, 257, 260, 274, 277, 430, 431, 432, 439, 445, 446, 447, 450, 478, 483, 488
- inventaire, 121, 141, 146, 225, 227, 232, 256, 312, 437
- maximum, 76, 84, 135, 212, 216, 217, 275, 451, 470, 476
- milieux, 46, 64, 65, 71, 90, 117, 123, 125, 135, 136, 143, 187, 208, 246, 260, 463
- non-agir, 48, 249, 251
- ordinaire, 54, 65, 151, 154, 155, 156, 170, 173, 176, 193, 195, 234, 243, 277, 432, 434, 439, 447, 448, 463
- outils, 426
- outils, 29, 33, 47, 68, 117, 118, 121, 137, 175, 181, 183, 205, 224, 267, 270, 291, 312
- outils, 429
- outils, 437
- outils, 458
- outils, 467
- outils, 472
- outils, 477
- outils, 489
- paysagiste, 24, 155, 175, 176, 177, 182, 184, 232, 246, 251, 430, 445, 446, 448, 461, 465, 486
- performance, 40, 44, 45, 108, 110, 458, 467, 470, 472, 477
- photographie, 184
- praticien-réflexif, 284, 285, 286, 475
- processus, 41, 51, 57, 60, 61, 62, 64, 71, 72, 75, 92, 110, 111, 112, 113,

INDEX

- 114, 115, 117, 126, 128, 135, 140,
141, 143, 147, 148, 149, 152, 154,
159, 161, 164, 169, 170, 171, 173,
177, 182, 193, 194, 196, 200, 207,
213, 224, 230, 236, 243, 246, 267,
268, 273, 279, 282, 285, 286, 315,
361, 429, 431, 433, 434, 446, 456,
475, 477, 484
- reconnaissance, 65, 81, 98, 116, 151,
172, 183, 187, 197, 205, 223, 224,
339
- relevé habité, 329, 470
- résistance, 23, 31, 61, 65, 68, 82, 161,
187, 462
- script, 184
- série, 67, 130, 172, 184, 205, 276, 286,
435, 458, 460, 469, 470, 486, 488
- sociotechnique, 132, 133, 462, 468
- structures, 34, 46, 82, 115, 128, 139,
142, 143, 144, 167, 175, 188, 189,
190, 192, 211, 257, 265, 273, 284,
285, 286, 458, 467, 475
- tactique, 67, 68, 84, 146, 279, 455,
479, 485
- traduction, 123, 228
- transformation, 18, 45, 61, 66, 78, 91,
102, 103, 105, 106, 110, 113, 116,
117, 131, 139, 140, 147, 148, 149,
151, 152, 155, 158, 160, 165, 166,
168, 169, 171, 173, 174, 177, 178,
183, 184, 193, 194, 196, 198, 213,
234, 246, 247, 252, 256, 259, 266,
269, 290, 306, 326, 430, 442, 443,
450, 458, 459, 467, 468, 478, 482,
483
- transformations silencieuses, 148,
149
- vidéo, 224, 318, 361, 459
- vivant, 49, 52, 81, 114, 116, 117, 118,
159, 186, 198, 209, 226, 232, 251,
454, 478, 484
- vulnérabilités, 62, 157

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Échantillon de la série photographique de portraits des habitants © Christophe Hutin Architecture.....	379
Figure 2 : Série photographique de portraits des habitants © Christophe Hutin Architecture	379
Figure 3 : Échantillon de la série de photographies d'archives © Collection Djilali Defali.....	380
Figure 4 : Série de photographies d'archives © Collection Djilali Defali.....	380
Figure 5 : Échantillon de la série photographique des jardins © Christophe Hutin Architecture.....	381
Figure 6 : Série photographique de des jardins © Christophe Hutin Architecture.....	381
Figure 7 : Échantillon du relevé habité par maison : Maison M, plan et coupe. © Christophe Hutin Architecture.....	382
Figure 8 : Série de plans du relevé habité par maison : Cité des étourneaux © Christophe Hutin Architecture.....	382
Figure 9 : Échantillon de la série du relevé habité par bâtiment : Bâtiment K © Christophe Hutin Architecture.....	383
Figure 10 : Série du relevé habité par bâtiment : Cité des Étourneaux © Christophe Hutin Architecture	383
Figure 11 : Relevé habité en 4 temps : t0, t1, t2, t3. Maison V. © Christophe Hutin Architecture	384
Figure 12 : Photographies du jardin et du séjour de la Maison V. au temps t1. © Christophe Hutin Architecture.....	384
Figure 13 : Photographies du jardin et du séjour de la Maison V. au temps t3. © Christophe Hutin Architecture.....	384
Figure 14 : Diagrammes socio- techniques réalisées pour une maison © Christophe Hutin Architecture	385
Figure 15 : Inventaire des diagrammes sociotechniques des 93 maisons © Christophe Hutin Architecture.....	386
Figure 16 : Cartographie diagrammatique de l'état des maisons de la Cité © Christophe Hutin Architecture.....	386

TABLE DES FIGURES

Figure 17 : Cartographie diagrammatique des situations critiques © Christophe Hutin Architecture	386
Figure 18 : Diagrammes et cartographie des extensions autoconstruites en façade jardin© Christophe Hutin Architecture.....	387
Figure 19 : Axonométrie de l'habitat informel © Christophe Hutin Architecture..	387
Figure 20 : Typologies existantes des logements © Christophe Hutin Architecture.....	388
Figure 21 : Répartition combinatoire et géographique des typologies © Christophe Hutin Architecture	388
Figure 22 : Évolution dans le temps des formes et typologies © Christophe Hutin Architecture	388
Figure 23 : Cartographies des liens de voisinage © Christophe Hutin Architecture.....	389
Figure 24 : Captures d'écran du film (tryptique vidéo) sur Beutre exposé lors de la 17è Biennale de Venise. (8'12") © Christophe Hutin Architecture.....	390
Figure 25 : Timeline du projet © Christophe Hutin Architecture	391
Figure 26 : Capture d'écran. Far Ouest. Chroniques de Beutre, Épisode 1. 7'03". Url : https://www.youtube.com/watch?v=0k0DugKHRfM	392
Figure 27 : Capture d'écran. Far Ouest. Chroniques de Beutre, Épisode 2. 6'46". Url : https://www.youtube.com/watch?v=iDb2n040Tpg&ab_channel=Aquitanis	392
Figure 28 : Page extraite du relevé de la flore de Beutre, Cité du Hameau © Cyrille Marlin, Jean-Baptiste Poinot, Amandine Saget	393
Figure 29 : Flore de Beutre, Cité du Hameau © Cyrille Marlin, Jean-Baptiste Poinot, Amandine Saget.....	393
Figure 30 : Brève n°65.31. Jardin de Madame D., Cité du Hameau © Cyrille Marlin, Jean-Baptiste Poinot, Amandine Saget	394
Figure 31 : Inventaire des 32 brèves du jardin de Madame D., Cité du Hameau © Cyrille Marlin, Jean-Baptiste Poinot, Amandine Saget	394
Figure 32 : Extrait du récit d'enquête anthropologique, Éric Chauvier. Christophe HUTIN (dir) et al., <i>Les communautés à l'œuvre</i> , Paris, France, Carré, 2021. p.54-55.....	395
Figure 33 : Photographie prise devant le "53" © Christophe Hutin Architecture ..	396
Figure 34 : Série photographique sur la vie quotidienne au "53" © Christophe Hutin Architecture	396
Figure 35 : Photographie de la place centrale lors du Carnaval, 2022. © Christophe Hutin Architecture	397

TABLE DES FIGURES

Figure 36 : Photographie de sa serre du paysagiste, 2021. © Christophe Hutin Architecture	397
Figure 37 : Série photographique des repas © Christophe Hutin Architecture ...	398
Figure 38 : Photographie prise chez des habitants pour une rencontre sur le projet individuel © Christophe Hutin Architecture	399
Figure 39 : Photographie prise au "53" pour une rencontre sur le projet individuel. © Christophe Hutin Architecture	399
Figure 40 : Photographie prise au "53" lors d'une prise de son par Agathe Le Taillandier avec Claire Mestre, Madame T. © Christophe Hutin Architecture	400
Figure 41 : Photographie prise au "53" des livres apportées par Madame T. sur la médecine transculturelle. © Christophe Hutin Architecture	400
Figure 42 : Photographie des participantes au cercle de parole et d'écoute, prise devant le "53". © Christophe Hutin Architecture	401
Figure 43 : Photographie durant une session de cercle de parole et d'écoute au "53". © Christophe Hutin Architecture	401
Figure 44 : Photographie du jardin de Jean-Marie Lespinasse à Labrède. © Christophe Hutin Architecture.....	402
Figure 45 : Photographie de l'usine fabrication des bacs. © Christophe Hutin Architecture	403
Figure 46 : Photographie de la livraison de la terre végétale. © Christophe Hutin Architecture	403
Figure 47 : Photographie des plantations devant le "53". © Christophe Hutin Architecture	403
Figure 48 : Photographie d'une customisation par un habitant. © Christophe Hutin Architecture	403
Figure 49 : Photographie prise devant le "53". © Christophe Hutin Architecture.	404
Figure 50 : Photographie prise devant le pavillon français de la biennale de Venise avec l'équipe du projet et des habitants de Beutre, 2021. © Philippe Ruault	406
Figure 51 : Photographie prise dans le pavillon français de la biennale de Venise, 2021. © Philippe Ruault	407
Figure 52 : Photographie prise dans le pavillon français de la biennale de Venise, 2021. © Philippe Ruault	412
Figure 53 : Photographie prise dans le pavillon français de la biennale de Venise, 2021. © Philippe Ruault	415

TABLE DES FIGURES

Figure 54 : Photographie prise devant le pavillon français de la biennale de Venise avec l'équipe du projet et des habitants de Beutre, 2021. © Philippe Ruault	420
Figure 55 : Photographie du "Carnet des 93". © Christophe Hutin Architecture.....	423
Figure 56 : Série de 7 planches graphiques pour un logement. Cas du logement ET13 © Christophe Hutin Architecture	423
Figure 57 : Extrait du carnet technique : "Menuiserie et Enveloppe". Variation ENV3 © Christophe Hutin Architecture	424
Figure 58 : Illustration présentant les trois carnets des variations © Christophe Hutin Architecture	424
Figure 59 : Cartographie des variations du projet © Christophe Hutin Architecture.....	425
Figure 60 : Tableau des quantités sur les variations du projet © Christophe Hutin Architecture	425
Figure 61 : Légende commune à la cartographie et au tableau des quantités © Christophe Hutin Architecture.....	425
Figure 62 : Planche de projet spécifique. Cas ET 53-55-57 © Christophe Hutin Architecture	426
Figure 63 : Planche de projet spécifique. Agrandissements informels et projetés. Famille L. © Christophe Hutin Architecture	426
Figure 64 : Axonométrie générale du projet. ESQ 1 © Christophe Hutin Architecture	427
Figure 65 : Axonométrie du projet sur un T5. ESQ 1 © Christophe Hutin Architecture.....	427
Figure 66 : Carnet d'enquête du projet © Christophe Hutin Architecture.....	428
Figure 67 : Mise en diagramme des fragments de texte du carnet d'enquête © Christophe Hutin Architecture	428
Figure 68 : Mise en diagramme des fragments de texte du carnet d'enquête © Christophe Hutin Architecture	428
Figure 69 : Extrait du fragment 73 : Biographie de la Maison M. © Christophe Hutin Architecture	428
Figure 70 : Fresque du projet de Beutre. <i>Communs</i> , exposition arc-en-reve, 2022 6x2,50m © Christophe Hutin Architecture	429
Figure 71 : Extrait de la fresque du projet de Beutre <i>Communs</i> , exposition arc-en-reve, 2022 © Christophe Hutin Architecture	429

TABLE DES FIGURES

Figure 72 : Série de photographies prises depuis l'intérieur des logements. Projet G, H et I du Grand Parc © Philippe Ruault	430
Figure 73 : Inventaire des parcelles pour l'étude densification de 50 000 logements © Lacaton&Vassal, Druot, Hutin	430
Figure 74 : Cartographie inventaire pour l'étude densification de 50 000 logements © Lacaton&Vassal, Druot, Hutin	430

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	4
REMERCIEMENTS.....	7
INTRODUCTION « BEUTRE. ILS HABITAIENT AVANT L'ARRIVÉE DES ARCHITECTES » ...	9
PARTIE 1 LA CITE INFORMELLE : UNE ARCHITECTURE PERFORMATIVE	36
CHAPITRE 1 HABITER L'INFORMEL	37
1.1 Habiter aux marges du logement social	39
1.1.1 <i>Resignification</i> et situations critiques.....	39
— Performativité des énoncés en architecture	39
— Repenser l'informalité en architecture.....	45
1.1.2 Cités de transit : architecture du non-accueil	49
— Dispositifs de l'inhospitalité	49
— Le provisoire pérennisé : hébergement versus logement.....	55
1.1.3 Résister par l'informel	60
— Architectures de résistances ordinaires : autoconstruction de la mémoire	60
— Architectures de ruses	67
1.1.4 Les deux paradoxes de l'architecte en cité informelle	71
— Paradoxe : normalisation et mémoire minoritaire.....	71
— Paradoxe : droit au logement et hébergement temporaire	75
1.2 Les logiques de l'habitat informel	78
1.2.1 Force dérégulatrice – injonction à l'adaptation des habitants	78
1.2.2 Force contrariée – tactiques de négociation des habitants.....	83
1.2.3 Force communautaire – possibilités d'émancipation par l'action collective	86
1.3 Avenir de l'habitat informel, dans un monde incertain	91
1.3.1 Bilan en forme de désastre des démolitions-reconstructions.....	91

TABLE DES MATIÈRES

1.3.2	Les quatre options des réhabilitations	94
	— Réhabilitations par l'apparence formelle	94
	— Réhabilitations par mise aux normes.....	95
	— Réhabilitations par sauvegarde patrimoniale	97
	— Réhabilitations par l'inclusion des habitants.....	98
1.3.3	Contemporanéisation des logements par transformation	102
CHAPITRE 2	UNE ARCHITECTURE PERFORMATIVE	108
2.1	Les trois registres de l'architecture performative.....	111
2.1.1	Le registre écologique	111
	— L'incrémentalisme	111
	Architectures de processus	111
	Architectures de l'intrication.....	115
	Incrémentation et savoir-vivre	117
	— Le non-extractivisme	118
2.1.2	Le registre des agencements	122
	— « Agency », un principe d'équivalence action-objet.....	122
	— Agencements des choses, des êtres, et des milieux.....	125
	Individuations architecturales.....	126
	<i>L'individuation selon Gilbert Simondon</i>	126
	<i>Individuation ouverte</i>	127
	<i>Individuation mythogénique</i>	128
	<i>Individuation de trajectoire</i>	130
	Architecture sociotechnique	132
	<i>Madeleine Akrich et les objets sociotechniques</i>	132
	<i>Architectures sociotechniques</i>	133
	Architectures et relations au milieu	135
	<i>Écologie des relations en milieux habités</i>	135
	<i>Architecture et relations au milieu</i>	136
	— Agencements critiques.....	138
	Retour sur l'agency critique	138
	Agency architecturale	140
	Exemple : l'architecture de Francis Kéré.....	142
2.1.3	Le registre de l'improvisation.....	143
2.2	Un énoncé des savoirs de transformations en architecture.....	146

TABLE DES MATIÈRES

— Savoirs tactiques, savoirs stratégiques.....	146
— Transformations silencieuses des environnements construits.....	148
2.2.1 Les savoirs tactiques des habitants.....	150
— Hétérogénéité des savoirs.....	150
Savoirs partagés.....	150
Savoirs de ruse.....	152
Savoirs ordinaires.....	154
Savoirs d'usage.....	156
Savoirs d'expérience.....	159
Savoirs politiques.....	160
— Savoirs en communauté.....	161
2.2.2 Les savoirs stratégiques de transformation des architectes.....	165
— Transformation sur les capacités et conception capacitaire.....	165
— Transformation avec les relations.....	169
Le projet comme contingence.....	169
Adopter le point de vue de l'autre.....	172
S'insérer dans le processus.....	173
Agir sur les relations.....	174
Le concept du paysagiste-habitant.....	175
<i>Conclusion.....</i>	<i>178</i>
PARTIE 2 L'ARCHITECTURE DE LA TRANSFORMATION : UNE ÉCOLOGIE DE LA CONCEPTION OUVERTE.....	180
CHAPITRE 1 IMAGINAIRES DU PRINCIPE DE TRANSFORMATION : FONDEMENTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES D'UNE ATTITUDE.	181
1.1 L'architecture avec le pouvoir des habitants : l'hypothèse démocratique.....	183
1.1.1 Hétérogénéité – Expérience : l'apport de John Dewey dans l'imaginaire de la transformation.....	184
— La signification de l'hétérogénéité.....	184
— Le support des multiplicités.....	188
— « 1 compte pour 1 ».....	190
— Expérience démocratique chez John Dewey.....	193
— Les risques de la participation en architecture.....	194
— « Prendre part », « prendre une part », « bénéficier d'une part ».....	197

TABLE DES MATIÈRES

1.1.2	Dissensus – Libre usage : l’apport de Jacques Rancière dans l’imaginaire de la transformation	198
	— La méthode de l’égalité.....	198
	— La dialogique des savoirs.....	202
	— Interpréter – traduire.....	205
	— Non-composition et libre usage.....	207
	— Indétermination.....	208
	— Surdimensionnement.....	211
	— Inachèvement	213
1.1.3	Égalité – Reconnaissance : l’apport de Nancy Fraser dans l’imaginaire de la transformation	216
	— Le maximum pour chaque logement.....	216
	— Dé-standardiser l’intervention.....	218
	— Les apports de la théorie de la justice de Nancy Fraser.....	222
	— Connaissance et reconnaissance	223
1.2	Expérience du temps et des liens en architecture	225
1.2.1	Une architecture de l’attention	225
	— L’attention d’inventaire.....	225
	— L’attention du care.....	228
	— L’attention médiale	231
1.2.2	Le temps pour l’altérité	233
	— Architecture en relation	233
	— Le travail du lien : confiance professionnelle et confiance affective.....	234
	— L’art de l’intéressement.....	240
1.2.3	Expériences de déplacement.....	241
	— Déplacement et apprentissage	241
	— « Rôle, statut, fonction » de l’architecte.....	244
1.3	Une écologie de la transformation architecturale	246
1.3.1	Une architecture des milieux	246
	— Agencer les milieux, agencer au milieu	246
	— Les agencements de la transformation.....	247
1.3.2	L’intensité du non-agir, du paysage à l’architecture.....	249
1.3.3	Augmenter l’architecture, « augmenter le monde ».....	253

TABLE DES MATIÈRES

1.4	La conception par l'enquête : une méthode fondée sur le réel.....	256
1.4.1	Praxéologie d'un mode de conception ouvert	257
	— Une praxéologie de l'enquête.....	257
	— Enquête, outil de transformation sociale.....	259
	— Le problème de l'enquête architecturale.....	260
	— Trois efficiences opérationnelles : opérer sur l'intervention architecturale, opérer sur les existants, opérer sur le pouvoir	264
	— L'enquête, schème de conception non-formelle	266
1.4.2	Les trois qualités de l'enquête de métier en architecture	268
	— La qualité interprétative : partir des situations habitées	268
	Partir des situations habitées	268
	Enquête et architecture mineure	270
	— La qualité structuraliste : stimuler les situations habitées	272
	— La qualité expérientielle : participer aux situations habitées.....	275
	L'enquête par l'expérience.....	275
	La relation d'enquête architecturale	276
	Le temps de l'efficience interactionnelle	280
1.4.3	Un savoir de l'action propre à l'enquête de conception	281
	Travailler l'enquête en artisan	281
	Le modèle du praticien-réflexif.....	284
 CHAPITRE 2 LANGAGES, TEMPS ET OUTILS DE LA CONCEPTION : RENDRE LA TRANSFORMATION OPÉRANTE.....		290
2.1	L'espace expérimental de la transformation	290
2.1.1	Outils du multiple, outils du commun	291
	— L'usage critique des outils.....	291
	— Dialectique de l'outil	292
	— Sociotechnique de l'outil.....	293
	— Dynamique de l'outil.....	295
2.1.2	L'usage du dissensus.....	297
	— Principe de multiplicités dissensuelles	297
	— Fragment et conception.....	299
	— Outils de la représentation dissensuelle.....	303
	— Provoquer l'expérience dissensuelle.....	304

TABLE DES MATIÈRES

2.1.3	L'espace expérimental de la transformation.....	306
2.2	Documents performatifs : une expertise du réel.....	308
	— Figuration et agentivité	308
	— Le document contre la représentation	310
2.2.1	Les outils pour la confrontation au réel	312
	— L'inventaire (du réel)	312
	— Le relevé architectural habité (du processus et de la vie quotidienne)	315
	— Images-documents : photographie et vidéo	318
	— Le diagramme	321
2.2.2	Documents agentifs dans l'expérience de transformation de Beutre	326
	— Expérience d'un protocole photographique : habitant comme sujet, architecture comme décor	327
	— Expérience du relevé architectural habité : architecture performative.....	329
	Sociotechnique du relevé habité	329
	Le relevé permanent.....	333
	Agentivité du relevé : de la connaissance à la reconnaissance	339
	Dessiner pour rencontrer l'autre	340
	Dewey contre Foucault.....	342
	— Expérience des diagrammes : fragment et complexité de l'habitat	344
	Logique du diagramme.....	344
	Empirisme du diagramme.....	345
	Zoom sur l'histogramme en étoile.....	347
	Dézoom sur l'histogramme en étoile.....	351
	Les diagrammes cartographiques.....	352
	Artisanat du diagramme	356
	Activations possibles des diagrammes sociotechniques	358
	— Expérience de scripts visuels et audiovisuels : la multiplicité des processus à l'œuvre	361
	Triptyque vidéo : les multiples processus.....	361
	Timeline : « ne rien dire que nous n'ayons fait ».....	363
	Les chroniques de Beutre : film sur des rencontres d'experts.....	366
	— Expérience d'écriture : les récits des savoirs habitants	368
	Brèves paysagères	368
	Récits de vie des habitants.....	371
	Journal d'enquête.....	373

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 3 CARNET DOCUMENTAIRE : OUTILS, DISPOSITIFS, PRODUCTIONS, EXPÉRIMENTATIONS	378
— Planches de séries photographiques : portraits, archives, jardins	379
— Planches de relevés habités processuels	382
— Planches de diagrammes, inventaires, cartographies, scripts.....	385
— Planches de scripts, films et photographies	390
— Planches de relevés de jardins	393
— Planche de récit d'enquête anthropologique	395
— Planches des dispositifs d'actions architecturale, paysagère et artistique.....	396
— Planches de restitution d'expériences de micro-chantiers.....	402
— Planches de restitution d'expérience des « rencontres de Beutre » à Venise.....	406
— Planches d'outils diagrammatiques de conception.....	425
— Planche de journal d'enquête.....	423
— Planche de fresque diagrammatique du projet.....	429
— Planches de référence d'inventaires et cartographies.....	430
 <i>Conclusion</i>	 <i>431</i>
 CONCLUSION LA TRANSFORMATION DE LA CITE DE BEUTRE, UNE EXPÉRIENCE DE LA CONCEPTION OUVERTE	 433
 C.1 DISPOSITIFS SPATIAUX : L'EXPÉRIENCE DE LA RENCONTRE.....	 434
 Les outils institutionnels de l'expérience interhumaine	 434
— Dispositif agentif.....	434
— Expérience du face-à-face.....	435
— Dispositifs d'interaction avec les habitants : empathie vs sympathie.....	436
 Expériences de dispositifs spatiaux de la <i>conception ouverte</i> dans le projet de Beutre.....	 439
— Dispositif de partage de l'enquête en cours : « le 53 »	440
— Dispositifs spatiaux d'occupation : la place centrale	447
— Dispositif de l'action paysagiste : une serre maraîchère	450
— Dispositifs spatiaux du sens commun : les repas	453
— Expériences de dispositifs interpersonnels de projet : la rencontre chez l'habitant	455
— Expériences de dispositifs interpersonnels de projet : les relations de résonnance.....	458
— Expériences de dispositifs de partage réflexif : les visites	461
— Expériences d'un dispositif intime-politique.....	464

TABLE DES MATIÈRES

— Expériences d'un dispositif spatial contre-public.....	466
C.2 STRUCTURES ET PERFORMANCES DE LA CONCEPTION OUVERTE : LE PROJET IMPROVISATIONNEL.....	472
Les espaces diagrammatiques de conception dans le projet de Beutre	473
— Planifier 93 interprétations possibles.....	473
— Explorer la technologie de l'improvisation.....	474
— Zoom sur le projet : l'exception du 53,55,57.....	479
Restructurations des situations dans l'expérience de Beutre.....	480
Conversation avec la règle en contexte informel.....	483
— Paradoxe et intérêt du projet en situation critique.....	483
— Interpréter les règles : le maintien des loyers.....	484
— Le maintien des familles.....	487
— Ne pas formaliser l'informel : laisser du pouvoir aux habitants.....	490
— Bricolage institutionnel du projet.....	492
<i>Afin de « laisser la voie de l'enquête ouverte ».....</i>	<i>494</i>
BIBLIOGRAPHIE	497
INDEX.....	535
TABLE DES FIGURES	538
TABLE DES MATIÈRES	543